1978-2008

L'âme de certains individus
m'empêchera toujours de croire tout à fait en Dieu.
J'ai oublié son nom. Il y a une chance pour les mauvais souvenirs.
- Hé ! Ferré ! Bonjour, tu te rappelles ? C'est moi…l'ordure…
- Qui ça ? Ordure ? Tiens, il y en a encore dans le siècle ?
Je vous demande excuse, Monsieur. Je ne connais,
quant à moi, que des anges…

Léo Ferré (1916-1993), ***Et…basta !***

A la mémoire de
Jean-Marc Fonsny,
Gilles Nourissier,
Karin Tossaint
et Michel Meyer

Pour Charline, Cyrielle,
Marie et Thomas

En hommage enfin
au Professeur Pierre Lebrun

© 2008 – Freddy Joris, 51, rue des Champs, Verviers
D/2008/11.305/2

Freddy JORIS

TRENTE ANS
AUX FOURNEAUX DE CLIO

2008

Editions des Champs

Du même auteur

La presse verviétoise de 1818 à 1850, Louvain-Paris, Nauwelaerts,1978, 370 p.

La presse verviétoise de 1850 à 1914, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1982, 560 p.

Histoire des métallurgistes verviétois, Liège, Fondation André Renard, 1982, 242 p.

Histoire des Fédérations socialistes de Soignies et de Thuin, Bruxelles, Présence et Actions culturelles, 1985, 208 p.

*Le patrimoine majeur de Wallonie (*direction scientifique*),* Namur, Région wallonne, 1993, 496 p.

Wallonie, Atouts et références d'une Région (direction scientifique), Namur, Région wallonne, 1995, 464 p.

Pierre Fluche et le mouvement ouvrier verviétois sous Léopold II, Tubize, Gamma-Press, 1997, 404 p.

Les Wallons et la réforme de l'Etat, 2ème édition, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1998, 232 p.

L'Aventure régionale. Soixante témoins pour soixante temps forts (direction scientifique), Bruxelles, Editions Luc Pire, 2000, 358 p.

Le XIXe siècle verviétois (direction scientifique), Verviers, CTLM, 2002, 380 p.

Le Patrimoine verviétois (direction scientifique), Verviers, Aqualaine, 2004, 142 p.

Mourir sur l'échafaud, Liège, Editions du Céfal, 2005, 156 p.

1906. Une saga verviétoise, Verviers, Editions des Champs, 2006, 400 p.

L'Athénée de Verviers et ses devanciers, Verviers, ARV, 2007, 240 p.

Donnez-moi la sérénité pour accepter
ce que je ne peux changer ;
la force pour changer ce qui peut l'être ;
la sagesse pour discerner l'un de l'autre.

Marc Aurèle (121-180)

INTRODUCTION

En mai 2006 disparaissait Jean-François Revel, dénonciateur obstiné et rafraîchissant de l'obsession antiaméricaine et de la tentation totalitaire, dont j'avais lu à quinze ans *Ni Marx ni Jésus* en 1970 et tous les autres ouvrages depuis. Selon la belle expression de Simon Leys, « sa puissante intelligence et son intégrité formaient un seul bloc, sans faille », à l'instar à mes yeux, dans un autre registre, d'un François Perin lorsque, entre autres gestes de rupture, celui-ci eut l'honnêteté de démissionner du Sénat le 21 mars 1980, parce qu'il ne croyait déjà plus (comme moi depuis) à l'avenir de l'Etat belge, choisissant alors de « reprendre en conséquence et en solitaire le chemin difficile des vérités insupportables ». Revel, mais aussi Jean-François Kahn et Claude Javeau dans le registre des observateurs engagés. Perin, mais également Guy Spitaels, qui m'honore de son estime, Paul-Henri Gendebien, pour son opiniâtreté, Jean-Maurice Dehousse et feu Jean-Guy, pour leur cohérence, dans le microcosme politique wallon d'hier. Luc Pire et Jacky Morael, deux fameux bâtisseurs (quinquagénaires eux aussi) croisés sur ma route. Olympe de Gouges, Victor Serge, Kropotkine et Makhno, parmi les belles figures révolutionnaires. Daens, De Paepe, Volders et Georges Truffaut dans l'histoire belge. De Gaulle et Churchill parmi les rares hommes d'Etat de stature internationale. Rayon arts et lettres, Brel et Ferré, « qu'on écoutait comme on s'accroche à des bouées », ainsi que le chantait Herbert Pagani ; Lavilliers pour ses révoltes ensoleillées; Aragon pour sa poésie ; Hugo et Zola pour leur puissance ; Dali pour son génie ; Szymkowicz pour sa violence. Don Quichotte et Cyrano de Bergerac enfin, parmi les mythes surhumains. Voilà, jetés au passage, quelques-uns de ceux qui peuplent actuellement, en dehors des amis et de rares Verviétois que je ne citerai pas, mon baroque petit Panthéon personnel.

Revenons-en à Revel après cette première digression. Dans ses mémoires parues en 1997 (*Le voleur dans la maison vide*), celui-ci expliquait qu'à cinquante-trois ans, il lui était devenu clair que les piliers de sa vie ne changeraient plus : « Chacun atteint tôt ou plus tard un moment de la vie où il se rend compte soudain que demain est arrivé. Sauf catastrophe, guerre, révolution, accident grave, crise dévastatrice ou folie irréparable, un matin se lève où l'on sait que plus rien de cardinal ne modifiera désormais l'architecture générale d'une destinée dont les traits d'ensemble se sont mis en place, sans retour et sans perspective d'addition, du moins essentielle. Jusqu'à un âge plus ou moins éloigné de la naissance et de la mort, suivant les individus et leur manière propre d'organiser ou de désorganiser leurs étapes sur le chemin de la vie, comme dit Kierkegaard, ou suivant le poids de la contrainte infligée par la nécessité, un être humain peur garder le sentiment que demeurent possibles une altération des bases mêmes de son existence, une réorientation de tout son itinéraire. Après l'instant où s'est rétrécie la liberté, le dernier lendemain est arrivé, il est devenu un aujourd'hui, et aucune régénération ne peut plus extraire un nouvel homme de l'ancien».

C'est dans cet état d'esprit amer empreint de lucidité que j'ai commencé voici deux ans à songer à publier ce recueil d'articles durant l'année, précisément, de mes cinquante-trois ans, qui coïncidait avec le trentième anniversaire de la parution de mon premier livre, en 1978. Les disparitions successives de quatre proches brusquement vaincus par la maladie à l'entame de la cinquantaine m'ont incité à ne pas reporter ce projet : décédé en décembre 2006 à cinquante et un ans, mon ami Jean-Marc Fonsny dit « Alphonse », père de mon filleul Cédric, était depuis peu le responsable technique des Musées de l'ancienne abbaye de Stavelot que je présidais alors ; mon collègue Gilles Nourissier, directeur de l'Ecole l'Avignon (centre de formation aux métiers du patrimoine et partenaire de la Paix-Dieu), mourut en mai 2007 à l'âge de cinquante-trois ans, six mois après une conférence que nous donnâmes en commun au Salon du Patrimoine à Paris ; Karin Tossaint, compagne de mon ancien adjoint au Cabinet du Budget Jacques Dehalu, succomba en décembre suivant, la veille de ses 52 ans ; enfin le libraire verviétois et créateur courageux des éditions Nostalgia, Michel Meyer, devenu bibliothécaire, disparut fin juin 2008 à cinquante-quatre ans. Parce qu'ils m'étaient plus proches et qu'ils resteront moins connus que les médiatiques Pierre Rapsat, Fred Chichin, Philippe Joachim ou Philippe Luthers, eux aussi fauchés trop tôt ces dernières années, j'ai voulu dédier cet ouvrage à leur souvenir, tout en espérant bien pouvoir, pour ma part, publier un second volume du genre dans trois autres décennies…

En attendant, pour épargner cet exercice à mes filles et à leurs grands frère et sœur, comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, j'ai voulu réunir ici, en totale liberté, grâce au reliquat de l'édition de *1906* mais à nouveau à mes risques financiers, la majeure partie des articles, notices diverses, préfaces, etc., que j'ai dispersés depuis trente ans au fur et à mesure des engagements ou des sollicitations, parallèlement aux livres que j'ai pu publier, dans ce même laps de temps, en marge bien souvent d'un parcours professionnel qui n'aura rien eu jusqu'ici, et c'est finalement heureux, du long fleuve tranquille d'une carrière académique. C'est que, après avoir décroché mon diplôme d'historien en 1977 et avoir obtenu, par mon professeur feu Robert Demoulin, trois années de chercheur à mi-temps puis vingt mois comme bibliothécaire au titre de service civil, force me fut de constater que je n'avais ni le sexe, ni la filiation, ni l'appartenance philosophique souhaitables pour pouvoir poursuivre une carrière à l'Université de Liège.

Il fallut donc bien vivre, et la suite fut plus chaotique : à Bruxelles, après six mois de chômage, ce furent un an aux éditions « Vie Ouvrière » (dans la constellation du MOC) puis deux autres à « Mémoire ouvrière » (une antenne du PS) comme historien ; ensuite bifurcation pour cinq années comme conseiller politique dans l'équipe de Guy Spitaels ; nouveaux tournants encore dans les années '90 pour des allers-retours entre la direction du TEC Liège et celle du cabinet ministériel de Robert Collignon ; enfin vinrent la création, la direction et l'expansion de l'IPW à partir de l'été 1999. Et tout au long de ces décennies, l'effort de poursuivre parallèlement des recherches historiques et la réalisation de quatorze ouvrages seul ou sous ma direction, tout en déplorant le manque de dynamisme de certains parmi ceux payés par la collectivité pour faire de même dans leurs tours d'ivoire universitaires.

A celles et ceux qui, ces dernières années surtout, s'étonnaient de me voir assurer cette production historique parallèlement à la gestion de l'organisme public qui m'était confié, j'ai toujours fait observer que, mis à part la présidence de l'Eau d'Heure puis un poste d'expert pour l'identité wallonne auprès de la Présidence de la Région, je n'ai jamais cumulé mon travail de haut fonctionnaire avec quelque autre obligation rémunérée que ce soit. M'y consacrant (plus qu') à temps plein, au contraire de certains collègues qui sont par ailleurs mandataires locaux, administrateurs dans des paracommunaux, commissaires dans des pararégionaux, etc., il me reste assez de loisirs pour me consacrer à ma passion première puisque je ne dois pas me multiplier entre plusieurs fonctions censées chacune être exercées parfois à temps plein ou presque.

A cet égard, indépendamment des grandes qualités de la plupart des femmes et hommes politiques que je fréquente à mon niveau dans chaque parti démocratique, et notamment celles de mes Ministres de tutelle successifs, le cumul des fonctions publiques et des mandats électifs, avec les rémunérations y afférentes sans qu'on puisse y consacrer l'investissement normalement lié à ces rémunérations, pratique quasi générale en Wallonie, est probablement une des tares les plus choquantes de notre système politique, encore plus depuis la revalorisation importante des mandats communaux. Y compris dans les générations montantes, rares sont les échevins ou bourgmestres, pourtant désormais payés par la collectivité pour exercer pleinement leur mandat, qui ne cumulent pas celui-ci avec une autre profession – le plus souvent publique elle aussi d'ailleurs – sans que cela trouble encore grand monde dans notre régime anesthésié.

En France, le professeur de droit et ancien député européen Olivier Duhamel plaidait encore dans *Le Monde 2* en septembre 2008 pour « l'interdiction du cumul des mandats, à tout le moins de ceux de député et membre d'un exécutif local. Ce cumul nuit au travail parlementaire et favorise le présidentialisme local, autrement dit deux vices qui altèrent la santé démocratique aux échelons national, régional, départemental, intercommunal, municipal - cela fait beaucoup. Les citoyens rejettent le cumul, mais la plupart des élus l'adorent, à droite comme à gauche. D'où la difficulté d'y remédier».

A mes yeux, un des grands échecs de l'autonomie régionale wallonne aura été d'avoir permis – autant qu'en Flandre, à Bruxelles ou en France d'ailleurs – voire rendu indispensable au système la persistance de cette confusion quasi généralisée entre fonctions régionales et locales, avec pour conséquences le sous-régionalisme exacerbé gangrenant depuis trente ans quasi tous les dossiers, ainsi que l'absentéisme parlementaire poussé à son paroxysme. Plus récemment, le népotisme croissant dans l'obtention des fonctions électives voire ministérielles, l'inflation de ces dernières et les critères de choix parfois douteux pour désigner les titulaires de celles-ci - concession obligée aux effets pervers de la démocratie à l'heure d'une dépolitisation et d'un abêtissement télévisuel organisés - sont aussi des éléments qui ont desservi le milieu politique wallon (comme dans d'autres régions voisines encore). On peut d'autant plus le déplorer que, dans le même temps, ce dernier est parvenu (malgré le pénible rouleau compresseur flamand que les Munich francophones successifs n'ont jamais satisfait) à engager la Wallonie sur la voie de la modernisation et du redressement et à la sortir de l'ornière où l'avait plongé le désintérêt coupable de l'Etat central dans les années '60, '70 et même '80.

Empli de ces constats amers, il m'a fallu parfois de grands efforts intérieurs, dans chacune de mes fonctions successives, pour supporter sans (trop d') irritation apparente les faits du prince, les jugements à l'emporte-pièce ou les critiques déplacées de décideurs ou de censeurs de bonne foi mais incompétents parce qu'insuffisamment informés, faute d'en prendre le temps. A l'été 2008, une polémique initiée autour de l'Institut du Patrimoine dans la presse puis au Parlement wallon en fut encore une belle illustration. C'est le prix du service dans la Fonction publique. En pareilles circonstances, je tente de me souvenir de cette belle phrase gravée sur le gisant de Pierre Jeannin (1540-1623) dans la cathédrale d'Autun, à propos de la Saint-Barthélemy : « Quand le Prince se fâche, il faut lui obéir lentement ». Mon adjoint à la tête de l'Institut du Patrimoine de 1999 à 2001, Jean-Pol Van Reybroeck, m'en signala jadis l'existence.

Provisoirement dernière étape d'un itinéraire professionnel un brin chahuté – et je ne parle pas de ma vie privée avant ces vingt dernières années – la création et la direction de l'Institut du Patrimoine m'auront permis, elles, de vérifier l'adage selon lequel si vous entamez et a fortiori réussissez une entreprise, vous avez contre vous tous ceux qui auraient fait le contraire, tous ceux qui auraient fait la même chose mais autrement et surtout l'immense majorité de ceux qui ne font jamais rien. Quand ce n'est pas, tout simplement, les poux que des jaloux cherchent dans vos dossiers ou dans vos écrits à défaut de pouvoir les contrer, ou plus nettement encore les sarcasmes imbéciles : « le besoin de tout rabaisser à son misérable niveau, de souiller, moquer, et dégrader tout ce qui la dépasse est probablement l'un des traits les plus désolants de la nature humaine », constatait voici peu Simon Leys – par ailleurs lui-même victime, via ses fils, des absurdités ubuesques de la bureaucratie administrative lorsqu'elle se situe aux antipodes de l'esprit quand elle ne fait pas corps contre lui.

Ces obstacles, que j'ai subis moi aussi, s'ajoutent à ce qu'il faut bien appeler la solitude du Chef, en dépit de toutes les qualités de ses proches adjoints comme ce fut toujours ma chance depuis plus de quinze ans. Mes parents me rapportaient voici peu à ce propos cette observation piquante de Winston Churchill : « Certains considèrent le chef d'entreprise comme un loup à abattre, d'autres pensent que c'est une vache que l'on peut traire sans arrêt, peu voient en lui le cheval qui tire le char ». De faux amis, de vrais ennemis ou des collaborateurs anonymes ont parfois dénoncé un excès d'autoritarisme de ma part dans l'exercice de mes fonctions dirigeantes, et ce depuis le début des années '90 déjà. Je dirai que j'essaie de mettre en pratique cette théorie imagée du grand président américain Théodore Roosevelt : « Ne frappe pas, tant que tu fais tout ce qu'il est honorable de faire pour l'éviter. Ensuite, si tu dois frapper, frappe fort ». Une autre maxime qui me guide depuis le début des années '90 est cette réflexion du Ministre d'Etat libéral Robert Hension : « Celui qui s'est laissé porter au sommet des grands emplois doit savoir qu'il portera le destin de l'institution et assumera tout ce qui sera fait ou ne sera pas fait sous son égide. Il doit savoir aussi que, lorsqu'un grand échec surgit dans la sphère de sa compétence, même si de bonne foi il se sent innocent, il devra quand même en supporter le poids. »

En ce qui concerne le point le plus surprenant de ce parcours professionnel, je tiens à préciser que j'ai intégré le groupe TEC lors de sa constitution dans la foulée de la régionalisation du secteur, décidée en '88 et entamée l'année suivante. Souhaitant retravailler en région liégeoise, je fus le dernier employé engagé par la défunte STIL, fin 1990, en vue de devenir début '91 le directeur administratif de la société SELV, future TEC Liège-Verviers, qui fusionnait la STIL, la STIV et le groupe liégeois de la SNCV. Trois sociétés, donc trois cultures d'entreprise à marier et, pour le directeur administratif particulièrement, trois statuts du personnel à tenter d'harmoniser dans les limites fixées par la SRWT et Jean-Claude Phlypo. De là le choix – discutable, j'en conviens - d'un « parachuté » extérieur au secteur, susceptible de porter un regard neuf sur celui-ci, heureusement avec l'aide d'un président délicieux, Hector Magotte, et surtout d'une dizaine d'adjoints dont plusieurs semblèrent regretter mon départ, un an plus tard, pour la direction du cabinet de Robert Collignon.

Je devins directeur général du TEC Liège-Verviers début '95 à la faveur d'une restructuration et le restai un peu plus de trois ans avant d'être mis en congé, à ma demande, voici dix ans. Usé par les conflits, j'avais souhaité rejoindre le cabinet de mon ancien Ministre en avril '98 puis je devais choisir de prendre la tête en juin 1999, pour un ou plusieurs mandats, de l'Institut du Patrimoine. Durant mes quarante mois à la tête de la société, j'ai pu éprouver l'énorme difficulté du dialogue social dans le secteur : d'une part l'opiniâtreté et la fermeté de délégués syndicaux par ailleurs loyaux (qu'il me soit permis de saluer au passage la mémoire d'André Deguée), mais à mes yeux trop peu soucieux des difficultés imposées aux usagers sans défense de ce service public ; d'autre part les pressions de tout genre sur la direction du TEC, en cas de conflit surgissant sur le terrain (pour combien d'évités en coulisses au quotidien !), afin que tout soit fait pour mettre un terme au plus vite à celui-ci sans se soucier des effets pervers dévastateurs sur le long terme de ces compromis souvent boiteux et fréquemment coûteux, comme ces vingt dernières années l'ont montré.

Tout en risquant d'y laisser ma vie en octobre 1996 des suites d'un grave accident de santé dû principalement à ce stress continuel dont nul n'a idée en dehors du secteur, j'ai pourtant apprécié ces années de direction d'une grande entreprise qu'il ne me déplairait pas si besoin de devoir réintégrer car, avec ses 1600 agents et son budget de 108 millions d'euros (plus que la Ville de Verviers), elle assure pour un million de citoyens un service public fondamental dans des conditions d'indifférence (en matière de trafic notamment) voire de violence (d'une minorité de voyageurs) indéniables. J'ai pu aussi, avec l'aide de cadres de grande qualité, contribuer alors à quelques dossiers importants, outre la mise en œuvre d'un vaste plan d'économies dit de redéploiement: l'introduction du triple articulé sur la ligne 48, le déménagement de la maison du TEC lors de l'achèvement de la place Saint-Lambert à Liège, la création d'une maison du TEC ainsi que de deux sites propres pour bus (Crapaurue et place de la Gare) à Verviers, le remboursement (jusque là inexistant) des abonnés en cas de grève, l'ouverture des dépôts du TEC vers l'extérieur à l'occasion de journées « Portes ouvertes », la reprise du

Musée des Transports en commun par la Région, l'organisation d'un colloque international à Liège dans le cadre du 125ème anniversaire des transports en commun liégeois où, déjà, on tentait de reparler du tram.

Mes années dans ce qu'il faut bien appeler le « camp patronal » à la tête de la direction administrative puis générale du TEC d'abord, de l'Institut du Patrimoine ensuite, ne m'ont pas empêché de continuer à répondre aux sollicitations de mes amis de la FGTB verviétoise par fidélité au souvenir de mes premiers engagements autant que par convictions personnelles, celles-ci rejoignant parfaitement par exemple celles d'un Jean-Claude Vandermeeren tant sur le plan social que wallon. Mais, pourquoi le PS, au-delà de mes origines modestes dans le quartier Six Cents Fabriques et de mes sentiments de gauche que mes amis savent sincères et d'ailleurs souvent déçus ? Spectateur impuissant des premières vexations linguistiques subies par mon père au début des années '60 lors des vacances à la côte, lecteur régulier du défunt *Pourquoi Pas ?* dès l'âge de 12 ans (on était en 1967) et voisin des Fourons, je me suis toujours senti extrêmement proche alors du combat de Jacques Yerna (qui préfaça voici dix ans la réédition de mon étude sur *Les Wallons et la réforme de l'Etat*), de François Perin et du Rassemblement wallon, comme du FDF à Bruxelles, quand la ferveur fédéraliste de l'aile francophone du PSB était fortement à éclipses ainsi que ce fut encore le cas dans les années '70.

Le RW avait explosé quand je voulus quitter les limbes des militances dispersées et j'ai rejoint le PS après l'accession de Guy Spitaels à la présidence en 1981 et sa fameuse phrase face à Tindemans lors d'un débat télévisé, lorsqu'il se demandait « si ce ne serait pas mieux que chacun soit maître chez soi ». C'était l'époque où des ténors de l'ancien RW, Yves de Wasseige à Charleroi, Jean Mottard à Liège, Jean-Marie Happart à Verviers, formaient pour les élections législatives de novembre '81 des cartels avec le PS sous l'étiquette RPW (Rassemblement populaire wallon). Ce furent, peu après, le ralliement de José Happart au PS et celui du PS au fédéralisme « radical ». Je suis toujours resté personnellement dans cette logique, et donc parfaitement à l'aise – mis à part le compromis fouronnais de '88 – avec Spitaels puis Collignon et même Busquin dans les années '90. Ce fut moins le cas ensuite, et, à l'instar d'un Jean-Maurice Dehousse, j'ai souvent fait savoir autour de moi ce qui m'a déplu dans le retour en force d'un belgicanisme incongru doublé d'un monarchisme déplacé – car bien au-delà du respect légitime dû à la fonction du Chef de l'Etat.

Il n'y eut pas de rupture totale de ma part pour autant, car les convictions restaient intactes. Qu'il me soit permis de citer à ce sujet Régis Debray (dans *Loués soient nos seigneurs*, que m'offrit jadis Danielle Sarlet)**:** « On ne résiste jamais assez au présent. Mais comme il est physiologiquement impossible de résister à tout son présent, et que personne ne peut faire sécession de A à Z, la vraie question est de choisir à bon escient ses zones de dissidence (…) C'est peut-être en conservant certaines adhésions (provisoirement) injustifiées qu'on a libéré en soi la force d'en renverser d'autres ». Plus prosaïquement, Pierre Assouline écrit dans son roman *Lutecia : «* l'honneur commande des réflexes, la conscience des échappatoires ». Chez moi comme chez d'autres, admettons qu'il y eut de cela aussi…

Autre sujet d'étonnement chez certains au vu de mes convictions franchement voltairiennes, voire de ma carrière aux yeux des plus médisants : je n'étais pas et ne suis pas franc-maçon pour autant, ayant *choisi* de rester à l'écart de cette société comme de tout autre courant de pensée organisé d'ailleurs, qu'il soit laïc ou *a fortiori* religieux. J'ai en effet été approché – et non l'inverse – en janvier 1998, à l'issue d'une interview autour de mon livre sur *Pierre Fluche,* pour intégrer la maçonnerie et la proposition m'avait sur le moment enthousiasmé (autrement que celle d'entrer au Rotary qui me fut faite aussi à la même époque…) car l'Homme a toujours besoin de ne pas se sentir seul sur une route surtout si elle est atypique. Mais, peut-être suite à de malheureux concours de circonstances, je dus déchanter.

D'abord lorsque quelques semaines plus tard en Ardenne, en présence de mon épouse, on me fit savoir que la présence de celle-ci et donc de mes filles dans l'enseignement dit « libre » m'orienterait obligatoirement, indépendamment de mes convictions personnelles, agnostiques et favorables à l'école officielle, vers une loge « déiste» (!). Ensuite, lorsque mon mentor me fit savoir que je ne serais pas accepté dans une loge verviétoise

en raison de l'opposition prévisible de certains mandataires politiques locaux (!). Enfin, lorsqu'un des hauts fonctionnaires qui se dévoilèrent à moi à l'époque m'expliqua gravement que mon entrée imminente dans la société me permettrait de comprendre les ressorts de certains dossiers et de certaines inimitiés (!). Mes anciens collaborateurs André, Francis, Henri et Alain, ou encore mon ancien collègue Joseph, savent que je respecte leurs convictions et leur engagement, au contraire de tous les militantismes religieux indistinctement, mais pour ma part après cette triple désillusion je décidai d'en rester là et de poursuivre mon chemin comme auparavant.

Je donnerai ci-après d'autres précisions personnelles sur le contexte de la publication de chacun des quarante-huit textes rassemblés ici. La moitié (vingt-quatre) concerne Verviers. Les autres ont pour horizon géographique la Province, la Wallonie, Bruxelles ou la Belgique selon le cas, voire au-delà. Vingt-cinq, un peu plus de la moitié, sont des articles à connotation historique, treize portent sur le patrimoine architectural, les autres sont davantage des témoignages sociétaux devenus eux-mêmes avec le temps source historique. Le titre du recueil s'inspire d'une (trop) belle phrase extraite de la préface que m'avait donnée mon ami Messiaen en ouverture de mon *Pierre Fluche :* « Maître Joris aux fourneaux de l'histoire et qui plus est de l'histoire ouvrière, un repas de fête où se fondent saveurs connues et inconnues. Rien de trop lourd, pas de plats académiques en sauce épaisse, mais bien le subtil mélange des touches épicées de l'humanisme ». N'en jetez plus ! C'est en m'inspirant de cette métaphore trop aimable que j'ai pris plaisir à ordonnancer les textes comme dans un repas où chacun pourrait choisir à la carte de goûter ce qui lui plaira : après un apéritif et une mise en bouche comme il se doit, viennent d'abord tous les plats de cuisine belge, autrement dit les textes dépassant le cadre verviétois ; après un trou normand, les contributions à l'histoire ou au patrimoine local constituent les produits du terroir de la seconde partie, elle-même suivie, dans un autre registre, d'un dessert et même d'une mignardise.

Concluons. Même si je ne crois pas avoir encore atteint (mais est-ce un mal ?) la sérénité et la sagesse préconisées dans la belle pensée de Marc-Aurèle qu'Anne Poutrain m'a signalée jadis et que j'ai mise en exergue de cette introduction, je tente cependant de m'en inspirer, ce qui n'est pas toujours aisé lorsqu'on retrouve chaque jour ses indignations de jadis chez ses jeunes collaborateurs. Mais les années agissent. « Je serais tenté de dire que c'est entre cinquante et soixante ans que la vie d'un homme est la plus belle, la plus riche et surtout la plus enrichissante » écrivait voici peu Michel Fugain dans son autobiographie *Des rires et une larme***.** « On est plus calme, plus serein et, sans qu'on se démobilise ou renonce à ses convictions les plus profondes, il y a un certain nombre de moulins à vent qu'on ne charge plus, lance en avant, comme un Don Quichotte ignorant la vanité de certains combats. Le regard que l'on a sur la société devient plus réservé. On s'étonne que des mensonges marchent encore et que des vérités essentielles ne soient pas dites ou pas entendues. Sans cynisme ni amertume, on constate avec un sourire teinté de tristesse que dans nos sociétés logiquement devenues marchandes, lorsque la merde se vend bien, les trous du cul prennent de la valeur. Et alors ? Que faire ? Continuer, c'est tout. Poursuivre la route que l'on aménage en même temps qu'on avance pour pouvoir être fier, en se retournant, d'avoir fait de la belle ouvrage ». Je ne sais si on peut dire cela des textes épars et forcément inégaux vers lesquels je me retourne ici, mais je les assume et je laisse le soin au lecteur d'en juger.

Verviers,
Septembre 2008

APERITIF…AMER

Le pouvoir politique
doit toujours être jugé
de l'extérieur
et de plus haut que lui.

Régis Debray (1996)



Février 2004 à la pointe de Manhattan, devant le monument aux Wallons fondateurs de New-York en 1624, lors d'une mission avec Philippe George

1

En guise d'apéritif (et de mignardise finale), je souhaite ouvrir et refermer ce recueil par deux fragments d'un texte rédigé en septembre 1991 pour servir de préface à une des nombreuses et toujours remarquables productions insolites de mon vieil ami Jean-Jacques Messiaen, ce superbe franc-tireur de la pensée libre et de l'acte gratuit, grand pourfendeur de la connerie. Celui-ci publiait alors en un magnifique portfolio tiré par ses soins à … 25 exemplaires numérotés, sous le titre ***Illusions d'errance,*** *dix textes ciselés inspirés par ses nombreux voyages, et illustrés chacun par une linogravure originale de Francine Zeyen ou de Charles Nihoul. Je n'avais, finalement, pas retenu une partie de cette préface, évoquant davantage mes désillusions personnelles que celles de Messiaen. Je réutilisai les trois paragraphes évincés six ans plus tard, en 1997, lorsque je fus invité, en tant que directeur général du TEC, à m'exprimer avec d'autres personnalités liégeoises dans un abécédaire conçu dans le cadre de l'Année européenne contre le racisme. J'étais prié d'y commenter le mot « Egoïsme »…*

EGOÏSME

Années de toutes les libérations et de tous les espoirs au début de cette fin de siècle :
un civil rentrait à la Modéna, un iris fleurissait à Manille, les fruits du Cap retrouvaient leur saveur,
un mur était abattu et à sa suite un monde de grisaille et de plomb,
une paix se dessinait en Palestine.
Même à Pékin, mille grains de sables commençaient à faire mentir les menteurs.

Egoïsme cependant, « réalisme » aussi, et années de toutes les désillusions pour les spectateurs impuissants que nous fûmes :
quand ailleurs l'inespéré appelait toutes les énergies et faisait croire enfin à l'impossible,
combien d'élus d'un bout à l'autre de la vieille Europe,
l'œil rivé sur les sondages de leur village,
n'ont-ils pu qu'étaler frileusement leurs limites devant ce nouveau monde à forger qui les dépassait ?

Egoïsme ?
Ce furent depuis, et entre autres, la Bosnie, le Rwanda, l'Est à la dérive et l'Afrique en convulsion permanente, les bombes toujours,
et chez nous les quotas annuels d'expulsés…
Egoïsme, dictateur des rapports internationaux.
Qui pourra construire la planète de la solidarité au-delà de nos quartiers et des lâchers de ballons blancs ?
« Faisons bouger le monde »…

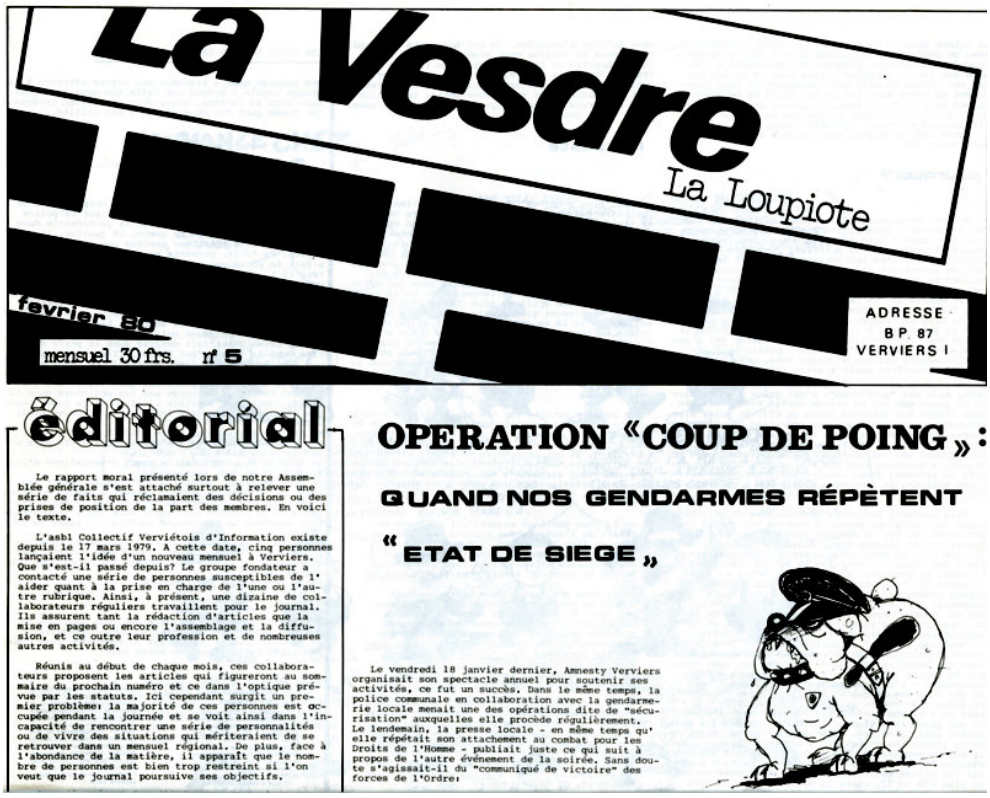


Avec Pierre Giet (en bas à droite) à la manifestation
de la FGTB du 24 janvier 1981 à Bruxelles
*(extrait des **Cahiers de la LRT**, n°15, p. 4)*

MISE EN BOUCHE ÉPICÉE

Si la liberté a un sens,
c'est le droit de dire aux gens
ce qu'ils ne veulent pas entendre.

Georges Orwell (1903-1950)



La Vesdre

La Loupiote

février 80

mensuel 30 frs. nr 5

ADRESSE
B P 87
VERVIERS 1

éditorial

Le rapport moral présenté lors de notre Assemblée générale s'est attaché surtout à relever une série de faits qui réclamaient des décisions ou des prises de position de la part des membres. En voici le texte.

L'asbl Collectif Verviétois d'Information existe depuis le 17 mars 1979. A cette date, cinq personnes lançaient l'idée d'un nouveau mensuel à Verviers. Que s'est-il passé depuis? Le groupe fondateur a contacté une série de personnes susceptibles de l'aider quant à la prise en charge de l'une ou l'autre rubrique. Ainsi, à présent, une dizaine de collaborateurs réguliers travaillent pour le journal. Ils assurent tant la rédaction d'articles que la mise en pages ou encore l'assemblage et la diffusion, et ce outre leur profession et de nombreuses autres activités.

Réunis au début de chaque mois, ces collaborateurs proposent les articles qui figureront au sommaire du prochain numéro et ce dans l'optique prévue par les statuts. Ici cependant surgit un premier problème: la majorité de ces personnes est occupée pendant la journée et se voit ainsi dans l'incapacité de rencontrer une série de personnalités ou de vivre des situations qui mériteraient de se retrouver dans un mensuel régional. De plus, face à l'abondance de la matière, il apparaît que le nombre de personnes est bien trop restreint si l'on veut que le journal poursuive ses objectifs.

OPERATION «COUP DE POING»:

QUAND NOS GENDARMES RÉPÈTENT "ETAT DE SIEGE"

Le vendredi 18 janvier dernier, Amnesty Verviers organisait son spectacle annuel pour soutenir ses activités, ce fut un succès. Dans le même temps, la police communale en collaboration avec la gendarmerie locale menait une des opérations dite de "sécurisation" auxquelles elle procède régulièrement. Le lendemain, la presse locale - en même temps qu'elle répétait son attachement au combat pour les Droits de l'Homme - publiait juste ce qui suit à propos de l'autre événement de la soirée. Sans doute s'agissait-il du "communiqué de victoire" des forces de l'Ordre:

*Haut de la première page de **La Vesdre***

2

*En guise de mise en bouche, j'ai plaisir à rappeler l'éphémère existence du mensuel militant **La Vesdre-La Loupiotte**, qui vécut treize numéros d'octobre 1979 à octobre 1980, né après une longue gestation à trois, sous l'impulsion conjointe de mon vieux copain Pierre Giet et de Jean-Luc Vidua au cours de multiples réunions préparatoires dans mon rez-de-chaussée rue de la Colline ou dans la fumée et les chopes des mythiques « Pub » et « Tiercé » face à l'Harmonie. Produit de l' asbl « Collectif verviétois d'information », ce périodique au ton hautement militant était péniblement mais copieusement alimenté et mis en page par ses trois fondateurs, leurs compagnes (Francine Jamar et, décédée depuis, Fatima Correia), leurs amis (Bruno Krins et Gaby, feu Jean-Marc Fonsny et Annick Lejeune, Bruno Lemarchand, Jeanine Chaineux et Mohamed) ainsi que Jean-Pol Mawet et Pol Noël. Jean-Pierre Bidoul, R. Reuchamps, P. Huybens, J. Lekeu, D. Gilson (Potche), Guy Creton, Patrick Regout (via ses dessins signés Garou), Christian Pevée, André Baguette, feu Philippe Joachim, Paolo Zagaglia, Claire Debaar y contribuèrent épisodiquement eux aussi.*

*Du haut de ses modestes 300 exemplaires, **La Vesdre** faisait largement écho aux activités de Radio-Verviers, alors pionnière et clandestine, du Collectif Contraception, d'Amnesty International… et de bien d'autres mouvements, politiques ou autres, dans lesquels ses rédacteurs étaient par ailleurs engagés. Dans de forts longs articles, elle jetait un regard systématiquement critique et un éclairage particulièrement acerbe sur l'actualité locale. Ainsi dans le texte reproduit ci-dessous, paru (sous le prudent pseudonyme de … Claude Gueux) dans le n°5 de février 1980. Un article qui valut au mensuel et à ses rares points de vente de belles tracasseries de la part du Bourgmestre Henri Leclercq, et à celui-ci les réactions indignées du député Yvan Ylieff et de la section d'arrondissement des J.S. Ambiance…*

OPERATION COUP DE POING :
QUAND NOS GENDARMES RÉPÈTENT
« ETAT DE SIEGE »

Le vendredi 18 janvier (*1980*), Amnesty Verviers organisait son spectacle annuel pour soutenir ses activités, qui fut un succès. Dans le même temps, la police communale menait en collaboration avec la gendarmerie locale une des opérations dites de "sécurisation" auxquelles elle procède régulièrement. Le lendemain, la presse locale - en même temps qu'elle répétait son attachement au combat pour les Droits de l'Homme - publiait juste ce qui suit à propos de l'autre événement de la soirée. Sans doute s'agissait-il du "communiqué de victoire" des forces de l'ordre :

Opération sécurisation à Verviers : une arrestation

En collaboration avec les services de la gendarmerie de Verviers, la police communale a procédé, hier, entre 21 h. et 1 h. à une vaste opération « coup de poing » dans la nouvelle entité verviétoise. Plus de 300 personnes ont été identifiées et 21 établissements cafés, dancings, ont été contrôlés. Une arrestation a été opérée. Il s'agit d'un nommé Berger, signalé au bulletin central de recherches. Deux mineurs d'âge ont été découverts dans des cafés. Un autre mineur d'âge a été identifié dans un dancing de la rue du Gymnase. Il venait de se blesser avec

un verre. La police a pu établir que des boissons alcoolisées lui ont été servies dans deux autres établissements verviétois. Des PV ont été dressés à charge des tenanciers.

BRUTALITES POLICIERES

Ce que, bien évidemment, ce texte ne dit pas, ce sont les brutalités qui ont - comme ce fut déjà parfois le cas - accompagné l'action policière, et le climat proprement effarant dans lequel ces opérations sont souvent menées. Ce que ce texte ne dit pas, c'est qu'un collaborateur de "la Vesdre", passant à bicyclette devant le café Old Jazz (place du Martyr), eut l'audace de s' y arrêter en voyant toute la clientèle de l'établissement sur le seuil en présence de plusieurs voitures de police; pour avoir légitimement refusé de quitter les lieux (c'était la voie publique ...), il se vit bien entendu réclamer sa carte d'identité; et pour avoir tout aussi légitimement refusé de donner celle-ci (la loi obligeant seulement à la montrer), il se vit tout aussitôt bousculé, frappé à l'estomac, fouillé comme un dangereux individu et enfin emmené sans ménagements chaussée de Heusy. On appréciera la disproportion entre l'attitude de notre ami et la réaction policière; on est loin du sang-froid auquel la gendarmerie fait allusion dans ses offres d'engagement !

Informés de cette arrestation (que la police cache soigneusement dans son communiqué), nous nous sommes rendus à deux reprises (vers 1 h. puis 2 h. 30 du matin) à la caserne de gendarmerie pour y prendre des nouvelles: on sait en quel état quelqu'un y entre, mais on ignore comment il sera en sortant et mieux valait donc faire comprendre aux flics que notre ami n'était pas isolé; il fut relâché entre ces deux visites. Ce n'est pas tout malheureusement: au moment de sa sortie, dans le porche de la caserne, un des "bleus" devait encore le précipiter à terre et, l'empoignant par les cheveux, lui cogner la tête contre le sol, ultime brutalité sans motif - et quel motif pourrait justifier pareille attitude ? Au commissariat de police où notre collaborateur se rendit aussitôt pour porter plainte contre les gendarmes, il lui fut déconseillé d'effectuer pareille démarche « pour ne pas s'attirer encore plus d'ennuis » ! Comme dit le proverbe, les loups ne se mangent pas entre eux. Ajoutons pour terminer que notre ami ne fut pas le seul, cette nuit là, à subir l'arbitraire et la violence des gardiens de l'Ordre. Une abonnée nous a transmis des précisions à ce sujet (voir encadré: "les faits à l'Old Jazz"). Elles sont graves. Est-ce pour cela qu'un de nos confrères les passe sous silence?

UN CLIMAT EFFRAYANT

Personnellement, je n'ai été témoin de rien, n'ayant pas eu à subir cette fois les joies de l'opération "coup de poing", si justement nommée. Avec 600 autres personnes dont, je crois, un Echevin, je manifestais au cinéma Le Centre mon attachement aux Droits de l'Homme. Il serait hypocrite de dénoncer les violences qui se passent en Argentine ou en Tchécoslovaquie et de taire celles qui surgissent régulièrement dans notre ville, non ? Et, pour avoir eu l'imprudence de me trouver presque chaque vendredi soir dans un des cafés habituellement sélectionnés par nos policiers pour leur action, je puis témoigner (comme des dizaines d'autres personnes) du climat dingue que ces derniers installent alors. Plusieurs voitures et camionnettes stationnant devant les établissements, une dizaine de flics paradant devant et dans ceux-ci dont quelques jeunots en civil exhibant matraques, lampes torches et menottes devant les consommateurs ahuris, tout cela pour une interminable vérification d'identité. De quoi vous foutre votre soirée en l'air: à cet égard, le but est atteint.

Et gare à celui qui "fera le malin" dans une ambiance pareille en exigeant le respect de la loi à propos de sa carte d'identité, histoire de montrer aux flics qu'ils n'ont pas (encore) pleins pouvoirs! Ces MM. jouent à "Etat de siège": l'ordre règne à Verviers, le vendredi à minuit, avec son petit cortège de brutalités et de vexations. J'exagère ? Non, il ne faut pas croire que les abus policiers ne sont monnaie courante qu'à Liège, Gand ou Bruxelles. Nous espérons produire dans notre prochain numéro les témoignages de plusieurs Verviétois victimes

ces derniers mois du manque de sang-froid (ou de quelque chose de pire ?) de certains policiers lors de ces courageuses expéditions. Quant au climat insensé dans lequel celles-ci se déroulent, avec un déploiement de forces tout à fait disproportionné et une attitude d'hostilité provocante à l'égard des jeunes contrôlés, tous ceux et celles qui les ont vécues du côté des "suspects" (c'est-à-dire tout jeune buvant un verre dans tel et tel café) ne me démentiront pas. A chaque fois, la police se comporte comme si un Besse ou autre Vandeputte en cavale avait été signalé en ville. Le saviez-vous, vous qui avez la bonne idée de passer votre soirée du vendredi devant votre TV ?

POURQUOI ?

On peut s'interroger sur la motivation réelle de ces opérations, au-delà d'une soirée de défoulement pour les"brebis galeuses" que compte inévitablement paraît-il tout corps de policiers communaux ou de gendarmes. La lutte contre la criminalité ? Les bilans publiés permettent d'en douter: sauf exception, le "butin" se compose le plus souvent d'immigrés sans papiers, de jeunes aux allures suspectes ou - comme ce fut encore le cas le 18 - de démocrates à l'attitude "outrageante" pour l'uniforme. De gangsters, point. Mais par contre, l'opération permet d'habituer la population à la présence intempestive de la police dans nos rues, elle permet de jeter peu à peu le discrédit (auprès d'un certain public) sur des établissements visités à chaque fois, elle permet enfin de connaître petit à petit les habitudes de quantité de personnes "dangereuses" (non des criminels, mais des "gôchistes": c'est grâce à un fichier de ce genre que fut en grande partie mené à bien le coup d'Etat des colonels grecs en 67). Et puis, électoralement, cela rapporte, une opération sécurisation auprès des bonnes gens, qui se sentent si bien protégés ... Enfin, le véritable racisme anti-jeunes dont font preuve les policiers en ces occasions (comme en d'autres: souvenez-vous des matraquages lors des manifs de lycéens) donne aussi à réfléchir. Dans certains milieux, la jeunesse, plus prête à contester les structures en place, est plutôt mal vue.

Mais pourquoi les abus, les fouilles et arrestations injustifiées, pourquoi surtout les coups ? Eh, parce que ces MM. se sentent protégés par leur uniforme, par le silence des médias, par la classe politique et - si besoin est - par la magistrature : lisez les "Dossiers noirs de la police française" de l'avocat D. Langlois, c'est récent, c'est en livre de poche et c'est édifiant; songez aux peines dérisoires prononcées par nos tribunaux contre des flics coupables de violences sur des innocents. Alors ... Ces MM. abusent sans crainte des textes légaux sur la vérification d'identité, la garde à vue, etc., et interprètent à leur manière les termes "rébellion" et "outrage à agent" en qualifiant ainsi la moindre réaction d'indignation qu'eux même provoquent par leur ton grossier. En cas de plainte, que vaut votre parole contre les dires - fussent-ils tout à fait mensongers - d'un "assermenté" ? Ainsi, peu à peu, au fur et à mesure que se multiplient les "bavures", la thèse des "brebis galeuses" s'évanouit et - à tort ou à raison - c'est tout ce qui porte l'uniforme qui prend le visage de l'arbitraire, éveille le mépris puis la colère. "Ils" l'ont cherché. Et qu'on ne se leurre pas en mettant à part nos "braves agents de police communale". Eux aussi participent aux opérations et nous avons certain souvenir (la grande manif' des lycéens verviétois contre le plan VDB en 73, après la dislocation) qui nous pousse à craindre de leur part aussi des violences.

TOLERANCE DES AUTORITÉS, SILENCE DE LA PRESSE

La responsabilité des autorités ne peut être oubliée dans le comportement qu'elles tolèrent de la part des polices. Du côté des gendarmes, peut-on attendre autre chose du « premier flic du Royaume », le Batticien Georges Gramme, qui couvre déjà du poids de son inaction le fichage des syndicalistes et des militants de gauche, la fouille des manifestants pacifiques, les milices privées fascistes, les brutalités des bleus dans les Fourons ? Le Ministre ne fait que suivre « avec tout le sérieux wallon » la voie de ces prédécesseurs. Ceux-ci ne furent pas tous du parti chrétien. Il y eut l'illustre défenseur des droits du chien, ou le socialiste tendance Close. Ce dernier a gardé quelque chose de son passage rue de Louvain : les opérations « coups de poing » sont un des fleurons de la gestion de l'actuel bourgmestre de Liège. Les camarades verviétois n'ont pas voulu être en

reste. M. Leclercq avait montré dans une interview lors de sa désignation à la tête de la Ville qu'il était conscient d'être aussi le chef de la police communale (*Le Jour,* 18-4-78) : si ces troupes s'avisaient à l'avenir d'abuser encore de leur force lors des opérations en question, nous pourrions donc lui demander des comptes ? MM. les Bourgmestre, Echevins et Conseillers verviétois, il ne suffit pas de manifester de temps à autre votre attachement aux Droits de l'Homme en votant par exemple une motion sur les Fourons, il est aussi de votre devoir d'éviter que ceux-ci ne soient le moins du monde bafoués dans votre ville, de protéger vos concitoyens contre les excès, de ne pas leur empoisonner la vie tous les quatre ou cinq vendredis soir. Bien sûr, nous disons « vos concitoyens », pas « votre électorat »…

La difficulté actuelle de notre prise de position réside en ce que les faits auxquels nous faisons allusion ont été depuis longtemps comme banalisés par la presse locale. Le public se doute peut-être qu'il est possible que des excès se produisent lors d'opérations pareilles, il se demande peut-être même si toute cette police patrouillant la nuit dans nos rues n'en « remet » pas un peu, au risque de rappeler certains vieux souvenirs. Mais bah, ce doit être « normal » puisque le journal n'y consacre qu'un entrefilet. On ne peut pas dire que nos confrères cherchent à susciter la réflexion sur ce sujet. Pèchent-ils par ignorance de l'ambiance dans laquelle la police plonge la ville certains vendredis soir et des abus qu'elle s'autorise, ou par une sorte de complicité? Nous ne voulons nous prononcer, mais il y a là un chapitre où plus d'information (fût-ce au détriment des faits divers) ne ferait pas de tort. Quoiqu'il en soit, la presse contribue ainsi malheureusement à banaliser des situations contre lesquelles tout démocrate véritable (ça ne court pas les rues, savez-vous) doit s'élever.

LA RIPOSTE

Les "bien pensants" de tous bords estimeront peut-être que nous nous apprêtons à faire beaucoup de bruit (si on peut dire) pour pas grand chose. Pas sûr. Le moindre accroc aux Droits de l'Homme, aux principes élémentaires de la liberté - surtout lorsqu'il est commis par ceux-là même qui sont censés nous protéger - doit être dénoncé. Il est plus que temps de parler des excès policiers à Verviers, non pour blâmer tout un corps, mais pour lui faire comprendre ainsi qu'à ses responsables qu'il lui faut adopter une attitude plus juste, plus humaine, et tout simplement plus légale (demandez à notre ami arrêté le 18 ce qu'il en pense). Et puisque la raison ne peut rien, puisque tout le monde s'est tu, "la Vesdre" va remplir son rôle. Qu'on le comprenne bien: ici, ce sont de "petites" brutalités policières que des autorités tolèrent ou que la presse ignore, sous d'autres latitudes ce sont des tortures et pire; la différence n'est que de degré, pas de nature.

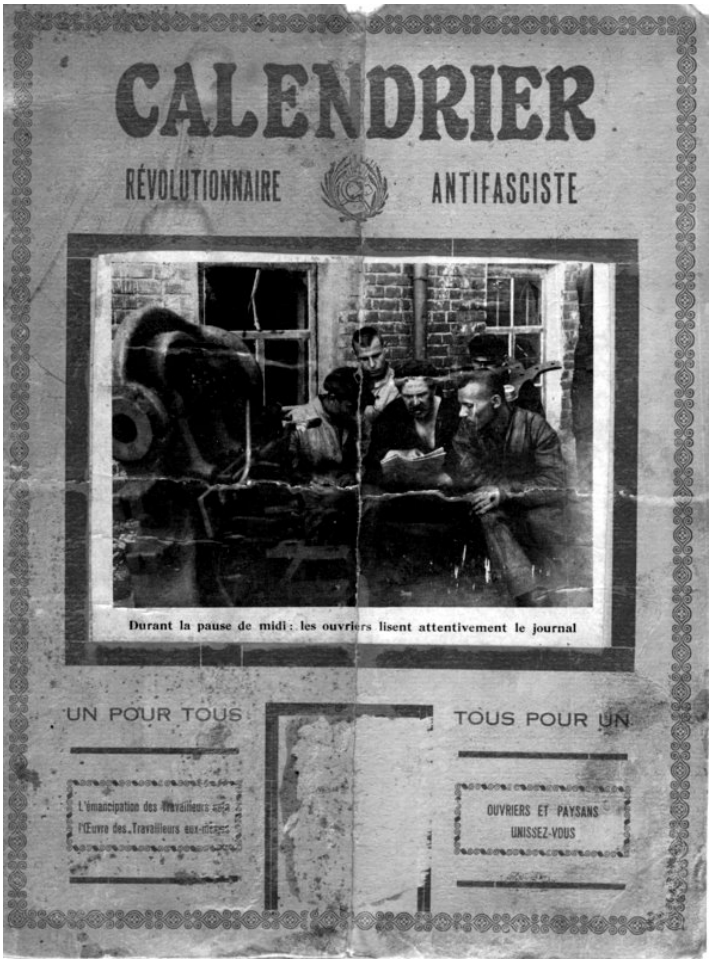
Ce premier article est une manifestation d'indignation, pas un témoignage accusateur. Il situe le pourquoi de la campagne que nous allons entreprendre. L'Etat policier, ce n'est pas qu'un slogan. A Verviers, il est nécessaire de s'unir et d'organiser la riposte concrète, pour faire reculer la répression "tous azimuts": nos collaborateurs y ont déjà fait allusion dans les précédents numéros. Que donc ces MM. des forces de l'ordre le sachent : le "coup de poing", s'il se reproduit, on va le rendre ! A bon entendeur ...

PREMIERE PARTIE

CUISINE BELGE

Messieur les Flamingants
J'ai deux mots à vous dire
Il y a trop longtemps
Que nous me faites frire…
A vous souffler dans le cul
Pour devenir autobus
Vous voilà acrobates
Et vraiment rien de plus…

Jacques Brel (1929-1978)



Retrouvé dans les papiers de mon grand-père Lucien Joris (1894-1980) à son décès,
ce calendrier militant des années '30

3

Je ne remercierai jamais assez Jean Puissant, professeur à l'ULB aujourd'hui émérite, de m'avoir fait confiance en m'embauchant durant un an en 1983 dans l'équipe chargée de préparer pour les éditions Vie Ouvrière, sous sa direction et celle de Jean Neuville, un ***Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier belge.*** *Je chômais alors à Bruxelles depuis six mois, malgré trois livres déjà à mon actif et un quatrième (pour l'IEV) en préparation. Jean Puissant devait d'ailleurs écrire dans la très sérieuse* ***Revue belge d'histoire contemporaine****, à la fin d'une recension de mon récent ouvrage sur les métallos verviétois : « c'est un scandale, parmi tant d'autres bien sûr, de voir un jeune historien solide et prolifique comme F. Joris végéter comme il le fait, courageusement par ailleurs, dans des emplois précaires depuis sa sortie de l'Université de Liège ». Situation qui devait encore durer cinq ans avant le premier contrat à durée indéterminée.*

En attendant, j'oeuvrai donc durant douze mois, avec Jean-Louis Delaet (aujourd'hui directeur du Bois du Cazier à Charleroi) et Willy Haagen notamment, à la rédaction de notices pour le projet de Dictionnaire, tout comme en 1978 j'en avais fourni quelques-unes sur des communes verviétoises pour le dictionnaire des ***Communes de Belgique*** *paru en 1980 sous la direction de Hervé Hasquin. Malheureusement, ce n'est qu'en 1996 que parut aux éditions Vie Ouvrière, dans des circonstances curieuses, le premier volume (lettres A et B) du* ***Dictionnaire du mouvement ouvrier belge,*** *et le seul paru à ce jour pour des motifs que j'ignore. C'est dans le cadre de ce travail que j'avais personnellement découvert la belle figure du Bruxellois Pierre Brachet, mort durant la guerre d'Espagne.*

PIERRE BRACHET, MARTYR DE LA GUERRE D'ESPAGNE

Né le 21 janvier 1911 à Etterbeek, Pierre Brachet est le fils de l'éminent anatomiste et biologiste Albert Brachet, professeur à l'Université de Bruxelles et membre du P.O.B. Quand son père meurt en 1931, Pierre Brachet est lui-même étudiant en droit à l'U.L.B. Militant socialiste, il préside le Groupement universitaire pour la Société des Nations et, au niveau national, l'Association générale des étudiants socialistes (A.G.E.S). En juillet 1929, il participe à la deuxième journée internationale des jeunesses socialistes à Vienne. Il mène les débats de plusieurs congrès de l'A.G.E.S., participe à toutes les manifestations universitaires, et voyage aussi en Amérique et en Europe (en travaillant sur les bateaux pour payer ses déplacements). En 1933, il embarque sur un chalutier de «la flotte rouge» vers l'Islande pour un reportage qui paraît dans *Le Peuple*. Encore étudiant, il devient chroniqueur judiciaire du *Peuple* mais se découvrant en désaccord concernant certaines orientations politiques, il préfère ne poursuivre sa collaboration au quotidien du parti qu'au travers de reportages ponctuels. Il délaisse alors son activité dans les cercles estudiantins pour professer à la *Centrale d'éducation ouvrière* : il donne fréquemment des conférences, en soirée, dans des villages du Centre, du Borinage ou du Namurois.

Docteur en droit, Pierre Brachet entre ensuite dans l'équipe rédactionnelle du *Peuple* ; il en fera partie de juillet 1932 à juillet 1933, tout en continuant à voyager. Il est admis au barreau de Bruxelles en septembre 1933, et devient défenseur des malheureux dont s'occupe le *Fonds Mattéoti*. Il a quitté la rédaction du *Peuple* mais ne cesse pas cependant d'adresser au journal des chroniques signées «Actus» ou «Prétorien»; il continue aussi sa collaboration à la *Centrale d'éducation ouvrière* et est en outre conseiller juridique de la Commission syndicale.

Militant socialiste sincère et ardent, Pierre Brachet ne témoigne pas pour autant un attachement aveugle à cet engagement. En août 1933, il écrit à un ami: «En fait, de ma foi socialiste, de ma conscience prolétarienne, de mon élan révolutionnaire, de mes convictions marxistes, en un mot de tout cet ensemble, construit au prix de travaux si pénibles et qui fut un temps la raison même de ma vie, il ne reste plus que de bien futiles traces, comme par exemple quelques articles de ce cadre de morale commun à tous les membres du P.O., qui exige notamment que je lise *Le Peuple* tous les soirs et que j'achète mes cravates à la *Maison du Peuple*, vestiges modestes mais persistants d'un monument enseveli ».

Fin 1935, début 1936, il prépare un voyage en Ethiopie à l'occasion duquel il ferait un reportage pour *Le Peuple*, mais l'insurrection nationaliste en Espagne en décide autrement. Le 29 septembre il est à Barcelone. Le 1er octobre il s'engage au bataillon U.H.P. à Madrid (*Union Hermanos Proletarios*, nom du front commun des mouvements de gauche lors des grèves asturiennes de 1934). Là il trouve un sens à son engagement politique. Il est affecté à une section de mitrailleurs avec le grade de sous-lieutenant. Dans une lettre à sa mère (du 23 octobre), il avoue: «J'ai été membre du P.O.B. pendant quelques années, mais je puis dire maintenant que je ne savais pas ce que c'est le socialisme; c'est ici que je l'ai appris et c'est pour moi une magnifique leçon d'enthousiasme et de foi».

Ses toutes dernières lignes traduisent également cette foi en la victoire : «Nous vivons ici des heures d'exaltation et d'espoir. Madrid ne sera jamais pris». Pierre Brachet meurt au front le 9 novembre, à 25 ans. Le directeur du *Peuple* écrit à son sujet: «Au moment où les habiles, les retors, les courtisans se remuent et s'agitent, tentent de duper l'opinion, la mort de Pierre Brachet apporte une hautaine et sereine leçon aux médiocres, aux sceptiques et aux irrésolus». La mère de Pierre Brachet part à son tour en Espagne fin 1936 et pendant sept mois y soigne les enfants espagnols. Le nom du jeune militant socialiste devient un symbole: une «Compagnie Pierre Brachet» formée de volontaires belges combat devant Madrid en juillet 1938.



Emile Vandervelde (ici à Verviers vers 1935) s'opposa à Franco
au point de démissionner du gouvernement belge en 1937

4

*Paru en mai 1985 dans le cadre des manifestations organisées par le PS pour le centenaire du Parti Ouvrier Belge, ce texte ouvrait (pages 13 à 44) sous le titre « Les gènes multiples du socialisme », après les préfaces d'usage, un livre de prestige (**1885-1985. Du POB au PS**) paru aux défuntes éditions Labor sous la direction de Claude Desama. Parmi les autres collaborateurs du volume figuraient Marinette Bruwier, José Gotovitch, Philippe Moureaux, Guy Quaden, Jacques Stiennon, entre autres. Si Jacques Richez en avait conçu le graphisme, c'est à Messiaen et moi, tous deux alors attachés temporaires à l'Institut Emile Vandervelde (IEV) sous la direction de François Pirot (depuis 1984 en ce qui me concerne), qu'incomba la lourde tâche de suivre tout le travail d'édition au cours de longues nuits quasi blanches dans une imprimerie du Luxembourg.*

PROPHÈTES ET PRÉCURSEURS DU PARTI OUVRIER BELGE

Bruxelles, 5 avril 1885. Comme des centaines d'autres fois déjà depuis une quarantaine d'années, la salle du café *Au Cygne,* Grand-Place, est occupée par une réunion de démocrates. Cinquante-neuf sociétés, représentées par cent douze délégués, ont répondu à l'appel de la "Ligue ouvrière" de la capitale qui a convoqué ce Congrès dans le but de "réunir, en un seul parti, toutes les organisations ouvrières du pays". Le lendemain 6 avril, le Parti Ouvrier Belge est formé.

Parmi les groupes fondateurs, vingt-six étaient bruxellois, seize venaient de la région gantoise, trois d'Anvers mais quinze seulement de Wallonie (huit hennuyers, six verviétois et un liégeois). Cette sous-représentation wallonne n'est pas la seule particularité du Congrès constitutif du P.O.B. En effet, les organisations strictement politiques y étaient minoritaires: vingt-six associations professionnelles participèrent aux débats, cinq coopératives et cinq mutuelles, dix cercles démocratiques, sept "Ligues ouvrières" bruxelloises et à peine sept sections d'un Parti Socialiste Belge datant de la fusion, six ans plus tôt, d'un Parti Socialiste Brabançon et d'un Parti Socialiste Flamand créés en 1877. Les programmes de ces trois dernières organisations n'étaient pas fondamentalement différents, et leurs dirigeants seront à la tête du jeune P.O.B. après son Congrès d'Anvers d'août 1885. Dès lors, pourquoi ces étapes et pourquoi, en avril, la faible représentation des sections socialistes comme des groupes wallons? Le prolétariat urbain était pourtant encore concentré en majorité dans l'axe industriel wallon: moins d'un an après la création du P.O.B., il laissa éclater sa révolte lors des violentes émeutes de mars 1886. Le Parti Ouvrier n'était pour rien dans celles-ci, mais sut en tirer parti pour inciter les travailleurs wallons à s'organiser en son sein, créant ainsi l'unité de la classe ouvrière (ou presque).

DES PARTIS SOCIALISTES AU PARTI OUVRIER

Le début du processus de formation du P.O.B. pourrait être situé en janvier 1875, au moment de la fondation de la Chambre du Travail, "fédération des sociétés ouvrières bruxelloises", par un des leaders du mouvement ouvrier, César De Paepe, son beau-frère le Communard français en exil Gustave Bazin et un jeune militant de 19 ans, Louis Bertrand (secrétaire du syndicat des marbriers de Bruxelles). Tous trois sont membres de la section bruxelloise de l'Association Internationale des Travailleurs et regrettent l'absence de contacts entre les quelques associations de métier encore existantes dans la capitale: elles ne sont pas ou plus affiliées à une

Internationale divisée et décimée depuis deux, trois ans. La Chambre du Travail obtiendra en un mois l'adhésion des syndicats de marbriers, menuisiers, ébénistes, bijoutiers, cigariers, teinturiers, cordonniers et mécaniciens; plusieurs corporations en revanche refuseront de participer à cette nouvelle fédération parce qu'elles y voient un avatar de l'AIT. S'il est vrai que les animateurs de la Chambre du Travail n'ont pas rompu avec la section bruxelloise de l'Internationale, la majorité de cette dernière est cependant hostile à leur oeuvre qu'elle perçoit comme une concurrence.

Les divergences entre fidèles de l'AIT et tenants de la Chambre du Travail sont en grande partie idéologiques. Les premiers n'ont pas encore rejeté les conceptions anarchistes qui ont primé dans la section belge de l'Internationale depuis 1872 - et concouru à la désertion du mouvement par la masse des travailleurs et nombre de militants, lassés des luttes intestines comme des discours révolutionnaires sans effet immédiat. À l'inverse, le programme de la Chambre du Travail est volontairement éloigné d'un quelconque *credo* doctrinal. Elle entend encourager les sociétés existantes, en susciter d'autres, développer la solidarité entre prolétaires de tous horizons (ce qui est essentiel et nullement acquis), prendre l'initiative "de toutes les réformes pouvant écarter les entraves apportées au travail". Les fondateurs espéraient regrouper toutes les forces ouvrières autour de ce programme minimal et provoquer à terme un réveil socialiste (sans annoncer trop tôt la couleur). Dirigée par des jeunes dont Bertrand est le représentant typique, la nouvelle organisation prend peu à peu le dessus (grâce au concours de De Paepe) et rallie une partie des derniers Internationalistes bruxellois dès 1877 - après des mois de frictions dus au refus des "anciens" d'adopter une démarche neuve.

Un phénomène similaire se produit à Gand à partir de 1875 également, de manière plus nette. Un puissant syndicat de tisserands subsiste dans cette ville, mais l'Internationale y est anéantie. Les promoteurs de la Fédération ouvrière gantoise - entre autres Edmond Van Beveren et, peu après, Edouard Anseele - sont influencés par les doctrines des sociaux-démocrates allemands. Convaincus de la nécessité pour la classe ouvrière de passer à l'action politique, ces socialistes flamands partagent les conceptions du programme adopté en mai 1875 par le jeune Parti Social Démocrate d'Allemagne (qui compte neuf représentants au *Reichstag* depuis un an). En affirmant que les buts poursuivis ("fonder l'Etat libre et la société socialiste ... éliminer toute inégalité sociale et politique") doivent l'être "tout d'abord dans le cadre national", le programme de Gotha - comme le souligna Marx dans une critique célèbre - rompt avec l'internationalisme. Cette orientation nouvelle du mouvement ouvrier correspond en fait à l'évolution de la situation internationale en Europe, résultat de changements profonds dans plusieurs pays en 1871 (France, Allemagne, Italie notamment). Le recul de l'esprit internationaliste se fait aussi sentir dans d'autres régions comme en Flandre où les socialistes, suivant l'exemple allemand, optent pour la lutte parlementaire et la réalisation de réformes immédiates. Le programme social-démocrate énumère en effet une série d'objectifs généraux comme bases d'un nouvel ordre social puis diverses revendications transitoires et "minimales": "la plus grande extension possible" des droits politiques, l'impôt unique sur le revenu, le droit illimité de coalition, la réglementation de la durée et des conditions de travail en particulier pour les femmes et les enfants.

Après avoir organisé deux séries de conférences (dont un cours d'économie sociale donné par De Paepe), la Chambre du Travail entre en contact avec les Gantois dès juin 1876 puis à nouveau à l'automne lorsque ces derniers prennent l'initiative d'un pétitionnement au Parlement contre le travail des enfants dans les fabriques; les Bruxellois s'associent alors au mouvement en organisant des meetings. Par contre ce type d'action ne cadre pas avec les vues des éléments plus révolutionnaires, notamment des militants de Verviers - la seule ville où l'Internationale représente encore une force non négligeable. De Paepe défendra le pétitionnement jusque devant le Congrès trimestriel de la section belge de l'AIT, en octobre 1876 à Anvers; ainsi qu'il l'explique dans une lettre à Benoît Malon, "comme nous sommes résolus à sortir de l'abstentionnisme politique, nous avons cru que ce mouvement pétitionnaire était un premier pas dans cette voie nouvelle, qui serait suivi d'autres plus radicaux". Ce fut en tout cas l'occasion d'une première tentative de réunification des organisations socialistes divisées en partisans et adversaires de l'action politique. Essai prématuré, on va le voir.

Les délégués de soixante-deux sociétés de tout le pays participent le 10 décembre 1876, dans la capitale, à un Congrès consacré au mouvement pétitionnaire et à l'organisation d'une Union ouvrière belge. Ils conviennent à l'unanimité d'adopter un programme et des statuts lors d'une prochaine rencontre à Gand : le représentant de la Fédération verviétoise de l'AIT s'est donc rallié au projet d'union. Mais celle-ci opérera très vite un revirement : dès mars suivant son journal *Le Mirabeau* critique le programme politique en gestation. Début avril à Gand, l'opposition des Verviétois à l'action politique fait encore reporter la rédaction du programme de l'Union; Bertrand propose en vain un compromis refusé par Anseele; ce dernier fait voter par la majorité du Congrès une déclaration selon laquelle "le prolétariat organisé en parti distinct... doit employer tous les moyens politiques tendant à l'émancipation sociale de tous". Dans *Le Mirabeau,* les attaques de la minorité s'accentueront après Gand au point de pousser les Flamands à passer outre: ils fondent à Malines en mai 1877 un Parti Socialiste Flamand. Les Bruxellois créent peu après un Parti Socialiste Brabançon. La rupture avec les restes de l'Internationale est donc consommée.

Outre De Paepe, deux des "chefs historiques" de la section belge de l'AIT figurent parmi les fondateurs du Parti Socialiste Brabançon: Désiré Brismée et Eugène Steens. Le premier s'était prononcé pour le ralliement du prolétariat à l'action politique devant le Congrès socialiste universel de septembre 1877 à Gand. Quant à Steens, il signa avec De Paepe le *Manifeste* du Parti, qui déclarait "qu'il était temps pour les socialistes belges de sortir de leur abstention systématique et de se constituer en parti politique", et faisait appel dans ce but "à tous les socialistes, groupes, associations ou individus, quelle que soit la nuance à laquelle ils se rattachent et quelle que soit la classe de la société à laquelle ils appartiennent". Le programme citait une longue série de réformes politiques, économiques et sociales en soulignant qu'il s'agissait d'étapes vers un nouvel ordre social devant concilier "la plus grande liberté d'action de l'individu avec une appropriation commune des matières premières fournies par le globe". Les socialistes entendaient utiliser tous les moyens d'action légaux mais proclamaient aussi à la fin de leur *Manifeste* ne pas "répudier à jamais les moyens révolutionnaires". Par cette concession, le nouveau Parti montre qu'il est prêt à accueillir les éléments plus radicaux; de la même manière, il ménage en de nombreux endroits de son programme les libéraux progressistes avec lesquels il pourrait être amené à collaborer. Il affirme enfin que l'engagement politique dans le cadre national ne signifie pas l'abandon de la solidarité internationale. Le compromis est dans le fruit. Mais l'essentiel est ailleurs, bien sûr, dans le ralliement sans ambiguïté à l'action politique, dans l'appel aux classes moyennes et à toutes les tendances socialistes, dans l'éclectisme des objectifs définis et des moyens envisagés.

Le Parti Socialiste Brabançon ne rassemblera ni l'ensemble des ouvriers organisés ni la totalité des militants bruxellois. De nombreuses chapelles révolutionnaires subsisteront en dehors et contre lui dans la capitale. Ainsi une section de l'AIT survivra jusqu'en 1882 (!), réduite à une quinzaine d'hommes qui exclurent De Paepe en avril 1880 (pour son rôle moteur dans le Parti Socialiste). Des groupes plus éphémères existent aussi, comme les "Cercles réunis" organisés dans divers quartiers vers 1880 par le blanquiste Emmanuel Chauvière, la "Ligue collectiviste anarchiste" fondée en 1879 par Laurent Verrycken (que rejoignit Steens) ou encore la "Ligue républicaine socialiste" également animée par Chauvière. Critiquée par ces petits groupes d'extrême gauche, l'action des socialistes bruxellois est aussi boudée par plusieurs importantes associations professionnelles. De longue date, c'est une mentalité corporatiste qui animait ces sociétés de métier dans la petite industrie et l'artisanat; nombre d'entre elles limitaient les adhésions et n'avaient pour objectif que la défense des intérêts matériels de leurs seuls membres; leurs statuts bannissaient les discussions politiques susceptibles de diviser et de déforcer le syndicat: l'abstentionnisme politique accompagnait l'égoïsme corporatif. Les plus grandes organisations (celle des typographes par exemple, qui donnait le ton pour beaucoup d'autres) gardèrent leurs distances à l'égard du Parti Socialiste Brabançon. De là sa faiblesse numérique, il compte tout au plus 2.000 membres. Enfin, lorsqu'après plusieurs Congrès communs, les Partis Socialistes du nord et du centre du pays fusionnent en un Parti Socialiste Belge (avril 1879), la nouvelle appellation ne recouvre que très partiellement la réalité: la Wallonie industrielle reste à l'écart, soit que les organisations y sont quasi dissoutes, soit que les groupes subsistants sont isolés ou demeurent partisans des thèses anarchistes comme c'est le cas à Verviers.

Le P.S.B. tentera bien de s'implanter chez les mineurs du Hainaut, fin 1879, à l'occasion d'importantes grèves dans les bassins de Charleroi et du Borinage. Venus de Bruxelles, ses militants incitent les ouvriers à s'organiser, à constituer de solides caisses de résistance avant de se lancer dans des conflits justifiés par la misère mais voués à l'échec par l'impréparation. Mais leur propagande est battue en brèche par le verbalisme révolutionnaire des membres des "Cercles réunis", dont les discours sont plus propres à entraîner la masse que les appels à la discipline du P.S.B. Rendue difficile par les luttes entre factions bruxelloises, la relance socialiste dans la classe ouvrière wallonne sera aussi retardée par la stratégie du P.S.B. Celui-ci accorde alors la priorité à sa campagne pour le suffrage universel. Lancée en décembre 1879, elle voit en février 1880 la création d'un "Comité central pour le S.U." ouvert aux libéraux progressistes. Des candidats ouvriers (Brismée et Nicolas Coulon notamment) sont présentés aux législatives de juin suivant. Enfin, le Parti organise une manifestation nationale pour le S.U. le 15 août à Bruxelles: c'est un fiasco, moins de 5.000 personnes y prennent part. Après cet échec qui prouve son isolement du monde ouvrier, le P.S.B. décline rapidement à Bruxelles (son journal, *La Voix de l'Ouvrier,* disparaît en septembre 1881). "État-major sans soldats", les socialistes bruxellois s'épuiseront durant les années suivantes dans la poursuite d'alliances avec les libéraux progressistes pour l'obtention d'une réforme électorale - tactique que leurs amis gantois apprécient moins. Il n'empêche que le mouvement révisionniste aboutit en 1883 à la loi sur le "capacitariat" qui octroie le droit de vote (aux communales et aux provinciales) aux hommes sachant lire et écrire.

Les conditions de la lutte ayant changé, les socialistes vont bénéficier de cette modification électorale. Pour les travailleurs, il s'agit maintenant de se préparer à réussir l'examen électoral (lequel n'est pas simple!) et à soutenir en octobre 1884 des candidats ouvriers: des Ligues Ouvrières sont formées à cet effet dans plusieurs communes bruxelloises, par des membres et des non membres du P.S.B. Celui-ci veille alors à éviter une mainmise éventuelle des libéraux progressistes sur l'électorat ouvrier, et c'est pourquoi Bertrand propose dès novembre 1883 la création d'un "vaste parti ouvrier avec un programme commun auquel viendront s'ajouter au fur et à mesure ... d'autres réformes plus profondes, plus radicales". Un premier pas dans cette voie est accompli au printemps 1884 lors du regroupement des divers groupes bruxellois, dont les sections socialistes, dans une "Fédération des Ligues Ouvrières et des Sociétés démocratiques". On est cependant encore loin d'un parti ouvrier national, à moins d'un an de la fondation du P.O.B.

Mais d'autres transformations s'étaient opérées à Bruxelles et en province. L'organisation traditionnelle du travail dans la petite industrie et l'artisanat avait éclaté sous la pression de l'introduction du machinisme, détériorant la condition de ces travailleurs, contribuant à l'éclosion d'une conscience de classe chez ces derniers et les poussant à réorganiser leurs associations. Celles-ci doivent être plus aptes à la grève, et elles tendent à devenir davantage des sociétés de résistance ouvertes à tous les membres de la profession; il leur faut trouver de nouveaux moyens de pression sur le patronat, et elles commencent à prôner l'intervention de l'Etat dans les relations industrielles. En même temps qu'ils comprennent mieux l'existence d'intérêts communs à l'ensemble de la classe ouvrière, ces travailleurs songent donc à influencer la gestion de l'Etat: le ralliement des sociétés de métier à l'action politique se manifeste d'abord dans leur participation croissante aux divers avatars du mouvement révisionniste à partir de 1882 environ. Ainsi la vieille "Association Générale Ouvrière" bruxelloise adhère-t-elle en juillet de cette année à la "Ligue nationale pour la Réforme électorale"; les typographes fondent au même moment au sein de leur association une Ligue ("En Avant") chargée de l'action politique, puis d'autres sociétés les imitent. Ce sont ces ouvriers "politiques" qui collaboreront avec les membres du P.S.B. en 1884.

Un tournant se produit aussi chez les militants verviétois. Longtemps resté un des principaux centres de l'Internationale en Europe et le principal foyer révolutionnaire en Belgique, le mouvement ouvrier verviétois change de cap au début de la décennie, suivant l'évolution de son leader Pierre Fluche. Lassés des discours enflammés et de la préparation du "grand soir", les travailleurs ont déserté les organisations. *Le Mirabeau* a cessé de paraître en mai 1880. Supplantant les éléments les plus durs, Fluche et quelques compagnons en rupture de leurs anciennes convictions fondent avec de nouveaux venus une Ligue politique en 1881, publient l'année suivante un journal *(La Sentinelle)* qui devient l'organe francophone du P.S.B., reconstituent les

syndicats de tisserands et de métallurgistes, enfin créent une boulangerie coopérative - à l'exemple du fameux "Vooruit" gantois (1881) et de la "Boulangerie ouvrière" de Bruxelles (1882). Les Verviétois entrent "avec enthousiasme" dans les luttes électorales en octobre 1884 en présentant deux candidats ouvriers sur une liste progressiste. À l'autre bout de la Wallonie, une partie des organisations est réactivée à l'occasion de la grève des mineurs borains en mars 1885; ceux-ci protestent contre une baisse des salaires due à une dépression économique alors générale dans le pays. Encore une fois, les militants du P.S.B. soutiennent le mouvement tout en propageant leurs idées, mais surtout la solidarité ouvrière se manifeste concrètement dans l'envoi de plusieurs wagons de pains aux grévistes par les coopératives socialistes de Flandre surtout, de Bruxelles et de Verviers; s'il n'empêcha pas l'échec de la grève, ce geste fit comprendre aux mineurs, plus que bien des discours, les avantages de la solidarité nationale.

Le Congrès de fondation du P.O.B. réunit donc des hommes et des groupes de nuances diverses, dont les divergences présentes reflètent les passés différents. Des mineurs hennuyers à peine sortis de leur isolement et dépourvus de véritable tradition d'organisation; des socialistes flamands imprégnés des doctrines sociales-démocrates allemandes; des associations de métier ralliées de fraîche date à l'action politique mais pas nécessairement au socialisme; des vétérans de l'Internationale jadis partisans de l'abstentionnisme politique ... Il n'y a pourtant plus de réticences sur la question de l'action politique. C'est le nom du nouveau parti qui préoccupe le plus les délégués, car c'est autour de ce choix que s'affrontent les options idéologiques et tactiques. Pour les Gantois (qui abritent la direction du P.S.B. depuis sa formation en 1879), il n'est même pas nécessaire de créer un organisme neuf, il suffit aux groupes d'adhérer au Parti Socialiste Belge existant. Les Bruxellois par contre souhaitent l'abandon de l'étiquette "socialiste" puisque la masse des travailleurs n'est pas encore convertie à la chose, et que le mot seul en effraye beaucoup. Jean Volders (délégué de la " Générale Ouvrière") et De Paepe (toujours souple et conciliant) plaident pour que "les socialistes fassent une concession". Bertrand, parlant au nom de la Ligue Ouvrière de Bruxelles, se montre particulièrement pragmatique : évitant de parler de " socialisme", il propose une organisation basée sur les syndicats de métier et dotée d'un programme minimum acceptable par tous ("un meilleur salaire, une diminution de la journée de travail et le suffrage universel").

Les Gantois céderont aux arguments tactiques, dans une réunion séparée qu'ils tiennent le soir du 5 avril : le lendemain, Bertrand peut annoncer la fondation du Parti Ouvrier Belge. Une étape décisive est franchie dans l'organisation de la classe ouvrière du pays. Ces jeunes militants qui ont nom Anseele, Bertrand, Volders ... en sont les principaux artisans. Mais parmi les premiers membres du P.O.B. figureront aussi nombre d'anciens animateurs de l'AIT, tels Van Beveren (Gand), Coenen (Anvers), Fluche (Verviers), Herman (Liège), Brismée, De Paepe, Verrycken (Bruxelles). . . Pendant des décennies, ces hommes et les militants plus obscurs de la première Internationale seront considérés au sein du P.O.B. avec le respect du aux pionniers. C'est que, dix ans avant les tentatives de réorganisation du socialisme belge effectuées pour l'essentiel à l'écart de la Wallonie, le mouvement ouvrier avait connu, dans le sud du pays autant sinon plus qu'ailleurs, un premier élan aux conséquences multiples et durables pour l'avenir.

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

C'est à Londres qu'avait été fondée en septembre 1864 l'AIT, avec pour objectif de regrouper et coordonner l'action de toutes les sociétés ouvrières du monde. La société "Le Peuple" de Bruxelles publia dans son journal *La Tribune du Peuple* les statuts provisoires de l'AIT en août 1865; une section de celle-ci avait été constituée le mois précédent dans la capitale par des membres du "Peuple", d'une association rationaliste ("Les Solidaires") et quelques bourgeois du groupe "La Liberté". L'AIT stagna totalement en Belgique jusqu'à l'hiver 1867. Puis tout va aller très vite. En quelques mois, l'Internationale obtient un succès remarquable dans tout le pays. Pour plusieurs raisons. Economiques : après un prodigieux essor dans les cinq années

précédentes, la production ralentit en 1867, le chômage croît, les salaires régressent ou en tout cas ne suivent pas la hausse des prix; le mécontentement grandit. Sociales: le pays est devenu à prépondérance industrielle, les générations ouvrières ont mûri, une conscience de classe commence à poindre dans une fraction de l'artisanat moyen. Politiques: le ministère libéral au pouvoir depuis dix ans est contesté sur sa gauche par des éléments radicaux prêts à devenir des "compagnons de route" du mouvement ouvrier, et le pouvoir lui-même met le feu aux poudres de l'agitation sociale et politique par une loi augmentant le nombre des recrues pour l'armée.

À l'occasion de la vague de meetings antimilitaristes, des contacts se nouent entre les Internationalistes bruxellois et des groupes d'Anvers (la "Ligue du Peuple" devient section de l'AIT en mars 1868), de Verviers ("Les Francs Ouvriers" adhèrent à l'Internationale en avril), de Liège (il s'y reconstitue une section en mai 1868). L'Internationale pénètre peu après en Hainaut, à l'occasion d'une grève dans le bassin de Charleroi : les salaires y avaient été diminués deux fois en quatre mois. Le 24 mars 1868, les mineurs cessent le travail. La grève dégénère très vite en émeute, l'armée abat dix manifestants, le 26, près du puits l'Epine, et vingt-deux ouvriers sont renvoyés aux Assises. Les socialistes bruxellois constituent un comité de défense et engagent des avocats (dont le jeune Paul Janson) qui obtiendront, en août, l'acquittement des accusés. Surtout, la section bruxelloise de l'AIT profite de l'effervescence pour organiser une impressionnante série de meetings dans tout le Hainaut. Des dizaines de sections sont formées au cours de cette vaste campagne de propagande, quarante-deux dans le seul bassin de Charleroi où ont lieu près de cent vingt meetings en 1868 (une quinzaine sont également organisés dans le Borinage, mais le Centre n'est touché qu'en février 1869). La percée de l'Internationale en Wallonie devient réalité au cours de ces deux années pendant lesquelles l'AIT donne près de sept cents meetings (!) dans le sud du pays.

La cellule de base de l'AIT, c'est la section locale, groupant les travailleurs d'une même commune. Dans le courant de 1869, les sections wallonnes forment huit fédérations géographiques. Celle du Borinage ne comptera que deux ou trois sections, les cinq autres de la région adhérant à une "Fédération boraine" dissidente sous la houlette de Charles Coudroy (opposé aux dirigeants bruxellois de l'AIT). Les groupes du bassin de Charleroi sont répartis entre quatre fédérations, vu leur nombre, peu après la création d'une fédération liégeoise (le 12 mars, par quatre sections). A l'est, la fédération verviétoise (dite "de la Vallée de la Vesdre") est fondée en juillet par onze sections locales. La région du Centre ne constitue sa fédération qu'en avril 1870 (dix puis quatorze sections). La fédération est une institution wallonne: en Flandre, où il n'existe alors des sections qu'à Gand, Anvers et Bruges, une seule fédération sera mise en place (en 1872 seulement), pour la région anversoise lors de la formation d'une section à Merksem. Les fédérations organisent des Congrès trimestriels et désignent des délégués aux Congrès semestriels de la section belge, qui est elle-même représentée aux Congrès internationaux annuels. Outre les sections locales, font aussi partie de l'Internationale des sociétés de résistance (syndicats professionnels), des coopératives de consommation, des caisses de prévoyance (mutuelles). Au niveau national, la coordination de l'action est confiée aux seize membres d'un Conseil belge qui sera bruxellois jusqu'en 1873; régulièrement réélu en bloc dès 1868, il a pour secrétaire général Eugène Hins et pour secrétaire extérieur (correspondant avec Londres) César De Paepe, deux beaux-fils de Désiré Brismée.

À tous égards, l'Internationale est hétérogène. À Bruxelles, où les principaux dirigeants jouent tous un rôle national ou international, la section ne parvient pas à attirer la totalité des associations de métier préexistantes ni à rassembler la masse artisanale en un tout organisé. Repoussant ses avances, les syndicats des professions très qualifiées et encore bien protégées (comme les bijoutiers ou les typographes) mènent leur existence propre, en dehors de l'Internationale; celle-ci recrute plus aisément dans l'artisanat moyen (menuisiers et cordonniers par exemple). À Gand également, une importante fraction des tisserands déjà organisés se tient à l'écart de l'AIT. Situation différente à Verviers par contre, où tous les secteurs industriels sont représentés dans la fédération, aucun organisme n'existant en dehors d'elle. Dans cette région (comme à Liège, mais le mouvement y est moins important), les Internationalistes ne sont pas dépendants des Bruxellois, au contraire; leur journal *Le Mirabeau* devient vite un des principaux organes de l'AIT et les militants verviétois joueront un rôle moteur dans

l'évolution de l'Association. Les fédérations du Hainaut en revanche ne sont guère autonomes; le socialisme a été importé dans cette province par les orateurs bruxellois et les sections continuent à compter sur ces derniers pour leur propagande (c'est particulièrement vrai dans le Borinage); aucune personnalité de premier plan n'y sortira alors de la masse des mineurs. D'autres différences enfin résident dans les divergences idéologiques entre les divers noyaux de l'Internationale, et dans certains cas au sein de ceux-ci.

Dans une partie du Borinage, c'est un discours plus proche du radicalisme progressiste que du socialisme qui est tenu aux travailleurs par Coudroy, l'animateur de l'éphémère "Fédération boraine". A Verviers, plusieurs membres de la fédération (dont Fluche) rechercheront en 1870 un dialogue avec le patronat local au cours de "Réunions ouvrières" dont le principe est critiqué dans *Le Mirabeau* par les plus extrémistes (tels Emile Piette). Dans la capitale, quelques vieux militants forment en avril 1869 une "branche révolutionnaire" de l'AIT: la section "Les Affranchis", présidée par Jan Pellering (alors sur la brèche depuis plus de trente ans), secondé notamment par Victor Delesalle (rédacteur de *L'Espoir* de Renaix en 1848), Prosper Esselens (condamné à mort en 1849 pour sa participation au mouvement démocratique), Nicolas Coulon (démocrate actif, avec Pellering, depuis 1836). Leur journal *La nouvelle Tribune du Peuple* polémique avec *L'Internationale* édité par la section bruxelloise. Au sein du Conseil belge, un Hins, proudhonien, représente la tendance mutualiste; il s'oppose à la collectivisation du sol (adoptée par le Congrès de Bâle de 1869) - alors qu'un De Paepe s'est fait le champion de la thèse collectiviste. Avec Steens et Verrycken, le même Hins est partisan de la décentralisation de l'AIT - à laquelle De Paepe ne se ralliera qu'avec réserve.

En fait, il n'y a pas de cohésion doctrinale au sein de l'Internationale en Belgique (comme ailleurs et plus qu'ailleurs peut-être), mais de multiples courants entre lesquels les frontières sont d'autant plus floues que les conceptions des leaders évoluent au fil des ans, sous l'influence des lectures, des rencontres et des leçons de la pratique militante. Le cas de César De Paepe est exemplaire à cet égard, mais exposer son itinéraire intellectuel risquerait de réduire ce bouillonnement que fut l'Internationale au rôle et réflexions d'un seul homme - même s'il est indéniable que celui-ci tint alors dans le mouvement ouvrier belge une position clé tant par l'importance de son action (y compris au niveau international) que par le caractère "typique" de sa pensée théorique, l'une et l'autre marquées par un souci de conciliation pragmatique.

Parce que les débats au sein de la gauche, depuis plus d'un siècle, ne sont d'une certaine manière que les avatars des querelles idéologiques de cette époque, il peut être utile de rappeler les questions disputées dans les Congrès de l'AIT et, sommairement, les attitudes à leur endroit. Deux problèmes essentiels les résument: la collectivisation de la propriété et la nature de l'Etat socialiste futur, à quoi sont intimement liés le choix des moyens d'action du mouvement ouvrier et la structure de son organisation interne. Les proudhoniens sont favorables au maintien de la petite propriété individuelle, ils croient en l'efficacité des sociétés mutualistes et prônent une organisation fédérative pour la société future et pour l'Internationale qui doit la préfigurer. Une autre tendance anarchiste, celle de Bakounine, est d'accord avec les marxistes pour la collectivisation de toute l'économie mais à ce point adversaire de l'État centralisé qu'elle vise sa destruction immédiate pour le remplacer par une organisation fédéraliste : toutes les forces doivent être consacrées à la préparation de la révolution (ce qui impliquera même, un temps, la condamnation des grèves partielles). Quant aux marxistes, également collectivistes, ils estiment au contraire indispensable le maintien de l'Etat pendant la "phase de construction" de la société future et souhaitent un mouvement adapté à la conquête de cet État, c'est-à-dire centralisé et engagé dans l'action politique.

Les socialistes belges seront influencés par ces trois courants, mais leur pensée est aussi empreinte des théories de Colins, dont le système tentait de concilier la collectivisation du sol avec la libre concurrence et la propriété individuelle, dans un ordre social "rationnel". Les Internationalistes belges sont fort proudhoniens au début, mais ils seront amenés à réviser leurs conceptions pendant la période d'essor du mouvement. Ainsi, alors qu'ils les trouvaient inutiles et parfois néfastes, ils ont l'occasion en 1868-69 de constater la valeur des grèves comme armes de la lutte ouvrière. Aux Congrès internationaux de Lausanne, Bruxelles et Bâle, ils défendront

avec succès la collectivisation du sol. Mais les moyens qu'ils préconisent pour y parvenir n'ont pas le caractère politique des thèses marxistes. Une autre différence entre ces dernières et la pensée des socialistes belges apparaîtra lors des discussions (plus tardives) sur la nature de l'Etat futur: comme les bakouniniens, la majorité des collectivistes belges reste attachée aux principes autonomistes et opposée à l'Etat centralisé; elle adopte la même attitude à propos de l'organisation de l'AIT, mise en question par Bakounine dès 1868. Dans un souci unitaire, De Paepe refusera de prendre nettement parti dans cette querelle: comme l'ensemble de sa pensée et de sa pratique, il se situe alors "entre Marx et Bakounine". Cela dit du théoricien de la section belge, qu'en était-il de ses troupes ? Il est fort probable sinon certain que dans les diverses régions du pays la masse des ouvriers membres de l'AIT ne comprenait rien aux divergences idéologiques et aux dissensions qu'elles allaient entraîner; les polémiques théoriques ne touchaient guère la vie des sections locales; seuls les problèmes pratiques - mais l'organisation interne de l'Internationale en sera un de taille - pouvaient intéresser les militants "de base", exceptés quelques leaders nourris d'écrits doctrinaux et habitués des Congrès.

Le conflit entre Marx et Bakounine autour de la structure de l'AIT s'était accentué dès la fondation par le second, en 1868, de "l'Alliance internationale de la démocratie"; il avait pris un caractère ouvert au Congrès de Bâle l'année suivante. A ce moment déjà, un courant autonomiste se manifeste au sein de la section belge (exprimé par les travailleurs de Seraing notamment). Certes, les délégués belges à la Conférence de Londres en septembre 1871 se rallient à la condamnation de l'Alliance et de toutes les "sectes" par le Conseil général de l'AIT, mais ils sont désavoués au Congrès belge de décembre suivant: on y déclare que "l'Internationale n'est et n'a jamais été qu'un groupement de fédérations *complètement autonomes",* que le Conseil général ne doit être "qu'un centre de correspondance et de renseignements", on y prévoit de modifier les statuts de l'AIT dans ce sens. En juillet 1872, un autre Congrès belge adopte un projet restreignant les pouvoirs du Conseil général: la tendance de la majorité de la section belge ne fait plus de doute. Deux mois plus tard, le Congrès international de La Haye consacre la scission définitive de l'AIT (et la fin de l'unité ouvrière internationale, jusqu'à nos jours) en votant les pleins pouvoirs au Conseil général et l'exclusion des bakouniniens: les Belges présents (De Paepe n'a pas voulu en être) votent avec la minorité; comme plusieurs autres délégations ils refusent ensuite de se rallier à la majorité. L'AIT est divisée désormais en une branche "marxiste" et une autre "fédéraliste". La section belge appartient à la seconde; son rapprochement avec les anarchistes correspond à une mentalité ouvrière soucieuse de conserver jalousement l'autonomie de ses organisations, tant à l'égard d'une direction nationale qu'internationale d'ailleurs. En effet, sous l'impulsion notamment des Verviétois, les Internationalistes belges vont démanteler leurs propres organes de direction: le Conseil belge est réduit "au rôle de boîte aux lettres" et son transfert à Verviers (dans la citadelle des autonomistes!) est décidé fin 1873; *Le Mirabeau* devient l'organe officiel de la section belge.

La décentralisation sans frein laisse les groupes locaux livrés à eux-mêmes : beaucoup étant pauvres en militants de valeur, s'épuisent rapidement et disparaissent, désertés par des travailleurs découragés. L'AIT fédéraliste ne survit que dans quelques noyaux plus ou moins révolutionnaires qui se disputeront dès que se fera jour, au milieu de la décennie, une réaction contre les excès des thèses autonomistes. Si des De Paepe, Brismée, Steens, Verrycken sont encore membres de la section bruxelloise jusqu'au début des années 1880, leur présence aux réunions de ce groupuscule ne les empêche pas de collaborer à d'autres organismes soit franchement anarchistes, soit au contraire ouvertement favorables aux principes sociaux-démocrates. De même à Anvers, où siège le Conseil belge en 1875-76, son secrétaire général Philippe Coenen néglige ses fonctions et participe en revanche à la fondation du Parti Socialiste Flamand. Verviers reste jusqu'à la fin de la décennie le cœur révolutionnaire en Belgique. L'AIT y est encore active jusque vers 1877; après, là aussi, les éléments plus modérés reprendront le dessus, les quelques membres du cercle "L'Étincelle" poursuivant seuls la propagande anarchiste.

L'apogée de l'Internationale en Belgique se situe dans les années 1871-72, pendant qu'a lieu le lent processus vers la scission. En dépit des difficultés psychologiques nées de la défaite de la Commune de Paris et des querelles idéologiques croissantes, l'AIT continue alors de progresser, en Belgique surtout de manière

remarquable grâce à un boom économique - la crise de 1873 endigua cet essor et contribua, avec les orientations nouvelles de la section belge, au déclin de celle-ci. Mais les années précédentes avaient été celles d'une renaissance du mouvement (après un piétinement en 1870), sur un plan plus syndical que politique toutefois. Beaucoup de sociétés ouvrières restées jusque-là à l'écart s'affilient à l'Association, un mouvement de grève générale dans la construction mécanique (parti de Verviers, en solidarité avec les métallurgistes de Newcastle en Angleterre) aboutit à une réduction de la journée de travail en 1871, de longues grèves victorieuses se produisent dans d'autres secteurs. Certes, l'Internationale n'est pas l'instigatrice de tous ces mouvements, mais ses militants les stimulent, sa presse les appuie. Elle bénéficie d'ailleurs à l'époque du soutien actif de bon nombre des quinze cents Communards exilés dans le pays, la plupart à Bruxelles: par leur influence notamment au sein du "Cercle populaire" (qui tente d'entraîner les sociétés de résistance dans la voie du syndicalisme révolutionnaire), par leur présence au sein des groupes anarchistes wallons, par leurs relations avec tous les animateurs du mouvement ouvrier belge, les proscrits français jouèrent alors un rôle très important dans l'évolution de celui-ci.

Si l'Internationale déclina dès 1873 (à Bruxelles, il ne reste aucune association de métier affiliée en 1874; à Charleroi, les quatre fédérations ont dû fusionner en 1872 déjà), ce fut certes en raison de ses divisions internes, de la persistance des multiples courants que le Conseil général n'avait pu vaincre, de la mentalité pragmatique et particulariste des travailleurs à laquelle il était prématuré d'espérer substituer une pensée dogmatique et centralisatrice. Mais le manque de maturité politique et syndicale du monde ouvrier est aussi en cause : dès qu'il subit la longue période de dépression économique (baisses de salaire et pertes d'emplois en l'absence de toute protection sociale), l'ouvrier défend prioritairement son travail, abandonne son syndicat et la section de l'AIT, persuadé que l'un et l'autre ainsi que les années de privations et de luttes n'ont servi à rien. Il faut souligner à ce propos que l'appartenance à l'Internationale avait été pour beaucoup de travailleurs très temporaire: on se laisse inscrire à la fin d'un meeting mais sans s'impliquer davantage, on adhère à l'occasion d'un conflit mais pour quitter le groupe une fois la grève achevée, on retire ses quelques francs de cotisation dès que les besoins du ménage l'exigent ... Les estimations des effectifs de l'Internationale, quand elles ne sont pas fantaisistes ou exagérées, ne rendent donc compte que partiellement de la réalité. À titre indicatif, on notera qu'en mars 1869 les sections locales existantes ont chacune entre 100 et 300 cotisants, celle de Bruxelles environ 1.500 associés, la section belge peut-être 10.000 membres. Au total des cinq années de grande activité de l'AIT (1868-1872), il est possible que 70.000 ouvriers aient, à un moment ou l'autre mais pas simultanément ni longtemps, adhéré à l'organisation. De là à évaluer l'effectif maximum qu'elle atteignit à son apogée ...

En dépit de sa relative fugacité et de ses faiblesses, l'Internationale eut des effets primordiaux pour l'évolution du socialisme belge. On apprit alors à préparer une grève (l'attitude de l'AIT en la matière fut toujours d'inculquer autant que possible des notions de discipline et de tactique, de freiner les mouvements inconsidérés), on perçut les possibilités d'un vaste mouvement concerté (lutte des mécaniciens par exemple). Même superficiellement, des notions de socialisme et d'organisation pénétrèrent chez les travailleurs de la quasi-totalité des grands secteurs industriels. Bien sûr, les Internationalistes bruxellois ne purent mettre fin à l'égocentrisme des vieilles sociétés de métier et encore moins les rallier à un projet politique, mais le grain jeté allait germer. Partout en Wallonie, de nombreuses grèves prouvent que les masses ouvrières sortirent alors de leur passivité. Surtout, cette première grande tentative d'organisation des prolétaires, sorte de "répétition générale", fut l'occasion de confrontations idéologiques *sur le terrain de la pratique* et plus encore la rencontre *concrète* à grande échelle entre le mouvement social et le mouvement démocratique. Essentiellement bourgeois (et artisanal), ce dernier existait en Wallonie et à Bruxelles depuis les années '30, il s'était manifesté avec vigueur en 1848 et n'avait cessé ensuite de poursuivre une transformation sociale - mais sans entrer en contact avec le prolétariat industriel. A une époque où les révoltes ouvrières étaient l'exception, les animateurs de ce mouvement furent les premiers prophètes et précurseurs du socialisme belge.

MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE ET SURSAUTS OUVRIERS

Pendant les premières années de l'indépendance, l'évolution des idées socialistes en Belgique est le fruit d'influences étrangères surtout, françaises d'abord. C'est l'époque où des penseurs élaborent des systèmes que l'on baptisera plus tard "utopies". Ce sont, dès 1831 et en 1834, les disciples français de Saint-Simon qui exposent au cours de deux missions les principes de la religion saint-simonienne. C'est, à la même époque, l'activité encore mal connue des sociétés secrètes créées par le vieux conspirateur français Buonarotti. C'est ensuite Victor Considérant qui présente les théories fouriéristes au cours de plusieurs séjours en Belgique à partir de 1838 ... Ami et complice de Babeuf, Buonarotti avait publié à Bruxelles en 1828 une histoire de la *Conspiration pour l'Egalité :* au cours de cet épisode de la Révolution française (1796), l'idée communiste s'était manifestée pour la première fois comme force politique; en inscrivant le babouvisme comme un chaînon dans l'évolution de la pensée socialiste, l'ouvrage de Buonarotti imprégna les plus radicaux des révolutionnaires de 1830. Ainsi en Belgique Louis De Potter (doyen d'âge du Gouvernement provisoire, jadis collaborateur de l'édition de la *Conspiration)* et les frères Alexandre et Félix Delhasse.

N'ayant pu faire triompher les thèses de Buonarotti (établissement d'un pouvoir populaire et révolutionnaire), De Potter se retira de l'Exécutif belge dès la fin octobre 1830 et s'exila à Paris. Les frères Delhasse, Lucien Jottrand, le professeur Altmeyer, le général Mellinet - l'équipe bruxelloise des rédacteurs du *Radical* à partir de 1837 - sont affiliés (plus ou moins sûrement selon le cas) aux sociétés secrètes babouvistes, tout comme à Liège les frères Bayet, animateurs de *L'Espoir* (1835). Ces hommes seront aussi sensibles aux doctrines de Saint-Simon, l'inspirateur de la plupart des socialistes de cette génération : exaltation du progrès industriel mis au service de la désaliénation des classes laborieuses, conception scientifique de l'évolution humaine. Si un chrétien démocrate et républicain comme Adolphe Barthels y resta fidèle, la majorité des intellectuels radicaux leur préféreront cependant par la suite les idées de Fourier : conscient de la misère du prolétariat, ce dernier proposait pour passer à une organisation sociale idéale non la révolution populaire ou l'action politique mais l'établissement de "phalanstères", associations communautaires qu'adopteraient progressivement tous les peuples. Ces doctrines sont diffusées, entre autres, par *Le Débat social* (1844), "démocratique depuis le titre jusqu'à la dernière ligne", dirigé par Félix Delhasse puis Jottrand.

Il n'est pas question d'une pénétration de la pensée des présocialistes français dans le prolétariat industriel, qui naît à peine dans une société encore surtout agraire et artisanale. Dans le monde des artisans, les corporations dissoutes lors de la Révolution française se sont plus ou moins reconstituées sous la forme de mutualités tolérées par le pouvoir : elles visent souvent à défendre le monopole professionnel et groupent fréquemment patrons et ouvriers. Ce n'est qu'à partir du milieu du siècle, la mécanisation modifiant les conditions de travail et d'existence, qu'une évolution fort lente se produira au sein de ces organismes. Auparavant, il n'est guère concevable qu'elles soient perméables aux idées révolutionnaires. Exceptés quelques individualités marquantes, les thèses des Egalitaires, de Saint-Simon et de Fourier n'ont atteint qu'un terrain bourgeois.

Il en est de même de l'influence allemande sur les radicaux belges à partir de 1845 environ. Le jeune Marx, bientôt rejoint par Engels, s'installe alors à Bruxelles; ils y retrouvent de nombreux exilés allemands et c'est dans la capitale qu'ils élaborent le *Manifeste communiste,* avec la collaboration active de l'avocat Victor Tédesco. Outre ce dernier, les proscrits allemands nouent des contacts avec d'autres démocrates belges, tel le fonctionnaire Philippe Gigot. Une section bruxelloise de la "Ligue des Communistes" est créée en août 1847 et fin septembre se constitue l'Association démocratique. Elle regroupe tout ce que la capitale compte de militants décidés à diffuser les idées progressistes: trente Belges (dont Jottrand, Tédesco, Gigot, Jacob Kats, Jan Pellering) et trente-trois étrangers, surtout Allemands (Marx est élu vice-président) mais aussi Français, Polonais, Hollandais; le Russe Michel Bakounine est inscrit fin 1847. La société tiendra de nombreuses réunions jusqu'en mars 1848 mais ne survivra pas à la répression qui suit les événements de France: ses membres

étrangers seront expulsés, plusieurs des animateurs belges emprisonnés sous des inculpations diverses. Il reste que par la qualité de ses membres, l'Association démocratique fut "un éblouissant météore ... une étonnante conjonction dont on a peu d'exemples dans l'histoire des idées" (F. Sartorius).

À côté des nombreux intellectuels, beaucoup d'artisans figurent dans cette poignée de précurseurs. La plupart ont déjà un long passé de militant. Ainsi Kats, autodidacte, qui avait commencé à agir dans les années '30, participant à une société secrète, fondant le journal ouvrier *Den Waren Volksvriend* et surtout organisant pendant des années quantité de meetings qui le firent connaître du peuple. Le bottier Jan Pellering, qui dirigea la société populaire "Agneessens", fut le collaborateur de toutes ses activités. Les deux agitateurs s'adressaient en flamand aux artisans et ouvriers bruxellois, dans un langage direct mêlant revendications linguistiques et sociales. Ils côtoyèrent dans l'Association démocratique quelques petits patrons révoltés par le système et sinon partisans d'un bouleversement social au moins vraiment soucieux d'améliorer le sort du prolétariat - ainsi le maître-tailleur Jean-Nicolas Collard.

Des groupes démocratiques, aussi hétérogènes d'ailleurs, existent également en province. Ce sont, par exemple, les professeurs Goffin et Humblet, le baron De Steiger et le maître-teinturier Mottet qui créent à Verviers en mai 1848 la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme: ici comme en bien d'autres endroits, le mouvement présocialiste est issu de l'opposition des libéraux radicaux au gouvernement doctrinaire, la révolution française de février jouant un rôle accélérateur dans la rupture avec le libéralisme et l'affirmation des principes républicains. Ce sont à Liège quatre groupes socialisants qui naissent dans le courant de 1848, publiant à partir de juillet *L'Ouvrier* et en février 1849 un autre hebdomadaire, *Le Peuple*, animé par le rentier Prosper Esselens. C'est à Gand l'avocat Spilthoorn qui préside en janvier 1848 à la fondation d'une branche de l'Association démocratique et jette les bases du journal *Artevelde* en juin suivant ... Cette floraison de clubs républicains et de journaux populaires dans les centres urbains est caractéristique des années 1848-49, qui voient aussi la publication à Liège du *Catéchisme des Prolétaires* de Tédesco (qui met à la portée des ouvriers les idées essentielles de Marx). La capitale mise à part, l'importance du mouvement semble en partie au moins liée au degré d'industrialisation: ainsi à Verviers, une véritable lutte de classes avait opposé dès 1844 le peuple entraîné par quelques bourgeois radicaux, et l'aristocratie financière; en 1848, la cité lainière était considérée comme la ville où les républicains étaient le plus à craindre.

Les diverses sociétés démocratiques entretenaient des rapports réguliers, par l'échange de journaux, les contacts entre leaders et surtout l'organisation de banquets (très frugaux) réunissant dans l'une puis l'autre ville des dizaines de militants de tout le pays. A leurs yeux, l'obtention de réformes sociales était conditionnée par des transformations de nature politique et la propagande républicaine accaparait donc une très grande part de leur énergie. Ce type de revendications était trop éloigné des soucis quotidiens de la masse ouvrière pour que les radicaux puissent la gagner à leur cause. Le très faible niveau d'instruction du peuple rendait d'ailleurs leur action fort ardue, et elle était en outre entravée par une surveillance policière incessante. Le mouvement fut décapité quand la répression commença à s'exercer; des fonctionnaires perdirent leur emploi, les animateurs des principaux groupes subirent les foudres d'une justice partisane. Inculpés de complot contre l'État, plusieurs seront condamnés à de lourdes peines de prison, quelques-uns à mort (dont Spilthoorn, Tédesco, Esselens ... Incarcérés à Huy, ils furent graciés et libérés dans les années '50). Après les années de persécution, certains rejoindront la gauche libérale, d'autres poursuivront leur carrière militante jusque dans les rangs de l'Internationale; endurcis et aigris, comme Esselens, ils sont souvent les soutiens des tendances les plus extrémistes.

L'activité qu'ils avaient déployée en 1848-49 dans des conditions pénibles, si elle n'aboutit pas immédiatement, eut au moins le mérite de diffuser les doctrines socialistes et d'éveiller une nouvelle génération de militants, celle qui domina la scène jusqu'au dernier quart du siècle. Un Brismée, alors âgé de trente ans, participa aux banquets démocratiques, un Steens commença à se manifester à Gand, et c'est sans doute par l'exemple des "quarante-huitards" qu'une dizaine d'années plus tard quantité de pionniers seront amenés à militer. Enfin, c'est

aussi dans l'effervescence de 1848 que, imitant les réalisations parisiennes, Nicolas Coulon entreprit (avec Pellering et Brismée) d'unifier les diverses coopératives artisanales créées alors à Bruxelles, au sein de la "Fraternelle": le théoricien de cette fédération, Gérard Mathieu, mit l'accent sur l'importance de la coopération comme principe de base d'une société nouvelle; sept sociétés de métier de l'artisanat moyen prirent part à cette expérience.

L'échec du mouvement de 1848 a laissé bien des militants amers. Le député de Tournai Adelson Castiau, seule voix de la démocratie au Parlement, a quitté celui-ci par principe. Les organisations dépérissent très vite, partout. Aucune des coopératives fondatrices de "La Fraternelle" n'existe encore en 1854. Ses membres (ils sont moins de dix, tous artisans) dissolvent alors celle-ci et avec l'aide d'exilés français (nombreux à Bruxelles depuis le coup d'État de Bonaparte), fondent "L'Affranchissement", association pour la promotion des enterrements civils ... Ce changement de cap a de quoi surprendre, et pourtant. Il correspond à une croissance décisive de l'anticléricalisme militant qui, partie de la mouvance libérale (notamment des Loges qui en sont les piliers), gagne les cénacles républicains socialistes. Ecoeurés par l'alliance entre l'Eglise et le Pouvoir (encore renouvelée dans la France de Napoléon III), convaincus de la nécessité de contrer la propagande cléricale pour hâter l'émancipation sociale, indignés des entraves mises par le clergé et certaines autorités aux manifestations de leurs principes laïcs, ces militants donnent la priorité à la défense de la libre pensée.

Au fur et à mesure que se développe "L'Affranchissement", des tensions naissent entre les partisans d'une politique sociale plus active et ceux qui comme Pellering ou Coulon estiment désormais que créer des mutuelles ou des coopératives ne ferait que retarder la révolution. Les premiers fondent en 1857 une autre association funéraire sous la direction de Brismée, "Les Solidaires". Ses membres (dont De Paepe) créent en 1860-61, entre autres sous-sections, un groupe spécifiquement politique et économique, "Le Peuple", au sein duquel naîtra cinq ans plus tard la section bruxelloise de l'AIT. Outre cette ligne directe qui va de "La Fraternelle" à l'Internationale, via les sociétés rationalistes, il importe de noter la permanence de ces dernières - tout au long de la seconde moitié du siècle - et leur rôle de lieu de rencontre pour les démocrates de toutes nuances. En dépit de leurs conceptions différentes et de leur appartenance à d'autres groupes parfois divergents, ces hommes se retrouvaient dans un même militantisme anticlérical, au sein de sociétés collaborant régulièrement (les oppositions entre elles tenaient souvent aux incompatibilités personnelles des fondateurs et animateurs). Elles permirent même que se côtoient longtemps les premiers socialistes et certains bourgeois libéraux plus ou moins progressistes. Elles assurèrent aussi la continuité entre les divers regroupements de travailleurs, après comme avant l'Internationale: la plupart des cadres bruxellois du P.O.B. à sa naissance sont membres des "Cosmopolitains", société rationaliste créée en 1875 par des libres penseurs désireux de combiner davantage propagande laïque et action politique.

L'anticléricalisme n'est pas le seul apport idéologique de cette période au socialisme belge. C'est un aspect essentiel, bien sûr, car au contraire de toutes les théories des penseurs du siècle, il sera partagé, et lui seul, par tous les militants du socialisme naissant. C'est aussi dans les années 1860 que grandit l'influence proudhonienne (perceptible dès 1848). Proudhon vécut alors quatre années en Belgique, il se lia avec Félix Delhasse et d'autres radicaux, sans qu'ils adhèrent pour autant à ses idées. Mais sa pensée allait orienter l'évolution intellectuelle de jeunes démocrates comme les sociologues Hector Denis, Guillaume De Greef, et plusieurs des futurs dirigeants de la section belge de l'AIT. De Paepe est dans sa période proudhonienne lorsqu'il prononce son discours fleuve de Pattignies, devant les paysans de ce village namurois entré dans l'Histoire par la grâce de Joseph Henry, fondateur du "Cercle des cultivateurs ardennais", communiste et athée. On est en décembre 1863, De Paepe a vingt-deux ans et son exposé retentissant (par la publicité qui lui fut donnée ensuite) marque le début de sa popularité; il y plaide pour une société basée sur les principes autonomistes, une économie gérée par la fédération des communes.

Comme d'autres socialistes belges, De Paepe n'est pas non plus insensible aux thèses du baron belge de Colins, décédé en 1859 à Paris (où il avait vécu une grande partie de sa vie mouvementée). Son principal

disciple n'était autre que le vieux révolutionnaire Louis De Potter, dont le fils Agathon poursuivra plus tard la diffusion des idées colinsiennes. Généreux et utopiques comme tant d'autres systèmes réformateurs de l'époque, plus indigestes que la plupart, les ouvrages de Colins définissent un "socialisme rationnel", première manifestation du collectivisme en Belgique mais un collectivisme où la liberté réelle de tous est la primauté absolue, la base de l'organisation sociale nouvelle. Des conceptions similaires sont également développées alors par le Flamand Napoléon De Keyser, qui prône un collectivisme agraire au niveau des communes.

Quelques artisans et ouvriers autodidactes ont sans doute été touchés, au moins indirectement, par les théories de ces penseurs. Mais c'est plus *l'action* de propagande, les besoins *pratiques* d'organisation qui auront pu sensibiliser une petite partie des travailleurs lorsqu'à la fin des années '50 renaît un mouvement social pour ainsi dire inexistant depuis 1849. Cela se fera lentement. A Gand, les ouvriers du textile créent en 1857 deux syndicats industriels après plusieurs grèves importantes qui témoignent de leur combativité: ces syndicats formeront plus tard la section locale de l'AIT. A Bruxelles, une partie des associations professionnelles adhère en 1859 à une "Association Générale Ouvrière" (elle tentera à ses débuts de s'implanter en Hainaut). La direction franchement modérée et apolitique de la Générale Ouvrière est vite contestée par les délégués de l'artisanat moyen, plus radicaux, qui la quittent pour créer en 1862 "Les Ouvriers réunis" (tôt disparus). La propagande de l'association "Le Peuple" n'est pas étrangère à cette scission: les socialistes veulent renforcer les associations de métier mais en les orientant vers une action plus revendicative. "Le Peuple" lance en 1863 une campagne pour le droit de vote (contre l'avis de Coulon et Pellering, qui créeront bientôt leur "Cercle populaire"). Elle atteint diverses régions, dont Verviers: animées par le poète Corneil Gomzé, une ligue "La Réforme par l'action" et une "Fédération ouvrière" (l'une et l'autre éphémères) y naissent en 1865; les futurs dirigeants des "Francs Ouvriers", section de l'Internationale, en font partie. Ici comme à Bruxelles, le mouvement bénéficie encore du soutien actif d'une partie des libéraux progressistes; il le perdra lorsqu'à ces timides signes annonciateurs du réveil aura succédé l'explosion de l'AIT.

Il ne faut pas surestimer l'importance des organisations ouvrières qui se (re)constituent dans les années 1860, et encore moins les mouvements sociaux en général jusqu'à cette époque. Avant 1867 (année où la coalition cesse officiellement d'être un délit), la révolte est l'exception dans un monde ouvrier caractérisé par sa passivité. Passivité compréhensible hélas, quand on songe notamment à l'inhumanité de la condition des premières générations de prolétaires, à la faiblesse qui en découle. D'immenses masses épuisées par d'interminables journées de travaux harassants, entassées la nuit dans des réduits abjects, souffrant souvent la faim et le froid, dépourvues de toute instruction, littéralement abruties par la misère physique et morale. Parfois, l'excès de souffrance les fait se soulever, brutalement, dans un sursaut d'énergie. C'est la grève. Tantôt contre une réglementation nouvelle qui aggravera encore leur détresse, tantôt "sans motif précis" - comme s'il en fallait un! - contre leurs exploiteurs, contre ce système qu'ils subissent sans bien le comprendre dans toute sa dureté, contre l'atrocité de leur sort. Instinctifs, sauvages, inorganisés à tous égards, ces mouvements se produisent de manière sporadique dans les bassins miniers par exemple - toujours avec le même insuccès et les mêmes suites tragiques. Car le patronat et les autorités - ce pouvoir si soucieux en d'autres circonstances de ne pas intervenir dans les rapports entre travail et capital - s'entendent pour punir sévèrement les fureurs ouvrières. La troupe et la gendarmerie n'hésitent pas à tirer sur les "émeutiers", les patrons d'une région mettent à l'index les "fortes têtes", le pouvoir emprisonne et poursuit les "meneurs".

La grève cessait après quelques jours ou quelques semaines sous l'aiguillon de la faim puis la répression judiciaire achevait de replonger la masse dans son apathie. L'Eglise la maintenait dans son ignorance et la mentalité même des prolétaires, empreinte de leurs origines rurales ou artisanales, restait éloignée d'une conscience de classe. Quels efforts durent accomplir, dans pareilles circonstances, les premiers militants ouvriers, pour se forger les armes d'un combat efficace. Quelle audace (quelle inconscience?) leur fallut-il pour conduire les premières luttes, risquant l'enfermement pour déchirer un instant le silence soumis. Deux mille travailleurs belges environ seront poursuivis entre 1830 et 1867 pour faits de grève, quinze cents condamnés à

des peines de prison, des dizaines tués lors de manifestations. L'honneur de la classe laborieuse du siècle passé réside aussi dans cet impressionnant martyrologue anonyme, plus qu'ailleurs peut-être.

Quant aux mentalités particularistes, la pauvreté intellectuelle, la passivité ou l'instinct de révolte plus que d'organisation, tous ces freins à la constitution d'une formation large et puissante, les pionniers du socialisme y furent longtemps confrontés. Entre la fin de leur "traversée du désert", lors du déploiement de l'Internationale, et les débuts du P.O.B., vingt ans s'écoulent au cours desquels les théoriciens, promoteurs et dirigeants bruxellois des rassemblements successifs doivent faire face aux réalités du prolétariat industriel wallon, en partie inaccoutumé à l'organisation, indifférent voire rebelle aux conseils de discipline et de tactique, davantage sensible aux discours révolutionnaires. Durant ses premières années, le Parti Ouvrier affronte à son tour ces obstacles.

UN SEUL PARTI POUR TOUS LES TRAVAILLEURS

L'objectif des fondateurs du P.O.B. est d'organiser l'ensemble de la classe ouvrière du pays entier dans une action concertée, entre autres pour la conquête du pouvoir politique. Or au printemps 1886, quand débute à peine sa propagande *(Le Peuple* a été créé quatre mois plus tôt), voici que le prolétariat wallon participe en masse à une immense émeute anarchique. Excepté Verviers (étrangement calme durant ces journées bouillantes), tout le sillon industriel est secoué par un mouvement de grève générale, dans la lignée des actions sauvages de jadis mais avec une ampleur jamais vue. L'intensité de la crise économique qui frappe alors les travailleurs explique cette vaste "bourrasque sociale". Parti de Liège le 18 mars (à l'occasion d'une commémoration de la Commune organisée par un cercle anarchiste), l'incendie gagne le Hainaut huit jours plus tard. C'est une terrible déflagration de violence désespérée : cortèges tumultueux, destruction d'usines et pillage de propriétés patronales, mort de vingt-quatre manifestants sous les balles, arrestations massives ...

L'émeute s'éteint début avril. Tout en stigmatisant la répression sanglante d'un général Vandersmissen, tout en comprenant la colère prolétarienne, les dirigeants du P.O.B. regrettent cette révolte incohérente et vouée à l'échec, ce sang versé en pure perte. En fait, on sait depuis qu'elle eut à moyen terme des résultats concrets puisque le pouvoir apeuré rompit avec son traditionnel "laissez-faire" et vota une première série de lois sociales (bien timides encore). En 1886, il est cependant hors de question que le jeune P.O.B. se reconnaisse dans ce type d'actions désordonnées. Après l'explosion de mars, les socialistes reprennent certes à leur compte la menace de la grève générale (pour ne l'utiliser que plus tard, et autrement) mais surtout ils s'emploient dans les semaines et mois suivants à canaliser l'énergie formidable des masses wallonnes dans la propagande pour le suffrage universel, dans la mise en place de multiples sections et fédérations de parti, dans la création de coopératives et de syndicats. Ce n'est pas sans mal qu'ils parviendront à grouper définitivement dans leurs rangs le gros des travailleurs wallons décidés à lutter; beaucoup restent rétifs au patient travail d'organisation précédant nécessairement, dans l'optique proposée par le P.O.B, l'émancipation sociale.

La direction du parti devra encore faire face en 1887 à une importante dissidence radicale : un tiers des sociétés affiliées, cinquante-six groupes exactement (la plupart hennuyers, dont tous ceux du Borinage), l'abandonnent en août pour former sous la conduite d'Alfred Defuisseaux un Parti Socialiste Républicain. Le P.S.R. prône la grève générale immédiate, lance des mots d'ordre extrémistes mais ... est infiltré par des agents de la Sûreté; faute d'offrir des perspectives sérieuses, il échouera vite. Les scissionnaires sont résorbés dès 1889 : le P.O.B. peut - enfin - se présenter légitimement comme l'incarnation de la classe ouvrière unie. Alors seulement, une page de l'histoire du socialisme belge est tournée.

Pendant près d'un siècle, les différences de tempéraments entre Flamands, Bruxellois et Wallons auront souvent l'occasion de se manifester au sein du P.O.B. puis du P.S.B. On l'a vu, elles datent des années mêmes de gestation et de formation des Partis Socialistes puis du Parti Ouvrier. Bien d'autres caractères du socialisme

belge ont leur origine dans sa longue "préhistoire". L'organisation que se donne le P.O.B. en août 1885 à Anvers est à base plus syndicale, coopérative et mutualiste que politique; les buts qu'il se fixe sont les droits politiques et le bien-être matériel des ouvriers, via l'obtention d'une longue série de réformes économiques et politiques "immédiates". S'il adopte un programme extrêmement pragmatique, c'est pour qu'il soit acceptable par l'ensemble des groupes hétérogènes qui le fondent ou qu'il espère rallier, c'est parce qu'il craint de rééditer les essais malheureux d'unification tentés auparavant autour de dogmes trop affirmés. Si sa structure interne est relativement lâche, les pouvoirs statutaires du Conseil général en principe peu étendus, n'y a-t-il pas là une réminiscence des thèses autonomistes auxquels adhérèrent plusieurs de ses initiateurs, une volonté de tenir compte de leur persistance dans certaines régions?

Le nouveau parti entend bien sûr participer aux luttes électorales (l'expérience de l'abstentionnisme est bien dépassée) mais comme le P.S.B. en 1879, le P.O.B. dix ans plus tard ne repousse pas le principe de la grève générale (il y aura recours d'ailleurs) dans le même souci de ne pas se couper de ces éléments plus radicaux qui séduisent aisément les masses depuis deux décennies et plus. Son programme initial vise à long terme "la possession en commun du sol et du sous-sol et des instruments nécessaires": il est dans la lignée de ses devanciers. Enfin l'organisation socialiste se ferme aux sociétés non ouvrières mais en même temps n'interdit pas aux groupes affiliés la conclusion d'accords électoraux avec les libéraux progressistes : c'est que les deux tendances ont fréquemment collaboré depuis 1848 (un De Paepe resta même longtemps membre de l'Association libérale). A l'inverse, le P.O.B. ne regroupera jamais la totalité des militants ouvriers : il est contesté dès sa naissance (comme ses prédécesseurs) par des cercles anarchistes peu nombreux mais dynamiques, héritiers des Coulon et Pellering; d'autre part, son anticléricalisme (bien ancien) éloignera de lui des travailleurs croyants - malgré les contradictions fondamentales des organisations démocrates-chrétiennes et la duplicité de tant de leurs dirigeants.

On a pu parler d'un "socialisme mixte, à la fois mutualiste et marxiste, qu'on appelle collectivisme" (E. Halévy) puis d'un Parti Ouvrier aux idées floues et confuses. Cet indéniable éclectisme doctrinal est le reflet de la pluralité des gènes du socialisme belge comme de la diversité de ses composantes. C'est une multiplicité de théories socialisantes ou socialistes qui court sur le demi-siècle précédant 1885. Ce sont des hommes aux idées bien différentes, aux liens fort inégaux avec la classe ouvrière ou la bourgeoisie progressiste, qui posent durant ces décennies les pierre angulaires (parfois mal calibrées) de l'organisation des travailleurs. Le P.O.B. est en quelque sorte l'écume de ce bouillonnement idéologique et organisationnel mêlé des cris des colères ouvrières. Le "génotype" du socialisme belge éclaire bon nombre de ses comportements ultérieurs. Entre autres choses, une connaissance élémentaire de la préhistoire du P.O.B. (fort peu répandue aujourd'hui) pourrait sans doute éclairer la perception du socialisme par les générations actuelles.

A bien des égards d'ailleurs, cette relecture n'est pas sans intérêt. N'y voit-on pas à plusieurs reprises les militants se dégager de dogmes dépassés par une société en mutation, abandonner des stratégies inadaptées à la réalisation d'objectifs nouveaux, rompre avec des mythes? Et en ces temps de crise grave, en présence de plus d'un demi million de chômeurs, n'assiste-t-on pas à un retour en force dans plusieurs secteurs de cet égoïsme corporatif qui au siècle dernier retarda tant la formation d'un mouvement efficace soucieux du sort de tous? A un autre point de vue, ne faut-il pas rappeler davantage que c'est le monde socialiste, et non chrétien, qui élabora au XIXe siècle les projets d'émancipation sociale, créa - et recréa si souvent - les organisations de lutte, fournit enfin les forces qui arrachèrent à la bourgeoisie les droits politiques et sociaux (certains moins de dix ans après la naissance du P.O.B.)? Entre deux anniversaires, les socialistes ont peut-être trop tendance à laisser le terrain de cette histoire à leurs concurrents, qui ne manquent pas de l'occuper. Le socialisme contemporain peut pourtant encore tirer profit de ses pionniers. Non des récits légendaires et des déferlements lyriques à usage commémoratif, du "portrait en carton-pâte" d'un passé donné pour modèle, mais bien d'une histoire réaliste et lucide, à l'opposé de l'exaltation passéiste. Une histoire s'efforçant de restituer à tous, dans sa complexité, la réalité d'hier pour qu'elle soit confrontée à notre réel, en ce sens une histoire engagée dans le présent.

Orientation bibliographique

Il n'existe pas, en français, de synthèse récente sur le mouvement ouvrier socialiste en Belgique avant la fondation du P.O.B. Aussi les ouvrages de Bertrand restent-ils essentiels au moins pour certains épisodes de cette "préhistoire" *(Histoire de la coopération ... ,* Bruxelles, 2 vol., 1902-1903 et *Histoire de la démocratie et du socialisme ... ,* Bruxelles, 2 vol., 1906-1907). Depuis, bien des ouvrages et articles ont été consacrés en tout ou en partie à l'un ou l'autre aspect de la question; une liste exhaustive serait trop longue, on ne trouvera ici qu'une sélection des travaux francophones les plus importants et les plus accessibles. On consultera avec fruit les bibliographies de B. Dandois, *Dix ans d'histoire sociale en Belgique,* 1960-1969 dans *Le Mouvement social,* 1970, n° 71 et D. Deweerdt, *Socialisme en Socialistische arbeidersbeweging in Belgïe,* Bruxelles, 1979, continué dans *Socialistische Standpunten* - ainsi que l'article de J. Puissant, *L'historiographie du mouvement ouvrier* dans *Histoire et historiens ... ,* Revue de l'ULB, 1981, p. 175-192. Le retour aux sources est néanmoins souvent nécessaire; outre les nombreuses brochures conservées à l'Institut Emile Vandervelde (surtout pour la période 1865-1885), on consultera notamment les documents publiés par H. Wouters *(Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging, 1830-1853, 1853-1865, 1866-1880,* 7 vol. édités par le Centre Interuniversitaire d'Histoire contemporaine, Cahiers n° 27, 40 et 60), C. Oukhow *(Documents relatifs à l'histoire de la Ire Internationale en Wallonie,* Cahier n° 47 du CIHC), H. Lhoest-Offerman *(Recueil de documents relatifs à la propagande des mouvements socialistes à Bruxelles au XIXe siècle,* Bruxelles, 1967) et J. Freymond *(La Ire Internationale. Recueil de documents ...* Genève, 1962 et 1971, 4 vol. - cet ouvrage contient des notes du plus haut intérêt).

J. Kuypers a étudié *Les égalitaires en Belgique : Buonarotti et ses sociétés secrètes* (Bruxelles, 1960) et consacré deux articles dans *Socialisme* aux révolutionnaires des années 1845-1848 *(Les Liens d'amitié de Karl Marx en Belgique,* 1963, n° 58 et *La contribution de V. Tédesco à l'élaboration du Manifeste communiste,* 1964, n° 61). Un autre excellent historien de cette période était J. Bartier, dont les principaux articles intéressant notre propos ont été réunis en 1981 dans le recueil posthume *Libéralisme et socialisme au XIXe siècle,* indispensable tout comme le travail de F. Sartorius sur *L'Association démocratique 1847-1848* paru en 1976 dans *Socialisme* (n° 135 et 136). De Bartier toujours, on lira les articles sur les associations laïques dans *L'Histoire de la Laïcité* (Bruxelles, 1979) ainsi que les contributions de Ph. Moureaux et E. Witte dans le même ouvrage. *Le rôle de l'anticléricalisme dans le développement de la gauche belge,* par A.H. Kittel *(Socialisme,* 1962, n° 53) est très éclairant. A signaler encore, pour la période antérieure à la Ire Internationale, l'article de R. Demoulin, *De la presse radicale aux premiers organes ouvriers* (dans *La presse ouvrière ... ,* Bibliothèque... de la Révolution de 1848, 1966) et les ouvrages du spécialiste de Colins, J. Rens (notamment *Introduction au socialisme rationnel de Colins,* Neuchâtel, 1968). Enfin, le mouvement démocratique a été étudié avec soin dans deux villes wallonnes, Liège (C. Christophe, *Les idées sociales et démocratiques à Liège de 1848 à 1855*, mémoire ULg, 1963) et Verviers (C. Desama, *Note sur le mouvement démocratique à Verviers en 1848*, dans le *Bull.* de *l'Institut Archéologique Liégeois,* 1972, p. 271-304).

Outre les recueils de documents signalés plus haut, on peut voir pour la Ire Internationale les lettres publiées et annotées par B. Dandois *(Entre Marx et Bakounine César De Paepe,* Paris, 1972 ; *Vingt lettres sur l'AIT en Belgique* dans *Le mouvement social,* 1968, n° 62). Le rapport de J. Dhondt et C. Oukhow au Colloque de Paris en 1964 *(L'AIT, institution, implantation, rayonnement,* Paris, 1968) donne une bonne vue d'ensemble de la section belge. Plusieurs études portent sur l'AIT dans l'une ou l'autre région, entre autres Bruxelles (H. Collin-Dajch, *Contribution à l'étude de la Ire Internationale à Bruxelles* dans *Cahiers Bruxellois,* 1956, p. 109-146), le Borinage (J. Puissant, *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage,* Bruxelles, 1982, chap. 2), le Hainaut en général (L. Henneaux-Depooter, *Misères et luttes sociales dans le Hainaut 1860-1869,* Bruxelles, 1959), Liège (M. Zanatta, *La Commune de Paris et ses échos à Liège,* mémoire ULg, 1971), Verviers (T. Pirard, *Le mouvement ouvrier verviétois... 1867-1874*, mémoire UCL, 1971). F. Sartorius et J.L. De Paepe ont publié plusieurs articles dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire,* la *Revue belge d'Histoire militaire* et *La Vie wallonne* sur les proscrits de la Commune réfugiés en Belgique, de même que D. Deweerdt dans *Socialisme.*

Plus général mais exposant bien les conflits doctrinaux et les rapports de force au sein de l'AIT, on peut lire enfin M. Molnar, *Le déclin de la Ire Internationale,* Paris, 1963.

D'une manière générale, c'est pour la période entre le déclin de l'AIT et la naissance du P.O.B. que les informations concernant les socialistes wallons sont les moins nombreuses, l'historiographie étant surtout flamande et bruxelloise dans ce cas. Deux ouvrages en néerlandais traitent des premiers Partis socialistes et de la création du Parti ouvrier: D. Deweerdt, *De Belgische Socialistische arbeidersbeweging... 1872-1880* (Antwerpen, 1972) et E. Mommen, *De Belgische Werkliedenpartij 1880-1914* (Gent 1980). En français, on verra l'article de M. Stejnberg, *La fondation du POB et le ralliement de la classe ouvrière à l'action politique, 1882-1886*, paru dans *International review of social history,* 1963, n° 2 et les premières pages de M. Liebman, *Les socialistes belges 1885-1914* (Bruxelles, 1979), qui contiennent une présentation succincte du phénomène. Plusieurs documents doctrinaux sont publiés dans R. Abs, *La charte de Quaregnon* (...), Bruxelles, 1980.



Ouvriers et apprentis chez Simonis (Verviers) au XIXe siècle
(© Musées de Verviers)



Vernissage de l'exposition du centenaire du POB (voir p.55) en avril 1985
(André Cools, Karel Van Miert, Robert Flagothier présentant l'expo au nom des historiens de l'IEV, Guy Spitaels)

5

Dans le volume de prestige paru en 1985 pour le centenaire du POB (voir texte 4), je fus également chargé d'une contribution sur le sujet plutôt délicat de l'attitude des socialistes vis-à-vis de la question coloniale belge. Alors archiviste à l'IEV (avant d'occuper ce poste à la Province de Liège), Robert Flagothier (époux de Linda Musin) signait la seconde partie de cette contribution, consacrée aux rapports avec le Tiers Monde. Seule la première partie de ce texte est donc reproduite ci-dessous.

LES SOCIALISTES ET LE CONGO BELGE

Coïncidence: à quelques semaines près, la fondation du P.O.B. et la naissance officielle de la future colonie belge eurent lieu à la même époque. C'est en effet en mai 1885 que parut l'arrêté royal notifiant le nom du nouvel État dont la conférence de Berlin venait de reconnaître l'existence et le chef: l'État indépendant du Congo, et son "Roi-souverain" Léopold II de Belgique. Jusqu'à son annexion en 1908, le Congo ne sera donc "belge" que par son maître, véritable monarque absolu de cet immense territoire africain qu'il avait fait explorer et pacifier à ses frais sous le couvert d'une Association internationale à but prétendument humanitaire. Léopold en confia ensuite la mise en valeur à plusieurs grandes compagnies auxquelles l'administration naissante et les forces de police du jeune Etat prêtaient tout le concours nécessaire, surtout pour le recrutement de la main d'oeuvre indigène. On sait - bien que nos manuels d'histoire nationale l'eussent longtemps caché - dans quelles conditions inhumaines celle-ci dut entreprendre pour le compte de quelques blancs, par exemple, la construction du premier chemin de fer du Congo ou encore la récolte forcée du caoutchouc, le "caoutchouc rouge", rouge de sang ...

Quelques mois à peine après leur entrée en force au Parlement en 1894, les socialistes belges auront l'occasion d'intervenir, pour la première fois, dans la question congolaise. En 1890, en échange d'un prêt de plusieurs millions à Léopold, la Belgique avait obtenu le droit d'annexer le Congo au terme de dix ans; mais cinq ans plus tard déjà, toujours en raison de ses difficultés financières, le Roi avait dû envisager de céder dès ce moment son État à la Belgique. Le 24 février 1895, un Congrès extraordinaire du Parti Ouvrier prit unanimement position contre ce projet et décida d'entamer une campagne en ce sens: les socialistes dénoncèrent les dépenses énormes nécessitées par la politique coloniale en mettant en regard l'absence de politique sociale digne de ce nom en Belgique. L'opposition anticolonialiste du P.O.B. n'était pas isolée : pour d'autres motifs, la quasi totalité de la classe politique bourgeoise ne souhaitait pas non plus reprendre le Congo, perçu alors comme une mauvaise affaire. Léopold renonça à cette idée, et obtint du Parlement l'octroi d'un nouveau crédit: en guise de protestation, les députés socialistes quittèrent la séance, le 27 juillet 1895, plutôt que de participer au vote.

Celui qui était déjà, en tant que chef du groupe parlementaire socialiste, le "Patron" du P.O.B., Emile Vandervelde, était intervenu à la Chambre sur le problème congolais en 1895. Il le fit encore à de nombreuses reprises par la suite : profondément troublé par les souffrances endurées par les noirs, sincèrement soucieux d'y mettre un terme et d'améliorer leur sort, Vandervelde se posa fréquemment en pourfendeur sévère du colonialisme tel qu'il était pratiqué au Congo. Que ce soit à la tribune du Parlement (en 1900, 1903, 1905, 1906, 1908...), dans la presse du Parti ou les brochures de la collection "Germinal", il ne cessa de dénoncer selon le titre d'une de celles-ci *Les crimes de la colonisation capitaliste* (1906). "L'État léopoldien, écrivait-il, apparaît comme l'expression la plus violente, la plus cyniquement audacieuse des abus et des atrocités de la colonisation

capitaliste" *(Le Martyre des Congolais,* 1907). Le Souverain du Congo s'était déclaré propriétaire de tout le pays et avait imposé aux noirs l'impôt en travail pour l'Etat ou pour les grandes compagnies auxquelles il déléguait ses pouvoirs; comme les noirs résistaient, c'est par la contrainte qu'on les forçait à travailler. "Au point de vue de l'humanité, cette politique fut sans excuse" estimera plus tard Vandervelde *(La Belgique et le Congo,* 1911). "Elle coûta la vie à des milliers d'êtres humains. Elle aggrava, pour autant que ce fût possible, les souffrances de populations qui, depuis quatre siècles, semblaient avoir souffert tout ce que les hommes peuvent souffrir."

Le discours humanitaire de Vandervelde visait à sensibiliser tant les membres du Parti Ouvrier que le reste de l'opinion publique belge: le leader socialiste déplorait en effet l'indifférence du prolétariat pour la question congolaise, et voulait lui épargner "la honte de n'être pour rien, ou presque rien" dans l'oeuvre de libération des noirs du Congo. De fait, c'est surtout à l'étranger, en Angleterre particulièrement, qu'une campagne anticongolaise se développa, de manière croissante, à partir du début du XXe siècle. Sous la pression internationale, Léopold II dut se résoudre à céder le Congo à la Belgique - alors qu'il s'y était refusé en 1901, date prévue pour la reprise dans la convention conclue en 1890. Le Parlement créa donc à la fin de l'année 1906 une Commission pour examiner un projet de "Charte coloniale" dont l'ébauche datait de 1901. Le P.O.B. institua au même moment en son sein un groupe d'études sur la question coloniale, dont la première réunion eut lieu en décembre 1906.

Le groupe d'études élabora quatre rapports qui furent transmis au congrès socialiste international de Stuttgart d'août 1907 après avoir été soumis à un congrès extraordinaire du P.O.B., le 30 juin 1907. Celui-ci approuva les conclusions du rapport d'Hector Denis sur le principe de la colonisation en adoptant une résolution réprouvant cette dernière. Dans son texte sur la législation coloniale, Léon Furnémont fustigeait le projet de charte coloniale telle qu'elle était envisagée par le gouvernement catholique: le congrès fut encore unanime pour suivre le rapporteur et mandater les élus socialistes afin qu'ils s'efforcent d'amender le projet et lui faire consacrer, entre autres, "l'amélioration du sort des indigènes et leur participation dans une mesure à déterminer à l'administration de la colonie". En revanche, l'assemblée du Parti Ouvrier n'adopta pas les vues exposées par Vandervelde sur ce que devrait être l'attitude des socialistes belges à l'égard de la reprise du Congo. Vandervelde penchait en effet en faveur de cette solution. Le congrès adopta au contraire un ordre du jour déclarant "que les mandataires socialistes, en ne votant pas contre le projet d'annexion du Congo, iraient à l'encontre des principes affirmés en maintes circonstances"; le congrès chargea le Conseil général de lancer dans le pays une campagne contre la reprise. Idéalement, le Parti Ouvrier aurait souhaité l'internationalisation du Congo, préconisée dans le rapport de Henri Lafontaine.

Comme cela avait été décidé, le P.O.B. entreprit une opération de propagande sur la question congolaise; la presse socialiste y accorda plus d'attention que par le passé; lors de la campagne électorale pour les législatives de mai 1908, le Parti fit même du Congo un de ses thèmes principaux et il parvint assurément à intéresser l'opinion davantage qu'auparavant à la (future) colonie dont, pour sa part, il ne voulait pas. Il faut toutefois noter, à la suite de Maxime Steinberg, que l'opposition des socialistes au colonialisme, si elle n'était pas absente dans cette propagande, était cependant moins exprimée que leur appréhension devant les conséquences de la politique coloniale, dont la réalisation, vu son coût, risquait de retarder encore celle des réformes sociales. L'argument était de nature à porter, sur une partie au moins de l'électorat, plus que la seule affirmation d'une position de principe anticolonialiste. Cette dernière semblait certes bien réelle, puisque le Parti tout entier faisait campagne en ce sens, mais l'unité de vue n'était qu'apparente sur cette question.

En fait, le Parti Ouvrier était profondément divisé au niveau de ses dirigeants. Certes, mis à part quelques-uns, peu nombreux, qui étaient favorables à la colonisation même en régime capitaliste, la très grande majorité des responsables du P.O.B. refusait la cession du Congo à la Belgique parce qu'elle estimait qu'en y souscrivant, les socialistes risquaient de devenir complices du colonialisme. Mais Vandervelde, comme cela a déjà été signalé, ne partageait pas cet avis. Quasi seul, mais avec tout le poids moral qui était le sien, il défendait la reprise du Congo comme étant "la moins mauvaise des solutions". Il estimait l'internationalisation, comme d'ailleurs

l'abandon pur et simple, impossibles; repris par la Belgique, le Congo serait enfin soumis au contrôle parlementaire, le sort des indigènes ne pourrait qu'en être amélioré, le travail forcé serait prohibé, d'autres réformes pourraient être introduites progressivement. Persuadé du caractère inévitable de la colonisation, Vandervelde s'inscrivait dans la logique d'un combat de douze années en faveur des noirs lorsqu'il se montrait partisan de la reprise du Congo.

Le principal dirigeant du P.O.B. était à ce point isolé dans la question coloniale - dans laquelle il s'était engagé de toutes ses forces - qu'il préféra ne pas prendre part à l'ultime débat parlementaire consacré à celle-ci et au vote sur la reprise. Il partit effectuer un voyage de plusieurs semaines, précisément au Congo. A la Chambre, le 20 août 1908, les députés socialistes votèrent donc en bloc contre la reprise. C'est Jules Destrée qui, à la tribune, avait résumé les griefs du Parti Ouvrier et annoncé son attitude future : "Après avoir nettement répudié toute solidarité avec les bourreaux, après avoir fait l'effort désespéré que nous avons fait pour empêcher la Belgique d'entrer dans la politique coloniale, si vous nous imposez l'annexion, nous ne garderons pas vis-à-vis du fait colonial une attitude négative (...) Mais nous serons à vos côtés, comme des surveillants, nous vous suivrons pas à pas pour réclamer des réformes, pour lutter contre le pouvoir personnel, pour arrêter les cupidités financières, pour protéger les indigènes. Nous ferons pour le fait colonial ce que nous avons fait pour le fait capitaliste. Nous en dénoncerons le vice essentiel et chercherons les palliatifs immédiats."

Jean Stengers a estimé à propos de ce discours - et la même observation peut alors être faite pour la série d'articles anticolonialistes que signa dans *Le Peuple,* en décembre 1908, son directeur Louis De Brouckère - que Destrée, "sans qu'il s'en doute, représentait déjà le passé" lorsqu'il s'opposait purement et simplement à toute colonisation. Vandervelde au contraire, bien qu'incompris à ce moment par ses coreligionnaires, annonçait en fait le socialisme de 1920: dans sa propagande électorale, le P.O.B. évoqua alors "notre belle colonie du Congo". Dès les premières années de l'entre-deux-guerres, le Parti Ouvrier s'était en effet rallié aux vues de son "Patron" sur la question coloniale.

C'est Joseph Wauters qui écrit en 1924 : "Nous avons, dans le passé, critiqué avec âpreté certaines méthodes de colonisation, mais il faudrait être aveugle pour ne pas savoir considérer avec quel génie, pressentant l'avenir, Léopold II sut s'acharner à faire nôtre cet immense Empire colonial et il me paraît bien que le Socialisme, après lui, y apporte son influence civilisatrice désintéressée." Que l'ancien ministre du Travail salue ainsi, dans une publication du Parti Ouvrier, l'oeuvre coloniale accomplie par la Belgique, témoigne de l'évolution des esprits, dans les rangs socialistes, depuis la campagne anticongolaise de 1908 et les paroles enflammées de Destrée contre la colonisation. Tout comme leurs divergences du début du siècle sur la question coloniale, cette évolution ne fut pas propre aux socialistes *belges;* dans des partis voisins également, les mêmes problèmes se posèrent et le même "réalisme" l'emporta à terme. Mais si le Parti Ouvrier a finalement accepté le fait colonial, il n'a pas manqué de rechercher des solutions socialistes positives dans ce domaine comme ailleurs.

Dès décembre 1908, l'annexion étant votée, un congrès extraordinaire avait fixé les tâches pour l'avenir: dénoncer les abus, signaler les dangers, défendre les indigènes comme les travailleurs blancs, exiger des réformes pour améliorer leur sort, enfin, "aider à tout ce qui peut augmenter l'autonomie (des populations congolaises) et préparer leur retour à l'indépendance". En 1911, dans un livre important sur *La Belgique et le Congo,* Vandervelde - dont la compétence en la matière était certaine - indiquait quelles devaient être selon lui les lignes de force d'une "politique indigène socialiste", visant non à exploiter l'indigène mais à le rendre libre, une politique faisant, suivant la formule du congrès de Stuttgart, "son éducation pour l'indépendance", en vue de substituer à long terme aux rapports entre colonisateurs et colonisés des rapports d'échange entre peuples égaux en droits. Il convenait notamment, estimait-il, de mettre un terme à l'exploitation en régie du territoire congolais, et y substituer la liberté du commerce: il s'agissait par là de défendre les droits des indigènes sur leur sol et les produits naturels de celui-ci. Il fallait bien évidemment abolir de façon radicale le travail forcé. Dans le cadre d'une volonté de promouvoir l'ascension graduelle à l'indépendance, les coutumes et institutions des indigènes ne devaient pas être menacées au profit de normes européennes imposées par la force. Accroître

l'assistance médicale, organiser un enseignement primaire, normal et professionnel *public* de manière sérieuse et systématique, faire participer les indigènes à l'administration : c'étaient là quelques autres thèses essentielles du leader socialiste quant aux réformes à introduire dans l'administration du Congo.

La réalité était bien éloignée de ce que souhaitait Vandervelde. Le Ministère des Colonies continua à administrer le Congo comme l'était l'ancien Etat léopoldien, par quelques fonctionnaires et hommes d'affaires, sans contrôle suffisant du Parlement. Les abus se poursuivirent. À la fin des années 20, la persistance du travail forcé par exemple, sous une forme à peine déguisée, suscita une importante vague de protestation, à laquelle prit part le P.O.B. Les délégués belges au congrès de l'Internationale socialiste qui devait se tenir du 5 au 11 août 1928 à Bruxelles demandèrent que la question coloniale soit portée à l'ordre du jour: comment empêcher l'extension des maux du capitalisme dans les colonies ?

Le congrès socialiste international adopta à l'unanimité une longue résolution dont l'importance était indéniable puisqu'elle recommandait, entre autre chose, aux partis affiliés d'appuyer les mouvements d'indépendance des peuples opprimés. Elle rappelait l'opposition de principe du socialisme au système colonial et réclamait, pour les peuples colonisés n'ayant pas encore atteint "la condition d'une civilisation moderne indépendante", une protection efficace contre l'oppression et l'exploitation, une éducation systématique dirigée vers la préparation de cette indépendance, une augmentation de leur autonomie administrative allant progressivement jusqu'à l'autonomie complète. Le congrès émit aussi une série de seize revendications qui répondaient plus précisément aux soucis immédiats des socialistes belges à propos du Congo : elles portaient sur la protection de la propriété foncière indigène, la limitation des impôts, l'abolition du travail forcé, l'établissement de contrats de travail dans des formes déterminées, l'exploitation des ressources naturelles en services publics au seul bénéfice du développement du pays lui-même, la création de banques de crédit agricole, de coopératives de vente et de consommation, l'organisation de la scolarité par l'Etat, etc.

Les idées émises en 1928 par l'Internationale socialiste allaient servir de ligne directrice pour la Commission coloniale que le P.O.B. réunit, au début des années 30, après le retour du Congo d'Edouard Anseele junior et sous la direction de celui-ci ; Max Buset, Henri Deraedt, Alfred Marzorati et l'ingénieur Iten notamment participèrent aux travaux de cette Commission. Elle élabora le premier *Programme colonial du P.O.B.,* qui fut présenté à un Conseil général le 6 octobre 1937 et soumis pour approbation au 56e congrès du Parti, trois jours plus tard. En commentant ce programme, Edouard Anseele devait souligner qu'il visait à remédier à un certain nombre de lacunes dans la politique coloniale menée jusqu'alors: rien n'avait été fait pour améliorer le niveau de vie des autochtones, on continuait à distribuer des terres sans considération pour les droits de ces derniers, le travail forcé camouflé persistait, la préparation des noirs à l'autonomie était complètement négligée. La Commission s'étendait sur l'importance d'un véritable contrôle démocratique de l'administration de la colonie, qui pouvait être obtenu par une réorganisation du Conseil colonial et un meilleur usage par le Parlement de ses prérogatives en la matière.

Comme Vandervelde un quart de siècle auparavant, mais en d'autres termes, le Parti Ouvrier affirmait dans son *Programme* de 1937 que l'objectif principal de la politique coloniale devait être de préparer progressivement les populations indigènes à la gestion autonome de leurs intérêts politiques, économiques et sociaux. Dans cette optique, il préconisait notamment l'organisation d'un enseignement officiel (et donc une révision fondamentale de la politique scolaire appliquée au Congo depuis toujours), le développement de la législation sociale et du droit du travail, l'organisation de la liberté syndicale, la création à tous les échelons de Conseils consultatifs comprenant Belges et Congolais - première étape dans la voie de l'association des noirs à la gestion. Adaptant à l'économie coloniale les principes directeurs du Plan du Travail, le programme proposait l'instauration d'un régime d'économie mixte comprenant un secteur nationalisé englobant le crédit et les grandes industries déjà monopolisées en fait.

L'adoption d'un programme socialiste pour le Congo, trente ans après l'annexion de celui-ci, ne peut masquer - et ce long délai en témoigne - une réalité que beaucoup admettront plus tard: pendant des décennies, la plupart des socialistes ne s'intéressèrent pas aux questions congolaises, sous prétexte qu'elles ne concernaient que les milieux capitalistes; "c'est ce qui explique qu'effectivement le Congo soit resté trop longtemps la chasse gardée de l'Eglise et des milieux financiers" écrira Henri Vloeberghs dans *Socialisme* en 1956, en rappelant comme un fait significatif qu'après la présentation du travail de la Commission coloniale par son rapporteur, au Conseil général d'octobre 1937, "plus personne n'intervint dans le débat et ce Conseil sombra dans la plus parfaite indifférence". Cela n'enlève rien, certes, à la qualité des positions de principe du programme colonial adopté par le P.O.B., mais en relativise l'impact dans les milieux socialistes. 1937, ne l'oublions pas, c'était avant tout la crise économique larvée, la menace fasciste à combattre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la guerre d'Espagne, le rexisme ... Dans pareil contexte, à une époque où les problèmes de l'Afrique étaient tout sauf omniprésents, on peut comprendre, sans l'excuser, que peu s'en soient préoccupés quand tant de fronts déjà accaparaient les démocrates.

A cet égard, la situation dans les milieux socialistes évolua au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Quelques années après celle-ci, devant l'ampleur et le succès des mouvements nationaux de libération d'abord en Asie puis en Afrique, il était clair que l'on assistait à la fin de l'ère coloniale. L'article 73 de la Charte de San Francisco, que la Belgique avait ratifiée en 1945, s'inspirait de la pensée socialiste quand il définissait les obligations des Etats ayant la responsabilité de colonies : ils avaient pour mission d'assurer le progrès politique, économique et social des populations indigènes ainsi que le développement de leur instruction, de développer leur capacité de s'administrer elles-mêmes, de les aider dans le développement de leurs libres institutions politiques. Ces principes d'action désormais consacrés par les Nations- Unies, les socialistes belges les avaient déjà faits leurs, on l'a vu, en 1937, mais sans agir. Ils les réaffirmèrent à plusieurs reprises dans les années 50, en même temps qu'ils s'efforcèrent d'être davantage présents sur le terrain colonial. L'intérêt croissant du socialisme pour le Congo et les problèmes de la décolonisation perce alors ne fût-ce qu'au travers du grand nombre d'articles qui seront consacrés à ces questions dans les *Cahiers socialistes* puis (à partir de 1954) dans *Socialisme* - dont le contenu tranche, à cet égard, sur celui des revues doctrinales du P.O.B. avant la guerre.

Les 21 et 22 novembre 1953 à Huizingen, c'est aussi au problème congolais que furent consacrées les premières "Journées socialistes" organisées par la Fondation Louis de Brouckère - avec la collaboration pour la circonstance de la Commission coloniale du P.S.B. réorganisée après la guerre sous la direction d'Achille Van Acker. L'objet de ce week-end d'études, qui rassemblait cent vingt participants sous la présidence de Camille Huysmans et de Georges Housiaux, était de confronter les travaux de certains membres de la Commission coloniale (et approuvés par celle-ci) avec les opinions des membres du Parti, en vue de la réactualisation de la position socialiste sur le Congo. Cinq rapports furent longuement discutés, portant sur l'enseignement (J. Ghislain), l'évolution sociale (F. Waleffe), l'évolution économique (F. Peigneux et P.E. Joret), l'évolution politique (M. Fayat) et enfin la question du peuplement européen (A. Marzorati). Cette dernière surtout fit problème: il apparut que des membres influents du P.S.B., minoritaires il est vrai, n'étaient pas opposés à une politique de peuplement blanc dans la colonie, dont le rapporteur dénonçait pour sa part les dangers potentiels. Au terme des débats, l'assemblée adopta une série de conclusions générales s'inscrivant dans le respect des principes affirmés de longue date. Elle soulignait particulièrement trois aspects: la nécessité d'améliorer l'économie et le niveau de vie des indigènes, le besoin de développer la participation des Congolais à leur propre administration en commençant par la réforme démocratique des institutions locales, enfin et surtout "le devoir *primordial* de l'État d'assurer l'enseignement et l'éducation des masses indigènes *à tous les degrés"*. Quelques mois plus tard, la déclaration gouvernementale du cabinet socialiste - libéral présidé par Van Acker contiendra la promesse précise d'un effort particulier pour développer l'enseignement officiel au Congo – une promesse tardive mais qui sera tenue.

L'assemblée d'Huizingen avait envoyé l'ensemble des travaux à la Commission coloniale du Parti, afin qu'elle formule des propositions politiques pratiques au Conseil général du P.S.B. En décembre 1955, la Commission

fut chargée de préparer un congrès extraordinaire consacré au problème colonial. Celui-ci eut lieu les 30 juin et 1er juillet 1956 et adopta un nouveau *Programme pour le Congo et le Rwanda-Burundi,* qui fit grand bruit. Ce texte d'une soixantaine de pages abordait tous les problèmes susceptibles d'être évoqués, en proposant pour chacun d'eux des solutions techniques précises. Il réaffirmait le principe majeur de la politique socialiste en matière coloniale, quasi dans les mêmes termes qu'en 1937 : la présence belge ne peut avoir d'autre but que d'aider les Congolais à établir un régime démocratique en vue de parvenir à la gestion autonome de leurs intérêts. Où le document innovait surtout, c'est lorsqu'il fixait des délais précis pour l'initiation des indigènes à la démocratie - et cet aspect suscita les protestations des milieux intéressés à freiner l'évolution du Congo et que satisfaisaient des formules vagues pouvant servir de prétexte à l'immobilisme. Le programme préconisait la constitution de représentations électives sur le plan local, élues au suffrage universel, dans un délai de trois ans dans les agglomérations urbaines et dans un délai de cinq ans dans tout le pays. Après la généralisation de la représentation élective, interviendrait le second stade de l'évolution, l'octroi de la compétence législative à un pouvoir congolais. Le troisième stade serait celui de l'autonomie.

Le programme socialiste était, somme toute, plutôt modéré. Le mot *indépendance* n'y figurait même pas. Pourtant, les milieux conservateurs et coloniaux se dressèrent contre le principe de l'évolution politique, accusant le P.S.B. de vouloir introduire les querelles politiques au Congo. Les mêmes milieux voyaient d'un tout aussi mauvais oeil les efforts entrepris par la F.G.T.B., depuis 1951 (elle avait alors succédé dans la colonie à la Confédération Générale des Syndicats - née durant la guerre), pour implanter au Congo le syndicalisme socialiste - avec un certain succès. Ces réactions négatives, hostiles même, de la droite aux propositions et aux réalisations socialistes au Congo témoignent de l'aveuglement et de l'entêtement de sa politique coloniale, une politique dont, toujours, elle porta directement la responsabilité puisque jamais un socialiste n'occupa le Ministère des Colonies. Près d'un demi-siècle après la reprise du Congo par la Belgique, la même "trinité coloniale" - grandes sociétés, administrations, Eglise - appliquait encore en Afrique une politique paternaliste reposant sur la conviction qu'il était possible sinon d'arrêter en tout cas de freiner fortement l'évolution sociale et politique des Congolais afin de prolonger leur sujétion. Rien n'était fait pour préparer les indigènes à l'indépendance, et cette inconscience se manifestait surtout dans le domaine de l'enseignement, dont l'Église assumait quasi seule la responsabilité: il excluait toute formation d'une élite.

Durant la législature 1954-1958, le gouvernement à direction socialiste, tout en s'efforçant de créer un enseignement public généralisé, prit une série de mesures visant à supprimer la discrimination raciale dans tous les domaines, à démocratiser les institutions, à étendre la responsabilité des indigènes dans la gestion: plusieurs décrets importants furent adoptés en 1957. Des élections se déroulèrent au Congo en décembre de la même année; le premier stade préconisé par le programme colonial du P.S.B. était ainsi partiellement atteint. Mais ces réformes venaient trop tard, et ne représentaient que peu de choses en regard de la situation générale de la colonie. En fait, il était vain d'espérer arrêter le progrès des courants de libération du Tiers Monde qui, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et plus encore depuis la Conférence de Bandoeng de 1955, emportaient l'adhésion de tous les peuples colonisés. C'est le 4 janvier 1959, jour d'émeutes sanglantes à Léopoldville, que même les milieux colonialistes durent admettre que le Congo, pas plus que ses voisins, n'échapperait au processus de décolonisation.

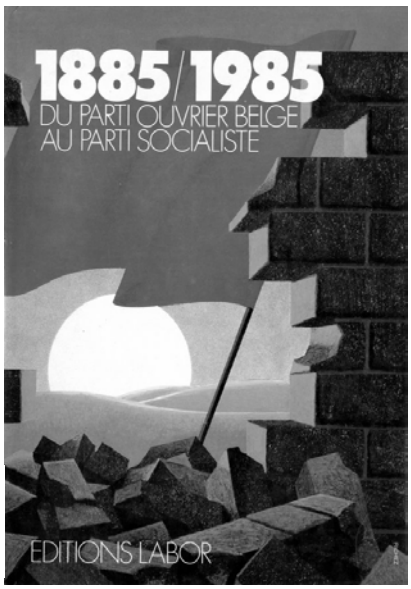
En 1955, le professeur Van Bilsen avait été considéré par beaucoup comme un illuminé, et par certains comme un traître, pour avoir préconisé un plan d'émancipation de ... 30 ans. Le 13 janvier 1959, suite au coup de tonnerre du 4, le gouvernement promettait l'indépendance au Congo et un an et demi plus tard, celle-ci était effective! On sait dans quelles conditions déplorables d'impréparation et d'improvisation : ce n'est pas le lieu de retracer ici tous les événements qui conduisirent au 30 juin '60, ni les troubles graves qui suivirent. Tout au long de cette période, les socialistes siégeant dans l'opposition eurent beau jeu de dénoncer les nombreuses erreurs commises par le cabinet Eyskens, et leurs conséquences tant pour la Belgique que pour le Congo. Mais tout en stigmatisant cette "accumulation remarquable de décisions malheureuses" dans le chef de l'équipe sociale-chrétienne-libérale, le P.S.B. prit aussi une part active dans le processus d'indépendance, qui répondait à ses

objectifs: c'est sous sa pression que la Table Ronde décisive, réunissant leaders congolais et hommes politiques belges de tous horizons, s'ouvrit en janvier 1960.

Après l'accession du Congo à l'indépendance, les socialistes belges seront "débarrassés" de la délicate question coloniale. Mais ils resteront confrontés, comme l'ensemble du mouvement socialiste d'ailleurs, aux graves problèmes du Tiers Monde en général.

Orientation bibliographique

Pour la période antérieure à 1914, on lira le travail de J. Stengers, *Belgique et Congo : l'élaboration de la Charte coloniale,* Bruxelles, 1963, M. Steinberg, *La crise congolaise dans le P.O.B. (1907-1908)* in *La IIe Internationale et l'Orient,* Paris, 1967, pp. 105-135, le mémoire de S. KAHUNGU, *L'attitude des socialistes belges à l'égard de la colonisation au Congo belge de 1908 à 1914,* Bruxelles, 1979. Pour l'entre-deux-guerres, on retournera à J. Wauters, *Le Congo au travail* (1924), A. Wauters, *La Belgique au Congo,* 1929, E. Vandervelde, *L'Afrique équatoriale française et le Congo belge* in *L'Avenir social,* octobre 1930. *Le Programme colonial du P.O.B.* de 1937, *Les Rapports des Journées d'Huizingen* et le *Programme pour le Congo* ont été publiés en brochures. On lira aussi A. Doucy et P. Feldheim, *Le syndicalisme au Congo belge* in *Coopération,* 1955 et *Le Courrier* du C.R.I.S.P. du 22 mai 1959. Parmi les nombreux article parus dans *Socialisme* entre 1954 et 1960, on retiendra H. Vloeberghs, *Propos sur le Congrès colonial du P.S.B.* (septembre 1956) et R. Evalenko, *Le drame congolais* (septembre 1960) ainsi que le recueil *Congo – Positions socialistes, 1885-1960,* publié par l'Institut Vandervelde.



*Couverture de l'ouvrage **Du POB au PS**, par Jacques Richez (1918-1994)*



« On n'a pas le droit d'en faire des chômeurs »
avait écrit Messiaen au dos de ce Polaroïd, en reprenant le slogan d'une affiche du PS de 1984,
alors que nous étions toujours tous deux sous statut précaire cette année-là
(ici à la Bibliothèque de l'IEV)

6

*Le numéro spécial du **Peuple** du 1er mai 1985, consacré au centenaire du POB, contenait notamment une série d'articles rétrospectifs par arrondissement. Ayant été l'auteur, au même moment, de la monographie historique consacrée aux Fédérations socialistes des arrondissements de Thuin et de Soignies (en ce compris donc la région minière du Centre), j'apportai ma pierre à ce numéro via ce résumé des débuts du socialisme dans la partie sud de l'arrondissement de Thuin.*

LES DEBUTS DU SOCIALISME EN THUDINIE

Etrangement découpé et très allongé, l'arrondissement de Thuin va du nord au sud en quelque 70 kilomètres de longueur, du cœur du bassin minier du Centre aux confins des Ardennes françaises. De l'est à l'ouest, il est traversé dans sa plus grande largeur par la Sambre. Au lendemain de la première guerre mondiale, l'arrondissement comptait 84 communes groupées en cinq cantons. Les trois quarts des 135.000 habitants se trouvaient dans le nord de l'arrondissement, ainsi que les industries charbonnières et métallurgiques; nettement moins peuplés, les trois cantons du sud étaient une zone essentiellement agricole. Le mouvement ouvrier fut évidemment précoce dans les communes du nord, proches du « cœur » du Centre, de La Louvière. Très tôt, des groupes de Haine-St-Pierre, Morlanwelz, Carnières, Anderlues participèrent aux Congrès annuel du POB. De nombreuses pages ont été écrites sur l'histoire du « Progrès » et en général sur le mouvement ouvrier socialiste dans le Centre. On rappellera plutôt ici les débuts, moins connus, du socialisme dans les régions de Binche, Thuin, Merbes-le-Château, Rance, Chimay… du moins quelques traits et lignes de force des premières organisations ouvrières socialistes dans cette région.

DANS LE NORD DE L'ARRONDISSEMENT

Ce n'est, semble-t-il, qu'à la fin du XIXe siècle que naissent les premiers groupes socialistes dans la région. Jusqu'aux premières élections au suffrage universel (corrigé par le vote plural), il n'est d'ailleurs pas question au sein du jeune POB d'une Fédération thudinienne: les quelques groupes de l'arrondissement font partie de la Fédération du Centre. La Fédération de Thuin, comme celle de Soignies, ne sera constituée qu'en 1893, en vue des élections législatives d'octobre 1894. Elle n'aura pas de permanent avant 1920.

Dès 1895 au moins, il existait une mutuelle et une Ligue socialistes à Binche. Longtemps pourtant, la ville resta très réticente à la propagande socialiste, particulièrement ardue alors. La coopérative "En Avant" qui y fut créée (par Louis Rombeaux et Elie Hainaut notamment) en 1904 eut une existence pleine d'angoisses au moins jusqu'en 1914 : faute de clients, le magasin n'était ouvert que le samedi soir et le café de la Maison du Peuple restait désert, les ouvriers n'osant s'y rendre. Si la situation s'améliora à cet égard après la guerre ("En Avant" eut 600 membres en 1924, elle ouvrit des Maisons du Peuple à Ressaix et à Solre-sur-Sambre, et une autre société fut créée en 1920 pour exploiter une boucherie coopérative), il restait cependant beaucoup à faire au point de vue de l'action politique et syndicale. Binche était entourée d'une multitude de communes où, selon *L'Eclaireur Socialiste*, la propagande était quasi nulle. Dans les charbonnages de Ressaix et Péronnes, la

Concentration syndicale ne vit le jour qu'en 1912, à l'occasion d'un important conflit (conduit notamment par Louis Artoos, Ballas, Caufriez et Guéritte) : auparavant, l'activité socialiste y était sévèrement réprimée.

Le siège de la Fédération d'arrondissement fut longtemps dans les locaux du "Progrès" à Jolimont et non au chef-lieu d'arrondissement où le socialisme était très faible. Une mutuelle ("Les Sans Crainte") avait été fondée à Thuin en 1907, ainsi qu'une boulangerie coopérative, "L'Avenir". Mais au lendemain de la guerre, Thuin restait nettement en arrière à plusieurs égards : il n'y avait en 1923, pour 6.000 habitants, que 94 mutuellistes socialistes (1,5 % de la population, contre 11 % à Biercée et 17 % à La Buissière par exemple) et 148 coopérateurs (2,4 % contre 10 à Biercée et 14 à La Buissière), enfin un seul conseiller communal socialiste (sur onze élus). Non loin de là par contre, à la Buissière, la Mutuelle créée en 1909 comptait 217 membres en 1922 pour 1263 habitants; une Jeune Garde Socialiste était active depuis 1896 et, aux élections de 1921, le POB avait emporté cinq des neuf sièges de conseillers. Mais la commune la plus « rouge » du canton de Thuin était Lobbes - où les pionniers (dont le futur bourgmestre Louis Bernard) avaient fondé une Ligue ouvrière dès la fin du XIX siècle, une mutuelle dès 1901 ("L'Alliance Socialiste"), une coopérative en 1911 ("La Classe Ouvrière"), enfin après la guerre une section de Femmes Prévoyantes et un syndicat de métallurgistes.

D'ERQUELINNES A L'ESCAILLIERE

A l'ouest de l'arrondissement, la Maison du Peuple d'Erquelinnes fut inaugurée en août 1926 pour commémorer le trentième anniversaire du socialisme dans la commune: une Ligue ouvrière (une des rares de l'arrondissement, avec celles de Lobbes, Solre-sur Sambre et Sivry notamment) y avait été fondée le 2 août 1896. Le 4 juin 1899, après une conférence d'Eugène Rousseau, Erquelinnes était dotée d'une mutualité socialiste, "Les Prévoyants de l'Avenir". Après la guerre, la commune avait une section de Femmes Prévoyantes et en 1924 un syndicat de métallurgistes. Jusqu'en 1914, les ouvriers travaillant dans les usines de Jeumont restèrent quasi complètement inorganisés. Une forte organisation syndicale (environ 4.500 membres) exista en 1921, mais les ouvriers la désertèrent ensuite. Lorsqu'en mars 1924, les ouvriers de Jeumont déclenchèrent un important mouvement de grève pour obtenir une hausse de salaire, il fallut faire appel à des militants de Charleroi qui reprochèrent aux grévistes leur inorganisation : il n'y avait plus que 2 à 300 syndiqués, et toutes les sections d'usine impliquées dans le mouvement présentaient des revendications différentes ! Il semble que la situation s'améliora, à cet égard, après ce conflit.

Dans le canton de Beaumont-Rance, une Fédération cantonale fut créée en 1901. Elle parvint vingt ans plus tard à faire élire un de ses fondateurs et dirigeants au Conseil provincial: Joseph Chardon, qui devint Député permanent. La plus forte proportion de socialistes se trouvait à Boussu-lez-Walcourt, commune dotée d'une importante coopérative, d'une Maison du Peuple, d'un Cercle dramatique, d'une mutuelle, etc. De nombreux groupes existaient également à Rance, la capitale du marbre, notamment un syndicat d'ouvriers marbriers dès 1901 et la mutualité "La Fraternité" fondée en 1911. C'est également en 1901 que fut créée la Ligue Ouvrière de Sivry, et en 1911 la mutualité socialiste de cette commune. A Rance, Sivry, Froidchapelle, les socialistes luttèrent seuls aux élections communales de 1921; partout ailleurs dans le canton, le POB faisait alliance avec les libéraux. Plus au sud encore, dans le canton de Chimay, la tâche des militants du POB fut particulièrement difficile encore au lendemain de la guerre. Ainsi à Momignies, mise à part l'existence d'un syndicat d'ouvriers du verre, tout restait à créer en 1923; même situation à l'Escaillière, où la section mutuelliste "La Prolétarienne" créée en juillet 1911 regroupait cependant une quarantaine d'hommes et de femmes en 1924 (sur 360 habitants). Des mutuelles avaient également été fondées, au milieu des années '20, elles étaient encore souvent les seuls groupes existants.

UNE SITUATION ASSEZ PARTICULIERE

Excepté la Fédération politique, dont le rayon d'action correspondait à l'arrondissement, les grandes organisations mutuellistes, syndicales et coopératrices rayonnant sur la Thudinie avaient toutes leurs sièges en dehors de celle-ci et leur rayon d'action était plus vaste. Il exista longtemps certes, une Fédération mutuelliste de Thuin-Sud, mais elle fut englobée en juillet 1922 dans la Fédération du Centre, dont le siège était à La Hestre : 109 sections de l'arrondissement en dépendaient. Au point de vue syndical, 13 sections de mineurs faisaient partie de la Fédération du Centre et de même 10 sections de métallurgistes; d'autres sections de métallos (celles situées entre Erquelinnes et Thuin) dépendaient de la Fédération du Bassin de Charleroi. Quant aux coopératives, elles étaient alimentées soit par le "Progrès" de Jolimont (nord de l'arrondissement) ou l'Union des Coopératives de La Louvière (idem), soit par les Magasins Généraux de Dinant-Philippeville (tout le sud de la Thudinie).

Les mutualités formaient alors l'épine dorsale du mouvement socialiste en Thudinie: dans bien des communes, elles faisaient fonction de Ligues ouvrières ou d'Unions communales. Au total (avec trois mutuelles dépendant de Charleroi et les sections autonomes de Rance et Sivry), elles groupaient en 1911 près de 3.600 membres, le double en 1923. Les syndiqués n'étaient que 1.216 à la veille de 1914, mais près de 6.000 dix ans plus tard - dont 2.326 mineurs (à Anderlues, Carnières, Haine-Saint-Pierre, Leval-Trahegnies, Mont-Sainte-Aldegonde, Morlanwelz et Ressaix surtout) et 2.446 métallurgistes (principalement à Haine-Saint-Pierre, Morlanwelz et Carnières). Le syndicat des marbriers de Rance comptait 169 affiliés en 1924, celui de La Buissière 248. Enfin, si les coopérateurs étaient 1.936 en 1913, cinq ans après la fin du conflit mondial le "Progrès" comptait quelque 10.000 membres dans l'arrondissement, l'Union des Coopératives y possédait 13 magasins et les Magasins Généraux avaient 4.000 membres en Thudinie. En outre, plusieurs coopératives autonomes opéraient exclusivement dans l'arrondissement (les deux sociétés de Binche, celles de Lobbes, Sars-la-Buissière, Anderlues, Baileux et Villers-la-Tour).

La situation de la presse socialiste reflétait elle aussi les particularités de l'arrondissement. Sept ou huit communes du nord recevaient l'hebdomadaire *Le Clairon* avant 1914 (plus tard *Le Cri du Peuple*) édité par la Fédération de Soignies pour cet arrondissement et l'ensemble de la région du Centre. Comme quotidiens, le *Journal de Charleroi* était aussi lu que *Le Peuple* en Thudinie. Quant à l'hebdomadaire de la Fédération thudinienne, *L'Eclaireur Socialiste*, il servit également d'organe à la Fédération de Dinant-Philippeville jusqu'à la guerre. Ce journal avait été fondé (et dirigé pendant 18 ans ensuite) par Eugène Berloz en 1896 et tirait à 3000 exemplaires. Sa réapparition fut décidée en Congrès fédéral en 1922 et effective en septembre - sous la direction d'Yvon Tricot, devenu secrétaire permanent de la Fédération en 1920.

LES PREMIER MANDATAIRES

Le POB n'avait obtenu dans l'arrondissement que 23,8 % des voix aux législatives d'octobre 1894. Entre 1904 et 1914, il devait gagner 6.000 voix et passer de 29 à 33,5 %. Le grand bond en avant eut évidemment lieu en 1919, aux premières élections au suffrage universel pur et simple: les socialistes obtinrent plus de 48 % des voix - mais ce pourcentage décrut en 1921. Si le POB était puissant dans les cantons de Binche (36 % en 1904, 43 % en 1914 et 61 % en 1919) et de Merbes-leChateau (32 % en 1904, 37 % en 1914 et 50 % en 1919), ce n'était pas le cas dans la partie méridionale de la Thudinie soit les cantons de Thuin (1/4 des voix environ en 1914, 1/3 après la guerre), Beaumont (17 % avant 1914, 20 % environ en 1919) et Chimay (en moyenne 15 à 20 %). Des quatre conseillers provinciaux socialistes élus en 1921, un seul venait du sud de l'arrondissement (Chardon), les trois autres du canton de Binche. Avant 1914, Eugène Rousseau de Haine-Saint-Pierre avait été le seul représentant de la Thudinie au Conseil provincial.

Le POB n'avait des mandataires communaux que dans 13 communes avant la guerre : Anderlues, Carnières, Estinnes-au-Mont, Haine-Saint-Pierre, Ham-sur-Heure, Haulchin, Jamioulx, Leval-Trahegnies, Mont-Sainte-Aldegonde, Morlanwelz, Nalinnes, Rance et Seloigne; il participait au Collège échevinal dans quatre d'entre-elles (Anderlues, Carnières, Haine et Leval) mais il n'y avait (comme partout ailleurs) aucun bourgmestre socialiste. Après les élections communales de 1921, les socialistes possédaient 175 sièges de conseillers communaux (contre 64 avant guerre), dont les 2/3 dans les deux cantons nord. Ils eurent treize postes de bourgmestre, la plupart en dehors du nord de l'arrondissement: ainsi à Rouveroy, Bersillie-l'Abbaye, Fontaine-Valmont, Montignies-Saint-Chistophe, Lobbes, Biercée et, plus au sud encore, Robechies. En outre, de nombreux échevins socialistes furent élus dans d'autres communes. Ainsi à Erquelinnes, Maurice Métens et Augustin Vas. C'est aussi dans cette commune que fut élue au Conseil communal la seule femme de l'arrondissement, la socialiste Laure Lanthier- Chaffotte.

C'est la figure d'Eugène Berloz qui domina le socialisme en Thudinie jusqu'au début des années '30, depuis son élection comme député en janvier 1895 jusqu'à son retrait en 1932 (il mourut cinq ans plus tard). Instituteur à Morlanwelz dès 1890 (il était né à Huy en 1853), Berloz avait conduit la liste socialiste aux législatives d'octobre 1894 au cours desquelles le POB fut battu; mais grâce à l'action de nombreux militants de l'extérieur, Berloz obtint le siège de député en janvier suivant (en remplacement d'un libéral décédé). Il fut constamment réélu ensuite. Conseiller communal de Morlanwelz à partir de 1896 (sauf de 1903 à 1910), il fit fonction d'échevin en 1917 et fut nommé bourgmestre en 1921. Son successeur au Parlement en 1932, Max Buset, se fit rapidement connaître au sein du Parti Ouvrier par ses écrits, ses rapports et ses interventions aux Congrès, et acquit une place de premier plan qui lui fut confirmée en 1945 par son élection à la présidence du nouveau PSB.



Découverte avec ma collègue Linda Musin des premiers exemplaires du catalogue de l'exposition du centenaire

7

Outre la publication d'un volume de prestige (voir texte 4) et de onze monographies historiques par Fédération d'arrondissement (voir texte 6), le PS organisait en 1985 pour le centenaire du POB, à la Bibliothèque royale à Bruxelles, une vaste exposition rétrospective. Du côté francophone, Robert Flagothier et son épouse Linda Musin, Pierre De Spiegeleer et son épouse Arlette Musick, Messiaen et moi, tous sortis de l'ULg à peu d'années d'intervalle, constituaient la phalange chargée de concrétiser ce projet sous la direction vigilante de François Pirot en collaboration avec deux homologues flamands de l'AMSAB sous la houlette de Wauter Steenhaut. Dans le copieux catalogue de l'exposition (280 pages), je fus notamment chargé de mettre la dernière main à la version française des sept textes introductifs de ce produit bicommunautaire conçu à neuf têtes et en deux langues. Ci-dessous rassemblés, ils forment une synthèse rapide pour lecteur pressé. On me permettra de saluer au passage la mémoire de François Pirot, à qui je dois, et à lui seul, d'être entré à l'IEV en 1984 sans aucune « recommandation » et d'y être resté, moyennant une réorientation digne de la sienne, après 1985, comme conseiller de Guy Spitaels et de Robert Collignon principalement.

100 ANS DE SOCIALISME BELGE

LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

La présence de ressources naturelles déjà exploitées, l'existence d'un capitalisme commercial séculaire disposant de moyens financiers importants, l'abondance de main-d'oeuvre liée à l'accroissement de la population, la haute spécialisation d'une frange de l'artisanat et l'adoption rapide de nouvelles techniques en provenance d'Angleterre, conjugués aux principes d'une idéologie libérale conquérante et à l'attitude positive des différents gouvernants, apparaissent comme autant d'éléments déterminants dans le développement économique des régions qui formeront la Belgique de 1830.

La révolution industrielle belge, première du continent, après une période préparatoire de 1770 à 1798, connaît dans les années suivantes une phase de développement à partir des pôles moteurs constitués par l'industrie cotonnière à Gand, drapière à Verviers, métallurgique et verrière à Liège et Charleroi, charbonnière enfin dans les bassins liégeois, carolorégiens et borains. Après l'indépendance, l'industrie est progressivement dominée par la haute finance bruxelloise et, entre 1840 et 1847, passe à un stade de consolidation, point de départ d'une croissance continue jusqu'en 1873. Ce processus dont les acteurs sont Simonis et Biolley à Verviers, Cockerill, Orban et Lamarche à Liège, Degorge-Legrand dans le Borinage, suivis bientôt par les Gendebien et Puissant à Charleroi, les Warocqué à Mariemont, les Braconier et Nagelmackers à Liège ... , et auquel l'Etat a participé de façon déterminante en se lançant, dès 1834, dans la construction d'un réseau de chemin de fer, se caractérise par l'introduction massive du machinisme, l'utilisation grandissante de la force motrice, la mise en place d'industries mécanisées, le développement des moyens de communication et par conséquent des échanges commerciaux, mais aussi par la constitution d'importants groupes financiers tels la Société Générale ou la Banque de Belgique et la conversion des entreprises familiales en sociétés anonymes. La formation de ce capitalisme national entraîne une nouvelle structuration des classes sociales.

Au sommet de la hiérarchie les sphères dirigeantes, - composées à la fois de bourgeois, fabricants, banquiers, commerçants mais également de juristes, parlementaires, hommes de loi et de membres de l'ancienne noblesse s'adonnant aux affaires -, sont unies par des liens familiaux et des intérêts convergents et concentrent dans leurs mains le pouvoir économique, financier et politique. A la base, le prolétariat est en prise à une profonde mutation: alors qu'en 1846 on dénombre 300.000 ouvriers de fabrique, 20 ans plus tard on en recense un demi-million de plus. L'augmentation se produit dans les bassins wallons qui, en pleine expansion économique, absorbent la population excédentaire des villes et des campagnes, alors que la Flandre non-industrialisée stagne. À la concentration industrielle correspond la concentration démographique que la crise agricole de 1880-1895 viendra accentuer et qui continuera à se manifester jusqu'au début du XXe siècle. La mise au travail de cette main-d'oeuvre abondante, peu coûteuse et désarmée, se déroule dans des conditions de misère et d'oppression que révèlent les enquêtes de 1843 sur la condition ouvrière et de 1870 sur le travail des enfants, ainsi que les descriptions des contemporains.

L'industrialisation qui, durant la première moitié du XIXe siècle, n'a entraîné aucune résorption du paupérisme déjà existant, engendre en revanche l'aliénation croissante des travailleurs à la merci de l'arbitraire patronal et des vicissitudes de la vie économique périodiquement en crise comme c'est le cas pendant les années 1873-1895. Simples rouages, les ouvriers, parmi lesquels on compte une proportion non négligeable de femmes et d'enfants, connaissent une existence particulièrement pénible : journées de 12 à 14 heures de travail, salaires insuffisants, habitations surpeuplées, exiguës et dépourvues de toute commodité, alimentation pauvre et mal équilibrée ... Cette situation qui provoque l'extension de fléaux tels que la prostitution et l'alcoolisme et qui se traduit par une grande vulnérabilité aux maladies et des taux de mortalité élevés, ne retient pas l'attention des gouvernements bourgeois préoccupés par leurs seuls intérêts.

L'état d'infériorité sociale se double d'une infériorité politique et juridique: le droit de vote, basé sur le cens, n'est réservé qu'à une minorité, - 40.000 électeurs en 1830, 100.000 en 1848 sur 4 millions d'habitants -, partis catholique et libéral détiennent alternativement le monopole exclusif du pouvoir jusqu'en 1914, la législation interdisant les coalitions ne sera abrogée qu'en 1866 et le livret d'ouvrier obligatoire, sorte de "passeport" que le détenteur était tenu de présenter lorsqu'il souhaitait se faire embaucher, reste en vigueur jusqu'en 1883.

C'est de ce réseau serré de contraintes que l'ouvrier va tenter de s'affranchir. Après plusieurs tentatives infructueuses liées à la fois au manque de maturité d'un prolétariat maintenu volontairement dans l'ignorance, mais surtout à la capacité de réaction et à la cohésion d'un système capitaliste qui a su s'imposer tous azimuts, la classe ouvrière va progressivement s'organiser. La création des premiers syndicats à la fin des années 1850, de la section belge de l'Association Internationale des Travailleurs en 1865, des partis socialistes flamand et brabançon en 1877 et enfin du Parti Ouvrier Belge constituent les principaux jalons de cette émancipation.

RÉVOLTES ET ORGANISATION (1830-1894)

Durant la période 1830-47, il n'existe pas encore de résistance ouvrière massive et organisée pour combattre les injustices sociales et la structure antidémocratique du pouvoir. Les quelques mouvements coordonnés de protestation - que l'on peut appeler présocialistes - regroupent des travailleurs des secteurs de l'artisanat et sont dominés par des intellectuels issus de la classe moyenne. Ces premiers militants n'ont guère de contacts avec les masses ouvrières.

Au milieu du 19e siècle, la crise économique provoque une augmentation sensible des actes spontanés de résistance. Cependant, chaque action est réprimée par une bourgeoisie combative, à présent consciente de former une classe. Cet engrenage de résistance et de réaction endurcie va accélérer la prise de conscience ouvrière. Le prolétariat d'usine est le premier à rejoindre le mouvement. C'est dans ce milieu que se développent alors des organisations et des idéologies nouvelles.

Via ces groupes, l' "Association Internationale des Travailleurs" (fondée à Londres en 1864) pénètre en Belgique dès 1865. L'Internationale commence par organiser les masses ouvrières dans tout le pays et développer leur conscience de classe. Du point de vue tactique, l'AIT s'oppose aux grèves spontanées de résistance visant des améliorations immédiates; elle place toute son action dans la perspective d'une réforme radicale de la société, dans un esprit socialiste: on tentera de s'emparer du pouvoir, par la révolte et la grève, pour changer radicalement la structure de la propriété et du pouvoir lui-même. Les avis sont très partagés sur l'opportunité de cette tactique.

L'échec de la Commune de Paris (1871) apporte de l'eau au moulin de ceux qui condamnent la révolution violente et veulent arriver au socialisme par une réforme méthodique du régime existant. Mais pour fonder cette démocratie sociale, il faut d'abord organiser entièrement la classe ouvrière. De fortes organisations économiques, sociales et politiques devraient préparer celle-ci à la prise définitive du pouvoir. Outre la création d'un Parti ouvrier, cette stratégie réformiste a pour objectif majeur l'instauration du suffrage universel.

Peu à peu, après la quasi disparition de l'AIT, le camp social-démocrate renforce sa position dans le mouvement ouvrier (dans les villes, il s'appuie sur la très forte tradition syndicale de la petite industrie). En 1875, les diverses associations professionnelles encore existantes à Bruxelles y fondent la "Chambre de Travail". Lorsqu'un peu plus tard celle-ci s'occupe du problème du travail des femmes et des enfants, elle prend contact avec les groupes gantois et anversois pour organiser des meetings et lancer une pétition. Suite à ces contacts, un Congrès des Associations ouvrières se tient à Gand en avril 1877 ; il a à l'ordre du jour la formation d'une "Union Ouvrière Socialiste Belge". On y aboutit à un accord de principe, mais l'examen d'un programme et de statuts est reporté à une nouvelle réunion prévue à Bruxelles en juin 1877. Celle-ci échoue en raison du refus des délégués de Verviers et du Hainaut (restés fidèles aux conceptions révolutionnaires de l'Internationale) de se lancer dans l'action politique telle que proposée par les militants flamands et bruxellois.

Cet échec amène les socialistes flamands à fonder un "Parti Ouvrier Socialiste Flamand" (Anvers, 1877). Bruxelles suit quelques semaines après en créant le "Parti Socialiste Brabançon". Cette volonté d'organiser la classe ouvrière pour l'action politique aboutit en 1879 à la fusion des deux partis en un "Parti Socialiste Belge" (P.S.B.), censé devenir l'expression politique de tous les travailleurs. Mais bon nombre d'associations ouvrières refuseront de s'affilier au P.S.B., ayant même plutôt tendance à naviguer dans les eaux du progressisme libéral, et les groupes wallons subsistants restent pour la plupart, pour d'autres motifs, à l'écart du P.S.B.

Afin d'élargir ses organisations, le mouvement ouvrier accueille de nombreux bourgeois progressistes et radicaux. Mais surtout, il entreprend, à l'initiative de militants bruxellois, une série de nouvelles tentatives pour aboutir à la constitution d'un parti ouvrier vraiment implanté dans tout le pays. Cet objectif est atteint en 1885 lorsque plusieurs groupes wallons s'unissent aux groupes flamands et bruxellois pour créer le "Parti Ouvrier Belge" (P.O.B.).

Il n'empêche que les ouvriers de l'industrie lourde wallonne restent fortement imprégnés des idées anarchistes héritées de l'AIT. Cela se traduit dans des grèves sauvages - auxquelles la bourgeoisie oppose une répression aiguë, développant encore davantage par là la conscience de classe de ces travailleurs. Une nouvelle "explosion sociale" se produit ainsi en Wallonie en mars 1886. Durant celle-ci, le P.O.B. manifeste clairement son aversion à la violence. Parce que, jeune parti, il craint de disparaître en cas d'échec d'un mouvement prématuré et inorganisé (et avec lui ses institutions coopératives et mutualistes), le P.O.B. n'approuve pas ces grèves et plus tard il exclut le leader hennuyer A. Defuisseaux qui pousse à la grève générale immédiate. Celui-ci fonde aussitôt, avec notamment la majorité des groupes socialistes du Hainaut, un "Parti Socialiste Républicain" (1887), beaucoup plus radical.

Après un intense travail de propagande, le P.S.R. tente de déclencher la grève générale à la fin de 1888.

L'échec du mouvement fait percevoir aux ouvriers borains les faiblesses de leur organisation. Le P.S.R. est en outre déconsidéré quand il apparaît, lors du procès du "Grand Complot", que des indicateurs et des membres de la Sécurité de l'Etat se sont infiltrés dans ses rangs. Une large solidarité socialiste se développe alors, elle aboutit à la réintégration des "socialistes républicains" dans le P.O.B. en 1889.

La stratégie de la grève générale pour l'obtention du suffrage universel (le P.O.B. se disant prêt à recourir à cette "arme suprême" si nécessaire) marque le début d'un compromis entre révolutionnaires et réformistes, confirmé en 1890 par le "Serment de St-Gilles". Ce compromis idéologique va se manifester de manière significative dans la déclaration de principes adoptée à Quaregnon lors du Congrès du P.O.B. tenu en 1894. Soucieux de préserver l'unité entre les diverses tendances, E. Vandervelde a rédigé un texte de compromis. Celui-ci représente un apport important du progressisme social humanitaire (la révolution doit commencer dans les mentalités) et met clairement l'accent sur les réalisations politiques et sociales pacifiques dans le cadre du droit démocratique bourgeois (suffrage universel, enseignement obligatoire et gratuit, législation sociale, etc.). Mais le vieil idéal révolutionnaire se retrouve dans certains passages du texte (acceptation du principe de la lutte des classes, monde ouvrier présenté comme moteur de celle-ci, collectivisme, société sans classe).

L'ÉMANCIPATION (1894-1914)

Résultat de la grève générale de 1893 pour le suffrage universel, les premières élections sous le régime du vote plural, le 14 octobre 1894, donnent au P.O.B. un élan considérable. Elles permettent l'entrée de 28 députés et de 2 sénateurs socialistes au Parlement. Cette victoire surprend tout autant qu'elle inquiète les milieux conservateurs, car elle implique de nombreux changements, non seulement au niveau de la politique belge, à laquelle peut désormais prendre part la classe ouvrière, mais également au sein même du Parlement, où l'arrivée des députés socialistes - dont plusieurs sont des ouvriers marbriers, verriers, mineurs... - bouleverse considérablement la physionomie des débats. La même année, le Parti adopte la Charte de Quaregnon, base doctrinale nécessaire à son action. Celle-ci se renforce sur de nombreux terrains.

Un nombre considérable de coopératives voient le jour entre 1894 et 1914, et certaines deviennent des sociétés importantes. Outil d'émancipation économique pour les travailleurs, elles jouent aussi un rôle politique et culturel important au sein du monde socialiste, dont elles sont la véritable épine dorsale durant cette période. Disposant uniquement des cotisations des affiliés et ne bénéficiant pas de l'aide des pouvoirs publics, les sociétés mutuellistes socialistes connaissent un succès beaucoup plus mitigé. Elles ne sont en réalité que des caisses de solidarité, alimentées plus ou moins régulièrement par des travailleurs, dont les ressources matérielles et morales ne permettent pas, ou peu, de se prémunir contre des risques potentiels de maladie ou d'accident, et pour qui la retraite est une perspective lointaine.

Les syndicats en sont toujours à leurs premiers balbutiements, et leur organisation encore très faible, en affiliés comme en structures, reste à la merci de la répression patronale. Une grande partie d'entre eux sont constitués comme caisse de résistance, mais la faiblesse de leurs moyens leur crée des difficultés pour soutenir les travailleurs en cas de grève ou de conflit. Progressivement pourtant, la centralisation syndicale va s'opérer, dans les dernières années précédant la première guerre mondiale.

Cet éventail d'organisations, auxquelles viennent s'ajouter les groupements féminins, culturels, de jeunesse... convergent vers le noyau unique qu'est le P.O.B., lequel détermine toute l'action de la classe ouvrière socialiste, et l'oriente principalement dans deux directions. La première et la plus importante est la conquête du suffrage universel pur et simple, qui apparaît aux yeux des socialistes comme la clé de toutes les réformes. Cette revendication catalyse toutes les volontés et est à la base des temps forts qui émaillent la vie politique de l'époque.

1902 voit une nouvelle grève générale en faveur du S.U. Les libéraux et les socialistes avaient conclu un accord électoral sur base du S.U. et de l'instruction obligatoire, afin de mettre un terme à la majorité catholique en place depuis 1884. Dans les milieux socialistes, où la stagnation aux élections de 1898 et le désir d'arriver rapidement au S.U. avaient été particulièrement ressentis, les esprits s'échauffent. Les ouvriers descendent dans la rue et le Conseil Général du P.O.B. vote la grève générale, le 14 avril. Les libéraux rompent l'alliance. Le gouvernement tenant bon, la reprise du travail est décrétée par les socialistes, le 20; cet échec sera durement ressenti au sein du P.O.B. pendant plusieurs années.

Pour les élections de 1912, un grand cartel est conclu entre libéraux et socialistes sur la base d'une formule de S. U., de l'instruction obligatoire et de quelques réformes sociales. Le scrutin du 2 juin entraîne la remontée de la majorité catholique de 6 à 16 voix. Comme en 1902, certains électeurs libéraux, craignant l'alliance de leur parti avec les socialistes, ont reporté leur vote sur des candidats de la droite catholique. La déception est grande parmi la classe ouvrière, qui escomptait une victoire éclatante et le P.O. envisage la grève générale. Après des mois de préparation, elle se déroule, du 14 au 24 avril 1913, de manière calme et massive. Le conflit se dénoue sur la base d'un compromis au niveau parlementaire. Il faudra cependant attendre la fin de la première guerre mondiale pour que le suffrage universel soit adopté.

Effrayé par la violence et la spontanéité des émeutes populaires de 1886, le gouvernement avait envisagé un premier train de (petites!) réformes sociales, de 1887 à 1890. Après 1894, le rythme des réformes s'accélère. En matière de pension, maladie, invalidité, ou de chômage, le gouvernement intervient en donnant des primes ou des subsides à des sociétés mutuelles ou syndicales préalablement reconnues, mais ces sociétés ne couvrent pas nécessairement tous les risques. Par ailleurs, les patrons restent en dehors de toute participation financière à un système d'assurance, sauf certains qui, par paternalisme, organisent eux-mêmes des caisses de secours au sein de leur entreprise, ou interviennent pécuniairement pour aider des caisses fondées par des ouvriers non engagés dans le mouvement socialiste.

Le gouvernement concilie donc le principe de la non-intervention de l'Etat dans les affaires privées et la nécessité de redresser la situation de la classe ouvrière en instaurant un régime "d'interventionnisme mitigé et de liberté subsidiée". En 1914, la situation de l'ouvrier s'est fortement améliorée par rapport à 1886, mais la question sociale n'en est pas pour autant résolue, et bien des lacunes subsistent; les lois votées sont de première nécessité et améliorent de façon élémentaire une situation catastrophique. Ce n'est qu'au lendemain de la première guerre mondiale que la législation sociale sera réellement modifiée de manière favorable à la classe ouvrière.

L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Lorsque l'armée allemande envahit la Belgique en août 1914 et contraint l'armée belge à se retrancher derrière l'Yser, les groupes militaires et conservateurs ne sont pas seuls à éprouver des sentiments patriotiques. Au moment de l'invasion, les leaders socialistes se rangent aux côtés du gouvernement, approuvent la mobilisation et participent à la solidarité nationale. Cette attitude patriotique, qui est en fait dans la ligne politique du P.O.B., atténue la méfiance que les forces conservatrices nourrissaient à l'égard du Parti.

Cette collaboration politique prouve bien que le socialisme belge se considère comme partie intégrante du régime et veut agir en tant que tel. L'opposition à cette guerre entre puissances capitalistes est trop marginale au sein du Parti pour empêcher la nomination en 1914 d'Emile Vandervelde comme ministre d'État et sa participation deux ans plus tard au gouvernement de Broqueville, installé au Havre. L'Union Sacrée domine tant dans les cercles gouvernementaux qu'au "Comité National de Secours et d'Alimentation", créé en septembre 1914 en Belgique occupée. Dans ce comité, catholiques, libéraux et socialistes tentent de trouver ensemble des

solutions aux problèmes de ravitaillement et de chômage. Le P.O.B. exige toutefois que sa collaboration soit compensée par l'octroi de l'égalité politique - dont on s'occupera effectivement après la guerre.

À la suite de la politique de tractations menée par des socialistes internationalistes à Stockholm en 1917, essentiellement pour mettre un terme au massacre de la classe ouvrière, le pacifisme provoque au sein du P.O.B. un débat dans lequel les avis sont très partagés. En dépit de ses efforts, Camille Huysmans (toujours secrétaire de l'Internationale Socialiste) ne parviendra pas à convaincre le Parti d'opter pour les négociations: il restera fidèle à l'attitude gouvernementale.

Dans l'immédiat après-guerre, la politique du P.O.B. est dictée par les mêmes motifs qui l'avaient poussé à collaborer de 1914 à 1918. Le P.O.B. revient à présent au gouvernement pour contribuer à relancer la vie économique et maintenir la paix politique et sociale. Durant cette période, caractérisée par une extension du mouvement socialiste dans toute l'Europe, on accueille favorablement une série d'exigences socialistes, dont l'instauration du suffrage universel pur et simple est certes la plus importante.

Un léger recul se produit après 1920, parce que les forces conservatrices tentent de regagner les positions qu'elles ont abandonnées juste après la guerre par peur d'insurrections révolutionnaires. Le P.O.B. qui a réalisé en grande partie son programme social, doit désormais en assurer la défense. Dans une période de récession économique avec un taux de chômage et d'inflation élevés, les alternatives que proposent les socialistes ne correspondent pas à celles des employeurs qui veulent une prolongation du temps de travail et une baisse des salaires. Au sein du gouvernement, la fraction libérale prend prétexte de la participation d'un ministre socialiste à une manifestation antimilitariste pour repousser le P.O.B. dans l'opposition. C'est à ce moment que la fissure apparue au sein du mouvement ouvrier durant la guerre aboutit à la création, en Belgique comme ailleurs, d'un Parti Communiste (1921).

Aux élections qui ont lieu un mois après la démission des ministres socialistes, le Parti subit sa première défaite (1921). Au Parlement, les représentants socialistes manifestent une opposition conséquente au gouvernement catholique-libéral, qui devient de plus en plus antisocial (il combat notamment la journée des huit heures). Après les élections de 1925, que le P.O.B. remporte nettement, les socialistes sortent de leur isolement pour constituer un gouvernement avec des catholiques progressistes : le gouvernement Poullet-Vandervelde porte clairement la marque du programme électoral socialiste et les ministres socialistes y revendiquent les postes clés. Mais sous la pression des forces conservatrices, il ne tiendra que pendant onze mois.

Pour préserver le pays du chaos financier, le P.O.B. se montre prêt à apporter son concours à un gouvernement d'union nationale. Cette collaboration dure jusqu'en octobre 1927 et permet effectivement de sauver le franc. Pour assainir les finances publiques, on décide à l'époque de lancer un grand emprunt garanti par les chemins de fer, au bénéfice d'une Société Anonyme: c'est déjà difficile à accepter pour les socialistes. Mais lorsque le Ministre de la Défense Nationale propose une réforme militaire allant carrément à l'encontre de la réduction du temps de service proposée par le P.O.B., c'est la rupture.

Le Parti se retrouve pendant plusieurs années dans l'opposition. Mais s'ils sont hors du gouvernement, les socialistes n'en constituent pas moins une puissance importante dans le pays. Ils participent à la direction des affaires de bon nombre de communes et de plusieurs provinces. C'est surtout au niveau social et culturel que les mandataires socialistes ont beaucoup réalisé ou apporté leur contribution: on cite souvent en exemple le travail de la majorité socialiste de la province du Hainaut. Toutefois, ce n'est pas uniquement par l'exercice du pouvoir que l'on obtient beaucoup de résultats. Le travail à l'intérieur des organes du Parti contribue, lui aussi, largement à la formation générale des membres. Par ailleurs, une série de directeurs de sociétés coopératives se laissent gagner à l'optimisme qui caractérise cette période de forte expansion économique. C'est ainsi que se constitue un véritable empire "socialiste", chapeauté par une "Banque du Travail". L'échec de cette banque en 1934 met fin à ce bond coopératif. Le désarroi qui en résulte est cependant vite amorti par l'enthousiasme que suscite le

"Plan du Travail".

Dans l'opposition, le P.O.B. n'était pas parvenu à retrouver son dynamisme: le nombre de membres des organisations socialistes avait diminué (légèrement) et le Parti avait subi une seconde défaite électorale en 1929. On ne semblait pas ressentir, durant cette période de prospérité, le besoin d'une alternative socialiste. Mais le P.O.B. ne parvint pas non plus à tirer parti de la dépression économique qui survint peu après (± 1930), et vis-à-vis de laquelle il resta impuissant. Le Parti se limitait alors dans ses actions à mettre en lumière le sort de la classe ouvrière. Entre-temps, il semblait s'être aussi coupé de la base, et c'est dans cette optique qu'il faut voir les grèves sauvages de 1932 et le succès de la gauche, au sein du Parti également. Cette crise profonde dans l'histoire du mouvement socialiste - qui se manifeste aussi dans d'autres pays - coïncide avec la montée d'idées nouvelles destinées à mettre fin à la crise économique: la planification économique. On doit à H. De Man d'avoir résumé cette pensée planiste et de l'avoir intégrée dans une théorie socialiste plus générale. Il n'est donc pas étonnant que le P.O.B. lui ait demandé de concevoir un plan concret pour la Belgique. Celui-ci sera accepté avec enthousiasme lors du Congrès de Noël 1933. Durant les mois qui suivront, l'activité du Parti sera totalement dans la ligne de l'action pour le Plan. Différents courants à l'intérieur du P.O.B. retrouveront dans cette action la motivation et l'enthousiasme du travail commun.

Le P.O.B. met son Plan au service des partis gouvernementaux, qui continuent à lutter vainement contre la crise. En effet, leur politique déflationniste (favorable à une hausse de la monnaie par une limitation de son usage) a totalement échoué: le "gouvernement des banquiers" doit céder la place à un ministère qui dévalue le franc pour relancer la vie économique alors complètement au point mort. Cette situation grave et la menace croissante que représentent pour la démocratie les succès du fascisme à l'intérieur et à l'extérieur du pays amènent le P.O.B. à prendre part au premier gouvernement van Zeeland (1935~36). Celui-ci reprend quelques mesures conjoncturelles du Plan et réalise ainsi un début de politique économique. Les élections de 1936 démontrent combien les forces antidémocratiques peuvent compter sur une clientèle croissante: le succès du rexisme en est l'illustration la plus claire. Une radicalisation de la tendance de gauche du P.O.B. et son inclination à suivre l'exemple du Front Populaire français (collaboration entre socialistes et communistes) semblent en être les conséquences.

Entretemps, les ouvriers sont eux-mêmes passés à l'action: une grève générale éclate spontanément. Les ouvriers entendent réagir ainsi au chômage élevé qui perdure depuis de longues années, à la baisse des salaires et à l'arrêt des améliorations sociales, autant de maux auxquels selon eux, on n'a pas encore remédié beaucoup malgré la reprise économique. La grève est couronnée de succès: le nouveau gouvernement van Zeeland réunit pour le première fois une Conférence Nationale du Travail, qui aboutit rapidement à un accord sur les exigences formulées entre-temps par les syndicats. L'octroi d'une semaine de congés payés est le résultat le plus spectaculaire.

Avec l'aide de Paul-Henri Spaak (entre autres), Henri De Man prône la transformation du P.O.B. de parti de classe en parti de masse, et de parti d'opposition en parti gouvernemental, dans une doctrine baptisée « socialisme national ». Ces idées rencontrent une forte résistance à l'intérieur du P.O.B., notamment chez le président du Parti lui-même, E. Vandervelde. Les discussions internes provoquent un malaise qui aboutit à la démission de Vandervelde du gouvernement, après un conflit avec Spaak, qui, en tant que ministre des Affaires Etrangères, s'efforce de nouer des relations avec le gouvernement de Franco en Espagne. C'est dans la ligne de cette évolution de la direction du P.O.B. que l'on peut situer les événements qui se produiront après l'invasion allemande de mai 1940 : dans son manifeste du 28 juin, De Man exhortera les socialistes à participer, dans un parti groupé autour de la Couronne, à une régénération nationale en collaboration avec les autres « forces vives » de la nation.

LA RESISTANCE SOCIALISTE (1940-1944)

La débâcle militaire, le départ du gouvernement et la décomposition de l'administration suivis de l'annonce de la capitulation de l'armée et de l'appel du roi demandant au peuple belge de se remettre au travail laissèrent la population désemparée et la plongèrent dans un état de prostration dont elle mit quelque temps à sortir. Dans le monde socialiste qui se trouvait privé du soutien de ses structures "habituelles" après la dissolution du P.O.B. par son président H. De Man, l'exode de nombreux dirigeants vers la France puis l'Angleterre et l'attentisme de certains autres accentuèrent encore l'effet désastreux de la défaite.

Néanmoins des réactions virent très tôt le jour. Ainsi, à l'initiative de quelques J.G.S. et d'hommes issus de la gauche de l'ancien P.O.B, se créèrent, peu après les débuts de l'occupation, les premiers noyaux de résistance. Ils oeuvrèrent dans deux directions: les opérations contre l'occupant et la reconstruction du parti. En raison des circonstances, la restructuration du parti se fit en plusieurs étapes et résulta de la convergence de différents mouvements. Le groupe qui s'était formé à Liège autour de René Delbrouck, et qui sera à la base du futur comité fédéral du Parti, nouera des contacts avec celui de Bruxelles rassemblé par Camille Van Eukem. Ils constituèrent ensemble, début '41, le Mouvement socialiste belge. Leurs principaux représentants se réunirent en congrès à Burnot-Rivière pour discuter des questions doctrinales et tactiques. Parallèlement, des jeunes militants, en majorité flamands, accomplirent la même démarche et établirent, en juin 1940, un comité de coordination. L'entrée dans la clandestinité d'anciens dirigeants, comme A. Van Acker et A. Delattre, leur conféra une légitimité qui les autorisa à fonder officiellement en 1942, le Parti Socialiste Belge, désormais dirigé par un Exécutif de onze membres dont dépendaient trois régionales (Wallonie, Flandre, Bruxelles) jouissant d'une très large autonomie.

L'effort de résistance socialiste porta essentiellement sur l'information. *Résurrection,* ancêtre du *Monde du Travail,* sort dès juin '40, sous les auspices du groupe de René Delbrouck. En juillet '40, *Le Clandestin* (qui fera place à *L'Espoir* en janvier '41) paraît à Bruxelles. *Le Peuple* renaît en octobre '41 tandis que *Morgenrood* (janvier '41), *Bevrijding* (début '41) et De *Werker* (juin '41) couvrent le nord du pays. Cette presse clandestine dont la parution sera assurée pratiquement sans interruption jusqu'à la Libération jouera un rôle primordial dans la lutte contre la propagande nazie et collaborationniste. Disposant d'un réseau de distribution remarquablement organisé, les journaux, qui pour certains numéros tirèrent 25 à 30.000 exemplaires, sont ventilés dans tout le pays. Ils resteront durant toute l'occupation le signe tangible que le mouvement socialiste n'est pas mort et qu'il agit. Dénonçant les agissements de l'occupant - mise en place de l'U.T.M.I, exploitation économique du pays, déportation des travailleurs -, ils informeront la population du déroulement des opérations militaires et lanceront des campagnes, telle la bataille des cuivres, afin de freiner l'effort de guerre ennemi. Restés la seule tribune où les idées socialistes pouvaient s'exprimer, ils seront le lieu de présentation des réformes à entreprendre après-guerre.

Avec l'entrée dans la clandestinité d'un nombre croissant de militants et de réfractaires, la mise sur pied d'une organisation destinée à leur venir en aide devint nécessaire. Le fonds de Solidarité, grâce au produit de collectes, à certaines coopératives et aux bénéfices de la vente des journaux et des brochures, se chargea du soutien des clandestins et de leurs familles. Son appui ne fut pas uniquement pécunier. Il fournit aussi quantité de faux documents : timbres et cartes de ravitaillement, cartes d'identité et certificats de travail. Là ne s'arrêta pas la contribution socialiste à la résistance. À titre individuel beaucoup de militants participèrent au-delà des clivages politiques à d'autres mouvements de résistance comme l'Armée Secrète, les Partisans armés, le Front de l'Indépendance, le réseau Porcupine-Mandrill, le réseau Socrate (aide aux réfractaires au travail obligatoire), etc.

Ainsi, au terme de la guerre, le P.S.B. pouvait présenter un bilan très positif: nombre très limité de collaborateurs dans le mouvement politique, pertes en hommes relativement peu élevées eu égard au grand nombre de militants engagés dans l'action clandestine, parti réorganisé, dans lequel un travail doctrinal avait été réalisé,

prêt à faire face aux difficultés qui n'allaient pas manquer de surgir et à occuper la place qui était la sienne avant-guerre.

TRENTE ANS DE P.S.B. (1944-1974)

Au début de l'occupation allemande, le P.O.B. est dissout par son président Henri De Man. Les socialistes qui ne suivent pas De Man réforment le parti et lui donnent le nom de "Parti Socialiste Belge - Belgische Socialistische Partij". Au cours de nombreuses rencontres et discussions clandestines, ils élaborent le programme d'après-guerre de la nouvelle organisation.

Ce nouveau programme, qui paraît en 1945, rejoint plus étroitement les objectifs de la Charte de Quaregnon (1894) et prévoit l'extension de l'Assistance Sociale. C'est surtout Achille Van Acker, trois fois Premier ministre jusqu'en 1946, qui élaborera un système d'assurances sociales (au cours des quatre premiers gouvernements de l'après-guerre): après la seconde guerre mondiale comme après la première, on assiste à une affluence de lois et de mesures sociales, dont beaucoup ont été préparées tant à Londres (par les Belges en exil) qu'à Bruxelles. La loi sur la Sécurité Sociale et l'instauration d'un système d'assurance obligatoire (pension de vieillesse, soutien en cas de maladie et d'invalidité, allocation de chômage, allocation familiale et congés payés) jettent les bases de ce qui s'appellera l' "Etat Social". On tente aussi de relancer l'économie dans l'esprit du pacte social : en 1944, les patrons et les syndicats signent un accord sur une proposition de paix sociale. Enfin, la "bataille du charbon" (1945) ramène la production, qui avait été réduite de moitié pendant la guerre, à son niveau d'avant-guerre: elle devient un symbole de la reconstruction.

Tout cela se passe dans un climat d'instabilité politique dû à la Question Royale. Le comportement de Léopold III durant la guerre et son attitude irréconciliable après celle-ci provoquent une controverse entre le P.S.C., qui défend avec ardeur le retour d'exil du Roi, et la gauche, pour qui Léopold est devenu inacceptable. Une sorte de trêve se maintient jusqu'en 1949. Mais le P.S.C., sorti vainqueur des élections cette année-là, commence à préparer le retour du Roi. Le 12 mars 1950, le gouvernement chrétien-libéral organise le référendum souhaité par Léopold III **:** 57,5% des électeurs votent en faveur de son retour. Mais à Bruxelles et surtout en Wallonie la majorité s'est prononcée pour l'abdication du Roi. L'unité du pays est donc mise en danger. De nouvelles élections assurent de justesse la majorité absolue au P.S.C., bien que le P.S.B. soit, lui aussi, en net progrès. Lors du retour du Roi en juillet 1950, des manifestations violentes ont lieu dans les centres industriels (quatre manifestants sont tués par la gendarmerie à Grâce-Berleur). La grève est alors générale et une marche sur Bruxelles et le Palais royal est prévue. Pour sauver l'unité du pays et aussi la monarchie, Léopold III abdique en faveur de son fils Baudouin, qui est encore mineur.

Sous les gouvernements P.S.C. homogènes (1950-54), le P.S.B. dénonce la politique militariste des catholiques, qui entraîne de lourdes charges financières, et leur politique en matière d'enseignement. Le P.S.C. tire en effet parti de sa situation pour favoriser le développement de l'enseignement catholique (en lui accordant de plus larges subsides) et renforcer ainsi son emprise sur la population. Un front commun anticlérical se constitue pour contrecarrer ces plans, il organise des manifestations nationales. Le P.S.B. remporte nettement les élections de 1954 et forme un gouvernement avec les libéraux. Ce nouveau cabinet met l'accent sur le programme commun anticlérical. Léo Collard, ministre de l'Instruction, veut réduire radicalement les subsides aux écoles libres; il prend une série de mesures destinées à élargir le réseau scolaire officiel. A Bruxelles, les deux camps (catholiques et laïques) organisent des manifestations. Totalement dans la ligne de la guerre scolaire, les élections de 1958 font subir un échec aux partis gouvernementaux, qui sont contraints de trouver un terrain d'entente avec le P.S.C.: de longues négociations entre les trois partis nationaux aboutiront au Pacte Scolaire.

À la fin des années 50, les problèmes structurels de l'industrie belge provoquent une régression économique et une hausse du taux de chômage, s'élevant jusqu'à 35% dans le textile et les mines. Des grèves sont

déclenchées en Wallonie. Sous la pression de son aile gauche, le P.S.B. reprend en grande partie le programme radical de la F.G.T.B. en matière de réformes de structures. A la fin de 1960, le Parti Socialiste organise une campagne de sensibilisation (l'opération "Vérité") qui contribue à créer l'atmosphère dans laquelle commencera la grande grève. Les dirigeants socialistes n'avaient cependant pu prévoir l'ampleur et l'intensité de la réaction populaire contre les plans du gouvernement Eyskens. Une vague de protestations éclate contre le projet gouvernemental de "loi unique", loi-cadre comprenant un ensemble de mesures qui visent surtout les salariés, dans le but d'assainir les finances publiques. La grève générale de l'hiver 60-61 trouve son assise principale en Wallonie, où le mouvement est conduit par André Renard. Pour lutter contre le recul économique de la Wallonie - qui, contrairement à la Flandre, ne reçoit pas de nouvelles impulsions industrielles - A. Renard revendique des réformes de structures socialistes. Or, celles-ci ne sont réalisables en Wallonie que dans le cadre d'une Belgique fédéralisée, où la région wallonne prendrait son sort en mains. La grande grève prend donc une connotation fédéraliste durant ses dernières semaines.

Les élections anticipées de 1961 apportent un gain de voix à la gauche. Après de difficiles négociations, on forme un gouvernement "travailliste". C'est la première d'une série de coalitions P.S.C.-P.S.B. qui se maintiennent jusqu'en 1970, avec une interruption de 1966 à 1968. Ces gouvernements sont confrontés à des problèmes tels que les fermetures de charbonnages, l'assurance maladie, l'assainissement des finances publiques et surtout le dossier communautaire. Au niveau électoral, le P.S.B. voit stagner ses pourcentages, après une nette baisse en 1965. Le Parti reste dirigé jusqu'au début des années '70 par ceux qui étaient à sa tête pendant et après la guerre. L'apparition d'une série de jeunes impose un renouvellement, notamment au niveau idéologique. En 1969, le Président Léo Collard tente de donner une nouvelle force d'attraction au Parti en plaidant pour la formation d'un large front progressiste. Cet appel est repris lors du Congrès doctrinal de 1974, en même temps qu'une série d'options fondamentales de la gauche: socialisation des moyens de production, de l'énergie, des transports et des banques, autogestion des entreprises par les ouvriers, réformes structurelles et planification économique.

PERMANENCE ET RENOUVEAU

Le socialisme, doctrine revendiquée, sous diverses formes, par de nombreux partis et mouvements de par le monde, connaît à l'instar de toutes les grandes théories politiques une évolution dans le sens d'une adéquation aux réalités de notre époque. Elément constitutif de la société du XXe siècle, il en subit les influences tout en lui imprimant les marques de son action. Le socialisme belge n'échappe pas à cette dynamique, reflet d'une vitalité intrinsèque. Matérialisé sous forme d'un Parti national à partir d'avril 1885, il se définit par rapport à la situation existante à l'époque, c'est-à-dire le capitalisme triomphant du XIXe siècle. Les mutations, parfois profondes et rapides, que va connaître la société - mutations dont les origines doivent être recherchées dans une série de phénomènes parmi lesquels l'action de la classe ouvrière elle-même - rejaillissent inévitablement sur la doctrine, le programme, les revendications et les réalisations du Parti.

L'attachement, sans cesse réaffirmé, à la Charte de Quaregnon - quintessence doctrinale qui, en dépit de sa brièveté, s'est imposée comme un facteur de permanence - n'empêche pas la prise en compte régulière des nouvelles réalités politiques, économiques ou sociales. Les réactualisations successives qui s'ensuivent font l'objet de prises de position ponctuelles mais aussi de congrès tels ceux de la Victoire en 1945 et de *Socialisme d'aujourd'hui* en 1974 pour le P.S.B., de *Rénover et Agir* en 1982 pour le P.S. Moments charnières dans la vie du mouvement, ils sont point de convergence et de départ. Ils permettent la synthèse d'une réflexion profonde, en gestation parfois depuis plusieurs années, et déterminent les axes prioritaires en fonction des contingences qui se manifestent.

La multiplicité et la complexité des problèmes auxquels notre monde contemporain se trouve confronté depuis la seconde guerre mondiale, interpellent dirigeants et militants qui se doivent d'occuper tous les terrains de lutte en

élaborant des propositions et des solutions spécifiques. Ce pragmatisme, contesté par d'aucuns, est d'autant plus nécessaire que le capitalisme, loin d'être vaincu, a su réviser ses méthodes.

Tant en matière économique et sociale que dans les domaines de politique internationale, de construction européenne ou de défense de l'environnement, l'alternative socialiste existe, positive, concrète et réaliste. Les combats menés pour son application sont quotidiens. Etudier les différents aspects de la stratégie et du combat socialistes depuis près de vingt ans, sort du cadre de la présente synthèse. Nous nous bornerons à dégager les orientations qui nous paraissent les plus significatives.

Première composante déterminante: la défense des aspirations et revendications des différentes communautés et la volonté de procéder à une réforme des structures de l'Etat belge. Attentifs à ces questions, les socialistes ont joué un rôle moteur lors de la révision constitutionnelle de décembre 1970 et de la mise en place de la régionalisation en août 1980. Soulignant le caractère inachevé du processus et dénonçant le manque d'attributions et de moyens budgétaires concédés aux nouvelles institutions, ils se prononcent pour un élargissement des compétences régionales et un approfondissement de l'autonomie communautaire.

Deuxième composante : l'attention portée à la crise structurelle qui affecte l'économie mondiale depuis plus de dix ans. A l'échec des théories néo-libérales et pro-keynesiennes, les socialistes opposent une autre voie qui prône, entre autres, la redistribution du temps de travail et la relance sélective.

Troisième composante : l'intérêt porté aux questions internationales et, plus généralement, au devenir de notre monde. Fidèles aux principes internationalistes, les socialistes belges recherchent tous les éléments favorables à la démocratie, à la liberté et à la paix. Ils apportent non seulement leur soutien aux différentes initiatives qui vont dans ce sens - aide au Tiers Monde, dialogue Nord-Sud, désarmement, négociations Est-Ouest - mais ils prennent aussi une part active afin de les susciter. Ces actions, peut-être moins perceptibles que d'autres, n'en sont pas moins décisives. Elles s'exercent à la fois par le biais d'organisations comme l'Internationale Socialiste, au niveau mondial, ou Solidarité Socialiste au niveau national, mais aussi au sein des institutions où les socialistes se trouvent représentés : Parlement européen, assemblées nationales et régionales.



Epinglettes antimilitaristes des
Jeunes Gardes Socialistes (1934)



*Couverture du n° 188 de **Socialisme**, illustrée par Jacques Richez*

8

De 1985 à fin 1990 (date de mon départ à la tête de la direction administrative du TEC Liège), comme la plupart des collaborateurs de l'IEV de l'époque (Marc Bertholomé, Franklin Dehousse, Georges Denef, Joëlle Desmarets, André Flahaut, Libert Froidmont, Etienne Godin, feu Luc Vanden Broeck, rejoints ensuite et entre autres par André Crémer, Alain Crespinet, Dominique Delhauteur, Carine Janssen, Marie-Françoise Marchal et surtout à mes côtés à partir de 1988 Anne Poutrain devenue à son tour directrice de l'IEV en 2008) , j'ai été amené à contribuer au bimestriel ***Socialisme*** *en alimentant la revue tantôt en notes de lecture, tantôt en articles, outre les textes de discours politiques rédigés dans l'anonymat de la « négritude » pour Guy Spitaels (« Un siècle de luttes et de conquêtes » par exemple, prononcé à Forest-National le 20 avril '85) ou pour Robert Collignon (ainsi le discours d'ouverture du Congrès des socialistes wallons à Ans le 9 février 1991). Parmi les sept articles que j'ai signés dans* ***Socialisme****, trois portaient sur la politique de l'environnement, en lien avec mon nouveau travail de conseiller politique au sein de l'IEV (dans les n°s 197, 202 et 212), et sont hors propos dans ce recueil, quatre autres se situaient au carrefour de l'histoire et de l'actualité. Le premier d'entre-eux (n° 188, avril 1985) tirait des conclusions historiographiques des manifestations du centenaire du POB.*

POUR UNE HISTOIRE SOCIALISTE ET WALLONNE DU SOCIALISME WALLON…

Le centenaire du P.O.B. a déjà fait couler beaucoup d'encre, et les historiens du mouvement ouvrier préoccupés de vulgarisation se réjouiront sans doute de ce petit déluge rédactionnel. La connaissance de l'histoire politique et sociale autant que celle du passé du Parti socialiste n'auront pu que progresser - même imparfaitement - à l'occasion des manifestations de cet anniversaire. Bien sûr, il eût été préférable qu'il en soit toujours ainsi, avec ou sans commémorations, mais à qui la faute sinon en partie à la corporation des historiens eux-mêmes?

En collaboration avec «Présence et Action Culturelles» et les éditions Labor, l'Institut Emile Vandervelde a fourni un remarquable effort de haute vulgarisation scientifique (selon l'expression consacrée) pour l'organisation d'expositions itinérantes, d'une exposition nationale et l'édition d'un catalogue valant synthèse de *Cent ans de Socialisme*, la publication de l'ouvrage *Du P.O.B. au P.S.* dû à la plume de plusieurs spécialistes dont certains étrangers au P.S. mais hommes de gauche comme il se doit, enfin le lancement de la collection « Mémoire Ouvrière» inaugurée par les onze volumes de *l'Histoire des fédérations.*

On admettra avec Odon Boucq (*Nord Eclair* du 20 avril) que « ceux qui attendaient le P.S. au tournant pour voir si les flonflons de la fête n'allaient pas seulement être l'occasion de magnifier d'anciennes conquêtes et de vieux slogans au poing levé seront déçus. Nous n'avons pas entendu trop d'hagiographies; et les récits que charrie actuellement ce centenaire ne semblent pas trop écrits en forme de catéchisme ».

Plusieurs émissions de radio et de télévision, en mars et en avril, et de nombreux articles dans la presse écrite de toutes tendances ont fait écho à l'événement. Les journaux et revues de gauche, *Le Peuple* et *La Wallonie* bien sûr mais aussi par exemple *Le Drapeau Rouge* et *Les Cahiers Marxistes*, y ont consacré des pages voire des numéros spéciaux.

Les deux derniers cités n'ont pas manqué de rappeler, à juste titre, que le Parti Communiste pouvait également se réclamer du P.O.B. de 1885. Ils ont aussi procédé à une critique serrée du réformisme. Rien de neuf dans la démarche, mais on notera ce mot d'un maître de l'histoire du socialisme belge, Marcel Liebman, selon lequel ce dernier aurait même cessé, hélas, d'être réformiste dès ... 1914. Vision des choses relayée par le Vice-Président du P.C.B. lorsque celui-ci estime le rôle historique du Parti Ouvrier terminé en 1919. Mais ce n'est pas le lieu ou en tout cas le moment d'entreprendre cette discussion, certainement du plus haut intérêt vu la perception du socialisme actuel que peut engendrer toute présentation de son passé.

Des observateurs d'autres horizons politiques ont eux aussi mis à profit la commémoration de la naissance du P.O.B. pour disserter à leur tour sur son évolution puis celle du P.S.B., sur l'existence aujourd'hui de deux Partis Socialistes (comme existent - pour rappel! - deux Partis libéraux et deux Partis sociaux-chrétiens), enfin sur la manière dont ceux-ci ont célébré l'anniversaire.

Sans parler des «pages noires que l'on cache» mais qu'a révélées (?) *Solidaire*, organe du P.T.B., on épinglera par exemple le rappel dans *Le Courrier de l'Escaut* de l'existence «bien avant Rerum Novarum, d'une Fédération des sociétés ouvrières catholiques, fondée en 1867, (qui) œuvrait dans le même sens (que le P.O.B.) et a continué sous le nom de Ligue démocratique belge, l'aïeul du Mouvement ouvrier chrétien». Parallèle difficilement acceptable, pour qui sait que ces premières sociétés catholiques, dirigées par des bourgeois, avaient pour objectif majeur de faire pièce au socialisme et, encore après 1885, ne reconnaissaient pas la légitimité des revendications ouvrières et encore moins de la grève.

En une phrase, on fait donc glisser un voile trouble sur la conquête des premières grandes réformes politiques et sociales en laissant entendre qu'elles furent autant le fait d'un mouvement chrétien que du P.O.B. - un mouvement chrétien présenté en outre comme antérieur au socialisme ... Mais n'a-t-on pas entendu déjà le Président d'un Parti de l'actuel gouvernement affirmer que les progrès sociaux étaient dus en ordre principal aux ... libéraux?

Quatre exemples, choisis de l'extrême-gauche à la droite. A eux seuls, ils prouvent à suffisance qu'il importe que les socialistes de 1985, où qu'ils soient, ne se désintéressent pas de leur histoire et n'abandonnent à d'autres le soin de la (ré)écrire. Dans le passé, l'histoire sociale et particulièrement ouvrière a déjà été assez occultée dans nos manuels scolaires et par certaine littérature historique. Il n'en est heureusement plus ainsi aujourd'hui. C'est donc maintenant surtout qu'il faut être présent sur ce terrain, et vigilant - outre qu'il s'agit là, me semble-t-il, d'un devoir naturel pour un mouvement de gauche.

Si elle avait pu se répandre, une vision tronquée ou biaisée de l'histoire du mouvement ouvrier se serait à terme retournée contre le socialisme d'aujourd'hui - car l'intérêt pour le passé est assurément plus répandu qu'il y a une ou deux décennies. C'eût été d'autant plus anormal que, comme l'a souligné abondamment Guy Spitaels, de nombreux parallèles peuvent être établis entre les luttes actuelles et celles d'hier, attestant de la permanence des combats, et qu'il est évident que cette histoire comporte de nombreuses pages à l'actif des socialistes, dont chacun peut encore mesurer les effets quotidiennement.

Quant aux failles, indéniables, qu'une analyse critique ne manque pas de révéler, on pourra rappeler aux détracteurs de gauche ou de droite qui s'attachent à les mettre en évidence plus que tout le reste - ce qui n'est pas mauvais en soi - certaine histoire de la paille et de la poutre, simplement. Elle n'excuse rien, mais relativise bien des choses.

Il est une autre observation que suggère le survol des commentaires entourant jusqu'à présent le centenaire du P.O.B. et même, en partie, certaines des productions occasionnées par celui-ci. C'est que, à quelques exceptions près, on ne souligne pas assez, sans doute, l'apport spécifiquement wallon dans l'histoire du socialisme belge. Or, encore une fois, une présentation trop « nationale» de cette dernière - même justifiée par

l'existence d'un seul Parti Socialiste jusqu'il y a peu - aboutit à une vision incomplète du passé en ne rendant pas « à César ce qui est à César».

On signale dans la presse, avec les explications qui s'imposent, le petit nombre de délégués wallons présents au Cygne les 5 et 6 avril 1885. Mais on rappelle moins (la date fêtée y est sans doute pour quelque chose) l'ampleur du mouvement qui précéda, une quinzaine d'années plus tôt, ce décisif envol du socialisme, j'entends la Première Internationale. Or mis à part quelques groupes à Anvers, Bruges et Gand, c'est à Bruxelles et en Wallonie que la section belge de l'Internationale avait puisé l'essentiel de ses forces et de son dynamisme (avec, notamment, plus de quarante sociétés dans le seul bassin de Charleroi, une dizaine dans le Borinage et autant dans le Centre, onze dans la région verviétoise...). Si l'on songe qu'en dépit de sa relative fugacité, « l'Internationale permit un extraordinaire développement de la conscience ouvrière de même que celui des capacités organisationnelles du prolétariat» (J. Dhont), cela mériterait que l'on y consacre plus que de brefs préliminaires.

Par la suite et pendant longtemps, pour les motifs bien connus de différence de degré d'industrialisation notamment, les travailleurs wallons fourniront le gros des effectifs et de l'électorat du Parti Ouvrier (pensons aux députés de 1894, tous élus en Wallonie). La sous-représentation wallonne au sein du P.O.B. naissant n'avait donc été que très provisoire : d'après Jean Puissant, les bassins wallons représentent près des deux tiers des membres et des organisations du Parti Ouvrier en 1886. Mais, selon le même auteur, c'est un rôle «tout à fait secondaire» que la classe ouvrière de Wallonie joue dans la direction du Parti. Alors qu'elle lui fournit ses bataillons et ses militants les plus énergiques, comme l'écrit Marcel Liebman : « la poussée radicale vient de la Wallonie industrielle, et avant tout du Hainaut. Et la tactique la plus prudente est préconisée par les Flamands (...) aidés de quelques Bruxellois du Conseil Général».

Cela se vérifiera tout au long des trois décennies précédant 1914. Sans parler des émeutes de mars 86, dans lesquelles le P.O.B. n'était pour rien (mais qui furent bien moins sans effet qu'il ne le prétendit alors), on rappellera la scission du Parti Socialiste Républicain en 1887, les pressions pour un déclenchement rapide de la grève pour le S.U. (venant toutes du sud du pays, que ce soit dans les années 90 ou au début de ce siècle), le déroulement de ces grèves générales aussi, leur origine et leur extension géographiques, et même les réticences devant leur arrêt jugé parfois prématuré.

Pour autant qu'on ne veuille pas ignorer les motifs de cette disparité régionale au sein du P.O.B., ni mésestimer l'apport des militants flamands au mouvement tout comme les efforts courageux qu'ils fournirent dans un contexte plus difficile, il n'était pas inconvenant de redire à l'occasion de ce centenaire que ce sont les travailleurs wallons qui furent le fer de lance, sinon plus, de la lutte ouvrière et démocratique, à l'époque «héroïque» mais aussi plus tard.

Ce fut le cas par exemple lors des grandes grèves déclenchées par les métallurgistes en 1925, 1947, 1957 (la première pour résister aux assauts patronaux coïncidant avec l'expérience d'un cabinet de gauche, les deux autres afin de forcer de nouvelles conquêtes à l'occasion d'une présence socialiste au gouvernement). Ce fut le cas encore lors des mouvements de masse des années 30, puis pendant l'occupation dans la Résistance, en 1950 lors du dénouement de la question royale, durant le conflit de l'hiver 60 enfin, pour ne rien évoquer de plus proche.

Robert Moreau écrivait récemment: «Point n'est besoin de remonter très loin pour constater que les grands mouvements des travailleurs se sont essentiellement déroulés en Wallonie». Certes, mais il n'est peut-être pas inutile d'y insister puisque certains commentateurs s'en abstiennent curieusement. Dans le même ordre d'idées, on pourrait souligner, entre autres choses, que les aspects les plus controversés de la politique extérieure à la fin des années 30 (neutralité entre Berlin et les démocraties, relations avec le régime de Franco) furent surtout contestés par des socialistes du sud du pays. Ou encore que c'est en Wallonie, dans la clandestinité comme

durant les années 50, que naquirent les idées qui devaient aboutir à un renouveau du Parti ou du syndicalisme (renouveau qui aurait pu, on le sait maintenant, être plus profond dès alors).

Dans les années 60, et ce sera le dernier point, ce sont des votes à caractère on ne peut plus communautaire au sein de la F.G.T.B. qui décident, par exemple, du rejet de la motion Renard pour la grève générale fin 1960, du rejet de la proposition de la C.G.S.P. modifiant les statuts de l'organisation un an plus tard, du rejet encore, en décembre 1962, d'un amendement déclarant les projets sur le maintien de l'ordre « inamendables et inacceptables» ...

A la même époque dans le P.S.B., lors des Congrès nationaux du Parti, il ne se trouve, lors des votes, aucune voix en dehors des Fédérations wallonnes pour vouloir amender en décembre 61 les articles du budget relatifs à la gendarmerie et à l'armée, réclamer le retour dans l'opposition (attitude de Soignies dès 1962), s'opposer radicalement aux projets sur la grève en avril 63, regretter en juillet suivant la timidité des réformes statutaires, critiquer en décembre le «Compromis des Socialistes» comme, en février 1965, les accords communautaires de la Table Ronde.

Les Fédérations flamandes au contraire appuient comme un seul homme le Bureau du Parti d'un bout à l'autre de la législature, tout comme après l'échec électoral de juillet 1965 elles décideront à 94 % la reconduction de la coalition sortante, contre l'avis de la majorité des Fédérations wallonnes. En décembre suivant, les 18 députés socialistes qui n'approuvent pas les projets fiscaux sont tous Wallons - à l'instar des 23 députés socialistes francophones qui refusèrent de voter, le 31 octobre 1962, le transfert des Fourons au Limbourg.

Restons-en là. Dans *La Libre* du 10 avril, Jean Daloze déplorait l'évolution récente - et heureuse à nos yeux - du socialisme flamand, ainsi que le phénomène de fond qui joue désormais en sa faveur; il se souvenait avec une pointe de nostalgie de s'être souvent, dans le passé, senti proche des leaders socialistes flamands, « réalistes et sociaux-démocrates, et dès lors opportuns contrepoids de leurs amis wallons» .On peut mettre en regard de cet aveu l'article de Robert Falony dans La Wallonie du 12 avril sur «l'erreur unitariste» du P.S. B., «les socialistes flamands minoritaires face à leurs cléricaux, accrochés si longtemps aux basques de l'Etat central, (qui) freinèrent le mouvement fédéraliste».

Rien bien sûr n'a été dit ci-dessus qui n'était su des praticiens de la vie politique et des connaisseurs de l'histoire de ce pays et du socialisme belge en particulier. Mais sont-ils nombreux? Si la première partie de ces réflexions, somme toute simples, a souligné l'intérêt d'une histoire socialiste du socialisme, ce qui précède devrait faire ressortir la nécessité d'une histoire socialiste *et wallonne* du socialisme *wallon*. Elle a été entreprise ou amplifiée à l'occasion du centenaire par l'Institut Emile Vandervelde. Puisse-t-elle, comme le souhaitait Claude Desama, trouver aussi des prolongements en dehors du centre d'études du P.S. également.

9

Le PS avait gagné les élections régionales le 13 octobre 1985, obtenant presque la moitié des sièges au Conseil régional wallon (47 sur 104), mais avait néanmoins été maintenu dans l'opposition par la coalition chrétienne-libérale en place depuis 1981. Guy Spitaels avait sollicité alors diverses notes relatives à l'attitude du POB lorsqu'il était dans l'opposition, notes dont naquit cet article paru dans le n° 194 de ***Socialisme*** *(avril 1986).*

1927 – 1935 : LE P.O.B. DANS L'OPPOSITION

A l'heure où les Partis socialistes belges entament en 1986 une cinquième année d'opposition, l'occasion est donnée d'évoquer comment se comporta et évolua, il y a un demi-siècle, le P.O.B. dans des circonstances politiques similaires. Il ne s'agit pas d'essayer d'établir des parallèles faciles ou de rechercher à tout prix des «leçons», sinon peut-être (s'il faut justifier le pourquoi d'un article historique) rappeler contrairement à ce que véhiculent certains clichés, que l'opposition n'est pas chose aisée. Dans la conduite de celle-ci, le P.S. aujourd'hui se différencierait d'ailleurs plutôt positivement, on le verra, du P.O.B. - B.W.P. de Vandervelde, De Man et Spaak ...

Avec la fin des années '30, la période 1927 -1935 peut apparaître en effet comme une des plus pénibles de l'histoire du Parti Ouvrier, en raison notamment des tensions internes, des déceptions électorales et d'une longue incapacité à formuler des alternatives crédibles ... Ce bref essai de synthèse montrera aussi comment, dans la dernière phase de ces années difficiles (lors de la préparation et de la promotion du Plan du Travail), le P.O.B. réorganisa progressivement ses organes directeurs jusqu'à officialiser la fonction de Président du Parti. D'une certaine manière, celle-ci naquit de la crise du mouvement socialiste, il y a juste cinquante ans.

LES PREMIERS MOIS D'OPPOSITION

Aux élections de 1925, le P.O.B. était sorti grand vainqueur du scrutin avec 39,4 % des voix du Royaume (30,1 % en Flandre, 37,6 % à Bruxelles et 51,3 % en Wallonie). Le cabinet socialiste démocrate-chrétien Poullet Vandervelde, constitué en juin 1925, dut cependant céder la place en mai suivant à une tripartite d'union nationale, pour sauver le franc. Les socialistes quittèrent ce gouvernement en octobre 1927, officiellement sur la question du temps de service militaire, en fait parce que la stabilisation monétaire étant consolidée et l'économie en voie d'expansion, la collaboration était critiquée tant à gauche qu'à droite.

Il y a peu à dire de l'attitude du Parti Ouvrier pendant les derniers mois de la législature. Notamment lors du vote du projet de loi sur le service militaire à l'été 1928, mais en d'autres occasions également, il ne cesse d'inviter les démocrates-chrétiens à retirer leur appui à la coalition catholique libérale: en vain. Il ouvre la campagne électorale dès décembre, en l'axant sur le service de six mois et sur une série de réformes sociales relativement modérées.

Mais la situation générale est plutôt favorable au gouvernement, qui peut se prévaloir d'avoir restauré un climat propice aux affaires. Les partis de la coalition sortante se ménagent mutuellement pendant la campagne, au cours de laquelle ils font miroiter déjà l'espoir d'une diminution des impôts. Les élections de mai 1929 se soldent

par un recul important des socialistes, surtout à Bruxelles (résultats : 27 % en Flandre, 31,8 % à Bruxelles et 48,5 % en Wallonie). Au total, le P.O.B. perd 3,4 % des voix et passe de 78 à 70 députés.

Le gouvernement sortant ne démissionne pas; il sera seulement remanié quelques mois plus tard. La cuisante défaite électorale de mai 1929 - la plus lourde depuis la création du Parti Ouvrier - provoque un malaise dans les rangs socialistes, tant parmi les partisans de principe de la collaboration ministérielle avec les deux partis «bourgeois» que parmi ceux qui nourrissaient l'espoir d'une majorité absolue socialiste au Parlement. La résolution finale adoptée au Congrès de novembre 1929 se contente de constater que le problème de la participation gouvernementale, pour le Parti, ne se poserait qu'après de nouvelles élections.

La grande crise économique commence à faire sentir ses effets en Belgique quelques mois après ce scrutin. Les gouvernements chrétiens-libéraux successifs mèneront une politique déflationniste. Face à celle-ci, et face à la crise d'une manière générale, le P.O.B. va se révéler - de l'avis de divers historiens - désarmé et impuissant. Les dirigeants du P.O.B. ne sont pas à même d'élaborer une véritable alternative à la politique économique de la droite : à la fin de 1931, un Congrès adopte certes un «Plan de salut public» mais celui-ci ne représente pas une réponse concluante aux problèmes de l'heure.

En fait, le Parti - et notamment les organisations syndicales qui y ont un poids considérable - est tout à fait sur la défensive. Ses leaders laissent ouvertement entendre qu'ils ne souhaitent pas retourner au gouvernement en de pareilles circonstances : ne voyant pas quelle autre politique peut être menée, ils ne tiennent pas à endosser la responsabilité de mesures impopulaires. Le P.O.B. se réfugie dans un attentisme prudent.

HIERARCHIE STATUTAIRE, OLIGARCHIE DE FAIT

Il faut noter ici, comme un élément d'explication parmi d'autres, que la direction du Parti est toujours aux mains de l'équipe - Vandervelde, Destrée, Anseele, De Brouckère, etc. - qui en avait pris les leviers de commande près de quarante ans plus tôt. Cette équipe, évidemment vieillie, est relativement peu ou mal formée en matière économique. Compte tenu des conquêtes obtenues par la voie de la participation dans les années '20, elle ne conçoit plus d'autre action possible que l'opposition parlementaire «classique» ; il n'est plus question qu'elle envisage une grève générale ou toute autre action de ce genre.

En principe pourtant, le Parti n'est pas dirigé par une oligarchie de « sages» ou d'anciens. Statutairement, le P.O.B. est un ensemble de 29 Fédérations rassemblant les membres de groupes affiliés (groupes politiques, syndicats, coopératives et mutualités) organisés au plan local en Unions socialistes communales. Les Fédérations désignent des délégués au Conseil général et les candidats à l'élection du Bureau. Le Conseil général est la délégation permanente du Parti, chargée de la direction politique entre les Congrès. C'est une assemblée de quelque 250 membres, dont la moitié avec voix délibérative. Il doit se réunir en séance plénière tous les mois et chaque fois que l'intérêt du Parti l'exige. Fort d'une quinzaine de membres seulement, le Bureau du Conseil général est l'organe exécutif du P.O.B. Il se réunit au moins une fois par mois. Enfin, l'organe suprême du Parti est le Congrès national.

Il n'est donc pas question dans cette structure, telle qu'elle ressort des statuts de 1920, d'une quelconque prépondérance des dirigeants «historiques» et encore moins de l'existence d'un Président du Parti, ni même d'un Président du Conseil général ou du Bureau. Mais en fait, si les mandats étaient électifs à tous les niveaux, le suffrage indirect avait pour résultat que le Parti était dirigé, comme on l'a dit, par un petit groupe (les membres du Bureau) presque inamovible, cumulant les fonctions et régulièrement réélu par acclamations. Cette stabilité explique la moyenne d'âge élevée des membres du Bureau (58 ans), certains y siégeant depuis la fin du XIXe siècle, et le fait, comme l'a écrit M. Brélaz, que la hiérarchie statutaire Bureau-Conseil général-Congrès tendait à se renverser.

En outre, Vandervelde jouissait d'un leadership incontesté au sein du Bureau. Le député de Bruxelles était devenu le chef du Groupe socialiste à la Chambre dès 1894. Or, en raison notamment de la prédilection du Parti Ouvrier pour l'action parlementaire, le Groupe parlementaire avait acquis dès avant 1914 un rôle prépondérant dans les mécanismes de prise de décision. Cette prépondérance s'accrut encore après la guerre, avec la participation gouvernementale. Dans ces conditions, le chef du Groupe parlementaire était devenu naturellement le « Patron» de fait du Parti, et d'ailleurs était ainsi surnommé.

TENSIONS INTERNES ET NOUVELLE DECEPTION ELECTORALE

L'attitude expectative du Parti et l'absence de programme alternatif à la politique déflationniste de la droite ne pouvaient qu'accroître le malaise dans les rangs socialistes. L'aile gauche du P.O.B. - autour du journal *L'Action Socialiste* créé en 1932 et animé notamment par Spaak - se fait de plus en plus critique, et de plus en plus violente même, vis-à-vis du «super réformisme» des dirigeants politiques et syndicaux.

En dehors du P.O.B., les militants communistes tiennent évidemment le même langage. En juillet 1932, ils sont à la tête des grèves «sauvages» qui éclatent en Hainaut malgré la volonté du P.O.B., qui n'en reprend la direction que plusieurs jours après le déclenchement du mouvement et s'attache alors à rétablir la paix sociale.

A la suite du «coup de semonce» qu'ont constitué pour lui les grèves de juillet, le Parti raidira son attitude en vue des élections législatives anticipées de novembre 1932. Alors qu'en 1925 et 1929, le P.O.B. ne s'était engagé, pendant sa campagne, qu'à ce qu'il croyait réalisable en cas de participation gouvernementale, cette fois il propose aux électeurs tout son programme (renversement du capitalisme et réalisation du socialisme). Mais s'il y a radicalisation du discours, il ressort de déclarations des dirigeants et de la presse socialistes que le P.O.B. souhaite en fait pouvoir échapper à la participation gouvernementale après le scrutin.

Très habilement le parti catholique engage, lui, une offensive sur le terrain de la lutte scolaire quelques semaines avant les élections, et parvient ainsi à détourner l'électorat chrétien de l'enjeu économique et social, en exploitant ses sentiments religieux. La manœuvre est payante: les catholiques sortent en effet grands vainqueurs des élections - au détriment des libéraux et des nationalistes flamands. Les partis de gauche n'enregistrent qu'une trop faible poussée. Le P.O.B. regagne 1,1 % (il obtient au total 37,1 % dans le Royaume, 29 % en Flandre, 33,8 % à Bruxelles et 48,9 % en Wallonie) et 6 sièges: cette progression ne compense pas les pertes de 1929.

RELANCE DE L'ACTION, CREATION D'UN COMITE DIRECTEUR

La coalition chrétienne-libérale reconduite obtient les pouvoirs spéciaux à la fin de l'année pour appliquer un plan comportant des économies draconiennes et une série d'augmentations d'impôts. Au cours des premiers mois de l'année 1933, le P.O.B. se fait davantage qu'auparavant le relais du mécontentement populaire. En janvier, il organise avec les syndicats des manifestations dans différentes villes; elles seront sans effet sur le gouvernement. En juin, en réaction à une nouvelle série de mesures gouvernementales, il lance une pétition exigeant de nouvelles élections législatives. La pétition obtiendra plus de signatures que le Parti n'avait obtenu de voix aux élections communales d'octobre 1932, mais elle n'aura pas plus d'effets que les manifestations de janvier.

L'inefficacité des actions organisées durant ce premier semestre de 1933 alimente les critiques, au sein du Parti, à l'égard de l'équipe dirigeante. Les distances se creusent de plus en plus entre les «centristes» partisans de celle-ci, les «droitiers» qui, dès mai, plaident pour l'entrée du P.O.B. au gouvernement (Fédérations de Verviers,

Nivelles, Borinage), et enfin l'aile gauche autour de *L'Action socialiste* qui réclame la grève générale, voire (Fédérations de Liège, de Soignies) la prise de pouvoir insurrectionnelle ...

C'est durant cette période que les nécessités de l'action, mais aussi peut-être le besoin de renforcer la direction de l'organisation devant ces critiques en sens divers, amenèrent le Conseil général ou le Bureau (?) à créer un exécutif encore plus restreint: un Comité directeur provisoire. Cet organe de quatre membres (Vandervelde et trois autres membres du Bureau) était non statutaire et ses fonctions non clairement définies. Lorsqu'à l'automne le Secrétaire général administratif (en place depuis 1919), Van Roosbroeck, annonça son intention de prendre sa retraite, De Man proposa d'institutionnaliser le Comité directeur provisoire qui serait composé de cinq membres : un Président, un vice-Président, le Secrétaire général et deux Secrétaires, un flamand et un wallon. Ce projet fut soumis au Bureau en novembre, adopté par le Conseil général en décembre et approuvé par le Congrès de Noël 1933 consacré au Plan du Travail. Mais le poste de Secrétaire général disparut du montage proposé par De Man, Van Roosbroeck à qui on le destinait ne voulant pas revenir sur sa démission. Vandervelde devint alors Président et De Man vice-Président du Comité directeur.

Le partage d'attribution entre les deux hommes ne fut nulle part précisé, et ils ne purent maintenir entre eux un modus vivendi, comme l'a expliqué De Man lui-même dans ses mémoires : « Vandervelde m'avait fait part de son désir d'établir entre nous une division du travail qui l'aurait ménagé quelque peu. Il garderait la direction de l'activité parlementaire tandis que, comme non-parlementaire, j'assurerais la direction intérieure du Parti et de la propagande pour le Plan, quitte à le consulter en cas de doute possible sur son accord. Ce régime ne dura pas longtemps ... ».

Comme les Fédérations n'avaient pu être consultées avant le Congrès sur l'institutionnalisation définitive du Comité directeur, son inscription dans les statuts avait dû être différée. Mais il est évident que, même encore non statutaire, la désignation de ce Comité par le Congrès lui conférait davantage de poids. C'est d'ailleurs l'argument qui avait été invoqué devant les Congressistes : «pour renforcer efficacement l'action en faveur du Plan, il nous faut un organe qui sera mieux armé que la direction provisoire pour prendre des décisions».

DU «PLAN» AU GOUVERNEMENT

Le Plan du Travail adopté au Congrès de Noël 1933 et surtout la campagne de propagande à son sujet durant les mois suivants devaient permettre au Parti Ouvrier de sortir d'une impasse. Selon A. Pletinckx en effet - auteur d'une excellente étude sur cette période de l'histoire du socialisme - «à partir d'août 1933, le P.O.B. avait cessé pour ainsi dire de vivre et d'agir». Et *L'Avenir du Borinage* avait constaté en septembre : «Nous donnons le spectacle attristant du désarroi, de l'inquiétude ... ».

Il fallait un acte politique spectaculaire pour sauver l'unité du Parti et restaurer la confiance à son égard. Le Plan fit donc l'unanimité : aux partisans de la collaboration gouvernementale comme à ceux de la grève générale insurrectionnelle, il offrait une «troisième voie». Pour les jeunes militants antifascistes et pacifistes, il constituait une sorte d'«équivalent moral». Pour les masses dont le Parti avait de plus en plus de mal à canaliser l'ardeur combative, il s'agissait enfin d'un projet alternatif autour duquel se mobiliser.

Le principal mérite du Plan fut donc d'insuffler un enthousiasme nouveau dans la propagande, de fournir un mot de ralliement. Mais s'il apaisa quelque peu les tensions, il n'empêcha pas totalement les critiques de s'exprimer. *L'Action socialiste* et Spaak profitèrent du krach de la Banque Belge du Travail, en mars 1934, pour reprendre leurs attaques contre les dirigeants; à l'opposé, certains continuaient publiquement à se prononcer pour la collaboration ministérielle alors que la propagande pour le Plan, à cet égard, était du type «tout ou rien».

Finalement, le P.O.B. sortira de cette longue cure d'opposition doublée d'une grave crise interne, grâce à la

chute, au printemps 1935, de la coalition chrétienne-libérale, suivie de la formation - comme en 1926 - d'un gouvernement d'union nationale pour affronter la crise monétaire et financière. En ce qui concerne le P.O.B. - et pour ne rien dire de Spaak ... - ce fut au prix du reniement de sa formule « Tout le Plan, rien que le Plan ».

Le Président Spitaels devait le rappeler en avril 1985 lors de la séance au Palais des Congrès dans le cadre des commémorations du centenaire du P.O.B. : « N'avançons rien que nous ne puissions tenir. Le Plan avait été magnifié dans la mémoire collective des militants socialistes, et pourtant, lorsque l'on met en regard de son contenu les projets effectivement réalisés, quelle désillusion que ces scrutins de '36 et de '39 où le Parti paya - et lourdement - son incapacité à concrétiser ses promesses ».

LES REFORMES STATUTAIRES DE 1936

Quant aux statuts du Parti, implicitement modifiés lors de l'institutionnalisation du Comité directeur fin 1933, ils ne furent effectivement révisés qu'au Congrès d'octobre 1936, le P.O.B. étant toujours au pouvoir. Est-ce parce que les circonstances avaient changé, mais toujours est-il que, sur proposition de Max Buset, auteur des projets relatifs à la direction du parti, le Comité directeur fut explicitement supprimé. La résolution soumise aux congressistes précisait même : « Aucune assemblée restreinte au sein du Bureau ou du Conseil général ne pourra être créée qu'à l'initiative du Congrès». En revanche, un nouvel article prévoyait désormais la désignation par le Conseil général, dans la quinzaine suivant l'élection du Bureau, d'un Président et d'un vice-Président du Parti de rôle linguistique différent. Vandervelde et De Man furent confirmés dans leur fonction respective.

Ainsi la réforme entreprise en 1933 par la constitution d'un exécutif restreint provisoire aboutissait en 1936 à l'officialisation des postes de Président et vice-Président du Parti, et à la suppression de tout organisme restreint au sein du Bureau. Cette suppression et le nouvel article statutaire relatif à la direction du Parti donnaient une plus grande importance encore aux postes de Président et de vice-Président. Rien n'était dit cependant sur l'étendue de leur pouvoir respectif. Les successeurs de Vandervelde, et particulièrement Max Buset de 1945 à 1959, se chargeraient de donner à la fonction de Président de parti tout son contenu.

Sources : M. Brelaz, *Henri De Man*, Genève, 1985 ; A. Pletinckx, *Le P.O.B. dans la première phase de la crise économique* dans *Revue belge d'Histoire contemporaine*, 1976-77.



Vernissage de l'exposition sur le fédéralisme, en présence de Claude Desama et Jean-Maurice Dehousse (ci-dessus), Jean-Jacques Messiaen et Libert Froidmont (ci-dessous)



10

En novembre 1987, le PS commémora le vingtième anniversaire des Congrès socialistes wallons de 1967 par une exposition rétrospective du combat fédéraliste wallon dont la réalisation avait été confiée principalement à J.J. Messiaen. Elle se tint à Verviers, galerie des Deux Places. Le n° 204 de ***Socialisme*** *(décembre 1987) reproduisit les discours inauguraux de Guy Coëme (alors vice-président wallon du PS) et d'Yvan Ylieff (alors chef de groupe à Namur) et l'article historique ci-dessous, également de ma plume.*

LES CONGRES SOCIALISTES WALLONS DE 1967

LE MALAISE CHEZ LES SOCIALISTES WALLONS

Au milieu des années '60, la gauche wallonne avait été douloureusement secouée par les tensions entre le PSB, la FGTB et le MPW - le Mouvement Populaire Wallon créé en mars 1961 et qui s'était donné pour mission de peser sur les deux premiers, en faveur du fédéralisme et de la réforme des structures économiques.

L'important recul du PSB aux élections législatives de mai 1965 devait ébranler les milieux socialistes wallons. Leur malaise s'accentua suite aux conditions d'obtention de la majorité qui se prononça, au Congrès du PSB du 25 juillet suivant, en faveur d'une reconduction de la coalition sortante: la participation gouvernementale avait été approuvée par la majorité des délégués flamands (406 sur 434) et bruxellois (84 sur 114), par contre les deux tiers des socialistes wallons s'y étaient opposés (303 mandats contre, 182 pour et 9 abstentions). C'est à la Fédération liégeoise que l'hostilité à la participation avait été la plus forte : 97 %.

La Fédération liégeoise était nettement favorable à une fédéralisation du PSB sur base des communautés flamande, wallonne et bruxelloise. Les dirigeants socialistes wallons confièrent alors à une commission de 12 membres représentant les diverses Fédérations wallonnes du Parti le soin d'examiner les problèmes relatifs à ses structures.

Celle-ci proposa au Congrès du PSB des 11 et 12 décembre 1965 l'adoption de diverses règles : majorité dans chaque groupe communautaire du Parti pour les décisions en certaines matières «réservées» (problèmes de langues, de limites administratives, d'autonomie culturelle) et, pour les autres matières, possibilité pour les 3/4 d'un groupe d'exiger une procédure spéciale selon laquelle une décision ne pourrait être prise par le Parti sans l'accord d'au moins les 2/3 de chaque groupe communautaire. Ces propositions - pourtant en retrait sur l'exigence liégeoise de fédéralisation - rencontrèrent l'hostilité des Fédérations flamandes et des dirigeants nationaux. Finalement, le Congrès les renvoya pour examen à une commission nationale comprenant six Flamands, six Wallons et six Bruxellois ...

C'est après le retour de leur parti dans l'opposition (la chute du gouvernement Harmel-Spinoy en février 1966 et la formation d'une coalition chrétienne-libérale sous la direction de Vanden Boeynants) que les socialistes wallons vont pouvoir sortir leur mouvement de l'état de crise où il est plongé depuis 1964. La présence du PSB

dans l'opposition favorisera en effet un rapprochement avec le MPW dont les positions évoluent au même moment parallèlement à celles de l'aile wallonne de la FGTB.

LE RAPPROCHEMENT AVEC LE MPW ET LA FGTB

Le 23 février 1967, le Conseil général du MPW adoptait une résolution qui, tout en réaffirmant le vœu d'une «totale autonomie politique de la Wallonie», traduisait l'orientation nouvelle qu'entendait avoir désormais le Mouvement : il rechercherait en collaboration avec d'autres secteurs de l'opinion wallonne la réalisation d'objectifs immédiats tels que Société Wallonne de développement et d'investissement, Bureau wallon de programmation, division de départements ministériels, assemblée wallonne. En adoptant en quelque sorte une attitude plus modérée et plus « réaliste» à titre transitoire, le MPW faisait un pas vers le PSB wallon.

L'interrégionale wallonne de la FGTB se constitue à la même époque et le 26 février, trois jours après le Conseil général du MPW, une importante assemblée des Régionales wallonnes de la FGTB adopte un programme fort proche, au point de vue des institutions économiques, de celui (déjà connu à ce moment) qui allait être soumis une quinzaine de jours plus tard à un Congrès des socialistes wallons. Robert Lambion, président des Métallurgistes liégeois et directeur de *La Wallonie***,** insistera sur cette convergence.

Ce processus de rapprochement entre l'aile wallonne de la FGTB et le MPW d'une part, et, d'autre part, l'aile wallonne du PSB se concrétisera dans la participation active des syndicalistes André Génot et Jacques Yerna, les leaders du MPW, aux travaux préparatoires des deux Congrès socialistes wallons de 1967. Au lendemain du premier (Tournai, en mars), Génot reconnaît que les positions y adoptées correspondent dans une certaine mesure à celles prises par le MPW depuis 1965, et que le MPW admet comme les socialistes wallons que la réalisation immédiate du fédéralisme est utopique et « qu'une étape intermédiaire doit être franchie ».

LES DECISIONS DE TOURNAI ET DE VERVIERS

En cette année 1967, la gauche socialiste wallonne refait donc son unité, et les socialistes wallons réaffirment leur option fédéraliste tout en élaborant un programme «fédéralisant» constituant une étape transitoire immédiatement réalisable. Cela se fait en deux temps, lors des Congrès socialistes wallons de Tournai (11 et 12 mars) et de Verviers (26 et 27 novembre), les huitième et neuvième réunions du genre depuis 1938, et certainement les plus lourdes de conséquences.

Le rapport présenté au Congrès de Tournai est principalement consacré à la situation économique et sociale de la Wallonie. Quant aux moyens politiques de redresser celle-ci, il constate la nécessité de modifier le régime institutionnel et à cet égard, il affirme que le Compromis des Socialistes de 1963 tout comme les Accords de la Table ronde (1965) sont dépassés par les faits. Il ajoute que «la seule solution logique, définitive et globale» se trouve dans un régime de type fédéral, mais que les obstacles à l'instauration de ce régime sont tels qu'il faut rechercher «des solutions transitoires immédiatement applicables, demeurant dans le domaine du possible politique». Le Congrès se borne à esquisser ces solutions - ce que certains appelleront, du nom du rapporteur, le «plan Merlot».

L'assemblée de Tournai décide aussi la création d'un Comité permanent des Fédérations socialistes wallonnes pour approfondir la réflexion en vue d'un second Congrès. Ce comité constituera plusieurs groupes de travail : celui sur les institutions sera présidé par Freddy Terwagne et verra la participation d'André Génot, tandis que Jacques Yerna collaborera à celui sur la reconversion économique et sociale. Ces groupes de travail, œuvrant en étroite collaboration avec des représentants des régionales wallonnes de la FGTB, s'attachent à préciser les « revendications fédéralisantes plutôt que fédéralistes» dont le principe a été approuvé par le Congrès de

Tournai. Il en résulte un volumineux document abordant les problèmes les plus divers posés à la Wallonie, document soumis aux socialistes wallons en novembre lors du Congrès de Verviers.

Le rapport de Verviers prévoyait la mise en place de plusieurs institutions économiques régionales nouvelles pour assurer la reconversion économique et sociale de la Wallonie: Bureau wallon de planification, Société wallonne de crédit et Société wallonne d'investissement et de gestion. Quant aux institutions politiques, il prévoyait au niveau du pouvoir central la scission des ministères à signification régionale avec attribution de budgets distincts et la désignation de deux vice-Premiers Ministres chargés respectivement des affaires wallonnes et flamandes.

Pour la future Région wallonne, le Congrès de Verviers proposait la création d'une Assemblée régionale et d'un Exécutif. Celui-ci serait présidé par le Ministre des Affaires wallonnes et composé de membres désignés par l'Assemblée régionale et par les grandes organisations professionnelles, ainsi que des dirigeants des organismes économiques régionaux à créer, mais il serait seulement consultatif. De même, l'Assemblée régionale contrôlerait l'action de cet Exécutif mais elle n'aurait pas un pouvoir général de décision, seulement la possibilité de voter des recommandations; elle serait composée, au moins dans un premier temps, pour moitié de tous les parlementaires wallons et pour moitié de membres désignés par les Conseils provinciaux wallons.

Ce schéma institutionnel était en retrait par rapport aux revendications socialistes wallonnes antérieures, et il fut d'ailleurs adopté par les congressistes comme un «programme minimum» conditionnant toute participation gouvernementale future - ce que Merlot avait appelé la politique du «dos au mur». Mais l'ampleur des oppositions qu'il déclencha dans les milieux adverses prouva l'importance de Verviers, où l'unité refaite à Tournai s'était concrétisée autour de propositions solides.

LES ACCORDS « KLEMSKERKE-VERVIERS»

En dépit du caractère modéré du programme de Verviers, celui-ci fut très mal accueilli par les socialistes flamands qui y virent du fédéralisme « à peine déguisé» ; leur leader Josse Van Eynde en entreprit la critique systématique. C'est que les socialistes flamands s'étaient peu auparavant penchés eux aussi sur le problème de la réforme de l'Etat lors d'un congrès à Klemskerke en octobre 1967. La résolution finale contenait une série de propositions tendant à la planification de l'économie. Au niveau institutionnel, elle se prononçait sans beaucoup de précision pour un Etat régionalisé (à cinq régions: cette idée se trouvait déjà dans le compromis socialiste de 1963) et donc une déconcentration administrative; elle stipulait enfin que la régionalisation de la Belgique ne devait pas mettre en péril l'unité nationale.

Au lendemain de Klemskerke, *Combat* s'était fait l'écho de deux réactions wallonnes à son égard: d'une part, le Congrès avait témoigné d'un progrès dans l'attitude des socialistes flamands sur la réforme de l'Etat (ils avaient rejeté la thèse « provincialiste» soutenue dans le rapport de l'ex-ministre Vranckx) ; d'autre part, il avait refusé une refonte de l'Etat selon un système de type fédéral et s'était rallié par contre à une solution jugée dépassée par les socialistes wallons.

Une confrontation entre les thèses de Klemskerke et de Verviers s'avérait donc nécessaire pour aboutir à une solution socialiste d'ensemble. En janvier 1968, un groupe de travail fut constitué pour tenter d'effectuer la synthèse des propositions. Si de nombreux points de convergence pouvaient être trouvés, la conciliation était très difficile sur le régime politique futur du pays et sur Bruxelles.

En février, la chute du gouvernement et l'annonce d'élections anticipées précipita le processus de recherche d'un accord Klemskerke-Verviers. Parce qu'il constituait un compromis, cet accord ne pouvait de toute évidence se ramener à une juxtaposition des deux textes initiaux. Finalement, l'on y reconnaissait trois Régions : la

Wallonie, la Flandre et Bruxelles. On y réclamait l'autonomie culturelle, une décentralisation administrative et des réformes de nature à harmoniser les rapports entre les communautés. On y revendiquait la création de Conseils économiques régionaux, de Bureau régionaux de planification, de Sociétés régionales de crédit à l'industrie, de Sociétés régionales d'investissement, de Sociétés régionales d'expansion économique et d'aménagement du territoire. Enfin, un Ministre devait assumer, pour chaque Région, la coordination des affaires régionales.

UNE EVOLUTION IMPORTANTE

Dans son *Histoire politique de la Belgique* (1986), Xavier Mabille observait que, dans le processus qui mena à un Etat communautaire et régional, deux évolutions importantes, totalement indépendantes l'une de l'autre, se situèrent en 1967: d'une part la campagne de sensibilisation en Flandre pour le transfert en Wallonie de la section francophone de l'Université catholique de Louvain, d'autre part les congrès socialistes wallons et flamands consacrés aux réformes institutionnelles.

De fait, si l'affaire de Louvain créa un choc psychologique dans le monde catholique francophone traditionnellement unitariste et provoqua le distanciement des deux ailles du PSC, les congrès socialistes de 1967 contribuèrent quant à eux à rendre plus consistantes les revendications institutionnelles dans les milieux dirigeants socialistes. Au total, les événements de 1967 et leurs suites rendirent politiquement possible sinon inéluctable, en 1970, sous la pression surtout des partis fédéralistes bien sûr, la première étape de la réforme de l'Etat.



Texte des résolutions du Congrès socialiste de Verviers

11

Les élections législatives du 13 décembre 1987 amenèrent le PS à 44 % des voix en Wallonie et 51 sièges sur 104 au Conseil régional wallon. Après la négociation avortée d'une (trop courte) majorité avec Ecolo (2 sièges) et un élu FDF nivellois (négociation au cours de laquelle, en tant que technicien épaulant Valmy Féaux et Guy Coëme, je fis connaissance d'un autre technicien, appelé à sortir de l'ombre, Jacky Morael qui accompagnait José Daras), ce sont des majorités « classiques » associant chrétiens et socialistes qui se mirent en place d'abord à Namur, ensuite début mai au niveau de l'Etat central, en engrangeant une nouvelle réforme de celui-ci qui répondait partiellement, une fois n'est pas coutume, aux objectifs wallons et bruxellois. Dans le n° 207 de ***Socialisme****, je tentai de tirer quelques leçons de ce long processus de crise.*

INNOVATION ET TRADITION DANS LE RITUEL DE CRISE (OCTOBRE 87 - MAI 88)

En introduction d'un *Courrier hebdomadaire* du CRISP consacré à la relation des événements de la dernière crise gouvernementale, Jacques Brassinne et Xavier Mabille notaient que « au cours de cette crise, nombreux sont les éléments ou facteurs qui sont intervenus pour la première fois ou qui ont pris une importance plus grande que dans le passé». Le Professeur Francis Delpérée a par ailleurs analysé jadis dans une série de *Chroniques de crise* entamée en 1977 et poursuivie jusqu'en 1985, « le rituel de crise, avec son cortège d'informateurs, de médiateurs, de formateurs », en tentant de répondre aux questions importantes charriées par chaque crise, sur les responsabilités et les pouvoirs des divers acteurs tout comme sur les règles de ce « rituel».

Depuis la démission du gouvernement Martens VI à la mi-octobre 1987 jusqu'à la prestation de serment de Martens VIII début mai 1988, la crise aura été la plus longue qu'ait connue la Belgique, en raison de la complexité des problèmes posés et de la diversité des résultats électoraux du 13 décembre. Notre propos n'est ni de retracer par le menu les événements de ces derniers mois ainsi que l'a fait le CRISP, ni de procéder à leur analyse exhaustive comme se propose sans doute de le faire Francis Delpérée du point de vue du juriste. Nous tenterons simplement d'apporter une modeste contribution à ce type de réflexion en nous attardant, comparaisons à l'appui le cas échéant, sur quelques-uns des moments-clés de la crise d'octobre 87-mai 88, pour y relever des traits sinon nouveaux en tout cas dignes d'être notés, ou au contraire le respect de règles implicites classiques lors de ce type de « temps forts» dans notre vie politique.

DE MARTENS VI A MARTENS VII

Sans revenir sur les événements de la rentrée politique de 1987 dans le dossier fouronnais (ordonnance Bartels en août, ultimatum CVP en septembre), le début de la crise peut être situé au 15 octobre, lorsque les désaccords au sein de son équipe obligèrent Wilfried Martens à présenter la démission de son sixième gouvernement au Roi.

Le Chef de l'Etat tint sa réponse en suspens. Attitude quasi traditionnelle en l'occurrence: mises à part les démissions «obligées» d'un gouvernement au lendemain du renouvellement des Chambres, toujours acceptées aussitôt, sur dix démissions présentées en raison d'une crise interne au cours de ces quinze dernières années,

trois fois seulement (Leburton en 1974, Tindemans en octobre 1978 et Eyskens en 1981) le Roi ne crut pas utile d'accorder au Premier Ministre les quelques heures ou quelques jours pouvant suffire dans certains cas pour « recoller la porcelaine ».

On notera que dans le cas présent, le Roi ne donna pas de justification publique au délai qu'il s'octroyait ni de mission précise à son Premier Ministre. Il n'en va pas toujours ainsi. En juin 1978 par exemple, Baudouin avait invoqué « la gravité de la situation économique et budgétaire, les problèmes régionaux ainsi que le contexte international» (l'envoi de paras belges au Shaba, en mai) pour demander à Tindemans de tenter un nouvel effort en vue de résoudre la crise - ce qu'il fit avec succès.

Pas de considération dans le communiqué du Palais en revanche en avril 80 lors de la chute de Martens II, tout comme en octobre suivant lors de la démission de Martens III. Par contre fin mars 81, on se souvient qu'ayant tenu la démission de Martens IV en suspens, comme les précédentes, le Roi avait pris le même jour une initiative spectaculaire en réunissant 19 personnalités politiques pour plaider en faveur de la restauration de la stabilité gouvernementale - ce qui n'empêcha pas la démission d'être acceptée deux jours plus tard.

Ce que l'on appelle parfois «la phase de dramatisation» allait durer quatre jours en 1987, du 15 au 19 octobre, date d'acceptation de la démission. Délai très normal lui aussi, puisque lors des précédents de juin 78, avril et octobre 80, mars 81, juillet 85 et octobre 86, le délai de réflexion du Roi s'était toujours situé entre deux et six jours maximum.

On s'est, comme de coutume, interrogé à ce moment sur les compétences d'un gouvernement démissionnaire, la réponse royale étant tenue en suspens. L'avis le plus récent et le plus autorisé en la matière, émanant du Conseil d'Etat du 3 avril 1980, est formel à cet égard : le Conseil des Ministres restait investi de la totalité de ses pouvoirs durant cette brève période. Ce n'est qu'une fois la démission acceptée que le gouvernement, s'il n'avait été immédiatement remplacé, se serait trouvé en «affaires courantes».

Il n'en fut rien dans ce cas, puisque le 19 octobre le Roi acceptait certes la démission de Martens VI mais chargeait aussitôt le Premier Ministre sortant de former un nouveau gouvernement. Ce dernier serait doté d'un programme limité à l'adoption du contingent de l'armée pour 1988, d'une loi de finance et d'une déclaration de révision de la Constitution - celle-ci entraînant aussitôt la dissolution des Chambres et l'élection d'assemblées constituantes.

La décision de «remettre en selle» le Premier Ministre démissionnaire en lui confiant la tâche de former la nouvelle équipe, fût-elle de transition, est importante. Outre les 55 jours courant du 19 octobre au 13 décembre, au début desquels le gouvernement se chargea de la préparation de la révision constitutionnelle, Martens VII, certes démissionnaire au lendemain du scrutin, restera encore en fonction durant 147 jours.

Dans un cas similaire quelque dix ans plus tôt, lors de la démission du gouvernement Tindemans IV, c'est au vice-Premier Paul Vanden Boeynants que le Roi au terme d'une rapide mission d'information avait confié la tâche de former un gouvernement de transition chargé de préparer de nouvelles élections, gouvernement qui se maintint encore 106 jours après celles-ci. On peut rappeler aussi qu'en 1966 comme en 1974, après les démissions des gouvernements Harmel et Leburton, c'est chaque fois au vice-Premier Ministre de l'équipe sortante (P.W. Segers en 1966 remplacé ensuite par Vanden Boeynants, Tindemans en 1974) que le Roi confia la mission de tenter de former un autre gouvernement sans nouvelles élections - opération qui devait réussir d'ailleurs en 1966.

INFORMATEURS ET FORMATEURS

Après ses premières consultations au lendemain du scrutin du 13 décembre, le Roi confiait au Président du P.S. Guy Spitaels une mission d'informateur. Phase tout aussi classique du rituel de crise que celle-là, en tout cas ces quinze dernières années, mais non systématique cependant. S'il n'y eut pas d'informateur royal après les élections d'avril 1977 et d'octobre 1985 (le Roi désigna immédiatement Tindemans dans le premier cas et Martens dans le second comme formateur au terme d'une semaine de consultations), tout comme en octobre 1980 et avril 1981, par contre des missions d'information ont ouvert la phase de crise gouvernementale proprement dite en avril 74, octobre et décembre 78, avril 80, novembre 81 et bien sûr décembre 87.

Chargé «d'explorer les possibilités qui existent de constituer une coalition gouvernementale stable», Guy Spitaels ne se vit pas imposer de délai pour mener à bien sa mission. Parmi ses divers prédécesseurs récents dans cette fonction, seul Renaat Van Elslande, en 1974, était contraint au départ par un délai de quatre jours - il en prit six. La mission d'information de Vanden Boeynants en octobre 1978 dura cinq jours avant qu'il ne soit nommé formateur, celle de Claes en avril 1980 six jours, celle d'Herman Vanderpoorten en novembre 1981 onze jours, enfin celle de Claes qui ouvrit la longue crise de 1978 se prolongea, pendant la période des fêtes, durant dix-huit jours.

Dans son déroulement en deux phases (suivies de deux rapports au Roi) et dans sa durée (jusqu'au 4 janvier 1988), on ne peut mieux comparer la mission Spitaels, considérée par la presse comme exemplaire, qu'à celle de l'ancien Ministre des Affaires économiques en décembre 78 - janvier 79. Elle se déroula au Sénat: tout comme Vanderpoorten en effet, lui aussi personnalité de l'opposition sortante, et au contraire de tous les autres informateurs de ces dernières années, Guy Spitaels ne disposait pas de l'infrastructure d'un Ministère pour remplir sa mission.

Enfin et surtout, celle-ci se signala par le nombre mais surtout la qualité des personnalités consultées par l'informateur. Bien au-delà du monde politique bien sûr, ce qui est devenu coutumier, mais en élargissant les rencontres jusqu'aux représentants des organisations agricoles par exemple et surtout en rencontrant les responsables d'associations de lutte contre la pauvreté. Un précédent qui, selon les termes de l'un d'eux, témoignait de l'existence d'une intention affirmée de prendre en compte au plus haut niveau les problèmes de pauvreté.

Willy Claes succéda à Guy Spitaels le 4 janvier avec une mission de «négociateur» qui échouerait le 22. Le vocabulaire du rituel s'est donc enrichi d'un nouveau terme, qui fait songer aux « co-médiateurs» (Nothomb et Claes) de février 1979, après l'échec de la première mission de formateur de Martens et avant l'entrée en piste de Vanden Boeynants. Mais dans ce cas comme alors, l'étiquette nouvelle ne désigne en fait qu'une même tentative de rapprochement des points de vues dans une situation passablement bloquée.

La mission du deuxième informateur enfin, Jean-Luc Dehaene, désigné le 22 janvier, sera exceptionnellement longue : 63 jours. Très vite orientée vers la formation d'une coalition rouge-romaine élargie à la VU, il est incontestable que cette mission dite « d'information» s'est rapidement muée, dans les faits, en négociation. On n'a guère perçu de différences en effet, autres que formelles, dans le déroulement de la mission Dehaene après le bref intermède de fin mars: fin de la mission d'information le 24, consultation de Ministres d'Etat et de juristes par le Roi, et désignation de Dehaene comme formateur cette fois le 27.

Mission de formateur qui ne prendra fin que le 6 mai: Jean-Luc Dehaene aura bénéficié au total de quinze semaines pour arriver à ses fins. Les observateurs du CRISP n'ont pas manqué de relever que le rôle du Roi (en octroyant un aussi long délai) fut ici un facteur fondamental dans l'évolution de la crise. Les mêmes auteurs ont évoqué les allusions au rôle royal dans la désignation de Wilfried Martens comme second formateur, le 6 mai, et l'acceptation par ce dernier du poste de Premier Ministre.

Nous rappellerons pour notre part à ce propos que ce n'est pas la première fois qu'un «démineur» déblaie longuement le terrain - et même plus -, finalement pour compte d'autrui. Ce fut le cas lorsque Vanden Boeynants parvint en mars 1979, en près d'un mois, à mettre un terme à la crise perdurant depuis décembre, avant de devoir céder la place à Martens qui, les 2 et 3 avril, négocia l'organisation interne de son premier gouvernement.

Cela avait été le cas également il y a vingt ans, lors d'une autre des longues crises de la politique belge, quand Vanden Boeynants déjà avait négocié la formation du gouvernement chrétien-socialiste en mai-juin 1968, Gaston Eyskens devenant finalement Premier Ministre. Mais si en 1988 comme en 1968, le nom du probable futur Premier Ministre avait été cité à plusieurs reprises - y compris officiellement par le CVP cette fois - Gaston Eyskens avait fait partie de la délégation de son parti pendant les négociations, ce qui ne fut pas le cas de Wilfried Martens en l'occurrence.

LA FORMATION DES EXECUTIFS

1968, 1978, 1988. On a suffisamment noté la répétition à dix années d'intervalle des trois plus longues crises de notre histoire politique débouchant chacune, à terme, sur des refontes en profondeur de l'Etat : révision constitutionnelle de 1970, régionalisation de 1980, décision d'un accroissement considérable de celle-ci en '88.

Dans ce processus de la réforme de l'Etat, il reste à souligner un aspect de la crise d'octobre 87-mai 88 qui en constitue peut-être l'innovation la plus lourde de sens : les modalités de la formation des Exécutifs régionaux et communautaires. Tant du côté flamand que du côté wallon et francophone en effet, les Exécutifs ont été formés avant le gouvernement central, au terme de négociations parfaitement indépendantes.

Comme en 1985, celles-ci ne furent pas ouvertes immédiatement au lendemain du scrutin. Gérard Deprez et Louis Michel avaient attendu une semaine après les élections du 13 octobre pour s'instituer «coinformateurs» et n'avaient entrepris, entre eux, les négociations proprement dites que le 30. Guy Spitaels n'entama les pourparlers avec Ecolo et le FDF, élargis ensuite au PSC, que le 13 janvier 1988, soit un mois après le scrutin et une fois la page de sa mission d'informateur royal tournée.

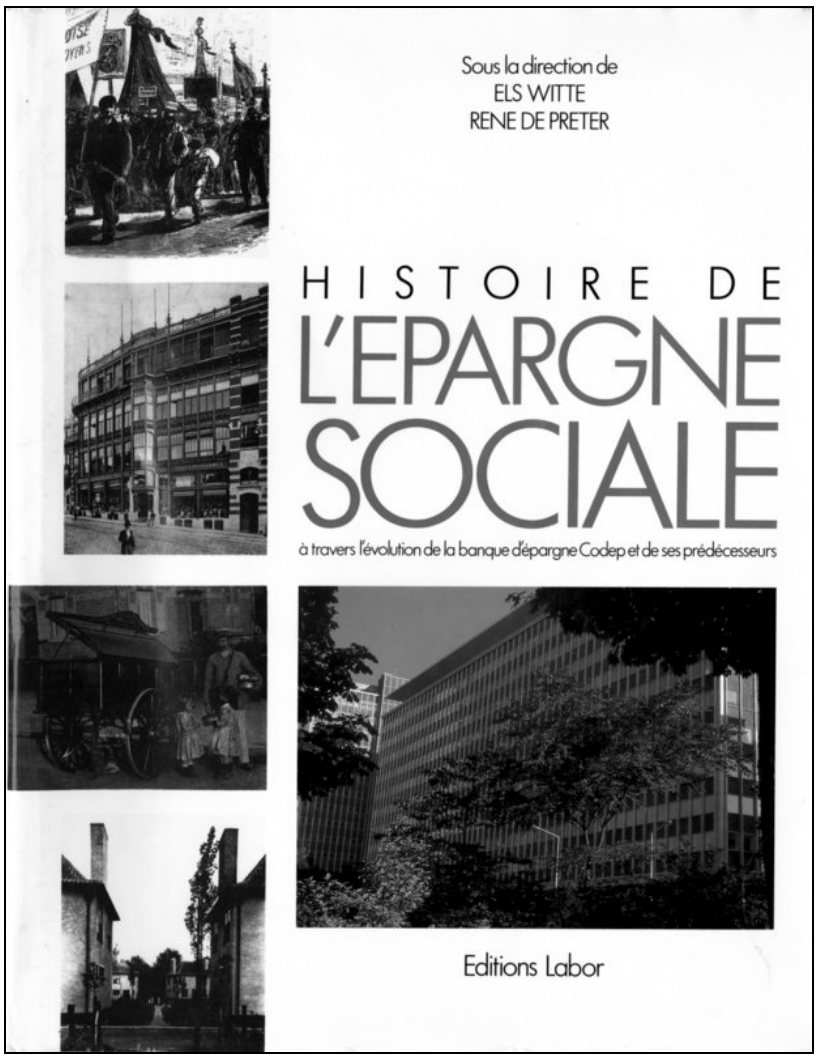
Les accords furent conclus le 27 janvier du côté flamand, le 29 du côté francophone, et les Exécutifs installés par leurs Conseils respectifs tout début février, soit plus de trois mois avant le gouvernement central. En 1985, par contre, les négociateurs libéraux et chrétiens avaient opéré un parallélisme évident entre les divers niveaux de pouvoirs : les négociations nationales qui se traînaient au Stuyvenberg (alors qu'il s'agissait de la reconduction de l'équipe sortante) s'accélérèrent le 17 novembre pour aboutir le 22, les négociations régionales et communautaires se terminèrent au même moment et les Congrès des partis se prononcèrent simultanément sur les deux types d'accords.

Enfin, en 1985 toujours, la prestation de serment du nouvel Exécutif régional wallon prévue le 8 décembre avait été annulée et reportée de trois jours à la demande du Premier Ministre, celui-ci arguant notamment du fait qu'à son estime la prestation ne pouvait avoir lieu tant que le gouvernement national n'avait pas reçu la confiance des deux Chambres, puisque le Premier Ministre devait couvrir la ratification royale du choix des Présidents d'Exécutif. Cette thèse avait été très contestée, par le PS comme par des juristes d'autres opinions. 1988 nous aura totalement éloigné du parallélisme évoqué plus haut comme de ce genre d'interférence du pouvoir central dans la constitution des Exécutifs régionaux. Par l'affirmation tangible de l'autonomie du processus de leur formation et par leur installation bien avant le gouvernement central, la mise en place des Exécutifs en 1988 aura fait progresser concrètement l'irréversible processus fédéraliste.

On sait que ce ne fut finalement qu'un premier pas avant que les résultats de la longue négociation gouvernementale ne se traduisent par la décision d'une extraordinaire avancée du fédéralisme au travers d'une part d'un accroissement sans précédent des compétences et des moyens des pouvoirs régionaux et communautaires, et d'autre part de l'instauration enfin acquise de la Région bruxelloise.



En février 2002 à Namur, quatre anciens Ministres-Présidents wallons :
Guy Spitaels, Robert Collignon, Bernard Anselme et André Damseaux
(réunis pour les 60 ans de R. Collignon)



Couverture de l'édition francophone de l'ouvrage publié par Codep (Codep fusionnera plus tard avec Nagelmackers puis l'entité sera cédée en 2001 au groupe Delta Lloyd)

12

Dans la foulée du centenaire du POB, la banque d'épargne Codep confia au professeur de la VUB Els Witte la direction d'un ouvrage collectif de prestige qui parut en 1989 aux éditions Labor, ***Histoire de l'Epargne sociale,*** *auquel contribuèrent du côté francophone Marinette Bruwier, Claude Desama, Robert Flagothier et moi (pages 109 à 131 dans l'édition française), qui faisait alors fonction de Bruxellois dans l'équipe puisque vivant en semaine dans la capitale depuis six ans Je me réinstallai à Verviers à l'automne 1988. Merci encore à Pierre Giet, Marc Brasseur et feu Jean-Marc Fonsny pour m'avoir aidé à trois reprises à déménager ma bibliothèque…*

L'EPARGNE SOCIALISTE A BRUXELLES AVANT 1914

Après avoir sommairement esquissé les principales étapes de l'évolution des mouvements socialisants bruxellois depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'à la fondation du Parti Ouvrier en 1885, nous procéderons à une brève description de la situation du mouvement socialiste à Bruxelles, au sens large, à la veille de la Première Guerre mondiale[1].

On ne s'étendra pas longuement, ensuite, sur la capacité d'épargne des travailleurs bruxellois à cette époque. Mais nous dresserons dans la mesure du possible - or les sources ne sont pas légion - un panorama de l'épargne ouvrière dans la capitale il y a un siècle, durant ces années quatre-vingts et nonante au cours desquelles le Parti Ouvrier accomplissait, avec les succès que l'on sait, ses premiers pas. On ne manquera pas de procéder s'il y a lieu à quelques rappels des époques antérieures, sans toutefois s'y appesantir.

Enfin, nous évoquerons les premières institutions socialistes d'épargne à Bruxelles, leur importance très relative, et leur devenir jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. Les préceptes socialistes en la matière - priorité à la solidarité collective sur la prévoyance individuelle - ne pourront être ignorés. On devra donc faire place ici, aux côtés des organismes d'épargne stricto sensu - lointains ancêtres bruxellois des agences de CODEP -, aux formes dérivées de l'épargne, nombreuses dans le mouvement ouvrier.

LE MOUVEMENT SOCIALISTE BRUXELLOIS

Pendant les premières années de l'indépendance, l'évolution des idées socialistes à Bruxelles avait été surtout le fruit d'influences étrangères, françaises d'abord. Mais, excepté quelques individualités marquantes, les thèses de Buonarotti, de Saint-Simon, de Fourier ne pénétraient qu'un terrain bourgeois. Il en fut de même pour l'influence allemande sur les radicaux bruxellois à partir de 1845 environ, lorsque le jeune Marx, bientôt rejoint par Engels, s'installa dans la capitale belge où il entreprit notamment l'élaboration du Manifeste communiste.

C'est de cette époque que datent la section bruxelloise de la Ligue des Communistes créée en août 1847 et surtout l'Association démocratique constituée en septembre suivant. Regroupant tout ce que la capitale comptait de militants - belges et étrangers - décidés à diffuser les idées progressistes, elle ne survécut pas à la répression qui suivit, au printemps 1848, les événements de France, mais elle avait mis en contact intellectuels et artisans figurant dans cette poignée de précurseurs.

Parmi les seconds, on se doit de signaler la figure de Jacob Kats, qui avait commencé à militer dans les années trente, participant à une société secrète, fondant le journal ouvrier *Den Waren Volksvriend* et surtout organisant pendant des années quantité de meetings qui le firent connaître du peuple. Le bottier Jan Pellering, qui dirigea la Société Populaire Agneessens, fut le collaborateur de toutes ses activités.

Après l'échec du mouvement « quarante-huitard », ses promoteurs bruxellois, avec l'aide d'exilés français, fondèrent en 1854 L'Affranchissement, association de propagande rationaliste : ce changement de cap correspondait à une croissance décisive de l'anticléricalisme militant qui, parti de la mouvance libérale, gagnait définitivement les cénacles républicains socialistes. En 1857, naissait dans la même optique La Solidarité, dont la branche politique créée en 1860-61, Le Peuple, fut elle-même à l'origine de l'essor, quelques années plus tard, de la première Internationale en Belgique.

C'est dans la capitale, en effet, que naquit en 1865 la première des sections belges de l'Association Internationale des Travailleurs. Elle joua un rôle de premier plan dans le mouvement ouvrier belge dans les années 1866-69, une nouvelle période de grande activité s'étendant de la mi-1871 à 1873. La Fédération bruxelloise de l'AIT connaîtra alors une extension rapide, mais elle se dispersera tout aussi rapidement après la dislocation de l'Internationale elle-même en 1872[2].

Les étapes suivantes, aboutissant à la création du POB en avril 1885, seront, en ce qui concerne Bruxelles, la fondation de la Chambre du Travail, fédération des sociétés ouvrières en 1875, celle, deux ans plus tard, d'un Parti Socialiste Barbançon sur le modèle du Parti Socialiste Flamand créé en mai 1877, la fusion de ces deux organisations en un Parti Socialiste Belge en 1879, enfin, après la loi de 1883 sur le « capacitariat » qui élargit le droit de vote, la création de Ligues et d'autres groupes démocratiques bruxellois en août 1884.

L'élargissement du droit de vote (aux communales en 1883, à tous les niveaux dix ans plus tard) permet aux socialistes de pénétrer progressivement dans les conseils communaux des diverses communes bruxelloises, et ce dès 1885 pour la plupart d'entre elles[3].

La Fédération bruxelloise comptera ainsi 55 conseillers dans 13 communes en 1907, et 89 dans 18 communes en 1911. A l'époque, les suffrages socialistes s'élèvent aux alentours de 20 % des voix du corps électoral de l'arrondissement de Bruxelles ; ils approchent ou dépassent les 30 % à Anderlecht, Molenbeek ou Saint-Gilles[4].

La Fédération buxelloise compte alors[5] plus d'une centaine de groupes. En 1911, les Ligues ouvrières, fer de lance de l'action politique, sont au nombre de 31, mais ne totalisent qu'un peu moins de 4.000 affiliés. Les plus puissantes sont celles de Saint-Gilles (600 membres), Molenbeek (500), Bruxelles (450), Anderlecht (400) et Schaerbeek (360). Huit autres oscillent entre 100 et 150 membres, dont Ixelles, Saint-Josse, Forest, Laeken, Koelkelberg. D'une manière générale, ces Ligues ne semblent se manifester surtout qu'en période électorale, et leur action n'est guère coordonnée.

Elles n'ont aussi que peu de relations avec les syndicats, pour lesquels elles pourraient pourtant servir de précieux auxiliaires. Le mouvement syndical bruxellois, pour sa part, bénéficie d'une croissance régulière depuis 1905, passant de 4.855 cotisations payées à la Fédération à cette date à 11.805 en 1911 – en fait, les effectifs s'élèveraient alors en réalité à plus de 16.000 membres si l'on se base sur les cotisations payées non à la Fédération, mais aux divers syndicats.

Mais le mouvement syndical souffre encore de son émiettement excessif, malgré d'importants efforts accomplis dans le sens de fusions par corps professionnels ; il restait encore 60 associations de métiers distinctes en 1909, 44 en 1911 ! Métallurgistes, bronziers et ferblantiers bruxellois syndiqués sont quelque 2.400, les ouvriers des services publics entre 800 et 1.800, ceux de la voiture près de 1.200, les employés-magasiniers autant, les travailleurs du bois 1.600, le syndicat de la chapellerie compte 900 membres, celui de la chaussure 700, les

relieurs sont quelque 650, pour ne citer encore une fois que les principales organisations.

Trosième pilier de l'action du POB, poumon et berceau du mouvement socialiste bruxellois, son objet d'orgueil aussi à l'époque : la puissante coopérative de la Maison du Peuple annonce alors quelque 15.000 sociétaires. Avec ses 40 magasins, 8 boucheries, 3 boulangeries et 6 maisons du peuple en 1914, l'œuvre est suffisamment connue pour devoir y insister ici, et nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en reparler. Elle joue un rôle majeur dans la vie du Parti Ouvrier bruxellois, et ses bâtiments de la rue Stevens en sont le cœur incontestable.

La mosaïque socialiste bruxelloise comprend encore plus d'une trentaine d'autres groupes, depuis les Jeunes Gardes (ceux-ci sont à peine 200, disséminés dans sept communes seulement) jusqu'aux deux groupes organisés de militants russes en exil… On compte ainsi, outre les sept sections JGS, une dizaine de chorales et cercles dramatiques, cinq groupes d'Enfants du peuple (à Bruxelles, Saint-Gilles, Anderlecht, Schaerbeek et Koekelberg), de nombreuses sociétés d'éducation ouvrière et de propagande.

Enfin, pas plus que de nos jours, la diffusion de la presse socialiste ne reflète la vitalité, et encore moins le chiffre électoral, du mouvement socialiste bruxellois. Qu'il s'agisse du *Peuple*, mais aussi de la presse socialiste flamande : on vend moins de 2.000 exemplaires du *Vooruit* gantois dans l'arrondissement en 1910-11. La question de la création d'un quotidien socialiste bruxellois flamand est à l'ordre du jour depuis le début du siècle au moins ; en attendant, seul un hebdomadaire, *Gazet van Brussel,* est édité. Quant au *Peuple,* il ne parvient à s'attacher que 900 nouveaux lecteurs en 1910 alors que le nombre d'affiliés à la Fédération augmente de 4.000 unités cette année-là…

LA CAPACITE D'EPARGNE DE LA CLASSE OUVRIERE BRUXELLOISE

Ce n'est que progressivement, et très lentement que « l'esprit d'économie » a pu gagner la classe ouvrière, en même temps que l'amélioration de sa situation et son évolution structurelle (acroissement du prolétariat d'usine) lui permettaient davantage de mettre celui-ci un tant soit peu en pratique. C'est ainsi que l'ouvrier bruxellois de la première moitié du siècle était dans l'impossibilité totale d'épargner.

Les premières caisses d'épargne communales créées à Bruxelles, en 1829 et en 1849, en témoignent chacune à un titre. Lors de sa fondation peu avant la Révolution, la caisse d'épargne municipale bruxelloise devait, en principe, s'adresser surtout « aux ouvriers, aux domestiques et en général à toutes les personnes peu moyennées » (selon un article du *Courrier des Pays-Bas*) et leur procurer l'occasion d'épargner de petites sommes. Mais il n'était pas question en réalité d'une épargne populaire[6].

En avril 1849, la commune de Bruxelles créait une nouvelle caisse d'épargne municipale (la précédente n'avait survécu que peu de mois à la Révolution), dont les statuts stipulaient que l'on n'y recevrait que les dépôts des artisans, des ouvriers et des petits commerçants, et que l'institution aurait pour objet d'accumuler les économies afin de permettre à ces épargnants modestes soit d'acheter en gros et en temps opportun les approvisionnement d'hiver, soit de traverser une période de chômage. L'objectif était d'atténuer dans la classe ouvrière les effets de la hausse des produits alimentaires.

L'expérience, à laquelle on ne peut dénier cette fois un caractère philanthropique, se solda par un échec. Après quinze mois d'existence, la caisse d'épargne ne comptait que 38 déposants pour un dépôt total de 5330 F - soit 140 F en moyenne par épargnant: à nouveau des sommes telles qu'elles posent la question de la composition du groupe social prétendu « ouvrier » qui plaçait ainsi ses avoirs. L'institution fut dissoute en 1869, en raison des résultats insignifiants obtenus en vingt ans par l'organisme municipal auprès des travailleurs. Le rapport du Collège était éloquent : « la catégorie de la population en faveur de laquelle la caisse avait été spécialement instituée en restait pour ainsi dire totalement éloignée» [7].

Deux décennies plus tard, devant la Commission d'enquête instaurée au lendemain des émeutes de mars 1886, de multiples déclarations, tant de patrons que d'ouvriers de Bruxelles et de communes alentour, confirment, d'une part, qu'au moment de l'enquête, la situation du travail était telle qu'elle ne permettait guère à la classe ouvrière de réaliser quelque épargne - et donc que cette dernière restait largement dépendante des fluctuations du salaire et de l'embauche - , d'autre part que, même dans une conjoncture améliorée, seules certaines catégories de ménages ouvriers pouvaient épargner: les familles sans enfants en bas âge, ou dont beaucoup de membres travaillaient [8].

Et lorsqu'à la fin du siècle, en 1897, le secrétaire de la Bourse du Travail, Charles De Queker, procède à l'analyse de cent budgets ouvriers bruxellois (sur la base de données provenant de ménages disséminés dans toute l'agglomération), il constate que 34 ménages seulement sont en mesure de consacrer chaque mois un à deux francs pour l'épargne et la prévoyance (mutualité, syndicat, etc.). Dans l'échantillon retenu, un quart environ des ménages avec trois enfants, et, paradoxalement, plus de la moitié des couples avec quatre ou cinq enfants (dont certains, travailleurs eux aussi bien entendu) savaient épargner [9].

La plupart de ces familles ne parvenaient à dégager que 12 F l'an au-delà des dépenses obligées du ménage (logement, nourriture, vêtements...). Sept d'entre elles arrivaient à épargner 18 F, dix dépassaient les 20 F l'an. L'enquête bruxelloise ne précise malheureusement pas quelle était dans ce total la part respective des sommes consacrées à l'épargne proprement dite et à la prévoyance sous d'autres formes, mais De Queker estimait que les économies de son échantillon bruxellois se répartissaient en parts égales entre les deux postes.

Quoi qu'il en soit (il est d'ailleurs certain que l'on ne peut en l'occurrence accorder aux chiffres qu'une valeur indicative), on retiendra surtout et la faible proportion de ces cent ménages bruxellois à même d'économiser, et le peu d'importance des sommes économisées d'une façon ou de l'autre par les 34 familles en question.

LES MODES D'EPARGNE OUVRIERE A BRUXELLES

On a déjà évoqué les résultats insignifiants obtenus entre 1849 et 1869 par la seconde caisse d'épargne communale de la ville de Bruxelles, destinée aux travailleurs. A partir de septembre 1865, celle-ci avait été concurrencée par la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, qui connut un succès remarquable. En 1888, on comptait plus de 140.000 épargnants affiliés à la CGER dans le Brabant, soit près de 13% de la population de la province (la moyenne du royaume était de 10%). Dix ans plus tard, le nombre total des déposants du pays avait presque triplé.

La carte du mouvement de l'épargne en 1895, publiée par Hamande et Burny dans leur ouvrage sur *Les Caisses d'épargne en Belgique*, fait apparaître les communes de l'actuelle agglomération bruxelloise parmi celles où l'épargne est la plus répandue. Les montants économisés[10] étaient à l'époque, à titre indicatif, de l'ordre de 189 F en moyenne par déposant à Anderlecht (647 livrets fin 1893), 268 F à Laeken (628 livrets), 370 F à Saint-Gilles (2672 livrets).

L'accroissement du nombre des petits épargnants est donc indéniable dans les années quatre-vingts et nonante, ainsi que le prouve l'augmentation du nombre de livrets de 1 à 100 F. Mais quelle était la part proprement ouvrière dans ce mouvement assez massif vers la CGER? Jos De Belder évalue finalement la proportion totale des prolétaires parmi les déposants à la CGER, au milieu des années 1880, entre 7,5 et 9,5% seulement, c'est-à-dire un pourcentage toujours très limité [11].

Plusieurs témoignages lors de l'enquête de 1886 vont dans le même sens. Ainsi l'Union des ouvriers confiseurs de Bruxelles comme le délégué d'un groupe ouvrier d'Etterbeek soulignent que les conditions et avantages de la

CGER ne sont pas encore assez connus dans l'agglomération. La firme Parmentier, Van Hoegaerden et Cie précise que seul un sixième de son personnel épargne à la CGER, pour laquelle elle sert d'intermédiaire.

Dans ce dernier cas, un élément supplémentaire pouvait expliquer le peu d'empressement des ouvriers: en l'occurrence, leur méfiance à l'égard de l'intermédiaire patronal, et d'une manière générale vis-à-vis des caisses d'épargne privées instituées par l'entreprise elle-même en son sein. Comme le souligna Emile Vandervelde en 1889, malgré l'intérêt plus fort que ces caisses patronales accordaient généralement (5%, contre 3% à la CGER), les ouvriers redoutaient de savoir leur patron au courant de leur situation au travers de l'évolution de leurs dépôts [12]. Le Parti Ouvrier combattait d'ailleurs ces caisses par principe, comme toutes les autres formes de patronage. Elles ne semblaient du reste guère répandues à Bruxelles, sous la forme de caisses d'épargne stricto sensu s'entend.

Par contre, bon nombre d'établissements possédaient leur propre caisse d'assurance contre les accidents, de secours maladie, ou de retraite, autant de formes dérivées de l'épargne, autant d'organismes patronaux rejetés par les socialistes. Sur ce point nous possédons, pour l'année 1895, des données précises pour les communes d'Anderlecht, Forest, Koekelberg, Laeken et Saint-Gilles, cinq localités de l'agglomération comptant alors ensemble quelque 50.000 ouvriers (estimation) pour une population totale d'environ 120.000 personnes. Les auteurs de l'enquête, qui estimaient les organismes de prévoyance insuffisants, mettaient en lumière certains aspects de la pratique quotidienne [13].

A Anderlecht, l'assurance contre les accidents du travail ne fonctionnait guère que dans un tiers des nombreuses usines de la commune. Elle existait dans une dizaine d'établissements de Forest et à de rares exceptions près, dans tous ceux de Koekelberg. On ne trouvait que seize entreprises à Laeken assurant leurs ouvriers, autant à Saint-Gilles. Dans la plupart des cas, les patrons payaient seuls les primes des contrats d'assurance, mais dans certaines usines les ouvriers participaient au payement, parfois pour la moitié du montant. Les caisses de secours ou de retraite étaient encore moins nombreuses: quelques-unes à Anderlecht, toutes dans une situation financière peu florissante, aucune dans les établissements de Forest et Koekelberg, sept caisses de secours et pas de caisses de retraite à Laeken, enfin deux usines de Saint-Gilles seulement avaient une caisse de secours bien établie.

Si les institutions patronales d'épargne et de prévoyance rencontrent peu de succès dans la classe ouvrière à Bruxelles comme ailleurs, il n'en est pas de même d'une autre forme aujourd'hui complètement disparue de l'épargne: « l'épargne au café, allant de l'épargne hebdomadaire dans une cagnotte individuelle à l'achat en commun d'actions ou d'obligations, était peut-être bien la forme d'épargne la plus connue et la plus répandue dans le monde ouvrier », écrit Leen Van Molle [14]. Cela ne fait aucun doute en tout cas en ce qui concerne l'agglomération bruxelloise à la fin du XIXe siècle.

Les témoignages abondent à ce sujet, les critiques également. C'est ainsi que la Fédération libre des sociétés de secours mutuels de Bruxelles et de ses faubourgs est on ne peut plus précise, et sévère, en 1886 : « Dans différents quartiers, les caisses d'épargne sont fondées et gérées par des cabaretiers dans le but d'attirer chez eux une certaine clientèle; elles sont constituées pour une année, les cotisations sont d'un franc par semaine. Les amendes, assez nombreuses et appliquées pour des futilités, sont jointes au capital et forment, avec les intérêts des fonds prêtés, les bénéfices à partager. »

« Ces sociétés d'épargne prêtent à leurs sociétaires, d'autres contraignent tous les membres indistinctement à emprunter annuellement et pendant un certain temps une somme convenue; le taux d'intérêt est de 2 centimes par franc et par semaine, ce qui constitue un intérêt de 104% par an. Si l'on ajoute à cela le nombre de verres de bière que le membre doit boire chaque fois qu'il vient à la réunion, on se fera une idée à peu près exacte des calculs de ceux qui organisent ces caisses. Nous devons ajouter que, dans ces sociétés, les femmes sont en majorité et que la seule question qui les attire et les préoccupe est de toucher à une époque déterminée les 52 F

qu'elles ont versés, plus 3 ou 4% de bénéfice que l'on a réalisés à leur détriment. »

« Nous croyons devoir signaler également les sociétés d'épargne constituées pour l'achat des obligations à primes des villes belges. Bon nombre de ces sociétés fonctionnent très régulièrement, les apports varient généralement, les uns versent 1 F par semaine, d'autres 5 F par mois. Le partage se fait également de différentes manières, les unes liquident tous les ans, d'autres, tous les cinq ans. Les obligations sont toujours prises par les sociétaires en cas de partage et comptées alors au cours du jour. Elles sont le plus souvent composées d'ouvriers ayant une petite aisance et de petits bourgeois. »

« Nous pourrions étendre cette nomenclature en citant les caisses d'épargne constituées par les jeunes gens en vue du tirage au sort, celles constituées dans les quartiers ouvriers pour les parties de plaisir à faire annuellement soit à Louvain, à Anvers ou à Ostende. Toutes deux aussi peu louables. » [15]

Tous les observateurs ne voient cependant pas d'un aussi mauvais œil les caisses d'épargne établies dans les cafés. Faisant comme le pendant du témoignage de la Fédération des sociétés de secours mutuels, toujours dans le cadre de l'enquête de 1886, celui d'un notable d'Ixelles décrit le fonctionnement et détaille les comptes des sociétés L'Abeille, La Providence et La Prudence établies dans sa commune, en soulignant que les cabaretiers dépositaires des fonds présentent toutes les garanties de considération et d'honorabilité. Il insiste sur l'avantage que constitue, pour le membre, la participation aux chances des tirages des titres en portefeuille, vu que les sociétés convertissent en lots de villes les sommes au-dessus de 100 F, et que le nombre de membres est statutairement limité à quarante.

De même, quelque dix ans plus tard, un membre du « Comité officiel de patronage des institutions de prévoyance des communes de l'ouest de l'agglomération bruxelloise», dans son rapport sur la situation à Laeken en 1895, estime lui aussi que le bilan de ces sociétés est globalement positif: leur disparition n'empêcherait d'ailleurs pas l'ouvrier de se rendre au café, et inversement, leurs règlements obligeant les membres à effectuer le dépôt hebdomadaire d'un franc au jour et à heure fixes sous peine d'amendes, s'ils peuvent paraître excessifs, présentent l'avantage sur la CGER d'empêcher que l'ouvrier n'oublie d'épargner ou se trouve des prétextes pour ne pas le faire.

Dans l'ensemble, les avis vont dans un autre sens et les rapports sur les communes d'Anderlecht, Koekelberg, Saint-Gilles et Forest, dressés par le même Comité, sont tous négatifs à ce sujet, insistant sur les abus en matière d'amendes, les taux exorbitants des prêts éventuels (38, 52, 104 %...), etc. Toutefois, tous soulignent que ces sociétés foisonnent, qu'il s'en forme régulièrement de nouvelles et qu'il faut donc admettre qu'elles répondent à un besoin.

A côté des 374 (!) sociétés de ce type établies en 1895 dans les estaminets des cinq communes précitées (dont 133 pour la seule commune de Saint-Gilles par exemple), il existait également des institutions d'épargne privées à usage des travailleurs patronnées par des bourgeois, et ne pratiquant pas de prêts aux membres. Mais elles étaient rares (3 à Anderlecht) et attiraient peu d'ouvriers[16]. L'épargne au café eut-elle tendance à devenir moins fréquente par la suite, peut-être sous l'effet conjugué de l'essor encore plus marquant de la CGER à partir de 1900 (elle devenait de plus en plus populaire dans la classe ouvrière), et des efforts tardifs des socialistes pour attirer vers eux l'épargne des travailleurs? Toujours est-il que dans la presse socialiste spécialisée du début du siècle précisément (*La Coopération*, à partir de 1907), on n'y fait pas allusion alors que l'on ne manque pas au contraire de regretter la préférence accordée à la CGER par les travailleurs, au détriment des caisses d'épargne du Parti Ouvrier.

Avant d'évoquer ces dernières, il reste à compléter ce tableau d'ensemble des modes d'épargne ouvrière à Bruxelles en rappelant l'existence d'autres formes encore, outre celles décrites ci-dessus. Ce sont les sociétés pour la construction d'habitations à bon marché, ce sont les mutuelles qui affilient leurs membres, parfois

obligatoirement, à la CGER, ce sont les coopératives et leur système de ristournes annuelles, ce sont en général toutes les institutions de prévoyance elles-mêmes que l'on peut considérer comme des formes dérivées de l'épargne « simple» ... Dans le mouvement socialiste, c'est d'ailleurs de ce côté que l'on trouvera d'abord les traces de l'épargne ouvrière.

L'EPARGNE SOCIALISTE DANS LA CAPITALE

La coopération, le syndicalisme, la mutualité sont autant de façons pour l'ouvrier du siècle dernier de mettre en pratique à la fois le principe de solidarité et la prévoyance individuelle. Qu'il s'agisse de se grouper pour des achats en commun, de défendre son salaire ou son emploi, de se prémunir contre les misères de l'existence, cela implique chaque fois un effort financier de sa part dont il ne touchera que plus tard le bénéfice éventuel, autrement dit autant d'épargnes à des fins spécifiques.

Dans cette optique, on peut rappeler que c'est dans l'effervescence de 1848, imitant les réalisations parisiennes, que Nicolas Coulon entreprit avec Jan Pellering et Désiré Brismée d'unifier les diverses coopératives d'artisans créées alors à Bruxelles. Sept sociétés de métier de l'artisanat moyen participèrent à cette Fraternelle, dont le théoricien, Gérard Mathieu, mit l'accent sur l'importance de la coopération comme principe de base d'une société nouvelle. L'idée était neuve, elle ne survécut pas à l'échec du mouvement « quarante-huitard » : aucune des coopératives fondatrices de La Fraternelle n'existait encore, en effet, en 1854.

On peut noter également que les cotisations des militants de L'Affranchissement, et des Solidaires à partir de 1857, servaient au financement de la propagande rationaliste et politique de ces associations, mais aussi au payement des frais funéraires en cas de décès: soit à tout prendre une autre forme primitive, et très spécifique, de l'épargne socialiste à Bruxelles.

Les Solidaires provoquèrent aussi la création dans leur organisation de caisses d'assurance, de secours et de prévoyance, et il en fut de même pour la plupart des associations professionnelles bruxelloises à l'époque de la première Internationale, avec plus ou moins de bonheur. On n'y trouve pas de caisses d'épargne stricto sensu en tous cas. Il faudra encore attendre longtemps avant qu'il en soit autrement, c'est-à-dire avant que le mouvement socialiste, qui prône l'épargne collective sous toutes ses formes, cesse de se désintéresser de l'épargne individuelle.

Jusque tard dans le siècle, des usages archaïques subsisteront cependant dans certaines œuvres ouvrières, qui s'apparentent à un mécanisme d'épargne assez rudimentaire. C'est la coutume de certaines mutualités de distribuer périodiquement leur encaisse à leurs membres, comme dans des sociétés d'épargne établies dans les cafés. Des syndicats agissaient également, semble-t-il, de la sorte. Le mouvement socialiste combattit comme il se devait cette tendance empêchant la consolidation de toute organisation[17]. Pour le reste, le Parti Socialiste Belge en 1879 tout comme le Parti Ouvrier Belge en 1885 ne se préoccupèrent de l'épargne (au sens large) dans leurs programmes respectifs que pour réclamer la remise aux ouvriers de la gestion des caisses patronales établies dans les usines et les mines. Par la suite, aucun congrès du POB n'évoqua la question de l'épargne stricto sensu, avant 1914.

A ses débuts, le mouvement coopératif ne se soucia pas davantage de l'épargne individuelle des travailleurs [18]. En 1897 encore, la revue *Les coopérateurs belges*, que rédigeait le socialiste bruxellois Louis Bertrand, pesait toujours de manière significative les mérites respectifs de l'épargne collective et de l'épargne proprement dite : « on peut dire que la petite épargne individuelle a fait son temps pour faire place désormais à l'épargne collective. Celle-ci s'adapte beaucoup mieux aux ressources et aux besoins des travailleurs industriels, qui la pratiquent dans les mutualités, les sociétés coopératives, les syndicats, les caisses de retraite, etc. ».

« Nous sommes loin de nier que l'épargne individuelle ait produit de beaux résultats pour ceux qui ont eu le bon esprit et l'énergie de s'y livrer. Il faut pourtant convenir que, au point de vue social, l'épargne collective lui est infiniment supérieure par son caractère de généralité, d'union et de fraternité, ainsi que par l'entraînement qu'elle exerce sur les travailleurs d'une même profession. Par elle, les hommes valides ne se sont jamais complètement affranchis de la loi du travail, mais elle élève uniformément, égalitairement » [19].

L'épargne collective ainsi entendue n'excluait pas cependant, jusque dans les plus grandes institutions comme la Maison du Peuple de Bruxelles, des pratiques d'épargne à caractère individuel à l'occasion du recours aux services de l'institution. Dans la coopérative bruxelloise, dès son départ, l'épargne pouvait jaillir de la consommation même via la ristourne des trop-perçus.

En 1882, les fondateurs de la Boulangerie ouvrière avaient décidé que les bénéfices de l'entreprise seraient réservés pour une part à consolider l'institution naissante, utilisés pour une autre part à la propagande socialiste, une troisième part enfin étant remise aux coopérateurs au prorata de leurs achats. Cette ristourne constituait une forme d'épargne facile; elle permettait aux membres d'acheter régulièrement plusieurs jetons (valant un pain) à l'avance et donc de se libérer du crédit onéreux auquel des milliers de familles ouvrières bruxelloises étaient assujetties [20].

On sait quels furent les progrès de l'œuvre en un quart de siècle : de 84 coopérateurs la première année, à 20.000 membres, 15 succursales, 2 boulangeries, 3 boucheries au début de ce siècle, une croissance qui se poursuivit ensuite jusqu'à la guerre. A la vente de pains, la Maison du Peuple ajouta progressivement celle de tous les articles de consommation courante. Mais le principe de la ristourne des bénéfices fut toujours conservé.

« L'épargne sans douleur » [21] ainsi réalisée était le plus fréquemment consacrée aux achats d'habillement. La coopérative surchargeait le prix de tous les objets vendus d'une somme connue à l'avance, 1 centimes par pain, 6 centimes pour toutes les autres denrées. De telle sorte qu'en un semestre, un ménage nombreux ayant dépensé pour 120 F de pain et 200 F d'autres produits se voyait ristourner 52 F en bons de marchandises, soit une somme suffisante pour payer les vêtements nécessaires au début de l'hiver par exemple. [22]

Peut-être l'ouvrier bruxellois ressentait-il cependant moins que d'autres la nécessité de cette épargne automatique assurée par la vente au prix fort et les fortes ristournes périodiques? Jusqu'en 1892 en effet, le pain de la Maison du Peuple était vendu, comme au Vooruit de Gand, 30 centimes le kilo. Or il dut être abaissé à 25 centimes à la suite d'un référendum parmi les coopérateurs : la ristourne devint naturellement moins forte, 3 centimes par pain - au lieu de 9 à Gand [23].

Il suffit d'ailleurs de parcourir la presse des coopératives socialistes francophones pour constater qu'il resta toujours nécessaire de démontrer le bien-fondé du système, face aux arguments de ceux pour qui la coopérative aurait dû s'efforcer au contraire de vendre moins cher que le commerçant. En 1909 encore, *La Coopération* devait rappeler que « c'est principalement dans le but de provoquer l'épargne que les coopératives sont organisées, or vouloir prélever chaque fois le bénéfice sur la marchandise achetée, ce n'est pas de l'épargne»

Mais de caisse d'épargne au sein de la coopérative, il n'en sera pas question avant longtemps : en 1889, un observateur constate qu'aucune coopérative de consommation ne favorise l'épargne proprement dite chez ses associés [24]. Ce n'est qu'en 1898, et moins dans ce but qu'en raison de l'accroissement des avoirs des groupes socialistes, que la Maison du Peuple de Bruxelles se dotera de sa propre caisse d'épargne.

Ce n'était pas faute d'avoir manqué jusque là d'imagination quant aux services possibles à offrir aux coopérateurs. En effet, la Maison du Peuple avait créé auparavant, comme le prévoyaient explicitement ses statuts, une série d'institutions de prévoyance. Ce fut d'abord, dès la fondation de la Boulangerie ouvrière, l'organisation d'un secours alimentaire de sept pains par semaine aux membres malades. On créa ensuite un

service médico-pharmaceutique en 1890, une caisse d'assurances mutuelles en 1897, enfin une caisse de solidarité pour les membres ou les groupes du parti momentanément dans l'embarras.

La Caisse de dépôts et de retraits de la Maison du Peuple sera établie en décembre 1898. Comme l'indiquent ses statuts et la fixation à 25 F du montant du versement minimum, elle est surtout destinée à accueillir les fonds des groupes affiliés au Parti Ouvrier, tout en acceptant les déposants individuels. Elle leur offre un intérêt de 3%, porté à 3,5% à partir de 1903[25] et autorise les retraits de fonds sans formalités préalables, sauf préavis de huit jours pour ceux dépassant 1.000 F.

Au terme de la première année, le montant des dépôts s'élève à 65.706 F. Il sera de 80.752 F en 1900, 101.925 en 1901, 118.077 en 1902, 125.034 en 1903, 190.438 en 1904, enfin (mais avec les cautionnements du personnel cette fois) 480.000 F en 1906, 580.000 en 1908 et 780.000 en 1909. Un bel essor en dix ans - nous ne disposons pas de chiffres pour les années suivantes -, mais qui traduit surtout une confiance accrue des groupes socialistes bruxellois dans « leur» caisse d'épargne, non un afflux de particuliers.

On ne compte, en effet, que cent quarante et un livrets en circulation en 1904 par exemple, dont septante quatre seulement pour des particuliers. Pour le reste, et c'est de ce côté sans nul doute que se trouvaient les principaux déposants, la Caisse a alors pour clients, outre 7 caisses d'épargne établies dans des cafés: 39 syndicats et fédérations de métier, 7 sociétés de secours mutuels, 2 coopératives de province, 6 ligues ouvrières et 6 autres groupes. D'autres organismes socialistes hésitaient cependant à confier leurs avoirs à la Caisse d'épargne de la Maison du Peuple, qui déplorait aussi le fait que si peu de coopérateurs lui fassent confiance pour la gestion de leur épargne personnelle. Elle fit d'ailleurs campagne en 1903 sur le thème « Apportez-nous vos épargnes, toutes vos économies», invitant les ouvriers à vider l'antique bas de laine ou à dégager les dépôts faits ailleurs. Le développement de son action commerciale nécessitait, en effet, des fonds de plus en plus importants.

Comme l'argument du soutien à apporter à l'œuvre socialiste pouvait ne pas suffire, la Maison du Peuple soulignait le taux d'intérêt réellement plus avantageux (3,5% contre 2,5 voire 2% ailleurs), plus élevé en tout cas qu'à la CGER. Elle citait aussi l'exemple de coopérateurs qui avaient formé des sociétés d'épargne dans l'une ou l'autre des maisons du peuple de l'agglomération afin de réunir ensemble les 25 F minimum exigés par versement - ce qui était peut-être le principal obstacle pour les particuliers, quand la CGER autorisait les dépôts de 1 F [26].

La CGER, la « bête noire» des socialistes bruxellois dans la quête à l'épargne ouvrière! A partir de 1908, on ne compte plus les articles dans *La Coopération* qui regrettent, chiffres à l'appui, l'engouement des travailleurs pour la Caisse d'épargne de l'Etat, au détriment des caisses d'épargne existant alors dans presque toutes les coopératives socialistes d'une certaine importance. Périodiquement, leur journal relève qu'il y a à la CGER plusieurs centaines de milliers de livrets de moins de 20 F et que cet argent confié par les travailleurs à l'Etat bourgeois sert des intérêts bourgeois.

La presse coopérative socialiste s'insurge également contre les encaisses mal placées par les associations ouvrières, c'est-à-dire au Crédit communal, au Crédit foncier ou encore converties en emprunts de communes. Mais au fil des ans, c'est de plus en plus aux travailleurs individuellement qu'elle s'adresse, soulignant leur capacité globale d'épargne - toujours en fonction des bilans de la CGER - et leur reprochant leur manque de confiance dans les organismes socialistes.

La pression en ce sens s'accentuera au lendemain du Congrès du POB du 30 juin 1912 et de la décision de préparer une nouvelle grève générale pour le suffrage universel. Mais le ton change légèrement cependant. Il ne s'agit plus tant de détourner l'épargne des travailleurs de la CGER vers les caisses d'épargne socialistes, que de convaincre l'ouvrier d'économiser en vue de la lutte qui s'annonce. Car les coopératives ne pourront faire crédit à ce moment, encore moins qu'en temps ordinaire: leur situation financière devra au contraire être plus que

jamais préservée pendant la grève [27].

Les choses étant ainsi mises au point un an à l'avance, les coopératives vendront durant neuf mois, jusqu'au déclenchement de la grève le 14 avril 1913, des bons spéciaux de 25 centimes remboursables en marchandises pendant la durée du mouvement. Au début de celui-ci, *La Coopération* rappelle une dernière fois: « Pas de crédit! ... La coopération ne peut courir les risques de la lutte présente pour quelques camarades insouciants ou indifférents. » [28]

C'est également dans l'optique de préserver l'institution coopérative qu'à partir du début du siècle, des voix de plus en plus nombreuses, celle de Victor Serwy notamment, plaideront pour une augmentation de la part sociale dans les sociétés, quitte à trouver des formules de payement échelonné pour encore permettre à tout un chacun de devenir, ou de rester, coopérateur [29]. En 1912, dans une brochure sur *Le capital social dans les coopératives* décrivant l'exemple de Souvret, Alfred Lombard, appuyé par l'Office coopératif, ne manque pas de souligner que l'acquisition d'un plus grand nombre d'actions de la société est peut-être la première forme d'épargne à encourager chez le travailleur.

Serwy encore, et Edouard Anseele surtout, seront aussi, au début du siècle, les avocats de la création d'une caisse d'épargne socialiste centrale, se substituant à toutes les caisses autonomes existant dans le pays: ces dernières pratiquant des taux d'intérêt différents (de 3 à 5%), elles sont chacune sous la menace de retraits massifs en cas de crise ou de grève locales. Enfin, si les unes sont parfois tentées de refuser des dépôts faute de savoir qu'en faire, d'autres réunissent péniblement les fonds nécessaires au développement de la coopérative [30].

Il n'y a pas lieu de retracer ici les discussions de Congrès menées à partir de 1903 sur ce thème, la création d'une caisse d'épargne au sein de la Fédération coopérative en 1906, le report d'année en année du problème de la centralisation, la fondation de la Banque belge du Travail par les Gantois à la veille de la guerre. Il suffira de constater qu'apparemment, l'esprit localiste se maintint au sein de la Caisse d'épargne de la Maison du Peuple de Bruxelles autant qu'ailleurs durant cette période.

Au total, la création des caisses d'épargne, les appels aux économies des prolétaires, le thème de l'accroissement de l'actionnariat, les plaidoyers pour la centralisation des avoirs ouvriers témoignent de ce qu'en une quinzaine d'années à partir de la fin du XIXe siècle, le discours et la pratique des coopératives socialistes à l'égard de l'épargne individuelle de la classe ouvrière se sont fortement transformés. D'une indifférence affichée, on est passé à l'encouragement de cette épargne avec pour corollaire une propagande pour les caisses des institutions socialistes.

Mais même en 1912-13, lorsqu'il s'agissait d'inciter les travailleurs à se montrer prévoyants en vue de la grève générale, c'est la consolidation financière des œuvres socialistes - ou, en 1912-13, leur préservation - qui semblait motiver au premier chef la nouvelle attitude; et ce sont essentiellement les encaisses des groupes et des fédérations du Parti Ouvrier que la caisse d'épargne socialiste, à Bruxelles en tout cas, parvint alors à attirer.

Notes

(1) Pour un résumé succinct de la « préhistoire » du socialisme belge, « préhistoire » essentiellement bruxelloise jusqu'à la première Internationale, nous nous permettons de renvoyer à notre contribution « Les gènes multiples du socialisme » in *1885-1985. Du Parti Ouvrier Belge au Parti Socialiste,* Bruxelles, 1985, pp. 13-40.
(2) Voir H. COLLIN-DAJCH, « Contribution à l'étude de la première Internationale à Bruxelles » in *Cahiers bruxellois,* 1956, pp. 109-146.

(3) Voir Jean PUISSANT, « La politique municipaliste socialiste dans trois communes bruxelloises, 1884-1895 », in *Contributions à l'histoire économique et sociale,* t. IV, 1966-1967, pp. 93-112.
(4) Voir R. ABS, *Histoire de la Fédération de Bruxelles,* Bruxelles, 1985, pp. 26-27.
(5) Nous nous basons pour ce qui suit sur les *Rapports* de la Fédération bruxelloise pour 1910-1911 (Bruxelles 1912), fort complets et comprenant de nombreux tableaux récapitulatifs portant sur les dix années antérieures.
(6) F. BURNY et L. HAMANDE, *Les caisses d'épargne en Belgique,* Bruxelles, 1896-1902, p. 271.
(7) *Idem,* p. 287.
(8) Commission du travail (…), *Procès-verbaux des séances d'enquêtes*, volume 2, section b.
(9) Ch. DE QUEKER, *Cent budgets ouvriers à Bruxelles en 1897,* Bruxelles, 1897.
(10) D'après les *Enquêtes sur l'organsation de la présence ouvrière dans les communes d'Anderlecht, Forest, Koekelberg, Laeken et Saint-Gilles,* Bruxelles, 1895.
(11) J. DE BELDER, « L'épargne ouvrière de 1850à 1890 », in *Les banques d'épargne belge,* Tielt, 1986, p. 102.
(12) E. VANDERVELDE, *Institutions patronales,* rapport pour l'Exposition universelle de Paris, 1889, p. 69.
(13) D'après les *Enquêtes sur l'organisation de la prévoyance ouvrière (…), op.cit*, note 10.
(14) L. VAN MOLLE, « L'Epargne et les caisses d'épargne en Belgique », in *Les banques d'épargne belge,* p. 136.
(15) Commission du travail, *op.cit.* Avis partagé par M. MAHILLON dans son rapport pour l'Exposition de Paris de 1889, *Epargne,* Bruxelles, 1889, p. 52.
(16) D'après les *Enquêtes sur l'organisation de la prévoyance ouvrière (…), op.cit,* note 10.
(17) L. VARLEZ, *Economie sociale. Rapport général* (pour l'Exposition universelle de Paris, 1900), 1901, p. 154.
(18) O. LAURENT, *Rapport sur les associations coopératives de production* (pour l'Exposition universelle de Paris, 1889) Bruxelles, 1889, p. 33.
(19) *Les coopérateurs belges,* 1. VI. 1897, p. 57.
(20) A. OCTORS, *Les trois stades d'une œuvre ouvrière,* Bruxelles, 1914, p. 7.
(21) *Les coopérateurs belges,* 1. XII. 1889, p. 7.
(22) L. VARLEZ, *op.cit,* p. 155.
(23) A. LEGER, *Les coopératives et l'organisation socialiste en Belgique,* Paris, 1903, p. 173.
(24) O. LAURENT, *op.cit,* p. 33.
(25) A. LEGER, *op.cit,* p. 189
(26) *Bulletin semestriel de la Maison du Peuple,* février 1903 et avril 1910.
(27) *Le Peuple* plaidait également en ce sens : voir H. LHOEST-OFFERMAN, *Recueil de documents relatifs à la propagande des mouvements socialistes au XIX*e *siècle à Bruxelles,* Bruxelles, 1967, p. 116.
(28) *La Coopération,* 15. IV.1913, p. 137.
(29) V. SERWY, *La coopération socialiste belge de demain,* Bruxelles, s.d. p. 97.
(30) Voir par ex. BONENFANT, *Rapport sur la fondation d'une caisse d'épargne au sein de la FSC,* Bruxelles, 1903.



Ironie de l'histoire : inauguration de la rénovation (ô combien critiquable) de la rue Sécheval, en avril 1993

13

*L'Institut Jules Destrée se lança dans la prospective en organisant les quatre Congrès « La Wallonie au futur », sous la direction de Michel Quévit, de 1987 à 1998. Je pus chaque fois y participer à des titres divers et contribuai au premier par une analyse de l'évolution de la politique de rénovation urbaine (**La Wallonie au futur : vers un nouveau paradigme,** 1989, p. 410-412). Une analyse bien trop sévère pour le Ministre Melchior Wathelet, devenu un ami, depuis, à l'occasion du décès d'Hubert Nols d'abord puis dans le cadre des réunions du groupe des « Rencontres du IIIe millénaire » animé par René Schyns.*

LA RENOVATION URBAINE EN WALLONIE DANS LES ANNEES '80

« Rénover nos villes est important pour qu'elles gardent leurs habitants et leur vitalité économique, et pour qu'ainsi chacun reprenne confiance en l'avenir de notre région. Nos villes sont la vitrine de notre dynamisme économique, social et culturel. Partout autour de nous en Europe, les villes se rénovent davantage qu'en Wallonie. Pourrions-nous faire croire à notre dynamisme économique si nous laissions nos villes se dégrader? Il y va de notre image de marque à l'extérieur ».

Il y va de bien d'autres choses également: impulsion aux activités urbaines, amélioration du logement, embellissement du cadre de vie, soutien au secteur de la construction, création d'emplois... Tous ces arguments étaient évoqués comme il se doit, en septembre 1985, dans le message du « Rassemblement pour le renouveau des villes de Wallonie ». Seize villes, cinq ministres régionaux et communautaires, tous les partis politiques à l'exception du PRL, de nombreuses associations et personnalités avaient adhéré à ce Rassemblement constitué à l'initiative d'Inter-Environnement Wallonie en vue de la relance d'une politique de rénovation urbaine. Relance? C'est donc qu'il y avait eu déclin.

C'est en 1973, sous le Gouvernement Leburton, qu'un premier crédit fut réservé au budget de l'Etat pour des opérations de rénovation urbaine, qui permit au Ministre des Travaux publics de l'époque de lancer cinq opérations-pilotes dont deux en Wallonie. Moins d'une dizaine d'années plus tard, alors que les Exécutifs régionaux commençaient à siéger en dehors du Gouvernement central, quelque trente-cinq communes wallonnes avaient entamé une ou plusieurs opérations de rénovation et la Région avait engagé au total pour ces dernières, de 1975 à 1982, plus de deux milliards, au rythme de 300 millions l'an, en moyenne.

Effort louable certes, mais qu'il convient de relativiser: ainsi que le rappelait Jacqueline Miller - à laquelle ce texte doit beaucoup - l'ensemble du budget engagé en dix ans pour la rénovation urbaine représentait à peine un trimestre d'activité des sociétés de logement social en Wallonie au cours des années 1977-1981... Il était possible de faire nettement mieux, il se fit pourtant pire ensuite.

En effet, durant les quatre années au cours desquelles, dans le précédent Exécutif, l'actuel Ministre-Président géra le budget de la rénovation urbaine au titre de responsable de l'aménagement au territoire (Melchior Wathelet), les moyens de cette politique furent progressivement réduits jusqu'à devenir quasi insignifiants : 177 millions en 1982, 113 en 1983, 51 en 1984, 65 en 1985 ! Une réduction similaire était opérée parallèlement dans les moyens de la politique d'assainissement des sites d'activité économique désaffectés.

On ne reviendra pas ici sur les motifs, réels ou supposés, de cette évolution au terme de laquelle les politiques de rénovation du paysage urbain wallon étaient passées de peu de choses à presque rien. Mais, pour en terminer sur ce point, il n'est pas inutile de rappeler qu'au moment où la Région wallonne n'octroyait plus que 65 millions l'an à la rénovation urbaine, la Flandre - dont le parc immobilier est cependant moins vétuste - choisissait d'y consacrer 600 millions (dix fois plus), et Bruxelles 800 millions.

Ce rappel d'un passé récent était indispensable pour apprécier la situation actuelle. En fonction depuis fin 1985, le nouveau titulaire de l'aménagement du territoire au sein de l'Exécutif régional (Albert Liénard) a heureusement choisi de faire de la rénovation un des fers de lance de sa politique. Ce qui s'est traduit par une augmentation substantielle des crédits budgétaires, le budget de la rénovation urbaine étant porté de 65 à 170 millions en 1986 et 1987, celui de la rénovation des sites industriels de 60 à 170 millions également.

Si on ne peut que s'en réjouir, il reste que ces 170 millions annuels sont encore bien en-deçà des sommes engagées il y a dix ans par exemple (412 millions en 1977), et bien inférieurs aux moyens consentis par les deux autres Régions, sans parler des pays voisins. Inter-Environnement citait à ce propos, lors d'une journée d'études à Mons en avril 1985, l'exemple des Pays-Bas qui consacraient 85 milliards de FB par an à la rénovation, ou encore celui de Liverpool où, avec l'aide de l'Etat, 15 milliards de FB l'an étaient affectés à un vaste programme de rénovation et de construction dans une région particulièrement sinistrée par la crise économique.

On prendra acte néanmoins d'un redressement de bon augure dans le "lifting" des villes wallonnes, en terme de moyens. Mais ce n'est pas le seul changement intervenu ces derniers mois. Il en est d'autres qui concernent les conditions d'octroi par la Région des subventions pour l'exécution d'opérations de rénovation urbaine, désormais régies par l'arrêté du 6 décembre 1985 paru au *Moniteur* du 20 février suivant.

La commune se voit imposer deux nouvelles séries d'obligations pour bénéficier de l'intervention régionale (fixée à 75% dans tous les cas tant pour les acquisitions que pour les travaux). L'approbation par l'Exécutif d'un schéma directeur d'aménagement et d'un calendrier des opérations d'une part, d'autre part l'affectation de l'intégralité des recettes éventuelles soit à des allocations-loyers soit au soutien de la rénovation urbaine.

En revanche, trois contraintes sont supprimées pour le pouvoir local. L'interdiction d'aliéner le bien rénové, d'abord. Ensuite, et ceci est plus critiquable, le logement pourrait perdre sa priorité dans certaines opérations de rénovation. Enfin la part de logements rénovés obligatoirement affectés au logement social est réduite à « 30% au moins », contre « les 2/3 au moins » sous le régime antérieur.

Avec d'autres indices - la multiplication des primes aux particuliers par exemple, qui absorbent des sommes non négligeables - ces changements sont significatifs d'une tendance à accorder moins d'importance à l'enjeu social de la rénovation, mis en avant dans les années '70 - voire même aux habitants quels qu'ils soient, dans la mesure où le logement pourrait ne plus être nécessairement considéré comme prioritaire. On n'en est pas encore là, mais des observateurs ont décelé cette évolution.

Elle n'est d'ailleurs pas propre à la Wallonie, et s'est rencontrée récemment par exemple dans certaines communes bruxelloises particulièrement soucieuses d'attirer une population plus "rentable" afin d'éviter de devenir un « ghetto social » : la rénovation urbaine peut alors servir d'outil à l'encouragement d'une mutation sociologique au sein d'un quartier, de l'aveu même des autorités concernées.

Restons encore à Bruxelles, pour retenir un autre constat non dénué d'intérêt pour la situation wallonne. Une série d'études réalisées depuis 1983 par la Fondation Roi Baudouin a mis en évidence en effet l'absence d'une politique opérationnelle de rénovation dans les zones vraiment dégradées: la rénovation resterait essentiellement concentrée dans les quartiers aisés de communes à revenus plus ou moins élevés, le centre

même de l'agglomération - en dehors de quartiers historiques ou possédant un certain « cachet » - demeurant à l'écart de bien des tentatives.

Or, on a pu évoquer il y a peu l'amorce d'un glissement similaire à l'échelle de la Région wallonne : les opérations de rénovation piétineraient, voire seraient abandonnées dans les grandes villes où elles sont indispensables - mais au contraire obtiendraient un élan sinon un soutien particulier dans les quartiers commerçants de petites localités. De multiples facteurs peuvent expliquer cette évolution et il est possible de lui trouver une logique politique mais elle serait néanmoins difficilement justifiable.

Bien sûr, indépendamment de leur situation financière ou de leurs relations avec le pouvoir régional, le dynamisme des autorités locales joue un rôle non négligeable dans la rénovation urbaine. Joint à d'autres atouts sur le terrain - dans le chef des sociétés de logement social ou des régies communales par exemple - le volontarisme d'un Collège échevinal, ou d'un Bourgmestre, peut être l'élément moteur de réalisations exemplaires. Le contraste entre les communes de Dison et Verviers, parties intégrantes d'une même agglomération cependant, est à cet égard remarquable.

Evoquer Verviers, c'est évoquer "le mauvais élève" de la rénovation urbaine en Wallonie ces dernières années et l'exemple récent de l'opération Raines-Sécheval, bien connue des spécialistes, n'a fait que confirmer cette opinion. On ne s'y étendra pas ici, mais les avatars de cette opération et son issue actuelle - le remplacement du berceau historique de la cité lainière par un vaste espace vide - sont là pour témoigner des risques de « dérapages » - irréparables au niveau local, en dépit des plus beaux plans comme du soutien de la collectivité.

Ces diverses remarques étant faites quant aux tendances actuelles de la rénovation urbaine en Wallonie dans un contexte d'amélioration générale par rapport au "creux" de la première moitié de la décennie, quelles orientations devrait-elle prendre à l'avenir, afin que la Wallonie du futur n'offre plus, en trop d'endroits de son paysage urbain, le spectacle désolant de quartiers dégradés et de friches industrielles ?

Les réponses découlent de ce qui précède. Avant tout, une plus grande prise de conscience de la nécessité et des avantages des politiques de rénovation est encore nécessaire, parmi tous les acteurs concernés: pouvoirs locaux, secteurs de la construction, organismes financiers, secteur privé au sens large, mouvements associatifs les plus divers, architectes etc. A cet égard, on signalera la campagne poursuivie en 1987, dans le cadre de l'année européenne de l'Environnement, par le Rassemblement pour le renouveau des villes. Ce dernier s'est efforcé, notamment, avec les différents partenaires des opérations de rénovation, de définir de nouvelles pistes - au niveau des instruments administratifs, financiers et techniques - susceptibles de relancer les investissements privés et publics en faveur des villes.

Dans cette optique, s'il s'indique de repenser les sources de financement de la rénovation, il conviendrait de conserver aux communes, en y associant le cas échéant les sociétés de logement, un rôle privilégié dans sa réalisation. L'exemple de la Régionale verviétoise est là pour montrer qu'une société dynamique peut jouer un rôle essentiel dans une opération de rénovation, et le dernier rapport annuel de la SNL dressait d'ailleurs à ce propos un bilan intéressant.

Les sociétés devraient donc pouvoir être maîtres d'oeuvre d'opérations de rénovation à caractère social, et chargées de leur gestion, en collaboration avec les partenaires privés intéressés et en étroite coordination avec les communes porteuses de projets - ces dernières assurant comme par le passé la maîtrise de l'affectation de leur sol, donc la responsabilité de la politique foncière et d'urbanisme.

Des obstacles doivent être levés, en simplifiant les procédures aujourd'hui lourdes et longues, ou encore en donnant aux communes des moyens pour lutter contre les immeubles abandonnés par exemple. Rénovation urbaine et rénovation des sites industriels désaffectés pourraient être davantage décloisonnées. Des synergies

devraient être mieux encouragées entre les opérations de rénovation à caractère public et les impacts sociaux et urbanistiques des diverses aides aux particuliers.

Enfin, il appartient au pouvoir régional - Conseil, Exécutif, sans oublier la Commission consultative - de veiller à ce que l'esprit de la rénovation, et donc les fonds publics qui y sont consacrés, ne soient pas "détournés". Tout comme ces derniers, me semble-t-il, seraient à affecter en priorité, eu égard à l'état du sillon industriel, aux quartiers et localités vraiment dégradés de celui-ci, les opérations de rénovation devraient viser par principe la conservation par l'amélioration du parc immobilier, au profit des habitants et avec ceux-ci. Non s'apparenter à la création d'espaces verts "artificiels", et le moins possible à la démolition/reconstruction.

Reste le problème crucial des moyens budgétaires régionaux. Une idée fait son chemin depuis quelques années, et les partis adhérant au Rassemblement pour le renouveau des villes y ont tous souscrit: le transfert de crédits des Travaux publics. Au début de 1986, fort de la similitude de majorité aux niveaux central et régional, le nouvel Exécutif espérait obtenir des Travaux publics l'octroi de 4 milliards l'an, durant cinq ans de suite pour constituer un "Fonds de rénovation" d'un total de vingt milliards. Les arguments ne manquaient pas, et le Ministre régional compétent soulignait que l'argent demandé ne représentait que 4% du budget des Travaux publics, ou autrement dit quatre tunnels et 40 km d'autoroute par exemple. En dépit du parallélisme de coalitions, ce transfert n'a pu se réaliser.

Cet épisode accrédite encore un peu plus l'idée que seule une régionalisation du budget des Travaux publics, dans le cadre d'un accroissement substantiel des compétences et des moyens des Régions, permettrait à la Wallonie de réorienter en partie ce budget vers les politiques de rénovation, et de donner enfin à celles-ci l'ampleur qu'elles méritent. Pour que la Wallonie de demain soit, à cet égard aussi, « un nouveau paradigme ».

Ce texte est le dernier de ma sélection des « années IEV », qui furent particulièrement enrichissantes à tous égards. Tout en menant encore à bien la préparation du Congrès des socialistes wallons tenu à Ans le 9 février 1991, je quittai l'Institut en janvier '91 pour la direction administrative du TEC à Liège, afin de me rapprocher de Verviers. Mais ce fut pour revenir à Bruxelles un an plus tard exactement comme Chef de Cabinet de Robert Collignon.



Décembre 1990 : le dessin offert par mon collègue Luc Vandenbroeck (disparu prématurément depuis), avec la complicité d'André Cremer (actuel directeur général du PASS), à l'occasion de mon départ de l'IEV pour le TEC afin de me rapprocher de Verviers





A gauche Joseph Joris (1921-1988), mobilisé à 19 ans en 1940 et rentré d'Allemagne à l'été 1945. A droite, mon arrière-grand-père Gabriel Demortier (1880-1964), mobilisé à 34 ans en 1914 et rentré de l'Yser en 1919

14

Devenu Ministre-Président wallon en 1994, Robert Collignon créa au sein de son Cabinet une cellule « Identité wallonne » qui, sous ma direction, d'une part mit aussitôt en chantier l'ouvrage ***Wallonie. Atouts et références d'une Région*** *(paru en 1995 pour les quinze ans de la Région), et d'autre part veilla à soutenir les efforts des communes concernées par le cinquantième anniversaire de la bataille des Ardennes puis celui de la Libération. C'est dans ce cadre qu'un ouvrage fut commandé à l'Institut Jules Destrée sur les prisonniers de guerre wallons de '40-'45, auxquels le Gouvernement wallon rendit hommage le 26 avril 1995 à Liège lors d'une séance académique que je présidai avec émotion, en souvenir de feu mon oncle et parrain Joseph Joris, ancien du fort de Battice et du stalag VIII A. Période électorale oblige, mon Ministre ne put signer la préface que j'avais rédigée pour le livre* ***Les combattants de '40****.*

HOMMAGE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Il y a un demi siècle, les grilles des camps nazis étaient forcées par les armées des pays démocratiques, permettant le retour au pays des prisonniers de guerre, après cinq longues années de patience et de courage. Après cinq longues années de privation, hantées par le souvenir de la défaite de 1940. Après cinq longues années, la délivrance tant attendue était enfin là !

Aujourd'hui, la Wallonie veut se souvenir et rendre un hommage solennel à tous ceux qui ont connu les affres de la captivité après avoir vaillamment mais en vain freiné la progression des armées allemandes, lors de la campagne de mai '40.

En 1994, la Région wallonne avait souhaité que l'anniversaire de la Libération, en septembre 1944, puisse être célébré dignement. Sur proposition de son Ministre-Président, le Gouvernement wallon a consacré à cet effet un budget de 13 millions FB. Cette somme a permis d'aider financièrement plus de 60 communes, associations patriotiques, asbl ou groupements divers désirant fêter ce moment exceptionnel.

Le Ministre wallon du Patrimoine a, en outre, encouragé la sauvegarde et la restauration des monuments aux morts des communes wallonnes, un héritage hautement symbolique.

En décembre dernier, la Région wallonne était une fois encore présente pour commémorer le souvenir de la Bataille des Ardennes. A Bastogne bien sûr, mais aussi à St-Vith, La Gleize, Celles ou Vielsalm. Ce faisant, la Région wallonne et son Gouvernement n'ont voulu que traduire l'estime de la population wallonne tout entière envers celles et ceux qui ont fait face à l'envahisseur nazi et mené un combat juste aux côtés des Forces Alliées. Ce sacrifice a permis la restauration de la paix et de la démocratie dans notre pays.

Aujourd'hui, la Wallonie et son Gouvernement entendent s'adresser, en priorité, aux prisonniers de guerre wallons, qui furent plus de 60.000. Le Gouvernement wallon a désiré pour ce faire réunir les anciens prisonniers de guerre ce samedi 29 avril 1995 en l'ancienne église St-André de Liège.

La Région wallonne avait le devoir moral d'organiser cette cérémonie du souvenir en l'honneur des prisonniers de guerre au moment où les thèses d'extrême droite semblent retrouver quelque crédit auprès de certains de

nos concitoyens. Les autorités wallonnes entendent souligner avec force l'importance qu'elles attachent aux idéaux défendus par nos compatriotes, il y a cinquante ans et plus.

Nous devons demeurer vigilants face à ceux qui aujourd'hui se revendiquent des idéaux nauséabonds du passé. Soyons à la hauteur de la tâche à l'instar des prisonniers de guerre qui, en faisant preuve d'une dignité à toute épreuve au sein des camps, ont rédigé une des pages les plus respectables et les plus courageuses de l'histoire de la Wallonie. Une page que nous voulons mettre en exergue dans le respect et le souvenir ému de ceux qui n'ont pas revu leur sol wallon.

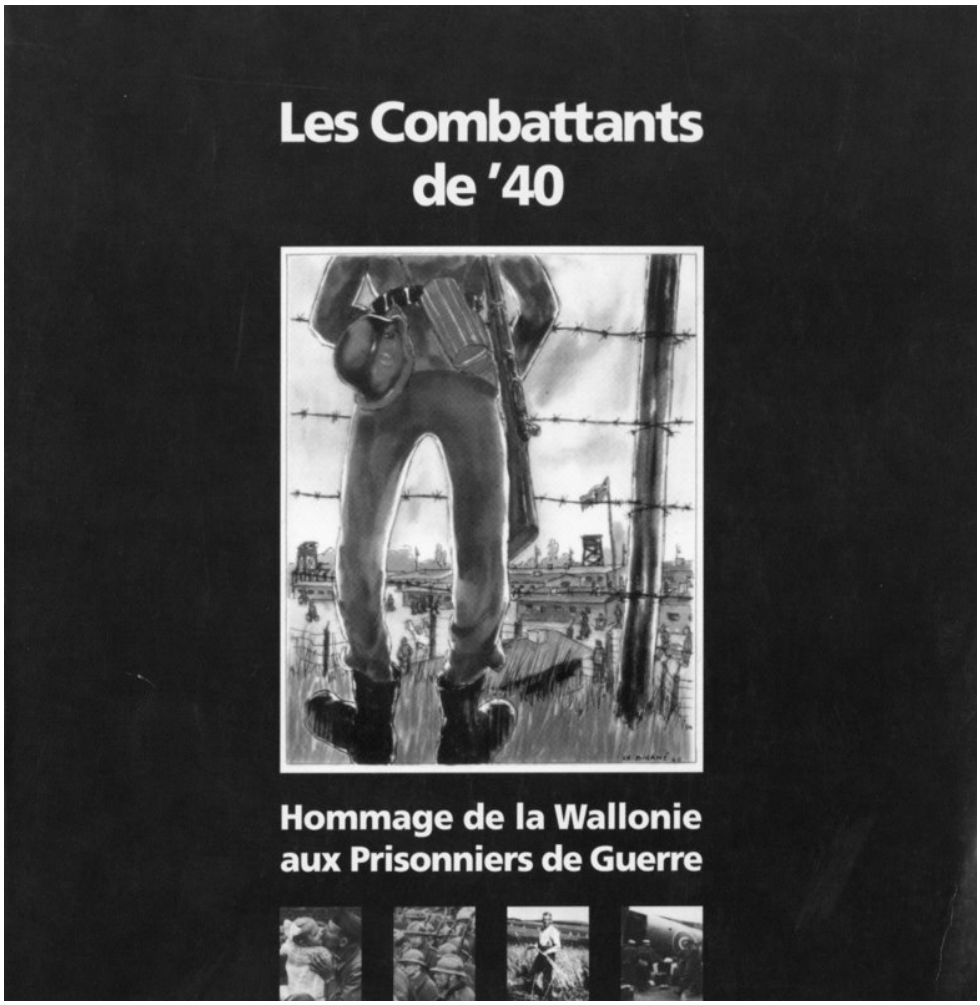
Tous ceux qui ont combattu, en mai 1940 au sein de notre armée, en 1944-1945 au sein des troupes de la Libération, durant toute la guerre en s'évadant des camps de prisonniers en Allemagne ou en résistant ici, tous ont aujourd'hui pris leur revanche: un demi siècle plus tard, les idées pour lesquelles ils ont lutté, souvent dans la clandestinité, se sont progressivement imposées et fort heureusement perdurent.

Les grandes lois de la Sécurité sociale d'après-guerre ne sont-elles pas nées des sacrifices consentis durant l'occupation ? La démocratisation accrue de la vie politique par le renouvellement des partis apparaît également comme un élément positif de ces années terribles. La réforme progressive de notre Etat en un Etat fédéral traduisant la diversité de la Belgique, en respectant l'existence de celle-ci et de ses Institutions suprêmes, cette mutation institutionnelle majeure qui a aujourd'hui abouti au Gouvernement wallon, cette révolution profonde mais pacifique plonge elle aussi une immense part de ses racines dans les mouvements wallons de Résistance comme dans les sacrifices imposés aux seuls prisonniers de guerre wallons comme chacun sait.

Nous pourrions rappeler tant de glorieuses figures: Georges Truffaut, Luc Javaux tombés au champ d'honneur, François Bovesse assassiné pour ses convictions. Citons, parmi tant d'autres, Léon Halkin déporté pour son action de résistance: "Nous sommes dépassés par notre tragique expérience, il est vrai, mais il faut bien cependant que nous expliquions aux autres et à nous-mêmes, de crainte que notre aventure ne soit un jour expliquée par ceux qui ne l'ont pas vécue (...). Ceux qui sont revenus, ni sains ni saufs mais vivants, ont appris à leurs dépens que l'optimisme de la captivité était pétri d'illusions. Des amis inséparables ne se sont jamais revus dans la liberté reconquise. De grands projets mûris dans les camps ne leur ont pas survécu". Après ces phrases désabusées, le Professeur Halkin ajoutait cependant: "La liberté nous a restitué une obligation dont nous avions oublié le poids, nous supporter nous-mêmes, jouer notre rôle et assumer notre part de responsabilité personnelle".

C'est là le message principal que la génération de nos aînés et spécialement ceux auxquels la Wallonie rend hommage aujourd'hui doivent délivrer aux jeunes Wallons de cette fin de siècle: jouer son rôle et assumer sa part de responsabilité personnelle malgré le contexte difficile que notre Région traverse, en se souvenant que les parents et encore plus les grand-parents ont dû jadis supporter leur part d'épreuves eux aussi et ont su faire face.

Pour ce qui est des Wallons d'aujourd'hui, la Région wallonne est fière de constater qu'à chaque fois que le débat sur l'amnistie rebondit, la réaction unanime de la population et de la presse wallonnes est de rappeler les sacrifices de nos résistants, de nos soldats, de nos prisonniers et de nos martyrs massacrés par l'ennemi. Ailleurs, on semble plutôt enclin à débattre davantage du bien-fondé des réhabilitations et même de l'opportunité de réécrire l'histoire. Au contraire, la Wallonie et ses autorités politiques ne permettront pas que l'oubli s'installe.
Notre devoir est de faire en sorte que les jeunes de Wallonie sachent ce que fut la haine nazie. A vous, prisonniers de guerre qui avez perdu les plus belles années de votre jeunesse derrière les barbelés nazis, la Wallonie et son Gouvernement souhaitent simplement mais ardemment dire: merci!



Couverture de l'ouvrage publié par l'Institut Jules Destrée



Au micro de Jacques Chaumont (ci-dessus), et avec Hector Magotte et les officiels verviétois (ci-dessous), lors de l'inauguration de la Maison du TEC place Verte en 1997



15

*C'est à l'occasion du Colloque international organisé à ma demande par le TEC Liège-Verviers en 1996 pour les 125 ans du transport urbain liégeois que le discours ci-dessous fut prononcé (voir les Actes du Congrès : **Aménagement urbain et Transports publics. Servir la Ville et ses habitants**, Liège, TEC, 1997, p.11 à 18 et 113 à 115). A l'époque, le débat sur le tram était cadenassé et Liège, à mon avis, y aura perdu vingt ans par rapport à d'autres grandes villes. Reste un texte ayant valeur documentaire sur l'état des lieux du TEC Liège au milieu des années '90, sur ses antécédants, et sur les orientations et les limites du débat relatif aux aménagements urbains liégeois à l'époque. Dans un contexte partiellement renouvelé et un état d'esprit modifié, il y a là aujourd'hui, douze ans plus tard, un beau défi à relever.*

LE TEC LIÈGE-VERVIERS FACE AU DÉFI DE LA CONGESTION URBAINE

Dans notre secteur, un colloque est souvent l'occasion de soutenir voire de couronner des efforts exemplaires accomplis dans une ville, et il s'inscrit en quelque sorte en partie en aval de ceux-ci.

Au contraire, l'initiative d'organiser cette rencontre internationale se situe en amont d'un processus de réflexion qui a à peine été entamé il y a quelques mois. Nous espérons enrichir nos plans du résultat des expériences étrangères qui seront évoquées durant ces deux jours, tout comme d'autres entreprises de transport ou d'autres municipalités recherchant elles aussi les meilleures solutions au défi de la congestion urbaine.

J'aborderai la situation liégeoise à cet égard en trois temps: d'abord le TEC Liège-Verviers lui-même qu'il convient de présenter à une partie de l'assistance, ensuite les problèmes auxquels la Ville et les transports en commun liégeois sont confrontés, enfin les options actuellement débattues pour affronter ces problèmes et préparer l'avenir.

1. LE TEC LIÈGE-VERVIERS.

Le TEC Liège-Verviers, entreprise publique de transport en commun, est une des six sociétés du Groupe TEC-SRWT qui comprend une société holding au niveau de la Région wallonne (la SRWT, Société Régionale Wallonne du Transport) et cinq sociétés d'exploitation des réseaux : Liège- Verviers, Brabant wallon, Namur-Luxembourg, Charleroi et Hainaut.

Avec 11 dépôts et 187 lignes de bus totalisant 4.050 km et plus de 5.000 points d'arrêt, le TEC Liège-Verviers dessert l'ensemble de la province de Liège, c'est-à-dire 84 communes et un million d'habitants.

Au total, 31 millions de kilomètres sont parcourus chaque année; un peu moins du quart est assuré par des sous-traitants privés surtout en milieu interurbain et rural.

Le TEC lui-même dispose d'un parc de bus de quelque 550 véhicules dont la moyenne d'âge a considérablement baissé ces dernières années puisqu'elle est passée de 10,5 ans en 1991 à 7,7 ans en 1996, grâce à un important programme de renouvellement du matériel roulant qui devrait se poursuivre

dans les quatre prochaines années. Au total, depuis la régionalisation de notre secteur en 1988 et d'ici la fin du siècle, quelque 400 bus auront été renouvelés, soit les trois-quarts de notre parc.

L'effectif de la Société se monte à un peu plus de 1.600 personnes, dont près de 1.100 conducteurs de bus et quelque 300 ouvriers techniques.

Enfin, sans même parler des investissements de toutes sortes, y compris les achats de véhicules qui sont assumés par la SRWT, le TEC Liège-Verviers dépend grandement des subventions de la Région wallonne puisque le total des produits de la Société, recettes de trafic et autres, s'est élevé à 1,4 milliard en 1995 (soit environ 38 % des charges totales qui se sont montées à 3,7 milliards), le solde étant couvert (avec un très léger boni) par une subvention régionale de l'ordre de 2,3 milliards.

Tous ces moyens techniques, humains et financiers ont permis de transporter en 1995 environ 77,5 millions de voyageurs, soit près de 48,4 % du total des utilisateurs des TEC en Wallonie. Le ratio du nombre de voyages par habitant et par an, qui est en quelque sorte l'unité de mesure de base des transports urbains, s'élève à environ 120 voyages pour le réseau urbain liégeois avec 58 millions de voyageurs, soit 36 % de la clientèle wallonne du TEC. Ce ratio de 120 situe la fréquentation des transports en commun dans l'agglomération liégeoise au niveau des grandes villes de province françaises où on totalisait en 1993 en moyenne 115 voyages annuels par habitant.

Ce constat est donc à première vue honorable pour l'agglomération liégeoise mais, comme pour l'ensemble des grandes villes françaises, on le relativisera immédiatement de beaucoup en rappelant qu'avec 115 à 120 voyages par habitant et par an, on est très loin des taux de fréquentation observés en Allemagne et surtout en Suisse, où on atteint par exemple à Zurich, agglomération comparable à Liège avec 560.000 personnes, une moyenne de 530 voyages par habitant et par an en transport en commun.

Enfin et surtout pour ce qui nous occupe aujourd'hui, je terminerai ce bref portrait du TEC Liège-Verviers en soulignant que celui-ci, depuis sa création il y a cinq ans par la fusion de trois anciennes sociétés, connaît une baisse progressive de fréquentation en particulier sur son réseau urbain liégeois, baisse qui a pris des proportions alarmante en 1995. De 81,5 millions de voyageurs en 1992, on est passé à 81,4 millions en 1993, soit - 0,2 % ; 81,1 en 1994, soit - 0,4 % et 77,5 millions en 1995, soit - 4,4 %.

2. LES CAUSES DE LA BAISSE DE FREQUENTATION.

Il y a un peu plus d'un an, nous avons comme il se doit analysé les causes de cette baisse de fréquentation et entamé une série d'actions pour tenter d'y porter remède.

Ces actions ont porté sur l'image de marque de la Société, sur la fiabilité du produit par la décrispation des relations sociales, sur l'information des voyageurs, sur la répression de la fraude et sur des projets d'amélioration du réseau lui-même notamment au centre-ville.

2.1. L'image de marque de la Société.

Dans la foulée de campagnes de communication menées par la SRWT au niveau wallon, nous avons notamment multiplié les réponses positives aux actions de partenariat: le responsable de notre régie publicitaire développera après moi le rôle que peut jouer le bus comme partenaire de sa ville. Nous avons aussi dans le même but marqué de diverses manières, cette année, le 125ème anniversaire de l'apparition du tram à Liège.

2.2. La fiabilité du produit.

Qui dit des bus fiables dit des bus qui roulent, ce qui n'est pas le cas lorsqu'un conflit social, parfois inéluctable, paralyse le réseau. Force est de constater à cet égard que les efforts faits à divers niveaux depuis la fin de 1995 semblent porter leurs fruits puis qu'excepté un arrêt de travail d'une demi heure au

centre de Liège en protestation contre une agression sur un chauffeur, il n'y a plus eu de paralysie du réseau depuis maintenant onze mois et ce après 23 journées de perturbations au cours des trois années antérieures.

Nous avons dû malheureusement déplorer, depuis la clôture du congrès, six journées de grève pour un licenciement pour cause de fraude, du 3 octobre au 8 octobre 1996; des détournements de lignes à Liège et des arrêts de travail à Verviers et à Eupen, les 21, 22 et 31 octobre 1996, en solidarité avec les parents des enfants disparus; une grève quasi générale dans le cadre des négociations interprofessionnelles nationales, le 28 octobre 1996; une grève quasi générale pour la défense des agents du service public, le 29 janvier 1997.

2.3. L'information aux voyageurs.

Dans le cadre de l'intensification de l'information aux voyageurs, nous avons notamment entamé le renouvellement de nos 10.000 poteaux d'arrêt, l'installation d'horaires à chacun de ceux-ci et un inventaire photographique systématique de tous les abribus en vue du remplacement des plus abîmés, et ce même si ceci est du ressort des communes.

Des bornes multimédia ont été installées au centre de Liège à titre expérimental, et surtout un projet de Système d'Aide à l'Exploitation devrait se concrétiser d'ici 1998 afin d'avoir un suivi continu et en temps réel de nos bus au centre-ville.

2.4. La lutte contre la fraude.

Mais dans l'immédiat, c'est incontestablement et malheureusement la lutte contre la fraude qui donne les résultats les plus tangibles. Alors que le taux de fraude constaté était progressivement passé de 1,2 % en 1991 à 5 % en juin 1995 par suite d'une diminution du nombre de contrôles, leur renforcement drastique à partir d'août 1995 a permis de réduire celui-ci de moitié. Hélas, la pression doit être tout le temps maintenue car on constate que la fraude s'élève dès que l'on relâche quelque peu les contrôles.

Cette lutte anti-fraude, qui est relancée en ces jours de rentrée scolaire, a certainement contribué pour beaucoup, avec la hausse des tarifs de 4 % au début de cette année, au redressement de nos recettes depuis le deuxième semestre de l'année dernière et surtout en 1996.

Mais ce résultat actuellement très encourageant ne doit pas masquer un phénomène de désaffection des abonnés. Nous craignons fort que l'effet maximal de la lutte anti- fraude soit très bientôt atteint et qu'après cette phase de redressement la tendance lourde à la baisse de la fréquentation ne reprenne son cours.

2.5. L'amélioration du réseau.

Je terminerai cette revue des actions en cours en soulignant que le TEC Liège-Verviers a créé ou amélioré de multiples lignes ces derniers mois dans le cadre d'un plan de redéploiement du réseau qui s'achèvera l'an prochain en ayant permis d'augmenter l'offre de 1,1 million de kilomètres, ce qui devrait permettre de contrebalancer le 1,7 million de kilomètres (soit 5,2 % de l'offre) que le TEC avait dû supprimer en 1993-1994 par obligation d'économies. Mais, dans le centre urbain liégeois, les modifications du tracé des lignes ou les améliorations de leur fréquence montrent vite leurs limites car elles se heurtent aux problèmes de congestion urbaine et de détérioration de la vitesse commerciale de nos bus.

3. LES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN.

Chaque matin, quelque 310 autobus du TEC Liège-Verviers véhiculent environ 35.000 personnes dans l'agglomération liégeoise, principalement au centre-ville vers lequel convergent la majorité de nos lignes. Il ressort d'une étude faite par le Bureau STRATEC en 1994 que la part du marché des transports publics pour les déplacements est de 40 % au centre-ville - mais elle tombe à 7 % dans la périphérie.

Il faut rendre hommage à la Ville de Liège, à la STIL et aux Ministères des Communications et des Travaux publics qui ont mis en œuvre entre 1973 et 1988 une importante série d'aménagements favorables au transport public et à ses utilisateurs, qu'il s'agisse de sites propres, de voies à circulation limitée ou de couloirs réservés. Au total, l'ensemble de ces aménagements représente une longueur de 16,5 km et ils ont permis d'accroître la vitesse commerciale moyenne de 18,4 à 19,6 km/heure, soit environ 6 % d'accroissement.

Parmi les réalisations importantes à mettre en évidence, je citerai le site propre partiel (tantôt à simple voie, tantôt à double voie) sur la rive gauche de la Meuse, d'une longueur de 2,3 km permettant d'atteindre une vitesse moyenne de 23 km/heure vers le centre contre 15 km/heure sur la voirie générale; le site propre partiel sur les boulevards d'Avroy et de la Sauvenière, long de 1,8 km, constituant la véritable dorsale de notre réseau: son aménagement permettait au départ une vitesse moyenne de 14,8 km/heure malgré sept carrefours; le site propre intégral Saint-Lambert et enfin Fontainebleau, long de 1,1 km, qui permet un accroissement de près de 70 % de la vitesse commerciale sur ce tronçon mais dont l'intégration urbanistique est tout à fait critiquable et d'ailleurs remise en cause.

Mais pas plus que les résultats actuels de notre lutte anti-fraude ne doivent masquer l'érosion de notre clientèle, les aménagements de voiries des années '70 et '80, tout positifs soient-ils, ne peuvent suffire aujourd'hui pour affronter l'avenir.

L'étude STRATEC en effet, a montré en 1993 qu'à politique inchangée jusqu'en l'an 2000, le nombre de clients du TEC risquait au total de diminuer de 14,7 % à Liège et dans sa périphérie, le nombre de voyageurs transportés dans l'agglomération à la pointe du matin passant de 37.000 à 31.500 personnes, et la part du marché du TEC dans la zone étudiée de 16,7 à 14,4 %.

Il est évident que dans un contexte de mobilité accrue par ailleurs mis en évidence par STRATEC, cette perte de clientèle se traduirait par un accroissement de l'utilisation et donc de la pression de la voiture au centre ville, c'est-à-dire un phénomène exactement à l'opposé de ce qui est souhaité pour le centre de Liège par les autorités communales comme par le pouvoir régional.

Pour tenter de contrer ces tendances, STRATEC préconisait, d'une part, des actions de la part du TEC en matière de réadaptation de l'offre et en matière de méthodes d'exploitation, et d'autre part, des mesures sur la circulation en vue d'empêcher que des projets d'aménagement du réseau routier ne se réalisent au détriment des transports en commun; d'améliorer la vitesse commerciale des autobus de 10 %, notamment par des aménagements urbains adéquats; de créer des places de stationnement du type « parc-relais» (park and ride).

En décembre 1995, le Conseil Économique et Social de la Région Wallonne concluait un colloque sur les choix technologiques dans le transport urbain en soulignant surtout la nécessité de définir à Liège une politique de transport public volontariste avec un plan directeur.

Trois jours plus tard, le Ministre régional des Transports, Michel Lebrun, également en charge des Travaux publics et de l'Aménagement du Territoire, plaidait à son tour pour que Liège se dote d'un vaste projet d'amélioration des déplacements dont le fil conducteur serait l'élaboration d'un plan directeur du transport public.

Enfin, c'est dans le cadre d'une collaboration avec le Secrétariat général du MET (Ministère de l'Équipement et des Transports) nouée lors d'une visite du tram de Strasbourg également à la fin de l'année, que le TEC a élaboré des propositions pour un futur plan directeur du transport public.

Comme on le voit, les propositions rendues publiques par le Conseil d'administration du TEC en février dernier en même temps que l'annonce de ce colloque, n'étaient pas «seulement », si je puis dire, le fruit d'un réflexe de survie d'une entreprise publique tentant de préserver ses parts de marché. Il serait vraiment trop réducteur de présenter les choses comme cela alors que depuis deux ans les avis d'un

bureau d'étude renommé, du principal organe consultatif wallon, du Secrétaire général du MET et du Ministre régional compétent ont tous souligné qu'un accroissement substantiel du transport en commun à Liège était une des voies (mais une voie indispensable) pour freiner un processus de congestion urbaine croissante que chacun s'accorde à trouver progressivement insupportable au centre-ville.

En aucun cas, le transport en commun n'est évidemment une fin en soi, et nous ne sommes pas les ayatollahs d'une nouvelle guerre sainte qui réclameraient que l'on sacrifie aujourd'hui la ville aux bus comme on l'a sacrifiée hier à la voiture particulière. La voirie doit être partagée entre tous ses usagers légitimes et, piétons ainsi que cyclistes doivent retrouver davantage d'espace de circulation. Pour y contribuer, le bus est un outil parmi d'autres, un outil de mobilité mais aussi de qualité de la vie.

C'est d'ailleurs dans cette optique que nos propositions, aujourd'hui publiées dans un Cahier du MET, ont déjà été l'objet de réactions de la part de divers décideurs et acteurs potentiels locaux et régionaux auxquels elles ont été adressées en février, ainsi qu'à la presse.

Schématiquement, on peut dire que nous avons recherché avec le MET des solutions relativement peu coûteuses en investissements, réalisme budgétaire oblige, mais très exigeantes en termes d'affectation de la voirie et de contrôle de son usage.

Outre des actions internes au TEC pour améliorer le service offert essentiellement par des fréquences plus serrées dès qu'elles se justifieront, les mesures préconisées tiennent en quatre points.

1. D'abord, nous avons identifié cinq axes de pénétration prioritaires vers le centre de Liège ainsi que la « colonne vertébrale» de notre réseau au cœur de la Cité, en proposant que chacun de ces axes ainsi que cette colonne fassent l'objet de réaménagements afin d'y accorder une priorité absolue aux transports publics et ainsi y améliorer leur vitesse commerciale, qu'il s'agisse de prolonger ou d'améliorer les sites propres existants, d'en créer de nouveaux, d'installer des bandes bus, de mettre à sens unique certaines rues, ou encore de commander les feux lumineux depuis les bus.

2. En même temps, nous avons localisé à diverses entrées de la ville, à proximité immédiate des axes prioritaires ci-dessus, les sites où nous préconisons la création de parcs-relais susceptibles de réduire la congestion du trafic sur les itinéraires d'accès au centre-ville, surtout à l'heure de pointe. Ces parcs-relais, comme leur nom l'indique, permettront de déposer la voiture pour prendre le transport en commun, ce qui est concevable si la vitesse commerciale, voire la fréquence de celui-ci le cas échéant, sont simultanément accrues grâce aux aménagements de voirie adéquats.

Dans notre esprit, suivant l'exemple strasbourgeois, le prix du ticket de stationnement donnerait accès au bus, aller et retour, pour tous les passagers de la voiture, le parking pouvant même être géré par le TEC afin de veiller à l'efficacité de son rôle de relais intermodal en quelque sorte.

3. Nous avons également souligné qu'il était fondamental que les arrêts de bus en centre-ville soient préservés au maximum dans le cadre des projets de réaménagements urbains qui suivront le prochain achèvement de la place Saint-Lambert. Les transports publics ne sont attrayants et ne peuvent offrir un avantage réel que si le bus permet aux voyageurs d'arriver le plus près possible de leur destination.

4. Enfin, nous avons aussi insisté pour que les options retenues en ce qui concerne les axes prioritaires, les parcs-relais et la présence du bus au centre soient intégrées dans un plan général de circulation et dans son indispensable corollaire, un plan de stationnement. À cet égard, la réflexion qui est menée depuis quelques mois, à plus petite échelle bien sûr, par un bureau d'étude conjointement avec la Ville de Verviers, le MET et le TEC nous paraît une démarche exemplaire par son pragmatisme et son réalisme.

Permettez-moi d'insister sur ce mot « réalisme ». En l'absence actuellement de toute possibilité budgétaire suffisante au niveau de notre secteur, de la Ville ou du pouvoir régional, nous n'avons pas

voulu, à notre niveau, plaider pour la réintégration d'un système de transport mécanisé en surface, tram ou trolley ou autre GLT, bien que nous soyons très sensibles aux prises de position publiques qui se sont multipliées à ce propos ces derniers mois, et que d'aucuns sont convaincus de la nécessité de faire à Liège un « saut technologique » pour redynamiser le transport en commun à l'exemple de ce que de nombreuses villes françaises ont fait.

L'exemple de Strasbourg est remarquable à cet égard. Moyennant une solide dose de courage politique, une dizaine de milliards de francs belges d'investissements de toutes sortes et quatre années de grands travaux, la mise en service du tram il y a un peu plus d'un an avec une augmentation de l'offre de 27 %, accompagnée de la création de parcs-relais et de mesures draconiennes de stationnement, a permis d'augmenter la fréquentation du transport en commun de 30 %, soit un saut de 40 millions de voyages à 54,5 millions aujourd'hui, si bien que l'agglomération de Strasbourg (423.000 habitants) a en un an atteint et même dépassé de peu Liège en terme de voyages annuels par habitant.

Outre l'analyse coûts/bénéfices pessimiste de STRATEC que vous trouverez dans le Cahier du MET, je ferai quand même cinq remarques pour ce débat sur le retour du tram ou d'un transport alternatif à Liège, qui pourrait sans doute rebondir.

1. D'abord, une ligne de ce type quelle qu'elle soit ne pourrait s'envisager que sur l'axe «Val Benoît - Coronmeuse » ou, de manière plus vaste, «Seraing - Herstal », le seul axe où l'on observe des flux de voyageurs de nature à justifier le recours au mode guidé sans que cela signifie qu'elle serait économiquement intéressante.

2. Ensuite, la complémentarité entre un axe ferré et le réseau bus devrait être réussie en évitant des transferts multiples, or le risque d'un échec à cet égard existerait à Liège avec, par exemple, un tram limité faute de moyens à une liaison «Val Benoît - Coronmeuse» au lieu d'être étendu du Pont de Seraing à la place Licour à Herstal, deux endroits à 20 minutes du centre chacun.

3. De même, chacun doit être conscient, au niveau communal notamment, que la réintroduction d'une ligne de tram devrait nécessairement s'accompagner d'une réallocation radicale de la voirie urbaine concernée en faveur du transport en commun, réallocation qui ne paraît pas aisée à décider lorsqu'il s'agit de nos bus. À titre d'exemple, Manchester, où le tram circule presque totalement en site propre, annonce une vitesse commerciale de 38,6 km/h. À l'opposé, Nantes, qui a intégré ses trams dans les rues, affiche une vitesse commerciale de seulement 21 km/h. Du point de vue des options actuellement proposées dans notre plan, le débat tram ou bus est donc un faux débat.

4. Mais ne rêvons pas et c'est ma quatrième réflexion: notre première estimation pour la réalisation d'un système du type GLT (sur le modèle du projet de Caen) sur la ligne 48 entre le centre-ville et l'Université, s'élevait, lorsque nous l'avions faite il y a 18 mois, à 4 milliards et demi d'investissement en matériel et infrastructure, ce qui n'est plus comparable aux dizaines de milliards jadis cités pour le TAU, certes, mais il n'en reste pas moins que ces 4,5 milliards font défaut aujourd'hui dans les plans régionaux pluriannuels, sans même parler des frais supplémentaires d'exploitation.

5. Cela dit, il ne peut être question pour autant, et ce sera ma cinquième et dernière remarque sur le sujet, d'hypothéquer l'avenir de manière irréversible. Au contraire, il nous semble que les aménagements urbains favorables aux bus tels que nous les préconisons sur certains axes devraient être réalisés de manière telle à ce qu'ils puissent à l'avenir, qui sait, servir de socle à un autre mode de transport dûment réfléchi.

Mais le pire serait sans doute, sous prétexte d'approfondir des débats ou des études sur le projet «tram», de s'abstenir de prendre dès à présent les mesures simples préconisées pour décongestionner le centre-ville en fluidifiant le trafic des bus, c'est-à-dire ne pas donner au transport en commun d'aujourd'hui les priorités dont il a besoin sous prétexte que l'on préférerait le transport en commun de demain.

Nous avons été réalistes aussi en ne réclamant pas de mesures d'interdiction du centre-ville aux voitures particulières, à l'exemple de ce qui se fait progressivement et avec succès dans nombre de villes italiennes ou allemandes par exemple, de Aix-la-Chapelle à Lübeck et plus encore de Florence à Bologne.

L'efficacité de ces mesures nous paraît bien sûr évidente pour rendre une qualité de vie au centre des villes en privilégiant la marche, le vélo, les taxis et les transports en commun, et nous y applaudirions pour notre part. Mais aurait-il été raisonnable de suggérer une réflexion de cet ordre à Liège alors que nous n'y percevions pas encore une volonté sans faille d'au moins privilégier le transport en commun dans la circulation actuelle au centre-ville et pour l'accès à celui-ci ?

«Soyons réalistes, demandons l'impossible », disait-on en mai '68. Nous verrons bientôt dans quelle mesure nous avons demandé l'impossible. A ce stade, le TEC a en tout cas fait sa part de travail: d'abord, en élaborant ses éléments pour un plan directeur en collaboration avec la direction du MET et en suscitant le débat sur ceux-ci dans les milieux liégeois; ensuite, et j'attire spécialement votre attention sur ceci, en obtenant dans le cadre du nouveau contrat de gestion 1997-2000 (récemment signé) une somme de 200 millions (en sus de sa part dans les investissements d'infrastructure du Groupe) pour contribuer au financement des aménagements urbains préconisés à Liège ; enfin en organisant ce colloque au cours duquel l'apport de l'expérience de villes étrangères confrontées aux mêmes problèmes alimentera à son tour voire musclera le futur plan directeur de circulation à Liège.

Nous avons également enregistré la décision du Conseil communal de créer un Comité spécial de la mobilité, puis l'accord de principe marqué par le Collège échevinal sur nos propositions, et nous bénéficierons du soutien de la SRWT pour leur concrétisation SRWT dont on s'accorde à saluer les résultats obtenus dans l'achèvement de la place Saint-Lambert puisqu'elle a reçu mission de réaliser aussi les prochains investissements publics à Liège-Airport.

Fort de ces divers atouts, je suis convaincu que ce colloque servira de tremplin pour passer sans plus tarder du débat dispersé à l'action concertée.

4. 125 ANS DE TEC

Ces deux journées sont à rapprocher de la journée « Portes ouvertes» qui a vu défiler à Robermont pas loin de 6.000 visiteurs, le 19 mai dernier. Toutes trois s'inscrivent dans un effort d'amélioration de l'image de marque du TEC, à l'exemple de la campagne publicitaire qui valut à la SRWT de recevoir, cet été, conjointement avec notre Société, un des premiers « Perrons d'Or» décernés par l'Association «Promouvoir Liège». Le fait que cela coïncide avec le lancement d'une nouvelle campagne wallonne sur le thème « Faisons bouger le monde» n'est pas non plus pour me déplaire.

Voilà autant de signes du dynamisme actuel du Groupe TEC et je pense que chacun s'accordera à reconnaître que la création de celui-ci, il y a juste cinq ans, à la suite de la régionalisation du secteur, a été un incontestable stimulant, comme des centaines de milliers d'utilisateurs peuvent le percevoir chaque jour.

À Liège, la constitution du TEC en 1991 a pris la forme d'une fusion entre trois entités différentes, la Société des Transports Intercommunaux Liégeois, le Groupe de Liège de la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux, et la Société des Transports Intercommunaux de Verviers. De là le nom TEC Liège-Verviers, qui dessert bien sûr l'ensemble de la province, en ce compris les arrondissements de Huy et de Waremme même si ceux-ci ne figurent pas dans la raison sociale de l'entreprise.

Notre jeune Société est donc le fruit d'une fusion récente, avec tout ce que cela implique de difficultés, les unes réelles, les autres exagérées, pour harmoniser les réseaux, gommer les différences de régimes du personnel et a fortiori pour créer une culture d'entreprise.

À ce propos, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux parmi les 1.600 agents de notre maison qui

contribuent réellement à créer cet état d'esprit nouveau, fait du souci prioritaire pour la clientèle, de la recherche constante dans la qualité de notre offre, d'innovations, d'initiatives, d'offensives même, et ceci que ce soit au niveau de la Direction, des cadres et de leurs collaborateurs, dans les ateliers, aux guichets d'accueil et évidemment sur le réseau.

Cet état d'esprit sera plus que jamais indispensable demain pour affronter, avec l'appui de la Région et de la SRWT, les menaces de libéralisation et d'ouverture à la concurrence qui se profilent avec une insistance croissante ces derniers mois, du côté de la Commission Européenne. Ce qui sera en jeu alors, c'est la permanence d'un service public de transport en commun wallon digne de ce nom, et bien des tensions d'aujourd'hui dans notre secteur peuvent paraître dérisoires en regard de cet enjeu.

Mais j'ai confiance dans notre capacité à faire face avec hardiesse et souplesse à ces échéances, car je n'imagine pas que nous ne sommes pas à la hauteur de nos prédécesseurs qui ont dû eux aussi relever pas mal de défis délicats avant la fusion de 1991. Le premier de ces défis, ce fut évidemment la mise en service de la première ligne de trams à traction chevaline, entre la gare des Guillemins et la place Saint-Lambert, en novembre 1871, il y a 125 ans à un mois près. Ce fut aussi la première ligne de trams en Wallonie. Douze ans plus tard, les Tramways Liégeois inauguraient entre Coronmeuse et Herstal la première ligne électrique de Belgique. C'est aussi dans les années 1890 que débuta l'implantation du vicinal en province de Liège avec la ligne Dolhain - Eupen à l'est, la liaison Val-Saint-Lambert - Clavier en Condroz, la ligne Huy - Waremme dès 1888 en Hesbaye, et le tram de Barchon dans l'agglomération liégeoise. À Verviers, c'est en 1884 que la Société des Tramways Verviétois vit le jour.

Il serait bien sûr trop fastidieux de retracer ici toute l'évolution de ces diverses sociétés et de leurs réseaux, les défis qu'elles eurent à relever après chaque guerre mondiale puis face à la généralisation de l'automobile, les fusions successives qui aboutirent aux Tramways Unifiés Liégeois en 1927 puis à leur fusion avec la société de Liège-Seraing au sein de la STIL en 1964, la glorieuse épopée des trolleybus, enfin le remplacement progressif du tram dans toute la province par les autobus que nous connaissons exclusivement depuis maintenant un quart de siècle.

Tout cela est retracé dans l'ouvrage historique que notre Musée, aujourd'hui fortement soutenu par la Région, merci à Robert Collignon, a publié dans le cadre de cette année jubilaire. C'est pourquoi j'ai préféré orienter plutôt mon intervention vers le présent et même vers le futur, un avenir que le nouveau contrat de gestion 1997-2000 nous permet d'aborder avec des moyens quasi intacts et garantis pour quatre années.



Le bus du 125e circule encore…

16

Pour le centenaire du premier projet fédéraliste wallon, en 1998, Philippe Destatte fit rééditer par l'Institut Jules Destrée, enrichi d'une préface de Jacques Yerna, mon ouvrage sur ***Les Wallons et la réforme de l'Etat*** *(publié par l'Institut Emile Vandervelde quinze ans plus tôt). Il m'invita aussi à en donner un résumé lors du Colloque international qu'il organisa alors à Liège sur* ***L'idée fédéraliste dans les Etats-Nations*** *(actes parus en 1999 aux Presses Interuniversitaires Européennes, p. 253-259).*

LES PROJETS FÉDÉRALISTES WALLONS DE 1898 A 1970

C'est au cours des années 1960 que la réforme de l'État est véritablement devenue dans ce pays un sujet d'importance nationale, qu'elle a commencé à mobiliser quasi constamment la classe politique et que des premières solutions institutionnelles ont été trouvées. Mais du côté wallon, le point de départ se situe en 1890. Il coïncide avec l'organisation cette année-là du premier Congrès wallon, qui sera suivi de trois autres de 1891 à 1893. Ces premiers Congrès wallons ne réunissent que des intellectuels, presque tous libéraux, et sont dominés par les Wallons de Bruxelles.

Les Sociétés littéraires wallonnes ainsi que les Ligues wallonnes, créées dès la fin des années 1870 en réaction aux premières lois linguistiques, fournissent en effet l'essentiel des participants - dont les deux préoccupations principales sont d'une part la promotion de la langue wallonne et d'autre part la défense des intérêts des francophones pour l'accès aux emplois publics. Il n'est pas encore question à ce moment d'une quelconque revendication de réforme des structures de l'État.

Celle-ci apparaît seulement à la fin du siècle sous l'impulsion de la Ligue wallonne de Liège, animée par le libéral Julien Delaite. Le 15 mars 1898, le journal de cette association, *L'Âme wallonne,* publie un premier et long plaidoyer en faveur de la séparation administrative du pays, dont reste le passage clé: « Prenons ouvertement l'offensive et poursuivons dès aujourd'hui l'obtention d'un régime séparatiste.» À la fin de cette même année, Delaite présente à la Ligue un projet d'État fédérai, le premier du genre du côté wallon, en soulignant divers aspects positifs d'une telle structure pour la Wallonie. Julien Delaite continuera à peaufiner son projet fédéraliste durant plusieurs années encore, jusqu'au Congrès wallon qui se tient à liège le 7 juillet 1912.

Celui-ci sera le premier à émettre le vœu « de voir la Wallonie séparée de la Flandre en vue de l'extension de son indépendance vis-à-vis du pouvoir central et de la libre expansion de ses activités propres». On voit déjà poindre les revendications de type économique. C'est également de cette année 1912 que date la célèbre « lettre au Roi» du socialiste Jules Destrée, qui donnera un certain retentissement au problème wallon.

Dans la foulée du Congrès wallon de 1912, une « assemblée wallonne» permanente est mise en place pour populariser les idées du mouvement wallon. Tant à Liège qu'en Hainaut d'importantes personnalités socialistes et libérales rejoignent celui-ci mais en revanche les partis politiques en tant que tels restent étrangers à la revendication fédéraliste wallonne, et ils le resteront longtemps.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le mouvement wallon, et l'Assemblée wallonne en particulier,

subira le contrecoup d'une part de l'attitude collaborationniste d'une partie du mouvement flamand durant l'occupation et surtout, d'autre part, de la vague de sentiment national belge qui inonde véritablement le pays au lendemain du conflit.

Il faudra attendre les années 1930 pour que se recrée, à nouveau à Liège, une « Concentration wallonne» réclamant une réforme de la Constitution dans un sens fédéral. Plusieurs futurs grands militants wallons font alors leurs premières armes, ainsi les socialistes Georges Truffaut et Fernand Dehousse ou encore les libéraux Auguste Buisseret et Jean Rey.

En effet, la nouvelle politique étrangère de la Belgique dans la seconde moitié des années '30, politique étrangère dite « des mains libres» et qui consistait en une neutralité (telle que souhaitée par la Flandre) entre l'Allemagne nazie et la France républicaine, cette politique donc provoque une très forte poussée d'action wallonne à cette époque.

La Concentration wallonne agit alors sur deux axes. D'une part elle synthétise tous les griefs économiques wallons en publiant une série de *Documents* et d'autre part elle charge une commission dans le courant de 1937 d'élaborer un projet de loi sur le statut fédéral belge. Cette commission, présidée par Fernand Dehousse, aboutira au premier projet fédéraliste wallon déposé à la Chambre en mai 1938 - quarante ans après la publication du projet de Julien Delaite.

C'est également durant ces années 30 que la revendication wallonne commence à être prise en compte, fort timidement encore, au sein des partis politiques. Si du côté catholique, on ne peut relever que l'action de quelques grandes individualités telles Jean Duvieusart ou Elie Beaussart, par contre on acte la création d'une Entente Libérale wallonne en 1937 et surtout, du côté socialiste, on s'aperçoit que des socialistes wallons non seulement tournent le dos à un « Compromis des Belges» élaboré par le Parti Ouvrier Belge en 1929, mais surtout organisent un premier Congrès des socialistes wallons à Liège en janvier 1938. Les fédéralistes convaincus seront certes minoritaires à ce Congrès mais personne en revanche ne niera le « malaise wallon» ni même la nécessité de modifier d'une manière ou de l'autre la structure de l'État.

La Seconde Guerre Mondiale sera l'occasion d'une intense activité clandestine du mouvement wallon, grâce aux militants engagés les uns dans « Wallonie libre» d'inspiration socialiste et libérale, d'autres dans « Wallonie indépendante» d'inspiration communiste, ou encore dans « Wallonie catholique» qui donnera naissance plus tard au groupe « Rénovation Wallonne». Ces divers mouvements préparent activement pour le lendemain de la libération des cahiers de revendications wallonnes, et notamment la création d'un Conseil économique wallon par exemple mais aussi de nouveaux projets de réforme de l'État dans un sens fédéral.

À cet égard, la Fédération socialiste liégeoise rédige sous l'inspiration essentiellement de Fernand Dehousse un *Projet d'instauration du fédéralisme en Belgique,* qui inspirera fortement le projet adopté par le Congrès National wallon en 1947, projet connu sous le nom de deux de ses promoteurs au niveau parlementaire, les députés Grégoire (socialiste) et Rey (libéral).

Quant au Congrès National wallon lui-même, il avait été précédé par un autre Congrès en 1945 dont le geste le plus fameux fut le vote dit « sentimental» en faveur du rattachement à la France avant qu'une majorité de congressistes se rallie ensuite à la thèse fédéraliste, un vote sentimental qui laisse encore des traces aujourd'hui chez certains et non des moindres.

La revendication fédéraliste prendra ensuite de plus en plus de poids au sein d'une partie des partis wallons, notamment et surtout au sein de l'aile wallonne du PSB, et cela à l'occasion des clivages entre Flamands et Wallons apparus lors de la question royale en 1950, puis dans la prise en compte insuffisante par les autorités nationales du drame de la fermeture des charbonnages wallons dans la seconde moitié de la décennie, enfin et

surtout lors de la grande grève de l'hiver 1960 au cours de laquelle, sous l'impulsion du syndicaliste liégeois André Renard, l'idée fédéraliste trouvera enfin et pour la première fois un véritable contenu populaire du côté wallon, en étant associée à l'époque à la revendication de réformes de structure économique.

La première moitié des années 60 sera particulièrement agitée pour les fédéralistes wallons, avec l'émergence du Mouvement populaire Wallon d'André Renard, sa condamnation par les instances nationales du PSB, le vote des lois linguistiques de 1963 et notamment le rattachement des Fourons au Limbourg en raison de l'absence de système de votes à majorité spéciale à l'époque.

Le milieu de la décennie verra en conséquence les premiers succès de formations politiques wallonnes ou francophones constituées tout récemment en dehors des partis traditionnels. L'affaire de Louvain en 1967 acheva d'ouvrir les yeux de certains sur « le divorce belge» pour reprendre l'expression célèbre et prémonitoire de Lucien Outers, et le gouvernement Eyskens-Cools décida en 1968 de s'attaquer enfin à la réforme des structures de l'État, septante ans après la première revendication wallonne en ce sens.

Il serait beaucoup trop long et fastidieux de retracer ici toutes les étapes de ce processus qui devait aboutir, sur un fond de tension politique quasi permanente, et dans un contexte de fonctionnement parlementaire fondamentalement différent de celui que nous connaissons aujourd'hui, au vote de la Constitution de 1970 et aux lois créant les Sociétés régionales de développement en 1971, c'est-à-dire les deux fondements d'un état « régional et communautaire» pour reprendre l'expression du ministre wallon des Réformes institutionnelles de l'époque, l'Amaytois Freddy Terwagne.

Au terme des multiples compromis de toutes sortes nécessités par des mois de négociations et par le vote difficile de ces diverses réformes, les fédéralistes wallons avaient certes obtenu en 1970 l'inscription dans la Constitution de la reconnaissance de trois régions (mais uniquement sur papier alors). Par contre, il leur faudrait encore faire pas mal de chemin pour aboutir à l'État fédéral de 1995, un quart de siècle et quelques grandes crises politiques plus tard.

Ce seront la régionalisation provisoire imaginée en 1974 par le liégeois François Perin puis les réformes de l'État de 1980, de 1988 et enfin de 1993, aboutissant lors des élections législatives de 1995 à des scrutins séparés pour le fédral et pour les entités fédérées. Ces scrutins concluaient provisoirement sans doute un très long chapitre de notre histoire politique au terme duquel les modes de décisions, les règles du processus démocratique et les possibilités d'actions wallonnes autonomes avaient été radicalement bouleversés depuis l'appel de *L'Ame wallonne* du 15 mars 1898.

Au vu de l'évolution de la revendication fédéraliste wallonne telle que je l'ai fort brièvement retracée jusqu'en 1970 pour retrouver une des sources du fédéralisme belge, on peut faire deux sortes de constats, les uns historiques, les autres politiques. Je m'en tiendrai aux premiers, laissant le soin à d'autres d'actualiser les leçons politiques.

On peut dégager six caractéristiques de la revendication fédéraliste wallonne telle qu'elle s'exprime dans les divers projets fédéralistes wallons et dans l'histoire politique qui en est indissociable pour qu'ils soient compréhensibles: c'est l'ancienneté et la permanence de cette revendication, sa popularisation croissante, son évolution d'un contenu purement linguistique et culturel à un contenu davantage économique et social, son caractère surtout socialiste (après avoir été surtout libéral au tout début) et plus encore son côté fortement liégeois. Les faits ont démontré largement ces six aspects et je vais reprendre succinctement chacun d'eux.

Dès la fin du XIXe siècle, des militants wallons, certes isolés, ont revendiqué une réforme profonde des structures unitaires de l'État. Ensuite, dès avant la Première Guerre mondiale, cette revendication reçoit une formulation quelque peu précise (c'est le projet de Delaite) puis le soutien d'hommes politiques engagés dans

l'action wallonne, c'est le Congrès de 1912.

La revendication wallonne fut ensuite permanente: constamment, il s'est trouvé des militants ou des groupements wallons, des cercles ou des assemblées politiques ou syndicales pour préciser sa formulation comme le montrent les principaux projets fédéralistes wallons qui se succèdent de 1912 à 1967. Et il s'est trouvé des groupes militants puis des fractions de partis pour inscrire cette revendication à leur programme et pour tenter déjà (au début sans illusions) de la faire aboutir au Parlement, dès avant 1940 et dans les années d'après-guerre notamment.

Progressivement, la revendication wallonne obtient une assise de plus en plus large: le Congrès national wallon de 1945 est autrement représentatif que les assemblées wallonnes du début du siècle et même de l'entre-deux-guerres par exemple, et de même le soutien d'un Congrès des Socialistes wallons est autrement significatif que celui de quelques élus agissant à titre individuel. La « grande grève» et le Mouvement populaire wallon apportèrent enfin à la revendication fédéraliste une base réellement populaire.

Au début des années 60, le mouvement wallon achève aussi de donner un contenu davantage économique et social à la revendication; les projets fédéralistes du MPW et des socialistes en 1961-1962 en témoignent, de même que les préoccupations des nouveaux partis wallons et des Congrès socialistes wallons de Tournai et de Verviers en 1967-1968, les derniers avant le début du processus de réforme de l'État qui est maintenant en cours depuis trente ans.

Certes, on voit apparaître tôt, fort tôt même, des préoccupations économiques (et démographiques) chez les fédéralistes wallons, mais ce n'est que progressivement, surtout après la Seconde Guerre, qu'elles ont acquis l'Importance que l'on sait - au fur et à mesure que la crise de la Wallonie s'aggravait sans que l'État unitaire la résorbe.

À un autre point de vue, on pourrait aussi trouver une certaine continuité dans les partis wallons constitués en dehors des partis nationaux car il en exista très tôt aussi mais longtemps à titre anecdotique; en fait ce n'est qu'après 1964 que les formations de ce type ont pu percer sur la scène politique et y prendre une large place en un laps de temps extrêmement court, ce qui ne fut certainement pas sans conséquences sur la suite des événements et c'est le moins que l'on puisse dire.

Que la revendication fédéraliste ait trouvé auparavant l'essentiel de ses forces et de son énergie dans le monde socialiste (au sens large du terme) et de manière croissante au fil des décennies (songeons au MPW), il serait difficile de le nier, tout comme d'un autre côté l'existence d'un fort courant libéral qui fit œuvre de pionnier mais qui s'était quasi éteint dans les années 60.

Encore plus nette enfin est la localisation géographique du foyer fédéraliste wallon: la grande majorité des militants, des groupes, des projets fédéralistes sont liégeois. On pourrait multiplier les exemples, il y a là une constante remarquable: on peut dire sans beaucoup d'exagération je pense que Liège fut le moteur de la pensée et de l'action fédéralistes en Wallonie, avant 1970 en tout cas, et le lieu de ce colloque commémoratif était donc particulièrement bien choisi.

17

De 2000 à 2004, à la demande de la chère Denise Barbason, j'ai donné en tant que responsable de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) huit contributions à la revue ***Les cahiers de l'Urbanisme*** *éditée par l'Administration de l'Aménagement du Territoire. L'analyse ci-dessous, parue en septembre 2001 (n°35-36, p. 48-59), était le fruit collectif des premières expériences de la cellule immobilière de l'IPW.*

LA REAFFECTATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Parmi les septante-cinq biens confiés par le Gouvernement régional à l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) pour qu'il vienne en aide à leurs propriétaires, figurent pas moins de dix églises. Par ailleurs, c'est la problématique du devenir du patrimoine religieux qui préoccupait le plus les nouveaux échevins du patrimoine réunis par l'IPW à la Paix-Dieu pour une formation à leurs nouvelles responsabilités en la matière. C'est pourquoi l'Institut a voulu collaborer à la réflexion en cours sur ce thème en rappelant une série de réalisations en Wallonie, en évoquant rapidement des projets à l'étude pour certains édifices, en exposant à titre d'exemple la longue procédure de désacralisation de Ste Marie-Madeleine à Tournai et enfin en évoquant pour commencer ce dossier la façon dont le même problème se pose au Québec.

EXPERIENCES QUEBECOISES

En mai 2001, le Ministre chargé du Patrimoine Michel Daerden, la Directrice générale de la DGATLP Danielle Sarlet et les dirigeants de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) étaient en mission au Québec en vue de s'informer directement sur les techniques de valorisation culturelle et touristique du patrimoine, dans lesquelles les Québecois font preuve, depuis plusieurs années, de beaucoup d'audace et d'ingéniosité. La présence de nombreux journalistes de la presse francophone (trois quotidiens, l'hebdomadaire *Le Vif* et trois télévisions avaient répondu à l'invitation) prouvait, si besoin est, l'heureux intérêt toujours manifesté par les médias pour la politique du patrimoine.

Avec la visite de la Pointe-à-Callières à Montréal et la présentation du scénographe québecois Yves Durand, choisi pour préparer l'ouverture au public de l'archéoforum de Liège, il fut certes beaucoup question de la valorisation ô combien délicate des vestiges archéologiques. Mais la problématique du devenir du patrimoine religieux devait s'imposer d'elle-même au cours de ces deux journées.

La délégation wallonne assista en effet au spectacle audiovisuel « Feux sacrés », un son et lumière projeté depuis plusieurs années dans l'enceinte de la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, qui fut en 1647 la première église paroissiale en Amérique du Nord. Ravagée à plusieurs reprises, elle sut toujours renaître de ses cendres et aujourd'hui, mettant à contribution les techniques les plus avancées, « Feux sacrés » met en valeur la richesse architecturale de l'édifice et permet de comprendre celle-ci ainsi que son histoire au moyen de multiples sources de projection, d'hologrammes, d'écrans superposés et d'images de synthèse. Une fois le spectacle de 45 minutes achevé, tous les éléments technologiques disparaissent et le visiteur, tout comme le pratiquant bien sûr, retrouve un décor architectural intact. Plusieurs dizaines de milliers de visiteurs paient

chaque année les quelque 150 FB d'entrée pour assister au son et lumière, diffusé plusieurs fois par jour, et alimentent ainsi, outre les caisses de la société touristique exploitant le spectacle, celles de l'archevêché chargé de l'entretien de l'édifice - largement autofinancé par ce biais.

Bien sûr, ce qui vaut pour le principal édifice religieux de Québec (et qui pourrait, ou aurait pu, se concevoir pour certaines églises de Wallonie) est et doit rester exceptionnel. D'autres pistes que l'exploitation touristique moderne doivent évidemment être recherchées lorsqu'il est question du devenir du patrimoine religieux plus commun. Des deux côtés de l'Atlantique, les autorités sont confrontées au problème de la réaffectation d'édifices progressivement désertés par les fidèles mais auxquels la population locale reste néanmoins sentimentalement attachée.

A Montréal, l'archevêché jonglait depuis des mois, en mai 2001, avec la possibilité de mettre en vente une partie de son parc immobilier constitué de près de trois cents églises. Le cardinal Turcotte attendait pour juin un inventaire complet de ses églises ainsi que leurs taux d'occupation. Or plusieurs édifices ont déjà été rachetés ces dernières années à Montréal par des promoteurs immobiliers qui les ont transformés en logements par appartements (en « condos»), le plus souvent au grand dam de la population locale qui, semble-t-il, souhaiterait que l'on trouve une autre vocation aux immeubles religieux désaffectés.

Afin de conserver une affectation publique à ces bâtiments qui ont toujours été publics, le maire de Montréal, Pierre Bourque, a proposé à la mi-mai d'acquérir une dizaine de ces édifices religieux désaffectés et de les transformer en mairies d'arrondissement pour la nouvelle Ville de Montréal, fruit d'une récente loi de fusion de municipalités dans un plus grand ensemble. Le maire estimait en effet que vu leur localisation au cœur des quartiers montréalais et vu leur architecture particulière, ces édifices se prêteraient bien pour accueillir les futurs « conseils d'arrondissement ». Un accord est rapidement intervenu autour de l'achat de quatre édifices pour commencer, et par la même occasion le maire a pu annoncer qu'il s'opposerait à la transformation en appartements de l'église St-Augustine, compte tenu de l'opposition des citoyens du quartier concerné.

LE PROBLEME EN WALLONIE

Le problème de la réaffectation du patrimoine religieux, particulièrement du culte catholique, se pose avec autant d'acuité, sinon plus, en Wallonie compte tenu des effets actuels de la déchristianisation, de l'importance du parc immobilier cultuel, de son état et des coûts de son entretien à charge de l'ensemble de la collectivité en raison de l'article 92 du décret impérial de 1809 fixant l'organisation et le fonctionnement des fabriques d'église.

Indépendamment de considérations religieuses ou philosophiques, une réflexion globale à l'échelle de chaque commune paraît aujourd'hui s'imposer sur cette question afin d'aider les autorités à faire des choix raisonnés et éclairés en terme de maintien de l'affectation d'origine, de pistes réalistes de réaffectation (définitives ou réversibles, partielles ou totales), ou encore de démolition – solution qui ne devrait intervenir qu'après une analyse d'ensemble historique, architecturale et sanitaire.

Car si toutes les églises ont été reprises, jadis, dans *l'Inventaire du patrimoine monumental*, toutes ne sont pas protégées pour autant (et ne le méritent évidemment pas de la même manière). C'est ainsi que sur onze édifices recensés dans l'*Inventaire* en 1984 sur le territoire de l'ancienne commune de Verviers, dont quatre églises classées et deux constructions contemporaines, deux ont déjà été démolis depuis (St-Joseph pour une extension du palais de Justice et l'église des Pères Jésuites à proximité du Collège) et un troisième va l'être (St-Hubert en Gérarchamps), soit la moitié des six édifices anciens non classés.

Le problème interpelle en tous cas les autorités politiques : à Charleroi, le bureau d'architecture Paul Petit vient d'achever à la demande de la commune l'audit technique des cinquante et une églises catholiques situées sur le

territoire de l'entité, afin d'aider à l'établissement de choix judicieux pour le devenir de ces bâtiments. Et lorsqu'à la Paix-Dieu, à l'issue de deux journées de formation à l'attention des nouveaux responsables communaux de la politique du patrimoine, l'IPW a annoncé son intention d'organiser une session de réflexion et d'aide à la décision sur ce thème, cette suggestion a été accueillie avec beaucoup d'intérêt par les participants.

EXPOSITIONS ET CONCERTS

La réaffectation d'édifices désacralisés en salles d'exposition ou de concerts n'est pas neuve et, est, au contraire, la plus fréquente semble-t-il car la plus aisée. C'est depuis longtemps la réaffectation qui a été donnée à la chapelle St Georges à Mons, sur la Grand Place, classée depuis 1955.

Elevée en 1602, la chapelle Saint-Georges avait fait office de chapelle scabinale jusqu'à la Révolution. Elle ne fut plus consacrée au culte ensuite. Elle offrait l'intérêt, dans la perspective de sa réaffectation, de constituer un vaste espace intérieur formé de deux salles contiguës. La belle allure de la façade et les dimensions de l'espace intérieur ont permis de réaffecter efficacement la chapelle en une salle polyvalente principalement consacrée aux expositions, à peu de frais semble-t-il puisque les services techniques de la Ville de Mons ont procédé à un aménagement minimaliste du lieu : chauffage, éclairage et cimaises ont suffi à rencontrer les besoins du nouveau programme.

La chapelle de l'ancien séminaire épiscopal de Tournai a connu un sort similaire. Situés dans le centre historique de la ville de Tournai, les bâtiments du séminaire épiscopal de Tournai ont été édifiés en 1688. La chapelle du séminaire a, elle, été bâtie en 1737 et est composée d'une nef unique s'achevant par une abside semi-circulaire. En 1821, la chapelle est aménagée par l'architecte Bruno Renard afin de permettre aux pensionnaires de l'Hospice qu'abrite alors l'ancien séminaire d'assister aux offices : l'organisation du plan se renverse et le chevet est divisé sur sa hauteur par trois tribunes donnant accès aux trois étages des bâtiments de l'Hospice.

L'ancien séminaire sera plus tard repris par le CPAS de la Ville de Tournai qui décide de le réaffecter en résidences pour personnes du troisième âge. La chapelle, quant à elle, fait l'objet dans les années '80 d'une vaste campagne de restauration en vue de la réaffecter en salle de concerts et d'événements divers : l'organisation générale du plan est maintenue, les tribunes sont conservées, les stucs restaurés et enduits, un sas d'entrée est intégré grâce à la mise en place d'une menuiserie légère respectant les gabarits de l'entrée existante. Dans ce cas précis, la multiplicité des activités que la chapelle peut abriter lui a donné une nouvelle raison d'exister, et sa nouvelle affectation a en outre permis de maintenir l'ampleur du volume qui lui confère toute son élégance et sa beauté.

A Tournai toujours, l'IPW, en accord avec les autorités communales, se préoccupe notamment du sort de l'église Sainte-Marguerite. De l'édifice élevé pendant le 13ème siècle, il ne reste que le clocher dont la haute flèche a été remplacée par la couverture actuelle, contemporaine de la nef et du chœur bâtis vers 1760.

Seuls le porche et la tour sont classés comme monuments depuis 1936. Ceux-ci ont récemment fait l'objet d'une restauration dans le cadre de la rénovation de la Place de Lille. Une demande d'extension de classement du reste de l'église a été introduite, le 21 décembre 1999, par la ville de Tournai et le Centre culturel régional avec l'appui de l'IPW. L'église n'étant plus affectée à l'exercice du culte, un projet de réaffectation comme salle de spectacles ou de concerts par les soins de la ville semble être envisageable.

C'est une solution multifonctionnelle alliant tourisme, culture et maintien de l'exercice du culte que l'IPW a favorisée pour la chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne. Repérable aisément grâce à sa tour coiffée d'un très beau clocher hélicoïdal, dont l'origine remonte au 14ème siècle, la chapelle est située sur la grand-place de

Jodoigne à proximité d'autres bâtiments classés tel que l'ancien Hôtel de Ville. Elle occupe donc une position stratégique au coeur de la ville et ses dimensions sont celles d'une église (380 m²).

La chapelle est classée dans son intégralité (intérieur et extérieur) depuis 1958. Elle est toujours dédiée au culte mais l'Institut a contribué à la mise au point d'un projet de réaffectation trifonctionnel, la fabrique d'église et sa tutelle ayant accepté d'ouvrir de manière permanente une partie de l'édifice du culte à de nouvelles activités. Ces accords obtenus, l'IPW s'est ensuite attaché à les formaliser dans une convention réglant les modalités de gestion du lieu et garantissant la viabilité du projet et le respect des nouvelles spécificités du lieu. Celle-ci prévoit la mise en place d'un comité de gestion constitué de huit représentants désignés paritairement par la fabrique d'église et par l'administration communale de Jodoigne, et d'un représentant de l'IPW.

Ce comité gérera la chapelle tant au niveau de son entretien au sens large qu'au niveau de son utilisation. La chapelle du Marché aura une triple vocation : elle restera un lieu de recueillement puisqu'un espace permanent (à proximité du chœur) sera réservé au recueillement et au culte. Elle aura également une vocation culturelle, car des activités de spectacles, concerts et expositions seront organisés dans la partie centrale. Enfin, elle accueillera des visites ainsi qu'une zone d'informations permanente (près du jubé) où la documentation sur l'histoire et les atouts touristiques de Jodoigne et de sa région sera diffusée.

Le comité de gestion aura la responsabilité d'établir le calendrier des manifestations qui se dérouleront dans la chapelle. Il sera le seul habilité à les autoriser, et non plus la fabrique d'église. Une procédure de certificat de patrimoine est en cours et le Ministre du Patrimoine a déjà donné son accord de principe sur l'octroi de 80% de subventions pour les deux nouvelles fonctions du bâtiment, considérant que l'intérêt collectif était rencontré pour ces parties de l'église en raison de leur réaffectation.

On notera au passage, et par parenthèse, que deux autres éléments de patrimoine religieux posant problème (puisqu'inscrits également sur la liste de l'Institut du Patrimoine à l'initiative de l'Administration) sont situés sur le territoire de Jodoigne ; une dépendance de l'ancienne cure à Melin, et la chapelle Ste Antoine située à l'entrée du village de Sart-Melin, classée depuis 1983, dont la stabilité générale est précaire : elle a bénéficié de travaux effectués récemment avec le concours du Service de Maintenance de la Région wallonne en attendant une restauration complète dans le cadre d'une éventuelle réaffectation qui reste à déterminer.

Autre propriété régionale dont la valorisation a été confiée à l'IPW, la chapelle du Béguinage à Mons est un petit édifice du 16ème siècle, classé en 1958, et intégré à l'ensemble immobilier du Grand-Hospice acquis par la Région wallonne pour y installer notamment les services extérieurs de Mons de la DGATLP. La chapelle a été restaurée par la Région entre 1997 et 1999 pour un budget avoisinant les 25 millions de francs mais aucun programme de réaffectation ou d'utilisation n'a pu être concrétisé depuis : malgré les investissements consentis, elle servait à des fins de stockage d'archives et de matériel de jardinage depuis sa restauration. Sans écarter la possibilité d'y organiser des événements, l'Institut du Patrimoine a envisagé une reconversion de l'édifice en salle de réunion compte tenu de sa localisation et de son architecture. En effet, ses ouvertures hautes procurent à l'édifice un éclairage naturel très appréciable.

SALLE DE REUNIONS ET DE RENCONTRES

La chapelle du Vertbois à Liège, classée en 1936, a été transformée en salle de réunion par la Société Provinciale d'Industrialisation (SPI+ aujourd'hui) pour le compte de la Région Wallonne (sur des plans des architectes Daniel Lesage et Christian Satin) pour un budget global de quelque 51 millions FB.

La chapelle avait été consacrée solennellement en 1712. Les bâtiments ont conservé leurs fonctions jusqu'en 1891, date à laquelle les pensionnaires de l'ancien hospice furent transférés dans le nouvel hospice du Valdor. Dès ce moment, la chapelle fut désaffectée. Dans les années 1920-1930, elle fut utilisée par une société

musicale et par la communauté liégeoise des Russes blancs, qui y célébrait le culte orthodoxe. Les autres ailes du complexe servirent successivement d'école de mécanique, d'hospice de la maternité et enfin d'orphelinat jusqu'en 1981.

Après le départ des orphelins, le Vertbois ne fut plus utilisé que très partiellement par le CPAS de Liège. C'est ainsi qu'émergea l'idée de réaffecter l'ensemble pour les besoins du Conseil Economique et Social de la Région Wallonne (CESRW), de la société Meusinvest et de l'Institut provincial des Classes moyennes. En octobre 1990, la SPI+ accepta d'assumer la prise en charge de l'ouvrage pour le compte des futurs occupants. L'ancien hospice fut racheté au CPAS en 1991, et les travaux, commencés en 1992, s'achevèrent en 1995.

Le CESRW ayant besoin, pour l'accomplissement de ses missions, d'une vaste salle de réunion, c'est naturellement, parmi les différentes ailes du complexe du Vertbois, la chapelle qui était appelée à répondre à cette fonction. D'une capacité de 120 personnes, l'édifice réaffecté est en outre polyvalent : il peut également être utilisé comme salle de projection et comme salle de conférence avec traduction simultanée.

A Namur, la chapelle de l'ancien palais épiscopal avait connu, bien auparavant, un sort similaire. Situés dans le centre historique de Namur, les bâtiments de l'ancien palais épiscopal ont été construits en 1728-1730 dans le cadre d'une vaste opération qui visait le remaniement du tissu urbain en y intégrant la création d'une nouvelle place ainsi que la reconstruction de la cathédrale Saint-Aubain. Le palais constitue un ensemble classique disposé selon un plan en U qui intègre une chapelle, située dans l'axe du bâtiment et décorée de stucs de Moretti datés de 1773 et de grands paysages du Namurois peints par Marinus au 19e siècle. Dès après la Révolution française, les bâtiments sont devenus le siège administratif du Département puis du Gouvernement Provincial, et la chapelle est aujourd'hui affectée à la salle du Conseil provincial.

Edifice classé depuis 1933, l'église Saint-Mort de Huy, à côté du Centre hospitalier hutois et appartenant à ce dernier depuis 1993, fait l'objet d'un projet de restauration et de transformation en salle de réunion et bibliothèque médicale pour le Centre hospitalier. La réaffectation de cette construction des 11ème et 13ème siècles (actuellement en cours de fouilles qui révèlent ses différentes phases d'aménagement au cours des siècles) devrait permettre en outre de mettre en valeur les vestiges archéologiques découverts.

C'est également vers un usage de salle, mais multifonctionnelle, que l'on se dirige pour la réaffectation de l'ancienne église Saint-Maximin à Anthisnes, qui clôture le côté méridional de la ferme Saint-Laurent et est voisine de la ferme d'Omalius (propriété de l'IPW), deux autres monuments classés. Pour chacune de ces fermes, des projets de restauration et de réaffectation sont actuellement en cours et créeront un nouveau pôle d'intérêt dans ce village riche en patrimoine de qualité.

L'église a été désaffectée dès 1890, ce qui explique son état de dégradation avancée aujourd'hui. Elle servit d'étable puis de fenil avant d'être désertée. Saint-Maximin fut longtemps la propriété de l'Avouerie d'Anthisnes qui, faute de moyens, ne put jamais mener à bien un projet de restauration. Le bâtiment a donc été vendu pour le franc symbolique à la Société wallonne du Logement, déjà propriétaire des trois autres ailes de la ferme Saint-Laurent où se termine l'aménagement de plusieurs logements sociaux.

Accolée à la ferme de la Commanderie, la chapelle des Templiers à Haneffe fut reconstruite dans la première moitié du 17ème siècle avec les matériaux d'une petite chapelle érigée entre 1139 et 1319. Le plan, très simple, se compose d'une mononef et d'un chœur à chevet hexagonal. En 1997, l'état de délabrement avancé du bâtiment a justifié une intervention d'urgence visant à le mettre hors eau. Désormais protégée certes mais inoccupée, la chapelle a été inscrite sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon, qui a rencontré l'asbl propriétaire afin d'analyser les possibilités d'une restauration et d'une réaffectation du lieu.

Le projet envisagé consiste à installer dans l'édifice un centre d'étude sur les Templiers ainsi qu'un lieu d'expositions et de rencontres. L'association organise des activités variées afin de récolter les fonds nécessaires à la concrétisation du projet et elle fera appel au mécénat privé ou public. Un certificat de patrimoine a été introduit pour préparer dès à présent la rénovation à moyen terme de l'édifice.

CYBERCHAPELLES

Réutiliser les chapelles d'établissements d'enseignement catholiques en leur donnant une affectation scolaire est une idée en vogue. Les vastes volumes, les éclairages naturels abondants semblent à priori favoriser ce type de réaffectation contemporaine d'éléments devenus souvent obsolètes. Ces derniers mois, deux écoles au moins en Wallonie, et peut-être davantage, ont transformé le vœu de la Région wallonne de voir créer dans chaque école secondaire un centre cybermedia, en une opportunité de réaffectation d'une chapelle intégrée à l'établissement.

C'est le cas de la chapelle du Collège Notre-Dame de Basse-Wavre, qui sera transformée pour un budget global de 50 millions de FB (hors la restauration des vitraux, estimée à 2,5 millions FB, qui serait financée par une souscription proposée aux anciens élèves).

Erigé en 1912, cet édifice aux proportions imposantes est inclus dans l'enceinte du collège. Il fait la part belle à la lumière : les hautes verrières sont ornées de vitraux réalisés en 1921, dont certains d'entre eux par Stevaert. Régulièrement utilisée jusque dans les années 1960, la chapelle fut ensuite peu à peu délaissée puis tout simplement abandonnée, mais elle n'a subi aucune transformation.

En 1986, le Conseil d'Administration du Collège avait décidé de sauvegarder le bâtiment et de cloisonner le volume afin d'y créer de nouvelles classes ; fort heureusement, ce projet n'aboutit pas et les qualités de lumière et l'espace de la chapelle furent préservées. Cette fois, le projet respecte les structures existantes. Deux plateaux en mezzanine sont prévus, qui réserveront un vaste puits de lumière. Par ailleurs, ces nouvelles structures, soutenues par des piliers métalliques, seront entièrement détachées du mur. Le rez-de-chaussée sera principalement affecté à la bibliothèque et au centre multimédia. Le premier étage sera notamment réservé à des salles de réunion ; les vitraux, qui y resteront entièrement visibles, pourront l'éclairer d'une lumière naturelle.

A Virton, la chapelle de l'Institut de la Sainte-Famille, construite elle aussi au cœur du bâtiment, vient d'être transformée en « cyberchapelle » pour une quinzaine de millions à peine grâce au talent et à l'ingéniosité des architectes Jacques Claude et Bertrand Ridemont, et beaucoup de bénévolat. Sur trois niveaux fonctionnels, l'espace multimédia a vu le jour tout en permettant de valoriser les vitraux du nancéien Georges Janin et une grande statue due au sculpteur namurois Alexandre Daoust. A Virton toujours, on signalera encore les projets de la Ville autour de la chapelle du Pensionnat de l'Immaculée Conception, qui s'intègre comme les précédentes au cœur d'un ensemble de bâtiments du 19ème siècle.

Le soin de trouver de nouvelles affectations au complexe et d'organiser la vente de certains lots fut décidée par la congrégation des Sœurs de la Doctrine chrétienne, anciennement propriétaire de l'ensemble, dans le courant des années 1990. Le projet initial prévoyait une affectation polyvalente en centre commercial, centre de services et d'affaires, locaux administratifs et centre culturel. L'idée de départ a évolué et aujourd'hui une société privée occupe l'aile centrale des bâtiments, loue une autre aile au Ministère des Finances et compte réserver un espace à des activités commerciales : La Poste, la Division des Eaux et Forêts de la Région wallonne et un centre pour réfugiés se partagent d'autres parties des bâtiments.

La Ville de Virton, elle, a acquis en 1998 une partie du terrain, la chapelle et les bâtiments attenants pour la somme de 3,6 Mios Bef. D'une superficie d'environ 400 m^2, le sous-sol (+/- 400 m^2) de la chapelle désacralisée est en cours d'aménagement dans le cadre des Plans sociaux intégrés (PSI), pour mettre des locaux à disposition de diverses associations tout en profitant de leur mise en œuvre pour réaliser une opération d'intégration sociale. C'est ainsi qu'en collaboration avec la Ville et le CPAS, une équipe de chômeurs et de minimexés a notamment réalisé les travaux de carrelage, plafonnage et menuiserie sous la direction d'un formateur PSI. L'installation du chauffage et de l'électricité a été assurée par des entreprises privées spécialisées. La Ville a acquis tous les matériaux sur fonds propres mais a bénéficié de subsides PSI.

En ce qui concerne la chapelle proprement dite, il est d'ores et déjà prévu que la réaffectation du lieu relève du secteur culturel, mais deux options sont envisagées: soit une salle de spectacle, soit un centre de documentation qui regrouperait une série d'infrastructures existantes, dont la bibliothèque et, une fois encore, un centre multimédia.

Bien sûr, les trois chapelles d'établissements scolaires que nous venons d'évoquer n'étaient pas classées, et cela a peut-être facilité leur réaffectation à certains égards, tout en les privant pourtant des aides régionales prévues pour les monuments classés. Leur sort est de très loin préférable à celui de l'église du Collège des Jésuites de Verviers, évoquée plus haut, ou encore de la chapelle de l'ancien couvent de Beauregard à Liège, non classée elle aussi : sa réaffectation était initialement prévue dans le cadre de la restauration du couvent (classé) destiné à abriter les nouveaux locaux des HEC (Hautes Etudes Commerciales), mais elle n'a malheureusement pas été concrétisée et le bâtiment, élément constitutif symbolique de l'ancien couvent pourtant, a été voué à la démolition.

HEBERGEMENT

La réaffectation d'édifices religieux désacralisés pour de l'hébergement, qui semble assez fréquente au Québec, reste exceptionnelle à ce jour en Wallonie puisque nous n'avons recensé que deux réalisations de ce genre, en logement unifamilial et en hôtel.

Il s'agit d'abord de la chapelle Sainte-Lutgarde à Ronquières (Fauquez) sur la commune de Braine-le-Comte, qui avait fait l'objet en 1970 et au milieu des années 1980 de deux dossiers de classement auprès de la Commission Royale des Monuments et Sites, mais ceux-ci n'ont pas abouti.

Erigée en 1928-1929 à l'initiative d'Arthur Brancart, propriétaire des verreries de Fauquez, pour et par les ouvriers de la verrerie, la chapelle est l'expression d'un certain paternalisme patronal. Dès 1977, elle ne fut plus affectée au culte. Laissée alors à l'abandon, elle a subi des vols et des actes de vandalisme.

En 1990, le propriétaire actuel, Monsieur Bonnet, a acquis l'édifice, laissé alors dans un état de délabrement avancé et en a obtenu la désacralisation. La chapelle est aujourd'hui partiellement affectée au logement familial, le propriétaire s'étant chargé lui-même des travaux sur fonds propres, y compris leur exécution. Le propriétaire souhaite en outre utiliser le chœur et une partie de la nef comme salle d'exposition et de spectacles et ainsi conserver un caractère public au lieu.

La réaffectation en hôtel de l'ancienne église des Jésuites de Marche-en-Famenne, dont la toiture et les façades furent classées en 1985, est un modèle de réaffectation audacieuse, réalisée par la S.A. Quartier Latin, sur des plans de l'architecte Hugues Van de Walle pour un montant 200 millions de FB environ (y compris la construction d'un bâtiment neuf) dont 15 millions pris en charge par la Région wallonne pour les parties classées de l'église.

L'ensemble formé par l'ancien collège de Jésuites et l'église (datant de 1732-1740) fut racheté par la commune et transformé dès 1868-1871 en salles de fêtes. La réaffectation de l'ensemble s'est inscrite dans un vaste projet urbain de revalorisation du centre ancien de l'agglomération. En 1990, suite à un concours d'idées portant sur des projets architecturaux, la commune a revendu ce bien à un privé pour en faire un complexe hôtelier. Pour répondre aux besoins du programme, le rez-de-chaussée de la nef de l'église a été percé de baies hautes et étroites. Le bâtiment non classé du 18ème siècle qui jouxtait l'église a été remplacé par un bâtiment contemporain de même gabarit, mieux adapté au programme et la jonction entre l'église et ce nouveau bâtiment a été assurée par une verrière contemporaine

Comme l'écrivaient *Les nouvelles immobilières* en janvier 2001 dans un bref dossier consacré à la reconversion des lieux de culte, « si la façade a été préservée, l'intérieur de l'édifice a été fortement modifié. Difficile, de l'intérieur de la chambre, d'imaginer qu'on se trouve dans une ancienne église » (n° du 15 janvier, page 5 : « Les lieux de culte suscitent l'imagination », sur base notamment d'un mémoire en histoire de l'art à l'UCL dû à Clotilde Simonis).

TRACES

L'obsession de la réaffectation ne pourrait évidemment pas compromettre le simple maintien d'un édifice classé si sa taille, sa localisation ou son état ne permettent pas d'envisager une réutilisation contemporaine plus fonctionnelle que celle de signe paysager, de trace du passé. La question sera en tous cas posée à propos de la chapelle Saint-Cunibert à Bizory (à Bastogne), inscrite sur la liste de l'IPW. Cette chapelle offre un bel exemple d'architecture locale du 18ème siècle. Située au centre du village, elle n'est plus utilisée en tant qu'édifice de culte depuis plusieurs années et la cession du bien par la fabrique d'église à la commune de Bastogne est prévue depuis plusieurs mois. La chapelle n'a pas encore été désacralisée et rien n'est arrêté pour sa réaffectation. L'idée d'installer dans l'édifice une annexe au musée de la laine de Bizory avait été évoquée mais, d'après le responsable communal en charge du dossier, la population du village souhaiterait plutôt maintenir la vocation cultuelle du lieu.

Egalement inscrite sur la liste de l'Institut, la chapelle St Roch à Perwez, comme tant d'autres en bord de route ou de carrefour, continuera à jouer un rôle purement visuel désormais, grâce à une collaboration entre trois administrations régionales et la commune concernée. Edifiée au sommet d'un talus, cette petite chapelle (10 m^2) marque l'une des entrées de la localité de Perwez, et était jusqu'il y a peu la propriété indivise de nombreux particuliers. A l'initiative de l'IPW, elle a été cédée à la commune de Perwez en 1999. Vu l'implantation de l'édifice à l'entrée de l'agglomération, la restauration du bien sera intégrée dans un aménagement routier de sécurité visant à créer un « effet de porte », et ceci en vertu d'une convention passée entre la commune désormais propriétaire, le Ministère de l'Equipement et des Transports de la Région wallonne (MET) et l'Institut du Patrimoine wallon intervenant pour l'assistance administrative et la coordination du projet. Outre les subsides octroyés par la Division du Patrimoine, le financement de l'opération sera assuré par la commune, par le MET pour l'aménagement de la voirie, et par l'IPW pour la partie non subsidiée des études en vue de la restauration, celle-ci étant estimée à 3 Mios de FB au total. Une procédure de certificat de patrimoine est actuellement en cours.

Dans le cas de l'église St Martin à Frizet, seul le maintien des ruines en l'état paraît envisageable dans un premier temps. Située dans la vallée du ry de Vedrin, cette ancienne église paroissiale désaffectée depuis 1900, a été rapidement la proie de vandales. En contact avec l'asbl des « Amis de Frizet », qui désire mettre le site en valeur depuis que le Ravel y amène de nombreux marcheurs et cyclistes, l'Institut du Patrimoine wallon

tente d'inciter la Ville de Namur, propriétaire de l'édifice, à effectuer un entretien minimal de déblaiement de la végétation présente à l'intérieur et aux abords du monument classé.

Dans le cas, similaire, de la chapelle Sainte Appolline de Wartet, également sur Namur, l'IPW a proposé aux propriétaires privés de racheter les ruines pour le franc symbolique en vue de financer librement leur déblaiement, leur consolidation et leur mise en valeur. Le château-ferme de Wartet est un ensemble fortifié comprenant à l'Est, à côté d'une tour médiévale, un logis traditionnel relié à une chapelle de style gothique. Abandonnée depuis plusieurs dizaines d'années, celle-ci est à l'état de ruine : la couverture s'est effondrée, entraînant avec elle les éléments de charpente que l'on retrouve amassés à l'intérieur de l'édifice. Les corniches ainsi que la partie supérieure des murs gouttereaux et du pignon se désolidarisent de la maçonnerie et le lierre bien implanté dans les murs entraîne une détérioration des joints de maçonnerie.

Le bâtiment appartient à plusieurs propriétaires indivis qui ne souhaitent pas entamer la restauration d'un édifice dont ils ne sauraient que faire. Si l'IPW peut en obtenir la propriété, il sera possible de dégager l'édifice et ses abords, de protéger derrière des vitres les pierres tombales et autres éléments sculptés encore présents dans la chapelle et d'installer dans celle-ci une signalétique permettant aux passants d'appréhender l'histoire du site et de ses occupants.

Dans le cas de cet édifice, une autre piste aurait pu être explorée, vu l'état, les caractéristiques et la localisation du bâtiment. S'il est vrai en effet que la chapelle est actuellement à l'état de ruines, ses murs ne semblent pas présenter de signes d'instabilité inquiétants, son volume est simple et relativement réduit, et les façades présentent quelques baies de petites dimensions, contrairement à certaines chapelles dont les baies constituent de véritables trouées dans les maçonneries et rendent leur réaffectation plus complexes.

Bref, même si c'est une autre option que l'IPW a retenue en l'occurrence compte tenu de la présence de stèles du plus haut intérêt, une réaffectation en résidence de vacances eût été possible vu la localisation exceptionnelle du site, suivant en cela l'exemple du Landmark Trust en Angleterre. Cette organisation indépendante se charge de la préservation de bâtiments historiques en les sauvant, en les restaurant et ensuite en les louant comme résidences de vacances. Celles-ci sont déjà au nombre de cent soixante en Grande-Bretagne, quatre en Italie et une dans le Vermont (USA). Les revenus provenant des locations sont réinjectés dans la maintenance du patrimoine ainsi que dans la restauration de nouveaux bâtiments menacés.

Un des critères de sélection est le fait que le bâtiment pourrait difficilement être réaffecté en résidence permanente en raison de sa taille ou de sa localisation, mais pourrait convenir pour une résidence de vacances ou de week-ends en offrant aux locataires la possibilité de résider dans un endroit insolite pendant quelques temps. Subventionnée par English Heritage, la Loterie ainsi que par des sponsors privés, le Landmark Trust est peut-être une voie à creuser également pour le devenir de certains éléments du patrimoine religieux wallon, et même du patrimoine en général.

L'état de dégradation parfois très avancé du bâtiment ne devrait donc pas empêcher de songer le cas échéant à la réaffectation de ses restes surtout en milieu urbain, comme le prouve notamment depuis 1984, à Angers, la réutilisation des ruines de l'ancienne église Toussaint, à l'initiative de l'architecte Pierre Prunet, pour y abriter sous une couverture vitrée des modèles des sculptures de David (voir P. Prunet et N. Detry, *Architecture et restauration*, p. 167).

UNE REFLEXION PREALABLE

En toute hypothèse enfin, vu l'ampleur du problème posé par la conservation et la restauration du patrimoine religieux classé et les moyens importants consentis chaque année par la collectivité pour celle-ci, des chantiers

importants de restauration d'églises peuvent-ils continuer à être entrepris, pour certains édifices majeurs en tous cas, sans qu'une réflexion *préalable*, associant tous les acteurs potentiels, n'ait eu lieu sur l'usage futur de l'édifice restauré - même s'il n'est pas question a priori de mettre fin à son usage cultuel ? Un consensus clair à ce sujet, entre fabrique d'église et pouvoirs subsidiants, devrait idéalement être formalisé dès le départ - quitte à ce qu'il intervienne encore en cours de chantier, mais au plus tard avant l'achèvement complet des travaux, si la concertation sur ce point n'a pas été officiellement entamée avant le démarrage de ceux-ci. Cela nous semble s'imposer au moins pour le patrimoine exceptionnel, de St-Loup à Namur à St-Georges à Limbourg, par exemple.



Visite de Robert Collignon à l'église Saint-Georges de Limbourg en juin 1992 :
le début de la relance d'un lent processus de restauration (voir texte 45)

18

Ce texte publié dans le n° 39 des ***Cahiers de l'Urbanisme*** *(juin 2002, p. 54-60) s'inspirait largement des leçons que l'on avait pu tirer durant les années '90, lorsque j'avais eu aux côtés de Robert Collignon, conjointement avec Alain Rosenoer, la responsabilité de la conduite des politiques du Patrimoine (1992-1993 et 1998-99) et du Tourisme (1994-95 et 98-99), avec l'aide précieuse de Ghislain Geron et de Pierre Paquet pour l'une, Corinne Roger (toujours à mes côtés au sein de l'IPW aujourd'hui) et Francis Lorand pour l'autre.*

PATRIMOINE ET TOURISME : QUELQUES ELEMENTS DE L'EQUATION

Cette année 2002, c'est le patrimoine historique de Wallonie que l'Office de Promotion du Tourisme met à l'honneur pour attirer des visiteurs étrangers. Cette initiative heureuse à l'échelle de la Wallonie tout comme ce colloque en particulier sont l'occasion de reposer la question des rapports entre patrimoine et tourisme. Ayant eu le privilège d'assumer par intermittences mais au total durant plusieurs années la responsabilité de ces deux politiques comme chef de cabinet de Robert Collignon, entre 1992 et 1999, j'ai pu tirer quelques leçons que ma pratique à la tête de l'IPW depuis trois ans n'a fait que conforter.

L'Institut du Patrimoine est en effet indirectement confronté au problème de la « mise en tourisme » du patrimoine puisque le Gouvernement wallon l'a chargé de valoriser, y compris par leur exploitation touristique le cas échéant, des propriétés de la Région wallonne à caractère patrimonial, comme l'archéoforum de Liège.

Peut-être un mot pour rappeler les trois missions de l'IPW depuis 1999 : mener des opérations immobilières sur certains monuments problématiques, gérer le Centre des métiers du Patrimoine à la Paix-Dieu et valoriser certains monuments appartenant à la Région.

Dans le cadre de la première mission, l'IPW aide des propriétaires privés ou publics à restaurer leur bien classé et définir avec eux une réaffectation contemporaine. Des opérations sont en cours par exemple à la brasserie Rivière à Ath et à la maison espagnole à Soignies.

La deuxième mission consiste à assurer, dans l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay, la conservation et la transmission des savoir-faire en organisant des stages de perfectionnement à destination des professionnels du secteur de la construction, des classes d'éveil aux métiers du Patrimoine.

Dans le cadre de la troisième mission enfin, l'Institut est également associé à la direction de plusieurs a.s.b.l. de gestion chargées de valoriser d'autres monuments historiques : c'est le cas de la salle du Forum à Liège, confié à la Communauté par bail emphytéotique, du château de Jehay à Amay, propriété provinciale, du charbonnage du Bois du Cazier à Charleroi et de l'ancienne abbaye de Stavelot, l'Institut assurant de droit dans ce dernier cas la présidence de l'a.s.b.l. de gestion.

Parmi la dizaine de bâtiments et sites confiés à l'IPW, comme par exemple les Casemates à Mons, les propriétés régionales constituent pour l'Institut un portefeuille de responsabilités fort diversifié pour ne pas dire disparate, et encore largement incomplet aussi puisque la Région est également propriétaire, par exemple, des

Forges de Mellier, de l'hôtel de Soër de Solières à Liège, de la Maison des Baillis à Charleroi ou encore du château de La Hulpe.

Il n'en reste pas moins que la mission de valorisation que l'IPW doit déjà assurer sur plusieurs monuments régionaux, permet d'imaginer qu'au terme de plusieurs années, l'Institut puisse jouer en Wallonie (et à l'échelle wallonne bien sûr) un rôle similaire à celui du Centre des monuments nationaux en France (l'ancienne Caisse des monuments historiques), comme l'avait suggéré la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles lors de la constitution de notre organisme. C'est un pari ambitieux et qui ne peut bien sûr se concevoir que sur le long terme mais je serais heureux que l'Institut ait plus tard les moyens de cette ambition.

Cela s'inscrirait en tous cas dans le prolongement logique de la politique que la Région wallonne a entreprise à partir de 1989, lors de la régionalisation de la politique des monuments, sites et fouilles, et qu'elle a amplifiée à partir de 1994 à l'occasion de la régionalisation de la politique du tourisme. Depuis ce moment, il existe en effet une volonté politique forte, et qui s'est traduite par un formidable accroissement des moyens budgétaires, pour valoriser le patrimoine architectural wallon en considérant d'une part qu'il est une des composantes majeures de l'image régionale et en prenant en compte d'autre part que sa valorisation peut être un des ingrédients et un des moteurs du développement d'un tourisme culturel chez nous qui n'avons ni la mer, ni la montagne et trop peu souvent le soleil comme atouts.

Comment utiliser le patrimoine, sans le dénaturer, dans la perspective d'un tourisme culturel, c'est aussi se poser la question : quel patrimoine ? Non pour pouvoir se lancer dans une longue et vaine dissertation universitaire sur les définitions possibles. Chacun sait que lorsqu'on parle de patrimoine, le grand public pense d'abord aux monuments classés, au patrimoine bâti, et c'est bien de cela que nous traitons aujourd'hui.

Mais chacun est conscient qu'il existe également un patrimoine naturel, un patrimoine artistique, littéraire, musical, culinaire et même un patrimoine immatériel authentique, aux côtés du patrimoine architectural. Celui-ci lui-même est d'ailleurs de plus en plus varié puisque ces dernières années, à côté des églises, des châteaux, des hôtels de maître et des grands palais civils, on a heureusement classé de plus en plus de témoins, parfois modestes, du patrimoine industriel, rural ou social qui caractérisent eux aussi la Wallonie.

Or la distinction entre le patrimoine bâti d'une part et les autres facettes du patrimoine au sens large correspond à une réalité institutionnelle dont il faut tenir compte, qu'on le veuille ou non, pour réfléchir aux axes d'une politique du tourisme culturel en Wallonie. En effet, si le pouvoir régional wallon est compétent non seulement pour le tourisme mais aussi pour les monuments, sites et fouilles, en revanche c'est la Communauté française qui assume en Wallonie francophone la politique de la culture au sens large, et notamment les musées.

Dans le cas de la Wallonie francophone donc, tout comme de Bruxelles d'ailleurs, des synergies entre divers pouvoirs du même niveau doivent obligatoirement être organisées pour permettre une réelle politique du tourisme culturel, en plus des collaborations indispensables ici comme ailleurs entre ces niveaux de pouvoir et les autorités locales ainsi que les acteurs de terrain, qui sont les unes et les autres souvent très actifs dans la valorisation du patrimoine.

En mars 2000, il semblait ressortir de propos tenus à la tribune du Parlement wallon par le Ministre wallon du Patrimoine à l'époque, Jean-Claude Van Cauwenberghe, dans la foulée de maintes déclarations de son prédécesseur Robert Collignon alors éphémère Ministre communautaire de la Culture, que le transfert de la politique du patrimoine *mobilier* de la Communauté vers la Région, en clair des musées, allait devoir être discuté dans un proche avenir, mais les changements dans la composition des Exécutifs n'ont pas permis qu'il en soit ainsi.

Toujours est-il qu'actuellement, c'est d'abord au sein même de la Wallonie que des synergies entre responsables du patrimoine culturel et du tourisme sont indispensables, si l'on veut pouvoir déboucher sur une politique cohérente puis sur des synergies similaires avec les Régions voisines. Or paradoxalement, il semble parfois plus aisé d'organiser ces collaborations au niveau transfrontalier. Mais malgré leur caractère souvent fort médiatisé (je songe aux actions entreprises dans le cadre de programmes Interreg, de l'Euregio ou encore de la Grande Région par exemple), ces actions transfrontalières ne peuvent suffire pour tenir lieu d'une véritable politique du tourisme culturel si celle-ci n'est pas simultanément construite au sein de chaque entité ainsi associée par delà les frontières.

Pour avoir tenté durant plusieurs années aux côtés de Robert Collignon de développer ces synergies afin d'utiliser le patrimoine dans le cadre du tourisme wallon, je crois pouvoir tirer quelques leçons de mon expérience des années '90 en la matière, sachant que si le contexte politique a évolué depuis, elles ne me paraissent pas pour autant obsolètes, dans la mesure où je peux en juger.

Au niveau de la politique régionale wallonne dans la seconde moitié des années '90, des synergies entre patrimoine et tourisme ont été concrétisées, notamment pour faire concourir les deux budgets à la réaffectation de monuments classés en outils touristiques : je pense au château du Val Saint-Lambert à Seraing reconverti en musée du cristal, à l'ancienne usine textile Bettonville à Verviers abritant le Musée de la laine et de la mode, à l'ancienne abbaye de Stavelot transformée en centre d'histoire de la principauté abbatiale, aux remparts de Binche, ou encore au charbonnage du Bois du Cazier à Charleroi … Les résultats de cette politique sont maintenant perceptibles sur le terrain et ils ont fait l'objet d'un colloque et d'une publication en 1999 à Namur, mais je voudrais aujourd'hui y ajouter des considérations qui n'ont pas pu être faites à l'époque.

Malheureusement, en effet, même si elles furent fortement favorisées durant quatre ans par la réunion des deux matières chez un même Ministre, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, ces synergies budgétaires n'ont pas toujours été accompagnées d'une collaboration suffisamment forte entre les deux secteurs concernés, ceci non seulement au niveau des administrations mais aussi de temps en temps au sein du Cabinet lui-même. La synergie était parfois perçue par un des deux secteurs voire par les deux comme une obligation plus que comme une opportunité, ou encore comme un moyen de soutirer à l'autre des fonds au service de sa politique. Bref, faute de programmes préalablement établis et d'une structure de suivi ad hoc, l'esprit de collaboration au service d'objectifs communs n'a pas toujours prévalu même si dans l'ensemble toutefois, cette synergie tourisme/patrimoine a permis la réalisation de plusieurs belles opérations.

Des synergies ont également été tentées entre patrimoine et tourisme d'une part, matières régionales, et politique de la culture d'autre part, ici aussi principalement en faisant concourir ponctuellement plusieurs budgets dans un même dossier. Mais du côté régional, à tort ou à raison, certains ont parfois eu l'impression que ces synergies étaient à sens unique, la Région étant mise, à leurs yeux, à contribution financière sans qu'un réel esprit de collaboration paraisse exister.

Des synergies moins ponctuelles avaient également été envisagées mais plusieurs espoirs ont été déçus à cet égard, faute peut-être de la mise en place d'une structure de concertation qui aurait veillé à la bonne exécution des engagements pris.

Il me paraît qu'aujourd'hui encore il serait trop réducteur et rapidement insuffisant d'organiser des synergies uniquement entre patrimoine et culture. Si concertation il y a, il est impératif d'y associer d'emblée et systématiquement la politique du tourisme qui doit pouvoir, dans l'ensemble de la Wallonie, s'appuyer sur deux « produits » forts : la richesse du patrimoine et la vie culturelle.

Cette synergie patrimoine/culture/tourisme ne devrait pas être ponctuelle (c'est-à-dire suscitée en fonction et au gré des besoins de l'un ou l'autre département) ni perçue, à tort ou à raison, comme unilatérale par un ou

plusieurs de ses acteurs. Pour cela, ses deux maîtres-mots aussi bien au niveau régional que communautaire, devraient être programmation (préalable) et concertation (permanente).

Autrement dit, tout en conservant la plénitude de leurs prérogatives dans leur domaine respectif, les divers départements concernés pourraient tenter d'élaborer un programme d'actions contenant un nombre limité de dossiers précis à concrétiser de manière transversale, grâce à des contributions et des collaborations entre les divers acteurs au sein de chaque niveau de pouvoir autant qu'entre niveaux de pouvoirs.

Le choix préalable et de commun accord de ces dossiers en début de législature par exemple permettrait à chaque acteur de ne pas avoir le sentiment, ultérieurement, d'être appelé à la rescousse de manière ponctuelle dans un dossier pour des motifs purement budgétaires et sans considération d'objectifs politiques globaux et communs.

Lors de l'élaboration de cette sorte de « programme commun patrimoine/culture/tourisme », le critère de choix des projets pourrait être leur capacité à renforcer l'identité et l'image de la Wallonie par la réaffectation ou la mise en valeur de monuments symboliques rendus accessibles au plus grand nombre dans le cadre d'une nouvelle vocation culturelle. Ces dossiers devraient être judicieusement répartis sur l'ensemble du territoire concerné en veillant à ne pas négliger le patrimoine urbain et industriel.

Une concertation permanente pourrait ensuite être organisée, sans restreindre le pouvoir de chaque département, pour veiller au suivi et à l'exécution de ce programme dans un esprit de collaboration équitable qui devrait imprégner tous les outils administratifs concernés beaucoup plus que je ne l'ai jadis constaté à mon niveau, en les réunissant de manière régulière dans une structure de concertation et de suivi du programme.

Ceci dit, quel type de projets faudrait-il tenter de soutenir pour utiliser davantage le patrimoine de la Wallonie dans la perspective d'un tourisme culturel ? Les valorisations possibles du patrimoine dans cette optique sont de trois types me semble-t-il, et d'ailleurs non exclusives l'une de l'autre. D'abord, et c'est la formule la plus classique, il y a l'investissement dans la restauration et la mise en valeur d'un monument pour permettre ou pour améliorer les conditions de son ouverture au public et ainsi faire en sorte qu'il devienne par ses seules qualités propres une attraction touristique générant des recettes qui permettront à leur tour de poursuivre des travaux de mise en valeur ou de restauration. Ce fut l'option retenue pour les remparts de Binche ou pour l'archéoforum de Liège, pour prendre deux exemples en cours en Wallonie.

C'est sans doute l'option a priori la plus respectueuse du monument ou du site et de ses valeurs patrimoniales, pour autant que l'exploitation touristique ait inclus dès le départ la prise en compte préalable de tous les risques dont elle est elle-même porteuse. Faut-il souligner en effet le voisinage parfois difficile du tourisme mal contrôlé et du patrimoine ? Or si l'activité touristique est fragile en raison des fluctuations économiques et des habitudes changeantes de consommation, le patrimoine, lui, est souvent d'une fragilité extrême dans la mesure où il a déjà subi les outrages du temps et des hommes.

Dès lors, autant il y a à mon avis une très forte communauté d'intérêt entre le développement du « capital touristique » et le maintien du « capital patrimonial », autant l'exploitation inconsidérée de ce dernier peut entraîner sa dégradation voire sa disparition ou au moins son retrait des itinéraires culturels. Quelques exemples trop fameux furent ces dernières années la fermeture au public des grottes préhistoriques de Lascaux et la construction d'un Lascaux factice car le gaz carbonique dégagé par les visiteurs entraînait une dégradation irréversible des peintures murales ; la fermeture des alignements de Carnac parce que le passage des innombrables visiteurs entraînait un tassement de sol tel que la stabilité des menhirs était mise en péril ; les nombreuses mesures rendues nécessaires pour la visite du château de Versailles où, entre autres, la conservation des tentures d'époque était devenue difficile en raison du frôlement des visiteurs.

Heureusement, on n'en est là nulle part en Région wallonne. Certes, une surexploitation inconsidérée du patrimoine pourrait déboucher sur des effets pervers qui, à terme, annuleraient le pôle d'attraction lui-même. Les problèmes sont nombreux mais le souci doit toujours être, dans ce débat, d'assurer au tourisme culturel le maintien de son support patrimonial et simultanément de rester conscient de ce que le patrimoine a besoin de visiteurs pour maintenir son affectation, voire pour justifier les moyens souvent importants dégagés pour sa conservation. Il me paraît fondamental que tous les acteurs de la politique du patrimoine, sur le terrain, acceptent d'intégrer cette dernière notion, alors qu'aujourd'hui encore le seul mot « touriste », avec toute sa connotation économique, semble toujours faire horreur à certains.

Depuis la Charte du Tourisme culturel adoptée par le Conseil international des monuments historiques en 1976, de nombreux textes internationaux ont été élaborés pour développer des stratégies susceptibles de maintenir un équilibre entre tourisme et patrimoine, comme les résolutions de Grenade en 1985 et d'Helsinki en 1996, mais l'équation reste difficile à résoudre dans certains cas.

Lors des Entretiens du Patrimoine à Paris en 1997, on avait aussi souligné à ce propos la nécessité d'une éducation du touriste en même temps que l'obligation de choisir avec précaution les modalités de relation entre les monuments et les visiteurs. Bref, l'activité touristique doit être un auxiliaire du patrimoine, mais elle ne doit pas conduire à sa dégradation par surfréquentation.

Une des réponses possibles à la conciliation des impératifs du tourisme et du patrimoine est précisément de miser sur une plus grande diversité de l'offre comme la Région wallonne l'a fait à partir du milieu des années '90 . Comme l'écrivait Anne-Marie Authissier en 1998 dans une étude sur la réutilisation culturelle et artistique des monuments historiques en Europe, « en multipliant les centres d'intérêt, en effaçant les saisons, en imposant des groupes peu nombreux, le tourisme culturel peut corriger peu à peu des effets pernicieux du tourisme de masse ». Même si nous ne sommes certes pas confrontés à celui-ci en Wallonie en général, la multiplication des outils me paraît pouvoir être heureuse pour le patrimoine, pour autant bien sûr que les synergies indispensables soient organisées en temps utiles entre ces outils lorsqu'ils sont naturellement complémentaires et géographiquement proches.

Multiplier les outils de tourisme culturel au départ du patrimoine, implique bien sûr d'obtenir de tous les gestionnaires de patrimoine concernés par ce choix qu'ils aient assez d'ouverture d'esprit ou, plus simplement, de lucidité pour prendre en compte, dans leur gestion, les attentes et les contraintes des visiteurs en termes d'horaires d'ouverture, de qualité de mise en scène, de signalétique des lieux, de conditions d'accueil, etc.

Ces exigences et ces contraintes, on tente plus souvent de les rencontrer dans le second type de valorisation touristique du patrimoine, c'est-à-dire lorsque celui-ci est purement et simplement réaffecté en écrin d'accueil d'un outil touristique conçu de toutes pièces. Je songe au parcours-spectacle sur le cristal dans le château de l'ancienne abbaye du Val-Saint-Lambert à Seraing, au circuit de la laine dans l'ancienne usine Bettonville à Verviers, au centre d'interprétation de l'histoire de la principauté abbatiale dans l'ancienne abbaye de Stavelot, ou encore aux charbonnages de Bois-du-Luc et du Bois-du-Cazier pour reprendre les mêmes exemples récents.

La Région wallonne a favorisé ces dernières années la multiplication de pareils « centres d'interprétation » qui ont pour vocation, en s'appuyant sur des technologies modernes souvent, de mieux faire comprendre aux visiteurs la région qu'ils découvrent et le monument où ils se trouvent. Ainsi que le déclarait le commissaire général au tourisme lors du colloque de 1999 sur les synergies entre patrimoine et tourisme, ces centres d'interprétation permettent vraiment de valoriser tant le monument visité que les visiteurs eux-mêmes en favorisant une meilleure transmission et une bonne restitution des connaissances et des informations sur les endroits visités, qu'il s'agisse d'une ancienne mine, d'un hôpital médiéval ou d'une abbaye.

Bien évidemment, en pareil cas, chacun souhaitera que le souci du respect du monument visité ne soit pas sacrifié en fonction des seuls impératifs commerciaux ou technologiques. Comme l'observait Olivier Donnat en 1994, la valorisation du patrimoine dans une optique touristique et donc commerciale ne peut pas être organisée à tout prix autour de phénomènes évènementiels, d'une simplification outrancière du contenu didactique, d'un effacement excessif du texte au profit de l'image, d'une vision des faits anecdotiques qui conduiraient à un appauvrissement du sens du monument au point que l'on puisse parler d'un artifice identitaire. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'un scientifique plus qu'un autre puisse s'ériger en « gardien » du monument et en censeur de ses gestionnaires : le consensus le plus large dans la communauté concernée par le site doit être recherché, mais pas nécessairement l'unanimité du microcosme des spécialistes de celui-ci.

Autrement dit, l'utilisation du patrimoine à des fins touristiques doit impliquer en permanence le respect de ce patrimoine et de ceux qui le gèrent mais sans qu'une interprétation excessive de cette notion de respect conduise à empêcher de facto l'accès du plus grand nombre à ce patrimoine au profit de minorités sélectionnées, ou compromette la réalisation de projets susceptibles de ramener un public ayant déserté les lieux. Je fais cette dernière remarque en songeant, par exemple, aux menaces qui ont longtemps plané sur le projet de Grand Curtius en raison du sort initialement réservé à certains bâtiments ruinés mais classés ou encore aux contraintes rencontrées par l'IPW pour l'ouverture permanente au grand public des vestiges sous la place Saint-Lambert.

J'en viens au troisième usage du patrimoine à des fins touristiques, usage plus indirect certes, qui consiste dans la contribution quasi naturelle des monuments historiques à la qualité et à l'attractivité touristique d'un village ou d'un milieu urbain pour autant que ces monuments soient correctement entretenus et mis en valeur.

Peut-on imaginer en effet que la fréquentation d'un centre d'interprétation, même installé dans un monument superbement réaffecté, se développe correctement si, à deux pas, on laisse d'autres bâtiments historiques pourrir sur pied ? A l'inverse, un ensemble architectural urbain de qualité, un village ancien de caractère, si les autorités locales ont pris soin de veiller à les préserver des agressions multiples de la modernité, pourront attirer ou retenir des visiteurs par leurs seules qualités esthétiques, le charme, la charge historique ou l'émotion qui s'en dégagent, et cela même s'il ne s'agit pas de monuments de premier ordre, pris isolément. La ville de Roubaix n'a-t-elle pas, dans cet esprit, sollicité sa reconnaissance comme « ville d'art et d'histoire » sur la seule base de la valorisation de son exceptionnel patrimoine industriel ?

Encore faut-il qu'il y ait une volonté politique de « mise en tourisme » bien sûr, et ce n'est pas toujours le cas des autochtones parfois enclins à suivre l'adage « pour vivre heureux vivons cachés ». Dans son ouvrage sur *Tourisme et Patrimoine en France et en Europe*, Valéry Potin rapportait en 1997 le cas de certaines églises rupestres de Cappadoce qui auraient été volontairement dégradées par les populations locales pour s'opposer à une exploitation touristique de celles-ci.

Mais il n'est pas besoin de chercher si loin. En Wallonie même, sur la commune de Dolhain, le petit village de Limbourg, ancienne capitale du duché du même nom, est depuis 1993 le seul ensemble architectural classé patrimoine majeur de Wallonie et, à ce titre, il a bénéficié depuis cette date de plusieurs dizaines de millions de subsides régionaux pour préserver puis restaurer son église, élément structurant de cet ensemble unique où même le pavement de la place est classé.

Parce qu'ils craignaient qu'il s'agisse du premier pas vers une mise en valeur touristique du site, les trois quarts des deux cents habitants du village de Limbourg se sont prononcés peu avant les dernières élections communales contre une mise en lumière contemporaine de la place. Fallait-il s'incliner, comme cela a été le cas, au nom du vieil adage *Vox populi, vox Dei* ? En l'occurrence, je ne le pense pas : patrimoine majeur de Wallonie, Limbourg n'appartient déjà plus totalement à ses deux cents habitants ni même aux cinq mille

Dolhaintois mais à l'ensemble de la communauté wallonne. Faut-il rappeler que l'on n'est jamais seul propriétaire d'un patrimoine historique, mais seulement son dépositaire provisoire pour les générations futures ?

Cela dit, cet exemple prouve qu'il est nécessaire de poser les enjeux et les objectifs en termes clairs pour la population locale lorsqu'il y a volonté de développer une utilisation du patrimoine public à des fins touristiques, dans des limites compatibles avec la préservation de celui-ci bien sûr. Les autorités doivent annoncer la couleur, expliquer et, si c'est possible, convaincre. Bien compris et bien encadrés, les projets de développement touristique autour d'un monument ou d'un site classé sont en effet des gages de vitalité, comme à Binche ou à La Louvière, et souvent la dernière chance de développement ou de relance économique dans bien des régions et pour bien des communes.

Dans cette perspective, sans tomber dans un excès qui aboutirait à risquer de construire aujourd'hui les « chancres touristico-patrimoniaux » de demain, il ne me paraît pas contre-indiqué de poursuivre (comme c'est aujourd'hui le cas à Malmedy par exemple) la multiplication des points de contacts de la clientèle touristique avec des lieux culturels capables de se la renvoyer d'un point à l'autre, ceci en accroissant et en diversifiant une offre de qualité d'une part, et d'autre part en organisant celle-ci en réseaux thématiques. Ce fut le cas autour de la Route du Feu en Province de Liège ou du Circuit des Canaux en Hainaut, ç'aurait pu l'être en promouvant des itinéraires culturels autour de la Wallonie préhistorique, de la Wallonie gallo-romaine, de la Wallonie des abbayes ou de celle des châteaux-forts. Cette mise en réseau devrait être de mise demain au cœur historique de Liège entre Grand Curtius, Archéoforum, Trésor de la Cathédrale et Musée de la Vie wallonne, considérés comme autant d'éléments constitutifs d'un parcours central dans l'histoire et l'identité liégeoises. Enfin, cette sorte d'itinéraire de tourisme patrimonial est chaque année de règle dans toute la Wallonie dans le cadre des itinéraires thématiques conçus à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Au même titre que certaines enquêtes par sondage, la réussite croissante de ces Journées du Patrimoine prouve d'ailleurs l'attachement des populations aux monuments historiques et au patrimoine construit en général. En France, le patrimoine constituait il y a peu le deuxième poste de sortie après le cinéma, et bien avant les musées. Partout en Wallonie, le public se montre sensible aux efforts entrepris pour mettre en valeur les monuments et les faire revivre. Les spectacles « sons et lumières », les foires à la manière de jadis, la réppropriation de monuments anciens pour des spectacles contemporains sont toujours autant de succès populaires lorsque le temps est de la partie. Le patrimoine peut être le grand bénéficiaire de cet engouement, en trouvant ou en justifiant par ce biais l'obtention d'une partie des ressources qui font parfois défaut pour sa bonne conservation.



Présentation, avec Francis Lorand, de la maquette du projet de l'Eau d'Heure à J.C.Van Cauwenberghe, J. Happart, P. Busquin et R. Collignon

19

Après avoir été invité à me retirer du Comité de direction de l'asbl « Eau d'Heure Développement » pour céder la place à un administrateur hennuyer, je fis le point dans les ***Cahiers de l'Urbanisme*** *(n°47, décembre 2003, p. 32-40) sur la façon dont cette asbl était parvenue à concrétiser la naissance de la station touristique de l'Eau d'Heure, vieux « monstre du Loch Ness » du tourisme wallon.Celle-ci est opérationnelle depuis l'été 2003 : elle compte un village de 225 maisons, une résidence hôtelière de 240 lits y est en construction, et la société verviétoise Lamy a entrepris en mai 2008 l'édification de 224 logements et d'un hôtel supplémentaires, tout cela sur un site dépourvu du moindre aménagement jusqu'au milieu des années '90. Mais les difficultés décrites pour réussir ce vaste projet sont restées celles que j'ai dû rencontrer depuis, hélas, dans bon nombre de dossiers à la tête de l'IPW.*

LA DIFFICILE NAISSANCE DU VILLAGE DE L'EAU D'HEURE

En juillet 1993, dans le cadre de la quatrième réforme de l'Etat (après celles de 1970, 1980 et 1988), un décret attribuait l'exercice de certaines compétences de la Communauté française, dont le tourisme, à la Région wallonne sur le territoire de celle-ci, sans accompagner la matière de la totalité des moyens budgétaires correspondant. Dix ans exactement après ce transfert, la station touristique des lacs de l'Eau d'Heure accueillait ses premiers résidents pour l'été. Entre ces deux dates, 1993-2003, la manne des crédits européens de l'Objectif I et surtout sept années de travail de l'asbl Eau d'Heure Développement mise en place à l'été 1996 à l'initiative de Robert Collignon et présidée durant ses quatre premières années par l'auteur de ces lignes. Sept années de procédures, de démarches administratives autant que commerciales, de travaux mais aussi d'obstacles les plus divers, les plus inattendus et les plus déplacés parfois pour enfin concrétiser un projet qui s'apparentait jusque là au monstre du Loch Ness du tourisme wallon.

LES BARRAGES DE L'EAU D'HEURE

C'est dans les années 1970 que les trois pré-barrages (Ry Jaune, achevé en 1975 ; Falemprise, 1976 ; Féronval, 1978) et les deux barrages (dont celui de la Plate Taille, achevé en 1980) du site de l'Eau d'Heure ont été édifiés, entre Boussu-lez-Walcourt et Cerfontaine, pour constituer, à la limite des provinces du Hainaut et de Namur, une réserve d'eau destinée à soutenir le débit de la Sambre à Charleroi tout en assurant une production d'énergie électrique. Réserve d'eau qui prit la forme d'un complexe de lacs de 600 hectares totalisant une longueur de berges supérieure à celle de la côte flamande.

Lors de la phase d'étude, il était apparu que la région de l'Entre-Sambre et Meuse, peu favorisée sur le plan de son avenir socioéconomique, pouvait se voir attribuer un nouveau domaine de promotion par le biais des retombées touristiques que pourrait apporter la réalisation des cinq plans d'eau du complexe de l'Eau d'Heure[1]. Dès l'origine du projet, l'ancien Ministère national des Travaux publics avait donc confié, par le truchement de l'administration (toujours nationale elle aussi) de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, l'aménagement touristique du complexe des lacs aux deux sociétés intercommunales concernées (Intersud en Hainaut et le BEPN , Bureau économique de la province de Namur dans cette dernière).

Avec la collaboration de l'administration de l'Education physique et des Sports (Adeps), plusieurs infrastructures touristiques à support hydraulique furent ainsi réalisées avant même la mise sous eau des retenues : un bassin de natation permettant l'accostage de petites embarcations, une plage, un parking sur les plans d'eau de Féronval, du Ry Jaune et de Falemprise ; un port de plaisance sur le lac de l'Eau d'Heure, destiné à accueillir un centre de motonautisme et de ski nautique ; des infrastructures pour la pratique de la voile et de la planche à voile sur le lac de la Plate Taille, dont un centre pour l'Adeps. En outre, certaines parties du barrage de la Plate Taille (dessiné par l'architecte montois Jean Barthélémy) furent conçues pour pouvoir accueillir des visiteurs et un centre d'accueil fut construit dans cette optique à proximité de celui-ci, de même qu'un belvédère fut édifié à l'autre extrémité du site, sur un tertre dominant le barrage de l'Eau d'Heure et le prébarrage de Féronval.

Les barrages furent opérationnels dès l'achèvement de leur remplissage, en février 1980. Six mois plus tard intervenait la seconde réforme de l'Etat. En application de la loi du 8 août 1980, l'Etat transféra dès mai 1981 à la Communauté française la propriété d'une superficie de 850 hectares correspondant aux parties non immergées du site (prairies, bois, chemins, routes, parkings, bâtiments) ainsi que de toutes les installations réalisées à des fins touristiques et sportives sur les lacs. Le Ministère national des Travaux publics conservait la propriété et la gestion des barrages proprement dits ainsi que du fond de tous les plans d'eau.

Pour assurer la maintenance de ce nouveau domaine, la Communauté mit en place l'Association pour la Gestion des Lacs de l'Eau Heure (AGLEH), chargée par convention dès avril '81 de la gestion des biens devenus propriétés de la Communauté. Durant cinq ans, l'AGLEH allait obtenir des résultats positifs sans intervention financière de la Communauté, mais à partir de 1987, elle fut confrontée à un déficit croissant dû à une augmentation des activités d'accueil et des charges de personnel y afférentes, au changement de statut du personnel et à une diminution des recettes de l'exploitation forestière des parties boisées du site.

LE PROJET DE PORT-LA-ROCHETTE

Cinq ans après le transfert des lacs, le Ministre du tourisme de la Communauté, Edouard Poullet, avait décidé en mars 1986 de tenter de mettre en œuvre une politique touristique « susceptible de contribuer au redéploiement économique et à la promotion de l'emploi » - déjà ! - en mettant fin à la dispersion des projets et en mobilisant autour de ceux-ci l'ensemble des acteurs publics mais aussi les investisseurs privés. Dans ce cadre, la Communauté avait commandé un rapport sur l'état de son tourisme et des recommandations en vue de son développement, rapport confié au consultant français Pierre Raynaud. Celui-ci avait été de 1963 à 1975 secrétaire général de la Mission interministérielle pour l'aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon, qui fut à l'origine de l'aménagement de 200 km de littoral et de la création de sept stations touristiques et de douze ports de plaisance générateurs de plusieurs milliers d'emplois.

Dès l'été 1986, le rapport préliminaire de Pierre Raynaud concluait, en ce qui concerne l'aménagement touristique des lacs de l'Eau d'Heure, d'une part à la nécessité de ne pas disperser les équipements touristiques futurs tout au long des lacs, afin de préserver le caractère non-bâti de leur environnement paysager en y maintenant la dominance d'une image verte ; d'autre part, à l'intérêt de concentrer tous les équipements futurs d'hébergement, d'animation, de services et de commerces en un lieu unique, une station touristique susceptible d'être fréquentée toute l'année. Raynaud préconisait déjà le choix d'un site sur la rive nord du lac de la Plate Taille, en pente douce, exposé au sud, et d'aspect très naturel car sans vue sur aucun équipement technique des barrages[2].

En août de la même année, la Communauté commandait déjà le plan d'urbanisme de la future station touristique au Bureau belge d'études d'urbanisme, d'architecture et de sauvegarde (BUAS), présidé par l'urbaniste et

architecte bruxellois Raymond Lemaire, qui avait été la cheville ouvrière de la réalisation de Louvain-la-Neuve et, avant Jean Barthélémy cité plus haut, la personnalité wallonne la plus emblématique au niveau international pour son action dans la préservation du patrimoine architectural[3]. Ainsi prit forme sur papier l'esquisse de « Port-la-Rochette » : la future station touristique devait être un village essentiellement piétonnier, de 5.000 lits groupés sur 50 hectares (soit un total de 100.000 m^2 construits, avec un coefficient moyen d'occupation du sol de 0,2), le long de 3 km de berges urbanisées. Il comprendrait galerie commerçante, restaurant, cinéma, piscine, tennis, salle de sport, centre équestre, port de plaisance, plage publique, parking de 3.000 places et services publics divers. Le coût des diverses infrastructures était évalué à un total de 1,1 milliard de francs, dont 730 millions directement à charge des trois pouvoirs publics belges alors concernés.

En la personne de Jean-Pierre Lambot, alors Inspecteur général de l'Aménagement du territoire, la Région wallonne avait été associée au projet dès la mise en place en juin 1986 d'un groupe de travail chargé de réfléchir à la nécessaire révision des plans de secteur mais aussi à bien d'autres aspects de la concrétisation du projet, qui nécessitait la collaboration active et étroite de trois niveaux de pouvoir : l'Etat central (travaux publics pour les routes), la Région (aménagement du territoire mais aussi épuration et adduction d'eau entre autres) et la Communauté. En octobre '86, les Exécutifs de la Communauté et de la Région décidaient de s'associer pour la mise en œuvre du projet et en février 1987, ils mettaient en place deux outils pour sa concrétisation. D'une part, une mission interministérielle de dix-huit membres réunissant les hauts fonctionnaires des départements intéressés (travaux publics, tourisme, sports, aménagement du territoire, eau, etc…), les deux intercommunales et les deux communes concernées (Froidchapelle et Cerfontaine), pour la maîtrise de l'opération ; d'autre part une société anonyme « Somival » associant la SRIW et quatre acteurs privés, pour la concrétisation du projet. La révision des plans de secteur fut également mise en œuvre à ce moment.

En mai 1988, les *Cahiers de l'Urbanisme* saluaient l'implication active de l'administration de l'aménagement du territoire dans le projet de développement touristique des lacs de l'Eau d'Heure – prémisse, espérait Jean-Pierre Lambot, de relations nouvelles entre aménageurs et professionnels du tourisme après des années de défiance croissante – en publiant un dossier spécial de près de 80 pages enthousiastes détaillant le futur « Port-la-Rochette » et donnant la parole à ses concepteurs (dont Raymond Lemaire) ainsi qu'aux dirigeants des deux structures et aux responsables administratifs concernés.

C'est dans la dernière page de ce dossier que se trouve une remarque cruellement lucide et prémonitoire de Raymond Lemaire : « Il faudra planifier les budgets afin d'être assuré de leur existence et de leur disponibilité au moment voulu. Est-ce possible dans un pays où tout est si déstructuré ? Ma grande crainte est qu'une partie des grands équipements devant l'être par l'administration publique, on ne dise que cela ne dépend pas du budget de telle année mais de celui de l'année prochaine. Le maillon faible de la chaîne, c'est le pouvoir public » [5].

Bien vu, hélas. Mise à part la révision des plans de secteur de Thuin-Chimay et de Dinant-Philippeville (guidée par l'esquisse Lemaire) que l'Exécutif wallon arrêta le 20 juillet 1989 au terme de deux années et demi de procédure « afin de permettre la réalisation d'une station touristique au nord-ouest du lac de la Plate-Taille et de préserver le caractère paysager de l'ensemble du site du lac de l'Eau d'Heure », aucune décision de début 1987 ne se concrétisera. Une convention pour l'élaboration du schéma d'aménagement de Port-la-Rochette fut certes signée fin '88 entre les Travaux publics, l'Aménagement du territoire et le Commissariat au Tourisme, tous trois dépendant toujours à ce moment de trois niveaux de pouvoir différents, mais le Comité d'accompagnement ne sera jamais désigné et faute d'instructions ministérielles précises, ce schéma n'aboutira jamais.

CONCENTRATION DE POUVOIR ET CREDITS EUROPEENS

D'études en convention, le projet n'a donc cessé de rebondir sans vraiment déboucher sur la mise en œuvre concrète d'un plan structuré doté des moyens budgétaires suffisants. Deux éléments permettront d'inverser la vapeur : le regroupement de toutes les compétences concernées dans les mains de la seule Région wallonne d'une part, l'aiguillon des crédits européens de l'Objectif I d'autre part.

La régionalisation de la compétence des travaux publics, réalisée le 1er janvier 1989 en vertu de la loi du 8 août 1988 consacrant la troisième réforme de l'Etat, n'avait pas pu contribuer à relancer le dossier. Certes, les Ministres régionaux de l'Aménagement du territoire (Albert Liénard) et des Travaux publics (André Baudson) étaient tous deux Hennuyers, mais la balle restait principalement dans le camp de la Communauté française où le Liégeois Jean-Pierre Grafé assumait la responsabilité du Tourisme. Ce n'est qu'avec le transfert du Tourisme vers la Région, effectif au 1er janvier 1994, sous la responsabilité de surcroît du Ministre-Président chargé de l'Economie (Guy Spitaels durant quelques jours, Robert Collignon ensuite) que la Région wallonne eut enfin en mains toutes les cartes des lacs de l'Eau d'Heure. Comme, quelques mois plus tôt, Guy Spitaels avait obtenu que le Hainaut puisse bénéficier des aides européennes aux régions défavorisées (Objectif I), des possibilités budgétaires supplémentaires s'ouvraient en même temps qu'une nouvelle donne institutionnelle.

Dès juillet 1994, suite à des démarches de l'AGLEH notamment auprès du Ministre-Président wallon, le Comité de suivi des projets cofinancés par l'Europe approuvait le principe de la réalisation de la station touristique, alors dans les cartons depuis huit ans déjà, et surtout, décidait d'y affecter un demi-milliard de francs (dont la moitié en provenance du Feder et l'autre moitié de la Région) pour réaliser les voiries, les réseaux (d'eau et d'énergie) et une superstructure de base associant piscine et salle de sports. Dès 1994 aussi, un crédit de 139 millions de francs serait consacré dans cette enveloppe d'une part à la construction des voiries par les Travaux publics, d'autre part à la réalisation de trois études respectivement confiée à l'association momentanée Igretec – AWP+E – Maldague (schéma d'aménagement), au bureau Contour THR (plan marketing) et à la société française de développement de projets Projenor (conception générale et montage du projet).

Première rupture avec le processus de 1986 : des moyens budgétaires conséquents sont donc immédiatement réservés avant même de connaître quelle sera la nouvelle mouture de la station ainsi que les conditions de sa réalisation, et la décision est prise d'entamer immédiatement une partie des travaux publics qui seront nécessaires quoiqu'il advienne (la voirie de contournement du site de la future station, dont la réalisation se fera néanmoins attendre encore trois ans). La deuxième rupture est tout aussi décisive pour la suite des opérations : une nouvelle mission interministérielle est certes mise en place pour veiller à celle-ci, mais elle compte deux fois moins de membres que sa devancière de '87, et elle comprend en majorité des membres des Cabinets de *chaque* Ministre régional, épaulés par un représentant du MET et par le Commissaire général au Tourisme Jean-Pierre Lambot, déjà présent lors du premier essai au titre de l'Aménagement du Territoire.

La responsabilité de la mise en œuvre du processus est donc clairement placée cette fois au niveau des décideurs politiques régionaux et eux seuls. L'ensemble des autres partenaires potentiels (autres administrations régionales, intercommunales, communes et forces vives locales) sont associées via un Comité d'accompagnement localisé à l'AGLEH, chargé de faire circuler les informations et de maximiser les retombées économiques du projet de la future station. Ce changement de cap dans la répartition des tâches et des responsabilités entre acteurs locaux et décideurs régionaux, s'il ne va pas dans le sens du vent de la concertation permanente et de la participation constante des partenaires de « terrain » chère à certains, sera l'autre clé de la réussite du projet comme la suite l'a prouvé.

EAU D'HEURE DEVELOPPEMENT

Fin 1995, les trois études sont terminées et leurs conclusions approuvées par le Gouvernement régional. Rompant avec le projet de « Port-la-Rochette », Projenor propose de s'en tenir dans une première phase à une opération portant sur 2.000 et non 5.000 lits soit 33.600 et non 100.000 m^2 construits, mais souligne l'absence d'image précise et de notoriété dont souffre le site. Le programme imaginé prévoit quelque 750 millions de francs d'investissements à charge de la Région : 250 millions pour la viabilisation des terrains en termes de voiries, d'alimentation électrique, d'assainissement ; 350 millions en terme d'équipements touristiques ; quelque 90 millions de frais d'études et de management du projet et 60 millions de frais de lancement en ce compris l'intervention dans le déficit d'exploitation des outils touristiques avant l'arrivée des premiers résidents. Ces 750 millions doivent être couverts par les quelque 500 millions promis dans le cadre de l'Objectif I, 75 millions par la récupération de la TVA sur les travaux et 180 millions par la revente des terrains aux investisseurs privés qui construiront les résidences de séjour. A peu de choses près, il faut le souligner, ce schéma sera globalement respecté au fil des ans.

Une étape suivante est franchie en mai 1996, lorsque le Gouvernement, toujours à l'initiative de Robert Collignon, décide de créer une asbl, Eau d'Heure Développement, et de lui confier par contrat de gestion le soin, les moyens financiers et l'obligation de réaliser la station touristique en achevant dans les trois ans (!) la réalisation des voiries, des viabilités et du principal équipement touristique, autant de conditions préalables sine qua non à l'arrivée d'investisseurs privés dans un second temps. Dans ce dossier comme dans tant d'autres, quoi qu'on en dise parfois en méconnaissance des faits, c'est le public et non le privé qui fait « le pari wallon » en créant seul les conditions de la naissance de la future station.

Remplaçant en juin '96 la seconde mission interministérielle (alors que le Comité d'accompagnement local est confirmé dans sa composition et ses missions), l'asbl regroupe la Région, Projenor, la commune de Froidchapelle et les intercommunales concernées mais son Comité de direction, véritable organe de décision et moteur du projet, reste très restreint et composé seulement d'un représentant de chacun des quatre Ministres wallons concernés (tourisme ; aménagement du territoire ; travaux publics ; eau), de deux délégués des actionnaires de Projenor et d'un président – ancien Chef de Cabinet du Ministre-Président – connaissant bien les rouages de la Région wallonne mais géographiquement éloigné des intérêts locaux proches du dossier puisque Verviétois. Cela se révélera être un atout, à un niveau de pouvoir où le sous-localisme, en raison de la confusion entre acteurs municipaux et régionaux, est une véritable tare entretenue par les partis. L'option de juillet '94 est donc confirmée, et même renforcée, deux ans au plus tard.

Plusieurs acteurs parmi les forces vives locales présentes sur le site depuis sa création comprendront difficilement ce qui peut ressembler à une mise à l'écart. Celle-ci ne doit pourtant être que provisoire : Eau d'Heure Développement est destinée à disparaître au terme de sa mission de réalisation de la station, au contraire de l'AGLEH qui reste chargée, en attendant, de la gestion des infrastructures sportives déjà existantes. La nouvelle asbl contactera tous les acteurs locaux, notamment le groupement économique des entreprises locales (GECO) constitué en '88 dans la perspective de la réalisation de Port-la-Rochette. Elle exposera autant de fois que nécessaire, en commençant par le Comité d'accompagnement local, sa mission et son échéancier en insistant sur la nécessité du bilinguisme des futurs agents de la station et sur l'intégration des atouts touristiques voisins de celle-ci dans une offre structurée pour les futurs résidents. Mais le scepticisme règne. En témoigne ce courrier du responsable d'une des associations sportives présentes sur le site depuis 1981, qui écrit sa déception « comme toujours m'ont déçu ceux qui ont prétendu, jusqu'à présent, vouloir développer les sites de l'Eau d'Heure au cours de multiples projets, plus onéreux les uns que les autres, et qui n'ont débouché sur rien » [6].

Ce scepticisme gagnera même le bureau d'expertise chargé d'évaluer, en septembre '96, les actions retenues dans le cadres de l'Objectif I. Après avoir contacté toutes les administrations de tutelle des différents projets,

mais curieusement sans s'être informée directement (!) auprès d'Eau d'Heure Développement, les experts - sur base des indications formulées par des administrations s'estimant sans doute elles aussi quelque peu « dépossédées » du dossier - laissent en effet planer un doute sur la capacité de l'asbl à respecter les délais et donc à garantir l'épuisement du budget européen. Ce n'est qu'en avril '97 que G. Bernardini, de la Commission européenne, confirma à la Région que le projet constituait « un bon exemple de développement touristique intégré » et marqua à nouveau son accord pour sa réalisation et son financement à concurrence de 250 millions de francs du Feder. On verra plus loin que le spectre du refus des subsides européens fut encore agité à d'autres reprises par ceux qui, semble-t-il, auraient vu d'un bon oeil l'asbl échouer faute d'avoir eux-même réussi jadis dans les précédentes tentatives.

Il est vrai qu'en dépit du regroupement des compétences et des moyens dans un seul niveau de pouvoir et même dans une seule structure créée pour la cause, la réalisation du projet s'apparenta néanmoins encore à une fameuse course d'obstacles et un long parcours du combattant pour concrétiser la naissance de la première station touristique jamais conçue en Wallonie.

LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

La première étape du nouveau projet s'achèvera avec l'inauguration, le 8 juin 1999, par Robert Collignon et son collègue Michel Lebrun, de l'aquacentre destiné à mobiliser les investisseurs privés, trois ans presque jour pour jour après la séance d'installation de l'asbl. Les difficultés n'avaient pas manqué dès les premiers mois, en matière d'aménagement du territoire notamment. Certes, le Gouvernement avait approuvé en décembre 1995 déjà le schéma d'aménagement précisant l'organisation spatiale du site, la densité construite, les équipements publics et collectifs. Certes encore, le Gouvernement avait fait adopter le 25 juillet 1996 un décret « sur mesure » permettant une procédure spécifique et simplifiée pour toute la zone et une meilleure sécurité juridique. Et le Ministre de l'Aménagement du territoire avait aussitôt confié sur cette base au Centre d'études en aménagement du territoire de l'UCL (le CREAT) l'élaboration d'un avant-projet de PPA (plan particulier d'aménagement). Mais dès la fin de l'année, il apparaissait des différences significatives entre l'avant-projet du CREAT et le schéma d'aménagement approuvé un an plus tôt…

L'attribution à un nouveau bureau d'étude, universitaire de surcroît, de la traduction planologique d'un schéma conçu par le bureau d'étude d'une intercommunale débouchait, comme on pouvait le craindre, sur des questions s'apparentant à une remise en cause d'options déjà arrêtées, qu'il s'agisse de la pertinence des équipements à réaliser, de la relocalisation des infrastructures, de modifications introduites dans le programme résidentiel mais aussi des types de clientèle des équipements publics, de leur gestion, voire aussi du concept même de la station. Une fois ces problèmes aplanis, ce qui ne fut pas aisé, c'est avec la direction de l'aménagement normatif de la DGATLP que s'ouvrait le débat, cette dernière estimant que les prescriptions de l'avant-projet de PPA étaient impropres à garantir un aménagement cohérent de la zone dans la mesure où elles n'étaient pas l'expression d'options urbanistiques suffisamment précises. Autant le souhait de choix architecturaux détaillés, émis par l'administration, pouvait se comprendre dans son principe, autant il n'aurait été possible de satisfaire cette exigence qu'à la condition que la Région soit elle-même promotrice et exploitante des résidences à construire, ou que l'on attende de connaître les promoteurs et exploitants futurs, ce qui n'était pas concevable.

Au moment de l'enquête publique enfin, c'est l'ensemble des parlementaires Ecolo des arrondissements de Charleroi, Thuin et Dinant-Philippeville qui réclamaient une redéfinition complète du projet de PPA, son extension à toute la zone, la réalisation de diverses études d'incidence, la participation des promoteurs privés (encore inconnus) et la finalisation des cahiers des charges des équipements publics, en affirmant que, faute de procéder à ces études notamment, « le risque de refus de l'intervention européenne pour non respect de procédure est tout à fait réel » et en dénonçant « la culture du grand secret » et le peu de chances de succès d'un projet imposé de l'extérieur (sic) par la Région aux populations locales [7] !

En novembre 1997, le PPA était enfin approuvé, après de multiples interventions d'Eau d'Heure Développement pour éviter que ses prescriptions ne handicapent pas le projet de station. Il en est résulté un compromis, certes par nature imparfait et insatisfaisant par rapport à l'idéal visé par chacun, mais dont les effets sur le terrain peuvent aujourd'hui être jugés à la lumière des craintes d'hier quant à la qualité architecturale des constructions privées et publiques, la densité des implantations, le caractère ouvert de la station et son intégration paysagère. Il me semble personnellement que le dialogue entre les responsables wallons de l'aménagement du territoire et les dirigeants d'Eau d'Heure Développement s'est avéré fructueux.

Des contestations, moins prévisibles celles-là, surgirent quant à la situation foncière des espaces à aménager. Eau d'Heure Développement devait recevoir en effet de la Région la totalité des terrains nécessaires à l'opération. Mais il apparut que certains appartenaient encore à la Communauté, qu'un était toujours propriété privée, que des baux avaient été consentis sur certaines parcelles, que des acquisitions faites jadis par les Travaux publics n'avaient pas fait l'objet de renonciation au droit de rétrocession par les anciens propriétaires. Ce n'est qu'en décembre 1997, après plus d'un an et demi de travail de l'asbl pour obtenir le règlement de chacun de ces problèmes, que l'acte de cession des sols à Eau d'Heure Développement put être signé.

Entretemps, et pour ne pas aborder dans le détail d'autres difficultés du même tonneau dans d'autres aspects du dossier, les études et procédures furent lancées dans toutes les directions par l'asbl afin d'entamer les travaux (aquacentre, voiries d'accès et de contournement du site, voiries internes, réseaux divers…) en respectant l'échéancier fixé. En juin 1997, dans le cadre d'un concours d'architecture qui vit participer six équipes après préqualification, un jury indépendant de six membres, dont la Directrice générale de l'Aménagement du territoire Danielle Sarlet, choisissait l'équipe de Pierre Petit et Jacques Rougerie pour être auteurs de projet de l'aquacentre. Parallèlement, l'association chargeait l'architecte liégeois Claude Strebelle, en raison de sa capacité à fédérer des talents divers autour d'un même projet, comme il l'avait fait à Liège place St-Lambert, d'une mission de coordination architecturale du site en collaboration avec le paysagiste Capart. Cette mission fut ensuite assurée par un autre architecte liégeois, Daniel Dethier.

En mars 1998, un second concours, réservé à de jeunes architectes de la région, devait désigner le bureau montois Doré et Sobczak pour la réalisation des tennis couverts. La conception de la halle commerciale par contre occasionna bien plus de difficultés puisque le projet de Claude Strebelle ne reçut pas l'agrément d'Eau d'Heure Développement et que celui de Jacques Rougerie, qui suivit, fut, lui, rejeté par la DGATLP…

Si les travaux de l'aquacentre – dont l'essentiel fut attribué à des entreprises régionales – purent être entamés en mai 1998, ils pâtirent des intempéries exceptionnelles de l'hiver suivant. Quant au chantier des tennis couverts, attribué en janvier 1999, c'est un inexplicable refus de permis de bâtir par la commune de Froidchapelle elle-même, malgré la parfaite conformité du projet au PPA, qui retarda le début des travaux de six mois, le permis devant être accordé par la Région sur recours d'Eau d'Heure Développement !

En juin 1999, la voirie de contournement, les voiries internes et les stationnements, les travaux d'égouttage, les raccordements aux réseaux d'électricité, d'eau, de téléphone et de télédistribution étaient achevés de même que l'aquacentre, ouvert au public dès le mois suivant. Une première étape prenait fin en même temps que la législature. Cerise sur le gâteau d'une longue et parfois pénible saga, la cérémonie inaugurale allait être largement perturbée par une manifestation aussi musclée que déplacée d'agriculteurs locaux en colère contre… le Gouvernement fédéral.

LA COMMERCIALISATION PRIVEE

Mi 99, Eau d'Heure Développement avait donc atteint son objectif d'engager un volume de travaux correspondant aux 538 millions de francs prévus au programme Feder Objectif I, et le budget de réalisation de la station était resté fixé à 741 millions dont environ 200 de recettes commerciales par la revente des terrains viabilisés à des promoteurs privés. Mais malgré l'indéniable succès rencontré par l'aquacentre auprès de la population locale et l'importance des équipements publics déjà réalisés, quatre années seraient encore nécessaires avant de voir les premiers résidents arriver sur le site. Ce fut l'essentiel du travail d'Eau d'Heure Développement dans la seconde phase de son existence, sous la conduite désormais d'André de Béthune, secondé par l'ancien président de l'asbl devenu vice-président. Les organes de direction de l'asbl avaient en effet été remaniés en octobre '99 à l'initiative du nouveau Ministre du Tourisme Serge Kubla pour tenir compte de la nouvelle composition politique de l'exécutif wallon et pour intégrer davantage de personnalités locales dans le Conseil d'Administration et le Comité de direction de l'asbl – ce qui devait amener dans ce dernier certaines difficultés dont l'exécutif régional précédent avait voulu préserver l'association.

La commercialisation de la station fut le principal souci des deux directeurs de Projenor successivement en charge du dossier, Charles Masse d'abord, Jean-Jacques Delille ensuite. Dès juin 1997, une première plaquette, lancée au lendemain de l'approbation provisoire du PPA, avait permis de déclencher quelques contacts et d'enregistrer quelques refus de promoteurs spécialisés. Un an plus tard, un premier protocole d'accord put être conclu avec la société Aquatime Investment pour deux lots représentant une surface au sol de 75.000 m^2 et une surface constructible de 22.000 m^2, mais, resté sans suite, il devint caduc au bout de l'échéance fixée. Des négociations approfondies avec un promoteur carolorégien pour un autre lot, de 30.000 m^2 pour une surface à construire de 7.000 m^2, se soldèrent par un échec en raison de l'exigence de ce promoteur d'une garantie de reprise de ses propres invendus par Eau d'Heure Développement. Un protocole fut enfin conclu pour le même lot, au printemps 1999, avec le groupe français Palm Promotion en vue de la construction de résidences secondaires.

Ce dernier fit établir par l'architecte Daniel Dethier un projet résidentiel portant sur 88 villas, d'un dessin original adapté au site en permettant à chacune de ces résidences de bénéficier de vues directes sur les espaces verts et sur le lac et en abaissant au maximum la hauteur de ces constructions du côté de l'aquacentre, afin d'éviter une barrière visuelle depuis le cœur de la station. Le permis d'urbanisme ayant été délivré en juillet '99, Palm Promotion lança la construction de deux maisons témoins, terminées seulement fin 2000 – peu avant l'achèvement des tennis dont la construction avait connu des problèmes et donc des retards importants. Etait-ce leur prix (environ 6 millions de francs, aménagement inclus), leur taille ou l'absence d'activités ou d'accès organisé aux activités autres que l'aquacentre, toujours est-il que la commercialisation de ces villas fut un échec.

Parallèlement, l'association multipliait les démarches avec des candidats investisseurs potentiels pour la construction de résidences de tourisme mises en location. Les contacts pris dans cette optique en 2000 avec International Properties, une agence immobilière travaillant en partenariat avec le promoteur néerlandais Boiten et l'exploitant de centre de vacances Landal Green Parks, débouchèrent enfin sur la signature d'une promesse de vente le 2 août 2001 pour cinq lots d'une superficie totale de 145.600 m^2 et de 23.500 m^2 à construire, en ce compris le rachat du lot acquis initialement par Palm Promotion. Le 27 décembre suivant, la commune de Froidchapelle délivrait le permis d'urbanisme pour la construction de 236 maisons.

Le groupe acquéreur – qui prit la forme en janvier 2002 d'une société anonyme de droit belge pour la réalisation du Village de l'Eau d'Heure, Dormio Leisure Développement – comptait réaliser son projet en quatre phases : lorsque 60 % des maisons d'une phase seraient vendues, les travaux de construction de 100 % des maisons de cette phase seraient entamés. La plupart des villas (60%) devaient avoir trois chambres, un quart deux chambres, 12 % quatre chambres et 3 % seulement seraient des villas à six chambres. La commercialisation débuta en octobre 2001 et les travaux d'une première tranche de 102 maisons furent entamés en mars 2002.

Fin juin 2003, sept années et deux semaines après la mise en place d'Eau d'Heure Développement, le Ministre Serge Kubla put inaugurer la première phase du Village de l'Eau d'Heure dont son prédécesseur Edouard Poullet avait rêvé en 1986. Un village certes encore appelé à se développer mais nettement moins dense et moins urbanisé que le défunt Port-la-Rochette, et donc beaucoup plus respectueux du site grâce aux multiples débats poursuivis au fil des ans avec les responsables de l'aménagement du territoire, ainsi qu'en raison des réalités du marché touristique wallon. Ces cent deux maisons, représentant un potentiel quotidien de plus de cinq cents nuitées, furent toutes louées en juillet et août. Si certains journaux comme de coutume, n'ont voulu répercuter que la déception de quelques estivants (notamment face au manque de bilinguisme dans la sous-région ou aux défauts de structuration de l'offre touristique aux alentours de la station, contre lesquels Eau d'Heure Développement avait mis en garde très tôt), d'autres ont préféré relever l'impact perceptible de ces milliers de nuitées touristiques sur l'économie locale[8].

Dans son Rapport prospectif 2003, Eau d'Heure Développement estimait, après sa révision annuelle, à 724 millions d'anciens francs le coût final de la station à charge des pouvoirs publics dont près de 200 toujours financés par les recettes de revente des terrains. Il faut souligner ce respect des prévisions budgétaires initiales, pas toujours de mise dans de grands projets. Malheureusement, ce fait sera moins souligné par certains observateurs régionaux que les remarques de la Cour des Comptes sur les procédures de contrôle par le Commissariat général au Tourisme des marchés et des mouvements financiers de l'asbl. Bien qu'aucune irrégularité n'ait jamais été décelée dans ces derniers et en dépit de la maîtrise des budgets publics mis à disposition de l'asbl, la mauvaise perception par la Cour du rôle respectif d'Eau d'Heure Développement et du CGT, dont la pertinence était pourtant manifeste sur le terrain, alimenta à l'encontre de l'asbl un climat de suspicion aussi décourageant que déplacé. Ainsi, la « menace » du rapport de la Cour prit le relais chez certains proches du dossier de celle de la perte annoncée des subsides européens, une fois cette dernière devenue obsolète…

Aux dépenses d'Eau d'Heure Développement pour la viabilisation de la station devraient s'ajouter, dans le futur, les investissements que la Région décidera de consentir pour améliorer le produit touristique environnant, ce qui sort de la mission confiée à l'association. Celle-ci avait néanmoins fait sien au début de 2002 un projet de mise en œuvre de cette amélioration du produit touristique, rédigé par Projenor, qui impliquait des efforts pour accroître l'offre (par un golf notamment), moderniser les infrastructures, structurer davantage l'accueil.

En mars 2003, le Gouvernement décidait de s'orienter vers le maintien à terme de la seule AGLEH comme structure de gestion pour le site touristique de l'Eau d'Heure une fois la mission initiale d'Eau d'Heure Développement achevée. Il choisissait aussi de préfigurer la concrétisation de cette option en harmonisant sa représentation dans les deux asbl, ce qui fut fait le 24 juillet suivant par un second renouvellement des instances dirigeantes d'Eau d'Heure Développement, que le soussigné dut alors quitter. Ayant déjà largement gagné son pari sur le terrain, celle-ci entama alors la troisième et sans doute la dernière phase de son existence dans sa forme actuelle, sous la présidence de Vincent Lemercinier, après avoir prouvé aux sceptiques et aux détracteurs que le projet de création par le pouvoir régional d'une station verte de vacances respectueuse de son environnement n'était pas totalement utopique malgré un contexte difficile, et que la méthode utilisée, même perfectible, était la bonne, peut-être d'ailleurs en raison même de ce contexte décevant.

(1) *Quand les barrages prennent…l'Eau d'Heure,* dans « Les cahiers du MET », collection Techniques, n°7, juin 1997.
(2) Jean-Pierre LAMBOT, *Rapport préliminaire sur la réalisation de la station touristique des lacs de l'Eau d'Heure,* septembre 1994, p 2.
(3) Voir Raymond LEMAIRE, *Icomos : un regard en arrière, un coup d'œil en avant,* textes commentés par Jean BARTHELEMY, dossier n°5 de la CRMSF, 1999.
(4) L'aménagement touristique des lacs de l'Eau d'Heure, dans *Cahier de l'Urbanisme,* n°3, p.3 à 82, mai 1988.
(5) *Idem,* p.82.
(6) Lettre adressée au Président d'Eau d'Heure Développement le 10 septembre 1996.

(7) Conférence de presse d'Ecolo du 24 juin 1997 et courrier adressé au bourgmestre de Froidchapelle le 25 août 1997.
(8) Article de Guy ITTELET dans *Le Soir* du 2 septembre 2003, p.17 (« Eau d'Heure, sauce hollandaise »).



A cinq jours des élections du 13 juin 1999,
inauguration de l'Aquacentre de l'Eau d'Heure
par Michel Lebrun (à gauche) et Robert Collignon

20

Au début des années 2000, l'IPW fut à l'initiative de la réalisation de trois outils faisant jusque là défaut depuis la régionalisation de la politique du Patrimoine en 1989 : un guide détaillé des procédures (paru au printemps 2004), un cadastre des propriétaires de monuments classés (pour pouvoir leur diffuser ce guide), une analyse des marchés de restauration (achevée en mars 2004 également). C'est en croisant les résultats de ces trois démarches que j'en fis la synthèse pour le n°51 des ***Cahiers de l'Urbanisme*** *(septembre 2004, p. 6-12).*

UNE APPROCHE ECONOMIQUE ET SOCIALE DU PATRIMOINE WALLON

A qui appartiennent les monuments classés de Wallonie ? Quel est l'impact économique et social de la politique régionale en faveur de ceux-ci ? Deux initiatives récentes des services wallons du patrimoine ont permis de mieux répondre à ces interrogations.

C'est afin d'assurer la diffusion nominative et généralisée d'un futur *Guide du propriétaire de monument,* initié par ses soins, que l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) a tenté en 2003 de constituer un fichier complet des propriétaires du patrimoine classé de Wallonie, outil inexistant à ce jour.

Pour qu'il y ait chantier de restauration, en effet, il faut non seulement des moyens mais aussi une volonté. Et pour qu'il y ait volonté, il faut que les propriétaires de monuments soient correctement informés de leurs droits et devoirs de propriétaires mais aussi qu'ils soient à même de mener à bien leurs projets.

Sur base de son expérience en la matière, développée aux côtés d'une centaine de propriétaires de biens inscrits sur la liste des monuments en difficulté, l'Institut du Patrimoine wallon a pu constater dans bien des cas, sinon la plupart du temps, un déficit d'information quant aux aides disponibles ou aux conditions de leur obtention, et une certaine défiance, pour ne pas dire plus parfois, quant aux contraintes liées à ces aides ou quant à la longueur et la complexité des procédures pour en bénéficier. L'IPW a dès lors suggéré à la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine de réaliser et de coéditer un *Guide du propriétaire de monument,* qui a vu le jour en mars 2004.

Ouvrage didactique sans précédent en la matière, et d'ailleurs unanimement apprécié semble-t-il par ceux qui l'ont reçu, ce *Guide* présente les différents acteurs de la politique du patrimoine (Commission, Administration, Institut…), ainsi que les mesures de protection mises en œuvre en Région wallonne (liste de sauvegarde, classement…) ; il décrit ensuite les opérations de prévention liées au patrimoine protégé (études sanitaires, études préalables et opérations de maintenance), et surtout explique les différentes étapes d'une opération de restauration ; enfin les aides financières dont peut bénéficier un propriétaire de bâtiment classé et toutes les autres pistes de financement y sont également détaillées.

Incontestablement, cet outil manquait. Encore fallait-il que le *Guide* puisse atteindre sa cible, c'est-à-dire puisse être envoyé nominativement à chaque propriétaire de monument, ce qui impliquait de disposer d'un second outil inédit à ce jour : une base de données de tous les propriétaires de monuments.

Grâce à la collaboration des communes, que l'administrateur général de l'IPW et l'inspecteur général de la Division du Patrimoine sollicitèrent conjointement au printemps 2003, l'Institut du Patrimoine a pu constituer en un an ce fichier (que d'aucuns prétendaient jusque là impossible à réaliser) dont certains aspects resteront, bien évidemment, confidentiels.

Bien que fluctuant en permanence à la marge – au gré des changements de propriétés désormais signalés à l'Institut par les propriétaires eux-mêmes ou par les communes – cette base de données permettra de disposer, ce qui est neuf, de statistiques de répartition des monuments par types de propriétaires, par catégories de bâtiments et par zone géographique, et de vérifier ainsi, dans un second temps, l'adéquation des moyens avec la répartition des besoins et la localisation des priorités, les propriétaires pouvant de surcroît être interrogés désormais pour aider à l'identification de ces besoins prioritaires et particulièrement celle des monuments menacés à confier à l'IPW.

Au total, 2.158 propriétaires différents possèdent – et se partagent dans certains cas – les 2.795 monuments classés de Wallonie (les chiffres étant arrêtés au 25 mars 2004). Autant il est fréquent de constater qu'une même personne physique et plus souvent encore un même pouvoir public possède plusieurs édifices classés, autant il arrive aussi que certains monuments, mais privés surtout, sont parfois détenus par plusieurs personnes en copropriété – une situation que l'IPW a déjà rencontrée à plusieurs reprises et qui explique parfois à elle seule, sans le justifier bien sûr, le manque d'entretien voire l'état d'abandon d'un monument dégradé.

Pour faire bref, nous dirons que 50 % environ des monuments wallons (un peu moins de 1.400) appartiennent au secteur public, l'autre moitié étant des propriétés privées. Une répartition que l'on ne retrouve pas pour les 125 monuments du patrimoine exceptionnel actuellement subventionnables à 95 % : les 7/10es d'entre eux sont aux mains de privés. Mais pour le reste, les catégories public et privé s'équilibrent. Pour la première, on recense 475 pouvoirs et organismes publics différents, dont 9 à Bruxelles (y compris la Régie des bâtiments par exemple). Pour la seconde, 1.474 propriétaires privés domiciliés en Wallonie et 13 à Bruxelles. A ces chiffres, il faut encore ajouter 196 propriétaires domiciliés en Flandre ou à l'étranger, et quasi tous des privés.

Les 1.081 monuments classés situés sur le territoire de la province de Liège – soit 39 % du total – ne correspondent évidemment pas tous aux 681 propriétaires privés (40 % des propriétaires du patrimoine privé) et aux 173 propriétaires publics (36 % du total de ceux-ci) domiciliés dans cette province, mais on constate que les proportions restent assez logiquement du même ordre. Il en est de même ailleurs. En Hainaut, seconde province par le nombre de monuments avec un total de 750 édifices (27 % du total wallon), on compte 354 propriétaires privés (21 %) et 109 publics (22 %). Vient ensuite la Province de Namur, avec 431 monuments (15 %), 203 propriétaires privés (12 %) et 74 publics (15 %). Suit le Luxembourg avec 343 bâtiments classés (12 %), 136 propriétaires privés (8 %) et 55 publics (12 %). La plus petite en superficie, la province du Brabant wallon ferme la marche avec 190 monuments au 25 mars 2004 (7 % du total wallon), 100 propriétaires privés (6 %) et 55 propriétaire publics (12 %).

Rien d'étonnant bien sûr à ce que les deux provinces wallonnes les plus riches en villes historiques se taillent la part du lion dans cette répartition géographique des monuments classés de Wallonie (avec ensemble les deux tiers du total), et dans la localisation de leurs propriétaires tant publics que privés (les 6/10es dans les deux cas sont localisés dans ces deux provinces). A l'échelon local, on observera que 10 communes wallonnes (sur 262), comptant chacune au moins 30 monuments sur leur territoire, totalisent à elles seules près de 40 % des 2.795 édifices classés de Wallonie. Si on compte les communes comportant au moins 20 monuments, on constate que 20 entités abritent ensemble près de la moitié du patrimoine wallon. Dans l'ordre, les villes de Liège surtout (361 monuments, soit 13 % du total wallon), puis Tournai (184 monuments), Mons (136), Namur (97) et Verviers (79) comptent le plus grand nombre de monuments classés sur leur territoire.

En général, ces communes riches en patrimoine à surveiller et à soutenir doivent en assumer directement elles-mêmes une bonne part en tant que propriétaires : 55 biens classés sont propriétés de la ville de Liège, 40 de la ville de Mons, 36 appartiennent à la ville de Namur, 29 à celle de Verviers, 26 à Tournai… Ce qui signifie que ces communes, à l'instar de la Région wallonne elle-même d'ailleurs (propriétaire de 63 biens classés), doivent montrer l'exemple à leurs administrés pour l'entretien, la restauration et le cas échéant la réaffectation d'un nombre non négligeable de monuments localisés sur leur territoire.

On terminera ce tour d'horizon statistique en observant que les demeures privées (avec 38 % du total, soit 1.075 édifices) et les édifices religieux et assimilés (avec 30 %, soit 836 églises, chapelles, couvents, etc.) constituent les catégories les plus représentées dans le patrimoine wallon classé, bien avant les châteaux (10 % du total), les édifices civils publics (8 %), les élément du petit patrimoine (kiosques, perrons, croix, etc : 7 %) ou encore le patrimoine industriel (4 %, localisés davantage en Hainaut qu'à Liège). Excepté en Luxembourg où la part du petit patrimoine (21 %) est nettement plus importante que dans l'ensemble de la Wallonie, partout ailleurs les édifices du culte et les demeures privées représentent, ensemble, les deux tiers environ du patrimoine classé.

L'établissement d'une telle typologie ne signifie pas, bien sûr, que le budget de la politique régionale du patrimoine doive être strictement réparti en fonction de l'importance de chaque catégorie tout en la croisant avec un souci d'équilibre géographique. C'est d'ailleurs loin d'être le cas. C'est l'état de conservation de ce patrimoine, et donc une meilleure connaissance de cet état, qui doit guider les choix – et a fortiori les inscriptions sur la liste des monuments à épauler par l'IPW – et à cet égard, le fichier des propriétaires permettra à l'Institut dans un second temps, d'entamer un dialogue avec eux sur ce point. Ce qui n'exclut pas bien sûr de mener une réflexion par exemple sur l'importance des crédits publics accordés au patrimoine exceptionnel (privé à raison de 70 %) ou sur les moyens d'accroître la masse des subsides pour la restauration.

L'évaluation de l'impact économique et social de ces subsides dans le secteur de la construction a fait l'objet d'une étude que l'IPW et l'Administration, toujours à l'initiative de l'Institut, ont confiée conjointement à la Confédération de la Construction wallonne, afin de mieux cerner les retombées en termes d'emplois des budgets consacrés par la Région à cette politique, notamment par une connaissance plus précise des caractéristiques des marchés du patrimoine. La CCW s'est chargée de la réalisation de cette étude avec le concours des services fédéraux de la Confédération de la Construction, en particulier de M. Jean-Pierre Libaert, directeur-adjoint du département économique, et ses résultats ont été dévoilés en primeur par le Ministre Van Cauwenberghe le 25 mars 2004 à la Paix-Dieu, à l'occasion de la visite de la reine Paola au Centre des métiers du Patrimoine de l'IPW.

Au terme d'une analyse basée sur des sources officielles (notamment de la Région wallonne) et des données statistiques rigoureuses (notamment de la Confédération de la Construction), plusieurs enseignements se dégagent de cette étude, qui envisage d'abord l'importance et la structure des travaux de restauration du patrimoine puis l'ampleur et la répartition des interventions régionales dans ceux-ci sous forme de subsides. Elle montre ainsi que l'effort consenti par la Région n'a cessé de croître durant toutes les années '90 (c'est-à-dire en fait depuis la régionalisation du secteur) et, malgré une stabilisation sous la législature écoulée, qu'il a été au cours des dix dernières années très nettement plus élevé que durant les décennies précédentes. Les fonds que la Région a pu consacrer à la politique du patrimoine dans le cadre de la réalisation des objectifs européens n'y sont certes pas étrangers, mais la dynamique, enclenchée par Albert Liénard et plus encore par Robert Collignon, est heureusement plus profonde.

En 2003, les engagements budgétaires adoptés par la Région en faveur de travaux de restauration se sont élevés à quelque 24,5 millions €, soit à peu près 60 % du budget total de la politique régionale du Patrimoine. Compte tenu de l'intervention des propriétaires, on peut considérer qu'ils ont généré des travaux d'un montant de l'ordre de 30,5 millions €, qui seront bien entendu étalés sur plusieurs années.

Ces interventions de la Région dans la restauration du patrimoine concernent la plupart du temps des travaux dont l'objectif principal est bien la restauration, et non des travaux plus larges dont la restauration ne serait qu'une facette. Mais comme la moitié des travaux de restauration bénéficiant de l'aide de la Région wallonne ne dépassent pas les 50.000 €, ils ne nécessitent pas non plus, légalement, que l'entreprise qui les réalise soit agréée à cet effet.

La taille moyenne des chantiers de rénovation est liée au type de bâtiment concerné. De ce point de vue, l'étude distingue en particulier trois types de bâtiments, pour lesquels le montant des interventions de la Région varie dans un rapport de un à dix : les bâtiments privés pour lesquels l'intervention moyenne est de l'ordre de 60.000 € ; les bâtiments du culte et les bâtiments publics avec une moyenne d'environ 150.000 € ; enfin les bâtiments inscrits sur la liste du patrimoine exceptionnel, bénéficiant, eux, d'une intervention moyenne de … 650.000 €.

Les différences relatives à la taille des chantiers de restauration sur les divers types de bâtiments classés expliquent vraisemblablement, au moins en partie, les différences au niveau du montant du budget accordé par bâtiment classé dans chacune des provinces wallonnes : de toute évidence, les provinces dont les villes ont le passé le plus prestigieux comptent proportionnellement plus de bâtiments de grande ampleur à restaurer. Il n'est, dès lors, pas étonnant que les provinces de Liège et du Hainaut – totalisant d'ailleurs le plus grand nombre de biens classés – soient celles qui mobilisent le plus de moyens.

L'étude fait en effet ressortir que sur les cinq dernières années étudiées (1998-2002), le patrimoine liégeois fut le premier à profiter des interventions de la Région : la province de Liège est non seulement celle où les interventions sont les plus fréquentes, mais c'est aussi celle qui mobilise le plus de fonds pour la préservation du patrimoine. Vient ensuite la province du Hainaut – plus largement susceptible de bénéficier des aides prévues dans le cadre des fonds européens – suivant de peu Liège en termes de montants, mais restant loin derrière du point de vue du nombre d'interventions, ce qui signifie que les travaux de restauration effectués dans le Hainaut sont en moyenne plus importants qu'en province de Liège.

Viennent ensuite successivement les provinces de Namur, du Luxembourg et du Brabant wallon, qui mobilisent chacune moins de 5 % des moyens de la Région, et ce pour 5 à 10 % des chantiers, lesquels apparaissent donc bien, en moyenne, moins importants que ceux réalisés en province de Liège ou du Hainaut. Globalement, les parts provinciales sont restées relativement stables durant la période examinée, et le classement des provinces selon cette répartition géographique des interventions de la Région reflète les grandes tendances rappelées plus haut au niveau de la répartition provinciale des bâtiments classés.

Par contre, une évolution significative a pu être constatée ces toutes dernières années en ce qui concerne l'affectation non plus géographique mais typologique des aides régionales. Sur l'ensemble de la période 1997-2001, il apparaît en effet que ce sont les bâtiments du secteur public qui ont le plus bénéficié des interventions de la Région : à concurrence de plus d'un tiers des moyens disponibles si l'on ne tient pas compte des propriétés de la Région elle-même, et à concurrence de près des deux tiers des moyens engagés si l'on prend aussi en compte, comme il se doit, les biens appartenant à la Région wallonne. Le solde (moins de 40 %) se répartissait selon des proportions équivalentes entre les édifices civils privés et les édifices destinés au culte.

Mais si, depuis, la part des moyens consacrés aux bâtiments publics autres que les propriétés régionales et celle consacrée aux édifices du culte sont restées sensiblement stables avec respectivement 35 et 20 % des engagements, on constate par contre qu'après avoir consenti un effort particulier en faveur du patrimoine dont elle est elle-même propriétaire (et cela en grande partie dans le cadre de sa politique d'implantation de locaux administratifs dans des édifices classés), la Région intervient maintenant à nouveau davantage au profit du patrimoine privé, puisque ses propres bâtiments - ayant bénéficié de soins récents – nécessitent pour la plupart moins d'attention: en 2002, elle ne consacrait plus que 10 % de ses moyens à des engagements en faveur des

monuments régionaux, contre 35 % pour les édifices privés (autres que cultuels), alors que ces chiffres étaient quasi inversés cinq ans plus tôt.

En 2002, la Région s'est ainsi engagée en faveur de la restauration de bâtiments publics non régionaux et d'édifices privés non cultuels à concurrence de quelque 8,5 à 9 millions € dans les deux cas. Le total de ses engagements pour les bâtiments du culte d'une part, et pour ceux lui appartenant d'autre part, était la même année de l'ordre de respectivement 4,8 et 2,4 millions €. Le montant moyen des subsides étant nettement moins important pour les édifices privés (autres que cultuels), rien d'étonnant à ce que ces derniers aient représenté à eux seuls 45 % des dossiers traités en 2002 – une proportion logique compte tenu de la typologie privé/public du patrimoine wallon évoquée plus haut.

Les quelques 30 millions € de travaux annuels générés par la politique du patrimoine en matière de restauration ont des retombées économiques directes, bien sûr, pour le secteur de la construction. A cet égard, le fait que quelque 250 entreprises wallonnes disposent d'agréations en restauration prouve l'intérêt des entrepreneurs wallons pour ces travaux spécifiques. Ces sociétés occupent le marché avec une offre importante et complète, capable de répondre à l'ensemble des sollicitations pour des travaux de toute ampleur. Leur répartition provinciale apparaît assez similaire à celle de la demande, ce qui indique que l'offre est d'autant plus importante que la demande est élevée, et donc qu'elle est bien adaptée à cette demande.

En général, ces entreprises wallonnes du patrimoine sont des entreprises plus importantes que la moyenne du secteur de la construction, et elles occupent, toujours en moyenne, davantage de personnel. Rares sont celles réellement spécialisées dans la restauration au point que cette orientation constitue leur activité de pointe. Ce n'est le cas que pour 4 % d'entre-elles. Pour les 6/10es de ces entreprises, la restauration est un de leurs domaines de spécialité parmi d'autres. Pour un tiers, elle n'est même qu'une activité secondaire.

On constate que la plupart de ces entreprises sont des entreprises de construction majoritairement actives dans le domaine du gros-œuvre au sens large du terme (couvreurs compris) : les trois quarts d'entre-elles sont des entreprises « classiques » dont l'activité de restauration concerne le bâtiment en général et non des segments plus pointus tels que les vitraux, les peintures, les parquets, les ferronneries, etc.

Autrement dit, alors qu'au premier abord – comme le souligne d'ailleurs l'étude – la restauration du patrimoine fait penser au travail des artisans, ceux-ci ne représentent que tout au plus 25 % des entreprises effectivement actives dans les chantiers de restauration du patrimoine subsidiés par la Région – et encore ce pourcentage est-il atteint en intégrant sous cette appellation des petites et moyennes entreprises agréés comme « artisans » mais pas uniquement comme telles.

La faible proportion d'artisans dans un secteur où on les attendrait plus nombreux a incité l'IPW à solliciter un volet complémentaire à l'étude, consistant à analyser les conditions d'accès aux commandes publiques et à identifier des mesures concrètes dans ce cadre pour mieux valoriser les artisans et les entreprises réellement spécialisées. Dans le respect des réglementations européennes, fédérales et wallonnes, mais en ne s'interdisant pas de réfléchir sur celles-ci, il s'indique en effet d'une part de veiller à ce que les efforts de perfectionnement mis en œuvre à grands frais par la Région elle-même au Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu conservent un sens pour celles et ceux qui s'y engagent, et d'autre part d'obtenir dans les marchés publics de restauration que les exigences de compétence et de qualité puissent continuer à être rencontrées en toutes circonstances, y compris sur les travaux les plus pointus, ce que les conditions de la sous-traitance dans le secteur permettent généralement moins.

Cette partie de l'étude, due à Philippe Flamme, chargé de cours à l'ULB, s'interroge donc sur les difficultés de l'accès aux commandes publiques pour les petites entreprises du secteur du patrimoine, puisque l'on constate depuis plusieurs années un affaiblissement de leur position dans l'attribution directe des commandes publiques

– c'est-à-dire passées par un pouvoir public lui-même ou par un particulier bénéficiant de subventions publiques, ce qui est la règle générale en l'occurrence. Or cette tendance à l'effritement de la part des petites entreprises dans les marchés de restauration du patrimoine s'explique largement par les critères prévus par la réglementation des marchés publics – dans lesquels les aspects financiers interviennent autant que les capacités techniques – mais aussi par la lourdeur des procédures de ces marchés, qui rebutent – faute de temps ou de moyens administratifs – plus d'un artisan.

« Alors que, d'une part, le maintien d'un tissu suffisamment dense de P.M.E. dans l'économie est considéré comme un facteur d'équilibre social et économique et que, d'autre part, la nouvelle réglementation des marchés publics engendre un accroissement substantiel du nombre d'avis de marchés publiés dans les journaux officiels, il serait regrettable que les P.M.E. n'obtiennent pas les commandes correspondant à leur poids économique », écrit Philippe Flamme avant d'identifier une série de pistes à creuser, pistes actuellement soumises à l'examen de la Commission wallonne des marchés publics, discutées entre l'Administration du Patrimoine et l'IPW et progressivement mises en œuvre par ce dernier pour ses propres marchés.

L'étude de la Confédération de la Construction souligne enfin que l'impact économique de la politique du patrimoine ne se limite pas à l'activité générée par les entreprises qui participent à la réalisation des travaux de restauration soit directement sur le chantier, soit indirectement en fournissant les entreprises présentes sur celui-ci.

La restauration s'inscrit en effet dans une chaîne d'activité plus longue dans laquelle les activités de « pré-restauration » peuvent avoir un impact économique considérable mais difficilement chiffrable. Or, rien qu'en considérant la réalisation des travaux de restauration, l'impact économique apparaît déjà comme très important. Il s'agit, en effet, de travaux de construction qui, de manière générale, sont par eux-mêmes particulièrement intensifs en main-d'œuvre : la construction est l'un des secteurs qui nécessite le plus grand nombre de travailleurs pour produire une quantité donnée de valeur ajoutée.

Plus fondamentalement encore, l'analyse de la chaîne de production reprenant les entrepreneurs et leurs fournisseurs aux stades successifs, fait apparaître que les travaux de construction intègrent relativement peu de biens et services importés. Il est clair, dès lors, que la valeur des travaux de construction représente essentiellement de la valeur ajoutée créée en Wallonie, c'est-à-dire une contribution directe au produit intérieur brut.

Le Bureau fédéral du Plan cite ainsi explicitement la construction parmi les secteurs qui ont un contenu élevé en valeur ajoutée avec un coefficient multiplicateur de 1,5 en termes d'activité, c'est-à-dire que ces travaux entraînent également les autres secteurs en leur procurant une activité égale à la moitié de celle qu'ils donnent aux entreprises de construction.

En terme de main-d'œuvre, cela veut dire que pour deux travailleurs actifs dans la construction, il y en a un troisième qui travaille dans le reste de l'économie régionale à la production de biens et services qui, directement ou indirectement, entrent dans la production de ces deux travailleurs de la construction.

On peut aller plus loin. Non seulement parmi toutes les activités industrielles, la construction est celle qui nécessite le plus de main-d'œuvre – avec un chiffre de 16,2 personnes par million d'euros de travaux – mais, en outre, les travaux de restauration du patrimoine offrent un certain nombre de caractéristiques qui les démarquent encore de la moyenne de la construction : ils sont moins capitalistiques et moins rentables que la moyenne, mais ils s'avèrent encore plus intensifs en main-d'œuvre et les matériaux mis en œuvre ont une origine wallonne ou belge encore plus marquée que dans le reste du secteur.

Plus grande intensité en main-d'œuvre et moindre incorporation de biens et services étrangers, sont autant d'indices indiquant que l'impact économique des travaux de restauration est vraisemblablement encore plus élevé que celui de la moyenne de la construction. Bref, les 24,5 millions d'euros de subsides régionaux annuels, entraînant 30,5 millions d'euros de travaux de restauration, correspondent au moins à quelque 500 emplois directs.

Si on ajoute - ce qui ne figure pas dans l'étude - que ces travaux de restauration ne portent que sur les parties classées d'un édifice et que, dans les dossiers les plus importants en tout cas, celles-ci semblent ne représenter, en moyenne, que 40 % d'un chantier de réaffectation (ceci sur base d'une analyse d'une série de cas récents par l'IPW), ce sont 750 autres emplois dans le secteur de la construction au sens plus large qu'il faudrait ajouter à ce nombre, soit un total de 1.250 travailleurs. Avec un troisième emploi généré dans le reste de l'économie par deux travailleurs de la construction, on arrive à un chiffre de près de 1.900 emplois qui seraient liés, chaque année, aux subsides de la politique du patrimoine pour la restauration.

Reste bien sûr à veiller à ce que les métiers du patrimoine (et, d'une manière générale, ceux de la filière de la construction) ne soient pas indéfiniment des métiers qu'on adopte par défaut, après avoir échoué ailleurs, et qu'ils redeviennent davantage des choix aussi valorisants que d'autres. C'est ce à quoi s'emploie le secteur lui-même mais aussi le Centre de la Paix-Dieu avec ses classes d'éveil qui accueillent chaque année plusieurs centaines d'adolescents et mettent en contact ces jeunes à l'heure de leurs choix d'études, avec des professionnels chevronnés et heureux de leur option. Un épanouissement professionnel qui pourrait apparaître comme un autre impact social, certes moins quantifiable celui-là, de la politique régionale de restauration du patrimoine.



Visite de la Reine à la Paix-Dieu en mars 2004



Accueil de la Reine du Danemark aux Moulins de Beez en mai 2002 (ci-dessus)
et dévoilement de la plaque Europa Nostra par le Prince Hendrik (ci-dessous)



21

En novembre 2003, je fus amené à présenter la politique wallonne de réaffectation du patrimoine industriel à Besançon lors d'un colloque organisé par la « Maison des Sciences de l'Homme de Franche-Comté Claude Nicolas Ledoux ». Les actes parurent en 2006 sous le titre ***La mémoire de l'industrie. De l'usine au patrimoine*** *sous la direction de Jean-Claude Daumas. J'ai retiré de la version ci-dessous la présentation de la Wallonie et de son patrimoine qui ouvrait, comme il se doit à l'étranger, ma contribution.*

LA RÉAFFECTATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL EN WALLONIE

1. LES OUTILS DE LA POLITIQUE DU PATRIMOINE

La Wallonie compte aujourd'hui, sur une superficie et pour une population similaires à celles de la Région « Provence-Alpes-Côtes d'Azur » deux mille huit cents monuments classés dont un peu moins de trois % relevant du patrimoine industriel. Parmi ces deux mille huit cents monuments, cent sont reconnus par la Région comme Patrimoine exceptionnel, dont quatre éléments de patrimoine industriel. Enfin quatre monuments wallons ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO, dont un vestige de patrimoine industriel, les ascenseurs hydrauliques du canal du Centre en Hainaut.

Les mesures de protection du patrimoine architectural wallon consistent d'abord dans l'existence d'un inventaire complet recensant quelques 30.000 constructions jugées dignes d'intérêt (37 volumes réalisés de 1965 à 1999 et en cours de réactualisation), auquel s'ajoutent progressivement ces dernières années des inventaires thématiques dont plusieurs portant sur le patrimoine industriel (ouvrages hydrauliques, fours à chaux, moulins, etc). Les constructions les plus remarquables peuvent être inscrites, en cas de menace, sur une liste de sauvegarde qui les préserve de toute atteinte durant une année, avant leur éventuel classement. Comme dans les pays voisins, le classement implique de fortes contraintes mais ouvre aussi l'accès à des subsides publics à la restauration des monuments classés, qui sont parmi les plus élevés d'Europe puisque les taux sont de 60% (= montant de base), 80% (= si il y a un intérêt collectif aux travaux de restauration) et même 95% (= pour le patrimoine exceptionnel), auxquels viennent encore s'ajouter des interventions communales et provinciales très nettement moins élevées toutefois. Il n'empêche que l'ampleur de ces aides publiques pour la restauration des parties classées d'un édifice protégé est assez remarquable semble-t-il.

Les acteurs publics régionaux de la politique du Patrimoine sont le Cabinet du Ministre où se trouve toujours le pouvoir de décision, la Commission des monuments, sites et fouilles qui rend des avis dans la plupart des procédures que met en oeuvre l'Administration (en terme de classements, de travaux, de restauration et de fouilles), et enfin à côté de celle-ci l'Institut du Patrimoine que je dirige.

Organisme régional public créé en 1999, l'Institut du Patrimoine wallon comprend une trentaine de collaborateurs (soit six à sept fois moins de personnel que l'Administration régionale), et se caractérise par sa souplesse et son autonomie élevées, comparées à celles de nos collègues de l'Administration qui sont intégrés dans une structure centralisée. L'Institut a trois missions spécifiques complémentaires à celles de l'Administration.

Sa première mission consiste à aider des propriétaires privés ou publics à restaurer leur bien classé et à définir avec eux, s'il y a lieu, une réaffectation contemporaine. Cette mission d'assistance s'exerce actuellement sur une petite centaine de monuments sélectionnés par le Gouvernement régional en fonction des difficultés que rencontrent leurs propriétaires et donc des menaces de dégradation qui pèsent sur ces monuments, parfois de véritables « chef d'œuvre en péril » pour reprendre le titre d'une célèbre émission télévisée du siècle dernier.

La deuxième mission de l'Institut s'inspire en quelque sorte de celle assumée par le Centre des Monuments nationaux en France, puisqu'il s'agit de valoriser des monuments ou des parties de monuments classés appartenant à la Région, de les restaurer s'il y a lieu et le cas échéant de participer à leur gestion. Certaines de ces propriétés régionales sont des monuments du patrimoine industriel : les Moulins de Beez à Namur, le charbonnage du Bois du Cazier à Marcinelle (Charleroi), les forges de Mellier à Léglise (Luxembourg).

Enfin, l'Institut assure aussi la gestion du Centre des Métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu, situé dans une ancienne abbaye cistercienne en cours de restauration à Amay, non loin de Liège. Il s'agit ici d'assurer la conservation et la transmission des savoir-faire en organisant des stages de perfectionnement aux métiers du Patrimoine à destination des professionnels du secteur de la construction et des classes d'éveil aux métiers du Patrimoine à destination des élèves de l'enseignement secondaire inférieur. Dans le cadre du premier volet de cette mission, un des principaux partenaires institutionnels de l'Institut n'est autre que l'Ecole d'Avignon, référence incontestée en la matière.

2. LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DE LA WALLONIE

La Wallonie a connu un passé industriel prestigieux. La richesse du sous-sol (le charbon…), l'invention des techniques (la machine à vapeur, l'électricité…), la proximité des voies de communication (fleuves, canaux, chemin de fer…) se sont conjuguées pour faire entrer la Wallonie dans une ère de prospérité économique. Au XIXe et au XXe siècle, beaucoup d'industries se sont développées : charbonnages, métallurgie, sidérurgie, industries textiles… Mais à partir du milieu du XXe siècle, les crises se sont succédées et à l'image d'autres régions de « vieille industrialisation », la Wallonie a « hérité » de sites d'activité économique désaffectés

En effet, première région du continent marquée par la révolution industrielle du XXe siècle, la Wallonie a également été profondément touchée par les crises charbonnières, sidérurgiques et textiles des années '50 et '60 : abandons spectaculaires, vastes et fortement concentrés dans quelques régions, essentiellement urbaines.

La Wallonie a aussi payé le prix de la politique de désurbanisation forcenée pratiquée du début des années '60 au milieu des années '70 où régnait la spéculation immobilière. C'est l'époque à laquelle de nombreux commerces de gros et entreprises s'installent dans la périphérie, à proximité des axes de circulation rapide. Quant à la récession économique des années '70 et '80, elle a provoqué une désindustrialisation des bassins économiques traditionnels essentiellement le long du sillon Sambre-et-Meuse.

C'est ainsi que le bassin carolorégien et l'agglomération liégeoise sont marqués par un nombre important de sites désaffectés liés principalement aux anciens sièges d'exploitations charbonnières, aux secteurs de la sidérurgie et de la construction métallique. La région du Centre et celle de Mons présentent elles aussi un grand nombre de sites reflets des séquelles des activités passées des secteurs tels que la pétrochimie ou la fabrication

métallique pour l'une et la verrerie, la chimie ou la papeterie pour l'autre. A Verviers enfin, la crise du textile avait également laissé quantité de vastes bâtiments industriels vides [1].

Au total, la Wallonie compterait encore aujourd'hui 9000 hectares de friches industrielles, soit environ 0,5% du territoire wallon, répartis en majorité sur le sillon Sambre et Meuse-Vesdre.

L'abandon des sites d'activités économiques est une vieille histoire. Confrontée à la crise du charbon qui a laissé en héritage quelques 520 friches, la Belgique s'est dotée dès 1967 d'un premier outil permettant d'assainir les sites charbonniers. A l'époque, près de 4.500 hectares étaient en friches, soit 10 % du territoire des communes confrontées au problème. Les premières actions d'assainissement concernèrent essentiellement les terrils. Mais très vite il apparut que l'assainissement était trop limitatif, certains sites présentant des potentialités de rénovation. Par ailleurs, la crise persistant, tous les secteurs d'activités étaient désormais concernés. S'attacher dès lors aux seuls sites charbonniers devenait un objectif trop limité.

A partir de 1978, les législations s'inscriront davantage dans le courant de la rénovation et mettent en place des procédures permettant non seulement l'assainissement mais aussi la rénovation des bâtiments et leur réutilisation à d'autres fins. Cette fois, tous les sites d'activité économique désaffectés sont concernés : anciennes gares, commerces abandonnés, vieux bassins de décantation, ateliers délaissés ou vastes complexes sidérurgiques.

En 1997 enfin, la Région wallonne a adopté une procédure supplémentaire en introduisant dans sa réglementation la notion de « site d'intérêt régional (SIR) », afin d'éliminer rapidement du paysage des sites particulièrement désastreux pour l'image de la Wallonie. La procédure SIR ne concerne que l'assainissement d'un certain nombre de chancres, limitant l'objectif à une dépollution visuelle, sans choix précis quant à la réutilisation future du site. Le délai moyen d'assainissement est alors ramené à un an et demi, contre 7 ans et demi en moyenne dans le cadre de la procédure normale. Une soixantaine de friches ont ainsi été retenues dont 49 classées prioritaires.[2]

A ce jour près de 700 sites industriels désaffectés ont fait l'objet d'une procédure ou d'un début de procédure visant à leur assainissement ou à leur rénovation. Et près de 300 d'entre eux ont pu être recyclés suite à l'intervention des pouvoirs publics, ce qui, sur plus de 2.800 sites officiellement répertoriés, est à première vue un peu maigre. Mais bon nombre d'autres friches (généralement plus petites ou plus urbaines) ont aussi été récupérées au fil du temps par des particuliers ou par des entreprises, avec ou sans rénovation, sans pour autant entrer dans le processus de réhabilitation subventionné par les pouvoirs publics.

Parallèlement à cette politique d'assainissement des friches industrielles, les autorités ont peu à peu accepté le classement comme monument historique de certains témoins de l'histoire industrielle de la Wallonie, puis la valorisation de ce patrimoine industriel surtout lorsqu'une réaffectation pourrait être envisagée. Mais ce type de démarche ne s'est pas imposée d'emblée.

Au contraire, il a fallu en Wallonie comme ailleurs un lent processus de sensibilisation aux monuments du patrimoine industriel, dont on peut situer les débuts en 1975 avec l'organisation d'une exposition sur « Le règne de la machine », suivie par une série de colloques en 1977, 1982, 1985, une nouvelle exposition en 1987 sur « Le Patrimoine industriel et sa reconversion » et enfin en 1990, dans la foulée de la régionalisation de la politique du patrimoine, la réalisation d'un premier inventaire en 1990 de 264 sites industriels wallons d'intérêt historique.

J'étais Chef de Cabinet du Ministre Robert Collignon lorsque nous avons décrété que 1994 serait l'année du patrimoine industriel en Wallonie, ce qui s'est traduit par un nouvel inventaire de 1.310 sites anciens cette fois, dont 120 ont été ensuite sélectionnés pour leur valeur historique ou architecturale, par une publication de

prestige sur ces monuments, par leur mise en valeur lors des Journées du Patrimoine et surtout par l' opération de réaffectation des « Moulins de Beez » que j'évoquerai plus loin.

3. LES VOIES DE LA REAFFECTATION

Les pistes de réaffectation du patrimoine industriel explorées par les autorités en Wallonie depuis les années '90 – je dis les autorités puisque force est de constater le peu d'initiatives privées dans ce domaine – se sont orientées dans plusieurs directions somme toute assez « classiques » : locaux administratifs, logements sociaux, valorisations touristique culturelle ou éducative.

Meilleur exemple en Wallonie de valorisation d'un monument industriel en locaux publics, les Moulins de Beez à Namur furent réaffectés par la Région, sur le modèle des usines Motte à Roubaix, en centre d'archives, abritant également deux petits musées, un auditorium, et les locaux d'un Cabinet ministériel et de plusieurs administrations. Cette réalisation, achevée en 1998, a reçu un Prix Europa Nostra en 2002.

Les reconversions des bâtiments du Patrimoine industriel en logements sociaux sont nombreuses dans la région de Verviers, où plusieurs responsables de la société locale de logement social ont fait œuvre de pionniers à cet égard dans les années '80 déjà et on leur doit quelques avancées très significatives sur les plans urbanistiques et patrimonial au travers de projets de transformation d'anciennes usines textiles en immeubles de logement, en liaison avec les stratégies de rénovation urbaine de l'époque. La société d'habitations sociales « La Régionale Verviétoise » est intervenue ainsi dans plusieurs communes, à Verviers (« Maison Closset » puis usines « Au Chat » et Bouchoms aujourd'hui), à Dison (usines Tiquet, Wasson puis Rodeco), à Limbourg enfin (usine Bodeux). Dans la plupart des cas, les architectes ont tiré parti de la structure des bâtiments industriels pour y implanter tout ou partie des nouveaux logements.

On retrouve également à Verviers un des nombreux exemples wallons de valorisation touristique du patrimoine industriel, avec l'ancienne fabrique de draps et filature de laine Bettonville devenue le Centre touristique de la Laine et de la Mode. Dans le même ordre d'idées, le charbonnage de Bois-du-Luc à La Louvière a été transformé en écomusée régional du Centre, consacré à l'histoire minière, et celui du Bois du Cazier à Charleroi est devenu un espace touristique et de mémoire, dédié à l'histoire de la mine et à la catastrophe du 8 août 1956 qui y fit près de 300 victimes

Sur le site des anciennes cristalleries du Val Saint-Lambert à Seraing, la commune a installé un Centre d'interprétation de l'histoire du cristal, aménagé dans une partie de l'ancienne abbaye elle-même déjà reconvertie en bureaux au XIXe siècle. En région liégeoise également, on peut encore citer le charbonnage de Blegny (ouvert au public dès le lendemain de la cessation de son activité économique)

D'autres charbonnages encore ont trouvé, à la fin des années '90, une nouvelle vie : je songe au site du Grand Hornu près de Mons, œuvre architecturale d'une grande qualité devenue le Musée d'Art contemporain de la Communauté française et à la reconversion, grâce au talent de l'architecte français Jean Nouvel, des bâtiments de l'ancien charbonnage du Crachet à Frameries (en région montoise également) pour abriter le « PASS », Parc d'aventures scientifiques sur le modèle de la Cité des Sciences de la Villette.

4. LES PISTES EXPLORÉES PAR L'IPW

Dans le cadre de sa mission d'assistance aux propriétaires de monuments, l'Institut du Patrimoine Wallon travaille actuellement sur une liste de nonante-quatre monuments historiques dont neuf monuments de patrimoine industriel : moulins, fours à chaux, anciennes brasseries, etc.

J'en épinglerai quatre, et d'abord les Forges de Mellier dans la province de Luxembourg, au milieu de la forêt ardennaise : ces anciennes forges sont propriétés de la Région wallonne et gérées par l'Administration des Ressources naturelles et de l'Environnement, avec laquelle l'IPW tente de définir une solution pour sauver ce site classé patrimoine exceptionnel de Wallonie, d'abord en convainquant les responsables des Eaux et Forêts de continuer à utiliser les lieux. A Ath, l'Institut s'est préoccupé du sauvetage de la brasserie Rivière, ancienne brasserie construite en 1857, qui avait appartenu à un maître de carrières. Restaurée directement par l'IPW, devenu propriétaire en 2000, elle attend son rachat par un investisseur immobilier. Autre monument du XIXe siècle, le charbonnage du Hasard à Visé, au nord de Liège, se compose d'une tour, d'un puits avec sa « Belle-Fleur », d'un château et d'une cité ouvrière. Ici, l'IPW recherche, avec la municipalité (propriétaire de terrains environnants) et le propriétaire privé, un investisseur immobilier intéressé par les perspectives de réaffectation en centre d'affaires.

Enfin, l'IPW a été chargé du sauvetage d'un bâtiment inauguré en 1954 et financé par les crédits du plan Marshall, le triage-lavoir de Binche. Cet édifice, fort de ses 7.500 m de béton, 1.000 tonnes d'acier, 72.000 m^2 de coffrage et 3.500 m^2 de surfaces vitrées, est à l'abandon depuis 1969. Ses systèmes d'ossatures intégrales en béton armé, sa fondation sur pieux Franki, la gare souterraine, ses grandes verrières en verre dépoli font de cette infrastructure une construction exceptionnelle dans l'architecture industrielle des charbonnages : un bâtiment devenu unique dans les bassins houillers du Nord, du Pas-de-Calais, du Hainaut, de la Meuse et de la Campine, affichant une réelle recherche esthétique et un énorme potentiel de réaffectation.

La ville de Binche, ne souhaitant plus voir un chancre à ses portes, avait racheté le lavoir pour le franc symbolique en 1997 et introduit une demande pour obtenir une subvention afin de raser le site. En décembre 2000, le Gouvernement wallon avait inscrit les crédits, soit 2 millions d'euros, pour la démolition du bâtiment. C'est alors que l'Institut du Patrimoine wallon a proposé à son Ministre de tutelle de l'inscrire sur la liste de sauvegarde ainsi que sur la liste des biens sur lesquels l'IPW exerce une mission d'aide aux propriétaires. Cette procédure a suspendu la démolition décidée l'année précédente et l'Institut a alors eu un an pour proposer un montage financier qui permettrait de préserver et de réaffecter le bâtiment. Ces efforts ont été couronnés de succès puisqu'une société mixte de droit public a été constituée avec l'intercommunale IDEA, la SA SPAQuE et deux partenaires privés et qu'une nouvelle demande a été rentrée au Gouvernement wallon, avec succès, pour obtenir un co-financement européen, non plus pour la démolition, mais pour la réaffectation du triage qui devrait être multifonctionnelle: dépôt d'archives, dépôt du Service de Géologie et centre des métiers d'art réalisés sur crédits publics, le solde des surfaces étant proposé au secteur privé.

En conclusion, s'il existe indéniablement en Wallonie un certain savoir-faire en matière de restauration et de réaffectation du Patrimoine industriel, particulièrement par sa valorisation touristique et culturelle, l'Institut du Patrimoine wallon, quant à lui, tente de développer davantage des projets de type économique en essayant de privilégier les difficiles partenariats avec le secteur privé.

(1) Voir Freddy JORIS, *Les Wallons et la réforme de l'Etat,* 2e édition, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1998.
(2) D'après Michel DACHOUFFE, « Vieilles usines, nouvelles vies » dans *Dialogue,* n°15, septembre 2002, p. 4-5.
(3) D'après Joëlle DEGLIN, « Un vaste chantier », dans *Dialogue,* n°15, septembre 2002, p. 6-7
(4) D'après Joëlle DEGLIN, *op cit.*



Visite du Triage-Lavoir de Binche lors des Journées du Patrimoine de 2006 :
un des plus grands défis en matière de réaffectation d'un patrimoine industriel.

22

En tant qu'expert auprès de la Présidence de la Région et comme président alors de l'asbl ETC, je fus à l'origine de l'exposition « Affinités » présentée à Stavelot à l'automne 2005. Réussite esthétique, elle ne rencontra pourtant pas le succès escompté. Restent un catalogue et une des dix préfaces que j'ai signées depuis cinq ans dans des ouvrages édités par l'IPW.

LE TEMPS DES RENCONTRES

« Fais pas ça, copain, faut laisser faire les spécialistes », ironisait voici vingt ans Léo Ferré, chantant Jean-Roger Caussimon. Conseil que je n'ai donc pas suivi, en tant qu'historien de formation et surtout opérateur de la politique régionale du patrimoine architectural, en proposant au Ministre-Président Jean-Claude Van Cauwenberghe, pour l'anniversaire de la Région wallonne, non plus un livre de prestige sur celle-ci comme en 1995 ou un recueil de témoignages historiques comme en 2000, mais l'organisation dans deux monuments emblématiques - le charbonnage du Bois du Cazier à Charleroi et l'ancienne abbaye de Stavelot à l'autre bout du pays - de deux expositions complémentaires portant respectivement sur vingt-cinq années d'industries, sciences et techniques et vingt-cinq années d'architecture, arts et lettres en Wallonie.

Certes, les interventions architecturales contemporaines dans des monuments classés à l'occasion de leur réaffectation sont fréquentes ces dernières années, et l'Institut du Patrimoine wallon a « parrainé » au cours de sa jeune existence quelques réalisations et projets remarqués - Desoër de Solières et l'Émulation à Liège ou la Paix-Dieu à Amay. Il n'empêche que cet aspect, même s'il fait souvent l'admiration ou l'étonnement des étrangers, est relativement marginal dans un paysage architectural wallon où « l'idéologie patrimoniale peut s'avérer paralysante » selon le récent *Livre blanc de l'architecture contemporaine*, qui regrette aussi, et surtout, « la faiblesse de la politique de promotion de l'architecture contemporaine de qualité ».

Sans être spécialiste de celle-ci, mais simplement conquis en tant que citoyen par certaines de ses audaces et certainement convaincu de son importance comme acteur régional, il m'a semblé que, sans chicaner sur les zones de compétence respectives de chaque niveau de pouvoir du puzzle institutionnel, cet anniversaire pouvait être l'occasion d'alimenter le dialogue entre restauration des monuments et création architecturale en rendant hommage à cette dernière au sein d'un site patrimonial revitalisé par le pouvoir régional, et de surcroît animé en permanence par une activité culturelle et artistique multiforme et intense: galerie d'art contemporain renommée, musée Apollinaire, expositions, festivals de musique et de théâtre ...

Le lien était d'autant plus permis, il s'imposait même, avec la création artistique et littéraire. Vaste programme pour des surfaces et des murs limités, mais en circonscrivant le propos à des œuvres parallèles aux créations architecturales mises en évidence et à des écrits en phase avec ces dernières voire intégrés à celles-ci comme des œuvres d'art elles aussi, le projet rejoignait le champ du possible. Ce fil conducteur impliquait des priorités, des renoncements aussi, et donc des absences, telle par exemple celle de Charles Szymkowicz, pourtant apprécié par le Ministre-Président de la Région autant que par moi-même. La commissaire de l'exposition dut tenter à cet égard de poser des choix et de concilier des avis dans un domaine particulièrement sensible et subjectif.

Mariant architectes reconnus, artistes confirmés et talents prometteurs sous le beau label « Affinités», le résultat ne reflète évidemment pas toutes les facettes de la création artistique et encore moins littéraire en Wallonie sur ces vingt-cinq dernières années - je songe par exemple au théâtre, à la danse, à l'opéra, au cinéma bien sûr. Ce n'était pas notre ambition et nous n'avons pas voulu déformer la réalité en inventant des liens artificiels entre toutes les disciplines et l'architecture contemporaine s'ils ne s'imposaient pas.

Ayant été aux côtés de Robert Collignon à l'origine de la création de la Commission des Arts de la Région wallonne en 1993, j'ai souhaité que figure en zakouski, et par les soins de cette dernière, un rappel du soutien constant apporté par la Région au développement de l'art contemporain au travers d'intégrations artistiques dans les édifices publics régionaux - autre voie de dialogue et de rencontres transcendant des barrières dépassées ou imaginaires.

Toute jeune historienne de l'art, Stavelotaine formée à Liège, Soo Yang Geuzaine a relevé en un temps record le défi de sélectionner, au départ de quelques conseils éclairés, de convaincre et de rassembler autour de vingt architectes wallons ou non et de leurs œuvres, quinze peintres, graveurs et dessinateurs, dix-sept sculpteurs ou assembleurs, quatre hommes d'images, photographes et vidéaste, un musicien, cinq écrivains. Que tous soient ici chaleureusement remerciés pour avoir accepté de collaborer à cette entreprise, d'en avoir ainsi cautionné la pertinence et surtout d'en rehausser chacun la qualité.

Tout comme ce catalogue rédigé par ses soins et mis en page par le Groupe Labor, le résultat d'ensemble doit beaucoup, selon l'expression consacrée mais parfaitement appropriée en l'occurrence, à l'enthousiasme, au sérieux, à la méthode et, dans quelques cas, à la ténacité de Soo Yang Geuzaine. À ses côtés, le responsable technique et des expositions de l'Archéoforum de Liège, Philippe Brodure, faisant une nouvelle fois preuve de talents multiples, a conçu et concrétisé la scénographie des trois espaces principaux de l'exposition, en veillant également à intégrer celle-ci dans chacun des trois musées permanents de l'abbaye. Les collaborateurs de l'Archéoforum à Liège, de l'Institut du Patrimoine wallon à Namur et bien sûr de l'équipe d'Espaces Tourisme et Culture (ETC) à Stavelot ont apporté leur aide à ce tandem efficace pour la réalisation finale et la promotion du projet.

Ainsi, pure production de la fonction publique régionale, cette exposition s'inscrivant dans le programme général des festivités « 175-25 » fut vraiment, durant sa genèse, un temps de rencontres comme le voulait ce programme mais pas une affaire de spécialistes. Ces derniers apprécieront donc en connaissance de cause et, j'espère, avec indulgence s'il échet, et l'effort, et le résultat. Les amateurs leur en sauront gré.

23

Depuis que l'Institut du Patrimoine wallon s'est vu confier au début de 2005 la mission d'assurer la politique de sensibilisation du public au Patrimoine, via notamment l'organisation des Journées du Patrimoine d'une part et la réalisation de publications d'autre part, j'ai été amené en tant qu'Administrateur général de l'organisme à préfacer - ou à conclure par une postface - bon nombre parmi la quarantaine de livres publiés depuis en quatre ans par l'Institut, lorsque celui-ci ou son dirigeant entendait marquer par là l'importance accordée à l'ouvrage ou l'intérêt, voire plus, porté à son auteur. C'est dans le même esprit que j'ai choisi de reproduire deux de ces textes d'un genre particulier (car ils sont encore appelés à se multiplier à l'avenir) dans ce receuil: à la fin de la seconde partie, on trouvera la préface que j'ai tenu à "offrir" au ***Carnet*** *sur Limbourg réalisé conjointement par mon ami Jean de Hesselle et par ma collaboratrice Valérie Dejardin; et pour clôturer cette première partie, on lira ci-après la postface rédigée pour terminer l'ouvrage que l'IPW publia à l'automne 2008 à l'occasion des XXemes Journées du Patrimoine sous le titre* ***Génération Patrimoine****, ouvrage qu'une autre excellente collaboratrice, Madame Nicole Plumier, avait coordonné comme elle coordonna les Journées elles-mêmes depuis des années.*

Ce texte intégrait des éléments de plusieurs articles parus sans signature depuis 2006 dans ***La Lettre du Patrimoine****, trimestriel édité et diffusé à 13.000 exemplaires par l'Institut. Bien que cela n'apparaisse pas a priori au lecteur, l'IPW alimente très largement lui-même en effet (y compris par la plume anonyme de son Administrateur général) les pages de ce magazine d'information sur la politique wallonne du Patrimoine. Je rédigeai cette postface fin juillet 2008, la veille du départ pour un voyage familial au Vietnam, et surtout dans la foulée de la réussite d'un long et très sérieux processus de sélection pour ma reconduction (ou non) à la tête de l'Institut en même temps que bon nombre d'autres dirigeants de la fonction publique wallonne à leur poste respectif. Au cours de cette procédure et particulièrement dans sa phase finale, je sus que je faisais l'objet - tant ma personne que ma gestion - d'attaques blessantes et de propos désobligeants, notamment sur les résultats de l'IPW dans sa mission de sauvetage de monuments et dans les actions de sensibilisation. Ce furent de nouvelles désillusions tardives mais riches d'enseignements. Elles expliquent une partie du contenu du texte ci-dessous, qui remettait certaines pendules à l'heure.*

VINGT ANS : L'ANNEE DES BILANS

Août 1988: la matière des Monuments et Sites, dépendant de la Communauté française depuis les années '70, est transférée vers la Région wallonne, à l'occasion de la troisième grande réforme de l'Etat qui régionalise entre autres la Politique économique, les Travaux publics, les Transports en commun par bus et tram, etc, conférant enfin à la Région wallonne des compétences nettement plus importantes (en termes budgétaires notamment) que celles qu'elle gérait déjà depuis 1980. Par la même occasion, cette nouvelle phase de la réforme de l'Etat (après celles de 1970 et de 1980) décide également la régionalisation du Service national des Fouilles. Feu l'ancien vice-Premier ministre André Cools, grand amateur d'archéologie (on l'a vu sur des chantiers de fouille à l'ancienne abbaye de Stavelot), qui sera assassiné trois ans plus tard, n'est pas étranger à cette régionalisation de la politique du patrimoine immobilier. Les Ministres régionaux (on parlait alors d'Exécutif et non de Gouvernement wallon) prennent en charge les nouvelles matières à partir du 1er janvier 1989 et c'est ainsi que la politique régionale du Patrimoine, intégrée à celle de l'Aménagement du territoire, aura alors pour premier titulaire Albert Liénard, auquel succédera Robert Collignon de 1992 à 1999 (avec un intermède de feu André Baudson de février '93 à juin '95).

Vingt éditions des Journées

Vingt-et-un mai 1989: les premières Journées du Patrimoine sont organisées en Wallonie (ainsi qu'à Bruxelles autour d'un programme commun). Elles sont présidées par Jean-Louis Luxen, qui en a été l'initiateur, auquel Jean Barthelemy succédera dans ce rôle à partir de 1991 et jusqu'à ... aujourd'hui. Dès 1990, le président des Journées peut compter sur l'enthousiasme et le travail exceptionnels d'une organisatrice hors pair, Nicole Plumier. Elle aussi est toujours responsable aujourd'hui du Secrétariat permanent des Journées du Patrimoine créé en 1993 au sein du Ministère de la Région wallonne (plus précisément de la Division du Patrimoine de la DGATLP) et transféré à l'Institut du Patrimoine wallon ensuite. L'IPW dut alors trouver en catastrophe du personnel, du mobilier et des locaux dans le « logis du Censier » de la Paix-Dieu à Amay – on était en décembre 2004 – pour que les Journées 2005 puissent avoir lieu malgré l'échec que prédisaient évidemment certains. Mais cela, c'est l'histoire récente...

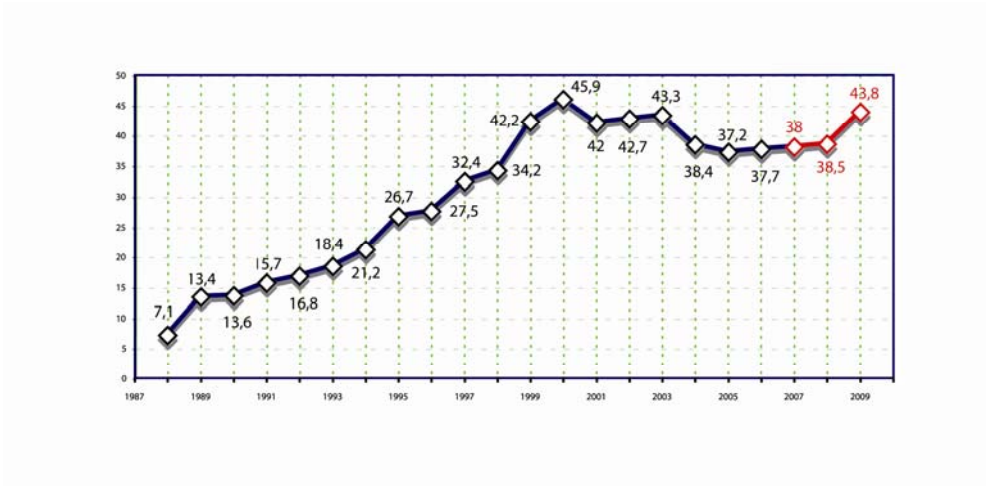
Entretemps, les Journées wallonnes du Patrimoine étaient devenues un modèle reconnu dans tous les autres pays européens, que l'IPW présenta même voici peu en Lithuanie à l'invitation des organisateurs de ce pays. Dès 1991, des activités transfrontalières avec la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, le Grand-duché de Luxembourg et la Lorraine sont mises sur pied sous forme de grands circuits. Le cap des 200.000 visites est atteint dès l'édition de 1992 et à partir de l'année suivante, les Journées sont placées sous un thème: parcs et jardins historiques en '93, patrimoine industriel en '94, patrimoine civil public en '95, patrimoine rural en '96, archéologie en '97.Tous les monuments furent à la fête lors des dixièmes Journées en 1998, avant que vienne le tour du patrimoine moderne et contemporain en '99, "au fil de l'eau", puis "des idées" et enfin "du labeur" de 2000 à 2002, châteaux et demeures privées en 2003, la réaffectation des monuments en 2004, patrimoine médiéval en 2005, la citoyenneté en 2006 et le patrimoine militaire l'année dernière.

On retiendra aussi, de ce bref survol synthétisant ces vingt ans, l'organisation depuis 1995 de la "Journée des organisateurs", la participation au concours photographique international EPIM à partir de 1997, la collaboration avec le groupe TEC depuis 1999, "les lundis du Patrimoine", pour les jeunes, de 2000 à 2004 puis la mise en place depuis 2005 de la journée "Jeunesse et Patrimoine" autour du 18 avril, le cap des 300.000 visites atteint en '95, celui des 400.000 trois ans plus tard, les 520.000 visites de 2003 ... Pour la vingtième édition de ce qui est devenu la plus grande manifestation culturelle wallonne de chaque rentrée de septembre, le Ministre Jean-Claude Marcourt avait voulu associer, dans le thème de l'année, "Patrimoine et culture", mais il avait également pris l'initiative d'une part de relancer pour cette édition une collaboration interrégionale, d'autre part de proposer au Conseil de l'Europe de s'associer à cet anniversaire. Le programme de l'automne 2008 comprenait donc, outre d'exceptionnelles « Nuits blanches du Patrimoine » en Wallonie, une manifestation commune des trois Régions début septembre en l'honneur de tous les organisateurs locaux des Journées et, fin octobre, dans les trois Régions, un colloque du Conseil de l'Europe associant notamment tous les coordinateurs européens des Journées.

Vingt ans de politique régionale

Quant aux vingt années de la régionalisation de la matière décidée en août 2008, c'est début 2009 évidemment, puisque le transfert ne fut effectif qu'au 1er janvier '89, qu'on aura l'occasion de faire le point détaillé sur deux décennies d'une politique wallonne. Celle-ci a incontestablement bénéficié en tous cas de sa prise en charge par les autorités régionales, qui y ont vu souvent un pont entre les matières culturelles restées communautaires et un facteur d'identité et de fierté appréciable (songeons aux récent ouvrage sur les "cent merveilles de Wallonie"). Sans entrer dans les détails, on rappellera seulement quelle a été la croissance du budget consacré en Wallonie à la politique du Patrimoine sur ces vingt dernières années, avec une multiplication par six, entre '89 et '99, des moyens transférés en '88, puis une stabilisation autour de 37 millions € annuels ces dernières années, avec une tendance récente à la hausse nettement confirmée en 2008, où le budget du secteur est

remonté à 43 millions d'euros (en ce compris les montants transférés à la politique du personnel pour payer des archéologues jusque là conventionnés).Tout cela s'est traduit sur le terrain des réalisations, comme chacun sait, avec un appui citoyen qui ne s'est jamais démenti.



Comme partout ailleurs, la politique wallonne en matière de Patrimoine repose d'abord sur des mesures de protection : un inventaire par communes (37 volumes réalisés de 1965 à 1999) dont l'actualisation est en cours, des inventaires thématique (donjons, orgues, jardins), une liste de sauvegarde assurant aux biens menacés une protection provisoire d'un an et enfin le classement, ouvrant la voie à des subsides à la restauration des monuments classés s'élevant actuellement à 60 % en général (montant de base), parfois 80 % (si intérêt collectif) et même 95 % pour le patrimoine exceptionnel.

La réaffectation des monuments est au cœur de la politique régionale en matière de restauration depuis plusieurs années, et l'impact économique et social de la politique du Patrimoine est loin d'être négligeable puisqu'environ 60 % du budget régional du Patrimoine sont consacrés au subventionnement de travaux de restauration (soit environ 22 à 25 millions € par an) qui représentent eux-mêmes des chantiers pour environ 62 millions € par an (en ajoutant 60 % de travaux de réaffectation non subsidiés par le budget du Patrimoine), ce qui correspond à quelque 1000 emplois directs dans le secteur de la construction et sans doute 500 emplois indirects dans d'autres secteurs. Bref, un effet économique et social incontestable pour les 250 entreprises wallonnes agréées pour la restauration des monuments, et des chantiers aux résultats toujours appréciés par les citoyens dans bien des communes wallonnes !

Une politique pour quels monuments ?

Cet appui de la population, évident lors des Journées du Patrimoine, prouve que les Wallons ont compris qu'ils partageaient en héritage les quelque 2.800 monuments classés situés sur le territoire régional (hors Communauté germanophone). Que sont-ils et à qui sont-ils ? Au total, 2.160 propriétaires différents possèdent – et se partagent dans certains cas – les quelques 2.800 monuments classés de Wallonie. Autant il est fréquent qu'une même personne physique et plus souvent encore un même pouvoir public possède plusieurs édifices classés, autant il arrive aussi que certains monuments, mais privés surtout, sont parfois détenus par plusieurs

personnes en copropriété – une situation qui explique parfois à elle seule, sans le justifier bien sûr, le manque d'entretien voire l'état d'abandon d'un monument dégradé.

Pour faire bref, nous dirons que 50 % environ des monuments wallons (un peu moins de 1.400) appartiennent au secteur public, l'autre moitié étant des propriétés privées. Une répartition que l'on ne retrouve pas pour les monuments du patrimoine exceptionnel subventionnables à 95 % : les 7/10es d'entre eux sont aux mains de privés. Mais pour le reste, les catégories public et privé s'équilibrent. Pour la première, on recensait voici quatre ans 475 pouvoirs et organismes publics différents, dont 9 à Bruxelles (y compris la Régie des bâtiments par exemple). Pour la seconde, 1.474 propriétaires privés domiciliés en Wallonie et 13 à Bruxelles. A ces chiffres, il faut encore ajouter près de 200 propriétaires domiciliés en Flandre ou à l'étranger, et quasi tous des privés.

Plus de 1.080 monuments classés sont situés sur le territoire de la province de Liège, soit 39 % du total. Le Hainaut est la seconde province par le nombre de monuments avec 27 % du total wallon. Viennent ensuite la Province de Namur (15 %), celle du Luxembourg et la plus petite en superficie, celle du Brabant wallon, ferme la marche avec 7 % du total wallon.Rien d'étonnant bien sûr à ce que les deux provinces wallonnes les plus riches en villes historiques se taillent la part du lion dans cette répartition géographique des monuments classés de Wallonie (avec ensemble les deux tiers du total). A l'échelon local, on observera que 10 communes wallonnes (sur 262), comptant chacune au moins 30 monuments sur leur territoire, totalisent à elles seules près de 40 % des édifices classés de Wallonie. Si on compte les communes comportant au moins 20 monuments, on constate que 20 entités abritent ensemble près de la moitié du patrimoine wallon. Dans l'ordre, les villes de Liège surtout (365 monuments, soit 13 % du total wallon), puis Tournai (184 monuments), Mons (136), Namur (97) et Verviers (80) comptent le plus grand nombre de monuments classés sur leur territoire.

En général, ces localités riches en patrimoine à surveiller et à soutenir doivent en assumer directement elles-mêmes une bonne part en tant que propriétaires : 55 biens classés sont propriétés de la ville de Liège, 40 de la ville de Mons, 36 appartiennent à la ville de Namur, 30 à celle de Verviers, 26 à Tournai… Ce qui signifie que ces communes, à l'instar de la Région wallonne elle-même d'ailleurs (propriétaire de 63 biens classés), doivent montrer l'exemple à leurs administrés pour l'entretien, la restauration et le cas échéant la réaffectation d'un nombre non négligeable de monuments situés sur leur territoire.

On terminera ce tour d'horizon statistique en observant que les demeures privées (avec 38 % du total) et les édifices religieux et assimilés (avec 30 %) constituent les catégories les plus représentées dans le patrimoine wallon classé, bien avant les châteaux (10 % du total), les édifices civils publics (8 %), les élément du petit patrimoine (kiosques, perrons, croix, etc. : 7 %) ou encore le patrimoine industriel (4 %, localisés davantage en Hainaut qu'à Liège). Excepté en Luxembourg où la part du petit patrimoine (21 %) est nettement plus importante que dans l'ensemble de la Wallonie, partout ailleurs les édifices du culte et les demeures privées représentent, ensemble, les deux tiers environ du patrimoine classé.

L'établissement d'une telle typologie ne signifie pas, bien sûr, que le budget de la politique régionale du patrimoine doive être strictement réparti en fonction de l'importance de chaque catégorie tout en la croisant avec un souci d'équilibre géographique. C'est d'ailleurs loin d'être le cas. C'est l'état de conservation de ce patrimoine qui doit guider les choix de restauration, qui sont opérés *in fine* par le Ministre en charge de la matière. Aux côtés du Cabinet du Ministre, la Commission des Monuments, Sites et Fouilles donne des avis consultatifs mais souvent respectés, l'Administration procède aux classements, aux autorisations et à la subsidiation des travaux, ainsi qu'à la mise en œuvre des fouilles et, depuis '99, l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) assume des missions spécifiques : des opérations immobilières sur des monuments, la gestion de certaines propriétés classées appartenant à la Région, la gestion du Centre des Métiers du Patrimoine situé dans l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay, et enfin la promotion et la sensibilisation au patrimoine.

L'Institut du Patrimoine : SOS Monuments

La création de l'IPW en 1999, dix ans après la régionalisation de la matière, aura sans doute été pour le secteur l'événement majeur depuis cette régionalisation. La mise en place d'un organisme parallèle à l'Administration, doté de plus de souplesse et de plus d'autonomie pour pouvoir agir activement au chevet des monuments menacés ou pour gérer les monuments publics, était envisagée depuis 1987 déjà, elle avait à nouveau été étudiée au début des années '90 chez les Ministres Liénard puis Collignon et elle se concrétisa donc à la fin de la décennie – avec l'appui unanime du Parlement wallon, il faut le souligner, malgré la période préélectorale !

Quel point commun peut-on trouver aujourd'hui derrière leurs façades restaurées ou leurs murs consolidés entre les anciennes casemates à Mons, le château des Princes de Mérode à Rixensart, la chapelle de Wartet à Namur, la maison espagnole à Soignies, la brasserie Rivière à Ath, l'ancien Manège et la « belle maison » à Verviers ou encore la chapelle St Roch à Perwez ? Tous ces monuments classés étaient voici quelques années soit dans un état de délabrement avancé, soit proche de l'écroulement soit encore menacés de démolition, ou le tout à la fois. Il n'étaient et ne sont toujours pas seuls dans cette situation délicate et parfois désespérée, bien sûr, mais s'ils ont retrouvé aujourd'hui toute leur assise ou leur éclat voire une nouvelle vie, c'est grâce au travail opiniâtre des agents de la cellule immobilière de l'Institut du Patrimoine wallon, qui ont dû dans la plupart des cas « remuer ciel et terre », au cours d'un processus long de plusieurs années le plus souvent, pour empêcher l'irrémédiable, concevoir des projets, mobiliser des énergies et des fonds, vaincre des inerties ou des incompréhensions et remplir, en fin de compte, la mission de sauvetage des monuments menacés qui est celle de l'IPW depuis sa création.

Derrière l'achèvement de la restauration de l'hôtel Desoer Desolières à Liège, l'ouverture de l'Archéoforum (géré par une équipe de l'IPW) et la construction de la nouvelle billetterie du Forum à Liège également, derrière les aménagements du parc de l'Harmonie à Verviers, la gestion de l'ancienne abbaye de Stavelot, le plan de valorisation des ruines de l'ancienne abbaye de Villers, les impressionnants chantiers en cours sur l'ancienne Maison du Peuple à Poulseur (Comblain-au-Pont), sur l'ancien triage-lavoir du Centre à Binche (dont la démolition avait été décidée en 2000), sur les façades du Waux-Hall à Spa (qui était à l'abandon depuis 1992), derrière la restauration de l'hôtel d'Irlande également à Spa (vide depuis des années), la résurrection du château Le Fy à Esneux (abandonné depuis son incendie voici 20 ans), les travaux de réaffectation des tours du château de Beauraing et de l'ancien couvent des Augustins à Enghien, la consolidation de la tour des Albastries à Huy et du château d'Havré à Mons, ou encore le sauvetage de la maison Bauwens à Verviers, c'est encore la main - tantôt discrète, tantôt moins – de l'IPW qui se retrouve, que l'Institut ait pris activement en charge une propriété régionale, contribué à empêcher la destruction d'un bien, relancé la restauration d'un autre, aidé une association ou un nouveau propriétaire à entamer un sauvetage, ou convaincu des investisseurs (particulier ou entreprise) de se lancer à leur tour dans l'aventure patrimoniale.

L'hôtel Bourbon sera le troisième monument classé spadois qui retrouvera une nouvelle vie grâce à l'action de l'IPW, et malgré plus d'embûches encore que de coutume en l'occurrence. A Jodoigne aussi, de plus nombreux imprévus que d'habitude ont reporté à cette année le début des travaux de restauration et de réaffectation partielle de l'église Notre-Dame du Marché, appelée également à sortir d'ici peu d'une longue léthargie. En Brabant wallon toujours, le château de Clabecq semble sauvé – par le logement social et moyen – de la destruction un moment envisagée, tout comme l'ancien hospice Saint-Julien à La Louvière. Celui d'Angleur, à Liège, a trouvé des repreneurs et sa nouvelle vocation (économique et sociale) est décidée, tout comme pour la tour Pépin à Herstal. A Liège encore, la tour Schöffer reprendra bientôt vie, les anciens Instituts de Pharmacie et de Botanique désertés par l'Université sont d'ores et déjà réaffectés et l'installation du théâtre de la Place dans l'ancien bâtiment de l'Emulation (qui se dégradait depuis deux décennies) a été confirmée par tous les acteurs d'un dossier passablement compliqué, qui fut initié et porté par l'IPW comme tous les précédents.

En cours ou achevées, plus d'une trentaine d'opérations de sauvetage de monuments en péril d'un bout à l'autre du territoire wallon, et autant d'autres en préparation, cela montre toute l'utilité de la mission de l'IPW qui fut créé précisément pour jouer ce rôle d'ultime recours (« SOS Monuments » en quelque sorte !) au chevet des monuments dégradés, abandonnés ou en voie de l'être. En l'absence de « fiches d'état sanitaire » de l'ensemble des monuments wallons et n'ayant pas été autorisé à procéder à des enquêtes systématiques à ce sujet puisque celles-ci relèveraient de l'Administration, l'Institut n'a agi jusqu'à présent que sur quelque 140 bâtiments désignés par le Gouvernement régional, environ 5 % de l'ensemble des monuments classés de Wallonie. Est-il dès lors pertinent de consacrer les moyens humains de la cellule immobilière de l'IPW (une dizaine agents, historiens de l'art, architectes, économiste et juriste, chargés aussi de la valorisation de monuments appartenant à la Région) au sauvetage du petit pourcentage de bâtiments identifiés comme menacés ? C'est comme se poser la question du coût et du bien-fondé des soins intensifs en milieu hospitalier : à moins que l'on opte pour l'euthanasie de certains édifices (et à cet égard, la requalification des classements à laquelle s'est attelée la direction de la Protection au sein de l'Administration pourrait donner des indications utiles), ce n'est pas au SAMU du Patrimoine – l'Institut – à choisir de laisser expirer un mourant dont on lui a confié le sort…

Dans l'exercice de sa mission, l'Institut développe des contacts réguliers avec les investisseurs du secteur de l'immobilier pour évaluer avec eux le potentiel de tel ou tel monument. Mais l'ampleur des budgets à investir et la durée des procédures constituent le plus grand frein à l'investissement de type privé. Fréquemment, des entreprises cherchant un bâtiment de prestige pour leur siège social sont découragées par l'absence de perspective à court terme. Une forte distorsion existe entre les facultés d'investir du privé, qui sont souvent à horizon d'un ou deux ans, et le délai de procédure beaucoup plus long que l'IPW se doit d'annoncer aux investisseurs, tant et si bien que si le potentiel financier dans le secteur de l'investissement immobilier est considérable, force est de constater que le Patrimoine classé fait parfois fuir plutôt qu'attirer. Il est d'autant plus regrettable dans ces conditions d'imposer parfois des exigences plus fortes pour les monuments épaulés par l'IPW, sous prétexte d'en faire des exemples, alors que tous sont des édifices déjà plus difficiles que d'autres à réaffecter et pour lesquels il serait de bonne gestion de veiller, ici plus qu'ailleurs encore, à ne pas décourager les investisseurs privés difficilement dénichés par l'Institut.

Le déroulement de bon nombre de projets portés par l'IPW a montré en effet dès les premières années qu'il restait des progrès à faire dans la simplification des processus, dans la modulation des exigences patrimoniales et dans la rapidité de réaction d'une partie des acteurs du secteur face à des demandes précises. Le récent processus de révision de la procédure de certificat de patrimoine devrait permettre d'améliorer les choses à cet égard, tout comme la nouvelle mission confiée à l'Institut par décret du Parlement wallon en juillet 2008, à savoir un rôle d'agence immobilière du Patrimoine, permettant à l'IPW d'intervenir préventivement auprès de tous les propriétaires de monuments classés afin de repérer ceux devant ou pouvant être prochainement réaffectés, sans attendre qu'ils soient menacés.

L'extension des missions de l'IPW

Le 15 juillet 2008, le décret étendant les missions de l'Institut du Patrimoine wallon a également confirmé le transfert de l'Administration vers l'IPW des Journées du Patrimoine, des publications et des subsides, transfert qui fut l'occasion de critiques très vives dont l'ancien Inspecteur général du Patrimoine, André Matthys, s'est encore fait l'écho dans son témoignage reproduit dans les pages qui précèdent. C'est pourquoi il faut redire ici que l'extension des missions de l'IPW à la politique de sensibilisation au patrimoine (Journées du Patrimoine, édition et diffusion des publications, subventions aux associations actives dans la valorisation du patrimoine) fut décidée par le Ministre Michel Daerden - à l'initiative de son nouveau conseiller Gaëtan De Laever - lorsqu'il récupéra la matière du Patrimoine à l'été 2004, non pas sur un coup de tête mais dans le cadre d'un plan d'ensemble de réorganisation du secteur discuté avec tous les acteurs durant l'hiver 2004-2005.

La volonté du Ministre du Patrimoine était de clarifier les rôles de chaque acteur du secteur en transférant à l'IPW ce qu'un organisme autonome pouvait faire mieux que l'Administration vu sa souplesse de fonctionnement (et la preuve en a été donnée depuis), et en invitant celle-ci à améliorer son fonctionnement dans ses trois missions de base (la protection via les classements, la subsidiation des travaux de restauration et l'archéologie). Il n'y avait dans le décret qui rendit définitif ce transfert aucune volonté de « mise à mort de l'Administration », comme le Ministre Marcourt le souligna au Parlement en juillet 2008, ni d'opposer deux acteurs publics comme le tenta une parlementaire de l'opposition, mais le souhait que l'Administration se concentre sur l'amélioration de ses propres pratiques et procédures dans ses domaines et que l'IPW poursuive l'action entamée en matière de valorisation, de sensibilisation et de publications dans des conditions humaines difficiles.

Tous les agents de l'Administration occupés jusque là aux publications ou aux Journées du Patrimoine s'étaient vu en effet proposer alors leur transfert vers l'IPW. A une seule exception (Madame Plumier, précisément, après son passage au cabinet du Ministre), tous choisirent de rester à l'Administration (qui les réaffecta) et il n'y eut donc aucune « dépossession » imposée à ces agents qui auraient pu poursuivre leur travail s'ils avaient accepté eux aussi de changer de structure publique. Par contre, l'IPW dut, lui, reprendre cette politique en engageant un personnel (forcément) inexpérimenté qui devait néanmoins réussir à organiser les Journées du Patrimoine 2005 et 2006 en l'absence provisoire de Nicole Plumier, à dynamiser la politique de publications et surtout leur diffusion, à assumer l'octroi de subsides et de subventions, à réaliser aussi *La Lettre du Patrimoine* dont chacun s'accorde à reconnaître qu'elle répond mieux à sa raison d'être alors qu'il n'y a plus, comme jadis, un agent affecté uniquement à ce trimestriel.

La collaboration entre les agents de l'IPW désormais chargés de ces dossiers et leurs collègues de l'Administration concernés par ceux-ci (pour la réalisation d'ouvrages ou la production d'articles pour le trimestriel, pour l'illustration de la quasi totalité des réalisations – merci Guy Focant - , pour le programme des Journées, etc.) se déroule désormais sans heurts, elle profite de l'expertise inégalable des agents de l'Administration et de la souplesse d'action de ceux de l'IPW, avec des résultats qui sont unanimement salués et il n'est pas de l'intérêt régional de vouloir dresser les uns contre les autres.

Vingt ans de publications

Le transfert de la politique des publications vers l'IPW fut décidé lorsqu'il se confirma au fil des ans que celles-ci, malgré leur immense qualité, ne faisaient l'objet de quasiment aucune diffusion vers le grand public d'une part, faute de canaux adéquats, et que le trimestriel *Les Echos du Patrimoine* consacrait moins de 10 % de sa surface rédactionnelle à la politique du patrimoine d'autre part. Début 2005, l'IPW hérita d'un stock de 58.000 volumes et de 75.000 fiches publiés depuis 1989 voire avant, dont certains n'avaient jamais été diffusés en librairie, pour une valeur commerciale totale de 1,4 millions d'euros. Ce stock énorme occupait depuis des années un vaste hangar que l'IPW fut alors prié d'évacuer en dix mois. Dix pour cent de ces ouvrages purent encore être mis en librairie via un diffuseur commercial, 35.000 autres furent distribués à toutes les écoles de Wallonie.

Après avoir mené à bien fin 2007 la réalisation du dixième volume de la série de prestige *Le Patrimoine de Wallonie*, consacré au patrimoine militaire, l'Institut du patrimoine wallon (IPW) publia en 2008 le cinquantième numéro de la série des *Carnets du Patrimoine,* portant sur le Forum de Liège et son architecte. C'est l'occasion de rappeler que ces deux collections, nées en même temps que les séries *Etudes et documents,* furent conçues voici une quinzaine d'années au sein de la cellule Patrimoine du ministre Robert Collignon qui avait alors pour Chef de Cabinet le futur dirigeant de l'IPW. Jusque là, les publications de la Division du Patrimoine consistaient essentiellement depuis 1989 dans les précieux volumes de l'*Inventaire du Patrimoine*, ceux de la série *Architecture rurale* et plusieurs inventaires thématiques d'éléments du petit patrimoine.

Le premier ouvrage de la série *Patrimoine de Wallonie* présentait, suivant une formule conservée depuis, la première liste du patrimoine exceptionnel et il sortit de presses (sous le titre *Le patrimoine majeur*) fin 1993. Sept autres titres parurent ensuite sous l'égide de la Division du Patrimoine (au sein de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement du Ministère de la Région wallonne) avant que la responsabilité de ce type de publications soit transférée, début 2005, à l'IPW. Les *Carnets du Patrimoine* en étaient alors à leur 37ème numéro depuis la parution du premier en 1994, consacré aux ascenseurs du Canal du Centre et l'Institut pour sa part avait jusque là publié un seul volume, sur l'Archoforum de Liège, à l'origine de sa collection de *Monographies* qui s'est enrichie de quatre titres depuis.

Depuis 2005, la cellule Publications de l'Institut ("forte" de cinq personnes au total), tout en mettant sur pied *La Lettre du Patrimoine* , a produit trois volumes supplémentaires de la série de prestige (tout en y intégrant, ce qui n'était pas le cas jadis, des chapitres de synthèse sur les divers types de monuments évoqués ou les contextes de ceux-ci), conçu un nouveau graphisme pour les *Carnets* et assuré la sortie de pas moins de quatorze nouveaux titres dans cette collection appréciée par le grand public. Parallèlement, en plus de ses *Monographies,* l'Institut a initié une nouvelle collection de vulgarisation, cette fois à des fins encore plus clairement touristiques, en réalisant lui-même les *Itinéraires du Patrimoine wallon,* dont cinq titres ont déjà vu le jour depuis 2006, et en produisant avec Guy Focant les deux éditions d'un véritable succès de librairie : *Cent merveilles de Wallonie.* Enfin, à côté des ouvrages des séries *Chronique de l'Archéologie* et *Etudes et documents* dont la responsabilité relève toujours de l'Administration en ce qui concerne le choix des sujets mais dont le suivi éditorial est également assuré par l'IPW, l'Institut a créé la série toute aussi sérieuse si l'on peut dire des *Dossiers de l'IPW,* dont le sixième volume est sorti de presses fin août 2008. Au total, en un peu moins de quatre ans environ, la cellule Publications de l'IPW aura ainsi produit quelque quarante-cinq titres, ce qui n'est pas rien.

Produit et commercialisé, il faut le souligner. Car dans le quintette inconfortablement partagé entre la rue du Lombard et la place des Célestines à Namur ainsi que le « logis du Censier » qu'il occupe avec le Secrétariat des Journées du Patrimoine à la Paix-Dieu à Amay, on compte, outre une graphiste, d'une part un duo d'historiens pour la production des titres, d'autre part un autre duo pour leur diffusion, avec l'appui d'un distributeur privé (Labor hier, Luc Pire aujour'dui). C'est qu'il y avait un effort considérable à faire de ce côté, on l'a dit, et que la souplesse d'action de l'Institut, en terme de partenariat et de gestion budgétaire notamment, s'est révélée particulièrement utile à cet égard. Toutes les nouvelles publications font systématiquement l'objet d'une prospection du marché, pour calculer les prix de vente et les tirages, et le distributeur promeut les ouvrages. Cette politique a donné ses fruits puisqu' en quatre ans, de 2005 à 2008, près de 28.000 publications (livres ou fiches patrimoine) ont été vendues, générant quelque 270.000 € de recettes: celles-ci font largement baisser le coût pour la Région d'une politique de publications dont chacun reconnaissait depuis longtemps la qualité, et permettront d'améliorer encore la réalisation et la diffusion des nombreux livres que la Région a eu à coeur de publier depuis vingt ans, dans le cadre d'une volonté de sensibilisation au patrimoine qui a bien souvent fait plaisir, aussi, aux bibliophiles.

Les Journées du Patrimoine, prix Europa Nostra ?

J'en reviens ainsi à la politique de sensibilisation dont les Journées du Patrimoine sont, avec les publications, un des éléments des plus forts. Il y en a un troisième, la sensibilisation des jeunes, que l'Institut du Patrimoine wallon développait dès avant 2005 dans son Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu à Amay. Les classes de sensibilisation aux métiers du patrimoine furent en effet expérimentées pour la première fois sur le site de la Paix-Dieu en 1998 déjà, avant l'absorption du Centre par l'IPW l'année suivante. Elles furent organisées tout au long de l'année scolaire à partir de 2001 et des centaines de classes de dizaines d'écoles différentes, totalisant quelque 7000 élèves du secondaire et d'enseignants accompagnants, ont participé à ces modules de formation de quatre jours avec possibilité d'hébergement sur place, aux côtés des stagiaires adultes fréquentant la Paix-Dieu. Dans le domaine de la jeunesse, ces dernières années, l'IPW a également mis en

œuvre la « Journée Jeunesse et patrimoine » autour du 18 avril (désormais assumée par l'équipe des Journées du Patrimoine comme le concours EPIM et l'opération « Adoptons un monument »), diffusé les « Bibliothèques du Patrimoine », conçu et envoyé un CD « Découvrir notre patrimoine » puis un jeu internet (« Patrimonia ») dans toutes les écoles.

Au printemps 2008, Europa Nostra (la fédération des associations européennes du patrimoine) et l'Union européenne décernaient conjointement, pour la sixième fois depuis 2002, les Prix du Patrimoine culturel créés par la Commission européenne au début de la décennie dans le cadre du programme Culture 2000, prix récompensant des restaurations, des recherches ou des acteurs exemplaires de la conservation du patrimoine, trois catégories auxquelles s'ajoutait pour la première fois une quatrième visant les initiatives exemplaires liées à l'éducation et à la formation en patrimoine.

C'est dans cette nouvelle catégorie que les "Classes d'éveil aux métiers du patrimoine" organisées par l'IPW à la Paix-Dieu se sont vues décerner une médaille, que leurs deux animatrices reçurent le 12 juin dans la cathédrale de Durham (Angleterre) en présence de l'Infante d'Espagne Dona Pilar de Bourbon, nouvelle présidente d'Europa Nostra. Pour bien mesurer l'importance de cette reconnaissance, il faut rappeler que c'était la troisième fois seulement en un peu moins de trente ans que des acteurs wallons de la préservation du patrimoine étaient distingués par une médaille : la précédente avait été décernée en 2001 à l'architecte Jean Barthelemy, Président de nos Journées du Patrimoine, pour l'ensemble de son action, et la première en 1980 aux auteurs de la restauration du Grand Hornu à Boussu.

Outre ces médailles, dix diplômes avaient déjà couronné des restaurations wallonnes : le quartier des Brasseurs à Namur en 1979, divers projets montois (en 1984, 1987, 1991) et tournaisiens (en 1988, 1990, 1992), un projet à Enghien en 1991, la ferme de la Ramée en Brabant wallon en 2001 et la même année, à l'initiative de l'IPW, les moulins de Beez à Namur (projet initié au sein du cabinet de Robert Collignon en 1994 par deux des futurs dirigeants de l'IPW). La plaque Europa Nostra avait été dévoilée aux moulins de Beez par le prince Hendrik de Danemark (alors président d'Europa Nostra) en présence des souverains belges et de la reine du Danemark le 29 mai 2002.

Alors, pourquoi pas, après Beez et les Classes d'éveil, une reconnaissance européenne, dans le cadre d'un troisième dossier à introduire par l'IPW, pour le Secrétariat wallon des Journées du Patrimoine dont chacun s'accorde à saluer, tant chez nous qu'*extra muros*, l'extraordinaire dynamisme et l'exemplaire efficacité ? Ce n'est pas un hasard si Emmanuel Vanderheyden, qui coordonna l'opération durant deux ans pour l'IPW, fut invité à aller présenter en Lithuanie le modèle de l'organisation wallonne des Journées, en 2006. A cette occasion comme en publiant cet ouvrage, l'Institut rendait implicitement hommage, ce faisant, au travail accompli durant les années antérieures par une grande professionnelle du secteur, historienne de l'art raffinée passée maître dans l'art de l'organisation et de la communication, au prix d'un investissement personnel toujours considérable (que Dominique la pardonne…), il faut le souligner. Sous la casaque de l'Administration puis de l'Institut, Nicole Plumier est et demeure au fil des ans, avec Guy Focant probablement, une des personnes connaissant de manière extrêmement fine *l'ensemble* du Patrimoine wallon et de ses indispensables animateurs locaux, propriétaires ou associations.

Avec son équipe renforcée depuis peu – Sophie Denoël, Christelle Lheureux, Frédéric Remacle aujourd'hui autour de la Coordinatrice – le Secrétariat des Journées contribue plus et mieux que beaucoup de ses homologues en Europe à la mise en valeur et à la popularisation annuelle de ce Patrimoine. En espérant que l'Europe suive un jour mon exemple, que le bouillonnant quatuor du « Logis du Censier » à Amay trouve ici la marque de ma reconnaissance et, je n'en doute pas, celle de tous leurs collègues et de tous les autres acteurs du secteur, pour le travail accompli et les résultats obtenus. Dans le stress trop fréquent du quotidien, certes, mais aussi dans la bonne humeur de la fête annuelle partagée, grâce à eux et à leurs prédécesseurs, par des dizaines de milliers de Wallons autour de leur héritage commun.



Les années passent, les fêtes patrimoniales restent : ci-dessus en avril 1993 à Dison avec M. Wathelet et Y. Ylieff ; ci-dessous en septembre 2008 à Liège avec J. Barthélemy et J.C. Marcourt (© Jim Sunkay)



TROU NORMAND…FAGNARD

L'esprit bureaucratique, l'étroitesse de vue du rond de cuir peuvent envahir en un éclair de temps n'importe quel être humain, si éloigné qu'il en ait été par sa formation et ses goûts. Toute intelligence, altérée par la mentalité administrative, peut en venir à ne plus appréhender l'univers qu'à travers le prisme tyrannique de la bonne marche du service

Jean-François Revel (1924-2006)



Des moments protocolaires d'une décennie à l'autre : avec J.P. Grafé, G.Spitaels et F. Pirot à Ath à l'été 1993 (ci-dessus) ; avec la Reine, l'épouse du Président polonais et M. Daerden à Liège en octobre 2004



24

Mi-janvier 1994. Chef de Cabinet de Robert Collignon à la Région wallonne depuis deux ans et une semaine, en charge notamment du Patrimoine, je suis invité par ***Le Jour****, comme d'autres personnalités locales, à commenter à ma guise… la carte IGN portant sur la région d'Elsenborn. Nabil Rafik et moi ferons une brève excursion sur les lieux pour les besoins de la cause, avec la Renault Baccarat qui séduisait tant « le Spit » (voir page 256). Neuf jours après la parution de cet article inhabituel (dans le n°du 15 janvier 1994), Guy Spitaels démissionne de la Région wallonne et il est remplacé à l'Elysette, le 25, par Robert Collignon tandis que je succède à François Pirot comme Chef de Cabinet du Ministre-Président et retrouve Anne Poutrain comme adjointe: une page se tourne dans l'émotion. Ce souvenir valait bien un « trou normand ».*

LES PERLES DE L'EST, INVITATIONS AU VOYAGE ...

Bien sûr, les bornes Juliers à Rocherath et Elsenborn n'ont pas la majesté de la porte de Brandebourg à Berlin. Bien sûr, la chapelle Saint-Wendelin à Sourbrodt n'est pas la chapelle Sixtine et le massif du Hohe Mark tout comme la vallée de la Schwalm, l'un et l'autre à proximité immédiate de la frontière allemande, ne sont ni les gorges du Colorado ni les chutes du Niagara, pour prendre deux sites naturels quasi mythiques.

DE PETITS JOYAUX AU BOUT DE L'AUTOROUTE DU QUOTIDIEN

Il n'empêche que nos monuments, modestes bornes-frontière rappelant l'histoire mouvementée de nos régions d'entredeux, chapelle de village témoignant de la piété autant que du savoir-faire de nos ancêtres, nos sites protégés, massif forestier ou vallée enchanteresse (ainsi, en amont du Galgenberg), sont de petits joyaux parmi de nombreux autres monuments et sites classés de l'Est de notre province, et autant d'invitations au voyage.

Oh, certes, pas un voyage fort long puisque l'homme pressé disposant d'un véhicule puissant peut s'y rendre, une fois quittée l'autoroute du quotidien, en quelques dizaines de minutes. Mais c'est par des routes campagnardes qui ont déjà le mérite de l'obliger à redécouvrir des paysages capables, ceux-là, de rappeler au plus préoccupé des « décideurs » que la vie ne se situe pas uniquement dans les capitales, fussent-elles régionales, et encore moins sur les voies rapides qui relient les quatre coins de notre étroite Wallonie.

S'ARRACHER DU RYTHME EFFRENE DE LA VIE

L'initiative du *Jour - Le Courrier* aura certainement permis à nombre d'entre nous, lecteurs mais pas nécessairement marcheurs, de porter un regard neuf sur la configuration mais aussi les richesses de régions qui nous sont proches, voire que nous croyions nôtres. En ce qui me concerne, elle m'aura contraint à m'arracher une fin d'après-midi de semaine ordinaire au rythme effréné d'un Cabinet ministériel en pleine activité, pour m'égarer, le temps d'une escapade imposée par la « conscience professionnelle » du journaliste d'un jour, sur les petites routes d'Elsenborn et des alentours, entre chien et loup, entre frontière et camp militaire aussi.

J'ai promis de ne pas égarer quelques dizaines de randonneurs dans la Fagne de Cléfaye en les entraînant sur des terrains pédestres certes mais inconnus sinon interdits. Dès lors, dans la mesure où je puis me permettre (puisque l'on m'y invite) de jouer un instant les guides pour clôturer cette série, et étant bien incapable de m'ériger en guide-nature, il me revient plutôt comme historien et Chef de Cabinet du Ministre du Patrimoine la tâche de souligner l'importance et la diversité des richesses patrimoniales que recèlent non seulement le nord de Bütgenbach, mais l'ensemble des Cantons de l'Est et, d'une manière générale, la totalité de notre vaste arrondissement.

DES VALEURS SURES DANS LE PATRIMOINE

Ainsi j'attirerais le promeneur vers le tilleul de Weywertz et la ferme dite Hof Bütgenbach, qui sont les deux autres éléments du patrimoine de cette commune qui ne compte pas moins de cinq biens classés, dont trois sites naturels parmi lesquels le Hohe Mark figurant dans les 122 monuments et sites du « Patrimoine majeurr » de la Région Wallonne.

Et à proximité ? L'église Saint-Eloi à Bullange, la chapelle Saint-Corneille à Hoszheim et la chapelle Saint-Brice à Merischeit, l'une et l'autre sur l'ancienne commune de Manderfeld, l'église Sainte-Anne et son cimetière à Wirtzfeld, sur l'ancienne commune de Rocherath, la vallée de la Warche et le château de Reinhardstein à Robertville, le tilleul au lieu-dit Tyou à Gueuzaine, sans oublier une bonne quinzaine de bornes-frontière et de colonnes fagnardes sur Waimes et Jalhay, voilà une liste non exhaustive du patrimoine protégé de nos hauts plateaux - outre l'ensemble des Hautes Fagnes érigées en parc naturel.

UNE REGION TRES CLASSEE

Une poignée de chiffres permettra de fixer les idées : sur quelque 3.500 monuments et sites classés en Wallonie, 1.900 sont situés en province de Liège et, parmi ces derniers, pas moins de 450 dans l'arrondissement de Verviers dont 123 en Communauté germanophone. La précision est désormais d'importance, puisque depuis le 1er janvier de cette année la matière des monuments et sites est retournée à la Communauté germanophone de commun accord entre cette dernière et la Région Wallonne.

Il faut souligner, car c'est un hommage à la qualité de nos paysages, que près de 10 % de ces 450 biens classés dans l'arrondissement sont des sites naturels, protégés en tant que tels et non pas simplement parce qu'entourant un monument lui-même classé. Une douzaine de ces sites se situent dans les seuls Cantons de l'Est, dont le quart à Elsenborn : ainsi donc, dans ce cas précis, l'action des militaires et les multiples interdits qu'elle entraîne depuis un siècle pour la fréquentation des zones de tirs et d'entraînement, conjuguée au travail des amoureux du Patrimoine relayés par les Ministres compétents successifs, aura abouti dans cette partie du pays à préserver plusieurs véritables perles même s'il ne s'en trouve plus dans la Schwalm.

Croyez-moi, m'étant efforcé de ne pas me fier à mes seuls souvenirs d'enfance, j'ai voulu raviver sur place ma mémoire et ranimer mes impressions : le voyage (et c'en est un dès lors qu'il s'agit de se forcer à sortir de ses habitudes sédentaires) en vaut la peine. Evidemment, même ministérielle, une voiture ne peut pénétrer dans les zones réservées à la promenade et nous ne l'avons pas tenté! Expérience ainsi faite et frustration assumée faute de temps et d'équipement adéquat, je ne puis conclure autrement qu'avec ce conseil audacieux de ma part adressé à la vaste confrérie des non-marcheurs et des gens pressés : allez-y, mais une fois sur les lieux allez-y à pied.

DEUXIEME PARTIE

PLATS DU TERROIR

Si tu peux supporter d'entendre tes paroles
Travesties par des gueux pour exciter des sots
Et entendre sur toi mentir leurs bouches folles
Sans mentir toi-même d'un seul mot…

Rudyard Kipling (1865-1936)







Illustrations des actions de sensibilisation d'Amnesty Verviers : un des stands tenus place Verte avec Jean de Hesselle (ci-contre), et le concert de Guido Jardon (ci-dessus) en 1988 au Théâtre

25

J'ai rejoint Amnesty International à la fin de 1976, un an après les débuts du groupe verviétois, et fait alors la connaissance de mon ami (de plus de trente ans maintenant) Jean De Hesselle. Nous y avons milité ensemble très activement durant près de dix ans (y compris pour moi avec un bref passage au Conseil de la section belge francophone) avant d'être quelque peu déçus (pour ma part en tous cas) par certaines évolutions dans les objectifs et les modes d'action. En octobre 1978, pour le trentième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, la section verviétoise d'Amnesty avait diffusé une brochure d'une vingtaine de pages exposant ses activités. Les premières pages de ce texte, à connotation historique locale, sont reproduites ci-dessous.

LES DEBUTS D'AMNESTY VERVIERS

Amnesty International a été fondé en 1961. Sa section belge existe depuis 1973. Un premier groupe d'adoption s'est formé à Verviers en décembre 1975 : à l'occasion du 30e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, il nous a paru utile de retracer les diverses activités d'Amnesty à Verviers au cours des trois années écoulées.

La publication de ce document ne procède pas d'un sentiment d'autosatisfaction; il s'agit de mieux faire connaître nos activités, et peut-être obtenir du lecteur une contribution plus importante, sous quelque forme que ce soit, à l'action développée ici… Faut-il rappeler que celle-ci est toute entière orientée vers l'amélioration du sort de centaines de milliers de prisonniers de conscience? Autant de victimes d'un totalitarisme aux visages multiples, lequel trouve encore trop souvent un complice dans notre ignorance, notre indifférence ou notre inaction.

GROUPES ET MEMBRES INDIVIDUELS

Au cours de l'assemblée générale de la section belge du 22 novembre 1975, deux membres de la région verviétoise purent constater l'absence de groupe dans l'Est de la province. Le 7 décembre, ils convoquaient les autres membres de l'arrondissement à une réunion qui se tint chez l'un d'eux le 20 : ce fut la première rencontre du futur groupe n° 38. Celui-ci annonça sa création le 20 janvier suivant, au cours d'une conférence de presse.

Animé par Jean de Hesselle, le groupe comprenait dix personnes lors de sa constitution. Ce nombre augmenta peu à peu, surtout en 1977. Au début de 1978, il avait presque doublé. Dès lors, il était logique de songer à la création d'un deuxième groupe d'adoption, compte tenu aussi du nombre élevé de membres individuels sur lesquels s'appuyer et de l'état de la caisse, apte à subvenir aux besoins de deux groupes. On pourrait ainsi prendre en charge deux fois plus de détenus.

Le groupe 74 fut ainsi créé au lendemain de la campagne Afrique australe, par une partie des membres du groupe initial, sous la responsabilité de l'auteur de ces lignes.. Une réunion eut lieu le 26 avril avec les membres

individuels désireux de renforcer l'un ou l'autre groupe. Une structure régionale fut mise en place. La trésorerie et la librairie restaient communes, de même que tout le travail autre que l'adoption: des délégués de chaque groupe se réuniraient une fois par mois pour traiter de ces aspects. Lorsqu'en juillet suivant le groupe 80 fut créé à Spa, il s'intégra également à cette structure; le comité pour l'abolition de la torture y est aussi représenté.

Pour le travail d'adoption, les dossiers sont répartis entre deux ou trois sous-groupes; ceux-ci se réunissent autant que nécessaire, en fonction de l'évolution du cas. Au cours de réunions mensuelles, le groupe traite de l'ensemble de ses dossiers et des autres activités. L'engagement au sein d'un groupe diffère en intensité selon les individus et leurs possibilités.

Quant aux membres individuels, on les a souvent sollicités lors des campagnes, des actions de promotion, des opérations en faveur d'un prisonnier: ils sont pour beaucoup dans la réussite de ces activités. Une assemblée générale des membres de la région fut organisée le 20 septembre 1976; cette opération a été répétée par la suite pour faire face à des besoins particuliers.

En décembre 1975, les membres individuels n'étaient guère nombreux dans la région. Trois ans plus tard, leur nombre s'élève à 229 (dont 11 en dehors de la région). Près de la moitié habitent le nouveau Verviers (61 à Verviers même, 23 à Heusy, etc), 25 à Spa, 15 à Dison-Andrimont.

Il est difficile de tracer l'évolution exacte du nombre de membres, car beaucoup s'inscrivent directement auprès d'A.I. Belgique, qui ne nous transmet les nouvelles adresses qu'épisodiquement. Amnesty Verviers a en tous cas enregistré 49 adhésions en 1976, 64 en 1977, 62 pour les onze premiers mois de 1978. Souvent, les adhésions suivent une campagne ou autre activité publique. La progression trimestrielle la plus importante eut lieu entre novembre 1977 et janvier 78, avec 34 nouveaux membres.

En 1977, il y avait environ 2.000 groupes d'adoption dans le monde. Leur but principal est l'adoption d'au moins deux prisonniers d'opinion détenus dans des pays entre lesquels un équilibre politique et géographique est maintenu afin de garantir l'impartialité de l'action. En octobre 1978, la section belge francophone comptait 65 groupes travaillant pour 144 détenus. En trois ans, les groupes verviétois et spadois se sont vus confier les cas de 11 personnes. Cinq d'entre elles furent libérées trois à vingt-sept mois après leur adoption; le calvaire des six autres n'est pas encore achevé. Le dossier d'Elke Lehman illustrera l'action d'Amnesty.

ELKE LEHMANN

Le 10 janvier 1977, le groupe reçut un dossier d'investigation : après enquête, il devait rendre un avis tendant ou non à l'adoption. Allemande de l'Est, Elke Lehmann avait été arrêtée le 29 novembre 1973 alors qu'elle tentait de passer en Allemagne de l'Ouest; condamnée à 5 ans de prison en mars 1974, elle se trouvait depuis à la prison de Hoheneck. Elke avait 22 ans lors de son arrestation et était étudiante à l'Université d'Iéna.

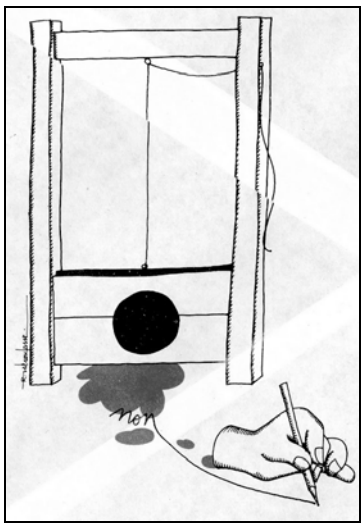
Dès février, le groupe écrivit en demandant des informations complémentaires à divers ministres est-allemands. Les renseignements furent obtenus par une autre filière. Fin février, le Gesamtdeutsche Institut (ouest-allemand, chargé des relations entre les deux Allemagnes) signalait au groupe l'existence de deux anciennes co-détenues d'Elke. Contactées, celles-ci transmirent des informations nombreuses ainsi que l'adresse du fiancé d'Elke en Allemagne de l'Ouest, avec lequel le groupe entra également en contact. Durant l'été 1977, sur rapport du groupe, Elke Lehmann était adoptée. Elke avait tenté de quitter son pays pour rejoindre son fiancé; ses demandes d'une autorisation légale avaient été auparavant repoussées. Comme ses anciennes co-détenues, Elke aurait pu bénéficier en juillet 1976 d'une libération anticipée suivie d'une expulsion vers l'Ouest, mais cette possibilité avait échoué dans son cas: Elke avait alors tenté de se suicider.

Le travail d'adoption commença en septembre. Le groupe poursuivait la correspondance avec les anciennes co-détenues et le fiancé; des membres rendirent visite à ce dernier en Allemagne en novembre (une seconde entrevue eut lieu à Verviers en janvier 1978). Un membre écrivait et expédiait des colis à la prisonnière; ceux-ci furent tous retournés. Ces envois pouvaient cependant faire comprendre au directeur de la prison qu'Elke était connue à l'étranger; un membre écrivait d'ailleurs à celui-ci. Enfin, le groupe s'adressa à intervalles réguliers au Président Honecker et à d'autres ministres est-allemands.

Fin novembre, le groupe fit paraître dans divers périodiques une description du cas de Lehmann. En même temps, plusieurs personnalité régionales intervinrent: le président Honecker reçut ainsi une quinzaine de lettres émanant de Fédérations de partis, de syndicats, d'échevins, du bâtonnier, de parlementaires dont le vice-président du Sénat. Cette pression, semble-t-il, ne fut pas sans effet; le 25 décembre, le groupe apprenait par le fiancé qu'Elke pourrait être libérée un mois plus tard mais sans possibilité de passer à l'Ouest. Le soir même, une action était préparée pour arracher la libération de la jeune femme et son expulsion.

Des cartes postales timbrées et adressées au Président Honecker furent distribuées gratuitement au public verviétois dès début janvier, après une annonce dans la presse et à la radio. Au total, environ 2.000 cartes furent expédiées en deux semaines à Berlin-Est. Les membres de la région écrivirent chacun dans le même sens, et une dizaine de pétitions furent également expédiées. L'opération était complétée par l'intervention de communistes belges et d'une personne de Verviers connaissant un dirigeant est-allemand. Enfin, le groupe demandait à un ministre ouest-allemand d'agir à son tour.

Elke Lehmann fut libérée dans la nuit du 25 au 26 janvier 1978 et aussitôt expulsée vers Berlin-Ouest. Le groupe eut la possibilité de lui écrire par la suite, et reçut une lettre de sa part en juin suivant. Elke se trouvait alors en convalescence en Suède, et comptait s'installer à Hanovre pour y reprendre des études. Son cas était le premier de nombreux autres que les militants verviétois d'Amnesty International prendraient en charge



Dessin offert par
Raymond Héroufosse
à Amnesty Verviers



Dû à mon collègue à l'IEV Luc Vandenbroeck, ce dessin dans l'esprit des caricatures allégoriques du XIXe siècle, offert la veille de mon mariage, le 23 septembre 1989, en référence à mes dossiers du moment

26

On se souvient encore des récentes festivités du « 175/25 » à l'automne 2005. En 1980, seul l'Etat central avait commémoré sa création : la reconnaissance effective des Régions datait d'un mois seulement. En octobre de cette année, ***La Vesdre – La Loupiotte*** *s'associait à sa façon, dans son 13e n° (qui serait le dernier), au souvenir de la révolution de 1830. Je redéveloppai ce thème à la tribune de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire à la demande de mon collègue Jacques Wynants en octobre 2008.*

QUAND VERVIERS SE VOULAIT FRANÇAISE

Le mois dernier, le 150ème anniversaire de la révolution de 1830 a été l'occasion de quantité de commémorations historico-patriotardes. *Le Jour* a publié un long récit de la révolution à Verviers. Nous ne reviendrons pas sur le sujet. En tous cas pas sur les événements de septembre. Au cours de ceux-ci, selon les "belgicains", nos ancêtres se seraient soulevés pour fonder dans l'enthousiasme une nation nouvelle, la Belgique. La vérité est un peu plus complexe et, à Verviers en tout cas, toute autre. Il suffit de lire attentivement la presse locale de l'époque pour s'en rendre compte. Cette presse se résume alors à un seul organe, le *Journal de Verviers* de tendance libérale; il reflète incontestablement à ce moment l'opinion de la majorité des Verviétois ayant alors voix au chapitre.

Or, qu'en ressort-il? Que cette majorité, en 1830-1831, ne veut pas d'une Belgique indépendante et souhaite au contraire le rattachement de celle-ci ou au moins de la Wallonie à la France. C'est ce que l'on a appelé le "parti français" : il fut particulièrement précoce, important et durable dans notre région. On peut même dire qu'il caractérise Verviers en 1830-1831. Le phénomène a été étudié par plusieurs historiens; des ouvrages parus en 1948, 1965, 1978 en ont parlé. Il est regrettable, mais aisément compréhensible, qu'il ait été quasi passé sans silence dans les articles publiés un peu partout ces dernières semaines. "La Vesdre" contribuera donc au 150ème anniversaire en rappelant cet aspect des choses. Je ne parlerai guère que du *Journal de Verviers* : à travers lui, c'est vraiment l'opinion verviétoise qui s'exprime à cette époque.

Bref rappel des faits : révolution fin septembre et formation d'un gouvernement provisoire à Bruxelles, proclamation de l'indépendance de la Belgique le 4 octobre, élection d'un "Congrès National" le 3 novembre, qui devra décider du sort futur du pays. Dès le 23 octobre 1830, le *Journal de Verviers* avait pris position à cet égard en énonçant le but espéré par les Verviétois : réunion à la France. Fin octobre et jusqu'à la mi-novembre, il publie une série d'articles où il développe les motifs et les avantages de l'opinion qu'il préconise. La base de son argumentation - par ailleurs aussi un peu "sentimentale" - est d'ordre économique: un Etat belge, dans ses limites restreintes, n'est pas viable; les industries, privées de débouchés, péricliteront et la population souffrira. Le commerce étant "l'âme et le soutien d'un Etat", ses intérêts devraient être prioritaires. Or la France procurera, outre toutes les libertés désirées, des avantages inégalables pour le commerce et l'industrie. Le *Journal* est persuadé que quelle que soit la Constitution adoptée par le Congrès national, la Belgique n'aura guère le temps d'en jouir puisque son commerce et son industrie, "bases réelles de la stabilité d'un Etat", seront anéantis si la «clique des accapareurs de place» persiste à tenter d'empêcher la réunion à la France, qu'il estime aussi être le seul moyen de protéger les libertés nouvellement conquises.

Au début, le *Journal de Verviers* est presque isolé : nulle part ailleurs, le mouvement réunioniste n'a osé s'affirmer avec tant de force si tôt; les autres villes sont plus hésitantes. Progressivement, le "parti français" gagnera du terrain dans le sud du pays, à Liège notamment. Quant au *Journal de Verviers*, il aura des paroles de plus en plus acerbes pour les partisans d'une Belgique indépendante; il les accuse de sacrifier l'intérêt public à une chimère dont ils seraient les seuls bénéficiaires, pouvant satisfaire leur soif d'emplois et d'honneurs.

En novembre 1830, la rédaction du journal verviétois est en parfaite intelligence avec les autorités locales et les représentants verviétois. Le Conseil Communal avait proclamé dès octobre la publicité de ses séances, et les Conseillers avaient renoncé à leur traitement (eh oui) : il s'agissait de deux vieilles revendications du *Journal*. Le 14 novembre, ce dernier s'était prononcé pour une république belge (en attendant la réunion); le 19, au Congrès, les députés verviétois avaient voté en ce sens. De même, en décembre, ils votèrent - comme le souhaitait le journal - contre la création d'un Sénat ("institution antipopulaire"). A cette époque, le journal lança une pétition au Congrès en faveur de la réunion à la France : ce fut un succès indéniable à Verviers. La campagne profrançaise se poursuivit en 1831 avec autant d'ardeur; le 31 mars, le *Journal* écrivait : voici, nous sommes tous Français !

De fin avril à début juin 1831, le *Journal de Verviers* (comme toute la presse réunioniste wallonne) combattit l'élection de Léopold de Saxe-Cobourg comme roi des Belges. C'est au moment où l'adoption de Léopold semble certaine qu'un journal liégeois développa un thème séparatiste (en mai); le *Journal de Verviers* (qui, semble-t-il, y avait songé dès octobre 1830) reprit aussitôt cette "heureuse" idée: la province de Liège pourrait revendiquer son ancienne indépendance pour en disposer ensuite à sa guise. Mais le projet resta sans suite. Il en fut de même de celui du bourgmestre de Verviers Pierre David qui, en juin 1831, envisagea très sérieusement de soulever les masses ouvrières en faveur de la France: il devait se mettre à la tête des ouvriers de Verviers, marcher sur Liège, et ainsi entraîner les autres villes wallonnes. Mais ce "complot réunioniste" ne fut pas mis à exécution. Ce projet témoigne cependant de la confiance mise par les activitistes réunionistes dans la population ouvrière : les sentiments francophiles existaient effectivement dans les masses populaires.

La nouvelle de l'élection de Léopold au trône de Belgique fut accueillie avec indignation et dépit par le *Journal de Verviers*, qui persistait à croire la réunion à la France inévitable. En septembre 1831, il rappelle encore que "c'est pour la France et rien que pour la France que le pays wallon s'est soulevé". Et ce n'est que le 24 novembre, un mois après la visite du premier roi des Belges à Verviers, qu'il admet que la révolution est achevée: "révolution inutile et sans dignité", écrit-il alors. Enfin, en janvier 1832, la feuille - toujours seul organe de presse local - publie une longue lettre ouverte au Roi dont la pensée-mère est claire: "la fusion de la Belgique avec la France peut encore être longtemps retardée, mais nulle puissance humaine ne peut l'empêcher". L'auteur de l'article donne ensuite quelques conseils au souverain pour que sa "royauté d'intérim" soit bénéfique.

En mars et en juillet 1832 (près de deux ans après la révolution !), le journal trouvera encore l'occasion de se dire toujours convaincu de l'inéluctabilité de la réunion. Ce furent les dernières manifestations de cet esprit réunioniste qui l'avait caractérisé si longtemps. Avouez que l'on est loin de l'image d'Epinal d'un peuple uni par un sentiment "national belge" et créant dans l'enthousiasme une Belgique indépendante ... Personnellement, je trouvais cette page de notre histoire locale digne d'être rappelée, ne fût-ce que par égard pour la vérité.

27

Parmi les notices rédigées pour « Mémoire ouvrière » en 1983 et publiées dans le seul volume paru du ***Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier belge*** *(en 1996, voir introduction du texte 3) figuraient plusieurs Verviétois, dont deux Bastin que j'ai choisi de sortir de l'oubli dans ce recueil au même titre qu'un Brachet ou un Thiry (voir textes 3 et 31).*

HUBERT ET PIERRE BASTIN, MILITANTS DE L'INTERNATIONALE

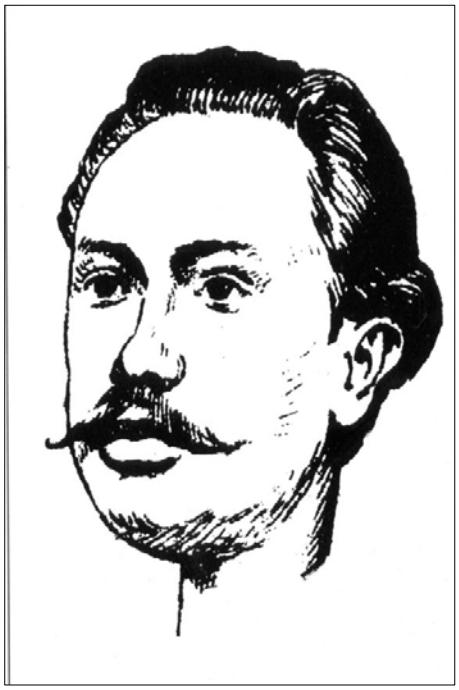
Tisserand à Nessonvaux, **Hubert** Bastin joue un rôle de premier plan au sein de la fédération verviétoise de *l'Internationale* de 1869 à 1871. Il est un des orateurs d'un meeting de l'A.I.T. à Pepinster le 25 avril 1869, époque probable de la constitution de la section *L'Union* à Nessonvaux. Membre du *Conseil fédéral de la vallée de la Vesdre* (formé en juillet 1869), il fait partie - avec César De Paepe, Désiré Brismée, Eugène Hins et Paul Robin - de la délégation belge au IVème congrès international de l'A.I.T., à Bâle du 6 au 11 septembre 1869; il y est mandaté par la fédération verviétoise et par la section allemande de Verviers. De septembre 1869 à juin 1870, peu après avoir encore représenté Verviers au congrès belge extraordinaire du 30 octobre à Bruxelles, Hubert Bastin est encore à l'origine, avec Fluche et Warnotte notamment, des "Réunions des sociétés ouvrières de Verviers et des environs" qui ont lieu hebdomadairement à partir d'octobre 1870 et auxquelles les ouvriers convient le patronat local pour discuter de questions sociales.

Hubert Bastin (qui y représente la section de Nessonvaux) est nommé trésorier des "Réunions" en décembre 1870, et il en assure le secrétariat plusieurs fois jusqu'à leur première interruption en avril 1871. L'interruption de cette tentative de dialogue avec le patronat marque le début d'une période où *l'Internationale* à Verviers est dominée par les éléments les plus radicaux, et le retrait d'Hubert Bastin semble coïncider avec celle-ci. Il ne milite plus en tous cas au conseil fédéral verviétois, dominé à ce moment par un trio extrémiste comprenant son homonyme Pierre Bastin. On retrouve Hubert Bastin en 1882, devenu contremaître chez Bettonville à Verviers : à l'époque, l'organe socialiste *La Sentinelle* l'accuse à plusieurs reprises de rogner le salaire des ouvriers, accusation à laquelle il ne riposte guère.

Né à La Reid le 6 mai 1847 et domicilié en 1873 rue des Franchimontois à Verviers, **Pierre** Bastin est avec Emile Piette et Gérard Gérombou un des leaders de la tendance la plus radicale du mouvement ouvrier verviétois jusqu'en 1880. Au contraire de son homonyme Hubert Bastin, il ne joue pas de rôle moteur avant 1873. Membre du conseil fédéral verviétois de l'A.I.T. dès février 1873 au moins (et à ce titre rédacteur du *Mirabeau),* il représente sa fédération au congrès belge d'Anvers des 15 et 16 août 1873; il y fait adopter une motion déclarant que "toutes les fédérations et sections de *Internationale* sont tenues de travailler activement à l'organisation de la grève générale et d'abandonner complètement la poursuite des grèves partielles, sauf en cas de légitime défense" (*L'Internationale*, 31 août 1873). Il prône la révolution au congrès belge d'avril 1874 à Baume (pr. Hainaut, arr. Soignies). Pierre Bastin est alors membre du conseil fédéral belge, installé à Verviers de janvier 1874 à fin 1875; en tant que tel, il sera correspondant pour Liège puis (en 1875) pour le Borinage, ainsi que secrétaire pour l'étranger d'avril à juillet 1874. Il participe très activement au congrès international tenu à Bruxelles du 7 au 13 septembre 1874.

Au milieu des années '70, la section belge de l'A.I.T. est en très net déclin et divisée entre révolutionnaires et partisans de l'action politique. Le transfert du conseil belge à Anvers en janvier 1876 traduit la remontée du courant modéré. A l'automne, Pierre Bastin et Gérombou s'opposent en vain à ce que la section belge appuie une pétition d'ouvriers gantois à la Chambre; déçus par la tendance "légaliste", ils finissent par se retirer de *l'Internationale* et fondent le 1er novembre 1876 le cercle anarchiste *L'Etincelle.* Soutenus par leurs amis de la fédération jurassienne (Suisse), ils parviennent à reconquérir leur ancienne influence dans *Le Mirabeau* dans le courant de 1877.

Mais les révolutionnaires sont de plus en plus isolés: au début de 1878, le conseil belge de l'A.I.T. est transféré à Bruxelles, l'endroit le moins favorable aux thèses anarchistes. Bastin rompt peu après avec *Le Mirabeau* et, toujours avec Piette et Gérombou, il publie à partir de juillet 1878 *Le Cri du Peuple,* qui paraîtra un an, également œuvre de *L'Etincelle. La Persévérance* lui succède en août 1880 mais disparaît dans le courant de l'année suivante - après avoir combattu les principes "évolutionnistes" du premier *Parti socialiste belge* et défendu les thèses révolutionnaires. Piette et Gérombou s'expatrieront peu après 1881, et on n'entendra plus parler de Pierre Bastin. En revanche, *L'Etincelle* subsistera jusqu'à la fin du siècle.



Compagnon
de combat
de Pierre Bastin,
Emilie Piette
(1838-1894) :
voir aussi
p.302-304

28

En mai 1984, les Femmes Prévoyantes Socialistes de Dison, présidées par Irène Liégeois, m'invitaient à retracer dans une brochure dont le texte est reproduit ci-après l'histoire des militantes socialistes dans la région, pour accompagner une exposition de l'IEV (« 75 ans de luttes sociales et politiques à travers l'affiche ») et une conférence donnée en compagnie de Claude Desama.

DE MARIE MINEUR A GERMAINE COPEE

Les véritables débuts du mouvement ouvrier verviétois datent d'une vingtaine d'années avant la création du Parti Ouvrier Belge, lorsque se créent dans la région (comme dans toute la Wallonie, au départ de Bruxelles), une dizaine de groupes ouvriers affiliés à l'Association internationale des travailleurs - la première Internationale. C'était dans les années 1868-1869. Ces sections locales (à Verviers, Dison, Ensival, Lambermont, Pepinster, etc) formèrent une Fédération verviétoise qui s'affirma vite comme une des plus dynamiques de la section belge. Pour divers motifs, dont l'influence des idées de Proudhon, l'Internationale n'était guère favorable à l'action politique de la femme et le plus souvent la tâche des premières militantes fut de seconder leurs époux, de les soutenir moralement et financièrement dans leurs luttes. On en a de nombreux exemples.

Certaines femmes eurent pourtant un rôle plus actif dans cette première phase du mouvement ouvrier organisé. Une section de femmes a existé à Verviers et ce fut la seule section féminine explicitement affiliée à l'Internationale en Belgique. Fondée au plus tard en 1873, elle comptait selon les rapports de police plus de 400 membres l'année suivante. Chiffre sujet à caution bien sûr, mais il est certain que la section organisa des meetings dans la région et qu'elle fut représentée au Congrès de la section belge (à Verviers en avril 1873) par Albertine Ruwette et surtout Marie Mineur, ses animatrices. Probablement l'épouse d'un des dirigeants de la Fédération verviétoise (Hubert ou Pierre Bastin), Marie Mineur était qualifiée de militante "très énergique" par les mouchards de la Sûreté. De fait, elle prit la parole à Liège (lors de grèves) et jusque dans la région de Charleroi : elle fait en 1874 une conférence à Famillelureux et y crée une deuxième section féminine (qui disparaîtra fort vite). Outre le groupe verviétois, il existait à l'époque d'autres cercles socialistes féminins, mais à base plus mutuelliste ou coopérative que politique : ainsi dans le Hainaut "Les Prévoyantes" dont la déléguée Léonie Andres intervint devant le Congrès belge de 1870.

LES FEMMES AUSSI

"Marie Mineur, Albertine Ruwette, Léonie Andres, minuscule avant-garde, qu'êtes-vous devenues?" se demandait il y a quinze ans l'historien gantois Jan Dhondt. On peut répondre pour une d'elles. Celle qui fut le moteur du premier groupe de femmes socialistes dans la région continua à militer pendant vingt ans au moins. On retrouve en effet Marie Mineur (devenue épouse Marechal) en 1889 à la tête de la Section des Femmes rationalistes de Verviers, un groupe affilié au P.O.B. Elle prend alors fréquemment la parole (avec les citoyennes Wasson, Gérard et surtout Monseur) dans des meetings socialistes partout dans l'arrondissement. Outre des assemblées d'ouvrières, la Section des Femmes rationalistes prend aussi en charge l'organisation annuelle de la "Fête de la Jeunesse" laïque. C'est au cours d'une manifestation de ce type que le P.O.B. verviétois fêta Marie Mineur, "la citoyenne qui depuis plus de trente ans travaille pour le triomphe des idées d'émancipation".

Le visage du socialisme verviétois a bien évolué depuis la première Internationale. Après sa désagrégation (pour de multiples motifs), un des anciens leaders régionaux, Pierre Fluche, avait reconstitué plusieurs groupes en adoptant la stratégie du P.O.B. : patient travail d'organisation de groupes syndicaux, coopératifs, mutuellistes et participation aux luttes politiques, électorales notamment. Et les organisations féminines dans ce P. O. B. verviétois naissant? Mise à part la Section des Femmes rationalistes, il semble que les premières furent des mutuelles féminines créées vers 1895. Il y eut sans doute aussi des sections syndicales d'entreprise (une très grande partie de la main d'oeuvre textile était composée de femmes) mais le syndicalisme était très loin d'être puissant à Verviers vers la fin du XIXe siècle.

Ce n'est qu'entre 1901 et 1906 que le mouvement syndical prit un essor formidable dans la région, sous l'impulsion du Disonais Jean Roggeman (fondateur du *Travail*). Comme leurs compagnons, les travailleuses prirent part aux nombreux conflits sociaux qui accompagnèrent cet essor syndical : ainsi le fameux lock-out général du textile verviétois en 1906, qui paralysa l'économie de l'agglomération pendant des mois et aboutit à la signature de la première convention collective en Belgique. Par contre, sauf pour la propagande, les militantes ne participent pas aux luttes électorales, étant privées du droit de vote. On sait d'ailleurs que le P.O. B. à partir de 1902 et jusqu'à la fin de l'entre-deux-guerres n'exigea plus le droit de vote pour les femmes aux législatives et provinciales - pour des raisons électoralistes : il fallait d'abord faire "l'éducation politique" des femmes, disait-on pour ne pas avouer que l'on craignait de les voir « mal » voter. Ce fut la source d'un long malaise pour beaucoup de militantes.

LA SOLIDARITE AU FEMININ

1921, la Grande Guerre est terminée depuis deux ans. Les socialistes ont le vent en poupe, les effectifs de toutes les organisations gonflent. Les femmes votent aux élections communales, les premières au suffrage universel pur et simple après lesquelles plusieurs bourgmestres socialistes sont nommés dans l'agglomération verviétoise. Une socialiste est élue à Verviers, Marguerite Steenhuse. Ouvrière textile depuis l'âge de 12 ans (elle est noueuse chez Simonis de 1902 à 1933, puis permanente syndicale), elle milite dès 1908 : à 20 ans, elle est alors élue déléguée de son syndicat à la Fédération ouvrière textile. A l'armistice, elle se lance en outre dans la politique et organise dans diverses communes de la région des Ligues de Femmes Socialistes. Des groupes sont ainsi créés à Dison, Ensival et Verviers; ils rassemblent 350 affiliées en 1923. Les animatrices créent à ce moment un Comité Régional Féminin et s'efforcent d'étendre leur action (conférences d'éducation socialiste pour les femmes) dans tout l'arrondissement. Elles songent pour cela à former des sections mutuellistes ou coopératives : elles y arrivent à Olne, Herve, Battice mais dans l'ensemble les résultats sont médiocres car beaucoup de femmes sont déjà inscrites dans des mutualités syndicales ou sont affiliées aux Guildes de Coopératrices.

Les Guildes seront la forme principale d'organisation féminine dans la région verviétoise pendant tout l'entre-deux-guerres. La première vit le jour à Verviers en 1923, sous la présidence de Bertha Coutelier, d'autres suivirent comme à Dison et Andrimont (où les Guildes seront animées respectivement par Lambertine Larondelle et Barbe Liégeois). Propagande pour les coopératives par l'organisation de conférences, visites à domicile, campagnes d'éducation ménagère, cours de couture, plus tard récoltes de vivres et de vêtements pour les Républicains espagnols : on est loin de l'action strictement politique, mais il ne faut cependant ni sous-estimer ni dénigrer ce genre de travail très concret, à une époque bien différente de la nôtre. Ces tâches n'empêchent d'ailleurs pas les militantes, ou certaines d'entre-elles, d'être aussi présentes dans les autres secteurs d'activité socialiste, notamment le mouvement syndical.

Ainsi Marie Lieutenant (qui entrera au Conseil communal de Verviers en 1926) est-elle pendant vingt ans déléguée syndicale de l'Ile Adam (elle y travaille toute sa vie comme retordeuse). Comme des milliers d'ouvrières, elle est régulièrement impliquée dans les conflits sociaux. Ils sont nombreux en cette période où le

patron tente souvent de contester aux travailleurs les conquêtes sociales de 1919 (comme les 8 heures). Ce sont les ouvrières du Peigné - une organisation syndicale indépendante de la Centrale syndicale verviétoise - qui déclenchent une grève en décembre 1922 pour obtenir une hausse salariale; le mouvement provoque vite un chômage général des filatures et, après trois semaines, un lock-out dans tout le textile. Le conflit dure jusqu'en avril et se solde par un échec : le travail reprend aux anciennes conditions.

LE CHOC DE LA CRISE

Le système des conventions collectives dans le textile, la métallurgie, l'alimentation, etc., se traduit par des relations sociales relativement calmes durant les années '20. Les organisations socialistes sont puissantes, les syndicats particulièrement, ce qui n'est pas pour plaire aux patrons. Ceux-ci profiteront de la crise de '29 pour tenter de les briser. Au début des années '30, le chômage intense (il atteint au moins partiellement près de 60 % des travailleurs du textile dans la région), les réductions de salaire (dans quasi tous les secteurs), les mesures gouvernementales contre les chômeurs (renforcement des contrôles, réductions des·indemnités) touchent durement la classe ouvrière - tout cela a un relent très actuel. Les patrons s'attaquent aux acquis sociaux, les conflits se multiplient. Et fin 1933, la Fédération patronale dénonce toutes les conventions locales pour leur substituer une série de nouvelles conditions de travail qui sont un véritable retour en arrière. La grève éclate après plusieurs mois de négociations inutiles : le syndicat textile, fort de l'appui explicite des 9/10èmes des travailleurs, décrète la grève générale en février 1934. Elle dure cinq mois (!) et se termine par une défaite ouvrière retentissante - dont les effets négatifs seront très graves, jusqu'à la guerre, pour le syndicalisme et le mouvement ouvrier socialiste verviétois en général.

Les organisations féminines de la Fédération socialiste verviétoise subissent elles aussi des revers durant ces pénibles années '30. Après l'élan de la décennie précédente, les Guildes de Coopératrices perdent des membres; leur propagande est plus ardue en ces temps de crise. Pour tenter de remédier à cette dégradation, des militantes andrimontoises et ensivaloises du P.O.B., des coopératrices disonaises et verviétoises et des membres de l'Action féminine de Verviers reconstituent un Comité Général Féminin en 1932. Conférences, expositions, excursions mais aussi propagande électorale, telles sont ses activités. Il envisage même en 1933 d'établir dans l'agglomération des sections de Femmes Prévoyantes Socialistes. Les premières fédérations de F. P. S. avaient été créées dans le pays au début des années '20, mais à Verviers le mouvement ne put s'implanter avant la Libération. En effet, la grève de 1934 fit avorter le projet du Comité Général. Les suites du conflit porteront d'ailleurs un rude coup aux activités des militantes socialistes, au point qu'en 1938 la secrétaire du Comité Général Mathilde Ledain estime que "tout est à créer dans le domaine féminin".

UNE FEMME AU PARLEMENT

Après les années terribles de la seconde occupation, pendant laquelle le socialisme verviétois n'avait survécu que dans la clandestinité, la plupart des cadres dirigeants d'avant-guerre retrouvent leurs postes, ainsi le sénateur Léonard Ohn et les députés Jules Hoen et Alexandre Duchesne. Ce dernier, longtemps à la tête du syndicalisme verviétois et (plus tard) de l'Action Commune régionale, devient en 1946 le premier bourgmestre socialiste de Verviers, menant une coalition de gauche. Son collègue Hoen présidait depuis des années déjà aux destinées de Dison, une des communes socialistes de longue date avec Andrimont et Ensival notamment. Mais en juin 1950, les électeurs socialistes envoient une femme les représenter à la Chambre : militante depuis 1934 environ, Germaine Copée-Gerbinet a alors 41 ans et est conseillère communale d'Ensival depuis 1946. Elle restera député de Verviers pendant un quart de siècle (jusqu'en mars 1974), siégeant dans les Commissions de l'Instruction, du Travail et de la Défense. Peut-être sa longue présence à la tête des élus socialistes de l'arrondissement orienta-t-elle l'action des militantes du P.S.B. ? Elle fut parmi les fondatrices et présida quantité d'organismes sociaux et éducatifs au sein du P.S.B. comme en dehors. Elle fit aussi partie du

Bureau national du Parti de 1968 à 1973 et occupa la vice-présidence de la Chambre de 1971 à 1974. Ce devait être rappelé, même si l'occasion en fut déjà donnée lors de son décès il y a juste un an.

Le mouvement ouvrier socialiste remporte plusieurs succès durant les premières années de l'après-guerre, dans des domaines fort divers. C'est, en 1946, la conclusion d'une convention entre les organisations syndicales verviétoises et le patronat textile, suivie de réalisations multiples accueillies avec enthousiasme par la F.G.T.B. (ainsi, plusieurs mois avant la loi qui les institue, la mise en place de Conseils d'entreprise). C'est en 1950, lors du référendum sur la question royale, les 60 % de non obtenus à Verviers, 65 à 70 % dans les communes voisines, suite notamment à la campagne du Comité régional d'Action Commune. En ce qui concerne les organisations féminines, c'est l'organisation d'une fédération des F.P.S. sous l'impulsion de Germaine Copée (qui en assure le secrétariat puis la présidence). Cela se passe en avril 1947, avec l'aide du secrétaire fédéral du P.S.B. Octave Petry, et au sein de l'Union Mutuelliste verviétoise. Action sociale (consultations prénatales et pour nourrissons, aides familiales, vacances enfantines…), éducative (conférences mensuelles, diffusion de la presse), politique aussi au sein du Parti : l'ouverture en avril 1957 de la "Maison de la Femme et de l'Enfant" témoigne du progrès du mouvement au cours de ses dix premières années.

LA PAGE TOURNEE

C'est pourtant de cette époque que date aussi le début du marasme, puis du déclin irréversible, de l'industrie textile. Sa situation est catastrophique à la fin de la décennie : de nombreuses usines ont déjà fermé leurs portes, d'autres menacent de faire de même si les travailleurs n'acceptent pas d'importantes réductions salariales. D'autres secteurs sont touchés, c'est en fait toute la région qui semble entraînée dans un processus de dégradation économique, de mort lente. La moitié de la main d'oeuvre textile est féminine, et c'est là que les menaces sur l'emploi sont les plus graves. Germaine Copée intervient au Parlement, soulignant que "les ouvriers verviétois attendent le geste gouvernemental qui apaisera leurs inquiétudes".On sait que la quasi disparition du textile eut lieu néanmoins, avec son cortège de licenciements, d'occupations d'usine, etc. C'est d'ailleurs toute la Wallonie qui est en crise et qui criera sa colère et sa volonté de changement, en décembre 1960, lors de la grève générale contre la loi unique.

La région participe en masse à la lutte, comme en 1950, 1936, 1913, 1902, 1893 lors des précédents grands mouvements nationaux. Il n'y a pas lieu de rappeler ici le déroulement de ces semaines de lutte dans la région verviétoise (ce fut fait, il y a quelques mois, lors de la projection d'*Hiver 60* dans les locaux de la F.G.T.B.). De même, je n'évoquerai pas les efforts accomplis ces vingt dernières années par les socialistes verviétois, lors du vote des lois linguistiques de 1963, ensuite pour une reconnaissance de la Wallonie et une réforme de l'Etat (avant 1970, avant et après 1980), plus particulièrement pour une reconversion économique de la région verviétoise, et depuis le début de la crise pour la défense des travailleurs et des sans emplois. Quant à l'évolution organisationnelle des Femmes socialistes et de leur action spécifique, les militantes actuelles les connaissent mieux que l'auteur de ce texte. Que ce rapide survol soit un hommage aux militantes d'hier et du siècle dernier, non seulement les dirigeantes et mandataires dont le souvenir s'est perpétué mais aussi toutes celles, anonymes, qui ont contribué également aux succès du socialisme verviétois et partagé ses échecs.

29

*Je serai toujours reconnaissant à Marcel Bartholomi de m'avoir mis le pied à l'étrier de l'histoire ouvrière en me confiant en 1981 la rédaction de l'**Histoire des métallurgistes verviétois**, à l'époque « héroïque » où j'accomplissais mes vingt mois de service civil et où j'animais avec Fatima Correia ou Michèle Manguette une rubrique historique sur « sa » Radio-Verviers, avant de partir vivre à Bruxelles l'année suivante chez l'extraordinaire Mercédès Delhalle, avec Marianne Lebeau d'abord puis seul, pour six ans. Une synthèse de la première partie (1868-1914) de ce volume fut réalisée en 1990 à la demande de Jean Puissant pour la Centrale nationale des Métallurgistes FGTB à l'occasion de son centenaire (dans le volume collectif **Chauffés au rouge,** pages 77 à 94). Plus récemment, j'ai complété ce texte par un résumé des années 1914 à 1982 pour la brochure réalisée avec Jean-François Potelle et Julien Dohet à la demande à nouveau de Marcel Bartholomi, pour le 125e anniversaire des métallos verviétois cette fois (**Dure comme fer**, paru au printemps 2008, pages 29 à 64).*

LES LUTTES SYNDICALES DES METALLURGISTES VERVIETOIS DE 1868 A 1982

1. LE TERRAIN DU COMBAT

Rappelons le décor, en quelques mots, car il serait trop long d'exposer ici en détail la condition du prolétariat verviétois au milieu du XIXe siècle, à la veille de la naissance du mouvement ouvrier. Déjà à l'époque, on a souligné l'insuffisance des salaires, permettant à peine la survie d'un couple de travailleurs, et l'inhumanité des conditions de travail: il s'effectue généralement dans des usines surchauffées et malsaines, les accidents sont nombreux, la durée moyenne de la journée de travail est de près de 13 heures. L'ouvrier malade ou en chômage ne bénéficie d'aucune sécurité. Les conditions de logement sont aussi pénibles. Feu René Doutrelepont a évalué le nombre moyen d'habitants par maison (en 1846) à 12 à Verviers, 9 à Dison et Ensival. Près de la moitié des ménages verviétois ne disposaient alors que d'une seule pièce; plusieurs familles logeaient parfois dans la même pièce divisée à la craie, et bien sûr sans égout ni latrine. Le manque d'hygiène, les fatigues du travail, les carences alimentaires engendraient des maladies. On s'explique ainsi aisément l'ampleur des trois grandes épidémies de choléra qui touchèrent l'agglomération en 1833, 1849 et 1866. En outre, l'alcoolisme était très répandu parmi ces «ouvriers-objets». Combien sont-ils ? 7.000 en 1846, sur une population de 22.000 habitants environ. Celle-ci augmentera durant la seconde moitié du siècle, jusqu'à atteindre près de 50.000 personnes en 1900. Durant la même période, la ville déborde peu à peu de ses limites ancestrales (la vallée), notamment par la construction d'un quartier de fabriques et de maisons ouvrières au Nord (rues de Dison et aboutissantes) et la création des boulevards du Sud (où s'édifient les nouvelles demeures de la bourgeoisie locale).

L'essor de la métallurgie et de la mécanique à Verviers accompagna celui de l'industrie textile. Pierre Lebrun a étudié la transformation de cette dernière au cours du XIXe siècle, notamment la Révolution industrielle, «inaugurant une suite quasi continue d'innovations techniques». La mécanisation croissante de l'industrie drapière a pour conséquence l'apparition et l'extension des usines de construction de machines - dont la production s'écoulera très tôt en dehors du marché verviétois. Le nombre de travailleurs de la construction mécanique passe de 21 en 1806 à près de 300 en 1846 sur un total de 452 ouvriers de la métallurgie (contre 80

en 1806). Parmi eux, bon nombre de mouleurs employés dans les fonderies. En 1910, la population de l'agglomération verviétoise comprend 1.678 ouvriers métallurgistes; les 45 établissements métallurgiques de cette même agglomération occupent alors ensemble 1.724 travailleurs. En outre, beaucoup de mécaniciens et de chauffeurs - machinistes sont employés par les usines textiles de la place pour l'entretien de leurs machines.

Fondée peu avant 1830 par J .D. Houget et Ch. Teston, la plus ancienne et la plus importante entreprise locale est la Société Anonyme Verviétoise pour la construction de machines, anciennement firme Bède et Cie (1870), rebaptisée « Ateliers Houget » en 1923 : elle occupe près de 300 personnes au début du XXe siècle. La société Duesberg- Bosson (qui fusionna avec Houget au XXe siècle) en occupe alors une centaine, de même que les firmes Célestin Martin (absorbée par Houget en 1916) et Snoeck, l'une et l'autre à Ensival. Ces quatre entreprises dominent le secteur de la grosse construction mécanique.

Parmi les autres firmes de l'agglomération, on peut rappeler les noms de Bastin (55 ouvriers en 1910), Lensch (20 ouvriers), Longtain (idem), Tyssenne et Steffens à Verviers, Gardier à Ensival (10 ouvriers), Crosset, Heinrichs et Valençon à Hodimont (une douzaine dans chaque), Lambrée-Bertrand à Wegnez (30 ouvriers). Les principales fonderies étaient les Fonderies Verviétoises (50 ouvriers) et les firmes Lejeune, Leclercq et Ponthier à Lambermont (occupant ensemble 90 personnes). Le secteur de la métallurgie comprend encore les firmes Weerts à Verviers et Ensival (construction de chaudières, 40 ouvriers), la fabrique de balances Hürstel et Cie (à Verviers, 25 ouvriers), une fabrique de tuyaux (Heintz, à Lambermont), les ateliers Linon à Ensival (automobiles et vélos, 35 ouvriers) ... Enfin, huit fabriques de cardes et autres accessoires du textile (Dispa, Dethioux, Loneux, etc.) occupaient une centaine de travailleurs.

D'autres entreprises métallurgiques se trouvaient dans la région verviétoise, en dehors de l'agglomération. A Montzen, la fabrique de zinc et de plomb bruts de la Vieille-Montagne occupait plus de 300 ouvriers. De petits ateliers de construction existaient à Herve, Thimister, Olne, Stavelot et Lierneux. A Dolhain, quatre constructeurs (dont Charpentier et «La Verviétoise») employaient ensemble 60 ouvriers. Une cinquantaine d'autres étaient occupés à Theux dans dix petits ateliers (parmi lesquels Raxhon et Thomson). Au total, la région verviétoise comprenait en 1914 plus de 60 établissements métallurgiques d'importance et de nature fort diverses, fournissant du travail à quelque 2.000 ouvriers. En 1914 ... A ce moment, les travailleurs sont libres de s'associer depuis moins d'un demi-siècle seulement! Ce n'est en effet qu'en 1866 qu'a été abrogée l'interdiction de coalition et l'exercice du droit de grève autorisé. Un droit de grève, il faut le préciser, encore soumis à d'importantes restrictions. Mais le fait même de la grève ou de l'organisation en syndicats ne constitue plus un délit, au moment où l'Internationale commence à se développer en Belgique.

2. LES PREMIERS SYNDICATS DES METALLOS VERVIETOIS

L'Association Internationale des Travailleurs (A.I.T.) - de Marx, Bakounine, César De Paepe ... - avait été fondée en 1864, sa première section belge créée à Bruxelles l'année suivante. A l'extrême fin de 1867, le mouvement s'implanta à Verviers : le groupe « Les Francs-Ouvriers» se constitue en novembre, il entreprend la publication du Mirabeau en décembre et adhère à l'A.I.T. en mars 1868.

Particulièrement énergiques, les Francs-Ouvriers suscitèrent la fondation d'un grand nombre d'autres sections locales dans la région; elles formèrent en juillet 1869 la Fédération de la Vallée de la Vesdre - qui joua un rôle de premier plan dans la 1re Internationale. De cette époque datent les premières organisations des métallurgistes verviétois. Le 5 décembre 1868, les mouleurs créent une caisse de résistance, l'«Alliance des Ouvriers Fondeurs»; en février 1869, les ouvriers mécaniciens font de même: ces deux groupes sont les premiers syndicats de métallos dans la Province de Liège. La « Société de résistance des Ouvriers Mécaniciens de Verviers et environs» autorisait l'affiliation de tout ouvrier métallurgiste dont le corps de métier n'était pas organisé en caisse (ou société) de résistance. Celle des mécaniciens était administrée par un comité de quatre membres

dont deux secrétaires, E. Listray et J. Polis. Ce dernier, semble-t-il, fut remplacé en 1871 (au plus tard) par Denis Noblué, ancien ouvrier de la firme Houget. En 1873, Noblué représentait également les mécaniciens au Conseil fédéral de la Vallée de la Vesdre; de 1869 à 1871, c'est Antoine Benoît qui avait assuré ce rôle.

Le syndicat tenait des réunions hebdomadaires et des séances publiques mensuelles, pour discuter des problèmes du métier. Il organisa plusieurs meetings, dès 1869. En 1872, ceux-ci eurent souvent pour thème l'abolition des «caisses de secours» dans les usines (l'administration de ces caisses, alimentées par les retenues salariales, était souvent critiquable) et les excès de certains règlements d'atelier. Le syndicat créa des sociétés annexes.

En avril 1871, quelques-uns de ses membres fondent une coopérative de consommation, sous la dénomination «Les Mécaniciens Collectivistes», pour fournir aux affiliés des articles alimentaires à bas prix; les ventes ont lieu tous les samedis soir au local des mécaniciens. Ceux-ci créent également une mutuelle, en décembre suivant (Les Mécaniciens Philanthropes); elle est administrée par Noblué, Listray et C. Aulier. Comme le précédent, cet organisme était ouvert à tous les ouvriers de la métallurgie (ajusteurs, tourneurs, forgerons, mouleurs, chauffeurs, menuisiers ...) résidant dans un rayon de 10 km autour de Verviers. La mutuelle espérait pouvoir donner à ses membres 12 à 15 F par semaine en cas de maladie ou de blessure; elle réclama évidemment la disparition des «caisses d'atelier». Précisons que le local des Mécaniciens, d'abord situé rue Pont de Sommeleville, fut transféré rue de la Montagne, n° 66, en 1870 puis rue Spintay, n° 42, en mai 1871.

Denis Noblué représenta les métallurgistes aux «Réunions ouvrières» qui se tinrent d'octobre 1870 à décembre 1871; elles réunissaient des délégués des groupes ouvriers (sections locales de l'A.I.T. et sociétés professionnelles) et quelques patrons; il ne fut jamais possible de déboucher sur une entente avec ces derniers pour la solution des problèmes évoqués (caisses de secours, travail des femmes et des enfants, règlements d'ateliers, etc.). Mais l'année 1871 fut surtout marquée par un mouvement en faveur de la réduction du temps de travail. Les métallos verviétois y jouèrent un rôle de pionnier. La question avait été mise à l'ordre du jour par l'Internationale dès la fin de 1869 et amplement discutée dans *Le Mirabeau* par exemple. La société des mécaniciens y consacra ses réunions de juillet 1870.

Mais c'est surtout après la fin du conflit franco-prussien que ce problème absorbera toute leur attention : dix réunions y sont consacrées d'avril à début juillet 1871, après quoi le syndicat organise un grand meeting sur la question, le 30 juillet. Le 1er août, une assemblée de 450 métallurgistes se prononce unanimement pour la journée de 10 heures (la semaine de 60 h - au lieu de 72!) et décide d'envoyer aux patrons mécaniciens, au nom du syndicat, des délégués chargés de négocier. Il est convenu de commencer par la firme Houget (alors «Bède et Cie»), la plus importante de la place; en même temps, des listes de souscriptions circuleront dans les autres ateliers pour soutenir les ouvriers de cette usine si ceux-ci doivent partir en grève. Le 2 août, les délégués Roumans, Lemaire, Bonhomme et Vannès contactent Bède ; l'entrevue a lieu le lendemain - les ouvriers obtiennent satisfaction, le travail commencera désormais à 7 h pour se terminer à 18 h 30, avec une interruption de midi à 13 h 30. Les jours suivants, la délégation ouvrière se rendit successivement chez les autres patrons. Tous consentirent à la journée de 10 heures.

Le Mirabeau du 13 août 1871 donna en exemple aux autres corps de métier «les mécaniciens, qui viennent de faire une si belle brèche dans la vieille muraille réactionnaire, par la bonne entente et la solidarité ». Pour la première fois, les ouvriers de tout un secteur obtenaient du patronat une réduction du temps de travail. Le mouvement atteignit ensuite Bruxelles (où des mécaniciens verviétois prirent la parole dans deux meetings) et le Hainaut. A Verviers, l'Alliance des Ouvriers Fondeurs entra en action peu après les mécaniciens, à la mi-août. Les maîtres-fondeurs de la ville cédèrent, excepté la fonderie Longtain à Hodimont. Ce dernier tenta au contraire d'organiser la résistance patronale au mouvement, mais en vain; son personnel se mit en grève : Longtain dut accepter la journée de 10 h, la rentrée de tous les grévistes et même une hausse des salaires. L'agitation pour la réduction du temps de travail touchait à ce moment d'autres pays. En septembre, les mécaniciens

organisèrent un meeting de solidarité avec les métallurgistes de Newcastle (en Angleterre), en grève depuis plusieurs semaines pour la journée de 9 h. Noblué dénonça l'embauchage de mécaniciens belges par des patrons anglais pour supplanter les grévistes, ainsi que l'arrestation du syndicaliste Cohn : délégué par les métallurgistes anglais pour participer au meeting verviétois, Cohn avait été arrêté et expulsé dès son arrivée à Anvers. En novembre enfin, *Le Mirabeau* publiait un appel à la solidarité émanant de l'Association des Ouvriers mécaniciens de Chemnitz (Prusse), également en grève pour la journée de 10 h.

La section verviétoise de l'A.I.T. aurait compté jusqu'à 6 ou 7.000 affiliés en 1870 ; elle se signala par son radicalisme. Mais l'Internationale fut rapidement divisée par la lutte entre marxistes et partisans des thèses anarchistes de Bakounine (exclu de l'A.I.T. en 1872). Les Verviétois (puis toute la section belge) se rangèrent du côté des seconds. Conformément à leurs principes, les Belges démantelèrent leurs organes de direction. Cette décentralisation eut des effets désastreux : livrées à elles-mêmes, beaucoup de Fédérations régionales disparurent ou furent réduites à très peu de choses. A Verviers seulement, une certaine activité se manifesta jusqu'en 1877; *Le Mirabeau* cessa de paraître en 1880. Mais l'organisation des métallurgistes avait complètement périclité dès 1875 - comme ce fut le cas aussi à Bruxelles, Anvers et dans le Centre.

Certes, la victoire de 1871 avait entraîné un accroissement important des effectifs syndicaux, la preuve étant faite qu'une revendication collective de travailleurs organisés pouvait triompher: à Verviers, les métallurgistes syndiqués furent rapidement quelque 700. Mais les luttes de tendances et la décentralisation dans l'A.I.T. d'une part, la lassitude ouvrière d'autre part (les leaders verviétois exhortaient alors les ouvriers à concentrer tous leurs efforts pour une «révolution globale» et non dans des revendications partielles) désagrégèrent très vite le mouvement. La dernière trace qu'il laissa fut la participation au Congrès belge de l'A.I.T. le 13 avril 1873 (à Verviers) de Jean Depresseux pour les Mécaniciens et d'Auguste Stiege pour une Caisse de résistance des chauffeurs-machinistes (sans doute de formation récente). Lors d'un autre Congrès belge tenu à Verviers en 1877 par contre, aucun délégué de métallurgistes n'était présent.

3. L'ASSOCIATION DES METALLURGISTES (1882)

Le mouvement ouvrier belge avait pris une orientation nouvelle dès la fin des années 1870. Les partisans de l'action politique (conquête du droit de vote, participation aux luttes électorales) avaient créé de nombreux groupes en Flandre et à Bruxelles (en dehors de l'A.I.T.). Ils constituèrent un Parti socialiste flamand et un Parti socialiste brabançon en 1878.

En avril 1885, 59 groupes ouvriers créent à Bruxelles le Parti Ouvrier Belge (P.O.B.); dix d'entre eux seulement sont wallons, dont quatre de Verviers: parmi ces fondateurs de l'actuel P.S. figure un syndicat de métallurgistes verviétois. Les trois autres sont le cercle politique « En Avant », la boulangerie coopérative et le syndicat de tisserands. Ces groupes avaient été créés ou relancés au début des années 1880 sous l'influence d'un des anciens leaders de la défunte A.I.T., Pierre Fluche (ouvrier tisserand, victime d'un boycott patronal en 1874, celui-ci avait ensuite travaillé durant 3 ans chez Houget, puis s'était établi cafetier). L' «Association des Mécaniciens et Métallurgistes de Verviers et environs» datait de 1882. Elle avait pour secrétaire Gustave Lewalle, ajusteur mécanicien. C'est à ce titre qu'il témoigna en septembre 1886 devant la Commission d'enquête sur le travail industriel.

Celle-ci avait été installée par le gouvernement à la suite des violentes émeutes qui touchèrent le sillon industriel wallon en mars 1886, révélant brutalement (« à la lueur des incendies») l'ampleur de la question sociale. Cette Commission établit un questionnaire détaillé auquel répondirent des organisations tant patronales qu'ouvrières, puis recueillit oralement des témoignages dans toutes les régions du pays. Cette enquête nous permet de saisir la condition des métallurgistes verviétois, et leurs revendications, il y a un siècle. Comme grande entreprise, la Société Anonyme Verviétoise pour la construction de machines répondit au questionnaire de la Commission.

Selon la direction, les conditions de travail étaient évidemment parfaites (aérage, chauffage, salubrité) et sans influence sur la santé, les accidents dus uniquement à l'imprudence des ouvriers, il n'y avait aucune mesure de sécurité ni d'hygiène à prendre. Les ouvriers n'étaient pas affiliés à des caisses de retraite; il existait en revanche « une caisse de secours» en cas de maladie ou d'accident, alimentée par des retenues de 50 cts par quinzaine sur les salaires. Ceux-ci s'élevaient - si l'on peut dire ... - à 4 francs par jour pour les ajusteurs, mouleurs et forgerons, 3 francs 75 pour les menuisiers, 3 francs 50 pour les tourneurs et 2 francs 75 pour les manœuvres. Les enfants de 12 à 16 ans (qui représentaient alors près de 10 % du personnel de la firme Houget) obtenaient 1 franc par jour; ils étaient occupés comme aides, faisant leur apprentissage «sur le tas» - rien n'était organisé en ce domaine. Une hausse des salaires aurait eu pour conséquence, selon le patron, une augmentation de l'alcoolisme. Bède précisait encore que le travail de nuit était payé sans supplément et que 2 % des ouvriers travaillaient le dimanche (5 h) à l'entretien de l'outil (graissage et réparation). Le règlement d'atelier - établi sans consultation du personnel - prévoyait des amendes de 1 à 2 francs pour infractions à la discipline; il interdisait de se laver, s'habiller ou quitter l'ouvrage, sous aucun prétexte, avant le coup de cloche de sortie ...

Quinze ans après l'accord de 1871 sur la journée de dix heures, il n'était plus guère tenu compte de celui-ci; la plupart des patrons faisaient prester des heures supplémentaires, souvent de nuit, payées au taux normal. C'est ce qu'exposa Gustave Lewalle au nom des Métallurgistes devant la Commission d'enquête. Le syndicat réclamait en conséquence l'abolition du travail payé aux pièces et la journée de 8 heures, payée 4 F minimum (avec 25% d'augmentation pour les heures supplémentaires consenties). Il souhaitait l'établissement d'une commission mixte de sécurité et d'hygiène, pour visiter les ateliers et les installations afin de prévenir les accidents de travail. Les patrons seraient tenus de prouver devant cette commission la responsabilité de l'ouvrier en cas d'accident. A ce sujet, les Métallurgistes réclamaient l'abolition des caisses d'atelier ou au moins la remise de leur gestion aux ouvriers, et la création d'une caisse d'Etat. Ils souhaitaient l'instauration d'une commission mixte permanente pour les arbitrages en cas de conflit, la création d'un bureau de placement, la fixation de l'âge de 14 ans pour l'admission des apprentis dans les usines. Ils suggéraient la création d'un «atelier corporatif» (dans le syndicat des mécaniciens) qui servirait d'école professionnelle. Enfin, l'Association se prononçait pour le suffrage universel pur et simple et l'instruction gratuite, laïque et obligatoire. A noter que, comme en 1871, la revendication d'une réduction du temps de travail était justifiée par le souci d'une meilleure répartition du travail entre tous et la volonté de donner à chacun la possibilité d'une vie plus épanouissante.

La Commission d'enquête avait tenu ses séances à Verviers quelques jours après le premier congrès national des syndicats de métallurgistes. A l'origine de cette réunion, deux grèves pendant lesquelles des listes de souscriptions en faveur des grévistes avaient circulé dans tout le pays; un de ces mouvements était le conflit qui affecta au milieu de 1886 les établissements Snoeck à Ensival - pour s'opposer à une hausse des heures de travail sans compensation salariale. A la faveur de cet événement naquit l'idée de la création d'une Fédération nationale. Quatorze syndicats regroupant 3.400 membres - dont 124 pour celui de Verviers - envoyèrent des délégués au Congrès de Bruxelles des 12 et 13 septembre 1886. Tous étaient affiliés au P.O.B. Ils se mirent d'accord sur un programme de revendications (celui que Gustave Lewalle exposa peu après à Verviers) et la création d'une Fédération nationale.

Mais l'idée de solidarité interrégionale n'était pas encore ancrée dans les esprits: le principe d'une caisse nationale de grève ne fut adopté qu'en 1890 et il resta longtemps lettre morte, les organisations négligeant de payer. Seule une cotisation de 5 cts par membre (couvrant à peine les frais administratifs) avait été votée au congrès de 1886; elle fut portée à 20 cts en 1889. En dehors de ses congrès annuels, la Fédération semblait alors n'exister que sur le papier. Ce n'est que vers 1895 qu'une caisse de grève fut effectivement mise en place. Jusque là, la Fédération ne progressa guère et ses effectifs en 1896 étaient à peine plus élevés que dix ans auparavant. A Verviers cependant, le syndicat s'était développé à l'occasion notamment de la grève générale de 1893 pour le suffrage universel. Les métallurgistes avaient participé en masse à ce mouvement. En 1896, les organisations des métallos verviétois comptaient ensemble 611 affiliés (sur les 3.800 de la Fédération nationale). Les organisations, c'est-à-dire le syndicat des Mécaniciens, celui des Chauffeurs-machinistes et celui

des Mouleurs; les deux derniers avaient été fondés dans la foulée de la grève générale.

4. 1896-1906, DECLIN ET REDRESSEMENT

Les dernières années du XIXe siècle furent une période très pénible pour le syndicalisme verviétois en général. En revanche, le mouvement ouvrier socialiste (qui a inauguré sa Maison du Peuple en 1894) remporte à l'époque plusieurs victoires électorales : le P.O.B. obtient les quatre sièges de députés au 2e tour des législatives de 1894; en novembre 1895, allié aux libéraux progressistes et à d'autres groupes démocratiques, il remporte les élections communales. L'année suivante, Pierre Fluche devient échevin de l'Etat civil, dans un Collège jusque là libéral homogène - Fluche qui, dès les élections communales d'octobre 1884, avait orienté le mouvement ouvrier local dans la voie de l'action politique et de l'alliance électorale avec la gauche libérale et les petits commerçants. On verra plus loin que cette tendance ne faisait pas l'unanimité et qu'au contraire, le P.O.B. verviétois fut profondément divisé jusqu'à la fin du siècle. Quant au mouvement syndical, il est pour ainsi dire réduit à néant. En avril 1896, après avoir soutenu une dizaine de grèves depuis janvier, la Fédération des tisserands verviétois déclenche une grève générale contre le tissage à deux métiers; elle se prolonge un mois et se termine par une débâcle complète, emportant les organisations elles-mêmes : des 34 sections qui formaient' la Fédération en 1896, il n'en restait que 3 en 1900. Comme l'écrivit Jean Roggeman, « l'esprit de solidarité était mort dans les ateliers, c'était la lutte individuelle entre affamés pour la moins mauvaise place, le travail le plus avantageux ... ».

Il en était de même chez les métallurgistes, après les échecs de deux mouvements en 1896 et surtout d'un conflit chez Houget en 1898. En avril 1896, une grève des 117 ouvriers mécaniciens d'une usine d'Ensival (probablement Snoeck ou Martin) pour une amélioration des conditions de travail se soldait par une défaite après trois semaines de lutte. Fin mai suivant, défaite également pour la centaine d'ouvriers d'une fonderie, en grève depuis deux mois pour empêcher le renvoi du personnel syndiqué. Un échec semblable chez Houget durant l'été 1898 acheva de désagréger quasi complètement l'Association des Métallurgistes. La grosse construction mécanique était alors en crise: chômage le lundi, journée de 6 ou 7 h pour la majorité des ouvriers. Le 14 juillet, 160 des 200 travailleurs de la Société Verviétoise pour la Construction de machines (alors dirigée par Fernand Houget) s'étaient mis en grève pour un problème salarial : Houget avait accepté une commande mais avec réduction de prix, et proposé au personnel une diminution «temporaire» de salaire de 10%. Le syndicat était intervenu avec succès auprès des ouvriers pour qu'ils refusent cette baisse; le risque était grand, en effet, de voir les autres firmes de la place aligner leurs salaires sur ceux de chez Houget. Le 23 juillet, la direction de l'établissement licenciait tous les grévistes et publiait des offres d'emplois accessibles aux seuls non-syndiqués. Mais la solidarité allait jouer dans tous les ateliers de la ville, «chacun comprenant que son avenir était en jeu et que si les grévistes Houget étaient vaincus, c'est en définitive la corporation des mécaniciens toute entière qui payerait les frais de cette grève» (*Le Parti Ouvrier*, hebdomadaire socialiste régional).

Durant tout le conflit, le comité de grève (réuni en permanence au local syndical de la Maison du Peuple) reçut des dons des diverses usines verviétoises. La caisse de grève put ainsi allouer 3 francs par jour aux pères de famille, 2 francs aux célibataires et 1 franc aux apprentis; en outre les 85 grévistes affiliés au syndicat recevaient une indemnité supplémentaire de la Fédération nationale des Métallurgistes; trois membres du Comité exécutif de celle-ci vinrent à Verviers début août pour soutenir la lutte. Le 7, les ouvriers repoussèrent les propositions de Houget : réembauchage des grévistes sauf 8 «meneurs» et diminution de 10% sauf pour le personnel n'ayant pas abandonné le travail. Mais il n'était pas possible pour les travailleurs, vu la crise, de trouver de l'ouvrage ailleurs, et de plus le nombre de chômeurs dans le secteur était fort important. A la mi-août, une cinquantaine d'entre eux avaient accepté de l'emploi chez Houget; à la fin du mois, 213 des grévistes (les autres étant déjà remplacés) réintégrèrent l'établissement aux conditions patronales. En outre chaque ouvrier ne fut accepté qu'après avoir signé l'engagement formel de ne plus faire partie d'aucun syndicat. On imagine la suite: en 1900,

il n'y avait plus que 150 métallurgistes syndiqués (contre 600 en 1896), sur 1.500 travailleurs.

Le conflit Houget fut l'occasion d'une querelle entre socialistes verviétois. Ceux-ci étaient divisés depuis 1891 en deux Fédérations rivales. La Fédération d'arrondissement, conduite par Fluche et les députés verviétois, était surtout orientée vers l'action politique; pour attirer les voix du petit commerce, son leader ne soutenait guère et parfois même combattit les œuvres coopératives du Parti. Ces dernières étaient affiliées, comme les syndicats des métallurgistes, à la Fédération verviétoise (dirigée par Jean Fraiture, Joseph Demoulin, Henri Angenot). Elle donnait la priorité aux coopératives et aux syndicats et critiqua «les chercheurs de mandats », les militants «ne voyant dans le socialisme que l'action politique, et dans l'action politique qu'un moyen de décrocher la timbale» (*Le Devoir*). Chacune avait son hebdomadaire. *Le Devoir* soutint la lutte des mécaniciens jusqu'au bout. En revanche, Pierre Fluche tenta de mettre un terme au conflit qui selon lui «devait porter la ruine surtout dans le petit commerce de Gérard-Champs». Au Conseil communal, l'échevin socialiste critiqua «les journaux qui viennent aggraver la situation, comme on l'a fait dans cette affaire, et plonger les ouvriers dans la misère». Cette attaque publique contre *Le Devoir* lui valut les félicitations de la droite libérale et des catholiques conservateurs.

Les organisations de métallurgistes étaient parmi les rares syndicats verviétois affiliés au P.O.B., comme d'ailleurs obligatoirement (depuis 1889) tous les groupes de la Fédération nationale des Métallurgistes. Cette affiliation obligatoire fut remise en cause par les Verviétois en 1904 mais un congrès extraordinaire en 1906 la confirma. Depuis 1897 la Fédération nationale disposait d'un secrétaire permanent rémunéré en 1899 et elle entreprit la publication d'un mensuel, *Le Métallurgiste belge*. Entre 1896 et la fin du siècle ses effectifs avaient presque doublé. A Verviers ce n'est qu'en 1900 que commença le redressement syndical, à l'initiative de Jean Roggeman, fondateur du *Travail*. Ce renouveau s'effectua sous le signe de la neutralité syndicale, voulue par Roggeman à la fois par principe et par nécessité tactique: les syndicats devaient être indépendants de tout parti et ne pas intervenir dans les luttes politiques et philosophiques. Sous l'impulsion du *Travail,* l'action produisit rapidement une croissance de toutes les associations (ce fut d'ailleurs une période d'efflorescence syndicale dans tout le pays). La population ouvrière verviétoise comptait 1.630 syndiqués en 1900, plus de 16.000 en 1906 (sur 22.000 travailleurs). Dans le textile, le taux de syndicalisation atteignit près de 100 % (15.000 syndiqués contre 1.400 en 1900). L'essor fut semblable pour les métallurgistes : 650 affiliés chez les mécaniciens en mars 1906 (contre 60 en 1900), 200 chez les fondeurs (contre 90 en 1900), 350 affiliés chez les chauffeurs-machinistes.

Les grèves se firent de plus en plus nombreuses dans tous les secteurs durant cette période. Les 30 ajusteurs et forgerons d'un établissement de Verviers obtiennent après une semaine de lutte la réintégration d'un ouvrier congédié, en novembre 1904. En mai suivant par contre, les 44 mouleurs d'une autre usine ne purent empêcher malgré 5 jours de grève une augmentation de la durée du travail. Mais en décembre 1905, leurs confrères des Fonderies Verviétoises remportent une nette victoire après 7 semaines de résistance dans un conflit salarial. En avril 1906 les plombiers-zingueurs de 29 établissements obtiennent eux aussi une hausse de salaire, après plusieurs jours de grève. Les menuisiers, les ouvriers du cuir, mènent également des actions. En métallurgie proprement dite, le conflit le plus important se déroule à la Fonderie Laoureux (Ensival) de juillet à octobre 1906. Les 90 membres du personnel (tous syndiqués) s'étaient mis en grève pour s'opposer à la tentative du directeur de généraliser le travail payé aux pièces; ils reçurent aussitôt l'appui du Syndicat des Fondeurs. Puis le soutien financier de tous les métallurgistes de la région et de leur Fédération. Le conflit se prolongeant, c'est finalement cette dernière qui négocia un arrangement avec Laoureux aux termes duquel le principe du travail payé à la journée était maintenu. La lutte avait duré près de 4 mois !

Pendant ce même automne 1906, la Fédération patronale textile décréta un lock-out dans l'industrie lainière verviétoise; elle mettait 15.000 ouvriers au chômage dans le but implicite de restaurer l'autorité patronale, mettre un terme à l'agitation sociale et briser l'essor syndical. Les chauffeurs-machinistes et mécaniciens occupés dans le textile furent aussi victimes du lock-out, qui dura de la mi-septembre à la mi-octobre. La bataille se termina par un compromis entre les Fédérations textiles patronale et ouvrière, consacrant à Verviers l'avènement de la

convention collective. Par celle-ci, écrit Jean Puissant, «le patronat réaffirmait son autorité exclusive dans les ateliers et se mettait à l'abri des grèves répétées; en échange la Fédération syndicale obtenait sa reconnaissance par les industries et la garantie d'un taux uniforme et stabilisé des salaires dans la région».

5. L'ORGANISATION DES METALLOS A LA VEILLE DE 1914

En août 1906, cinq Fédérations syndicales autres que celle du textile étaient formées. Parmi elles, la Fédération des Ouvriers Métallurgistes et similaires, comprenant l'Association des Ouvriers Métallurgistes (c'est-à-dire les mécaniciens), le Syndicat des Fondeurs et le Syndicat des chauffeurs-machinistes ainsi que ceux des Ouvriers du Cuivre et Tuyauteurs, des Brossiers, enfin des Tanneurs et Corroyeurs. L'Association des Métallurgistes s'était retirée (temporairement) de la Fédération nationale en 1905, tout comme les Fondeurs dès 1901. La Fédération régionale se présentait alors comme «neutre», s'interdisant (officiellement au moins) de prendre position en matière politique ou religieuse. Elle avait un permanent, Arthur Geelen.

Le 30 avril 1907, la Fédération des métallos avait pu signer avec la Fédération patronale textile une convention réglant les conditions de travail des chauffeurs-machinistes et mécaniciens occupés dans le textile. Cet accord avait été réalisé aisément: pour les patrons lainiers, il ne s'agissait que d'un complément (ou d'un élargissement à une minorité) de celui conclu en 1906 avec la Fédération ouvrière textile. En revanche, la Fédération des Métallurgistes se heurta à bien plus de difficultés lorsqu'elle tenta à la fin de l'année d'obtenir sa reconnaissance par le Cercle des patrons de la construction mécanique. Début septembre, en effet, l'Association des Métallurgistes avait élaboré un projet de redressement et d'uniformisation des salaires pour toutes les usines de la construction mécanique. Le Cercle patronal refusant de négocier avec le syndicat, celui-ci décida de le soumettre successivement aux différents employeurs (par tirage au sort). Le projet ouvrier prévoyait la semaine de 57 h (7 le lundi et 10 les autres jours), une hausse de tous les salaires (et la fixation d'un taux minimum généralisé), des indemnités de déplacements et une réglementation de l'apprentissage.

Très vite, les choses vont mal tourner. Le 18 septembre au matin, les 135 ouvriers de la firme Célestin Martin (dirigée alors par A. Tasté) se mettent en grève devant le refus de la direction d'accepter les modifications salariales. Ils sont suivis dans l'après-midi par les 11 travailleurs de l'atelier Jean Valençon : ce dernier a réagi au mouvement en licenciant tous les délégués syndicaux. Le 20, Tasté informe François Betsch, secrétaire-trésorier de l'Association des Métallurgistes, qu'il est prêt à appuyer la demande de cette dernière de rencontrer le Cercle patronal - si les ouvriers reprennent le travail chez Martin. La grève se poursuit. Le 24, les mécaniciens réunis en assemblée refusent d'achever les pièces de machines entamées chez Martin avant le conflit. Les patrons réagissent en décrétant un lock-out partiel dans la construction mécanique, frappant les ouvriers de Houget (235), Snoeck (120), Lambrée et Bertrand (15), Delvaux (25), Fettweis (10), Hendrick (20), Longtain (10), Bastin (50) et Hürstel (45) : soit avec les grévistes Martin et Valençon, 676 chômeurs forcés. Le lendemain, selon la gendarmerie, on compte plus de 1.000 métallos en grève.

Le 28 septembre, les patrons acceptent les revendications ouvrières en matière de frais de déplacements, d'horaire et d'apprentissage; mais ils refusent le minimum de salaire et surtout la signature d'une convention collective avec le syndicat. Or l'Association des Métallurgistes met ce point au premier plan. Début octobre, les fonderies commencent à subir les conséquences de l'arrêt des usines de construction : les mouleurs, « ces lutteurs endurcis» (*Le Travail*), viennent grossir les rangs des grévistes. Ils bénéficient en outre du soutien des autres corps de métier (plus de 6.000 francs seront recueillis en un mois); la Fédération régionale vote une cotisation supplémentaire de 1 franc par membre pendant la durée du lock-out. Celui-ci ne sera levé que le 16 octobre. L'accord conclu la veille entre délégués des usines et Cercle patronal correspondait à peu de choses près aux propositions patronales de fin septembre. Les ouvriers obtenaient plusieurs satisfactions matérielles importantes (frais de déplacements, réglementation de l'apprentissage, réduction des heures de travail et hausse des salaires) mais ni la fixation d'un minimum de salaire ni surtout la reconnaissance de leur

organisation par le Cercle des constructeurs-mécaniciens. Au moment de la reprise, François Betsch souligna dans *Le Travail* que la signature d'une convention collective aurait peut-être eu pour effet à long terme un assoupissement de la vigilance et de la combativité des métallos ... Il n'empêche que l'Association avait échoué dans sa tentative de reconnaissance par les patrons, après avoir souligné pendant un mois que cet objectif était la cause principale de la prolongation du conflit. Celui-ci avait coûté au syndicat plus de 20.000 francs.

Il n'y eut plus d'autres grèves importantes, ni même de mouvements victorieux, dans les années qui suivirent. Du 21 octobre au 7 novembre 1907, 14 mécaniciens d'une usine de Verviers font grève pour une hausse de salaire (toutes les usines n'étaient pas concernées par l'accord du 15) : échec, 13 d'entre eux sont congédiés. Le 4 juin 1909, 60 mouleurs d'une fonderie verviétoise abandonnent le travail pour obtenir le renvoi d'un non-syndiqué: échec également. En janvier 1913 enfin, 27 grévistes dans une fonderie de Lambermont pour un motif similaire : échec encore, tous les grévistes sont licenciés. Ces trois conflits sont, semble-t-il, les seuls qui se produisirent en métallurgie après le lock-out de 1907. Les quatre années qui suivirent celui-ci furent cependant une période florissante pour l'Association des Métallurgistes. Elle comptait 985 affiliés en 1908 et disposait alors d'un permanent rémunéré (François Betsch). Elle entreprit en février 1908 la publication d'un *Bulletin mensuel* afin de parfaire les connaissances professionnelles de ses membres et leur donner des informations sur la vie de leur organisation. Quant à la Fédération régionale, elle avait vu ses effectifs atteindre 1.300 membres à la fin de 1907.

Les organisations syndicales des métallos verviétois adhèrent à la Fédération des Métallurgistes de la Province de Liège, créée en 1906. Celle-ci se réorganisa en 1911 en cinq bassins industriels: Liège, Seraing, Flémalle, Huy et Verviers - au lieu de 23 sections locales. Une tendance identique à la centralisation se manifestait au même moment au niveau national, puisque la Fédération se transforma en août 1911 en Centrale des Métallurgistes de Belgique (C.M.B.). A Verviers, 1911 vit le départ du secrétaire permanent de l'Association des Métallurgistes, François Betsch. Il ne fut pas pourvu à son remplacement: sans doute le syndicat n'en avait-il plus les moyens. Les années 1907-1914 furent en effet une période de calme social (lié à l'existence de la convention dans le textile) et de régression syndicale dans la région.

Durant cette période, le taux de syndicalisation tomba de 100 à 65% dans le textile. Dans les autres secteurs, c'est environ 2/3 des effectifs qui avaient abandonné les organisations en 1914. Ce mouvement avait probablement affecté les métallos au début de 1911 déjà, puisqu'ils renoncèrent alors à remplacer leur permanent mais aussi à éditer leur *Bulletin* chaque mois. Ce dernier parut désormais irrégulièrement (trois numéros par exemple en 1911). En revanche, l'Association put trouver un remplaçant à François Betsch pour poursuivre le « cours de technologie mécanique » que celui-ci enseignait tous les samedis matins à la Maison du Peuple. Ses fonctions de secrétaire-trésorier et de propagandiste, d'abord confiées à un comité de quatre membres, furent ensuite assurées bénévolement par Hubert Dohogne.

Dohogne (qui fut permanent des métallos de 1921 à la fin de la seconde guerre) était né en 1878. Avant 1900, alors qu'il travaillait chez Hürstel, il s'affilie à l'Association des Métallurgistes. Ses activités syndicales lui valent les rigueurs du patronat: en juin 1909, il lui faut partir à Bressoux où il travaille chez «Hermès» (construction d'automobiles), qu'il quitte en décembre pour Huy, puis Anvers. Il revient dans la région verviétoise en août 1910, d'abord chez Charpentier à Dolhain puis à Verviers même en juin 1911, où il trouve du travail à la fabrique d'apprêts Crosset. A partir de ce moment, toutes ses soirées et ses dimanches seront consacrés au syndicat - au détriment de sa vie de famille. Alexis Dohogne se souvenait jadis avoir souvent accompagné son père (avant 1914) à la permanence que celui-ci tenait le dimanche à la Maison du Peuple pour percevoir les cotisations des «isolés». D'autres dimanches, c'était à un Congrès régional, provincial ou national que se rendait Hubert Dohogne ...

Nicolas Dohogne (frère d'Hubert) était, lui, secrétaire du Syndicat des Fondeurs qu'il avait contribué à créer en 1893. Le secrétaire des Chauffeurs-machinistes était Henri Faux (futur employé de la section, après la guerre). Les métallurgistes verviétois votèrent en février 1911 l'achat d'un drapeau: «pour contenter toutes les opinions», celui-ci n'aurait « aucune couleur marquante, tout en réunissant les nuances qui sont les symboles de paix, d'amour et de franche solidarité» (*Bulletin mensuel*). L'étendard, qui portait les noms des professions des trois organisations de métallurgistes, leur fut remis lors de la manifestation du 1er mai 1911 par le député socialiste Louis Pirard. Il rendit hommage à l'exemple donné par les métallurgistes dans la lutte pour la réduction du temps de travail, quarante ans plus tôt. Ces derniers participèrent encore en masse à la grève générale d'avril 1913 pour le suffrage universel (1.634 métallos grévistes au plus fort de la lutte). Mais la réaction patronale qui suivit celle-ci puis la crise économique au début de 1914 accentuèrent encore la chute des effectifs syndicaux (selon Jean Roggeman, elle était due au reproche de stagnation adressé à leurs organisations par les ouvriers, souvent encore empreints de la mentalité révolutionnaire). En 1914, sur les quelque 2.000 ouvriers métallurgistes de la région verviétoise, il n'y avait plus, semble-t-il, que 141 syndiqués ...

6. LES METALLURGISTES VERVIETOIS AU LENDEMAIN DE LA GUERRE (1919-1923)

Durant les quatre années de la première occupation, le mouvement ouvrier belge put maintenir une relative activité. La Commission syndicale et le Conseil général du P.O.B. ont tenu des réunions, fait des interventions auprès des autorités allemandes; des militants purent se rendre à l'étranger. La Centrale des Métallurgistes ne pouvait plus compter sur grand monde pour agir : de ses 20.000 membres, beaucoup étaient sous les drapeaux, d'autres avaient fui le pays; son comité se réunit cependant régulièrement, tant pour discuter de l'aide à ses membres en difficulté que des actions à mener après la fin du conflit. A Verviers, le comité de la Fédération des Métallos demeura clandestinement uni - ce qui lui permit de reprendre ses activités dès la fin de 1918. Ses membres se rencontraient tous les dimanches matin dans la bibliothèque de la Maison du Peuple : en cas de problème, celle-ci constituait une bonne «couverture», les militants interrompaient leurs conciliabules pour se plonger dans la lecture de l'un ou l'autre ouvrage. Quand au fonds de caisse, il fut distribué petit à petit à titre d'aide aux membres les plus nécessiteux, par les soins de Hubert Dohogne.

Toutes les organisations syndicales virent leurs effectifs grandir formidablement - et en même temps leur puissance financière - au lendemain immédiat de l'armistice. Cet essor syndical fut particulièrement remarquable à la Commission syndicale: celle-ci passe de quelque 130.000 membres en 1914 à 688.000 en 1920, tandis que le développement des organisations chrétiennes est moins spectaculaire (de 123.000 à 157.000 membres). Cet essor - qui se manifeste dans tous les pays - sera encore plus marquant à la Centrale des Métallurgistes. Elle passe de 26.618 membres en 1914 à près de 160.000 fin 1920, devenant la plus forte organisation syndicale du pays. Après la ruée de 1919-1921, les effectifs diminuèrent peu à peu pour se stabiliser en 1923 aux environs de 125.000 membres. Les premières années de cette période virent également d'importantes modifications apportées à la vie politique et sociale du pays, cela au moment où la Belgique se trouvait confrontée à une grosse tâche de reconstruction économique. Sur le plan politique, le changement fondamental fut bien entendu l'introduction du suffrage universel pur et simple dès 1919, sans même attendre la révision de la Constitution (qui eut lieu plus tard, pour entériner le nouvel état de fait). La démocratisation du système électoral amena les pouvoirs exécutif et législatif à être bien plus attentifs que par le passé aux revendications des masses ouvrières.

Quant aux organisations des métallurgistes verviétois, leurs effectifs évoluèrent, au lendemain de la guerre, selon une courbe similaire à celle de la C.M.B. ou encore de la Fédération provinciale liégeoise (qui compte 31.000 affiliés en 1919, 50.000 en 1920, 42.000 en 1921...). En septembre 1921 la section des métallurgistes de Verviers comptait un peu plus de 2.900 membres. La section et non plus les syndicats : les trois organisations régionales (Association Générale des Métallurgistes, Syndicat des Ouvriers Fondeurs et Syndicat des Chauffeurs-machinistes) avaient fusionné le 9 juillet 1921 (adoption de nouveaux statuts). Pour préparer

cette importante transformation, un comité régional provisoire avait été désigné au début de l'année, il comprenait 7 délégués de chaque groupe et devait se réunir pour la première fois le 29 mars. Il se forma à cette réunion un comité exécutif provisoire (2 membres de chaque groupe) qui prit contact avec la Fédération provinciale en vue de la nomination d'un permanent. Celui-ci allait être Hubert Dohogne, alors toujours secrétaire des mécaniciens.

Les métallurgistes nomment les membres du premier Comité de bassin de la section. Ce seront Hubert Dohogne, Jean Lecomte, M. Demlenne, B. Magnery, N. Bodson, Ant. Bastin et Pierre Hannotte pour les Métallurgistes, Jean Saroléa, Joseph Chapa, V. Lamoline pour les Fondeurs, enfin F. Gaillard, F. Philippe, Joseph Stollenwerck, Joseph Grégoire, Jacques Lecomte, M. Dubois et Henri Faux pour les Chauffeurs-machinistes. Lors de sa première réunion, le comité maintint la représentation ancienne des trois groupes au sein de la coopérative « Le Travail» et de la Centrale syndicale régionale. A ce moment, celle-ci comprenait 30 groupes et 24.000 affiliés (20.000 l'année suivante, 22.000 en 1923).

L'organisation unique des métallurgistes verviétois représentait certainement un progrès dans la voie de la centralisation. Il y en eut un autre, la même année. En effet, les métallos verviétois, qui avaient abandonné la Fédération nationale au début du siècle, adhérèrent à la Centrale des Métallurgistes de Belgique, peu avant de se fondre en un syndicat unique qui devint section verviétoise de la C.M.B. En ce qui concerne l'Association des Métallurgistes par exemple, cette adhésion eut lieu en février '21, au cours de deux assemblées générales (les 6 et 13 février) auxquelles participèrent J. Delvigne et A. Deflandre, dont la présence fut nécessaire pour convaincre les hésitants, voire les opposants à l'affiliation. Parmi ceux-ci figuraient notamment de vieux militants comme Nicolas Jacobs et plus encore François Betsch, l'ancien permanent du syndicat qui se posa en adversaire irréductible de la centralisation - en quoi il voyait des risques de «fonctionnarisation» des administrateurs et de bureaucratisation du mouvement, une soumission au P.O.B. ... Cette tendance était minoritaire mais elle représentait quand même encore près de 20 % de l'assemblée des militants: l'adhésion à la C.M.B. fut votée par 158 voix contre 33 non et 7 abstentions.

Sur le terrain du combat, la persistance des patrons mécaniciens à refuser une augmentation salariale collective réclamée par le syndicat depuis fin 1920 ne pouvait manquer d'exaspérer les travailleurs de certains ateliers et les tensions débouchèrent sur un mouvement général des métallurgistes verviétois pour l'augmentation des salaires qui aboutit, en 1922, à quatorze semaines de grève générale dans toutes les usines de construction et les fonderies de Verviers et environs, déclenchée le 27 novembre 1922. A l'origine, un nouveau refus opposé par l'association patronale à la demande de hausse salariale formulée une fois de plus par les ouvriers. Le mouvement allait durer quatorze semaines, pendant lesquelles l'organisation syndicale dut indemniser 1.246 grévistes. Après un mois de lutte, les Métallos réclamaient l'aide de la Centrale syndicale régionale. La reprise du travail eut lieu le 5 mars.

A ce moment, il importe de ne pas l'oublier, la situation était aussi des plus tendues dans le textile, où les patrons avaient décrété en janvier un lock-out général mettant plus de 12.000 travailleurs sur le pavé, lock-out qui ne prit fin que début mai. Le conflit des métallurgistes avait coûté plus de 700.000 francs; près de 540.000 francs furent versés par la C.M.B. : ce chiffre allait servir pendant longtemps de référence aux partisans de la centralisation, il était une preuve indiscutable des avantages qu'elle présentait - sans elle les métallurgistes verviétois n'auraient pu résister plus d'un mois. Ils reçurent en outre des dons importants de la régionale et de la Fédération provinciale, notamment, qui compensèrent en partie les 160.000 francs que la section dut débourser elle-même pour ses grévistes. Le syndicat put donc signer, fin avril, une convention avec les patrons constructeurs et fondeurs. Selon celle-ci, les salaires de toutes les catégories d'ouvriers étaient augmentés à divers taux, un minimum fixé; ils fluctueraient selon l'index, mais dans certaines limites tant à la baisse qu'à la hausse.

7. 1924-1928, TENSIONS POLITIQUES AU SEIN DE LA SECTION

Entre la période de relance et de conquêtes syndicales du début de l'entre deux guerres et la grande crise économique de 1929-1930 (et au-delà), les années 1924 à 1928 sont en partie caractérisées, elles, par les affrontements entre communistes et socialistes au sein du mouvement syndical. Non que la section verviétoise des Métallurgistes soit uniquement préoccupée par ce problème, certes. Mais il ressort de l'examen des procès-verbaux que celui-ci se posa de manière de plus en plus fréquente et aiguë au fil des ans, jusqu'en 1927 au moins. La tradition de neutralité politique du syndicalisme verviétois plaça la section dans une position délicate, à partir du moment où les Congrès nationaux de la Commission syndicale et de la C.M.B. prirent des dispositions à l'encontre des membres du Parti communiste. A Verviers comme ailleurs, ceux-ci ne manquaient pas de critiquer en toutes occasions la politique de la direction syndicale, et instiguaient les métallos à montrer plus de fermeté dans leurs relations avec le patronat.

Outre la grande grève nationale de l'été 1925, on compte moins d'une dizaine de conflits et incidents dans la métallurgie verviétoise entre 1924 et 1928. Une grève fut déclenchée par les ouvriers de l'usine Busch en juillet 1927 ; une autre à la Fonderie Dessoye-Magotte eut lieu à la même époque: les 16 ouvriers avaient abandonné l'atelier le 27 mai pour protester contre le renvoi d'un des leurs (motivé par le seul fait, semble-t-il, que celui-ci s'était rendu au W.C. durant le travail) ; la grève durait toujours début août, nous ignorons quelle fut son issue. En décembre 1928, c'est à la fonderie Duesberg qu'éclate un conflit similaire : 55 mouleurs cessent le travail suite au licenciement de l'un d'eux pour malfaçon; au bout d'un mois de résistance, ils obtiennent la réintégration de celui-ci. Quelques années auparavant, des mouvements de grève avaient également eu lieu dans les firmes Defresne et Wertz (1924), et à la fonderie Laurency-Mostert (mars 1926) - dans ce dernier cas, le conflit était provoqué par un licenciement. En octobre 1924, un incident s'était produit pour le même motif à la Fonderie de Wegnez, mais avait pu être solutionné par la négociation. Toujours pour s'opposer à des renvois, les ouvriers de la firme de construction Centner cessaient le travail en novembre 1926. Des incidents se produisaient régulièrement dans cette entreprise où semble-t-il, les relations entre le personnel et la direction étaient fort tendues. Nous ignorons combien de temps la grève déclenchée fin 1926 s'y prolongea et quel fut son résultat. Elle était toujours effective en tous cas fin décembre.

Il reste à rappeler qu'à l'été 1925, des milliers de travailleurs de la métallurgie menèrent une lutte d'envergure contre les organisations patronales, tant dans la construction mécanique qu'en sidérurgie, pour une question salariale. Les mouvements affectèrent 319 entreprises comptant près de 60.000 ouvriers dans la construction mécanique ainsi qu'environ 15.000 sidérurgistes. Dans le premier cas, de difficiles tractations aboutirent à un accord le 31 août 1925, après un mois et demi de grève - mais en sidérurgie, le conflit se prolongea jusqu'au début de 1926. Les métallos verviétois votèrent d'importantes cotisations de solidarité en faveur des grévistes. Au cours des diverses assemblées qui discutèrent de la situation, les militants communistes, dont surtout le futur grand résistant Joseph Leemans (1901-1976), ne cessèrent de dénoncer la « tiédeur» de la réaction syndicale devant l'intransigeance patronale; ils plaidèrent en vain pour la grève générale puis stigmatisèrent les compromis acceptés finalement par la C. M. B.

8. LES TERRIBLES ANNEES '30

« Lorsque l'on envisage l'évolution générale de la crise, on peut dire que, si 1930 fut l'année de la crise boursière et 1931 celle de la crise industrielle et commerciale, 1932 apparaît plutôt comme ayant été l'année de la crise financière. Et il apparaît déjà que 1933 sera l'année de la crise budgétaire. Seulement - et c'est cela qui importe pour nous - l'année qui vient amènera-t-elle la fin de la détresse qui nous étreint ? » C'est ce qu'écrivait Marcel Froidcœur dans son Rapport sur l'exercice 1932 de la Centrale syndicale verviétoise. La « grande crise» - celle dite de '29 - avait frappé de plein fouet la région verviétoise dès 1930. En ce qui concerne les métallos, deux chiffres sont à cet égard éloquents : en janvier 1930, 136 membres du syndicat étaient en chômage

complet ou partiel (soit environ 5 % des affiliés, ce qui était considéré comme « normal»): en décembre suivant, ils étaient 1.419. L'année suivante fut plus terrible encore, puisqu'au total, près des quatre cinquièmes des membres de l'organisation émargèrent pendant plus ou moins longtemps à la caisse de chômage. Il en fut de même en 1932. Ce n'est qu'en '33 que le nombre de chômeurs commença à diminuer.

Au début des années '30, les Métallurgistes verviétois affiliés à la C.M.B. sont quelque 2.500. Ce nombre était plus élevé dix ans auparavant (2.900 membres en 1921), mais le formidable essor syndical à l'issue de la guerre avait été suivi par un mouvement de régression. Le nombre d'affiliés était de 2.600 en 1926-1928, 2.500 à partir de 1929 (et jusqu'en 1933). Le léger tassement à la fin des années '20 était dû en partie au départ de membres communistes après l'instauration de l'abonnement obligatoire à *La Wallonie* ou au *Travail* et suite à des mesures prises à l'égard de Joseph Leemans (1927). En raison du nombre de chômeurs, les finances de la section se trouvaient en effet constamment dans un état critique, les déficits annuels cumulés avaient épuisé une bonne part du capital de l'organisation. Non seulement donc le chômage nécessite un travail tel qu'il oblige les permanents à négliger les questions syndicales, mais son coût affaiblit considérablement le syndicat. Il n'est pas question de conflits ni de grève en 1930-1932 chez les métallurgistes verviétois. Lorsqu'en mai de cette dernière année, ils tentèrent d'obtenir des organisations patronales des modifications salariales, ils se virent répondre que vu la situation économique désastreuse, ce n'était certes pas le moment de modifier en quoi que ce soit la convention. Le comité de la section fut lui-même d'avis qu'il n'était pas alors envisageable d'entamer un conflit. En août suivant, les patrons opposèrent également un refus net à une autre demande syndicale de stabilisation des salaires. Il ne semble pas que la métallurgie verviétoise ait été affectée par les grandes grèves qui éclatèrent en juillet 1932 dans le Hainaut (puis d'autres centres industriels wallons) contre la politique économique et sociale du gouvernement, les réductions de salaire et les conditions de plus en plus draconiennes imposées à l'octroi des allocations de chômage.

Le milieu des années ’30 est marqué, pour la classe ouvrière verviétoise, par deux grandes grèves - outre bien sûr la crise économique. Celle de '34 (qui semble avoir laissé le plus de traces dans la mémoire des militants) était locale mais d'une ampleur jamais vue; elle se solda par une défaite telle qu'elle handicapa sérieusement et pour longtemps l'ensemble du syndicalisme verviétois. La grève générale (et nationale) de 1936, en revanche, aboutit à l'obtention d'une série de nouvelles lois sociales, dont la conquête des congés payés est sans doute la plus fameuse. En 1934, dans le textile, les patrons étaient décidés à imposer de nouvelles conditions de travail particulièrement draconiennes, un retour de 30 ans en arrière, les fameuses «22 conditions». Par exemple: généralisation du tissage à deux métiers, réduction du personnel des équipes de filature, suppression des 20 % de supplément de salaire au personnel de la seconde équipe, roulement organisé au bon plaisir des employeurs. Les travailleurs concernés participèrent à un referendum : plus des 8/l0^{es} se prononcèrent contre les propositions patronales et pour la grève. Celle-ci commença le 26 février 1924 : 16.000 ouvriers du textile cessèrent le travail.

Les métallurgistes étaient indirectement impliqués dans le conflit : quelque 650 d'entre eux étaient occupés dans les usines textiles de la région. Peu avant le déclenchement de la grève, une courte majorité se dégagea pour ne pas quitter les ateliers tout en se déclarant solidaires des grévistes et en refusant d'aider à la production (19 février). Mais cette position apparut vite comme intenable et les métallos de l'entretien textile cessèrent eux aussi le travail à partir du 1er mars. Le 6, l'assemblée générale des métallurgistes votait une cotisation spéciale en faveur des membres en grève. Un comité de grève fut mis en place : il lui fallut trancher nombre de cas d'espèce relatifs au montage ou à l'entretien de machines dans les usines textiles par les travailleurs de la construction mécanique. Il s'agissait de veiller à ne pas nuire à la lutte des grévistes tout en évitant que la grève ne s'étende à l'ensemble des métallos. Un exemple parmi des dizaines : en avril, l'usine Snoeck pouvait obtenir d'une usine textile une commande de nouveaux métiers à tisser, mais seulement si ses monteurs acceptaient d'aller accoupler d'anciens métiers dans cette usine - alors que les grévistes luttaient, entre autres, contre le tissage à deux métiers ... A la mi-mai, les grévistes du textile manifestèrent leur inquiétude devant les travaux de transformation et de réparation de plus en plus nombreux effectués dans des usines textiles; il semble qu'à partir

de ce moment, les métallos de la construction refusèrent d'effectuer tout travail dans les entreprises fermées. La grève durait depuis près de trois mois.

Un mouvement national de soutien aux grévistes avait été décidé par la Commission syndicale: jamais, pour aucune grève, pareil effort de solidarité n'avait été réalisé auparavant. Mais les circonstances économiques, le grand nombre de chômeurs, jouaient en faveur du patronat. Celui-ci se rendait compte que l'occasion était propice pour se débarrasser de l'emprise syndicale, et il était d'autant plus décidé à l'emporter. Le permanent de la Fédération patronale, Paul Léon, recevait d'ailleurs dans cette optique des conseils et des instructions de son homologue français depuis Roubaix et Valenciennes ! Selon certains, les travailleurs commirent peut être une erreur tactique, lorsque, dans le quatrième mois de la grève, ils rejetèrent à une assez faible majorité et dans la confusion les conclusions d'une commission d'arbitrage, qui leur auraient permis de sortir plus ou moins honorablement d'une situation qui apparaissait de plus en plus inextricable. A ce moment, des contacts avaient eu lieu entre la Fédération patronale et la direction du Syndicat chrétien du textile : celui-ci acceptait les conditions patronales…Le 29 juillet, les dirigeants syndicaux du textile décidaient la levée de la grève…Une capitulation sans conditions après cinq mois de lutte ! Des incidents se produisirent devant la Maison du Peuple : certains leaders firent doucher les manifestants qui protestaient contre la fin du conflit ... Chez les métallos de l'entretien textile, une assemblée réunie le 1er août approuva la levée de la grève par 292 voix contre 199. Le mouvement avait duré 22 semaines.

Le textile et (à sa suite) les autres organisations de la Centrale régionale furent terriblement affectés par l'issue malheureuse de la grève de '34. Celle-ci porta un coup tel au mouvement syndical verviétois qu'il en subit les effets jusqu'à la guerre. Les 16.000 grévistes, lors de la reprise du travail, avaient tous dû signer un document par lequel ils reconnaissaient accepter les «22 conditions». Celles-ci limitaient de beaucoup l'influence syndicale dans les entreprises, et constituaient une nette régression dans tous les domaines sur lesquels elles portaient. Mais tous les travailleurs ne purent réintégrer leurs ateliers : la grève fit des dizaines de victimes, les patrons refusant notamment de réembaucher les meneurs. Ainsi, la plupart des membres du comité de grève des métallos n'avaient pas retrouvé de place en septembre. A ce moment, 30 % des métallurgistes impliqués dans le conflit (215 sur 650) n'étaient pas encore réembauchés. Le syndicat leur vint en aide financièrement jusque fin janvier 1935, après quoi il dut y renoncer faute de moyens. Les finances de l'organisation se trouvaient en effet dans un état très critique, des suites de la grève. Mais il y avait pis encore : une chute très nette des effectifs.

Soit parce que l'issue du conflit les avait déçus ou découragés, soit en raison des entraves et des pressions patronales, des centaines d'affiliés désertèrent l'organisation. Certains passèrent chez les chrétiens : c'est à la faveur de la grève de '34 que l'organisation des métallurgistes chrétiens, par exemple, parvint à s'implanter dans le milieu verviétois, alors qu'elle était quasi inexistante auparavant. La Fédération des Métallurgistes, qui comptait 2.500 affiliés en 1933, n'en avait plus que 2.300 fin 1923 et moins de 2.000 (1.945 exactement dont 2 femmes) en 1935. Ce n'est qu'après la grève générale de 1936 que les effectifs se relevèrent quelque peu (2.083 en 1936, 2.200 en 1937, sans doute 2.100 en 1938).

Si le conflit de 1934 eut des conséquences importantes pour le syndicalisme verviétois, il ne faut pas oublier pour autant que les travailleurs de la région participèrent en masse deux ans plus tard à un autre mouvement, national celui-ci, dont les résultats furent bien plus heureux et tout aussi marquants. La grande grève de juin '36, à laquelle participèrent un demi million de travailleurs, démarra à Verviers plus tard que dans les autres centres: le mauvais souvenir de 1934, l'affaiblissement des organisations et le manque de confiance des travailleurs jouèrent à nouveau. Mais une fois lancé, le mouvement gagna toute l'industrie régionale. Un détail à noter: ce sont les métallurgistes des usines Houget et des Ateliers d'Ensival qui partirent les premiers en grève dans le bassin de Verviers. Le mouvement prit fin le 21 juin (ou dans les jours qui suivirent, en fonction des accords obtenus dans les secteurs ou les régions). Les effets généraux de la victoire furent le minimum de salaire de 32 francs par jour, la réadaptation des salaires (de 5 à 10 %), la reconnaissance syndicale, l'application immédiate de la semaine de 40 heures dans certaines industries et, faut-il le rappeler, les congés payés.

9. UN NOUVEL APRES-GUERRE

Pendant les premiers mois de l'occupation en 1940, le syndicat des métallos verviétois parvint à subsister quelque peu, en secret toujours, sous le couvert de sa mutualité : des cotisations étaient encore perçues pour la «caisse de prévoyance». Ce fut le cas durant toute l'année 1941 encore. Mais au début de 1942, l'UTMI - l'Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels - s'installa dans les locaux de l'ancienne Centrale syndicale. L'UTMI était l'organisation syndicale unique créée fin 1940 par les autorités militaires; elle avait obtenu l'adhésion d'un certain nombre de centrales et dirigeants syndicaux (ou d'hommes politiques comme Henri De Man qui, en juin '40, avait dissous le P.O.B. dont il était président), mais ne trouva guère d'accueil favorable chez les travailleurs : en 1942, elle ne comptait que ... 317 membres dans la région verviétoise !

Les dirigeants du syndicat collaborateur, lors de leur installation à la Maison du Peuple, sommèrent Dohogne de leur remettre tous les documents qu'il avait mis à l'abri chez lui - notamment la liste des affiliés à la Fédération des Métallurgistes. Le secrétaire les déclara perdus ou détruits : il s'empressa de les murer dans sa cuisine - où ils se trouvaient toujours voici 25 ans ... Durant toutes les années noires, Hubert Dohogne - qui avait 64 ans en 1942 - contribua à la résistance en se chargeant régulièrement du transport de la presse clandestine à travers Verviers : il emmenait toujours avec lui sa petite-fille lorsque sa mallette était bourrée de journaux, car il risquait moins ainsi d'éveiller les soupçons. A un autre niveau, Joseph Leemans, au sein du Parti communiste clandestin, fut chargé de mettre sur pied un réseau spécifique pour les opérations de sabotage de l'appareil de l'ennemi : ce seront les Partisans Armés (ses activités de Résistant valurent à Leemans d'être déporté). De nombreux autres militants participèrent ainsi, d'une manière ou de l'autre, à la lutte contre l'ennemi.

Les anciennes organisations syndicales étaient dissoutes. En l'absence d'une partie des dirigeants - et face à l'éclatement des structures traditionnelles - les pôles de la vie syndicale se fixèrent dans les usines. De jeunes - et nouveaux - leaders syndicaux s'affirmèrent dans la clandestinité, tels les métallos liégeois André Renard et Raymond Latin. De nouvelles organisations apparurent avec eux : ils créent des comités d'usine dans la plupart des entreprises sidérurgiques et métallurgiques du bassin liégeois, qu'ils regroupent fin 1942 dans le Mouvement Métallurgiste unifié. Celui-ci devient en 1944 le Mouvement Syndical Unifié (M.S.U.) dont l'activité s'étend à l'ensemble des régions wallonnes. Il est imprégné d'idéologie anarcho-syndicaliste : dans son manifeste « Pour la révolution constructive» (André Renard), le M.S.U. prône l'abolition du salariat par une transformation radicale de la société, il redéfinit le principe de la lutte des classes et surtout insiste sur l'indépendance absolue du syndicalisme à l'égard des partis politiques. Le M.S.U. comprenait des dirigeants des Comités de lutte syndicale, créés et animés par des militants communistes. A la fin de la guerre, ces Comités se regroupèrent au sein de la Confédération belge des Syndicats uniques (C.B.S.U.). Enfin, outre cette dernière et le M.S.U., une troisième organisation syndicale naquit dans la clandestinité : le Syndicat général des services publics. En septembre 1944, le problème le plus grave qui se posa au mouvement syndical socialiste fut donc celui de son unité.

A Verviers, une assemblée générale des métallurgistes se tint le 6 juin 1945 en vue de cette unification. Un comité de fusion fut désigné pour veiller à la reconstitution du bloc de la métallurgie à la base. Il comprenait H. Dohogne, J. Saroléa, E. Ruth, P. Buchet, E. Bonaventure, J. Gromen, J. Jamar, A. Pirard et F. Pire; ils constituèrent avec les délégués d'usines le nouveau comité régional. Début juillet, celui-ci se choisissait un président (P. Buchet) et un vice-président (J. Saroléa) - rompant ainsi avec la tradition du président de séance, qui avait été la règle durant l'entre-deux-guerres (Jean Saroléa remplaça P. Buchet à la présidence de la section dès octobre suivant). Hubert Dohogne remplissait toujours les fonctions de secrétaire. Il fut pourvu à son remplacement (il avait alors plus de 65 ans) à la mi-septembre 1945 : les métallurgistes désignèrent comme nouveau permanent Eugène Ruth, jusque là mouleur à la fonderie Houget. Il avait fait partie du comité régional des métallos dès 1936.

En même temps que la désignation d'un nouveau secrétaire permanent débutèrent les pourparlers en vue de

l'adhésion de la section verviétoise à la Fédération des Métallurgistes de la Province de Liège qu'avait reconstituée Renard. Raymond Latin exposa au comité régional les multiples raisons plaidant en faveur du rattachement des Verviétois à la Fédération provinciale, le 25 septembre 1945. Après plusieurs entrevues à Liège (en octobre) pour régler les modalités du processus d'affiliation, le comité marqua son accord unanime début novembre, et une assemblée générale se prononça dans le même sens peu après. A ce moment, il faut le souligner, les effectifs du syndicat étaient bien moins élevés qu'avant 1940. Contrairement à ce qui s'était produit après l'armistice de 1918, ce n'est que progressivement que les organisations syndicales retrouvèrent leur puissance (numérique) d'antan. Au moment de la fusion en juin 1945, les métallurgistes FGTB n'étaient encore que 700 (trois fois moins qu'en 1939). Ils étaient 1.100 en octobre, 1.334 à la fin de 1945. Les effectifs ne cessèrent de croître jusqu'au printemps 1948. Le syndicat compta alors près de 2.600 inscrits (2.577 exactement en mars) soit 300 de plus environ qu'à l'automne '47 (2.293 membres en septembre).

Les premiers mois après la libération ne furent pas seulement consacrés à la difficile réorganisation syndicale. Dès juillet 1945, les métallurgistes verviétois décidaient de soumettre aux Cercles patronaux une demande d'augmentation de tous les salaires (25 %) avec minimum de 15 francs l'heure pour les qualifiés. Les contre-propositions patronales formulées en septembre étant jugées insuffisantes, les métallos déclenchèrent un mouvement général d'arrêt de travail dans la région, le 17. Le conflit dura six jours : le 22 septembre, les ouvriers décidaient la reprise du travail (pour le 24) après avoir obtenu complète satisfaction. Dans les semaines qui suivirent, c'est un accord sur la réadaptation du salaire des apprentis qui fut recherché (et obtenu en novembre). Le 20 décembre, les mécaniciens et les ouvriers des fonderies participaient encore à un arrêt de travail de deux heures (et un meeting à la Maison du Peuple) organisé sur le plan national pour toute la métallurgie (objectifs : abattement des taxes et renforcement des mesures prises par la Sécurité sociale). Il y eut un autre grand mouvement national des métallos en juin 1948 - qui dura cette fois près d'une semaine (du 16 au 21). Toute la métallurgie et la sidérurgie belges furent paralysés durant ce laps de temps, pour faire aboutir une série de revendications essentiellement salariales. Bien mise au point et bien suivie, la grève se déroula parfaitement et aboutit à un accord national rencontrant les revendications de la Centrale des Métallurgistes.

Enfin, ce second après-guerre prit fin, en 1950, par le combat décisif pour empêcher la réinstallation de Léopold III dans ses fonctions – en raison de son attitude pour le moins ambiguë durant l'occupation. Une consultation populaire sur le retour du roi avait été organisée le 12 mars par le gouvernement PSC-Libéral. Pour rappel, si la Flandre se prononça à 72 % en faveur du souverain contesté, la Wallonie industrielle et Bruxelles votèrent «non» en majorité (les «oui» l'emportaient dans l'ensemble de l'arrondissement de Verviers, mais ne représentaient que 40 % à Verviers même). Des grèves spontanées éclatèrent dans les jours qui suivirent la consultation. A Verviers, les métallos furent les premiers à cesser le travail pour 24 ou 48 heures : Houget d'abord, suivi par Bertrand et Duesberg.

Ces premiers mouvements annonçaient l'explosion qui allait suivre immédiatement le retour du roi, le 22 juillet (après des élections qui donnèrent la majorité absolue au PSC). Elle fut précédée dès le début de ce mois par des arrêts de travail, des meetings et manifestations de plus en plus nombreux : le 15 juillet par exemple, une grève générale de 24 heures et un meeting place du Martyr à Verviers au cours duquel André Renard prit la parole devant près de 10.000 personnes. Fin juillet, la grève était générale dans toute la Wallonie - et un climat de guerre civile régnait dans le pays. On sait que le mouvement devait aboutir au retrait de Léopold III. Il avait coûté aux métallos de Verviers un demi million et avait été l'occasion, en mars, de premières frictions avec la Régionale FGTB : elle s'était montrée alors plus tiède que d'autres régions voisines, tandis que les métallurgistes verviétois se voulaient particulièrement combatifs. C'était là un inconvénient de la double appartenance des métallos verviétois à la Régionale de Verviers mais aussi à la Fédération provinciale des Métallos.

10. LA SECTION DURANT LES ANNEES CINQUANTE

La lente érosion des effectifs du syndicat des métallos FGTB se poursuivit de 1951 à 1955. Encore fort de quelque 2.300 membres en 1950, il en avait un peu moins de 2.000 au milieu de la décennie. Cette baisse était proportionnelle à la diminution du nombre de travailleurs occupés dans les entreprises métallurgiques de la région et consécutive à la disparition de certaines firmes; elle s'expliquait aussi par un manque d'efforts de recrutement au niveau des petites entreprises.

Un chômage endémique affectait l'industrie régionale de la construction mécanique, dans les premières années de la décennie. En 1951, le nombre de métallos en chômage complet ou partiel était passé de 169 en mai à plus de 300 en juillet. Deux ans plus tard, 50 % de la mécanique à Verviers étaient en chômage, souvent partiel. En mai 1953, seules les firmes Bertrand (30 ouvriers), Raxhon (70 ouvriers) et Paulus (10 ouvriers) travaillaient à plein rendement. La situation eut tendance à s'aggraver dans les mois suivants. En septembre un chômage intensif sévissait chez Houget, Duesberg, à l'EIB; chez Snoeck, quasi tout le personnel était en chômage complet. Il en était de même dans les petites firmes. Dans l'entretien textile, le travail était alors régulier mais le nombre d'emplois n'avait cessé de baisser depuis cinq ans : les métallos verviétois comptaient 400 affiliés dans ce secteur en 1948; par suite des licenciements et du non-remplacement des pensionnés et des malades, ils n'étaient plus que 250 en août 1953.

La situation dans les fonderies n'était pas meilleure. En septembre 1952, les deux fonderies Duesberg (situées rue V. Besme et rue Centner) avaient provisoirement fermé leurs portes par manque de travail. En mai '53, trois des six fonderies de la place (les deux précitées et l'entreprise Ponthier) étaient fermées. Le chômage s'accentuait dans les trois autres (Fonderie de la Vesdre, Fonderie Verviétoise et Houget). Les fonderies Duesberg étaient à nouveau en activité en septembre, mais elles n'occupaient plus que 85 travailleurs, contre 140 précédemment. Une d'entre elles (celle de la rue Centner) fut à nouveau fermée à la fin de 1955, à cause du manque de commandes. En juin 1957, c'est la Fonderie Verviétoise qui était dissoute, puis reprise par Hubert Duesberg ; une partie du personnel ne fut pas réembauchée. En septembre 1958, elle était provisoirement fermée en raison de l'abondance de ses stocks à écouler; au même moment, la fonderie de la rue Centner cessait définitivement ses activités : le matériel fut vendu à une firme de Huy et les 30 ouvriers furent licenciés.

1957 fut l'année de la grève générale de la métallurgie pour la conquête du double pécule intégral de vacances, revendication avancée en février par le Comité national de la C.M.B. et adoptée par le Congrès d'avril suivant. Des pourparlers avec les organisations patronales avaient été entamés sous la présidence du Premier Ministre, le 19 juin, mais les employeurs s'étaient refusés à faire la moindre concession. Dès ce moment, de nombreuses entreprises de la région liégeoise, puis du Centre, se mirent en grève. Le 1er juillet, la grève était générale. Elle dura quinze jours. Un accord était intervenu le 12 juillet (augmentation de salaire de 2 à 3 % notamment). Si elle n'avait pas donné le résultat escompté, la grève avait au moins posé le problème une fois pour toutes (une solution y fut apportée en mai '60). On notera encore la grève générale de 24 heures qui eut lieu le 29 janvier 1960. Les métallos verviétois participèrent à près de 90 % au mouvement : il y eut, sur un total de 2.400 travailleurs, 1.800 affiliés FGTB en grève, ainsi que 340 CSC.

La fin de la décennie vit un important changement à la tête de la section. Le secrétaire en fonction depuis 1945, Eugène Ruth, fut muté à Liège en mars 1959. Le comité régional choisit Henri Klein pour nouveau permanent. Ce dernier était jusque là délégué principal chez Houget, et ce depuis août 1951. Peu après l'élection de Klein, les délégués procédaient au renouvellement de leur comité exécutif, organe restreint composé de quelques représentants des grosses sections (Houget, Bertrand, E.I.B., Duesberg), d'un représentant des petits ateliers et d'un autre pour le secteur Entretien. Il confirma dans ses fonctions de président Jean Saroléa (en dépit du fait que celui-ci venait de prendre sa retraite) et élut à la vice-présidence Albert Lacart.

11. LES ANNEES '60 : LES TENSIONS DANS LA GAUCHE WALLONNE

De la fin 1960 à 1964, une partie du mouvement ouvrier belge fut affectée par des tensions de plus en plus graves. Tant au sein de la FGTB que du PSB, elles opposèrent Flamands et Wallons et, chez ces derniers, «modérés» et radicaux, unitaristes et fédéralistes ... Au fil des ans, les relations des métallos verviétois avec la Régionale devinrent difficiles, et la position des métallurgistes pour le moins inconfortable. Ces années furent celles d'un affrontement majeur entre les diverses tendances du mouvement syndical sur une série de problèmes cruciaux : relation avec les partis politiques, réforme de l'Etat, etc. Il fallut beaucoup de courage aux métallos verviétois pour maintenir leur attitude de fermeté dans ces questions, tout en étant minoritaires au sein de la FGTB régionale - tout comme le courant auquel ils adhéraient était minorisé au national.

Le cap des 2.000 membres inscrits - que la section s'était fixé comme objectif à la fin des années '50 - fut à nouveau atteint et dépassé en 1960. L'organisation compta alors une moyenne annuelle de 2.015 affiliés (dont un peu plus de 90 % en règle de cotisations) contre 1.862 l'année précédente, 1.920 en 1958. La remontée des effectifs se poursuivit par la suite. Le syndicat comptait 275 jeunes de moins de 30 ans en 1960; le relevé avait alors été effectué en vue de la reconstitution, par la Régionale, d'un mouvement de Jeunesses syndicales à Verviers (celle-ci eut lieu en mars 1961).

L'hiver '60 fut, on le sait, celui de la Grande grève contre le projet de loi unique, qui démarra spontanément le 20 décembre, jour d'ouverture du débat à la Chambre sur ce projet de loi. En dépit des rappels à l'ordre de certains dirigeants, le mouvement s'étendit rapidement. Le comité des métallos verviétois, réuni le 20 décembre, avait choisi de réserver la primauté aux mots d'ordre de la Fédération provinciale pour la suite de l'action; cette dernière décréta la grève générale le lendemain. A Verviers, les employés de l'entreprise Houget avaient spontanément débrayé dès le 20, paralysant l'usine. Toute la région était en grève le 22. On sait que le mouvement dura plus d'un mois. Très vite, il fut essentiellement localisé en Wallonie. Ses objectifs évoluèrent : de l'opposition à la loi unique, l'accent fut déplacé vers les problèmes spécifiquement wallons; outre les réformes de structures économiques. André Renard réclama également la révision des structures politiques du pays, le fédéralisme. Pour la première fois, cette revendication (déjà ancienne dans certains milieux wallons) trouvait un réel contenu populaire.

Le mouvement s'effritait à la mi-janvier. Le 15, le président du P.S.B. proposait de renvoyer devant des Commissions parlementaires les divers volets de la loi unique (que la Chambre avait adoptée le 13). Les grévistes, en tout cas nombre d'entre eux, eurent le sentiment d'être «lâchés» par leur représentation politique : eux luttaient pour le retrait pur et simple du projet de loi, pour des réformes de structure et pour le fédéralisme. La grève se relâcha dès le 16. Les métallurgistes verviétois reprirent le travail le 18, pour ne pas être isolés dans leur région. Le 21, le Comité de coordination des Régionales wallonnes de la FGTB (créé en décembre) décidait d'arrêter la grève et de « donner de nouvelles formes à l'action». Il préconisait la transformation de la FGTB en une Confédération syndicale basée sur trois Fédérations (wallonne, flamande et brabançonne). Et à la mi-mars, André Renard fondait (avec les animateurs de ce Comité de coordination) le M.P.W., Mouvement Populaire Wallon, dont les objectifs tenaient en une formule : « Fédéralisme et réformes de structures ». La création du M.P.W. avait eu lieu peu avant les élections anticipées décidées par l'équipe Eyskens dans l'espoir d'un recul de la gauche - qui n'eut pas lieu.

Les métallurgistes verviétois s'étaient affiliés collectivement au M.P.W. (comme toute la Fédération provinciale) dès la création de celui-ci. Ils se lancèrent avec zèle dans l'action wallonne, en organisant la propagande pour le MPW dans les entreprises (une section fut constituée chez Houget en mars '62). Fortement appuyé sur le monde syndical, le MPW connut durant sa première année d'existence un développement tel que son importance surprit le monde politique. Les autres groupements wallons retrouvèrent une certaine vigueur sous son impulsion. Il fut l'initiateur d'une manifestation qui rassembla à Liège, le 15 avril 1962, quelque 10.000 personnes, pour protester contre le projet de rattachement des Fourons à la Flandre. Grâce à une intense

propagande dans les usines, la délégation des métallurgistes verviétois compta près de 500 manifestants. Une autre manifestation sur le même thème eut lieu le 24 octobre, toujours à Liège; les métallos de Verviers y participèrent également et organisèrent des arrêts de travail dans leurs entreprises. Le 17 novembre, c'est à Verviers que le Front commun d'Action wallonne manifestait et le comité des métallos prit part à l'organisation de la journée.

On sait que les efforts du mouvement wallon pour empêcher l'annexion des Fourons furent vains. Il en fut de même de l'opposition syndicale aux projets de loi sur le maintien de l'ordre (« lois anti-grèves ») que le gouvernement fit connaître en septembre 1962. Les métallurgistes décidaient aussitôt, par rétorsion, de refuser de prester des heures supplémentaires. Après avoir été discuté en Commission, le projet fut abordé en débat parlementaire au printemps 1963. Le Comité national de la FGTB s'était prononcé sur les textes amendés : les projets ne furent approuvés que par 53 % des mandats, les régionales flamandes avaient voté «pour» à 95 %, les régionales wallonnes «contre» à 80 % ! En dépit de l'opposition syndicale (en Wallonie, des arrêts de travail avaient eu lieu), la plupart des parlementaires socialistes wallons votèrent les projets. Seuls douze d'entre eux s'abstinrent; le Bureau national du Parti les sanctionna. Tant le vote du Comité national de la FGTB que celui des élus socialistes provoquèrent des remous dans la gauche syndicale. La Fédération des Métallurgistes liégeois reconsidéra ses rapports avec la C.M.B. Au sein du comité des métallos de Verviers, on discuta du retrait de la Centrale et de l'Action commune.

Dans la foulée, c'est sur le terrain économique que l'expansion économique se ralentit fortement à partir de 1965 pour entrer dans une phase de récession jusqu'en 1968. La période de récession de 1965-1968 fit ressortir les déficiences structurelles de l'économie. La construction mécanique fut sérieusement touchée par le ralentissement en 1966-1967 surtout. Le secteur des machines et accessoires textiles régressa d'une façon considérable, le mouvement de recul entamé dès la fin des années '50 s'accentuant de façon dramatique. Ce recul était lié à la crise de l'industrie textile dans le Marché Commun, au suréquipement de la C.E.E. à la suite de l'industrialisation du tiers-monde, et à l'évolution vers de nouveaux processus de fabrication. Dans l'agglomération verviétoise et la vallée de la Vesdre, on enregistra, entre 1965 et 1968, une perte de 500 emplois en construction métallique. En 1965-1966, la quasi totalité des firmes de construction métallique de la place était touchée par un chômage endémique. Certaines d'entre elles connaissaient de graves difficultés.

Confronté à de multiples problèmes d'emploi et de salaire résultant des difficultés économiques du moment, le syndicat des métallos verviétois était en quelque sorte constamment sur la défensive durant la seconde moitié des années '60, dans ses relations avec le patronat régional. Ce n'est qu'à l'approche de 1970 que le contexte des relations industrielles évolua favorablement. Durant cette période, le comité des métallos avait aussi poursuivi son action au sein du Mouvement Populaire Wallon en faveur du fédéralisme et des réformes de structures. En 1969, les métallurgistes participaient à l'organisation de la manifestation du 19 avril à Verviers pour le redressement de l'économie wallonne; la Régionale de Verviers ne s'était pas associée à cette action du Front d'Action Wallonne, et avait laissé la liberté aux Centrales d'y prendre part ou non : seule la CGSP se joignit au mouvement. Et le 22 mai suivant, lors d'une action similaire organisée sur le plan provincial par le front commun syndical cette fois, ce sont encore les métallos qui respectaient le mieux les mots d'ordre d'arrêt de travail. Il en avait été de même un an plus tôt, lors d'une manifestation des travailleurs wallons à Bruxelles (toujours pour le sauvetage de l'économie régionale) : avec 330 manifestants, la section des métallurgistes représentait à elle seule près de la moitié de la délégation verviétoise.

Les effectifs de la section avaient diminué à partir de 1965 et jusqu'en 1967, par suite du chômage dans la métallurgie et dans la région en général. La section avait 2.034 membres en règle (sur 2.257 inscrits) en 1965; deux ans plus tard, elle avait perdu une centaine d'affiliés (2.142 inscrits) et surtout moins de 80 % des membres avaient payé leur cotisation régulièrement (soit 1.683 - chiffre le plus bas depuis longtemps). Un point positif toutefois, la croissance de la sous-section d'Eupen, qui se poursuivit l'année suivante (principalement à la Câblerie et à Alcan-Raeren). La baisse fut enrayée à partir de 1968 : un effort des délégués et des sectionnaires

permit de mettre en règle de cotisation 34 membres de plus qu'en 1967. A partir de 1969, par suite des circonstances économiques et plus spécialement de la création de nouvelles entreprises dans les zonings industriels de la région, les effectifs du syndicat amorcèrent une nette hausse : 2.000 membres en règle en 1969, 2.043 en 1970. La section comptait près de 2.500 affiliés en 1972, chiffre jamais atteint depuis longtemps.

12. ANNEES '70, ANNEES DE CRISE

Le comité régional avait dû procéder en mars 1971 au remplacement de son secrétaire-propagandiste, suite au décès d'Henri Klein. Pierre Lahaye succéda à ce dernier. Il faisait partie de la délégation syndicale de l'EIB depuis la grève de fin '53 dans cette entreprise. Pierre Lahaye n'eut pas la possibilité d'exercer longtemps ses nouvelles fonctions: il mourut au début de 1976. Ajoutons qu'en 1967, la section s'était choisie un nouveau président, à la place de Jean Saroléa (démissionnaire) et avait désigné Albert Lacart. Pour rappel, Jean Saroléa avait présidé l'organisation des métallos de Verviers à partir de fin 1945 et en était membre depuis 1921. Président d'honneur des Métallurgistes FGTB de Verviers, il mourut en 1975, après une longue carrière de militant syndical : il avait débuté comme ouvrier de fonderie en 1906, à l'âge de douze ans, adhéré au Syndicat des Fondeurs avant 1914 et fait partie du Comité régional des métallos durant près d'un demi-siècle !

Les premières années '70 furent aussi les dernières avant la crise économique mondiale. La crise commença à produire ses effets dans la métallurgie régionale à la fin de 1974. En 1975, celle-ci était déjà bien installée. Ce fut le début d'une rupture. Pendant les dix ou douze années précédentes, les organisations syndicales avaient conquis une série importante d'avantages matériels pour les travailleurs, au fur et à mesure des conventions collectives et des accords nationaux interprofessionnels (hausses salariales, allongement de la durée des congés payés, réduction progressive du temps de travail à 40 heures/semaine, vêtements de travail, treizième mois, etc.). De nouvelles règles de droit social avaient été élaborées, garantissant de plus en plus la stabilité de l'emploi et le maintien du revenu et contribuant aussi au maintien d'une paix sociale qui assura la stabilité du système économique en place. A cet égard, le climat allait radicalement changer à partir de 1975, au moment où – coïncidence – les métallos verviétois se choisissaient un nouveau permanent, encore aux avants-postes trente ans plus tard.

En janvier 1976, le comité régional de la section élisait en effet Marcel Bartholomi à titre de secrétaire-propagandiste en remplacement de Pierre Lahaye, décédé. Marcel Bartholomi était jusque là ouvrier aux Ateliers de Construction d'Ensival (Bertrand). Membre du comité depuis 1963, il avait été le président des Jeunesses syndicales lors de leur reconstitution à Verviers au début des années '60. D'autres changements intervinrent au cours de ces années : en juin 1979, Albert Thys (Houget) remplaçait Albert Lacart à la présidence de la section; en mai 1981, Claude Desonnay (Houget également) était élu secrétaire-adjoint.

La section avait 2.500 membres inscrits en 1972. En dépit de la crise, leur nombre ne cessa de s'accroître ensuite : ils étaient près de 3.500 en 1982, chiffre jamais atteint auparavant. Le dynamisme dont l'organisation fit preuve dans tous les domaines depuis 1976 y fut sans doute pour quelque chose ... Et pourtant, il s'agissait d'une période très difficile, marquée, faut-il le rappeler, par les fermetures d'entreprises, l'accroissement du chômage, les attaques contre les acquis sociaux. Il y avait près de 5.000 chômeurs complets indemnisés dans l'arrondissement en 1976; ils étaient près du double fin juin '82.

C'est de cette période que date l'engagement des métallos verviétois dans de nouveaux groupes d'action. Ainsi, les métallurgistes verviétois, dont Marcel Bartholomi, furent à l'origine de la création en 1973 de l'Association des Consommateurs organisés (ASSCO), groupement de défense des consommateurs, financé par les seules cotisations de ses membres. Depuis, ASSCO participa à tous les débats relatifs à l'environnement général, aux aménagements urbains, aux économies d'énergie et aux énergies alternatives, etc. A partir de décembre 1974, elle entreprit la publication d'un périodique régional d'information du consommateur, *Stop*. L'association fut parmi

les opposants au tristement célèbre projet de viaduc urbain, au milieu des années '70, tenu en échec malgré l'obstination têtue du bourgmestre de l'époque, Marcel Counson. En 1981, l'ASSCO proposait un plan d'aménagement du centre-ville. A son actif également, entre autres, un Colloque sur l'énergie (en septembre 1977, en collaboration avec la Fondation André Renard), des opérations de nettoyage de la Vesdre, la démonstration d'un capteur solaire en Terre Hollande (juin 1979), enfin une «Foire sur les énergies alternatives» organisée en septembre 1980 et rééditée en novembre 1981. Si on songe à l'importance des choix énergétiques, à leurs conséquences pour l'économie régionale, on doit saluer cet engagement précoce des métallos dans ce débat.

Peu après son entrée en fonction comme permanent, Marcel Bartholomi suscitait la création d'un groupe de Jeunes Métallos dans la région. On se souvient qu'il était question de ce projet depuis ... 1933. Le groupe des jeunes métallurgistes (qui suivaient tous les cours de formation syndicale de la Fondation André Renard) fut mis sur pied en mai 1976. La section des métallos comptait alors environ 800 jeunes de 18 à 30 ans. Le groupe des Jeunes Métallos allait devenir la cheville ouvrière des fêtes du 1er mai (dès l'année suivante) et organiser lui-même une série de manifestations : soirées-débats sur des problèmes d'actualité (par exemple une soirée Chili en novembre 1977), rencontres avec des étudiants, rallye, etc. Il intervint en tant que tel à l'occasion des manifestations régionales ou nationales tant des métallurgistes qu'autres (par exemple, le grand rassemblement pacifiste de Bruxelles fin '81). Les métallos FGTB furent aussi à l'origine, à l'époque, de la création de la première radio libre verviétoise – longtemps clandestine… – *Radio-Verviers*, creuset de tous les militantismes locaux à l'époque, parallèlement à l'éphémère mensuel *La Vesdre-La Loupiote* animé (entre autres) par l'auteur de ces lignes.

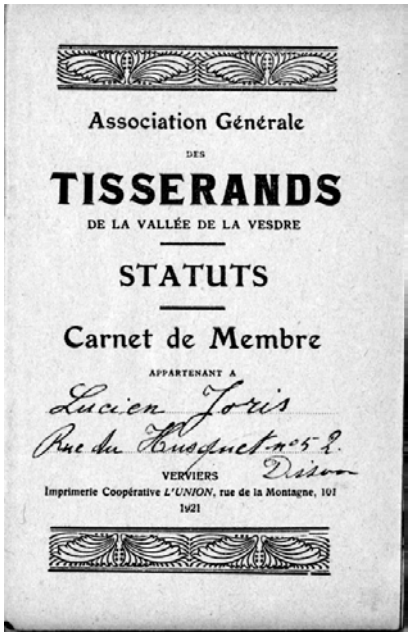
Sur le terrain du combat, les métallos FGTB Verviétois se singularisèrent encore dès la seconde moitié des années '70 par un syndicalisme de proposition autant que de résistance. Ainsi dans les conflits Martin Frères et Beka. Dans le premier cas, auquel toute la population fut fortement sensibilisée, une vingtaine de mécaniciens étaient occupés dans cette entreprise du textile, et le délégué FGTB était lui-même métallo; l'organisation se retira du conflit après le refus du comité de grève de laisser exposer aux grévistes un projet de relance de la firme élaboré par les métallos FGTB (1981). Quant à l'affaire Beka (qui se termina au début de 1982), le groupe flamand Bekaert, propriétaire de cette importante usine d'Eupen (200 travailleurs), transféra les activités de l'usine à Aix-la-Chapelle; pendant le conflit (avec occupation), les métallos FGTB furent les seuls à défendre un projet de société de diversification (indépendante de Bekaert) qui aurait permis de sauver une trentaine de travailleurs.

Outre les propositions économiques des métallos FGTB relatives à Martin-Frères et à la création d'une société de diversification à Eupen, il y en eut d'autres alors, par exemple en février 1980 la constitution d'un nouveau montage financier pour mettre en place une nouvelle fonderie régionale qui ne serait plus intégrée aux ateliers de mécanique Houget Duesberg-Bosson, afin d'éviter la fermeture de la dernière fonderie verviétoise. On peut rappeler aussi la «table ronde» sur le secteur des machines textiles, organisée en front commun en octobre 1976. Souvent, une certaine tranche de l'opinion publique reproche aux organisations syndicales de ne jamais proposer de solutions concrètes alternatives à la crise ou aux difficultés d'un secteur ou d'une entreprise : ici, cette vision est fausse. A cet égard, il faut aussi signaler le Club Régional Economique des Métallurgistes (CREM), organe de réflexion mis sur pied en octobre 1980 par les Métallos FGTB et, bien sûr, la création de Socomef !

Socomef, coopérative métallurgique autogestionnaire, c'est-à-dire Société Coopérative des Métallurgistes de Franchimont. Au départ, le syndicat était confronté au licenciement de la dizaine de travailleurs de la platinerie Thomson à Theux : cette très vieille firme connaissait de grave difficultés financières depuis longtemps. C'était fin 1980. Des négociations aboutirent au réengagement du personnel (la firme continuait à tourner au ralenti) et finalement à une liquidation volontaire de la part de l'employeur et la reprise de l'entreprise, en novembre 1981, par une coopérative de production. Après déménagement, allègement des charges, réorganisation de la

production et surtout de la gestion, la firme redevint rentable. Les coopérateurs de Socomef étaient au départ au nombre de huit, dont les six travailleurs de l'entreprise. Celle-ci fonctionnait en autogestion, mais en solidarité régionale : un contrat de solidarité en neuf points liait les métallos de Socomef aux autres métallurgistes de la région. Il prévoyait, par exemple, que les travailleurs de la coopérative ne participent pas aux actions générales de grève avec les métallos, mais que le bénéfice de la journée de travail était alors versé à la caisse de grève de ces derniers; la coopérative était représentée au comité régional des métallos FGTB; un comité d'accompagnement «pédagogique» de la société existait, pour les problèmes de compréhension économique et de relations sociales. Et un quart de siècle plus tard, cette belle aventure continue !

En 1982, lors du centenaire de la renaissance de l'Association des Métallurgistes verviétois, les Métallos ouvrirent leurs archives pour la publication d'un livre commémoratif complet mais aussi critique, que le Professeur Jean Puissant de l'ULB salua alors comme « la plus importante monographie sectorielle et régionale d'histoire syndicale parue à ce jour ». Dans sa postface à l'ouvrage, Marcel Bartholomi résumait bien la nouvelle philosophie d'action que les Métallos FGTB verviétois avaient adoptée : « Les organisations syndicales doivent affronter le choc du futur. Elles doivent dépasser le superficiel et l'accessoire pour se consacrer à une nouvelle dynamique sociale reposant davantage sur la solidarité des forces du travail et de la population autour de l'outil économique, pour mieux le maîtriser et l'utiliser au profit de la région ».


Association Générale
DES
TISSERANDS
DE LA VALLÉE DE LA VESDRE
STATUTS
Carnet de Membre
APPARTENANT A
Lucien Joris
Rue du Rusquet n°5 2.
Dison
VERVIERS
Imprimerie Coopérative L'UNION, rue de la Montagne, 101
1921

Le carnet syndical de mon grand-père (1893-1980).
Régleur (de métiers) au tissage Drèze,
il fut ensuite tisserand à domicile puis redevint salarié en 1938
chez Bragard à Petit-Rechain



CARNET

de Filles mineures, de Femmes, d'Adolescents et d'Enfants travaillant dans des Etablissements industriels.

N° 1797 du carnet.

Nom, prénoms et surnom du porteur du carnet : Joris Victorine Marie Barbe

Sexe . . . . . Masculin, féminin

Lieu de la naissance.— Commune et province . . Commune de Dison Province de Liège

Date de la naissance (en toutes lettres) . . . vingt-cinq juillet mil huit cent nonante neuf

Dison, rue Mont 123

Martin Joseph

Vellenga Marie Barbe Elisabeth

Dison

En bas, à gauche au premier rang, ma grande-tante Victoria dite Léa Joris (1899-1977) à l'âge de neuf ans à l'école de Mont-Dison ; en haut, son carnet d'enfant mis au travail à l'âge de 13 ans, en 1912.
Elle travailla en usine avec son père (voir p.240) puis à domicile avec son frère (voir p. 214) puis à nouveau en usine au peignage « La Verviétoise ».



*Sortie du volume **Un jour, un siècle** en 1994 au restaurant « La Croustade » (© Image-Presse), avec (de gauche à droite) Albert Moxhet, Jacques Wynants, Pierre Monville, Bernard Marot, Roger Monami et Thierry Degives (tous trois du journal), Jean Barbière et André Zumkir*

30

Le texte ci-dessous était le chapitre introductif de l'ouvrage collectif ***Un Jour, un siècle*** *(p. 7 à 13), publié par le quotidien verviétois en 1994, pour son centenaire, sous la direction de son rédacteur en chef Roger Monami, épaulé par Thierry Degives alors secrétaire de rédaction. Mes deux volumes sur l'histoire de la presse verviétoise au XIXe siècle (parus en 1978 et 1982 grâce au professeur Robert Demoulin, récemment décédé) me désignaient pour cette très brève synthèse. Claude Desama, Jacques Wynants, Jean Barbière, Albert Moxhet et feu André Zumkir étaient les cinq autres collaborateurs de ce volume en dehors de l'équipe du journal.*

DU *JOURNAL DE VERVIERS* AU JOURNAL *LE JOUR*

Lorsque parut le premier numéro du journal *Le Jour* le 24 mars 1894, il y avait très exactement 75 ans et six mois que le premier organe d'information verviétois avait vu le jour, le 24 mars 1818, sous le titre *La Gazette* qui devint très vite *Journal de Verviers.* Il n'est pas exagéré de dire que l'histoire des 75 premières années de la presse verviétoise épouse en grande partie la biographie de Gilles Nautet-Hans et l'histoire de sa maison d'édition - dont naquit *Le Jour* dix ans après la mort du fondateur de la société. On rappelera ici le fil conducteur qui unit, au travers du fondateur de la maison Nautet-Hans, les premiers balbutiements de la presse locale et les premiers pas du *Jour* trois-quarts de siècle plus tard.

GILLES NAUTET, JOURNALISTE PUIS PATRON DE PRESSE.

Ce fil conducteur débute en mars 1826, lorsque Gilles Nautet, instituteur âgé de 22 ans et exerçant jusque-là à Ferrières, est engagé par le propriétaire du *Journal de Verviers* comme correcteur chargé également de s'occuper du contenu du quotidien. Dix ans plus tard, Nautet est le rédacteur en chef du *Journal.* Il quitte celui-ci en 1837 et s'installe alors comme libraire, tout en continuant toutefois à fournir encore de nombreux articles de fond ainsi que les comptes-rendus des séances du conseil communal au quotidien verviétois.

Le 21 juillet 1841, Nautet achète un autre journal récemment apparu dans la localité, *Le Franchimontois.* Il en sera éditeur, imprimeur et rédacteur en chef jusqu'à la disparition de cet organe en novembre 1842. A cette date, Nautet figure encore parmi les actionnaires-fondateurs de l'*Industriel...* il sera membre du comité de rédaction de ce journal jusqu'à la fin de 1844 et en sera l'imprimeur jusqu'àfin 1845. Nautet participera aussi durant quelque temps à la «Potaie», surnom collectif que se donnaient à l'époque les rédacteurs du *Journal de Verviers* - à un moment où celui-ci défendait des idées extrêmement radicales.

En décembre 1848, Gilles Nautet lance un bihebdomadaire appelé à un succès certain et destiné à se prolonger durant de nombreuses décennies: *La Feuille d'Annonces.* A partir de 1849, le numéro du jeudi de cette feuille devient *Le Journal agricole.* Enfin, dès mars 1850, Nautet commence également la publication de la *Feuille dominicale,* un hebdomadaire destiné aux familles ouvrières. A dater d'avril 1875, le gendre de Gilles Nautet, Antoine Chesselet, poursuit la publication de ces trois titres, toujours édités par la maison «G. Nautet-Hans ». Et c'est cette même maison qui, le 24 mars 1894, dix ans après la mort de Gilles Nautet, commence la publication du quotidien *Le Jour,* aujourd'hui seul journal purement verviétois encore existant, bien qu'ayant fusionné en 1980 avec *Le Courrier:* ce dernier avait lui-même remplacé il y a 90 ans, en 1904, *Le Nouvelliste de Verviers,* fondé en 1835 par les principaux patrons catholiques de la Ville pour concurrencer le *Journal de Verviers* qui

prenait alors plus franchement le parti des libéraux.

75 ANNEES DE PRESSE POLITIQUE LOCALE

Ceci nous ramène aux premières années de la presse verviétoise. Il serait trop long et fastidieux de retracer ici par le menu trois quarts de siècle d'existence d'une presse régionale qui fut particulièrement riche, le XIXe siècle étant, aux yeux des historiens, «l'âge d'or de la presse» et Verviers se distinguant à cette époque par le dynamisme, l'audace et l'énergie de ses pionniers dans tous les domaines en ce compris celui du journalisme. Nous avons consacré à cette étonnante et exemplaire épopée journalistique deux ouvrages publiés voici douze et seize ans auxquels nous nous permettons de renvoyer le lecteur intéressé par davantage de détails et de précisions (1).

Les premières années de l'indépendance nationale, après la révolution de 1830 à laquelle les rédacteurs du *Journal de Verviers* avaient apporté par la plume une courageuse contribution, virent l'affirmation des tendances libérales du *Journal* et la création dès 1835 d'un organe catholique destiné à l'opinion opposée, le *Nouvelliste de Verviers.* A partir de 1838 et pendant un demi-siècle environ, la presse verviétoise comptera trois périodiques représentant chacun une des tendances politiques qui s'affrontent dans la Cité lainière. Outre un quotidien libéral et son homologue catholique, un organe libéral progressiste paraîtra en effet par intermittence, son degré de périodicité voire tout simplement son existence évoluant au gré des succès et des revers de cette troisième tendance de l'opinion publique.

Autant les partis catholique et libéral doctrinaire correspondaient à des tendances dominantes dans la bourgeoisie locale et de ce fait trouvaient des soutiens financiers suffisants pour maintenir en permanence un quotidien (malgré tous les frais que cela représentait pour bien peu de recettes compte tenu du caractère extrêmement limité des tirages), autant par contre les libéraux progressistes parvenaient difficilement à publier un quotidien à certaines époques, pendant lesquelles ils devaient soit se rabattre sur un périodique paraissant moins fréquemment (bihebdomadaire, hebdomadaire ou mensuel) soit encore ne plus disposer d'organe de presse du tout.

C'est ainsi que le *Journal de Verviers* paraîtra sans interruption jusqu'en 1850 et sera remplacé à cette date par *L'Union libérale* qui subsistera jusqu'en 1926. De même, *Le Nouvelliste* paraîtra jusqu'en 1904 pour être remplacé à ce moment par un journal plus moderne dans la même inspiration idéologique, *Le Courrier du Soir* qui devint plus tard *Le Courrier.* Mais la presse progressiste prit la forme de *L'Avis* en 1838, du *Franchimontois* en 1839-1841, de *L'Union constitutionnelle* à partir de 1847 et jusqu'en 1850, de *La Réforme* de 1850 à 1855, du *Courrier de Verviers* de 1855 à 1857, enfin d'un hebdomadaire *Journal de Verviers* en 1859.

Après la disparition de ce dernier titre au bout d'une année, les progressistes durent attendre jusqu'à juin 1864 pour faire reparaître un organe d'opinion, quotidien cette fois, *L'Echo de Verviers,* auquel succéda en janvier 1867 avec le même programme politique et la même rédaction *Le Progrès* qui se maintint durant plus de dix ans, jusqu'en 1877. En mai 1881, les progressistes entreprirent la publication d'un bimensuel, *La Gazette de Verviers,* qui disparut à son tour entre 1887 et 1890. A partir de janvier de cette dernière année (et jusqu'en 1895) parut un nouvel hebdomadaire libéral progressiste, encore une fois dénommé *Journal de Verviers,* mais il ne s'agissait plus que de l'édition locale d'un journal liégeois, et Verviers n'y occupait qu'une faible place. En fait, le dernier hebdomadaire publié par les animateurs du parti progressiste à Verviers vit le jour en 1892, sous le titre *La Liberté,* et vécut jusqu'à la fin de l'année 1894.

LA PRESSE OUVRIERE

La presse progressiste verviétoise disparut en 1894, notamment en raison de l'irruption sur la scène politique d'un nouvel acteur appelé à des succès incontestables dans les communes de l'agglomération verviétoise lors des premières élections au suffrage universel (biaisé par le vote plural et l'exclusion de l'électorat féminin), le Parti ouvrier belge. Au moment de ses premiers succès électoraux, le mouvement ouvrier verviétois d'inspiration socialiste avait déjà plus d'un quart de siècle d'existence : c'est à la fin de l'année 1867 qu'une première association ouvrière militante avait été créée à Verviers sous le nom évocateur des «Francs-Ouvriers », qui firent paraître de 1868 à 1880 un journal dont l'audience dépassa très largement les frontières de la région verviétoise et même de la Belgique puisque *Le Mirabeau* était diffusé dans tous les milieux révolutionnaires européens de l'époque .

Après la disparition du *Mirabeau,* Verviers compta encore par intermittence durant les années '80 un périodique d'inspiration socialiste : ce fut *La Sentinelle* en 1882-1884 puis *Le Tirailleur verviétois* en 1887-1888. Hebdomadaire comme les deux titres précédents, *L'Union socialiste* leur succéda en janvier 1892 pour être à son tour remplacée en janvier 1894 par *L'Organe ouvrier,* lui-même devenant *Le Parti ouvrier* en avril 1896. A ce moment, un autre organe socialiste paraissait à Verviers, sous le titre *L'Union socialiste* et plus tard (octobre 1896) sous le titre *Le Devoir:* en fait, durant toutes les années 1890, le mouvement socialiste verviétois fut déchiré entre deux tendances disposant chacune de son hebdomadaire, la réconciliation définitive et la fusion des organes de presse n'intervenant qu'en 1898 lorsque parut le premier numéro *d'En Avant* - titre tout aussi éphémère que ses devanciers. En fait, il faudra attendre la création du *Tisserand* en 1900 et son remplacement par *Le Travail* en 1901 pour qu'un organe verviétois d'inspiration socialiste puisse se maintenir durant plusieurs décennies [(2)].

Les autres tendances du mouvement ouvrier verviétois disposèrent de temps à autre de leurs propres journaux : c'est ainsi que durant toute la période qu'il est convenu d'appeler - à tort pour le plus grand nombre de nos concitoyens de jadis - «la Belle Epoque», Verviers demeura un foyer anarchiste et révolutionnaire relativement important, les militants locaux parvenant à publier pas moins de huit titres successifs s'échelonnant sur trois périodes, 1886-1887,1894-1897 et 1906-1910. Au printemps 1894, le bimensuel de combat de la quinzaine de militants anarchistes établis à Verviers et dans les communes voisines portait le nom évocateur de *Plébéien.* Son but avoué était de «créer des révoltés ». Quel contraste avec le message (tout aussi courageux pourtant dans le contexte catholique de l'époque) de l'hebdomadaire démocrate-chrétien *Le Démocrate,* que les avocats Bolland et Maquinay publièrent de novembre 1892 jusqu'au début 1896 [(3)].

UNE RUDE CONCURRENCE POUR UN NOUVEAU QUOTIDIEN

Faisons le point de la situation de la presse verviétoise en 1894. La concurrence s'annonce particulièrement rude au moment où Antoine Chesselet décide de se risquer à l'édition d'un nouveau journal d'information. Quelles que soient ses opinions politiques ou philosophiques, des plus modérées aux plus exaltées, en passant par toutes les nuances de l'arc-en-ciel de la pensée, chaque Verviétois peut en effet trouver ce qui lui convient sur le marché de la presse d'opinion: un quotidien catholique conservateur, doyen de la presse locale *(Le Nouvelliste,* ayant alors pour rédacteur en chef Guillaume Lonneux et bientôt pour reporter Joseph Bronckart), un quotidien libéral âgé de près d'un demi-siècle mais dont la filiation remonte bien au-delà *(L'Union libérale* alors dirigée par Isidore Ritte, qui cédera la place en septembre 1895 à Désiré Vinche), un hebdomadaire progressiste rédigé par Simon Gathoie et Joseph Deru *(La Liberté),* un hebdomadaire socialiste *(L'Organe ouvrier,* auquel collaborent Jean Defraiteur, Joseph Demoulin et Jean Malempré notamment), un hebdomadaire démocrate-chrétien inspiré par l'abbé Pottier qui jouait alors dans la région liégeoise un rôle similaire à celui de l'abbé Daens à Alost [(4)], enfin un bimensuel anarchiste animé par l'Ensivalois Hubert Sevrin, qui accueillera dans son *Plébéien* la prose de Pierre Kropotkine et de Louise Michel entre autres.

Cette abondance de titres politiquement orientés rendait peut-être indispensable, en tous cas possible, l'existence d'un quotidien d'information neutre et impartial. Un exemple fameux existait depuis 1887 à Bruxelles, où paraissait *Le Soir,* qui se proclamait politiquement neutre. Mais *Le Soir* était entièrement financé par la publicité à l'époque, et distribué gratuitement dans toutes les maisons de la capitale (5). Pour concurrencer efficacement les deux autres quotidiens locaux, *Le Jour* insista donc sur l'objectivité, l'impartialité et la neutralité de son information, il privilégia le caractère local de celle-ci, il mit en œuvre très rapidement les techniques les plus modernes en matière rédactionnelle (6) comme en matière d'illustration (7), enfin il eut recours à un argument non négligeable pour une partie importante de la population: un prix nettement moins élevé que ses concurrents (7,50 F l'abonnement annuel contre 12 F pour *L'Union libérale* et 14F pour *Le Nouvelliste).*

En outre, le nouveau quotidien verviétois s'était assuré dès ses débuts la collaboration d'un nombre suffisant de journalistes et de collaborateurs occasionnels pour assurer la parution d'un produit de qualité. Sous la houlette du rédacteur en chef Jacques Demoulin, travaillaient non seulement un reporter à temps plein (Alfred Molinghen, remplacé après son décès en février 1895 par Marcel Bonhomme, auquel succéda en 1903 et jusqu'en 1914 Laurent Cooman) mais aussi divers chroniqueurs couvrant tous les aspects de la vie de la Cité lainière et des autres communes de l'arrondissement, qu'il s'agisse des arts, du théâtre, de la littérature, des sports, des loisirs, ou encore des diverses facettes de la vie économique, industrielle et commerciale de la région.

C'est que la concurrence était également bien réelle sur ces divers fronts de l'information spécialisée. Comme on l'a dit plus haut, Verviers était alors caractérisée par une presse exceptionnellement riche et diversifiée, et cela de manière croissante depuis le milieu du XIXe siècle, époque à laquelle l'abolition de l'impôt du timbre qui freinait la diffusion de la presse (8) avait permis une multiplication des journaux que l'accroissement progressif (et bien sûr relatif pour beaucoup) du bien-être et de la scolarité favorisa de plus en plus au fil des décennies.

L'EXTRAORDINAIRE DIVERSITE DE LA PRESSE SPECIALISEE

La maison Nautet-Hans avait fait œuvre de pionnier, au milieu du siècle, en publiant la première *Feuille d'Annonces* de l'arrondissement en décembre 1848, suivie en mai 1849 du *Journal agricole* et dès février 1850 par *La Feuille dominicale* visant le public ouvrier - en réaction à un éphémère *Journal du Peuple* à tendance socialisante que fit paraître durant une année seulement le baron-rentier ensivalois Hyppolite de Steiger.

L'exemple de la diversification entreprise par la maison Nautet-Hans fit rapidement des émules. D'abord chez l'éditeur et journaliste progressiste Joseph Goffin, propriétaire de *La Réforme,* qui offrit aux colombophiles verviétois et même à leurs collègues de toute la Belgique leur premier journal spécialisé en 1854 *(Le Pigeon),* avant de tenter en 1856 de concurrencer la *Feuille d'Annonces* en lançant la première d'une longue série de publications de ce type dont aucune ne parvint jamais à supplanter la création de Gilles Nautet.

L'année 1856 vit également la naissance du premier bimensuel consacré aux problèmes de l'enseignement, les *Annales de l'Enseignement public,* à nouveau publié par Nautet (9), et la première tentative (avortée puisque *L'Aspic* ne connut qu'un seul numéro) d'un journal littéraire et surtout théâtral que tenta d'éditer l'imprimeur Jean-Baptiste Depouille, descendant des premiers imprimeurs verviétois établis à Stembert dès le XVIIIe siècle. L'idée d'un organe exclusivement théâtral fut reprise l'année suivante par *Le Parterre,* qui se vendait au théâtre même et parut jusqu'en 1859. Elle resurgit en 1874 puis en septembre 1877, par la maison Nautet cette fois avec *Le Nouveau Programme* mais ce titre ne put sans doute vivre qu'une seule saison comme tous ses prédécesseurs. Une certaine permanence ne fut acquise qu'avec *Le Programme,* créé en octobre 1883 toujours par la firme Nautet, journal qui vécut jusqu'en 1894 au moins et eut comme concurrent à partir de 1893 *Verviers-Artistes,* premier hebdomadaire à bénéficier d'une longévité exceptionnelle puisqu'il parut au moins jusqu'en 1939.

Le premier organe verviétois exclusivement littéraire s'appelait *La Lampe honnête,* fondée en novembre 1885 mais qui ne connut qu'une dizaine de numéros dans lesquels de jeunes et anonymes talents s'en donnaient à cœur joie sur des thèmes érotiques et parfois scatologiques, ce qui hâta la disparition de cette publication audacieuse. A la même époque vécurent - souvent ce que vivent les roses ... - diverses revues consacrées à la vie artistique, intellectuelle et culturelle verviétoise, parmi lesquelles il faut citer pour rendre hommage à leur auteur *La Gazette illustrée* (février 1883) et *Verviers-Moderne* (mars 1885) de François Funcken (10).

Les années 1890 virent notamment les débuts de deux revues littéraires de tendance catholique qui l'une et l'autre purent se maintenir étonnamment longtemps : *La Revue littéraire* (1894-1910) et *Le Farfadet* (1895-1914). Six autres revues littéraires virent le jour dans la Cité lainière durant la décennie 1890-1899, ce qui est la manifestation évidente d'une intense activité dans ce domaine. Nous citerons seulement, pour sa longévité, *Le Bulletin du Caveau verviétois,* bimensuel qui parut à partir de 1894 précisément, en remplaçant alors le recueil annuel d'œuvres de ses membres que ce cercle littéraire publiait déjà depuis longtemps. La plupart des autres revues littéraires verviétoises se caractérisaient d'ailleurs par leurs critiques des activités et des productions du *Caveau verviétois.*

DES JOURNAUX HUMORISTIQUES AUX REVUES ECONOMIQUES

Après avoir connu de beaux jours une dizaine d'années auparavant, la presse humoristique et plus exactement carnavalesque n'existait plus à Verviers en 1894. Mais entre 1878 et 1888 la «Société des Fous» (association de respectables bourgeois libéraux qui organisaient chaque année de mémorables festivités à but philanthropique durant la période carnavalesque) publia à diverses reprises un journal complètement fantaisiste qui paraissait sous des titres divers aussi éloquents que *La Graine d'Ellébore* ou encore *Le Sans-Souci;* alors que la digne société était en léthargie, François Funcken rédigea dans le même esprit *Lu Klapette* en 1883 et *La Cocotte en* 1885, après avoir fait ses preuves d'humoriste en publiant avec succès de 1881 à 1883 *Verviers-Comique.*

Dans un tout autre registre, on signalera que dans la foulée des *Annales de l'Enseignement public* cité plus haut, le directeur du Collège communal (devenu Athénée royal en 1881) Thill Lorrain publia de 1875 à 1886 une revue didactique contenant notamment les meilleurs devoirs des élèves de son établissement, *La Mosaïque littéraire.* A destination des cercles d'enseignement mutuel qui étaient nombreux à Verviers, le futur bibliothécaire communal Henri Angenot anima en 1885-1886 l'organe d'un cercle de ce genre, *L'Autographe.* Mais il faut faire une mention toute particulière au *Bulletin des Soirées Populaires de Verviers,* fondé en 1871 par Ernest Gilon et qui poursuivit une œuvre d'enseignement populaire jusqu'à la fin du siècle par la publication d'articles instructifs sur des sujets variés. Des gymnastes amateurs verviétois publièrent à partir de janvier 1884 *Le Gymnaste,* bimensuel qui parut jusqu'à la fin du siècle et fut remplacé peu après par *La Gymnastique.* En revanche, il n'y eut pas de presse sportive régionale proprement dite avant 1897 et la création cette année-là de *Verviers Sports,* hebdomadaire privilégiant le cyclisme alors en pleine expansion dans la région, et premier d'une longue série de journaux de ce type.

Passons à des choses bien plus austères encore, pour rappeler que le plus ancien hebdomadaire d'information économique et financière qui parut à Verviers fut *L'Echo industriel, commercial et financier* publié à partir de 1883 chez Nautet, journal boursier suivi notamment à partir de 1893 (et jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale) par *Le Moniteur de l'Epargne* publié par l'agent de change Deblanc. La Chambre de commerce de Verviers édita à partir de 1881 un *Journal* qui fut le premier organe s'intéressant à l'activité commerciale et industrielle locale en général. L'Union syndicale des commerçants verviétois fit paraître un *Bulletin* mensuel pour ses membres à partir de mai 1882 et sans doute jusqu'en 1914. A destination des détaillants, Charles et Félicien Rémion publièrent à partir de 1892 et jusqu'à l'invasion le *Journal de l'Epicerie.*

Tout aussi spécialisé et visant un public encore plus particulièrement ciblé fut, en 1891, *Le Moniteur de la Laiterie,* hebdomadaire agricole régional traitant exclusivement de la culture herbagère et de l'industrie laitière ainsi qu'on l'aura deviné!

UNE PRESSE REMARQUABLEMENT DYNAMIQUE

Nous n'avons cité que quelques titres pour évoquer l'extraordinaire abondance et la diversité de la presse verviétoise avant 1894. Au total, avant la naissance du *Jour,* pas moins de 212 titres ont été créés à Verviers, dont 114 dans les années 1880 et suivantes, soit une moyenne pour cette époque de huit créations par an sur la place de Verviers, le sommet étant atteint en 1892 avec 19 nouveaux titres - la plupart éphémères et certains électoraux(11). En 1894, lorsque *Le Jour* entreprend de se chercher une petite place sous le vaste soleil de la presse verviétoise, celle-ci compte déjà pas moins de 34 publications périodiques différentes, journaux, revues, bulletins hebdomadaires, mensuels et autres paraissant sur le seul territoire de l'ancienne commune de Verviers(12). Si l'on ne peut qu'être frappé par la richesse et l'importance numérique de la presse verviétoise du XIXe siècle et donc du contexte dans lequel naît *Le Jour* en 1894, il faut aussi souligner le caractère extra-ordinairement vivant et dynamique de cette presse dont l'audience dépasse pourtant rarement les limites de l'arrondissement. Ce dynamisme saute aux yeux pour qui prend le temps, à l'occasion, de feuilleter les journaux politiques, notamment en période électorale où l'intensité des engagements et la violence des polémiques laisse parfois pantois. A partir de 1894 heureusement, le journal satirique wallon (premier du genre) *Le Pont de Polleur* viendra apporter une touche humoristique bienvenue lors de chaque période électorale par des articles piquants et des caricatures mordantes, qui n'épargneront d'ailleurs pas le journal *Le Jour* lui-même.

Mais énergie, innovation, audace et passion se rencontrent également dans les autres secteurs du journalisme verviétois de cette époque. On a déjà cité plus haut nombre de secteurs d'activité où des Verviétois furent les premiers à créer un organe de presse spécialisé à l'usage d'un public particulier. On pourrait encore citer dans cette optique *La Chronique Judiciaire,* que rédigèrent trois avocats à partir d'octobre 1892, expérience prématurée d'un journal hebdomadaire des tribunaux, auquel la magistrature verviétoise mit fin dès avril 1893. On peut rappeler aussi les deux bihebdomadaires qui parurent pour l'importante colonie allemande de Verviers, en 1880 *(Die Grenz Post)* et en 1882 (le *Verviers' er' Zeitung*).

Mais rien n'illustre mieux à notre avis la fougue d'une certaine presse et d'une certaine «intelligentsia» verviétoises que la polémique qui opposa de septembre 1880 à septembre 1883 une poignée de jeunes écrivains fondateurs d'un bihebdomadaire baptisé *Le Do Mi Sol,* aux membres de la Société du Caveau verviétois, « ces plumassiers qui rééditent les idées les plus routinières, ces innombrables demi-dieux de certains clans littéraires verviétois » (13). Ayant pris résolument le parti du naturalisme et de Zola, les rédacteurs du *Do Mi Sol* menèrent une guerre ouverte contre leurs aînés qui le leur rendaient bien dans les colonnes de *La Feuille du Dimanche,* qui avait décidé à l'époque de privilégier les chroniques artistiques en abandonnant par la même occasion son allure de journal des familles. *La Feuille du Dimanche* connut alors quelques années d'exceptionnelle prospérité, avant de végéter durant près d'une décennie, et de céder ensuite la place au *Jour.*

DES REDACTEURS AMATEURS AUX PREMIERS REPORTERS PROFESSIONNELS

Nous terminerons cette évocation de la presse verviétoise avant la naissance du *Jour* en insistant sur la relative modestie des moyens mis en œuvre pour faire vivre, et ô combien, cette presse locale. En dehors des journaux et autres périodiques eux-mêmes, peu de documents ont été conservés à leur propos pour nous permettre d'en savoir davantage sur leur mode de fonctionnement interne. A cet égard, il faut souligner l'importance des pièces conservées par M. Henri Monville, président du conseil d'administration de *La Presse verviétoise :* d'une part une souscription datant de 1828, détaillant les noms des donateurs qui se mobilisèrent dès cette époque pour créer un nouveau journal concurrent du *Journal de Verviers,* qui fut *Le Nouvelliste* sept ans plus tard. Nous

découvrons ainsi que le principal responsable de cette opération était Iwan Simonis, et que Raymond Biolley avait à lui seul versé 800 florins, soit près de la moitié de la somme récoltée. D'autres personnes apparentées aux deux précités, lesquels symbolisaient les deux plus puissantes familles de la ville, avaient également cotisé.

L'autre document, tout aussi précieux par son côté malheureusement exceptionnel, est la collection des procès-verbaux des réunions du comité de rédaction du *Nouvelliste* de 1876 à 1892, soit 53 pages dont la lecture permet de pénétrer dans le quotidien de l'élaboration d'un journal politique; dans le même registre, il faut signaler la correspondance échangée en 1892 et 1896 entre le principal «patron» du *Nouvelliste,* le sénateur Alfred Simonis, et les responsables du journal pour mesurer l'importance du choix du rédacteur principal de celui-ci : c'est le remplacement d'Alfred Remacle par Joseph Bronckart au début de 1896 qui permit de ramener au niveau des autres journaux la chronique locale du *Nouvelliste,* dont l'insuffisance lui faisait perdre bien des lecteurs.

Nous avons dit *le* rédacteur local et nous finirons par là: si l'entreprise de presse verviétoise du XIXe siècle apparaît bien modeste, c'est par le nombre de journalistes rétribués auxquels elle recourt. C'est ainsi que durant la première moitié du XIXe siècle, à une époque où le tirage des quotidiens verviétois tourne en moyenne entre 100 et 200 exemplaires seulement et où par conséquent un journal ne peut subsister que grâce aux subsides qui lui sont versés par des protecteurs puissants (industriels catholiques et libéraux), presque tous les rédacteurs des quotidiens verviétois sont bénévoles. A la fin de la première moitié du siècle, quatre personnes seulement vivent exclusivement du journalisme: le directeur-gérant du *Journal de Verviers,* Louis Coumont; l'éditeur du *Nouvelliste,* Jean Lambert Franck; Gilles Nautet, éditeur de trois hebdomadaires différents; enfin, en 1850, le premier rédacteur de *L'Union libérale,* l'avocat Eugène Martou, sera aussi le premier journaliste salarié de l'histoire de la presse verviétoise.

Il n'est pas encore question pourtant à ce moment de journalisme à temps plein, loin de là. L'éditeur gérant d'un journal ne néglige pas, au contraire, ses autres travaux d'imprimerie. De même le rédacteur du principal quotidien verviétois cumule cette fonction avec une autre activité professionnelle: ainsi le directeur du collège communal assure la rédaction de *L'Union libérale* dans les années 1860, et le rédacteur du *Nouvelliste* de 1858 à 1895 bénéficie d'un contrat stipulant que ses fonctions journalistiques ne peuvent l'amener à négliger ses affaires personnelles d'imprimeur.

Le tournant décisif sera accompli au milieu des années 1890, époque où la rédaction d'un quotidien verviétois comprendra enfin un rédacteur en chef et un reporter attitrés, attachés l'un et l'autre à temps plein au journal et payés comme tels. Avec trois rédacteurs en chef (Guillaume Lonneux au *Nouvelliste,* Désiré Vinche à *L'Union libérale* et Jacques Demoulin au *Jour)* et trois reporters permanents (Joseph Bronckart pour le quotidien catholique, Hubert Couthay pour le journal libéral et Marcel Bonhomme pour *Le Jour),* avec sa trentaine de titres publiés et les dizaines de collaborateurs de tous poils qui alimentaient ses colonnes, la presse verviétoise était ainsi devenue en 1894 une sorte d'institution, consciente de son importance dans la vie de la cité, et capable de dépasser ses rivalités internes.

Les journalistes enfin professionnels, et quoique nullement écolés à un métier qu'ils apprenaient sur «le tas», commençaient à ressentir leur appartenance à une confrérie commune, dans laquelle l'esprit de collaboration cordiale pouvait transcender de temps en temps les oppositions politiques et la course à la clientèle. La preuve en fut donnée en décembre 1896, lorsque les journalistes professionnels verviétois, avec la collaboration de journalistes amateurs dont Léopold Lekeu (alors directeur du *Si Bémol)* et Camille Feller (futur journaliste au *Travail,* alors rédacteur du *Journal littéraire),* fondèrent avec quelques artistes une «Association des arts et de la presse» pour protéger et promouvoir les manifestations artistiques verviétoises.

Si cette association ne survécut guère à de brillants débuts [(14)] elle n'en constitue pas moins la première action collective des journalistes verviétois en faveur de la vie culturelle de leur région, et elle ne fut pas la dernière. A

ce titre, elle me semble pouvoir être à la fois un heureux point final à cette évocation de l'évolution de la presse verviétoise depuis ses balbutiements en 1818 jusqu'à la naissance du *Jour,* et une introduction tout aussi positive aux cent années d'histoire de la région verviétoise que *Le Jour Le Courrier,* dans le même esprit qu'il y a un siècle, a voulu offrir à ses lecteurs à l'occasion de son centenaire.

(1) Freddy JORIS, *La presse verviétoise de* 1818 *à 1850* et *La presse verviétoise de 1850 à* 1914, Louvain-Paris, Cahiers n^{Os} 87 et 92 du CIHC (Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine), Nauwelaerts, 1978 et 1982, 347 et 546 pages.
(2) D'abord mensuel, puis bimensuel en 1901, hebdomadaire l'année suivante et tri hebdomadaire en 1904, l'organe syndical *Le Travail* devint quotidien en janvier 1906 et parut sous ce titre jusqu'au 31 décembre 1979 quoique n'étant plus que l'édition locale du journal liégeois *Le Monde du Travail* à partir de 1950.
(3) Sur ce journal et ses animateurs, nous renvoyons à l'ouvrage du regretté Jacques Wynants, *Les origines de la démocratie à Verviers. Notes d'histoire anecdotiques.* Pour le mouvement ouvrier d'inspiration socialiste, nous nous permettons de renvoyer à notre *Histoire des métallurgistes verviétois 1882-1982*, Liège, Fondation André Renard, 1982
(4) L'histoire de l'abbé Daens a été récemment rappelée par le remarquable film de Coninx, qui a remporté un exceptionnel succès à Verviers.
(5) La formule du journal totalement gratuit disparut après 10 ans : en 1898, *Le Soir* commença à être vendu, son prix variant en fonction de la présence ou non d'un supplément littéraire ou autre (voir René CAMPE, Marthe DUMONT et Jean-Jacques JESPERS, *Radioscopie de la presse belge,* Verviers, Gérard, 1975, page 175).
(6) Parmi les techniques rédactionnelles dont le nouveau quotidien se fit le pionnier à Verviers, on retiendra le recours au reportage local consacré aux événements de l'arrondissement (et ce dès les premiers numéros du journal), des interviews tout à fait contemporaines dans la forme (ainsi par exemple une interview d'Henri Bolland au lendemain des élections législatives de 1900) et la création des "tribunes libres" accessibles à tous les avis sur tous les sujets.
(7) Dès le début du XXe siècle, il fut parmi les premiers journaux belges à illustrer régulièrement la chronique étrangère par une ou deux photos et, à partir de mai 1913, il publia ses propres reportages photographiques consacrés aux événements locaux exceptionnels (à ma connaissance, le premier reportage photographique de ce type consista en 6 photos d'un accident de tram ayant fait 9 victimes en mai 1913, catastrophe dont la revue *Temps jadis* a reparlé dans son premier numéro en mars 1978).
(8) Chaque feuille de papier sur lequel étaient imprimées les pages du journal portait un timbre fiscal, qui représentait un pourcentage fort important de son prix de vente et le rendait de ce fait inaccessible à la majorité de la population.
(9) Cette revue était dirigée par Philippe Bède, qui cumulait à l'époque les fonctions de rédacteur en chef de *L'Union libérale* et de directeur du Collège communal, ancêtre de l'actuel athénée Thill Lorrain.
(10) Georges SCHMITS a rendu un légitime hommage à l'œuvre de François et Armand Funcken, dans son ouvrage publié par les éditions La Dérive en 1988.
(11) Cette efflorescence ne se ralentira pas ensuite puisque de 1894 à 1914, ce sont encore quelque 171 titres différents qui seront créés avant que l'invasion allemande et les années d'occupation mettent un terme à ce «siècle d'or» de la presse à Verviers comme ailleurs.
(12) J. LASALLES, *Verviers-Adresses,* Liège, 1894.
(13) Le Do Mi Sol, numéro du 4 décembre 1881, page 3.
(14) Une douzaine d'années plus tard, les rédacteurs et reporters des divers quotidiens de la ville mirent sur pied ensemble un Gala de la Presse consistant en la représentation d'une œuvre lyrique au Grand Théâtre. Organisée en février ou mars de chaque année de 1909 à 1914, cette manifestation eut toujours un vif succès artistique et mondain.

31

Sur la demande pressante de deux amis militants wallons, tous deux décédés aujourd'hui, Robert Moson (rencontré dans le groupe verviétois d'Amnesty International) et Joseph Gélis (oncle de mon ami d'enfance Orphal Colleye), j'ai contribué, une seule fois hélas, aux ***Annales*** *de la Fondation Adolphe Hardy, en fournissant cette biographie d'un militant socialiste disonais dans le n° 5 de 1995 (p. 65-92). Ce texte fit l'objet d'un tiré à part, dans lequel suivaient des souvenirs de Maria Roggeman sur son père le syndicaliste Jean Roggeman. L'ancienne institutrice en chef de mon école primaire de Fonds-de Loup avait apprécié ce que j'avais écrit sur ce dernier dans mon second volume sur la presse verviétoise en 1982 (« Il eût été heureux, s'il avait pu vous lire »). J'avais aussi tenté d'ancrer ma notice sur Thiry dans des racines familiales, et mon ancien professeur à l'ULg, Paul Gérin, m'incita après cet exercice à persévérer dans cette voie… ce que je ne fis que onze ans plus tard, dans un des chapitres de* ***1906****, en attendant mieux peut-être.*

FRÉDÉRIC-JOSEPH THIRY(1843-1923) DIT THIRYBÛSE

Lorsqu'à la fin des années '60 je terminais mes primaires à l'école Fonds-de-Loup à Andrimont, dans la classe de Monsieur Camille Remy, il m'arrivait fréquemment durant la belle saison de me rendre à bicyclette chez mon grand-oncle Charles Krauthausen[1], à Houlteau- Thimister, pour y passer le mercredi après-midi ou une partie du week-end au milieu des machines, des outils, des planches, des copeaux et de l'inoubliable odeur de sciure et de bois qui imprégnait son atelier. Charles Krauthausen, dont certains lecteurs doivent peut-être encore se souvenir, était alors le dernier charron en activité sinon dans la Province en tout cas dans notre région, poursuivant ainsi une activité professionnelle que son père Frédéric[2] avait lui-même inaugurée à Houlteau en 1879, dix ans avant d'épouser devant le Bourgmestre de Thimister une jeune Disonaise de 28 ans, Lambertine Lecloux[3].

Ayant perdu sa mère à l'âge de 5 ans, Charles Krauthausen demeura jusqu'à la fin de ses jours célibataire, végétarien, artisan, érudit et autodidacte. Personnage apprécié dans sa localité, il fut surtout un grand-oncle attachant, ainsi que sa maison sans commodité ni même l'eau courante mais au grenier riche de tant de trésors. C'est certainement à «l'oncle Charles» que je dois sinon l'éveil en tout cas la confirmation précoce de ma passion pour l'Histoire, et on ne m'en voudra pas j'espère de lui avoir rendu hommage au début de cet article en rappelant à certains son souvenir : sans le savoir, il m'a fait connaître le nom du militant socialiste disonais Frédéric-Joseph Thiry, qui fut son contemporain au début de ce siècle, et il est donc indirectement à l'origine de cette modeste contribution à l'histoire politique et sociale disonaise.

Mon grand-oncle avait coutume en effet d'apostropher le gamin de douze ans que j'étais en l'affublant d'un sobriquet à la signification bien mystérieuse : Thirybûse. Je ne me souviens pas qu'il ait jamais pris la peine de nous en donner l'origine et je n'ai pour ma part jamais entendu personne d'autre user autour de moi de cette expression manifestement tombée tout à fait en désuétude. Elle ne figure pas en effet dans le *Dictionnaire populaire wallon-français en dialecte verviétois* que publia Jean Wisimus en 1947.

En ce qui me concerne, c'est en 1981, à la fin de mon mandat de recherche sur la presse verviétoise[4], que j'ai redécouvert cette expression dix années après la disparition de celui qui l'avait si souvent utilisée à mon endroit

lorsqu'il voulait se moquer gentiment de son petit-neveu: les numéros du printemps 1914 du célèbre journal satirique verviétois *Le Pont de Polleur,* qui parut en période électorale durant toute la prétendue «belle époque», consacraient en effet leurs articles les plus piquants au «péril Thirybûse», c'est-à-dire la liste dissidente que Frédéric-Joseph Thiry, alors âgé de 71 ans, conduisait pour les élections législatives contre ses amis socialistes.

Le journal satirique ne s'était pas trompé en prédisant à Thiry une « buse» électorale : sa tentative se solda par un retentissant échec, et l'introduction au moins pour quelque temps dans le vocabulaire local d'un sobriquet créé pour la circonstance. Mais l'apport de Thiry à l'histoire régionale serait bien mince s'il ne s'agissait que de cela : rappeler les principales étapes que nous connaissons de la vie de cet original, c'est rappeler aussi que ce Disonais fut à l'origine de la création du premier mouvement d'émancipation ouvrière dans la région verviétoise, en 1867.

THIRY, FONDATEUR DE LA PREMIERE INTERNATIONALE

Dans une lettre qu'il adressait le 3 mai 1869 au Procureur général de Liège[5], le Commandant de la Gendarmerie de Verviers attribuait sans hésitation à Frédéric-Joseph Thiry, alors ouvrier de fabrique à Dison, sinon la paternité en tout cas la responsabilité du déclenchement du mouvement ouvrier dans la région vervlétoise. Thiry avait en effet publié en octobre 1867 une brochure d'une trentaine de pages intitulée *L'avenir des travailleurs.* La brochure portait en exergue une phrase présentée comme étant les paroles favorites d'un ancien fabricant de Dison : « il faut que les ouvriers mangent de l'herbe », Dans un style direct et percutant, le pamphlet dénonçait les excès de la vie luxueuse des riches patrons du textile verviétois, il s'en prenait aux domestiques et autres valets au service de ces mêmes patrons, il soulignait les conditions inacceptables imposées aux ouvriers: « on nous recommande de peu manger, de beaucoup travailler, de ne pas nous révolter, de ne pas envier le sort de ces messieurs qui affichent un luxe effréné tandis que nous crevons de faim ». Critiquant vigoureusement l'intérêt sur les prêts et développant des idées que l'on qualifierait aujourd'hui d'autogestionnaires, il appelait enfin à la création d'une organisation internationale de tous les ouvriers[6].

Publiée sous le couvert prudent de l'anonymat, la brochure de Thiry eut un succès certain non seulement dans l'agglomération verviétoise mais bien au-delà. Vendue 25 centimes, elle était donc accessible à ceux auxquels elle s'adressait pour leur faire prendre conscience si besoin de leur sort et surtout de la nécessité de s'organiser pour modifier celui-ci. Lorsque quelques mois plus tard la section belge de l'Association Internationale des Travailleurs (A.I.T.) fut mise en place, le pamphlet du Disonais figura parmi les diverses brochures socialistes que la section belge se faisait un devoir d'envoyer à titre d'échange aux autres sections européennes[7].

Très peu de temps après la parution de *L'avenir des travailleurs,* Thiry et d'autres ouvriers de l'agglomération verviétoise fondaient la Société des Francs-Ouvriers, qui prépara dès début novembre la création d'un journal[8]. Ce fut chose faite en décembre suivant, lorsque parut le premier numéro d'un mensuel, *Le Mirabeau,* porteur de cette devise significative : « nous voulons exercer nos droits ». Thiry eut une très grande part dans la rédaction de ce premier numéro du *Mirabeau,* qu'il prétendit même plus tard avoir écrit quasiment seul[9] et qu'en tout cas il signa comme éditeur responsable - titre repris par un autre militant, André Larondelle, dès le numéro deux qui parut en janvier 1868.

La section bruxelloise de l'Association Internationale des Travailleurs prit contact avec les Francs-Ouvriers verviétois dès décembre 1867; le 5 janvier 1868, Larondelle représenta ces derniers à une réunion antimilitariste organisée à Bruxelles par l'A.I.T. En avril suivant, les Francs-Ouvriers adhéraient à l'Internationale. Particulièrement énergique, leur groupe suscita en quelques mois la création d'un grand nombre d'autres sections de l'Internationale dans la région verviétoise, qui constituèrent en juillet 1869 la Fédération de la Vallée de la Vesdre. *Le Mirabeau* devint à partir de ce moment l'organe de cette Fédération et non plus de la seule section

verviétoise. A cette époque toutefois, Frédéric-Joseph Thiry était déjà devenu un dissident!

LA FORMATION D'UN FUTUR REVOLUTIONNAIRE.

Lorsqu'il écrit *L'avenir des travailleurs,* Thiry est âgé de 24 ans. Né en 1843, il est le fils d'un marchand de flocons et déchets de laine. Celui-ci achetait des déchets de tissage (les « ploumions » tombant des métiers à tisser) chez Sirtaine, industriel de la place bien connu, et transformait ces résidus en flocons pour literie.

Parmi les déchets ainsi achetés et traités se trouvaient les détritus de tout genre jetés par les ouvriers en dessous ou à proximité de leurs métiers à tisser. C'est ainsi, à en croire son récit plus d'un demi-siècle plus tard[10], que le jeune Thiry trouvait en assez fortes quantités des morceaux d'un journal régional socialisant qui s'appelait *L'Ouvrier.* Ce journal, auquel fut lié André Larondelle, parut effectivement en 1857 à Verviers et il est tout à fait plausible que Thiry, alors âgé de treize ans et ayant pour tâche dans la fabrique paternelle de sortir des déchets de laine tout ce qui ne convenait pas, pouvait mettre de côté des morceaux de cette publication pour les lire ensuite quand il en trouvait l'occasion.

Ce fut-là en tout cas, selon lui, ses premières lectures et son premier apprentissage de la réflexion sur la condition ouvrière, en complément de l'éducation probablement beaucoup plus traditionnelle qu'il recevait à l'Ecole des Frères qu'il fréquenta durant plusieurs années. Thiry compléta son maigre apprentissage doctrinal par la lecture d'ouvrages de Proudhon et de Thonissen, ce second auteur semblant lui avoir fait beaucoup plus forte impression que le premier.

Lorsque Thiry se mit en tête de dénoncer publiquement au travers de son pamphlet les injustices sociales dans l'industrie verviétoise, et qu'il entreprit avec d'autres d'organiser et de conscientiser les ouvriers de la région, la répression ne se fit pas attendre. Bien sûr, la liberté d'expression était garantie à tous mais en l'absence de toute organisation syndicale, la liberté de licencier du jour au lendemain était également garantie aux patrons. Ouvrier tisserand chez Snoeck à Ensival, Thiry perdit bientôt son emploi et se retrouva boycotté par les autres patrons de la localité. Pire, son père ne trouva plus amateurs pour sa production, ses acheteurs habituels lui faisant payer en quelque sorte l'engagement militant de son fils : « *allésse les vintes aux Francs Ovris, Thiry»* [11].

Ainsi privé de ressources, Thiry conçut alors le projet de vivre du *Mirabeau* - idée qui lui était peut-être venue du fait que dans le courant de l'année 1867, on lui avait déjà proposé la rédaction de l'hebdomadaire progressiste *L'Ami du Foyer,* pour 25 francs par semaine, ce qu'il avait refusé compte tenu des orientations paternalistes du journal en question[12].

Thiry exposa donc sa situation financière délicate aux membres du Comité des Francs-Ouvriers en leur demandant de bien vouloir lui rendre «son» *Mirabeau,* en proposant de se charger désormais intégralement de la rédaction et de la correction du journal pour autant qu'on lui laisse comme salaire la moitié des bénéfices éventuels en plus d'un fixe. La question fut débattue lors d'une assemblée générale qui eut lieu, semble-t-il, en octobre 1868. Mise aux voix, la proposition de Thiry fit l'unanimité contre elle. Il est impossible de préciser qui prit l'initiative de la rupture, mais toujours est-il que peu de temps après, Thiry était exclu des Francs-Ouvriers[13].

UN FRANC-TIREUR DE LA DEMOCRATIE OUVRIERE.

Il est difficile de dire si l'expulsion de Thiry était basée uniquement sur le problème du *Mirabeau,* ou si une différence de conception doctrinale n'a pas été également à la base de cette éviction [14]. Il est un fait en effet que le mouvement ouvrier verviétois était loin d'être monolithique et qu'au contraire, dès ces débuts comme tout au long de son histoire, il fut traversé de courants différents ainsi que d'inévitables conflits de personnes. L'expulsion de Thiry fut notamment suivie au début de 1869 par le départ d'André Larondelle, un autre fondateur des Francs-Ouvriers, qui quitta l'Association à son tour, pour des motifs purement idéologiques semble-t-il dans ce cas. Ce n'est pas le lieu de retracer ici toutes les scissions (et réconciliations) qui émaillèrent chacune des étapes du mouvement ouvrier verviétois depuis plus d'un siècle, mais les débuts de la vie militante de Frédéric-Joseph Thiry doivent en tout cas persuader celles et ceux qui en douteraient que les tensions au sein du mouvement socialiste verviétois ont existé de tous temps et dès l'époque des tout premiers combats.

Au printemps de 1869, Thiry trouve asile dans les colonnes de *L'Ami du Foyer* pour polémiquer durant deux mois avec son ancien journal *Le Mirabeau* sur la question de l'intérêt du crédit. Il se présente dans ses articles comme « ex-Membre de l'Internationale, exclu pour avoir exprimé franchement son opinion » ou encore comme ayant été « exclu par haine personnelle»[15].

Selon Thiry lui-même, les articles qu'il publia alors dans *L'Ami du Foyer* furent discutés au sein de la section bruxelloise de l'Internationale et César de Paepe aurait approuvé en grande partie leur contenu, ce qui ne serait pas étonnant compte tenu du fait que de Paepe était un théoricien modéré alors que très rapidement la section verviétoise de l'Internationale avait été sinon dominée en tout cas très fortement marquée par les tenants des thèses les plus révolutionnaires [16].

Fin mai 1869, Thiry se lance dans la publication d'un nouveau journal qu'il intitule *Le Martinet* et auquel il donne un sous-titre qui en dit long sur l'état d'esprit de son auteur : « feuille démocratique, charivarique, comique, économique, dramatique, drolatique, gastronomique et littéraire, paraissent quelques fois ». Bien sûr *Le Martinet* n'était rien de tout cela puisque ses huit colonnes étaient consacrées à dénigrer les Francs-Ouvriers, à polémiquer avec eux sur des questions de fond ou sur des querelles de personnes, mais aussi et heureusement, à préciser la pensée sociale et politique du principal rédacteur de la feuille.

LE MARTINET

Thiry n'était pas seul pour rédiger *Le Martinet.* Ainsi qu'il l'a exposé dans ses mémoires[17] Thiry était aidé par Albert Baruh, un certain Boyens et surtout Roch Germay, ouvrier fondeur mais aussi artiste peintre[18], ancien zouave pontifical et futur élu socialiste puisqu'il sera vice-président du Conseil provincial de Liège et conseiller communal à Verviers au début des années 1900.

Les quatre hommes se réunissaient chez Pétronille Wynant, qui deviendrait la femme de Thiry et lui donnerait un fils. Elle habitait avec ses soeurs au 3ème étage de la maison qui appartiendrait des décennies plus tard au bouquiniste Davister, rue du Marteau [19]. Chacun des quatre «valets du Martinet» (selon l'expression du *Mirabeau)* apportait son article et en buvant force chopines, le quatuor perfectionnait les divers écrits en y ajoutant un maximum de bons mots et de railleries souvent bien hermétiques pour le lecteur d'aujourd'hui.

Malheureusement, autant *Le Mirabeau* subsistait par le seul produit de ses ventes, autant par contre *Le Martinet* bénéficiait à l'insu de ses rédacteurs du soutien de la bourgeoisie locale, trop heureuse de trouver une aussi féroce critique du *Mirabeau* au sein même de la classe ouvrière: c'est ainsi que chaque semaine la Société d'Harmonie achetait une centaine d'exemplaires du pamphlet, et de même le Commissaire de Police de Verviers donnait vingt francs à l'imprimeur Xhardez pour subvenir aux frais de la publication.

Celle-ci parut de mai à septembre 1869 et eut six à sept numéros au total, jusqu'à ce qu'une « rosserie» excessive de la part de Thiry (qui signait alors ses articles les plus impertinents du pseudonyme PAF) à l'encontre d'un notable local mette un terme au soutien discret que la bourgeoisie verviétoise apportait au journal, ce qui précipita sa fin.

On soulignera au passage que l'existence fort brève du *Martinet* n'est pas un phénomène isolé. Au contraire, tout au long de la seconde moitié du 19ème siècle et jusqu'en 1914, rares sont les périodiques d'inspiration socialiste et a fortiori anarchiste qui parviennent à se maintenir longtemps, à l'exception notable du *Mirabeau,* qui parut de décembre 1867 jusqu'en 1880. En revanche, un autre exemple de la précarité des petits journaux socialistes (qui furent nombreux dans l'agglomération verviétoise à cette époque) nous est donné par *Le Prolétaire,* qu'André Larondelle, autre ancien du *Mirabeau,* commença à publier à partir d'août 1869 : cet hebdomadaire disparut dès mai 1870 suite à la condamnation à un mois de prison ferme infligée à son éditeur pour un article diffamatoire, condamnation qui avait également frappé le fils de Larondelle (futur conseiller communal socialiste verviétois) pour le seul fait d'avoir vendu des exemplaires du journal contenant l'article incriminé[20].

LA COLLECTIVISATION DU SOL

Nous en terminerons avec *Le Martinet* en signalant que c'est dans ses colonnes que Frédéric-Joseph Thiry développa de manière approfondie sa théorie sur la collectivisation du sol, théorie qu'il avait déjà esquissée auparavant, notamment dans les lettres qu'il avait adressées au printemps 1869 à *L'Ami du Foyer.*

Dans le sixième numéro du *Martinet,* le 11 juillet 1869, Thiry explique ce qu'il entend par la collectivisation du sol (il parle de « collectivité du sol »), complément indispensable selon lui à la gratuité du crédit et à l'association des travailleurs pour permettre l'émancipation ouvrière.

« L'État, grand ou petit, peu importe, ne peut-il louer la terre tout comme le font les propriétaires grands ou petits, quelle différence y a-t-il? Aucune, sinon que la rente consommée sans profit par les propriétaires actuels pourrait être employée aux besoins de la collectivité, de tous. »

«Selon moi, cette rente de la terre devrait être employée uniquement, exclusivement au défrichement et à l'amélioration de la terre, à des institutions, des fermes-écoles par exemple destinées à *former* des agriculteurs émérites ».

« Mais, me direz-vous, il y a les maisons, les outils, le bétail ?
Oui, mais nous avons l'association, le crédit mutuel et le bétail existe. Du reste, les cultivateurs actuels existent aussi, et eux ne feraient que changer de propriétaires »,

« J'ai dit plus haut que ni l'association, ni le crédit ne pouvaient améliorer définitivement l'organisation actuelle de la société, parce qu'en y regardant de près, on voit que nous tous tant que nous sommes, prolétaires, bourgeois, commerçants, capitalistes, industriels, etc., nous travaillons tous, plus ou moins, pour le propriétaire du sol, le seigneur de la terre »,

« Nous manipulons les produits du sol pour en avoir une partie, le propriétaire du sol consomme l'autre sans rien faire. Qu'est-ce que le crédit gratuit? Qu'est-ce que l'association? Deux manières de travailler avec moins de frais: nous éliminons le patron et le capitaliste, au profit de qui? De nous? Non, au profit du propriétaire du sol, car les travailleurs toujours en trop grand nombre soit à cause du trop de bras, soit à cause des machines, se feront la concurrence l'un à l'autre ou d'association à association, ne toucheront jamais que la part que leur fera le propriétaire du sol et cette part sera toujours la plus petite possible ».

« Voilà sommairement, selon moi, comment se résume la question sociale. Aussi ma devise est-elle : tout par la collectivité du sol, rien sans elle. Par la collectivité du sol *seulement* nous pouvons tout, sans elle, rien ».

LES MILITANTS OUVRIERS A DISON ET ANDRIMONT EN 1873

Après la disparition du *Martinet,* à l'automne 1869, nous ne trouvons plus trace de Frédéric-Joseph Thiry dans le mouvement démocratique verviétois pendant plus d'une vingtaine d'années. Ce qui ne signifie pas qu'il y ait eu rupture durant toute cette période, puisque Thiry figure encore le 1er juin 1873 sur une « Liste des principaux affiliés à l'Internationale, dits les meneurs, à Verviers et communes voisines», parmi les quatre cents militants ouvriers recensés à l'époque par la police verviétoise[21].

La liste établie par la police de Verviers cite pas moins de soixante-quatre militants domiciliés sur la commune d'Andrimont, et principalement dans le quartier de Fond-de-Loup, rue des Six cents Franchimontois, rue des Fabriques, rue Haute, rue Clément XIV, rue du Châtelet. Ce quartier de création récente (aux alentours de 1850) abritait une forte concentration de fabriques et de population ouvrière. Au carrefour des rues des Six cents Franchimontois, Clément XIV et du Châtelet, au pied de cette dernière, se trouvait la salle aujourd'hui disparue du Colisée, qui servait fréquemment de lieu de réunions pour les militants de l'Internationale. Après avoir été salle de danses, ensuite café chantant transformé plus tard en «cabaret pour Messieurs» puis en salle de conférence utilisée notamment par les Francs-Ouvriers, cette salle devint la première église Saint-Roch dans le nouveau quartier, avant d'être transformée en magasin lors de l'inauguration en 1894 de l'actuelle église du même nom[22].

La liste de 1873 cite également septante-deux militants alors domiciliés sur la commune de Dison, la plupart rue de Rechain et rue Neufmoulin. A ces septante-deux hommes et femmes, il convient d'ajouter seize autres Disonais résidant alors dans d'autres communes de l'agglomération verviétoise pour obtenir un total de cent cinquante deux Disonais et Andrimontois parmi les quatre cents meneurs du mouvement ouvrier dans la région verviétoise il y a cent vingt années - une proportion dont l'importance n'étonne guère bien entendu.

DISON, L'AMERIQUE ET RETOUR

Si Frédéric-Joseph Thiry se trouve encore dans la région en 1873, il a toutefois quitté Dison pour Verviers (il est alors domicilié au 120 de la rue des Fabriques) et il ne tardera pas à émigrer en Amérique pour tenter d'y faire fortune. Ainsi qu'il l'explique longuement en effet dans sa brochure *La Terre* en 1914, Thiry n'a eu de cesse après l'échec du *Martinet* d'assurer son indépendance financière en abandonnant la condition ouvrière pour celle de petit industriel. C'est ainsi qu'il entreprit d'abord la teinture, le dégraissage et l'impression des chiffons et s'essaya ensuite à la fabrication de fils en laine « chinée », un article que les fabricants verviétois se procuraient jusque-là en Allemagne. Thiry eut rapidement jusqu'à dix ouvriers sous sa direction pour la fabrication de cet article, mais il l'abandonna pour se lancer dans le carbonisage en louant dans cette optique une fabrique à Dison.

En butte à des vexations de la part des autorités communales notamment pour les autorisations administratives nécessaires, Thiry conçut ensuite le projet de louer la fabrique Bika (du nom de son propriétaire domicilié à Schaerbeek) à Houlteau. Il remit en activité cette fabrique alors inoccupée depuis une dizaine d'années en y installant tout le matériel nécessaire pour ses teintures mais à peine à pied d'oeuvre, la commune lui reprochait de polluer le cours d'eau avec ses produits (l'usine était mue par la force hydraulique).

C'est finalement l'incendie de sa fabrique, une nuit d'hiver, qui décida Frédéric-Joseph Thiry à tenter sa chance en Amérique. Ruiné par l'incendie de son usine (qu'il attribuait à la malveillance criminelle), ayant plusieurs

milliers de francs de dettes et ne pouvant plus trouver des commanditaires ou un associé pour repartir dans un nouveau projet, Thiry exporta aux Etats-Unis sa personne et son savoir-faire en matière de teinture et de carbonisage des laines. Parti avec l'intention d'y faire un séjour de douze mois seulement, il y resta semble-t-il plusieurs années et ne revint à Verviers que dans le courant des années 1880, enrichi, pour se réinstaller alors comme fabricant de soieries.

Le mouvement ouvrier verviétois avait nettement évolué durant les années 1870 et 1880. 1872 avait été l'année de la scission de l'Association Internationale des Travailleurs entre d'une part les marxistes, partisans d'un mouvement centralisé et de la conquête de l'Etat par l'action politique, et d'autre part les anarchistes réunis autour de Bakounine, tenants d'un mouvement très décentralisé et adversaires de la tactique politique. Les militants verviétois avaient joué un rôle au moment de cette scission : leur leader Pierre Fluche était présent au congrès de La Haye aux côtés de la minorité bakouniniste lorsque l'exclusion de celle-ci fut décidée.

L'orientation prise par les socialistes verviétois les conduisit ensuite à refuser leur appui aux socialistes gantois et bruxellois qui tentèrent à partir de 1875 de reconstituer un mouvement ouvrier uni autour d'un programme plus pragmatique comprenant la création de coopératives, de mutuelles, de syndicats mais aussi la lutte pour le droit de vote et la participation aux élections. Il fallut attendre la fin des années 1870 pour que les anarchistes perdent leur mainmise sur *Le Mirabeau* et sur les organisations verviétoises ou ce qu'il en restait - car les travailleurs les avaient peu à peu désertées, lassés des divisions et fatigués d'attendre en vain « le grand soir ».

La relance fut principalement l'oeuvre de deux hommes au début des années 1880, Pierre Fluche et Jean Defraiteur, qui fondèrent en 1882 le cercle « En avant », remplacèrent *Le Mirabeau* par un nouveau journal *La Sentinelle,* recréèrent des syndicats de tisserands et de métallurgistes, enfin fondèrent une boulangerie coopérative. En avril 1885, le cercle « En avant» ainsi que divers autres groupes verviétois participèrent à la fondation du Parti Ouvrier Belge à Bruxelles.

AUX COTES DE PIERRE FLUCHE, DANS LA BATAILLE POUR LES DROITS POLITIQUES

Les premières années de la Fédération socialiste verviétoise furent particulièrement pénibles. La faiblesse du Parti ouvrier dans la région était en partie due à la persistance des idées anarchistes : inévitablement, la longue tradition qui donnait la priorité à la propagande révolutionnaire avait laissé des traces, et le cercle anarchiste « l'Etincelle » se chargeait de la maintenir en vie. Mais la faiblesse du POB résultait aussi des divisions internes qui minèrent véritablement le mouvement socialiste verviétois de la fin des années 1880 jusqu'à la fin du siècle. Ces divisions prirent parfois et même souvent l'allure d'une querelle personnelle entre les deux principaux protagonistes du conflit, Fluche et Defraiteur; à certains moments elles aboutirent à des luttes électorales ouvertes entre les deux tendances, chacune disposant de son organe de presse. Au total elles rendent complexe l'évolution du mouvement socialiste verviétois de la dernière décennie du 19ème siècle.

C'est à ce moment que nous voyons réapparaître Frédéric-Joseph Thiry, qui sera désormais toujours aux côtés de Pierre Fluche. C'était d'autant plus naturel que les deux hommes s'étaient connu plusieurs années auparavant à l'époque des débuts du *Mirabeau,* et que la tendance dominée par Fluche préconisait, à la fin des années '80, l'union des travailleurs et des petits commerçants contre la grande bourgeoisie. C'est dans cet esprit que Fluche devait créer en 1889 le Cercle des Capacitaires et des Censitaires réunis, qui comptait parmi ses principaux membres, outre Fluche, deux anciens du *Marlinet* (Roch Germay et Thiry) et le futur député Adolphe Gierkens.

Gierkens avait déjà figuré en octobre 1884 sur une liste de candidats aux élections communales comprenant deux candidats patronnés par un Cercle progressiste et deux candidats ouvriers. En avril 1890, l'assemblée générale du Cercle des Capacitaires et des Censitaires, lors de la confection de sa liste de deux candidats pour

les élections provinciales du 25 mai suivant, proposa à FrédéricJoseph Thiry de figurer sur celle-ci comme candidat représentant le petit commerce, ce que Thiry refusa et Gierkens fut finalement retenu[23].

En octobre suivant, Adolphe Gierkens est à nouveau un des quatre candidats du Cercle, pour les élections communales à Verviers cette fois. Celles-ci sont l'occasion d'une lutte ouverte entre les deux tendances socialistes, puisque la liste du Cercle s'oppose non seulement à une liste libérale et à une liste catholique, mais aussi à une liste patronnée par la Fédération des Travailleurs de la Vallée de la Vesdre qui présente le fileur Alphonse Collard et l'imprimeur Grégoire Plumans, encore un ancien du *Mirabeau.*

Thiry prendra la parole lors du meeting électoral organisé par le Cercle des Capacitaires et des Censitaires le 15 octobre 1890 dans la salle de l'Emulation à Verviers. Il s'exprime alors au nom d'un « Groupe verviétois du suffrage universel », qui l'a délégué ainsi que le Disonais Léopold Lekeu (futur conseiller provincial et correspondant du journal *Le Peuple)* pour prendre la parole dans les diverses assemblées électorales; Pierre Fluche fait également un discours au nom, lui, de la Chambre syndicale de l'industrie lainière. Tous les orateurs s'expriment en faveur du suffrage universel, de la représentation des ouvriers et des petits commerçants dans toutes les assemblées représentatives, et notamment dans tous les centres de décision au niveau communal[24].

Comme il fallait s'y attendre, la division des forces socialistes, alors même que très peu d'ouvriers disposaient déjà du droit de vote, eut des effets déplorables : aucun des candidats ouvriers des deux listes rivales ne fut élu. Les dissensions continuèrent pourtant de plus belle puisque l'année suivante, après avoir multiplié la création de groupes dans tout l'arrondissement au printemps de 1891 à la faveur de l'agitation générale en faveur du suffrage universel, la tendance conduite par Pierre Fluche créa une Fédération socialiste rivale, dite Fédération d'arrondissement, dont les délégués furent majoritaires au septième congrès annuel du POB qui se tint à Verviers en juin 1891.

Un an plus tard, en juillet 1892, Fluche, Germay et Thiry fondaient un nouveau journal hebdomadaire qu'ils baptisèrent *La Libre Tribune.* Celle-ci se présentait comme le bulletin officiel d'une Union démocratique présidée par Roch Germay, qui reprenait les thèses du Cercle des Capacitaires et des Censitaires. Thiry fut le principal rédacteur du journal, ainsi que le prouvent les nombreux éditoriaux prônant comme solution à la question sociale la collectivisation du sol. C'est à cette époque que Thiry lança un slogan qu'il n'allait plus abandonner par la suite : « mettre les bras inoccupés sur les terres incultes pour faire disparaître la misère »[25].

La Libre Tribune développa longuement la théorie chère à Thiry, mais elle critiqua aussi le programme du Parti Ouvrier Belge, attaqua à l'occasion ses chefs nationaux et surtout combattit les coopératives ouvrières au nom des intérêts des petits commerçants sans l'appui desquels - selon le journal - les socialistes ne pouvaient rien espérer dans les luttes électorales. On redécouvre ici, dans un raisonnement qui peut paraître choquant et qui peut conduire à bien des débordements, les motifs qui auraient fait agir semble-t-il à l'époque les socialistes de la tendance Fluche, à savoir un mélange d'intérêts personnels lésés par les coopératives et de conviction dans la prédominance de l'action politique sur l'activité coopérative et syndicale[26].

PREMIERS SUCCES ELECTORAUX

La Libre Tribune n'eut que neuf ou treize numéros et elle cessa de paraître avant la fin de 1892. Sa disparition ne signifia nullement la fin du conflit entre Fluche et Defaiteur, les attaques du premier contre les coopératives ayant au contraire encore aggravé la situation. Il fallut attendre les élections législatives d'octobre 1894, les premières organisées au suffrage universel (mais masculin exclusivement et vicié par le vote plural), pour qu'une réconciliation et une réunification provisoires des forces socialistes verviétoises se produisent.

Ces premières élections législatives au suffrage universel aboutirent dans l'arrondissement de Verviers à

l'élection de quatre députés socialistes dont Adolphe Gierkens. Pierre Fluche lui-même s'était vu proposer de figurer en tête de cette liste mais il n'avait pas accepté cet honneur. Ainsi qu'il l'explique dans une lettre du 9 août 1894 à son vieil ami le militant socialiste Victor Dave exilé à Paris[27], Fluche avait décliné cette offre car il ne souhaitait pas devoir discuter des conditions de sa candidature avec certains de ses «amis» politiques et encore moins contribuer à leur élection grâce à sa réelle popularité dans la classe ouvrière verviétoise. Par ailleurs, il n'était pas convaincu qu'une victoire socialiste était réellement souhaitable à ces élections compte tenu de la nature du système électoral.

Dans un passage qui témoigne de la vigueur révolutionnaire qui l'anime encore après un quart de siècle de militantisme, Fluche écrit en effet: « A tout prendre du reste, il serait bon que nous fussions battus à plate couture, les ouvriers pourraient alors savoir par expérience que le système plural n'est qu'une farce et toutes les forces démocratiques se trouveraient dans la nécessité de s'unir pour obtenir le pur et simple, en montrant les dents bien entendu ». Et Fluche d'ajouter avec une certaine clairvoyance mais un excès de sévérité: « s'il n'en est pas ainsi, nous en aurons pour une vingtaine d'années au moins avec le plural, et pour tout potage quelques députés socialistes qui malgré toute leur énergie et leur vaillance ne feront absolument rien ».

Les divisions et les querelles reprirent le dessus immédiatement après les élections législatives, au point que dès 1895 chaque Fédération (la Fédération d'arrondissement tendance Fluche et la Fédération verviétoise tendance Defraiteur) avait repris son autonomie et disposait de son propre hebdomadaire. C'est dans ce contexte à nouveau extrêmement tendu que Frédéric-Joseph Thiry réapparaît en septembre 1895 comme un des rédacteurs du périodique *La Défense,* qui eut· seulement deux numéros presqu'exclusivement consacrés à combattre les leaders de la Fédération verviétoise et leurs institutions[28]

À l'approche des communales de novembre 1895, une nouvelle réunification eut lieu, grâce à quoi les socialistes purent se présenter unis aux élections dans le cadre d'une Concentration démocratique regroupant des candidats issus du Cercle progressiste, du Parti ouvrier et de divers autres groupes. A Verviers, la Concentration eut onze élus, dont Pierre Fluche qui fut promu échevin en décembre 1896, seul socialiste dans un collège composé de libéraux doctrinaires et progressistes.

Les dernières années du siècle furent celles de la réunification du POB verviétois. Elle se déroula en trois étapes. Au niveau des Fédérations d'abord (qui fusionnèrent en avril 1897), puis des organes de presse (les deux hebdomadaires rivaux cédèrent la place à un nouveau journal en août 1898), enfin au niveau des Cercles politiques verviétois concurrents qui furent fondus en avril 1899 dans un seul organisme dénommé l'Union socialiste verviétoise. Ce dernier accord fut conclu, semble-t-il, au détriment de Defraiteur qui démissionna peu après de toutes les fonctions qu'il exerçait au sein du parti.

En revanche les hommes de la tendance de Pierre Fluche détenaient désormais à peu près tous les leviers de commandes. Frédéric-Joseph Thiry ne figurait plus parmi eux: depuis sa collaboration à *La Défense* en 1895, sa signature n'apparaît plus dans la presse socialiste locale et, s'il continue manifestement à fréquenter toujours les locaux et les réunions socialistes, il n'y joue plus un rôle de premier plan tout en maintenant par contre d'excellentes relations avec son ami Fluche[29].

JEAN ROGGEMAN, « LE TRAVAIL» ET L'EMERGENCE DU SYNDICALISME REGIONAL

Les dissensions qui minaient le socialisme verviétois depuis plus de 10 ans prirent fin à un moment où le mouvement ouvrier régional traversait une phase très difficile (et ceci explique sans doute en partie cela). Le POB avait perdu ses quatre députés en 1898. Ses difficultés financières étaient telles qu'il dut renoncer à remplacer son secrétaire permanent après le départ de Mathieu Rahier en juillet 1898. La boulangerie coopérative, florissante jusqu'en 1893, connaissait des déboires. Enfin et surtout, les organisations syndicales

subirent entre 1896 et 1898 une série importante de revers qui devaient les réduire quasi à néant.

À la fin du siècle, comme l'écrit plus tard Jean Roggeman, « l'esprit de solidarité était mort dans les ateliers, c'était la lutte individuelle entre affamés pour la moins mauvaise place, pour le travail le plus avantageux ». C'est le tisserand disonais Jean Roggeman qui sera à l'origine de la renaissance syndicale dans la région verviétoise et d'un redressement spectaculaire du mouvement ouvrier régional. En janvier 1900 il fonde avec deux autres ouvriers un journal baptisé *Le Tisserand* qui appelle à une reconstitution des organisations syndicales. En mars 1901, *Le Tisserand* devenait *Le Travail* et de mensuel il devint hebdomadaire en janvier 1902. En juin, neuf syndicats totalisant près de 2.000 affiliés fondaient la Confédération syndicale verviétoise.

En 1906 les seuls syndicats textiles verviétois rassemblaient 14.000 membres sur un peu plus de 15.000 ouvriers dans cette industrie, et une Fédération ouvrière du textile était en voie de formation à l'exemple de la Fédération patronale créée trois mois plus tôt. En septembre, cette dernière déclenchait un look-out général pour mettre fin aux grèves qui s'étaient multipliées dans le premier semestre de l'année. Le conflit dura six semaines, jusqu'à la conclusion d'un « traité de paix» qui consacra à Verviers l'avènement du mécanisme de la convention collective et créa un organisme permanent de conciliation[30].

Le Travail était devenu quotidien à partir de janvier 1906, et il allait paraître (comme édition locale du *Monde du Travail* de Liège à partir de 1950) jusqu'au 31 décembre 1979. Il bénéficia de la collaboration de Frédéric-Joseph Thiry à partir de février 1911 et jusqu'à la fin de cette année environ. Durant des mois, le journal syndical va alors accueillir la prose de Thiry, à savoir de longs et souvent indigestes articles consacrés tantôt au pacifisme, tantôt aux colonies, tantôt à son éternel programme économique (« mettre les bras inoccupés ... »).

LA CONSTANCE DES CONVICTIONS

Thiry a alors près de septante ans, âge vénérable pour l'époque, et tous ses compagnons des combats antérieurs ont disparu : Adolphe Gierkens en juin 1904, Roch Germay en 1908, Pierre Fluche en octobre 1909. C'est une nouvelle génération qui est à la tête du mouvement ouvrier verviétois, une génération qui n'a pas connu la première Internationale : le leader syndical et futur conseiller communal socialiste à Dison Jean Roggeman est né en 1872, les deux députés socialistes verviétois Louis Pirard, futur Gouverneur de la Province de Liège, Thomas Niezette, cultivateur dolhaintois, et son successeur le Disonais Jean Dauvister sont nés respectivement en 1868, 1857 et 1858. Des figures nouvelles se profilent parmi les cadres du mouvement socialiste régional : le futur permanent syndical et député-bourgmestre de Verviers Alexandre Duchesne n'a que 31 ans en 1911; le futur député-bourgmestre de Dison Jules Hoen a alors seulement 26 ans, le futur sénateur-bourgmestre d'Andrimont Jean Melein en a 35 de même que le futur sénateur Léonard Ohn, natif de Hodimont.

A tous ces hommes jeunes auxquels il rend trente, quarante années ou plus, Thiry offre en 1911 l'image de la constance dans ses convictions. Il maintient plus que jamais sa thèse selon laquelle la collectivisation du sol peut résoudre la question sociale[31]. Il persiste à ne pas vouloir mêler le débat philosophique à la lutte sociale, rappelant que dans les premiers numéros du *Mirabeau* déjà, «et systématiquement, quoique n'étant pas plus croyant que maintenant, je laissais la religion de côté, jugeant comme aujourd'hui que la classe ouvrière a bien assez à s'occuper de ses intérêts matériels»[32].

Il est plus que jamais conscient que l'organisation de la production économique est à la base des déficiences de la société et qu'il ne sert à rien de tenter de supprimer l'une d'elles sans s'attaquer aux racines du mal : « D'où vient cette insécurité du lendemain? Du manque de travail. Et le manque de travail? D'un vice inhérent à l'organisation sociale actuelle et ce vice est intronisé, préconisé, exhalté, programmé nécessaire sous le nom de *Strugle for life.* Lutte pour la vie. Toute l'organisation est basée là-dessus, lutte partout. Et vous voulez supprimer l'une de ces contingences, la guerre, sans supprimer toutes les autres! C'est insensé. Vous ne

remédierez à rien si vous n'améliorez pas les conditions économiques: l'histoire en mains, ce sont elles qui règlent tout »[33].

Enfin et surtout, il reste comme cinquante ans auparavant tout simplement révolté par l'injustice sociale: « vous croyez que la guerre est ce qu'il y a de plus effroyable parce que l'on y tue des êtres humains. Et bien, que direz-vous de l'organisation sociale actuelle où tous, et presque sans exception, nous mourrons prématurément ! Les uns mourant exténués de travail, de privations et leurs petits périssant faute de soins, les autres crevant de pléthore »[34].

« LE PERIL THIRYBUSE »

Si Frédéric-Joseph Thiry était ainsi resté fidèle à ses convictions de jeunesse plus de quarante ans après ses premiers écrits militants, il avait manifestement conservé aussi d'autres traits de son caractère et notamment ce qui semble être une certaine propension aux relations conflictuelles avec les « camarades » de combat. On ne s'étonnera donc pas de constater qu'après quelques mois de collaboration bénévole au journal *Le Travail,* il en fut exclu, selon lui parce que sa prose était jugée trop ardue pour le public ouvrier auquel elle s'adressait. Cette explication, réelle ou non, avait le don de mettre Thiry en colère qui estimait qu'un journal ouvrier devait avoir pour mission précisément d'instruire ses lecteurs et non de les distraire en publiant des articles choisis pour leur caractère agréable et non leurs vertus éducatrices[35].

Cette fois, le divorce entre Thiry et ses coreligionnaires sera retentissant puisque c'est le refus de lui laisser instruire les masses laborieuses par le canal du *Travail* qui amène Thiry à poser, seul, sa candidature aux élections législatives de mai 1914. Or, depuis 1904, la représentation verviétoise à la Chambre des députés se partageait de manière inchangée entre les trois partis : un élu pour les libéraux, deux pour les catholiques et deux pour les socialistes. Mais ces derniers s'attendaient à devoir mener une rude bataille pour conserver leur deuxième siège. C'est dire que la candidature de Thiry constituait une menace réelle pour ce second siège, si bien que peu d'observateurs la prenaient au sérieux au début de l'année, persuadés que les socialistes feraient tout pour éviter cette dissidence[36].

Rien n'y fit et à 71 ans, veuf et ayant perdu son fils unique, Frédéric-Joseph Thiry mena son premier combat électoral à la tête d'une liste qui ne comprenait que lui-même. Dans le courant du mois d'avril, alors que *Le Jour* publiait une photo du vétéran[37], celui-ci édita cinq numéros d'une petite brochure intitulée bien entendu *La Terre* et sous-titrée *Revue intermittente et programme économique de Frédéric-Joseph Thiry.* Il y raconta amplement mais de manière parfaitement décousue sa vie et ses démêlés avec les générations successives de militants socialistes, en ne manquant jamais de se placer dans la position de l'éternel incompris constamment persécuté.

Il y réexpliqua bien sûr longuement sa théorie de la collectivisation du sol, en insistant encore et encore sur le fait qu'il s'agissait du seul moyen que la masse ouvrière avait à sa disposition pour se soustraire définitivement à toutes les exploitations dont elle était victime: « donner du travail à ceux qui n'en ont pas sans en reprendre à ceux qui en ont, et ce en mettant les bras inoccupés sur les terres incultes ». Enfin et malheureusement, Thiry se déchaîna contre les mandataires du Parti ouvrier puisque, en bonne tactique électorale, c'était leur électorat que lui aussi visait. Il ne se priva pas de noircir exagérément le tableau, et la presse conservatrice ne manqua pas de publier des extraits les plus perfides de la prose du vieux dissident.

Ainsi dans le *Courrier du Soir* du 16 avril 1914, en première page parmi d'autres extraits du même tonneau, celui-ci : « aujourd'hui que nous avons enfin un morceau de droit de vote, outre qu'il y a des mandats rétribués grassement que l'on peut décrocher, il n'y a personne, parmi tous ces mangeurs de cotisations ouvrières, qui ferait un pet prétendument en faveur des prolétaires, sans viser et parfois réussir à s'en faire payer l'odeur ».

Le journal *Le Travail* est accusé d'offrir à ses lecteurs «d'indigestes carabistouilles qui les maintiennent au niveau arriéré, faisandé, mis au point pour servir de gibier aux politiciens en chasse». Les deux députés socialistes verviétois, Louis Pirard et Jean Dauvister, sont présentés comme « deux tirelires sans fond dans lesquelles les ouvriers font verser annuellement 8.000 francs qui ne servent à rien ni à personne d'autre qu'à ceux qui détiennent ces tirelires ». Pire encore si c'est possible, à l'adresse cette fois de Vandervelde et des autres leaders du POB en général: «vous et vos pareils, vous vous foutez de la classe ouvrière comme un cochon se fout de son auge, quand ce n'est pas pour y manger ».

On parlerait aujourd'hui pour le moins d'excès de langage, de propos polémiques et de dérives poujadistes ... Mais si la presse conservatrice en fit ses choux gras, les caricaturistes du journal satirique *Le Pont de Polleur* s'en donnèrent à coeur joie également. Il faut dire que le physique très particulier du septuagénaire s'y prêtait à merveille : Thiry s'était laissé pousser un bouc de plusieurs dizaines de centimètres ! Quant aux fameux « bras inoccupés sur les terres incultes », ils allaient devenir légendaires par la grâce du crayon des illustrateurs de l'hebdomadaire humoristique qui, pour la treizième fois depuis 1894, « couvrait» la campagne électorale verviétoise[38].

LE PONT DE POLLEUR ET THIRYBUSE

Les rédacteurs anonymes du *Pont de Polleur* tourneront en dérision la candidature du vieux militant socialiste, tout en ne manquant pas de relever à quel point elle effraie en fait les élus du Parti Ouvrier. Sous le titre « le péril Thirybûse », le journal satirique décrira dans un wallon savoureux l'arrivée de Thirybûse dans la campagne électorale verviétoise, déboulant au milieu des nuées sur la place principale de la cité lainière[39], nanti d'un physique rappelant celui du fondateur de l'Antoinisme, la nouvelle religion de l'époque[40] .

« *E mitan d'cisse noulèye su t'nève on vîx bouname qu'aveut l'air foèrt comme i faut. I ravizève ôk du les vîx patriaches dè timps passé. On's ètinda d'on côp tote one canquèye du voès qui brèyît : - C'est l'père des doze!*
- C'est Abraham!
- Nèni ! *c'est l'père Antoine rincarné* !
- Troublés! brett ôk avou one neûre calote du sôye ! *C'est l'Juif errant.*
-Tas bourdé, c'est l'basse tchantante du vins Lakmé ! *li respond s'camaraude!*
I n'aveut né moyin d'saveur qui c'esteut ci bê vîx bouname-là avou s'bèle baube, qui fève des sènnes à *tot l'monde pou dire: bôdjou* ! *Vos m'ci!*

Totes les gins s'mètit à *gn'gnos* ! *Adon, l'hame qu'esteut là d'zeur* è *cir, les y lèya pèter so l' maquète one quanquèye du circulaires wisse qu'on léhéve : Mette les bras inoccupés sur les terres incultes!*
- I va fer rabaht l'boûre ! *brèya on client d'margarine dà l'neûre Vièrge* !
I n'out né si vite dit coula qu'one musique qu'atchindéve dè cir su fi st ètinde et l'patriarche su méta st à *tchater so l'air de la Juive : .*
Mètez vos pûris brèsses l'ovredje qu'est à *fer!*
Mais, d'vent, fez-ce on bê gèsse ! *Nomez-me vosse député* ! ...

- C'est l'Thirybûse ! *C'est l'Thirybûse* ! *breytt d'on plein côp tos les socialisses qu'estît là* ! *C'est lu qui nos va st apwèrter l'malheur aux élections ! C'est lu qui va v'ni mète lu disôr duvins nos rangs!* »

Dans une autre veine, exploitant une ressemblance physique entre le vieux Thiry et le fondateur de la religion antoiniste récemment décédé, les rédacteurs du *Pont de Polleur* conseillent au vieux militant socialiste, s'il souhaite faire parler de lui, de plutôt fonder une religion nouvelle :

« Anoste idèye, Thirybûse, a st-oyou grand toert du s'mêler d'politique! Pusqu'i volève absolumint qu'on paurlahe

du lu tos costés, pusqu'i volève quu s'no fouhe duspardou aux quate cwennes dè Pays, i-eureut bêcop mî fait, è *l'plèce du fer dè l'politique, du fonder one novelle ruligion* !

Avou one parèye baube !...I-aveu moyin de fer des mèyes et des ramèyes d'adeptes s'on rin dè monde du timps!

Le Thirysme ! aureut fait one terrible concurrence à *l'Antoinisme qui c'mince* à *fer aes bellès affaires, perelt-i ! ...*

C'est la foi qui sauve ! I n'è l'faut nin rouvî, et, djè l'rèpète, avou one si belle tièsse, avou one si grande baube, i-aureut st oyou bé pus eunî du r'wèrt quéque ôk 'qu'eveut ma zu s'tièsse, tot li d'hant « *Vos n'avez pu mau l » quu d'gagnî one électeur tot li d'hant :* « *Votez por mi ! ...* ».

Camarôde Thirybûse vos avez toert du voleur vu fer nommer député tot volant obligï les autes à *z'ovrer ! ... Vos auriz d'vout pinser* à *coula, i-e céquante ans d'vola, quend vosse baube esteut pus p'tite et vos bress pus gros ! ... Adon, on v's aureut sûhou* ».

Vint le jour du scrutin. Frédéric-Joseph Thiry mérita largement le surnom dont l'avait affublé le *Pont de Polleur* dès le début de la campagne électorale puisqu'il ne récolta que 622 voix. Les socialistes étaient parvenus à sauver leur deuxième siège avec plus de 21.000 voix, les catholiques avec 28.000 voix conservaient bien entendu leurs deux élus (les députés Davignon et Bordoux) et les libéraux avec 16.000 voix maintenaient le siège de député occupé depuis 1900 par le vieux bourgmestre de Verviers Eugène Mulendorff, alors âgé exactement de 80 printemps.

Hélas pour lui, Frédéric-Joseph Thiry eut encore bien des années pour méditer sur l'ingratitude de la classe ouvrière puisqu'il s'éteignit seulement, dans la plus totale discrétion semble-t-il, le 15 octobre 1923 à l'âge de 80 ans. Le journal *Le Travail* avait la dent dure ou au contraire la mémoire courte, car il ne lui consacra pas davantage que les trois lignes de l'état-civil de Verviers parues dans l'édition du 23 octobre.

Outre le fait d'avoir rappelé les origines d'un sobriquet local apparemment tombé en totale désuétude, cet article aura peut-être eu le mérite d'empêcher que ne s'efface, septante ans après sa mort, le souvenir d'un Disonais qui pourrait rester dans les mémoires comme un des tout premiers initiateurs et animateurs du mouvement ouvrier verviétois.

La suite de sa vie épousa en partie et par intermittence l'évolution de ce même mouvement ouvrier régional durant près d'un demi-siècle, avec une constance remarquable dans les convictions, dans l'indépendance d'esprit et même dans la dissidence, constance qui devrait, me semble-t-il, rendre le personnage attachant.

(1) Né le 20 janvier 1894, il mourut célibataire le 18 octobre 1971 à la maison de retraite d'Andrimont. Sa soeur aînée, Guillemine, née le 28 septembre 1891 et décédée le 9 octobre 1952, avait épousé le 4 novembre 1919 mon grand-père Luc Joris. Deux enfants étaient nés de ce mariage: Joseph Joris, mon parrain, né en 1921 et aujourd'hui décédé, qui donna lui-même naissance à pas moins de huit garçons, « tribu » bien connue sur la chaussée de Rechain à Dison; et mon père, né en 1925, qu'un officier d'Etat civil peu au fait de la graphie anglaise du diminutif de Frédéric prénomma pour la vie ... Fredi - erreur que mon géniteur s'empressa de corriger sur mon compte trente ans plus tard, à ma naissance.
(2) Mon arrière-grand-père Frédéric Krauhausen était né le 4 juillet 1854 à Pannesheide, actuelle commune de Montzen, à l'époque dans l'arrondissement d'Aix-la-Chapelle (alors en Prusse rhénane), et il mourut le 25 octobre 1930 à Thimister.
(3) Lambertine Lecloux était décédée à l'âge de 38 ans le 26 juillet 1899 en accouchant d'un garçon présenté sans vie.
(4) JORIS, F., *La presse verviétoise de 1850 à 1914*, Louvain-Paris, Cahier n° 92 du Centre interuniversitaire d'Histoire Contemporaine (CIHC), 1982, 546 paqes.
(5) WAUTERS, H., *Dokumenten betreffende de geschledenis der arbeidersbeweging teen tijde van de erste Intemationaale 1866-.1880,* Louvain-Paris, 1971, T. 1,p. 306.
(6) Nous résumons ici la brochure de Thiry d'après l'ouvrage de J. WYNANTS, *Ainsi naquit une industrie,* Verviers, 1984, p.

120-121.
(7) Correspondance de César de Paepe avec Johan-Philippe Becker (animateur de la section de Genève de l'A.I.T.), juin à août 1868, in DEVREESE, D.E., *Documents relatifs aux militants belges de l'Association Intemationale des Travailleurs,* Louvain-Paris, 1986, p. 47, 63 et 70.
(8) Lettre de Thiry en réponse à une critique de sa brochure parue dans *L'Ami du Foyer,* numéro du 10-11-1867, p. 2, col. 2
(9) Thiry, J. *La terre,* Verviers, 1914, p. 17.
(10) Idem, p. 20-21.
(11) *Idem,* p. 14 et 18.
(12) Idem, p. 23.
(13) Idem, p. 18-19; *Le prolétaire.* n° 3 du 19-9-1869, *p.* 4, col. 3.
(14) WYNANTS, J., *op. cit.,* p. 125
(15) *L'Ami du Foyer,* n° s du 14-3-1869 au 16-5-1869, p. 2 chaque fois.
(16) Le Martinet, numéro du 4-4-1869, p. 2, col. 1.
(17) THIRY, F.J., *La terre,* p. 28.
(18) Roch Germay fut durant toute sa carrière de militant ouvrier un des bras droits du leader du mouvement ouvrier verviétois Pierre Fluche et il a laissé de ce dernier un portrait peint pour les locaux de la Maison du Peuple en 1895.
(19) A la fin du XIXe siècle, les frères Jean et Guillaume Davister (ce dernier, bouquiniste rue du Marteau, avait repris la bouquinerie d'un militant anarchiste verviétois qui avait émigré en Argentine : Emile Piette, ancien collaborateur du *Mirabeau)* figurent parmi les militants anarchistes de la région verviétoise. Ils sont cités comme tels dans un relevé des militants anarchistes de la province de Liège établi en 1892 par la police pour l'ensemble de la province; cette liste comprend soixante noms dont une quinzaine de militants habitant Verviers et alentours parmi lesquels les frères Davister. On sait que la bouquinerie Davister subsista au début de la rue du Marteau jusqu'à la destruction de la quasi-totalité de cette artère dans les années 1970, dans le cadre du saccage du centre de Verviers entrepris pour faire place au projet heureusement avorté de viaduc urbain.
(20) Le Prolétaire, n° du 29-5-1870, p. 1 et 2.
(21) Ce document tout à fait exceptionnel est conservé aux Archives de la Préfecture de police de Paris. Il renseigne sur 382 personnes de Verviers et des localités de Hodimont, Ensival, Andrimont, Dison, Wegnez, Cornesse et Pepinster. Il fournit pour chaque militant cité des renseignements très détaillés : date et lieu de naissance, nom de l'épouse et éventuellement nombre d'enfants, condamnations diverses, etc.
(22) THIRY, F.J., *La terre,* p. 17. La salle du Colisée occupait probablement l'emplacement de la cour pavée qui se trouve depuis des décennies entre le bas de la rue du Châtelet et le n° 118 de la rue des Six cents Franchimontois, comme en témoigne un mur qui apparaît sur une carte postale publiée dans le petit volume *Dison-Andrimont en cartes postales anciennes.* Cette cour, propriété de la fabrique d'église, a servi durant des années d'entrepôt pour des marchandises et des véhicules du grossiste en alimentation générale Madame Henoumont, ma grand-mère maternelle, qui habite encore aujourd'hui cette maison du 118, rue Six cents, où j'ai moi-même vécu 22 ans. *A* en croire à la fois Paul LEON *(Dictionnaire des rues de Dison-Andrimont,* Dison, Lelotte, 1986, p. 165-166) et le pavement très particulier d'une pièce située immédiatement à l'arrière de cette même maison, je suis tenté de penser que cette pièce fut en mars 1872 la première église St-Roch, « simple chapelle dans une maison de la rue des Six-cents, (remplacée) par un autre local plus accueillant mais encore assez modeste » qui serait la salle du Colisée.
(23) *Bulletin des Capacitaires et des Censitaires,* numéro du 19-4-1890, p. 4, col 2. Pour l'histoire de la Fédération socialiste verviétoise, nous renvoyons à la synthèse de J.J. MESSIAEN et A. MUSICK, Bruxelles, 1985.
(24) *L'Alerte,* numéro unique d'octobre 1890.
(25) La Libre Tribune, n° s des 2-7, 16-7 et 6-8-1892, chaque fois p. 1.
(26) Roch Germay était peintre et non plus ouvrier; Adolphe Gierkens, tenancier de bistrot, était membre du Conseil des Prud'hommes; Thiry, ancien tisserand, était devenu fabricant; quant à Fluche, il avait été boycotté de toutes les usines de la région verviétoise à l'époque de la Première Internationale et il avait dû s'établir comme tenancier de bistrot pour pouvoir survivre. Dans son cas et celui de Gierkens, la création d'une coopérative ayant notamment pour objet la mise à disposition d'un local pour les réunions des groupes socialistes le lésait directement, puisque traditionnellement les réunions de ce genre étaient organisées dans les arrières salles de café avec un bénéfice indéniable, fut-il modeste, pour le tenancier de la salle.
(27) Victor Dave (Alost, 1847-Paris, 1922), milita dans la Première Internationale de manière très active à Bruxelles puis à Verviers qu'il quitta probablement fin 1873, après son exclusion des Francs-Ouvriers. Une partie de sa correspondance avec Pierre Fluche (16 lettres de Fluche à Dave de 1874 à 1906) se trouve à l'Institut International d'Histoire Sociale de La Haye, notamment la lettre (inédite comme toutes les autres lettres de Fluche) dont nous citons aujourd'hui des extraits.
(28) La Défense, n° 1, 1895 (le second numéro n'a pas été retrouvé).
(29) Comme en témoigne l'anecdote que raconte Thiry dans *La Terre,* p. 30-31 : à l'occasion d'un meeting donné par l'Abbé Daens à la salle du Manège à Verviers, Thiry aurait été menacé par un groupe d'ouvriers verviétois alors qu'il se trouvait avec Fluche dans le café de Gierkens et c'est Fluche qui avait calmé les assaillants en déclarant « vous n'êtes qu'un tas

d'imbéciles, incapables de comprendre Thiry de qui vous n'êtes même pas dignes de dénouer les cordons des souliers» (sic).
(30) Sur l'histoire syndicale verviétoise, nous nous permettons de renvoyer à notre *Histoire des Métallurgistes verviétois,* Liège, Fondation André Renard, 1982,242 p.
(31*) Le Travail,* 25-3-1911, p. 1, notamment.
(32) *Idem.*
(33) Le Travail, numéro du 4-2-1911, p. 1, dans un article consacré au pacifisme.
(34) Idem.
(35) THIRY, F.J., *La Terre,* p. 12 et 13.
(36) Le Jour, 26-1-1914, p. 2, col. 3; *Le Courrier du Soir,* 1-2-1914, p. 1, col. 1.
(37) Le Jour, 4-1914, p. 5.
(38) Le Pont de Polleur, 13e année, n° s 5, 7 et 8 des 2,16 et 23 mai 1914,
(39) Nous espérons qu'il se trouvera suffisamment de lecteurs en l'an de grâce 1994 pour encore apprécier à 80 années de distance la prose humoristique en wallon verviétois des rédacteurs du *Pont de Polleur.*
(40) Le Liégeois Louis Antoine (1846-1912) dit " le Père Antoine ", après avoir pratiqué à Jemeppes le spiritisme et l'art de guérir, avait créé en 1906 une religion nouvelle, l'Antoinisrne. Son succès fut considérable dans toutes les couches populaires des agglomérations liégeoise et verviétoise, où il existe encore aujourd'hui un temple Antoiniste au sommet des escaliers des Hautes Mezelles. Il avait été inauguré en 1914, peu après un autre ouvert a Stembert dans la campagne de Bronde (LÉON, P., *Dictionnaire des rues de Verviers,* t. 1, 1976, p. 157-158).





A gauche, en compagnie de sa sœur Guillemine (ma future grand-mère paternelle), mon grand-oncle Charles Krauthausen enfant. A droite, leur père Frédéric qui, né Prussien à Montzen, fit trois années de service militaire dans l'armée allemande à Strasbourg de 1874 à 1877. Curiosité des régions frontalières…



Ci-dessus,mon arrière-arrière-grand père Hubert Joris dans son plus beau sarrau ;
ci-dessous, à gauche, mon arrière-grand père Joseph Joris et assise à son côté, sa fille Léa.



32

*Si je n'ai guère alimenté les **Annales** de la Fondation Hardy, par contre j'ai obtenu pour elle à trois reprises un soutien financier régional lui permettant de publier un répertoire thématique du patrimoine de la région verviétoise. Ce furent les trois beaux volumes de Catherine Bauwens, devenus des classiques, pour lesquels je m'efforçai chaque fois de donner une préface quelque peu engagée. N°4 de la collection « Portraits et profils » de la Fondation, le premier titre de Catherine portait en 1994 sur le patrimoine industriel.*

DANS LES PIERRES DES USINES, NOTRE MEMOIRE

Mon grand-père, Lucien Joris (1893-1980), son père Joseph (1870-1931), son grand-père Hubert (1835-1916) : du milieu du XIXe siècle à la fin de nos années '50, trois générations d'ouvriers tisserands disonais dans divers établissements de l'agglomération. Mon père lui-même, né en 1925, fit ses premiers pas dans la vie professionnelle, à la Libération, comme magasinier chez Bettonville à Hodimont.

Parmi les quelques souvenirs de famille en ma possession, j'épingle ainsi le portrait de mon ancêtre Hubert dans son sarrau "du dimanche", la photo dans une cours d'usine anonyme de mon bisaïeul Joseph et de sa fille Victoria parmi d'autres travailleurs, le carnet d'ouvrière délivré à cette dernière par la commune de Dison en 1912, le carnet d'adhésion de son frère Lucien dans les années '20 à l'Association générale des tisserands de la vallée de là Vesdre, et ... les murs du futur Musée de la laine.

Généalogie et souvenirs banals que ceux-là chez nous, bien sûr, et pour cause si l'on veut bien se remémorer l'importance du textile dans la vie économique verviétoise jusqu'il y a une trentaine d'années, et par conséquent son omniprésence dans le quotidien de tant et tant de familles de la région durant un siècle et demi: en 1846, sur les 18.153 ouvriers occupés dans l'industrie lainière en Belgique, 13.615 travaillent dans l'arrondissement de Verviers; et au tournant du siècle, 24 des 27 entreprises de traitement de la laine dans le pays sont établies à Verviers.

C'est dire combien les vestiges subsistant de ce riche passé industriel - textile mais aussi métallurgique, sans oublier d'autres secteurs aussi divers que la chapellerie, la chaussure ou les cuirs industriels - ces vestiges donc, "hier chancres maudits, sont de plus en plus ressentis comme des témoins indispensables d'un passé qu'il ne serait pas opportun de vouloir complètement balayer" (Jean Barthélemy), des témoins qui ont marqué les esprits et façonné les sensibilités locales: le patrimoine industriel est aussi, et indissolublement, un patrimoine social.

L'histoire ne se limite pas en effet à celle des grands bourgeois et de leurs institutions civiles ou religieuses : les usines et les cités ouvrières, dans les agglomérations industrielles de Wallonie comme des autres régions européennes de vieille industrialisation, font partie intégrante du passé architectural et social de la ville et méritent à ce titre d'être considérées autrement que comme des friches à éliminer. Ainsi qu'à de nombreux autres bien sûr, il m'apparaît par conséquent comme un devoir moral autant qu'urbanistique et historique de contribuer à la préservation des éléments majeurs de ce patrimoine, qui reflète à maints égards le vécu quotidien de quatre ou cinq générations de Disonais et de Verviétois autant sinon plus que les monuments

éminemment respectables et légitimement respectés que sont par exemple l'Hôtel de Ville de Renoz, les églises Notre-Dame ou St-Remacle, le Grand-Théâtre, nos superbes hôtels de maître ou encore, symbole choisi, l'Harmonie, son parc et son kiosque désormais propriétés publiques.

Mais la question, reposée par le Professeur Barthélemy à l'occasion de l'Année du patrimoine industriel wallon, est de savoir que faire de tout ce que les industriels ont abandonné au milieu de la cité, après avoir usé et abusé du territoire local et de sa population dans une recherche exclusive du profit se traduisant bien souvent dans un désordre urbanistique considérable. Comme le soulignait l'architecte Pierre Puttemans en 1992 dans un remarquable texte sur ces "châteaux sans maître entourés de guerriers morts, peuplés de rumeurs éteintes, de luttes oubliées, hérissés d'armatures, enracinés dans la rouille" : "entre le nettoyage/reconversion et le laisser-faire, l'imagination des urbanistes et des politiques devra dire comment intégrer ces témoins dans la vie locale et régionale, dans le paysage, dans la société".

On doit se féliciter à cet égard du nombre relativement appréciable de sauvetages et de reconversions exemplaires déjà réalisés sur les territoires de Verviers et de Dison, qu'il s'agisse d'une partie de l'usine Bettonville futur Musée du textile mais surtout des opérations de la société d'habitations sociales *La Régionale Verviétoise :* c'est depuis près de vingt ans en effet que son dynamique et clairvoyant directeur, M. Jean Bertrand, développe des projets de réaffectation d'anciens immeubles industriels en logements, qui sont aujourd'hui des modèles du genre: la maison Closset à Hodimont (berceau de l'entreprise Peltzer), l'usine Simonis rue de Limbourg, l'usine Wasson et les bureaux de l'usine Tiquet à Dison.

Durant les deux années où il eut la responsabilité de la politique du logement en Wallonie, en 1992 et 1993, ce n'est pas un hasard si le Ministre Robert Collignon et son Chef de Cabinet ont été particulièrement réceptifs aux propositions que leur ont faites les deux sociétés immobilières publiques verviétoises. C'est ainsi que grâce à l'octroi de quelque 190 millions d'aides régionales en deux exercices budgétaires - montant extrêmement important par rapport aux possibilités du budget wallon - la prochaine réaffectation en logements sociaux de la cité des Grandes Rames en Pré-Javais, de l'usine Bouchoms en Gérarchamps et de l'usine Rodéco à Dison (en même temps que l'ancien Hospice St-Laurent) a été rendue possible.

Un quatrième sauvetage devrait pouvoir se concrétiser grâce à la réservation d'une somme de 90 millions dans le budget wallon pour une réaffectation (encore à préciser) de l'usine de Bonvoisin, décidée le 8 décembre 1994 par le Gouvernement régional. Déjà appréciable, le bilan de la conservation du patrimoine industriel dans l'agglomération verviétoise devrait ainsi être considérablement alourdi dans les prochaines années grâce à ces quatre nouvelles réalisations: je suis heureux d'avoir pu y contribuer.

Petit à petit, le souhait émis il y a dix ans par l'architecte Émile-José Fettweis se réalise ainsi d'une certaine façon dans les faits. Soulignant que les usines, les escaliers, ponts, fontaines, kiosques, "tous ces témoins de la ville du siècle dernier méritent la même attention que les beaux édifices de style si l'on veut prendre en compte la valeur d'ensemble du patrimoine architectural", et déplorant à cet égard la trop faible politique de classement à Verviers, E.-J. Fettweis plaidait en 1984 pour des mesures de protection y compris en faveur de certaines fabriques, témoins de l'ancienne industrie lainière.

On peut espérer que le mouvement ira en s'accentuant, si les autorités disonaises conservent les moyens retrouvés de leur politique dynamique en la matière et si les nouvelles autorités verviétoises s'imprègnent davantage de cet appel du bourgmestre Jean-Marie Raxhon en 1985, valable pour le patrimoine industriel comme pour tout autre: "Puissent les Verviétois en cette fin du 20e siècle se pénétrer de la valeur inestimable du patrimoine architectural qu'ils détiennent. Trop souvent hélas, des constructions anciennes arrivent au seuil de la taudification; il nous faut réagir maintenant car demain il sera trop tard. Que chacun apporte son attention, son souci mais plus encore son action à la sauvegarde de nos bâtiments classés ou classables".

Ainsi qu'il vient d'être dit implicitement, tout n'est pas l'affaire et la responsabilité des pouvoirs publics. A eux certes de montrer l'exemple à chaque fois que faire se peut, à eux de faire preuve d'imagination et de volontarisme pour concevoir ou épauler des projets, des synergies, des financements afin d'éviter la persistance de bâtiments désaffectés ou d'inopportunes disparitions, à eux encore d'informer les particuliers sur les possibilités légales d'aides et d'orienter ou de contenir leurs projets dans le cadre d'une philosophie - ou, mieux, d'un plan - de conservation/reconversion du patrimoine architectural régional.

Mais le privé, s'il est respectueux du passé de sa ville et soucieux de son homogénéité, peut et doit faire une part du travail : lorsque des sociétés commerciales choisissent de restaurer et réutiliser les rez-de-chaussée d'anciennes industries plutôt que de raser celles-ci (comme on les y autoriserait ...), en Gérarchamps ou rue de Limbourg, lorsque la CSC fait le pari du renouveau d'un quartier et de la réaffectation d'une usine en optant pour le déménagement de ses bureaux dans les anciennes installations de Gomitex Pont Léopold, on doit se féliciter de l'évolution des mentalités et espérer que ces exemples récents ne restent pas isolés.

À cet égard, la mission de sensibilisation qui incombe normalement aux pouvoirs publics est essentielle - et l'activité inlassable depuis 1987 d'une association militante comme "Sauvegarde et Avenir des Raines", dûment relayée par la presse locale, s'est révélée bien précieuse dans cette optique. Ainsi, dans une brochure diffusée par le Centre culturel verviétois pour la Journée du Patrimoine en 1989, Pierre Bricteux exposait déjà la richesse et la qualité de notre patrimoine industriel, épinglait les bâtiments qu'il estimait souhaitable de conserver et soulignait ceux dont il faudrait absolument garantir la sauvegarde. Plus récemment, la même association a encore plaidé en ce sens à l'occasion de la campagne pour les élections communales d'octobre 1994, en présentant les axes d'un plan global de revitalisation du centre urbain.

Étant pour ma part fermement convaincu de la nécessité et des avantages d'une planification souple en matière d'aménagement urbain en général, et en matière de conservation du patrimoine et du patrimoine industriel en particulier parce que celui-ci est plus que d'autres menacé, j'ai suggéré au nom de mon Ministre en avril 1993, lors de l'inauguration de la rénovation de Raines-Sécheval, l'établissement d'un programme raisonné de sélection, de restauration et de réaffectation des fleurons de ce patrimoine original, un plan de longue haleine pour éviter que ne disparaissent peu à peu tous les témoins glorieux d'un passé industriel qui ne le fut pas moins". Suggestion réitérée le 20 octobre 1994 dans les locaux de la SWDE - autre modèle de réaffectation! - à l'occasion de l'ouverture de l'exposition *Des usines, des maisons et des hommes.*

Cette exposition (la troisième d'une série de cinq "couvrant" également les régions du Borinage, du Centre, de Charleroi et de Liège) était une des multiples facettes de la vaste entreprise de sensibilisation annoncée en septembre 1993 par le Cabinet du Ministre Collignon, et conçue alors comme devant être, en 1994, "l'Année du Patrimoine industriel en Wallonie" que concrétisa d'heureuse manière le Ministre André Baudson : un livre de prestige reprenant les éléments majeurs de ce patrimoine (dont une douzaine d'immeubles de la région verviétoise), un inventaire répertoriant de façon très large celui-ci, un numéro complet des *Cahiers de l'Urbanisme* consacré à la problématique de la réaffectation, les quatre premiers numéros des *Carnets du Patrimoine* portant sur des sites industriels de qualité, et bien sûr les quelque 150 manifestations, expositions, promenades et démonstrations programmées sur ce thème dans le cadre des Journées du Patrimoine de septembre 1994 - dont pas moins de 20 activités à Verviers, Theux, Spa, Jalhay, Dolhain et Dison.

La Fondation Adolphe Hardy aura été associée à trois reprises à cette Année du Patrimoine industriel: par la reconstitution d'un atelier de tissage à domicile du XVIIIe siècle lors des Journées du Patrimoine, par la réalisation de l'exposition mentionnée plus haut, enfin et surtout par la publication du présent livre de Catherine Bauwens sur *Le patrimoine industriel de la région vervietoise,* commandé pour la circonstance : il s'agit de la première publication spécifiquement consacrée au riche patrimoine industriel de la région verviétoise, qui n'avait jusqu'ici fait l'objet que de mémoires universitaires inédits ou de contributions dans des ouvrages de portée plus vaste - les uns et les autres de grande qualité mais trop peu diffusés auprès du public de la région verviétoise.

Nous espérons qu'il en ira autrement du travail de Catherine Bauwens. Jeune diplômée en Histoire de l'art et archéoloqie de l'Université de Liège en 1993, auteur d'un mémoire fouillé sur les ateliers Jaspar à Liège, elle a effectué les recherches sur le terrain et dans les archives pour rédiger et illustrer les analyses historiques et architecturales des bâtiments sélectionnés. Ceux-ci sont au nombre d'une trentaine, résultat d'une sélection que j'assume avec l'auteur, tout comme les commentaires urbanistiques qu'elle m'a permis d'insérer dans nombre de notices.

Fruit d'une année de travail rigoureux, le livre de Catherine Bauwens, sans prétendre bien sûr être un inventaire complet, me semble en tous cas pouvoir constituer à la fois une contribution solide à l'histoire économique et sociale régionale, un guide agréable pour la découverte d'une architecture locale spécifique, et un outil pour les partisans et les acteurs de sa conservation.

Qu'il me soit permis pour terminer de remercier le Cabinet du Ministre André Baudson d'une part, les responsables de la Fondation Hardy d'autre part, et son Administrateur délégué notre ami Joseph Gélis en particulier, pour avoir parrainé ce travail. Puisse la Fondation Adolphe Hardy, dans une attitude dynamique transcendant les frontières communales au service du patrimoine de toute l'agglomération verviétoise, être à même d'accueillir à l'avenir d'autres ouvrages du même type.



Patrimoine industriel : mon père retrouve à Euskirchen les métiers Louis Schöenherr (ci-dessous) du modèle de ceux que son père, tisserand à façon, vendit pour la casse à la veille de la guerre avant de redevenir salarié



33

Le deuxième volume de Catherine Bauwens parut en 1996 (n°8 de la série « Portraits et profils ») et portait sur le patrimoine civil public, thème des Journées du Patrimoine de l'année précédente, celle qui avait vu ma prise de fonction comme directeur général du TEC Liège-Verviers pour un peu plus de trois années.

LES ÉDIFICES PUBLICS, HÉRITAGE COLLECTIF

Préfaçant, en décembre 1994, le livre de Catherine Bauwens consacré au patrimoine industriel de la région verviétoise, j'émettais le voeu que la Fondation Adolphe Hardy soit à même d'accueillir à l'avenir d'autres ouvrages du même type. Ce souhait a été rapidement exaucé : grâce à un soutien financier accordé en avril 1995 par le Ministre régional wallon, André Baudson, alors en charge du Patrimoine, la Fondation publie en cet été 1996 une nouvelle contribution à la connaissance du patrimoine architectural de l'agglomération verviétoise.

Conçu et entamé dans le cadre de l'année du patrimoine civil public de Wallonie, le travail de Catherine Bauwens met en évidence la richesse de ce patrimoine dans notre région, en épinglant bien sûr les fleurons que sont, par exemple, l'Hôtel de Ville de Verviers, son Grand Théâtre ou encore la Gare centrale, mais aussi en attirant l'attention sur les qualités architecturales de nombreux autres bâtiments publics moins prestigieux et en rappelant que divers monuments, statues, fontaines, perrons et escaliers font également partie intégrante du patrimoine public verviétois et doivent être traités comme tels.

En raison principalement de sa puissance économique et donc financière de jadis, et grâce aussi bien sûr au talent de ses architectes et aux choix des édiles de l'époque, Verviers a hérité d'un patrimoine architectural public impressionnant pour le visiteur étranger. Ainsi, la superbe façade de l'Hôtel de Ville dû à Jacques-Barthélemy Renoz illustra en septembre dernier le volume consacré au patrimoine civil public de Wallonie, dans la collection de prestige que Robert Collignon m'avait permis d'initier en 1993.

Outre cet édifice, Catherine Bauwens a analysé avec soin une quarantaine d'autres bâtiments, dont la seule énumération permet immédiatement de comprendre à quel point la notion de patrimoine civil public est vaste et dépasse les seules maisons communales sur lesquelles s'ouvre bien entendu l'ouvrage de notre jeune historienne de l'art: athénée, lycée et autres établissements d'enseignement, théâtre, musée, académie, conservatoire, hôpital, bains-douches, octroi, banque nationale, palais de justice, prison, caserne, gare, poste, ...

Quelques choix fondamentaux ont dû être faits, qui doivent être sinon justifiés en tous cas expliqués ici, et que j'assume avec l'auteur de la recherche. C'est ainsi que nous avons retenu des bâtiments qui n'ont pas été initialement conçus pour leur rôle actuel, mais qui font aujourd'hui partie, en fonction de ce rôle, du patrimoine civil public.

C'est ainsi que nous avons repris l'Harmonie: devenue propriété de la Ville, le bâtiment reste géré par la Société d'Harmonie mais doit désormais en principe servir principalement à des activités publiques, pour justifier les 100 millions investis par la collectivité pour sa restauration; quant au parc et au kiosque, propriétés de la Région, l'association « Un parc dans la ville» que je préside les a, eux, incontestablement ouverts au public, diverses manifestations attirant plus de 3000 personnes en 1995. Mais d'autres bâtiments hier privés ont aujourd'hui un rôle public nettement plus « traditionnel ».

Figurent à ce titre dans l'ouvrage l'ancien siège de la banque du Crédit anversois, en Crapaurue, abritant aujourd'hui les services de l'Enregistrement et l'ancien siège de la Société générale de banque, rue de la Concorde, remarquablement transformé pour accueillir le siège central de la SWDE (Société wallonne des distributions d'eau). Par ce dernier exemple, nous entendions rappeler un modèle de réaffectation d'un bâtiment ancien à des fins publiques, qui fut un des grands axes de la politique wallonne en matière de Patrimoine depuis 1992 : réaffectation de l'ancien hospice St-Gilles à Namur en locaux pour le Parlement wallon, transformation de l'hospice du Vertbois à Liège en siège du Conseil économique et social de la Région wallonne, installation du service des fouilles à Mons dans les casemates de la place Nervienne, pour ne citer que ces trois cas.

La réaffectation des bâtiments anciens de grande valeur architecturale, classés ou non, à d'autres fins que leur fonction initiale permet souvent de « faire coup double» : préserver et restaurer le patrimoine architectural d'une part, répondre à un besoin administratif, social, culturel ou économique d'autre part. Il est heureux, à cet égard, qu'une réflexion en ce sens soit déjà entamée au niveau communal pour le bâtiment qui abrite actuellement, mais pour quelques mois encore seulement, le siège verviétois de la Banque nationale.

Le dossier de la Grand Poste rappelle hélas que ce type de préoccupation n'a pas toujours été de mise, et ne l'est d'ailleurs pas constamment, que ce soit dans le chef des pouvoirs publics ou des investisseurs privés. Or, comme l'écrivait le Professeur Jean Barthélémy, les multiples bâtiments qui constituent le patrimoine civil public font partie en quelque sorte de notre héritage collectif : « dès lors, dans le système démocratique qui est heureusement le nôtre, nous en portons une part minime mais significative, de responsabilité ».

Le Professeur Barthélémy écrit encore fort justement : « la protection du patrimoine public est à la mesure de la sensibilisation, de la prise de conscience et enfin de la détermination des populations en faveur de cet héritage. Aussi, la qualité du patrimoine public est-elle probablement l'indicateur le plus objectif de ce que les philosophes désignent par citoyenneté responsable. »

Que penser, dès lors, de la destruction en 1983 de l'ancien hôtel communal de Hodimont, rue de la Chapelle, oeuvre de l'architecte Charles Thirion datant de 1867, reprise à l'inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique parmi les édifices dont la conservation devait s'indiquer? Que penser, de même, de la fin lamentable de l'ancien orphelinat rue de Limbourg, édifice de 1737 classé en 1976, laissé à l'abandon par son propriétaire le CPAS, vendu à un garagiste au début de 1990, déclassé en 1991 à la demande du pouvoir communal et démoli en mars 1992 ?

Le triste sort de l'ancien orphelinat avait alors ému, pour ne pas dire scandalisé, bien des défenseurs du patrimoine verviétois. Le journal *Le Jour* écrivait: « Cette non-assistance à bâtiment classé en danger suivi d'abandon pur et simple constitue de la part des pouvoirs publics un affront infligé au patrimoine verviétois. Le stigmatiser aujourd'hui n'est pas une démarche vaine, si cela suffisait à éviter d'autres gâchis».

Manifestement, cela ne suffit pas: depuis son abandon définitif en 1987 l'ancienne Grand Poste, elle aussi classée, connaît une histoire qui n'est pas sans rappeler celle de l'ancien orphelinat de la rue de Limbourg, et qui risque de plus en plus nettement de se terminer de la même façon, malgré le rôle extrêmement fort qu'elle joue depuis le début du siècle dans le paysage urbain verviétois. Le président de « Avenir et Sauvegarde des Raines», Pierre Bricteux, ne se trompe peut-être pas lorsqu'il estime en ce mois de juin 1996 que « certains politiques préparent les Verviétois à la démolition de la Grand Poste».

Mais est-on sûr de discerner correctement quels sont ceux qui agissent en ce sens et ceux qui, au contraire, tentent encore en cet été 1996 de sauver l'édifice en recourant aux conseils que le Cabinet du Ministre du Patrimoine a toujours prodigués dans ce dossier depuis 1992 ? Sera-t-il utile de clarifier les responsabilités de chacun dans les efforts entrepris ou dans l'échec de ceux-ci, si la démolition du bâtiment devait avoir lieu? On

peut en douter.

On aura en tous cas compris que malgré sa désaffectation et sa vente à des propriétaires privés, nous avons choisi d'intégrer la Grand Poste à ce travail sur le patrimoine civil public, tout comme l'ancienne caserne de la rue de Stembert désaffectée, elle, depuis 1994. À son propos, aucun projet précis de réaffectation ne semble se dessiner en dehors des habituelles déclarations d'intentions et le risque existe de voir le même scénario se reproduire. Quand on aura évoqué Verviers-Ouest, on aura fait le tour des trois grands édifices du patrimoine civil public verviétois dont l'avenir est pour le moins incertain, sinon menacé.

Nous n'avons pas encore abordé en revanche le patrimoine civil public contemporain et nous avons opté au contraire pour ne retenir que les édifices antérieurs à 1940. Avec Jean Barthélémy, là encore, nous sommes parfaitement conscients de l'importance de la contribution contemporaine au patrimoine public et l'exigence de qualité que les pouvoirs publics doivent maintenir pour les constructions actuelles. À cet égard, Catherine Bauwens aurait pu se pencher par exemple sur l'architecture et la fonctionnalité de la piscine communale, de la maison de la culture et sa bibliothèque, de la nouvelle aile du palais de justice, ou encore se réjouir de l'effort esthétique manifesté aux abords du nouveau bâtiment des contributions rue de Dison.

Mais dans un ouvrage ayant pour vocation première, comme celui sur le patrimoine industriel, de sensibiliser la population et les décideurs locaux à la préservation du patrimoine public, il nous a semblé que nous pouvions nous abstenir d'évoquer des bâtiments récents.

Il faut souhaiter, bien sûr, que cette sensibilisation atteigne réellement aussi les autorités communales : leur rôle est essentiel dans la préservation ou le saccage du patrimoine, et leur exemple est décisif. Or si l'opinion publique et les médias sont certainement très attentifs, beaucoup plus que jadis en tous cas, au patrimoine régional, d'autres considérations l'emportent encore souvent chez les décideurs malgré tous les efforts entrepris par d'aucuns.

Ainsi, il est absolument décourageant d'apprendre, en ce début de juillet, que le Collège échevinal de Verviers a autorisé la démolition de l'ancienne usine Simonis des Surdents, alors que celle-ci figure dans les bâtiments marquants du patrimoine industriel wallon, et que Catherine Bauwens et moi avons souligné toute son importance dans l'ouvrage publié par la Fondation l'an dernier! Les meilleures bonnes volontés peuvent désespérer de leurs efforts pour modifier l'attitude vis-à-vis du patrimoine civil ou industriel à force de constater, d'années en années, de l'Orphelinat à la Grand Poste, des maisons de la rue Sécheval à l'Horloge à Mangombroux, que le combat est constamment à recommencer.

Malgré ce sentiment amer, je pense que le lecteur appréciera la qualité du travail de recherche effectué minutieusement durant un an par Catherine Bauwens sur le patrimoine civil public de notre région et, en même temps, sur ses auteurs, à commencer par les Thirion et les Vivroux qui ont signé tant de bâtiments publics verviétois. Qu'elle soit remerciée pour le sérieux et l'intensité de son investissement personnel dans cette recherche, tout comme notre ami Joseph Gélis, administrateur délégué de la Fondation, qui a porté ce projet avec nous, a pris en charge les préparatifs de l'édition et a conservé malgré les difficultés techniques ou les retards du préfacier cette jovialité qui fait le charme de la Fondation Hardy.



Avec feu Joseph Gélis et Catherine Bauwens (alors enceinte),
lors de la sortie du deuxième titre de celle-ci

34

Le troisième et dernier titre de Catherine Bauwens publié par la Fondation Hardy (n°9 de la série « Portraits et profils ») sortit au printemps 1999. Ayant pris congé du TEC pour une période indéterminée, j'étais retourné un an plus tôt au cabinet de Robert Collignon (comme adjoint…de mon ancien adjoint) et je m'apprêtais à prendre la direction de l'IPW nouvellement créé : le texte ci-dessous était un peu en forme de bilan provisoire.

RÉGION WALLONNE ET FONDATION HARDY AU SERVICE DU PATRIMOINE VERVIÉTOIS

Ce troisième volume de Catherine Bauwens, consacré aux constructions verviétoises privées du 19ème siècle et de la première moitié du 20ème siècle, s'inscrit parfaitement, comme les deux précédents déjà publiés par la Fondation Hardy, dans l'année thématique du patrimoine wallon pour 1999 : le patrimoine moderne et contemporain, 1850-1950.

Ce n'est évidemment pas un hasard; depuis 1992, la Fondation Hardy et le Cabinet du Ministre du Patrimoine entretiennent par mon entremise une collaboration étroite que le sérieux du travail de Catherine Bauwens a amplement justifiée d'abord lors de la réalisation de l'ouvrage consacré au patrimoine industriel de la région verviétoise en 1994 puis dans la rédaction du volume sur le patrimoine civil public régional en 1996, l'un et l'autre accompagnés lors de leur sortie d'une exposition de documents photographiques anciens et contemporains, comme ce sera encore le cas pour le présent volume.

Si on ajoute à ces trois études scientifiques, l'intervention de la Région dans l'achèvement de la restauration de la chapelle Dozot et dans la remise en état de la porte d'entrée de la maison Hardy grâce à l'opération « Portes, portiques et portails », le classement de la façade de cette même maison en 1994 (Dison obtenant ainsi son premier monument classé !) et la publication en 1997 de l'ouvrage de Joseph Gélis sur les anciennes croix et les chemins reliant Mont et Dison, le moins que l'on puisse dire est que cette collaboration entre la Région et la Fondation disonaise aura été fructueuse.

Ce troisième volume consacré au patrimoine de l'agglomération verviétoise met peut-être un point final à la série. Il faut bien admettre en effet que le patrimoine rural et le patrimoine archéologique (que la Région avait mis à l'honneur respectivement en 1996 et 1997) ne sont pas particulièrement riche dans cette même agglomération. Quant au patrimoine religieux, de toute première importance lui, il bénéficie heureusement depuis longtemps d'une reconnaissance et d'une protection fortes qui justifieraient nettement moins un effort de sensibilisation similaire à celui que nous avons mené ces dernières années en faveur du patrimoine industriel, du patrimoine civil public et aujourd'hui du patrimoine privé de notre agglomération.

Sensibilisation réussie? En partie. Bien sûr, l'heure n'est plus aux destructions massives qui caractérisèrent un temps l'agglomération verviétoise, avec l'éclatement du centre de Dison pour cause d'autoroute, la destruction de la rue du Marteau et de maisons le long de la Vesdre pour cause de viaduc avorté, l'abandon puis la démolition de la majeure partie de la rue Sécheval, de l'ancien hôtel communal et de la moitié de la rue de Hodimont, de l'ancien orphelinat de la rue de Limbourg, de la maison dite de l'Horloge à Mangombroux, pour ne

rappeler, une fois encore, que ces quelques exemples hélas fameux.

Mais qui se soucie encore des écuries Simonis qu'une brochure publiée il y a dix ans par le Centre culturel de Verviers citait parmi les quatre ensembles architecturaux de très grande valeur dont le sauvetage devait être une priorité "pour la prochaine décennie ", avec... la Grand-Poste, les Grandes Rames et la Cour Magnée ?

Mais douze ans après son abandon définitif et malgré de nombreux contacts depuis 1992 à Namur comme à Verviers, la Grand-Poste n'a pas encore trouvé sa réaffectation malgré l'attachement évident des Verviétois à ce signe caractéristique majeur du paysage urbain local. Heureusement, un avant-projet enfin prometteur vient d'être présenté au Cabinet du Ministre du Patrimoine et permet, peut-être, d'entrevoir la fin d'un long tunnel.

Mais quelques semaines après la publication du volume de Catherine Bauwens sur le patrimoine industriel, intervenait la destruction de l'ancienne usine des Surdents alors que celle-ci avait été retenue parmi les 113 éléments du patrimoine industriel wallon les plus dignes d'être préservés! On connaissait le délabrement de plus en plus accentué de cet édifice non protégé. Fallait-il de surcroît, au moment où la presse locale s'est heureusement émue de cette destruction annoncée, tenter de justifier cette démolition certes devenue inévitable en déclarant alors, comme le fit Claude Desama, "que l'on ne pouvait tout sauvegarder et qu'il fallait faire des choix", alors que c'était précisément un des cinq bâtiments verviétois sélectionnés peu auparavant par les spécialistes wallons du patrimoine industriel pour ses qualités architecturales?

Faire des choix ? Depuis avril 1993, lors de l'inauguration des bâtiments neufs de la rue Sécheval, puis dans la préface du premier ouvrage de Catherine Bauwens, et encore lors de mon installation à la tête (toute provisoire) de la CCAT de Verviers fin 1996, j'ai plaidé à plusieurs reprises pour l'établissement d'un programme raisonné de sélection, de restauration et de réaffectation des fleurons du patrimoine verviétois et en particulier du patrimoine industriel. Où en est-il six ans plus tard?

Heureusement, fin 1998, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles a entrepris à ma demande, relayée en son sein par Emmanuel Van der Heyden, cette réflexion sur la protection et la préservation de certains témoins de l'architecture industrielle de l'agglomération verviétoise, et on peut espérer qu'elle aboutisse à des propositions concrètes.

Bien sûr, l'immeuble et l'atelier de Bonvoisin - le plus ancien établissement industriel de l'agglomération - seront bientôt sauvés de la destruction grâce à la Région. Mais, sans parler des regrets plus discrets que j'ai dû entendre au début de l'opération en tous cas sur ce "cadeau empoisonné ", que de polémiques et de déclarations déplacées autour de cette réaffectation et de son coût, comme si l'on pouvait critiquer les dépenses d'ordre culturel au motif que tous les besoins sociaux ne sont pas satisfaits!

D'ici peu, la Région devrait faire disparaître un autre chancre, toujours rue Jules Cerexhe: pour ne pas être confrontés à une rupture malheureuse du front bâti, a-t-on déjà songé à préparer activement une opération de reconstruction dans ce superbe ensemble en rénovation?

Une cité qui veut se donner un avenir touristique ne peut rien négliger, ni miser sur un seul outil. On peut faire confiance à Henri Leboutte et aux autres animateurs du futur Centre touristique de la Laine et de la Mode pour faire vivre ce magnifique projet auquel j'aurai eu le plaisir d'œuvrer dans l'ombre auprès du Ministre du Tourisme jusqu'à son achèvement. Mais au-delà de cet outil prometteur, il faut aussi pouvoir capter les visiteurs par la beauté et le charme de la promenade qui les mènera au centre de la cité le long de la Vesdre - et ce n'est pas l'état actuel du quai Jacques Brel qui y contribuera. Il faut les inciter à revenir par la beauté des ensembles bâtis qu'ils pourront admirer, et le livre de Catherine Bauwens attire l'attention sur plusieurs d'entre eux. Il faut que le circuit de visite qu'on leur propose ne montre pas trop de bâtiments à l'abandon ou insuffisamment valorisés - et

bravo aux efforts d'éclairage nocturne réalisés dans cet esprit!

Le Centre touristique de la Laine et de la Mode, l'Outlet Mall s'il se concrétise sur Verviers ouest en y préservant les bâtiments anciens, l'amélioration de la mobilité grâce à la réalisation du plan Transitec (en regrettant, je l'accorde, le choix des matériaux de certains revêtements) sont autant de chances nouvelles pour l'agglomération verviétoise, mais il y a encore du pain sur la planche et des projets à porter.

A Dison, la commune a envisagé il y a un an l'installation dans les anciens Bains-Douches d'un centre d'interprétation de l'histoire sociale de l'industrie textile en complément du Centre de la Laine et de la Mode. Ne mériterait-il pas une mobilisation des forces vives régionales comme ce fut le cas pour d'autres grands dossiers récents?

À Verviers, qu'adviendra-t-il demain de l'ancien hôtel de Biolley place Sommeleville, pour ne citer que ce seul exemple d'un édifice verviétois classé à très haute valeur architecturale et historique qu'il conviendrait, je crois, d'intégrer avec l'accord de son propriétaire bien sûr dans le circuit du "Verviers touristique" ?

Qui sera chargé - et capable - de concevoir un projet réaliste pour l'exposition des milliers de pièces léguées depuis plus de trente ans par les Verviétois pour le Musée du Textile, et qui n'auront pas trouvé place, comme chacun le savait depuis deux ou trois ans déjà, dans le Centre touristique de la Laine et de la Mode? Il y a encore là un atout à exploiter, une obligation à remplir et un défi à relever.

Les travaux du plan Transitec s'achèvent et, pour ceux qui ont pu participer à sa conception entre juin 1995 et l'été 1996, il est inespéré de voir ainsi concrétiser en un délai record de trois ans à peine d'aussi importants chantiers d'aménagement urbain. Un problème de congestion croissante de l'hyper centre-ville par la circulation automobile aura été réglé en privilégiant de manière audacieuse la place des transports en commun, au terme d'un dialogue constructif exemplaire entre tous les intervenants majeurs de la vie de la cité, malgré quelques réticences et coups de frein discrets de l'un ou l'autre au début du processus. Comme Directeur général du TEC, je n'ai pas hésité d'ailleurs à démissionner de ma présidence de la CCAT de Verviers fraîchement réinstallée, dès lors que j'ai senti, à tort ou à raison, une volonté chez certains d'utiliser cette Commission pour entraver la concrétisation de ce plan.

Mais dans la foulée de ces travaux, n'est-il pas possible d'accentuer la politique contre la saleté publique, les graffiti et le vandalisme urbain? Ne pourrait-on activer à Verviers comme c'est le cas dans d'autres villes wallonnes les règles de protection accrues mais aussi les avantages (primes plus élevées pour le nettoyage de façades par exemple) qui sont liés à la délimitation d'un centre ancien protégé?

Ceci nous ramène au patrimoine, où heureusement les exemples positifs ne manquent pas non plus ces dernières années. Si l'on reprend les quatre grands ensembles architecturaux dont le sauvetage prioritaire était préconisé par le Centre culturel régional en 1989, on constate qu'à côté des écuries Simonis et de la Grand-Poste toujours en rade, la restauration des Grandes Rames par contre est en cours grâce aux crédits alloués par Robert Collignon lorsqu'il avait la politique du logement et la Cour Magnée, classée par le même Ministre, est l'objet d'une rénovation par son propriétaire privé. Toujours ces dernières années, on a vu, outre Bettonville et bientôt Bonvoisin, l'achèvement de la restauration de l'Harmonie jusque dans les grilles de son parc, la rénovation et la réaffectation en logements sociaux de l'usine Rodeco et de l'hospice Saint-Laurent à Dison, la même opération programmée pour l'usine Bouchoms en Gérardchamp à Verviers, la remarquable restauration de la façade de l'église St-Remacle et les travaux à la chapelle Saint-Lambert rue du Collège, d'autres efforts d'ici peu pour des immeubles rue des Raines.

La remise en état des façades de l'hôtel de ville de Verviers est programmée et celle de la verrière de la gare de Pepinster également, le classement de l'ancienne usine Imperia à Nessonvaux est envisagé, on verra peut-être

d'ici peu le lancement de la même procédure pour le Grand-Théâtre de Verviers, et on a pu enregistrer le classement du parc de Séroule et la mise sur la liste de sauvegarde du parc Godin à Ensival.

On doit aussi saluer l'heureuse décision de la ville de Verviers d'acquérir, pour y reloger le commissariat de police, l'ancien bâtiment de la Banque nationale qui faisait la couverture du précédent livre de Catherine Bauwens sur le patrimoine civil public, et la décision tout aussi réjouissante du Conseil communal de racheter la ferme du bas de la chaussée de Heusy, monument classé, dans le cadre du quartier d'initiative Mangombroux Abattoir (puissent les publicités qui enlaidissent son pignon depuis des décennies enfin disparaître).

À quand un prix de l'urbanisme sur le modèle liégeois pour récompenser les meilleures initiatives privées en matière de réaffectation du patrimoine ancien, qui se sont elles aussi heureusement multipliées ces dernières années par un effet d'entraînement bien connu qui mérite amplement d'être encouragé? J'espère sincèrement que la diffusion du présent ouvrage, plus accessible que l'inventaire officiel du patrimoine monumental, incitera les particuliers qui y reconnaîtraient leur propriété à accorder à celle-ci, s'il y a lieu, les soins qu'elle requiert.

En ce qui concerne les pouvoirs publics en tous cas, le nouveau décret wallon sur la politique du patrimoine qui entrera en vigueur cette année contiendra non plus seulement le traditionnel incitant financier (qui devrait d'ailleurs être désormais modulé en fonction de l'implication préalable des propriétaires dans l'entretien de leur bien), mais aussi une obligation légale de privilégier la réaffectation du patrimoine (classé ou non) avant toute décision de construction neuve. Cette disposition nouvelle me semble être riche de promesses pour une protection accrue du patrimoine via la généralisation de la philosophie qui a inspiré la Région dans de nombreux dossiers ces dernières années: que l'on songe par exemple, à Verviers, à la réaffectation d'un bâtiment de la rue de la Concorde pour abriter la direction de la SWDE.

Cela étant, l'implantation de locaux administratifs comme vecteur de réaffectation du patrimoine a ses limites, et la politique régionale en la matière (qui a donné beaucoup de fruits un peu partout en Wallonie) ne se poursuivra évidemment pas dans les années futures au même rythme que celui imposé par les effets de la réforme de l'Etat de 1988 avec notamment le transfert de millier d'agents de Bruxelles vers la Wallonie.

C'est un des motifs qui a présidé à une autre innovation du nouveau décret sur le patrimoine, à savoir la création d'un organisme public complémentaire à l'administration, sous la forme d'un pararégional qui devrait prendre finalement le nom d'Institut du Patrimoine wallon.

L'Institut du Patrimoine wallon, en abrégé I.P.W. ou l'Institut, aura une double mission. La première sera la préservation des métiers du patrimoine sur le site de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay. La seconde consistera à sauver et gérer des biens classés en très mauvais état ou ne trouvant plus d'affectation compatible avec les exigences de la vie contemporaine, et dont les propriétaires n'assument plus leurs responsabilités de bonne gestion. Sur les biens menacés qui lui seront confiés par la Région, qu'ils soient initialement publics ou privés après expropriation ou après transfert provisoire ou définitif de propriété, de nombreux cas d'espèce étant envisageables, cette société immobilière publique du patrimoine devra jouer le rôle d'un opérateur dynamique sur le modèle de certains opérateurs extérieurs, parfois privés, auxquels la Région recourt pour le montage ou le bon aboutissement de certains dossiers complexes. L'Institut devra être à même de trouver les partenariats, les moyens financiers, les autorisations administratives nécessaires pour restaurer et réaffecter les monuments qui lui seront confiés.

La création d'un tel organisme était déjà préconisée en 1993 dans le *Livre blanc du patrimoine en Région wallonne*, où d'éminents spécialistes du secteur formulaient soixante propositions d'amélioration de la politique du patrimoine, parmi lesquelles celle-ci: "étudier la possibilité de création d'un Fonds régional du patrimoine immobilier afin de lancer des programmes de restauration privée ou mixte hors du circuit purement commercial en matière immobilière ".

Tous les observateurs consultés sur le projet à la fin de 1998 ont salué cette innovation. Ainsi la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles: "la Commission se réjouit de voir mise sur pied une structure qui pourrait à terme jouer un rôle dynamique, analogue à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites en France, au National Trust en Grande-Bretagne et au Civic Trust en Ecosse ". De même, le Conseil supérieur des villes, communes et provinces: "la création d'une Fondation du patrimoine wallon chargée de la sauvegarde des monuments en péril, de la recherche de financement complémentaire privé et de la conservation du savoir-faire des métiers du patrimoine, est une idée novatrice digne d'intérêt".

Tels sont les principes majeurs de l'outil régional nouveau qui devrait tenter demain de jouer un rôle dynamique au service du patrimoine wallon. La conception de l'enfant semble faire l'unanimité et même susciter beaucoup d'espoir lorsqu'on l'imagine jouer à terme en Wallonie le rôle des prestigieux organismes français ou anglais cités plus haut! Cela dit, le nouveau décret a aussi pour objectif de favoriser les travaux d'entretien de leur bien par les propriétaires. Deux nouvelles mesures et trois nouveaux outils seront mis à disposition des acteurs du patrimoine dans cette optique.

La première mesure consiste à officialiser la "Maintenance du Patrimoine", qui après pratiquement trois années d'existence, a maintenant démontré tout son intérêt et la pertinence de son action pour des travaux d'urgence sur biens classés. La seconde mesure consistera à moduler les taux de subsides, principalement en fonction de l'implication du propriétaire dans l'entretien de son bien. Quant au premier outil, c'est un plan d'état sanitaire, qui offrira un cadastre permanent de l'état des biens classés : au terme d'un effort d'analyse de l'état sanitaire de chacun des 3.600 biens classés en Wallonie, la Région disposera grâce à sa réactualisation quinquennale d'un instrument permanent de politique préventive qui fait gravement défaut aujourd'hui. Le deuxième outil est la systématisation des études préalables dont on mesure bien aujourd'hui le caractère essentiel pour la définition de travaux de restauration rendus plus adéquats. Et le troisième outil est la création de l'Institut du Patrimoine wallon que je viens d'évoquer plus haut.

Au total, ce nouveau décret marquera une nouvelle étape dans la politique du patrimoine, dix ans après sa régionalisation. Le bilan de ces dix années a été fait lors d'un colloque à Gembloux les 19 et 20 février derniers, et on me permettra de mettre ici en exergue les six principaux acquis de la politique qui a été menée en la matière par la Région wallonne sur cette décennie.

Le premier est d'avoir fait en sorte que la gestion du patrimoine soit aujourd'hui devenue une politique à part entière, en portant son budget à la mesure des besoins et des ambitions de la Région. Passer d'environ 300 millions de francs en 1988 à plus d'un milliard 700 millions en dix ans, dans un contexte économique et social qui n'y était certes pas favorable à première vue, est la traduction la plus éclatante d'une volonté politique et d'une détermination constante au service de celle-ci. Ces moyens budgétaires ont été mis à contribution pour mener une politique raisonnée et mesurée. Une large part d'entre eux a été consacrée aux travaux sur les monuments classés, mais le budget a aussi permis de consolider les outils de connaissance et en a mis de nouveaux en place.

C'est ainsi que, dès 1992, la Région a accordé une priorité à l'achèvement de l'inventaire du patrimoine monumental de Wallonie. Cet ouvrage, entrepris depuis 1975, est aujourd'hui intégralement publié. La Wallonie est sans doute la première région d'Europe à posséder un tel outil de référence et c'est le deuxième acquis majeur de la décennie écoulée.

Parallèlement, d'autres inventaires, thématiques ceux-là, ont été réalisés ces dernières années et c'est ainsi que l'on dispose par exemple dès à présent, pour la région verviétoise, d'un inventaire des orgues et, dès la fin de cette année ou l'an prochain au plus tard, d'un inventaire des parcs et jardins historiques.

En ce qui concerne les orgues, sait-on par exemple que Herve abrite un instrument de première importance

datant de 1672, que l'église de Soiron contient l'un des plus importants instruments de Wallonie construit vers 1730, ou encore que la ville de Verviers conserve deux témoins du 18ème siècle dont une réalisation de Le Picard datant de 1747 qui se trouve dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Hodimont ?

La politique régionale s'est aussi attachée à une sensibilisation accrue de la population aux enjeux de la préservation et de la mise en valeur de notre patrimoine. Des efforts financiers et humains considérables ont été consentis pour mener cette sensibilisation sur plusieurs fronts. D'une part, via une politique de publications dont la Fondation Hardy par exemple a bénéficié. D'autre part, via les "Journées du Patrimoine" qui connaissent un très large succès populaire.

Cette opération est devenue au fil des ans une véritable institution lors du deuxième week-end de septembre. C'est là un troisième acquis de ces dernières années, comme on l'a encore vu à Verviers lors de la "Nuit du Patrimoine" en septembre dernier et son apothéose en son et lumière dans le parc de l'Harmonie.

En matière de travaux, le quatrième acquis majeur de cette décennie aura été les "accords-cadres" qui ont été mis en place pour permettre à des travaux d'une certaine importance pour les biens du patrimoine exceptionnel, d'avoir l'assurance de leur continuité dans le temps et pour leur financement.

Les synergies avec le Tourisme sont le cinquième acquis récent. Sur base des expériences étrangères, et notamment du Québec qui en matière de valorisation de son patrimoine présente sans doute aujourd'hui les exemples les plus accomplis ainsi que j'ai pu en juger sur place, la Région a mis sur pied depuis 1994 plusieurs opérations concertées pour doter la Wallonie des premiers outils d'attraction touristique culturels qui lui manquaient. Le Centre touristique de la Laine et de la Mode en est la première illustration dans notre arrondissement, en attendant le projet de Stavelot.

Enfin, c'est la Région wallonne qui est à l'origine de la ratification de la Convention de Paris de 1972 sur la protection du patrimoine mondial, ratification qui constitue certainement le sixième acquis majeur de ces années '90 pour le patrimoine wallon. Elle a permis à la Wallonie de bénéficier de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial d'un bien aussi remarquable qu'original, les ascenseurs du Canal du Centre, qui symbolisent sans doute mieux que tout autre la réussite d'une synergie entre de multiples acteurs au service du patrimoine, dans une démarche dont on pourrait s'inspirer partout.

Lors du colloque de Gembloux en février, plusieurs orateurs ont ainsi montré comment il était possible de concrétiser de grands projets en matière de patrimoine dès lors que les divers acteurs publics concernés voulaient bien conjuguer leurs politiques, leurs moyens budgétaires et leur volonté d'une part, et d'autre part, dès lors que ces mêmes acteurs acceptaient de faire confiance aux visions prospectives et à l'enthousiasme des porteurs de projets.

Or si Jean-Pierre Gailliez est aujourd'hui salué partout pour avoir été à l'origine du sauvetage des ascenseurs du Canal du Centre, il ne faisait pas la même unanimité il y a deux décennies. Si les moulins de Beez, à Namur, sont maintenant reconnus par tous pour la qualité de leur rénovation et pour la symbolique de leur réaffectation principale en centre d'archives régionales et lieu de la mémoire wallonne, je suis bien placé pour savoir qu'il fut un temps où cette idée rencontra plus de scepticisme pour ne pas dire d'hostilité chez certains décideurs peu ou moins sensibles à ces notions, et il est heureux que le Ministre Van Cauwenberghe ait choisi d'installer son Cabinet à cet endroit pour garantir la concrétisation du projet.

De même si des agents régionaux travaillent aujourd'hui à Verviers, à Namur, à Liège et à Mons dans des immeubles prestigieux sauvés de la ruine et réaffectés, ils le doivent à l'obstination de ceux qui ont voulu privilégier chaque fois que possible la restauration plutôt que la construction neuve pour l'implantation des administrations régionales, mais cette vision n'a pas toujours rencontré, elle non plus, l'adhésion de tous.

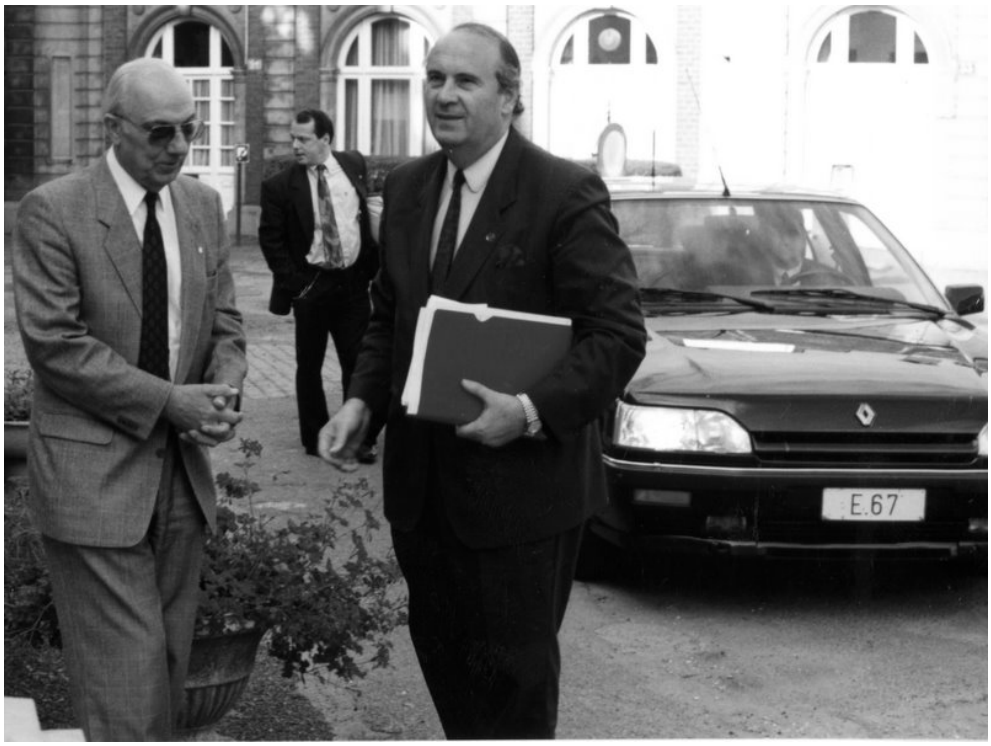
Le patrimoine wallon ou en tous cas certains de ses fleurons doivent beaucoup à l'option politique qui s'est imposée durant cette décennie, consistant à accentuer les synergies entre la protection du patrimoine et d'autres politiques wallonnes, et à privilégier dans cette optique la restauration et la réaffectation de bâtiments classés ou repris à l'inventaire du patrimoine.

Depuis 1992, au total et en deux étapes, j'aurai eu pour ma part le privilège d'être associé à la conduite de cette politique (directement via le patrimoine ou indirectement via les implantations régionales et le tourisme) durant cinq ans, ce qui est encore peu par rapport à la décennie écoulée depuis la régionalisation des monuments et sites, mais ce sont cinq années qui auront beaucoup compté aux yeux de l'historien et du Verviétois que je suis.

En attendant que s'ouvre une nouvelle étape, c'était donc pour moi un réel plaisir de livrer ces réflexions et d'esquisser ce bilan régional et local par la même occasion, en guise de préface à ce nouvel ouvrage de Catherine Bauwens. Puisse celui-ci contribuer plus encore que les précédents à une protection et à une mise en valeur accrues du patrimoine de notre région, héritage collectif à préserver et atout touristique à faire fructifier.



C'est à la Fondation Hardy et avec Joseph Gélis qu'eut lieu en février 1998 une tentative de relance de « Wallonie Libre Verviers » sous l'impulsion d'Yvan Ylieff



Robert Collignon accueilli par Freddy Depresseux lors de la réouverture de l'Harmonie en 1992.
Au second plan, Nabil Rafik au volant de notre « Renault Baccarat »

35

Bref retour en arrière : le texte ci-dessous date de 1996 et figurait dans une plaquette que l'asbl « Un parc dans la Ville » diffusa lors des Journées du Patrimoine de cette année-là. Avec nos amis Bernard et Monique Dardinne et Francis Boutet, principalement, mon épouse Françoise et moi animâmes pendant près de cinq ans le parc de l'Harmonie et son kiosque, avant que l'IPW ne prenne le relais.

AUTOUR DU KIOSQUE

Peu après la rénovation du bâtiment (de 1987 à 1993) et en même temps que le remodelage intégral du parc de l'Harmonie, la Région wallonne a entrepris en mai 1994 la rénovation du kiosque qui fut édifié dans ce cadre remarquable en 1854 et qui compte parmi les plus anciens kiosques à musique de Wallonie. Haut de près de 11 mètres et large de plus de 10 mètres de diamètre, celui-ci est exceptionnel par la qualité de son architecture dans un style orientalisant. Sa conception témoigne d'un souci du détail très poussé. De forme octogonale, son socle en pierre est surmonté de colonnettes en fonte jumelées décorées d'éléments moulurés. L'ensemble est couvert d'une toiture couronnée par un bulbe.

Deux ans après sa restauration, les Verviétois se souviennent-ils de l'état dans lequel se trouvait ce vénérable monument avant que la Région wallonne ne consente à y investir les sommes importantes nécessitées par sa remise à neuf ? Le parement du socle en pierre présentait de nombreux éclats, des fissures et beaucoup d'éléments étaient descellés. L'eau endommageait la plate-forme et les seuils. Les colonnes en fonte ainsi que la balustrade étaient très abîmées, et certaines parties d'entre-elles avaient même disparu. La toiture n'était plus étanche. L'état de dégradation avancé était évident pour tout un chacun et pour tout dire, le kiosque faisait plutôt peine à voir tout comme le parc qui l'entourait.

La restauration du kiosque réalisée par l'entreprise Lhoest sur base des plans du bureau d'architecture Greisch a duré du 2 mai au 29 juin 1994 et a finalement coûté 11,7 millions de francs, chiffre relativement élevé qui s'explique par les multiples interventions réalisées sur le monument pour lui rendre tout son cachet : restauration d'éléments d'origine conservés, réalisation à l'identique d'éléments d'origine, création de nouveaux éléments, et diverses améliorations techniques, le tout réalisé dans le respect absolu des règles de l'art en matière de restauration, en ce sens qu'aucune intervention n'a été masquée, aucun acte irrémédiable n'a été posé et à l'inverse, l'élimination d'éléments ajoutés au fil du temps après la construction du kiosque a redonné à celui-ci sa beauté d'origine.

Il faut souligner que c'est au Ministère wallon de l'Equipement et des Transports (en abrégé le MET) que le Ministre Robert Collignon chargé de la politique régionale du Patrimoine avait confié le soin de conduire en un temps record cette réalisation exemplaire qui a permis de rendre à sa vocation initiale (les concerts de musique) ce chef d'oeuvre de l'architecte Adolphe Thirion (1825-1862).

Attaché à l'Administration communale en qualité d'architecte de la Ville, Adolphe Thirion était l'oncle ou le frère aîné de l'architecte Charles Thirion (1838 - 1920), qui s'illustra au cours de sa très longue carrière dans la conception de nombreux bâtiments publics et privés, notamment l'Hôtel de Ville de Hodimont (aujourd'hui détruit), la Maison communale de Heusy, le premier bâtiment du Grand Hôpital, le siège de la Banque Nationale, le siège de la Société générale de Banque devenu aujourd'hui celui de la SWDE, le siège du Crédit Anversois

devenu aujourd'hui l'Enregistrement, maintes églises dont St-Roch à Andrimont et Ste-]ulienne notamment, plusieurs bâtiments industriels dont l'usine Hauzeur-Gérard en Gérarchamps, bien entendu et surtout le Grand Théâtre, et enfin les plans de notre Gare centrale qui est en train de connaître elle aussi une superbe remise à neuf.

UN ECRIN DE VERDURE AU SEIN DE LA CITE

C'est en juillet 1833 que la Société d'Harmonie a acheté au gendre de William Cockerill, James Hodson, une "partie de deux prairies" d'une superficie d'environ 2 hectares de terrain, pour y construire dès l'année suivante son local et aménager un jardin autour de celui-ci, dans un esprit typiquement XIXe : de grandes allées au tracé souple, entourées de larges espaces gazonnés, des promenades agrémentées d'une cascade dans les coteaux au fond du site.

Septante ans plus tard, la création de la rue de la Concorde, ouverte en 1903 pour relier la future Gare centrale au bas de la ville, amputa une première fois le parc et fut l'occasion du début d'un remodelage de celui-ci au terme duquel la partie basse des jardins prit la forme d'un jardin à la française, très symétrique et par là même mal adapté à la configuration générale du parc.

Une nouvelle amputation eut lieu en juin 1956, quelque 4.000 mètres carrés étant expropriés pour permettre l'extension de la plaine de jeux située au-dessus du site de l'Harmonie. Ensuite, durant trois décennies, l'entretien des jardins laissa de plus en plus à désirer. Comme l'écrit André Renson "allées défoncées, sentiers impraticables, végétation anarchique, sont autant de symptômes d'un mal qui demande à être traité... à la racine" lorsque la Région décide en 1994 de réhabiliter complètement le parc devenu sa propriété depuis près de dix ans déjà.

La rénovation du parc en mai 1994 fut l'oeuvre de l'entreprise verviétoise Leidgens qui fit appel au paysagiste Serge Delsemme. Celui-ci donna au parc de l'Harmonie un tout nouveau visage, à la fois incontestablement oeuvre paysagère de grande qualité et en même temps espace public fonctionnel, le tout pour un investissement de 8,7 millions de la part de la Région.

Comme le kiosque, le parc est classé (comme "site") depuis 1982. C'est que le kiosque est entouré de nombreux arbres séculaires tout à fait caractéristiques des parcs paysagers du milieu du XIXe siècle: hêtres pourpres, charmes, pins, séquoias, mais aussi un des plus gros marronniers de Wallonie : 5,30 mètres de tour et une ramure à faire pâlir d'envie bien d'autres géants! Ce marronnier compte parmi les 150 "arbres - vedettes" de Wallonie.

Parmi les autres arbres remarquables du parc de l'Harmonie, on citera également un ginkgo biloba ou "arbre aux 40 écus" de 3,10 mètres de tour, ce qui, sans atteindre les scores de celui du château de Beauregard à Tournai (4,30 mètres de tour) ou du château de Rouillon à Anhée (4,96 mètres de tour), est néanmoins tout à fait respectable. On peut noter que le ginkgo est doté d'une étonnante capacité d'adaptation puisqu'il a survécu aux ères glaciaires, à l'arrivée des conifères et à l'apparition des feuillus ensuite. Il témoigne sans difficulté d'une extrême résistance à la pollution urbaine.

On observera aussi dans le parc un catalpa au tronc torsadé et néanmoins d'une belle rectitude, dont le tour atteint 2,95 mètres. Arbre rustique à la large couronne sur un tronc court et à la mince écorce brun clair, il n'a été introduit en Europe que depuis 1926. Lui aussi résiste bien à l'atmosphère des villes,

HARMONIE, GRILLES OUVERTES

Tous les Verviétois auront pu le remarquer, les grilles de l'Harmonie ont fait à leur tour l'objet d'importants travaux de restauration. La Région entendait ainsi parachever et mettre un point final, cette année, à l'importante entreprise de restauration entamée il y a près de dix ans. Les grilles d'entrée situées de part et d'autre du bâtiment ainsi qu'en haut de la rue de la Concorde, à proximité de la conciergerie, avaient déjà fait l'objet d'une restauration en 1993 et ne sont donc pas concernées par cette ultime phase de travaux. En revanche, toutes les autres grilles ont fait l'objet d'un démontage de même que leurs soubassements.

A l'occasion de cette entreprise de restauration des grilles du parc, les deux cerfs en fonte qui se trouvaient depuis 1834 sur les pelouses du parc ont retrouvé leur emplacement d'origine après avoir subi, eux aussi, un indispensable "lifting". A la demande des responsables de l'association "Un Parc dans la Ville", qui avaient constaté de curieux déplacements nocturnes des cerfs progressivement vers les entrées du parc, les deux sculptures avaient été mises à l'abri afin d'éviter leur vol (!), dans la cour de l'Echevinat des Travaux rue du Collège, avant de reprendre leur place autour du kiosque, mais désormais solidement arrimées au sol ...

Toutes les fondations des grilles ont été remises en état, de même que les ferronneries, qui ont subi ensuite une mise en peinture. Ce chantier a été confié aux ateliers José Lhoest (qui avaient déjà eu la responsabilité de la restauration du kiosque) pour un montant d'un peu plus de 11 millions de francs, TVAC.

On le voit, si on totalise les montants consentis pour la restauration du kiosque, le remodelage du parc, et la remise en état des grilles, ce sont plus de 30 millions de francs que la Région wallonne aura investis progressivement ces dernières années pour remettre intégralement à neuf le parc de l'Harmonie et ses monuments classés: kiosque et grilles. La Région a également installé une gardienne dans l'ancienne conciergerie de l'Harmonie située au haut de la rue de la Concorde (bâtiment lui aussi restauré d'ailleurs), afin de surveiller autant que faire se peut le bon usage du parc par les promeneurs qui le fréquentent de plus en plus nombreux.

Au vu des efforts considérables consentis par le pouvoir régional pour offrir à toute la population verviétoise un écrin de verdure exceptionnel en plein centre-ville, on ne peut qu'insister pour que tous respectent celui-ci - ce qui n'est hélas pas encore le cas, notamment de la part des propriétaires de chiens qui laissent souvent ceux-ci souiller les pelouses et les allées sans égard pour les autres promeneurs !

DEPUIS 1995, UN PARC DANS LA VILLE

A la mi-janvier 1995, la toute jeune association "Un Parc dans la Ville" dévoilait à la presse régionale son existence, et la mission qui lui avait été officiellement confiée par convention avec la Région wallonne, propriétaire du parc et du kiosque de l'Harmonie: animer ceux-ci par l'organisation chaque année de cinq manifestations publiques au minimum dans le parc ou sur le kiosque, manifestations susceptibles d'attirer un large public de manière gratuite, et veiller en outre au bon entretien du parc.

En confiant l'animation et l'entretien du parc à une association composée de Verviétois bénévoles amoureux de leur cité, le Pouvoir régional espérait obtenir la "rentabilité sociale et culturelle" souhaitée en échange des sommes importantes investies par la Région pour remettre à neuf le site du parc et du kiosque de l'Harmonie. Le pari a incontestablement été tenu, même si on peut regretter que trop peu de Verviétois aient pris contact jusqu'ici avec l'association pour proposer de contribuer à ses activités. Jusqu'à présent, celles-ci reposent toujours sur la bonne volonté et le dynamisme d'une poignée bien trop restreinte de bénévoles.

Grâce à la collaboration notamment de la Région, des autorités communales, de certains commerçants locaux,

ainsi que du gestionnaire du restaurant de l'Harmonie qui a contribué lui aussi au succès de plusieurs organisations en ouvrant un bar lors de celles-ci, "Un Parc dans la Ville" a réussi à atteindre l'objectif ambitieux qu'elle s'était fixé.

C'est ainsi qu'en avril 1995, quelque 600 enfants et sans doute presque autant de parents ont répondu à l'invitation de l'asbl à participer à une "chasse aux oeufs" d'envergure : 12.000 oeufs de toutes sortes avaient été disséminés dans le parc, et l'affluence populaire à l'Harmonie n'avait plus été vue depuis longtemps à cet endroit. Ce fut le coup d'envoi de l'ouverture du parc au grand public.

Le mois suivant, dans le cadre du cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, un concert de l'East Belgian Swing Band bénéficiant d'une ambiance estivale extraordinaire, rassemblait plus de 500 Verviétois pour ce qui fut la véritable renaissance du kiosque, renouant enfin avec sa destination première.

Fin juin, le kiosque vint s'inscrire bien évidemment dans le cadre des Fêtes de la Musique, toujours sous un soleil radieux, grâce à un impressionnant programme de cinq concerts successifs s'échelonnant durant toute l'après-midi et une bonne partie de la soirée, et mariant la musique des années '60, la musique classique, le jazz et les musiques d'harmonie. Nouveau succès de foule!

Début septembre, "Un Parc dans la Ville" proposait une animation organisée par le TEC : concert de l'Harmonie Royale de cette Société, tour de ville en bus historique au départ de l'Harmonie, multiples animations pour enfants et, bien entendu, en cette période de rentrée scolaire, vente d'abonnements et autres titres de transport.

Apothéose incontestable de cette première année de fonctionnement, dans le cadre des Journées du Patrimoine qui furent comme il se doit l'occasion de visites guidées du parc par des guides avertis mis à disposition par le Centre culturel régional, "Un Parc dans la Ville" offrit à un public d'un bon millier de personnes, parmi lesquelles le Ministre-Président de la Région wallonne Robert Collignon, un superbe spectacle de danse par la compagnie Fabienne Henrot, à la nuit tombée. Grâce aux costumes, aux jeux de lumières et à la musique envoûtante, le kiosque fut plus que jamais mis en valeur comme bijou architectural régional.

En avril 1996, le parc connaissait sa deuxième "chasse aux oeufs", la plus courue de l'arrondissement comme ne manquait pas de le relever la presse: deux records étaient battus en effet, celui du nombre d'oeufs en chocolat disséminés dans les jardins de l'Harmonie (15.000) et celui du nombre d'enfants participant à la course (près de 1.000).

Un mois plus tard, le 6 mai, dans le cadre d'une expérience de décentralisation du Festival de Jazz de Liège, le parc de l'Harmonie accueillait au pied du kiosque un concert du Chapuis Street Big Band. Malheureusement, le concert joua de malchance avec une météo fort peu favorable à une sortie nocturne pour un concert en plein air. Et c'est devant un trop maigre public que cet ensemble verviétois de très grande qualité s'est produit - un public qui fut néanmoins conquis par la prestation du Chapuis et extrêmement déçu lorsque la pluie empêcha celle-ci de se poursuivre au-delà de la première partie du concert.

Trois semaines plus tard, le 26 mai 1996, dans le cadre cette fois d'une programmation des concerts du dimanche matin, l'East Belgian Swing Band de Guido Jardon se produisait à nouveau sur le kiosque, un an après son concert inaugural de mai 1995 : ce fut un succès aussi considérable que l'année précédente, le beau temps aidant.

Enfin, la Fête de la Musique organisée le 15 juin sur le thème générique "Musiques d'ici et d'ailleurs" permit à un public extrêmement varié et constamment renouvelé de vivre une journée de fête dans le parc, de 11 heures à 23 heures, avec pas moins d'une douzaine de groupes différents se succédant sur le kiosque pour des concerts ou des spectacles de danse évoquant aussi bien l'Afrique ou le Moyen Orient que nos contrées.

Les Journées du Patrimoine 1996 dans le parc et sur le kiosque de l'Harmonie furent donc la dixième activité organisée en un an et demi par "Un Parc dans la Ville". Mais à ces dix manifestations, on peut ajouter d'autres animations organisées par des acteurs extérieurs qui, comme "Un Parc dans la Ville" les y invite constamment, ont choisi le site de l'Harmonie pour certaines activités de plein air: ainsi la Régionale de Verviers de la Ligue des Familles qui a choisi le parc pour une des épreuves de son rallye touristique en avril dernier; la troupe de Vincent Goffin (Conservatoire de Verviers) qui donna son spectacle Queneau dans un bus stationnant dans le parc au mois de mai; ou encore le Comité des Jumelages des Villes lainières qui fêta au mois de juin le 25ème anniversaire du jumelage avec Bradford par un concert sur le kiosque.

QUAND L'ART EPOUSE LE LIEU

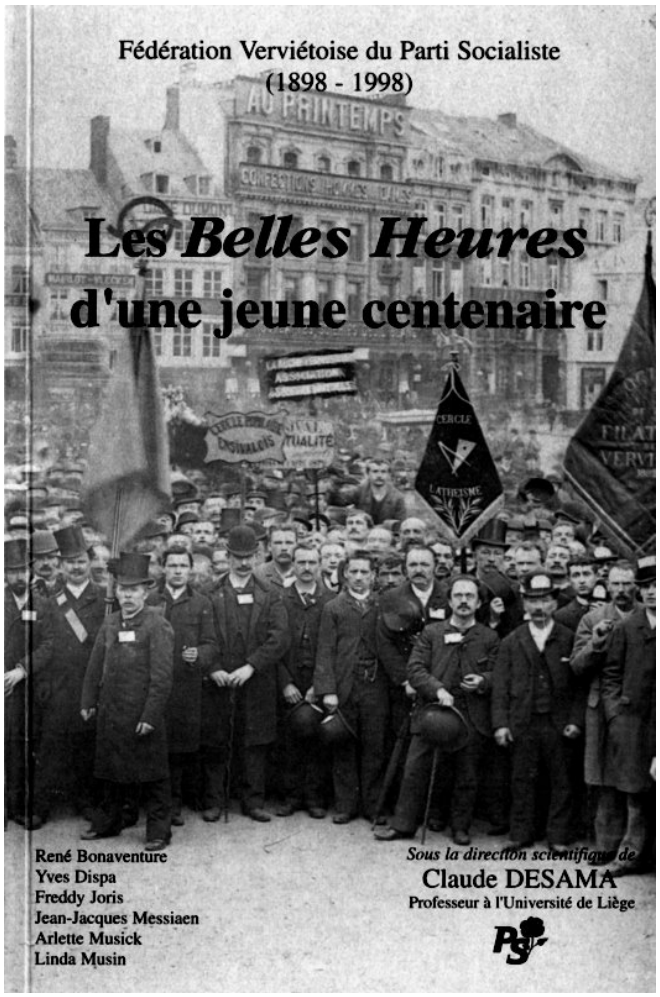
Nous avons emprunté au MET le titre du deuxième volume de sa collection "Profils" pour achever cette rétrospective de la renaissance du parc de l'Harmonie en évoquant sommairement la présence du site de l'Harmonie dans l'oeuvre de trois peintres verviétois symbolisant chacun une époque de ce siècle.

Georges Schmits, dans son ouvrage sur François et Armand Funken (éditions La Dérive, 1988), analyse longuement le tableau naïf d'Armand Funken (1875 1940) intitulé *L'Harmonie*, grande huile sur toile (80 x 150 cm) datée de 1916. Faisant suite à deux autres tableaux de la même veine réalisés probablement en 1915, il s'agit d'un grand "défilé provincial de personnages: une manière de défilé, de revue, de galerie de portraits où des personnages plus ou moins notoires du Verviers de l'époque se trouvent typés avec une verve qui n'est pas sans évoquer les peintures que François Funken (le père d'Armand Funken) exécutait pour la Société des Fous et les caricatures tracées au crayon lithographique pour les numéros de Verviers - Comique".

On remarque dans la partie gauche du tableau du peintre naïf, sous la plaque annonçant la Kommandantur et rappelant que le bâtiment était alors occupé par les troupes allemandes, un personnage assis au pied de la grille, vieillard au regard quelque peu perdu. Cet homme et en tout cas sa posture ne sont pas sans rappeler un tableau peint probablement au tournant du siècle par Maurice Pirenne (1872 - 1968), dans lequel le peintre intimiste "butte sur les ouvriers affalés, ivres de fatigue, devant les grilles de la Société d'Harmonie, lieu privilégié de la gentry verviétoise. Rappel discret, comme en filigrane, des tensions dans un milieu hautement industrialisé" (Jacques Stiennon, "Un état de grâce : les intimistes verviétois", dans *De Roger de le Pasture à Paul Delvaux. Cinq siècles de peinture en Wallonie*, 1988, page 260).

Plus près de nous, et dans un tout autre style, le kiosque de l'Harmonie est apparu à la fin des années '70 dans les toiles lumineuses du peintre Jean Wegnez qui se souvient y avoir joué lorsqu'il était enfant. Evoquant les toiles peuplées par ce dernier de monuments verviétois, Frédéric de Villeneuve, dans la collection "Peintres belges d'aujourd'hui", observe que "ces bâtiments, dont il reproduit le moindre détail avec ferveur, il va les arracher à leur univers, les projeter dans le temps, les faire naviguer dans ces ciels tourmentés, les déplacer au gré de son imagination, d'un environnement dans un autre et dans un autre encore".

Mais même déposé au milieu d'un sous-bois (dans la toile "Le concert de la vie"), porteur d'un dieu aztèque ("Le régisseur") ou encore multiplié à l'infini ("L'Empire des kiosques"), le kiosque de Thirion conserve en tout lieu son charme et sa beauté sous le pinceau de Wegnez. En peignant un kiosque intact, dans un cadre enchanteur, le peintre fantastique verviétois ne faisait qu'anticiper sur la restauration du kiosque et annoncer sa résurrection actuelle.



Couverture du volume ***Les Belles heures****…*

36

En 1998, pour le centenaire de la réunification de la Fédération socialiste verviétoise, Claude Desama dirigea une équipe de six historiens – dont trois autres anciens de l'IEV : Messiaen, Musick et Musin ainsi que René Bonaventure et Yves Dispa – pour la production d'une brochure de 112 pages en douze chapitres : ***Les Belles heures d'une jeune centenaire.*** *M'inspirant fortement de mon ouvrage sur Pierre Fluche paru un an plus tôt, je fournis alors quatre chapitres sur douze, dont le premier ci-dessous.*

LES PRECURSEURS DU SOCIALISME VERVIETOIS

C'est il y a 150 ans déjà, au printemps 1848, que les idées socialistes ont commencé à germer en bord de Vesdre sous l'influence de courageux précurseurs. Nous sommes le 29 mai 1848, rue Peltzer de Clermont, alors appelée rue Tranchée. Non loin de Verviers-ouest. La salle du premier étage du café Turbach est noire de monde. C'est qu'un jeune club républicain et démocratique, la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme, y tient son premier meeting public, auquel des ouvriers se pressent en grand nombre aux côtés d'employés, d'enseignants et de petits bourgeois qui ont pris l'initiative de cette réunion.

Le chef de file de ceux que l'on appelle à l'époque les radicaux est un teinturier de 33 ans, Hector Mottet, patron d'une petite entreprise occupant une cinquantaine de travailleurs. Il préside la nouvelle Société, dont le vice-président est Hyppolite de Steiger, un jeune rentier ensivalois, baron de surcroît, fils d'un noble luxembourgeois ancien officier de l'armée de Napoléon et apparenté par sa mère à une riche famille verviétoise. Aux côtés de Mottet et de de Steiger, deux enseignants de l'Ecole industrielle et commerciale (ancêtre du Collège communal qui deviendra plus tard l'Athénée royal), Jean Humblet et Joseph Goffin, ce dernier étant le secrétaire de la Société. Parmi les membres, l'économiste Georges Clermont.

Quatre ans plus tôt, en 1844, certains de ces hommes avaient déjà attaqué de manière frontale les deux grandes familles de patrons, Biolley et Simonis, qui faisaient alors la pluie et le beau temps non seulement dans l'industrie locale mais aussi dans la vie politique verviétoise. Les radicaux avaient alors profité de l'arrivée de Jésuites à Verviers, appelés par les épouses des deux plus grands fabricants locaux. Sous le pseudonyme collectif de « Gilles Potaie », plusieurs militants radicaux conduits par Hector Mottet, tous franc-maçons, avaient entamé dans le *Journal de Verviers* la publication d'une série d'articles particulièrement agressifs pour les Jésuites mais aussi pour leurs protecteurs.

Ensuite, les 15, 16 et 17 septembre, toujours à l'instigation des radicaux, des manifestations populaires avaient éclaté dans les rues de Verviers. Ces émeutes ouvrières, les premières du genre dans la cité lainière, étaient relativement graves puisqu'on en parla jusque dans les journaux anglais et russes. Elles allaient être suivies par la démission du bourgmestre de la ville, car le Gouvernement avait blâmé l'attitude des autorités locales trop favorables aux émeutiers, puis par l'élection de deux radicaux au Conseil communal.

Durant les années qui suivirent, tant au sein du Conseil communal que dans le *Journal de Verviers,* les radicaux évoqueront souvent la question sociale et la situation particulièrement difficile de la classe ouvrière. C'est ainsi donc qu'une poignée de précurseurs, après avoir orchestré les premières émeutes ouvrières antipatronales dans la cité lainière, développa pour la première fois également des idées socialisantes dans un quotidien local et contribua grandement à leur diffusion dans une population verviétoise plus sensible que d'autres à l'époque aux appels démocratiques.

Comment en effet les Verviétois ne seraient-ils pas conscients du problème social alors que leur ville a certes bénéficié sur le plan économique et démographique d'une croissance inimaginable depuis le début du siècle, mais accompagnée d'un nombre incroyable de tares et d'injustices qui expliquent qu'au milieu du 19e siècle, Verviers sera, et de loin, le premier foyer socialiste en Belgique et un des principaux pôles d'agitation en Europe.

C'est ainsi que d'un bout à l'autre de l'agglomération verviétoise, la surpopulation ouvrière est manifeste, avec plus de douze habitants par maison en 1846, soit le taux le plus élevé de toute la province. Non seulement toutes les familles d'ouvriers doivent se contenter d'un logement extrêmement exigu, encore faut-il savoir que celui-ci est dépourvu de distribution d'eau tout comme de latrines, qu'on y manque d'air et de lumière, qu'on y recueille durant la nuit les urines de chaque membre de la famille dans un baquet pour les vendre au matin aux collecteurs publics afin qu'elles servent au dégraissage des laines, qu'on mélange en hiver les matières fécales aux cendres du foyer pour les vendre à des cultivateurs, ou encore qu'on les dépose en pleine rue ou le long de la Vesdre.

C'est que la ville manque non seulement de maisons ouvrières mais aussi d'égouts, de collecte des immondices, de pompes publiques en nombre suffisant: l'insalubrité est manifeste mais c'est le cadet des soucis des élus locaux. Le canal des usines, qui traverse la cité d'est en ouest et qui apporte aux établissements qui le bordent la force motrice nécessaire, est un égoût à ciel ouvert, gorgé de résidus et colonisé par les rats.

Seules les rues du centre ville sont pavées, la cité fourmille de ruelles étroites au sol boueux et d'impasses obscures. Des fosses situées à proximité des maisons font fonction d'égoût et, bien souvent, elles polluent l'eau des puits et des dix pompes publiques que se partagent les quelque 25.000 habitants de l'agglomération!

Pour la plus grande masse de ceux-ci, comme l'écrit un observateur en 1843, le docteur Lepas, « le pain, le beurre, les pommes de terre et légumes communs, assaisonnés quand les moyens le permettent d'un peu de chair de porc, voilà la nourriture habituelle de l'ouvrier. Sa principale boisson, c'est le café, si café on peut appeler une légère infusion de quelques fèves broyées et mélangées à une quantité égale de racines de chicorée en poudre. C'est presque de l'eau chaude au lait. Cette boisson fait, avec du pain beurré, son déjeuner, son goûter et son souper de tous les jours, son dîner même quelque fois ».

Des milliers de familles ouvrières dans la cité lainière sont, comme l'écrira plus tard l'historien Pierre Lebrun, «des individus bien plus proches de la mort que de la vie» : ainsi que le démontre une enquête en 1846, des milliers de travailleurs souffrent d'une situation sanitaire pire que dans toutes les autres industries à l'époque, plongés douze heures par jour au moins dans l'atmosphère chaude et humide des fabriques textiles, proies faciles de multiples maladies et soumis à des risques d'accidents de travail croissants.

Les portes des usines ouvrent peu avant 5 heures du matin par tous les temps et toute l'année. Hommes, femmes, enfants doivent être à leur poste, après une courte nuit, le ventre creux. On travaille jusque midi avec une interruption d'une demi-heure à 8 h 30 pour déjeuner. A midi les ouvriers retournent manger chez eux, rien n'est prévu à l'usine. Ils avalent en hâte quelque chose, puis retournent à la fabrique à 13 heures jusque 19 heures. Déduction faite des temps de repas, et sans compter d'éventuelles heures supplémentaires, si le patron les estime nécessaires, cela fait bien 12 heures et demie de bagne quotidien, jour après jour, année après année, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Faut-il s'étonner que l'alcoolisme fasse des ravages dans la cité lainière, où la consommation de genièvre a augmenté de 50 % depuis 1830, et où on compte un café pour sept maisons en 1848 ? Si l'on ajoute au tableau le travail des enfants, les abus sexuels pratiqués par les contremaîtres dans les ateliers sur les jeunes ouvrières, l'illettrisme de la majorité des travailleurs, leur absence totale de droits politiques et syndicaux, on commence à mesurer l'immense océan de misère physique et morale dans lequel la classe ouvrière verviétoise est abandonnée au milieu du 19c siècle, exploitée de manière ignoble par les magnats du textile verviétois qui accroissent sans vergogne leur fortune colossale sur le dos de toute une ville.

Des organismes exténués par le travail et sous-alimentés, des usines irrespirables, une hygiène urbaine inexistante, voilà le terrain idéal pour les épidémies. Le choléra, la maladie des pauvres, avait fait quelque 170 victimes durant l'hiver 1833-1834 à Verviers. Le fléau réapparaîtra en décembre 1848 et une nouvelle épidémie se déchaînera dans l'agglomération en août 1849. Aucune amélioration de l'hygiène n'a eu lieu depuis la précédente hécatombe et ce sont cette fois 900 Verviétois qui succombent, principalement des ouvriers du textile.

Pendant longtemps, les travailleurs ont subi tout cela sans broncher et même lorsqu'ils ont manifesté en septembre 1844 à l'appel des radicaux contre les Jésuites, ce n'était pas encore pour revendiquer leurs droits. Mais 1848 et son cortège de révolutions en Europe (le «printemps des peuples ») vont déclencher l'amorce d'un changement.

Revenons donc à ce 29 mai 1848 au premier étage de la salle Turbach, et au meeting de la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme. Hector Mottet prend la parole. Assez grand, large d'épaules, visage maigre, pommettes saillantes, cheveux blonds, teint pâle, allure décidée: tel est le portrait du leader républicain dressé par les mouchards de la police. Il ouvre le feu en critiquant ceux que la récente révolution française (celle de février 1848 qui a chassé Louis-Philippe pour rétablir la République) a effrayé au point de les faire rejoindre le clan des conservateurs coalisés contre tout ce que la Belgique compte de militants radicaux ou socialisants. Après Mottet, Hyppolite de Steiger fait un vibrant plaidoyer pour le suffrage universel. Jean Humblet parle ensuite d'égalité et de fraternité avant que Joseph Goffin fasse le procès du Gouvernement belge, coupable de se désintéresser de la classe ouvrière. Chaque orateur souligne l'injustice de l'organisation sociale et l'immense pauvreté qui accable les ouvriers. Tous sont vivement applaudis.

La Société des Droits et des Devoirs de l'Homme tiendra des réunions tous les dimanches au café Turbach jusqu'à la fin de 1849. Elle annonce une soixantaine de membres lors de sa création, puis elle prend très vite de l'extension et trouve une assise réellement populaire: elle aurait, selon la gendarmerie, 650 membres et quelque 2.000 sympathisants à l'hiver 48-49, et en mars suivant, les indicateurs de police estiment que «Verviers est toujours le point où les Républicains sont le plus à craindre» alors que l'on est plus d'un an après le début du processus révolutionnaire qui a secoué l'Europe.

Fondée et animée par des bourgeois, la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme compte toutefois de fort nombreux ouvriers dans ses rangs. Afin de les préserver des représailles patronales, il est convenu qu'ils forment entre eux de petits comités de 10 à 12 hommes qui prennent l'engagement de se réunir par brigade à l'appel des dirigeants de la Société au jour fixé pour l'insurrection révolutionnaire belge. Car il est beaucoup question de complot et de soulèvement révolutionnaire au sein du club verviétois tout comme dans les autres Sociétés du même type qui agissent à Liège, Bruxelles et ailleurs, avec lesquelles Mottet, de Steiger et Goffin entretiennent des rapports permanents.

La ville reste pourtant fort calme tout au long de cette période d'intense agitation des esprits: tout au plus signale-t-on en juin 1848, durant deux soirées, des manifestations ouvrières à Ensival. Mais c'est suffisant pour que les quelques privilégiés qui bénéficient alors du droit de vote écrasent les radicaux lors d'élections législatives, provinciales et communales qui se succèdent en juin, juillet et août 1848.

En février suivant, les républicains verviétois organisent un grand banquet rassemblant jusqu'à 4 heures du matin environ 1.300 militants venus de tout le pays. La nuit s'achève par une réunion des principaux chefs du mouvement, où on décide que le soulèvement contre le Gouvernement belge sera lancé depuis Verviers, nouvelle preuve de la place de choix que la Société des Droits et Devoirs de l'Homme occupe dans le mouvement républicain à l'époque. Mais celui-ci n'en a plus pour longtemps: à partir de fin mars, les principaux leaders, en ce compris Hector Mottet, sont arrêtés, incarcérés à Bruxelles, inculpés de complot contre la sûreté de l'Etat et traduits devant la Cour d'Assises du Brabant. Seul Hector Mottet sera acquitté. Il rentrera à Verviers

fin août 1849 et il mourra en 1890, retiré du combat et oublié de ses descendants spirituels.

Malgré les efforts d'Hyppolite de Steiger pour maintenir en vie la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme, celle-ci périclite. De Steiger collabore à un journal socialisant liégeois, *Le Peuple,* avant de fonder lui-même en janvier 1850 son propre organe de presse, le *Journal du Peuple,* premier hebdomadaire verviétois de tendance pré-socialiste. De Steiger y publiera un «manifeste démocratique» appelant tous les ouvriers à s'unir pour lutter en faveur de leurs droits, mais son journal disparaîtra au bout de quelques mois - après quoi de Steiger quittera Verviers pour Bruxelles, où il continuera à participer jusqu'à sa mort en 1878 au mouvement démocratique, notamment au sein de cercles militants laïques.

Quant à Joseph Goffin, qui s'était lancé dans le journalisme après avoir été chassé en juillet 1848 de son poste de professeur à l'Ecole industrielle et commerciale en raison de ses engagements politiques, il poursuivra durant plusieurs années encore une carrière d'imprimeur et de journaliste progressiste, à Verviers puis à Spa, et c'est lui qui publiera notamment en novembre 1856 le journal *L'Ouvrier* qui marque à Verviers la deuxième tentative d'action en faveur de la classe ouvrière : ce titre est l'organe d'une association ouvrière, L'Union, dirigée notamment par un certain Fabry et par André Larondelle. Cette société espère regrouper tous les travailleurs de l'arrondissement dans une sorte d'alliance mutuelliste et son organe de presse réclame la justice sociale plutôt que la charité, il s'insurge contre l'obligation militaire par tirage au sort, il attaque les compromissions du clergé avec le patronat, bref il contient de quoi secouer les consciences. Mais le journal tout comme l'association L'Union disparaîtront avant la fin de 1857.

Tout comme Jean Humblet, Joseph Goffin s'éloignera progressivement des idées socialisantes de ses débuts militants pour situer la suite de son activité politique dans la mouvance libérale de gauche que l'on appelait alors progressiste et qui constituait au 19e siècle, avant l'apparition du Parti Ouvrier Belge, un troisième parti politique aux côtés du parti libéral et du parti catholique.

C'est encore un ancien de la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme que l'on retrouve au milieu des années 1860 à la tête de la troisième et dernière tentative de création d'un mouvement ouvrier verviétois avant la fondation de la Première internationale. Ecrivain public, poète, bohème, auteur en 1872 de la «Barcarolle» qui deviendra l'hymne local verviétois, Corneil Gomzé a à peine 19 ans lors des événements de 1848. Il s'enflamme alors pour le « printemps des peuples », d'une flamme qui ne le quittera plus jusqu'à sa mort en 1900. Membre actif de la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme, il prend régulièrement la parole au club républicain lors des réunions rue Tranchée, sans toutefois y assumer de responsabilité au premier plan.

Or une quinzaine d'années après la disparition du club du café Turbach et le recul des idées républicaines dans toute l'Europe, un nouveau frémissement démocratique est perceptible lorsqu'à Londres l'Association Internationale des Travailleurs est créée en 1864, Association qui essaimera à Bruxelles dès l'année suivante.

C'est à la même époque que Gomzé est à l'origine d'un nouvel essai de relance du mouvement démocratique verviétois. Il crée d'abord en 1864 une Fédération ouvrière dont le but est d'accorder des pensions aux invalides du travail âgés de 60 ans et plus, moyennant le paiement pendant au moins dix ans d'une cotisation variant suivant l'âge de l'affilié. En 1865, Gomzé prend en outre la tête d'une association ouvrière politique cette fois, dont le but est la conquête du suffrage universel : « La Réforme par l'Action ». Mis à part Gomzé, tous les dirigeants de ce cercle sont des ouvriers tisserands, parmi lesquels il faut citer pour leur rôle actif Joseph Jamar, secrétaire du cercle, et Albert Baruh, secrétaire de la Fédération ouvrière. Tout comme André Larondelle évoqué plus haut, on retrouvera Jamar et Baruh parmi les premiers militants de l'Internationale à Verviers

Le 7 juin 1865, « La Réforme par l'Action» met sur pied une première conférence publique au cours de laquelle le Bruxellois Auguste Morel vient parler de l'organisation du travail devant plusieurs centaines d'ouvriers. Une deuxième conférence a lieu en juillet. En février 1866, le dimanche 18 très exactement, c'est un meeting

contradictoire qui est organisé à l'école gardienne communale du quartier des Grandes Rames. Cette fois, Gomzé reçoit quatre délégués bruxellois d'un Comité central de propagande pour la réforme électorale, devant un public nombreux.

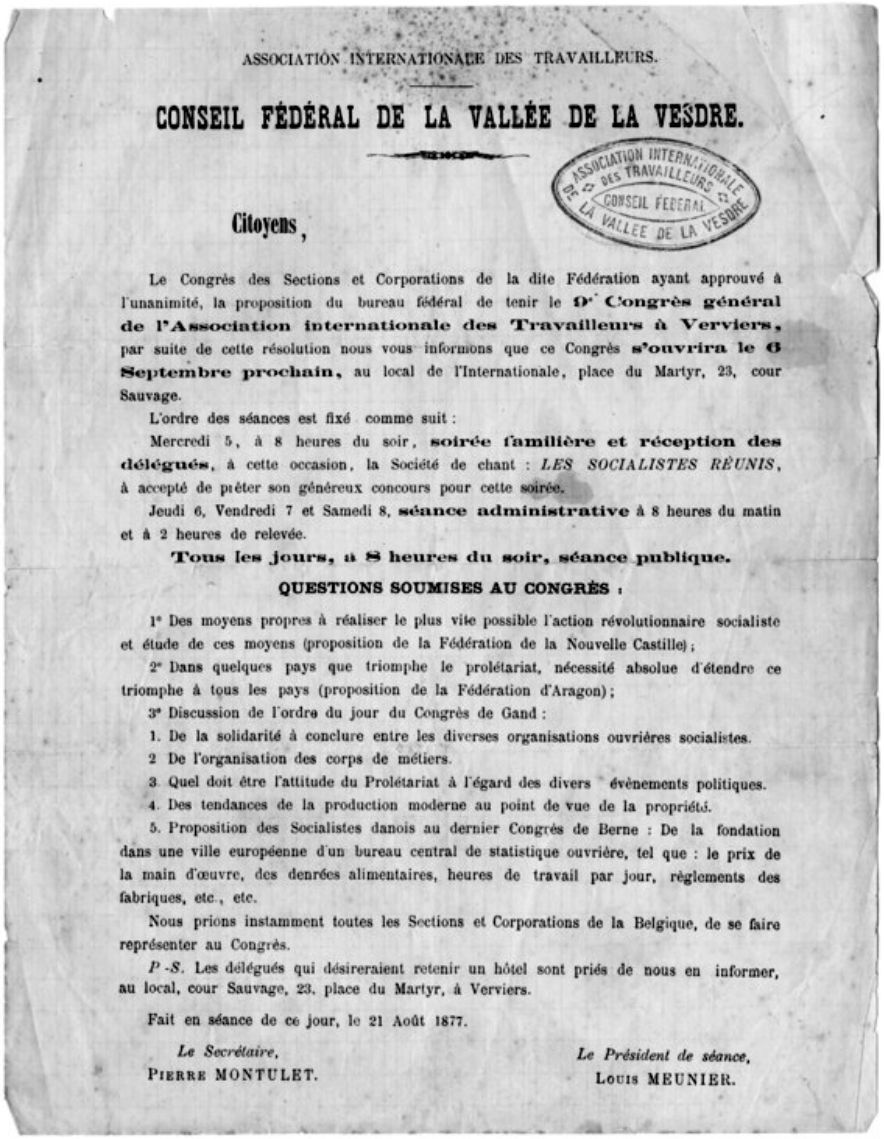
Début avril, Gomzé lui-même prend la parole à Bruxelles, et il profite de son séjour dans la capitale pour assister à des séances de la jeune section bruxelloise de l'Internationale. A la fin du mois, « La Réforme par l'Action» tient un nouveau meeting aux Grandes Rames, toujours devant une salle comble. Enfin un dernier meeting a lieu le 14 mai à midi, cette fois à la salle du Manège inaugurée 7 ans plus tôt: 5 à 600 personnes, en majorité des ouvriers, y assistent et à nouveau des orateurs bruxellois sont invités, parmi lesquels Paul Janson, futur leader des libéraux progressistes au Parlement après 1894.

Le meeting du Manège, où on réclame le suffrage universel sans condition, sera le dernier mis sur pied par « La Réforme par l'Action ». En effet, le cercle ouvrier se voit ensuite refuser par les autorités communales la possibilité de donner chaque samedi soir des conférences publiques dans la salle de l'école gardienne des Grandes Rames. Gomzé est particulièrement amer. Il écrit une lettre ouverte où transparaît la fin prochaine des activités de son groupe, une lettre qui se termine par un cri de rage: « Les Gris-Chevris ne sont pas loin. Un jour viendra où nous aurons l'occasion de protester à la tribune libre contre ce nouvel acte d'oppression. Vive la liberté» ! Les Gris-Chevris, c'était le lieu où le chirurgien Grégoire-Joseph Chapuis exposait en 1789 à la population les principes révolutionnaires – Grégoire-Joseph Chapuis, ce révolutionnaire verviétois qui paya de sa vie en 1794 son combat pour l'indépendance du pouvoir civil...

Parmi les ouvriers qui fréquentèrent les réunions et les meetings du cercle « La Réforme par l'Action », se trouvait un certain Pierre Fluche, futur animateur de la première Internationale à Verviers et futur leader des socialistes verviétois. Ainsi, de Mottet à Gomzé et de Gomzé à Fluche, le chemin est clair qui va des quarante-huitards verviétois, ces pré-socialistes précoces, au fondateur de l'Internationale deux décennies plus tard puis à la création du Parti ouvrier belge.



Georges Clermont
(1797-1881)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

CONSEIL FÉDÉRAL DE LA VALLÉE DE LA VESDRE.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS — CONSEIL FÉDÉRAL — LA VALLÉE DE LA VESDRE

Citoyens,

Le Congrès des Sections et Corporations de la dite Fédération ayant approuvé à l'unanimité, la proposition du bureau fédéral de tenir le **9e Congrès général de l'Association internationale des Travailleurs à Verviers,** par suite de cette résolution nous vous informons que ce Congrès **s'ouvrira le 6 Septembre prochain,** au local de l'Internationale, place du Martyr, 23, cour Sauvage.

L'ordre des séances est fixé comme suit :

Mercredi 5, à 8 heures du soir, **soirée familière et réception des délégués,** à cette occasion, la Société de chant : *LES SOCIALISTES RÉUNIS*, à accepté de prêter son généreux concours pour cette soirée.

Jeudi 6, Vendredi 7 et Samedi 8, **séance administrative** à 8 heures du matin et à 2 heures de relevée.

Tous les jours, à 8 heures du soir, séance publique.

QUESTIONS SOUMISES AU CONGRÈS :

1° Des moyens propres à réaliser le plus vite possible l'action révolutionnaire socialiste et étude de ces moyens (proposition de la Fédération de la Nouvelle Castille) ;

2° Dans quelques pays que triomphe le prolétariat, nécessité absolue d'étendre ce triomphe à tous les pays (proposition de la Fédération d'Aragon) ;

3° Discussion de l'ordre du jour du Congrès de Gand :

1. De la solidarité à conclure entre les diverses organisations ouvrières socialistes.
2. De l'organisation des corps de métiers.
3. Quel doit être l'attitude du Prolétariat à l'égard des divers événements politiques.
4. Des tendances de la production moderne au point de vue de la propriété.
5. Proposition des Socialistes danois au dernier Congrès de Berne : De la fondation dans une ville européenne d'un bureau central de statistique ouvrière, tel que : le prix de la main d'œuvre, des denrées alimentaires, heures de travail par jour, règlements des fabriques, etc., etc.

Nous prions instamment toutes les Sections et Corporations de la Belgique, de se faire représenter au Congrès.

P.-S. Les délégués qui désireraient retenir un hôtel sont priés de nous en informer, au local, cour Sauvage, 23, place du Martyr, à Verviers.

Fait en séance de ce jour, le 21 Août 1877.

Le Secrétaire,
PIERRE MONTULET.

Le Président de séance,
LOUIS MEUNIER.

Invitation au dernier Congrès international de l'AIT à Verviers (collection personnelle)

37

*Deuxième étape des **Belles heures** du socialisme verviétois…*

VERVIERS, BOULEVARD DE L'INTERNATIONALE

C'est d'un Disonais qu'est venue à l'automne 1867 l'étincelle qui donna définitivement naissance au mouvement ouvrier dans l'agglomération verviétoise. C'est alors que l'ouvrier tisserand Frédéric-Joseph Thiry publie, en octobre, un pamphlet d'une trentaine de pages sous le titre *L'Avenir des Travailleurs.* Dans un style percutant, quelque peu décousu aussi d'ailleurs, Thiry dénonce sans mettre de gants les excès du train de vie luxueux des riches industriels verviétois en regard de la condition ouvrière et souligne avec une véritable rage la vie inacceptable imposée aux travailleurs par le système capitaliste. Le jeune homme de 24 ans développe des idées sociales plutôt auto-gestionnaires et évoque la création d'une organisation internationale de tous les ouvriers.

Le texte de Thiry va avoir un impact décisif en bord de Vesdre : l'observateur objectif qu'est le Commandant de la Gendarmerie de Verviers lui attribue sans hésitation, dans un rapport dressé en mai 1869, sinon la paternité en tout cas la responsabilité du déclenchement du mouvement ouvrier dans la région verviétoise. C'est en effet dans la foulée de la diffusion de *L'Avenir des Travailleurs* que plusieurs ouvriers, dont Thiry, fondent en novembre 1867 la Société des Francs-Ouvriers et décident la publication d'un mensuel, *Le Mirabeau* - dont le titre a été suggéré par l'animateur des meetings de 1865-66, Corneil Gomzé, et qui verra le jour le 1" décembre avec pour devise « Nous voulons exercer nos droits ».

La fondation des Francs-Ouvriers, elle, a lieu lors d'un meeting le 17 novembre, l'assemblée constitutive étant suivie d'une première réunion des membres le 24 novembre au café de la Pisseroule à Dison. Les principaux dirigeants du nouveau groupe sont Thiry, bien sûr, le tisserand André Larondelle, le peintre Roch Germay et un autre ouvrier peintre, originaire de Stembert, Pierre Croisier. Quant à Pierre Fluche, il est sans doute parmi les plus anciens affiliés voire parmi les membres fondateurs des Francs-Ouvriers et il en devient le secrétaire lorsque ceux-ci rejoignent l'Internationale au printemps 1868.

Les Francs-Ouvriers, devenus section verviétoise de l'Association Internationale des Travailleurs (A.I.T.), se révèlent particulièrement énergiques, multipliant les meetings où parlent leurs orateurs. Les efforts des Verviétois seront couronnés de succès: à l'été 1868, ils comptent quelque 400 affiliés sur Dison et Verviers et ils ont suscité la création d'autres sections de l'A.I.T. à Ensival, Pepinster et Polleur. Leur campagne intense de propagande suscite l'admiration d'un des dirigeants bruxellois de l'Internationale en Belgique, Eugène Hins : « Si nous rencontrions partout la même intelligence et le même courage que chez les Francs-Ouvriers de Verviers! Ces gaillards-là qui sont de simples tisserands, travaillant douze heures par jour, se sont fondés d'eux-mêmes sans aucun secours de notre part et ont immédiatement publié un journal mensuel (...) Voilà des gaillards qui marchent tous seuls. Vous ne sauriez imaginer le courage et le dévouement de ces gens-là».

Toutes les autorités de l'époque le confirment: le journal des Francs-Ouvriers, qui devient bimensuel en octobre 1869 et hebdomadaire à partir de mars 1870, connaît une diffusion considérable dans la région verviétoise et il a une influence décisive, avec les meetings, sur l'essor du mouvement ouvrier naissant. D'après un rapport que fait Pierre Fluche au Congrès international de l'A.I.T. à Bruxelles en septembre 1868, le premier numéro du

Mirabeau avait été tiré à 1.000 exemplaires, le deuxième à 2.000 et les suivants l'étaient à 4.000 exemplaires, ce qui est exceptionnel pour un journal ouvrier à l'époque.

Outre cette propagande par la presse, les militants verviétois multiplient donc les meetings : la gendarmerie de Verviers en compte 23 de fin octobre 1868 à fin avril 1869. Partout, les orateurs exposent les buts et les moyens de l'Internationale en insistant sur la création de syndicats (on disait à l'époque de « caisses de résistance ») en vue de grèves. A la suite de ces meetings, l'Internationale crée des sections à Stembert, Juslenville, Nessonvaux, Cornesse, Wegnez, Dison et Petit-Rechain, en plus de celles de Verviers, Ensival, Pepinster et Polleur. Il existe en outre une section qui regroupe des ouvriers de la très importante colonie allemande qui vit à Verviers, ainsi qu'une section de femmes, la première et d'ailleurs la seule du genre en Belgique. Bien que, dès ses débuts, le mouvement ouvrier verviétois soit marqué par des heurts entre modérés et extrémistes, des querelles de personnes, des exclusions ou des départs, bref des divisions qui resteront longtemps de mise hélas, l'Internationale s'enracine dans l'agglomération industrielle, et fortement.

Un événement particulier va contribuer à la multiplication des affiliations, c'est la grève déclenchée en décembre 1868 aux établissements Garot à Hodimont pour protester contre le licenciement d'un ouvrier qui n'est autre qu'André Larondelle, l'éditeur du *Mirabeau.* Cette grève est accompagnée pendant plusieurs jours de vifs incidents dans les rues de l'agglomération: pour la première fois depuis très longtemps à Verviers, près de vingt-cinq ans après les émeutes de septembre 1844, des manifestations de masse ont lieu, émaillées de heurts avec les forces de l'ordre. Les exploités clament leur colère comme ils ne l'avaient jamais fait. A juste titre, les notables locaux, impressionnés, voient dans cette grève et dans les démonstrations de masse qui l'ont accompagnée, la preuve de l'influence de l'Internationale sur les esprits. Dans le mois qui suit ce mouvement, la police estime que l'Internationale reçoit dans le bassin de Verviers plus de 4.000 nouveaux affiliés!

C'est à la même époque que les Francs-Ouvriers prennent l'initiative de contacter toutes les sections de la région pour créer une Fédération de la Vallée de la Vesdre, qui est constituée en août 1869. Elle aura pour secrétaire Joseph Jamar, et elle réunira aussi bien les sections constituées par commune que les divers syndicats. C'est également Verviers qui a donné le ton à cet égard puisque les premières « caisses de résistance» en Belgique sont apparues à Verviers dans les derniers jours de 1868, d'abord chez les ouvriers de la métallurgie en décembre, ensuite chez les ouvriers du textile puis les menuisiers.

Les Francs-Ouvriers ont donc réussi, en un an et demi environ, à susciter la création d'une dizaine de sections locales de l'Internationale et d'une douzaine de syndicats professionnels sans parler de nombreux autres groupes d'étude, de coopératives, etc. : la Fédération verviétoise de l'A.I.T. va s'affirmer pendant longtemps comme une des fractions les plus dynamiques et certainement la plus remuante de toute l'Internationale en Belgique et même en Europe.

L'année 1870 voit éclater en juillet la guerre franco-prussienne. La Fédération verviétoise de l'Internationale agit alors à l'époque également sur le plan politique, en poursuivant une propagande anti-militariste entamée dès leurs débuts par les Francs Ouvriers. Cette propagande a un effet garanti dans la classe ouvrière puisque par le système infâme du tirage au sort et surtout du remplacement (qui permet aux moins chanceux désignés par le tirage au sort pour accomplir leur service, de se faire remplacer moyennant le versement d'une somme très élevée), les fils de nantis échappent à l'armée et seuls les ouvriers effectuent un service militaire de plus de deux ans. C'est à l'occasion d'un de ces meetings anti-militaristes, le 19 juin 1870 à Verviers, qu'une manifestation est dispersée par la police qui charge sabre au clair, ce qui entraîne un rassemblement de plusieurs milliers de personnes et de vifs incidents sur la place du Marché, au pied de l'Hôtel de ville. Dans la soirée, alors que l'armée occupe les endroits stratégiques de la cité, un ouvrier textile de 34 ans, originaire d'Ensival et père de quatre enfants, est abattu par une sentinelle: Lambert Gillis sera le seul travailleur tué lors de troubles occasionnés par le mouvement ouvrier à Verviers. A cet égard, l'histoire sociale de la cité lainière contraste singulièrement et heureusement avec les fusillades meurtrières répétées qui jalonnent celle des

grands bassins houillers wallons.

Sur le plan social, les grèves se multiplient après le conflit chez Garot à la Noël 1868 : celui-ci a comme libéré les ouvriers verviétois galvanisés par *Le Mirabeau* et après des décennies de soumission, les deux années suivantes verront plusieurs autres conflits éclater. .. mais tous aboutissent à des échecs vu leur impréparation. Ce n'est qu'en 1871 que les Internationalistes verviétois recueillent les premiers fruits de leur opiniâtreté en obtenant pour les ouvriers mécaniciens la journée de 10 heures: d'avril à juillet 1871, la Société de résistance des mécaniciens, sous la direction de Denis Noblué, consacre dix réunions à étudier la question du temps de travail, avant d'organiser un grand meeting sur ce thème le 31 juillet. Après ces longues semaines de préparation des esprits, les métallurgistes syndiqués se prononcent pour une action en faveur de la journée de dix heures et ils obtiendront celle-ci, quasi sans coup férir, en menaçant de grève successivement les dirigeants des principales firmes. *Le Mirabeau* du 19 août 1871 montre en exemple aux autres corps de métier « les mécaniciens, qui viennent de faire une si belle brèche dans la vieille muraille réactionnaire par la bonne entente et la solidarité».

Si les efforts des associations du textile pour obtenir le même résultat n'aboutiront pas, par contre le mouvement des métallos verviétois en faveur des dix heures s'est étendu dans le Hainaut puis à Bruxelles et enfin même à Newcastle en Angleterre et à Chemnitz en Prusse. C'est la première fois, et pas la dernière si l'on songe au grand conflit de 1906, que les militants ouvriers verviétois donnent ainsi l'exemple au pays et même au continent industrialisé de la conquête pacifique d'un avantage social par la force du nombre et surtout de l'organisation.

Parallèlement à la propagande et aux actions revendicatrices, les ouvriers du bassin de la Vesdre, ou du moins plusieurs de leurs militants les plus en vue, prennent également une autre initiative originale toujours dans les années 1870-1871 : ils organisent des réunions publiques pour discuter, dans une sorte de « café politique» avant la lettre, des grands problèmes de société. Cette initiative débouchera même sur une tentative tout à fait précoce de dialogue organisé avec le patronat. Ces réunions dont *Le Mirabeau* rend compte sous le titre « Réunions ouvrières » se tiennent sans discontinuer chaque dimanche en fin de matinée d'octobre 1870 à fin avril 1871.

Ce n'est qu'à partir de la onzième séance que des représentants patronaux, invités, participeront aux Réunions ouvrières. Jusque-là, c'est entre eux que les ouvriers débattent du suffrage universel, des armées permanentes, des moyens d'instruire la classe ouvrière, etc. Leur méfiance vis-à-vis des partis et de la politique est très grande: si les militants sont partisans de la généralisation du droit de vote, ils ne veulent absolument pas d'un Parlement élu sur base géographique, même au suffrage universel, mais bien d'une Assemblée représentant les diverses classes sociales et donc élue par corps de métier.

A partir de Noël 1870, les discussions se font en présence de deux jeunes industriels libéraux progressistes représentant le patronat. Il apparaîtra rapidement, notamment lorsqu'il s'agira de discuter des moyens de mettre fin au travail des enfants, que les positions sont inconciliables entre ouvriers et patrons même éclairés. Au terme de dix séances de discussion sur cet objet, les Réunions Ouvrières seront suspendues en avril 1871 et une tentative de les faire reprendre à la fin de l'année échouera notamment sous les coups de boutoir d'un Pierre Fluche déclarant crûment: « les Réunions Ouvrières n'ont pas de raison d'être, les ouvriers ne pourront pas s'entendre avec les patrons. Le patron ne veut pas venir discuter avec l'ouvrier parce que son intérêt est de taper tant qu'il peut sur l'ouvrier et de battre monnaie sur son dos. La bourgeoisie a créé entre elle et le prolétariat une ligne de démarcation. Voilà pourquoi il y a guerre déclarée entre le capital et le salaire. Jusqu'à présent l'ouvrier est arrivé tout nu sur le champ de bataille, tandis que le patron est armé jusqu'aux dents; c'est à nous, ouvriers, à nous organiser pour soutenir la lutte ».

En fait, l'heure n'était plus à la conciliation depuis que la Commune de Paris, après avoir suscité un immense espoir chez les ouvriers organisés de toute l'Europe, avait été écrasée dans le sang. Un courant radical allait

dès lors l'emporter au sein du mouvement ouvrier verviétois alors que celui-ci était déjà fort enclin à se montrer particulièrement combatif. C'est pour ces divers motifs que prirent fin, en décembre 1871, les Réunions Ouvrières et avec elles, une tentative originale (et manifestement à sens unique) de dialogue social avant la lettre.

C'est également après la Commune de Paris que l'Association Internationale des Travailleurs allait se diviser, au terme d'un processus de scission entamé lors d'une Conférence de l'Internationale à Londres en 1871 et consommé au Congrès international de l'A.I.T. à La Haye en 1872. Le Verviétois Pierre Fluche, compte tenu de son aura en Belgique, liée à son emprise sur le mouvement ouvrier local, prit part à ces deux réunions historiques. A la Conférence de Londres, du 17 au 22 septembre 1871, Marx parvint à faire adopter par la vingtaine de délégués censés représenter l'ensemble du mouvement ouvrier européen, une série de résolutions dont la plupart confortaient les pouvoirs accordés à la direction centrale de l'Internationale et condamnaient les velléités autonomistes du militant anarchiste Michel Bakounine. Dès leur adoption, les résolutions de la Conférence de Londres jetèrent le trouble dans toute l'Internationale, en ce compris en Belgique où elles furent condamnées par le Congrès belge de Noël 1871. Au début de 1872, partisans de Marx d'un côté, de Bakounine de l'autre, se lancèrent dans une âpre bataille pour tenter d'obtenir les faveurs des diverses sections de l'Internationale. Verviers allait être particulièrement courtisée: la section verviétoise représentait une force non négligeable dans l'Internationale en Belgique puisqu'au printemps 1872, elle ne fournissait pas moins de 63 % du montant des cotisations perçues par la direction belge de l'AIT. !

Forts de leur journal *Le Mirabeau,* les Verviétois disposeront également à partir de juin 1872 d'un local permanent au fond de la cour Sauvage (entre la place du Martyr et le canal des usines au bout d'un étroit passage aujourd'hui marqué d'une pierre commémorative). Ce n'est pas par hasard non plus qu'un des dirigeants bruxellois de l'Internationale, Eugène Hins, viendra s'installer à Verviers pour quelque temps en mars 1872, année où un autre militant belge de premier plan s'installe lui aussi dans la région verviétoise, Victor Dave.

Marxistes et anarchistes vont se départager au Congrès annuel de l'A.LT. en septembre 1872 à La Haye, auquel Fluche et Dave participent au sein d'une délégation belge forte de huit membres. A La Haye, les Belges votent systématiquement avec la minorité anarchiste du Congrès et ils s'opposent par conséquent à l'expulsion de Bakounine de l'A.I.T. tout en faisant savoir qu'ils ne se soumettront plus désormais aux décisions de la direction de l'Internationale. De retour à Verviers, les deux délégués écrivent dans *Le Mirabeau:* « ce que nous avions prévu est arrivé. Nous sommes allés au Congrès de La Haye, bien décidés à défendre les idées révolutionnaires et anarchiques pour le triomphe desquelles nous n'avons cessé de combattre depuis l'origine de notre vaste et puissante organisation...). La lutte, en effet, a été d'une part entre les partisans de l'autorité, de la centralisation, représentée surtout par le Conseil général, par les Allemands et par les Français, et les partisans de l'anarchie pure, d'autre part ...). Que l'Internationale ait donc aussi ses anarchistes et ses autoritaires: la Révolution saura bien reconnaître les siens ».

En grande partie sous la pression des Verviétois, la section belge de l'Internationale va aller presque jusqu'au bout de la logique des « anti-autoritaires » dans les mois qui suivent La Haye en démantelant ses propres organes de direction. Pour la première fois en avril 1873, le Congrès belge de l'Internationale abandonne Bruxelles et se tient à Verviers, dans le local de la cour Sauvage. Si ce n'est pas un succès de participation, très loin de là, l'événement a suffisamment d'importance aux yeux des autorités pour que la gare soit occupée par la police, l'armée consignée à Liège, Namur et Gand, et la garde civique prête à être rappelée!

A la fin de l'année 1873 la section belge de l'AIT décide de transférer son siège et par conséquent sa direction à Verviers et aux mains des Verviétois. La cité lainière et ses militants abritent donc pour un an la direction du mouvement ouvrier en Belgique, ce qui donne des appréhensions à de nombreux militants bruxellois, tels Brismée qui écrit à l'époque: «A Verviers se trouve le vrai courage, mais il y a là à craindre le caractère bouillant des individus que nous avons eu beaucoup de peine à empêcher, il y a quelque temps, de se lancer dans un

mouvement révolutionnaire ».

Quels sont à ce moment les meneurs de la Fédération verviétoise de l'Internationale? La gendarmerie de Verviers en a identifié pas moins de 380 en juin 1873 et elle cite encore parmi eux plusieurs collaborateurs de la première heure du *Mirabeau,* plus de cinq ans après les débuts de celui-ci : Pierre Fluche, Frédéric-Joseph Thiry, André Larondelle, Joseph Jamar, Gaspard Damseaux, Joseph Nicolas Demoulin ... A leurs côtés, Victor Dave, Emile Piette, Jean Coumont, Jean-Olivier Ruwette, Joseph Maigray, Hubert Bastin, Edmond Warnotte, Toussaint Malempré figurent parmi les principaux animateurs du mouvement ouvrier verviétois.

Parmi les 380 courageux qui se trouvent à la pointe du combat à une époque où celui-ci n'amène que la satisfaction morale du devoir accompli, et beaucoup plus sûrement de très graves ennuis potentiels, on trouve en énorme majorité des travailleurs occupés dans le textile, ce qui n'a rien d'étonnant, suivis d'ouvriers de la métallurgie principalement. Les meneurs sont fort peu nombreux dans les quatre localités les moins industrialisées (Pepinster, Cornesse, Wegnez, Petit-Rechain) et 40 % seulement d'entre eux sont installés sur le territoire de Verviers même, 44 % en y ajoutant les militants domiciliés sur Hodimont. En fait, en regard de leurs populations respectives, ce sont les communes d'Ensival, Andrimont et surtout Dison qui abritent les contingents proportionnellement les plus importants de militants actifs dans les rangs de l'Internationale : 14 % des meneurs recensés habitent Ensival, 17 % Andrimont et 19 % Dison - alors que la population de cette dernière commune est environ cinq fois moins élevée que celle de Verviers.

De toute l'agglomération c'est le quartier dit des « Six cents - Fabriques» qui apparaît incontestablement comme le quartier « rouge» de l'agglomération industrielle. Situé aux confins des communes de Verviers, Hodimont, Andrimont et Dison et s'étalant sur chacune de celles-ci, il héberge plus de 15 % des meneurs du mouvement ouvrier verviétois à l'époque et est le quartier militant par excellence: de création récente (il n'a pas dix ans d'existence en 1873), ce quartier pauvre restera pendant des décennies le plus important « vivier» du mouvement ouvrier verviétois.

Les Verviétois prennent la direction de la section belge de l'Internationale au moment où celle-ci connaît un très net reflux à l'exemple de ce qui se passe dans d'autres pays. Les causes de celui-ci sont multiples, à commencer par celles propres à l'Internationale elle-même. Il est fort probable sinon certain qu'à Verviers, comme dans les autres régions du pays, la masse des ouvriers membres de l'Internationale ne comprend rien aux divergences idéologiques et aux dissensions qui se multiplient dans les congrès internationaux. Par contre elle perçoit fort bien les problèmes pratiques: or l'organisation interne de l'Internationale en devient un, et un fameux, une fois que l'option a été prise de sa ... désorganisation! Car, sous l'impulsion des Verviétois, les sections belges ont démantelé leur propre direction en réduisant son rôle à celui de simple boîte aux lettres d'abord, puis en confiant son fonctionnement aux partisans les plus acharnés de l'autonomie locale, à Verviers.

La décentralisation sans frein a laissé les groupes livrés à eux-mêmes : beaucoup, pauvres en militants de valeur, s'épuisent rapidement et disparaissent, désertés par des travailleurs découragés. Il n'y a finalement que dans le foyer anarchiste qu'est alors Verviers et dans quelques localités du Centre que l'Internationale fédéraliste développe encore une certaine activité.

Mais, même sur ce plan, les ouvriers vont être de plus en plus déçus par leurs chefs: à Verviers, la Fédération locale va jusqu'à remettre en question le syndicalisme, elle rejette donc non seulement l'action politique mais aussi, désormais, les grèves partielles ! Il faut dire que l'échec de plusieurs grèves locales a renforcé à cet égard les convictions des dirigeants verviétois. Ainsi, à titre d'exemple, la défaite d'une grève des menuisiers en avril 1873 pour obtenir une réduction du temps de travail : ils durent reprendre l'outil sans avoir obtenu aucune concession fondamentale, malgré trois semaines de lutte et même l'ouverture dans le local de la cour Sauvage d'un atelier autogéré, nouvelle expérience originale mais qui disparut très rapidement. Les militants qui tiennent alors le haut du pavé à Verviers, dans ce contexte de déliquescence générale de l'Internationale, sont tous de

tendance révolutionnaire, et ils évinceront même provisoirement les chefs «historiques» du mouvement, au premier rang desquels Pierre Fluche.

Pendant qu'à Verviers on continue à se gargariser des discours révolutionnaires sans effet immédiat, des militants bruxellois autour de Louis Bertrand et des militants gantois parmi lesquels Edouard Anseele, les uns et les autres convaincus de la nécessité pour la classe ouvrière de passer à l'action politique si elle veut obtenir des résultats tangibles, commencent à réorganiser le mouvement ouvrier en dehors de l'Internationale, autour de revendications politiques et sociales bien concrètes: extension des droits politiques, reconnaissance de droits syndicaux, impôt unique sur le revenu, réglementation du travail des enfants. Signe des temps et du recul de l'influence des révolutionnaires dans ce qui subsiste de l'Internationale en Belgique, le Congrès belge de décembre 1875 décide de transférer la direction belge de Verviers à Anvers, c'est-à-dire dans un des endroits les moins favorables alors aux idées anarchistes.

Le recul de l'influence des chefs révolutionnaires verviétois se fait également sentir à Verviers au même moment et l'année 1876 marque le retour à la tête du mouvement ouvrier verviétois de Pierre Fluche, un moment mis sur la touche. Toutefois, la cité lainière restera encore longtemps l'endroit du pays où s'exprimera avec le plus de force l'opposition aux tendances plus pragmatiques qui sont en train de l'emporter à Bruxelles et en Flandre. C'est d'ailleurs pour ce motif que Louis Bertrand et Edouard Anseele seront envoyés à la fin de 1876 en mission à Verviers, pour tenter de convaincre du bien-fondé de l'action politique les militants ouvriers verviétois.

Une rupture se produit parmi ces derniers en novembre 1876 lorsqu' Emile Piette et quelques-uns de ses amis quittent l'Internationale pour fonder en dehors d'elle un cercle anarchiste dénommé « L'Etincelle» : désormais et pendant plusieurs décennies jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale, les socialistes verviétois devront tenir compte de l'existence d'un groupuscule anarchiste essentiellement hodimontois qui se caractérisera, dans l'histoire du mouvement anarchiste en Belgique, par sa longévité exceptionnelle et son incontestable dynamisme.

Le retrait des fondateurs de «L'Etincelle» ne signifie pas que l'Internationale à Verviers est désormais aux mains d'adversaires déterminés des thèses anarchistes. Longtemps imprégné par celles-ci, Fluche, qui revient à l'avant-plan, ne s'en débarrasse pas totalement: il semble plutôt chercher pendant plusieurs années une voie médiane, conciliatrice, éclectique entre socialisme et anarchisme - suivant en quelque sorte l'exemple du leader bruxellois César de Paepe quelques mois plus tôt.

C'est ainsi que Fluche, accompagné de Joseph Maigray, participe à Gand en avril 1877 à un congrès qui constitue la première tentative de rapprochement entre sociaux-démocrates bruxellois et flamands d'une part et partisans de l'abstentionnisme en politique d'autre part, mais on ne parvient pas à y adopter un programme commun en raison des réticences verviétoises sur l'action politique: Flamands et Bruxellois la veulent obligatoire, les Verviétois plaident pour qu'elle soit facultative - ce qui est déjà de leur part un pas en avant par rapport à l'époque où ils rejetaient purement et simplement toute action politique de la part du mouvement ouvrier.

Il faut dire qu'en la personne de leur leader, les militants ouvriers verviétois restent sous l'influence des principaux chefs anarchistes et notamment du prince russe Pierre Kropotkine, figure fameuse sinon mythique du mouvement anarchiste. Page à la Cour du tsar puis cosaque en Sibérie, ce jeune noble avait rompu avec son milieu pour épouser la cause révolutionnaire et il avait visité les ouvriers verviétois en mars 1872 au moment où ceux-ci étaient au sommet de leurs actions revendicatrices. Leur exemple avait renforcé les convictions du prince: « Ces tisserands étaient l'une des populations les plus sympathiques que j'aie jamais rencontrées dans l'ouest de l'Europe », écrira Kropotkine plus tard.

C'est à Verviers qu'aura lieu le dernier acte de la Première Internationale: dix ans après la fondation des Francs-Ouvriers et du *Mirabeau,* les militants verviétois organisent pour la première fois, du 6 au 8 septembre 1877, le

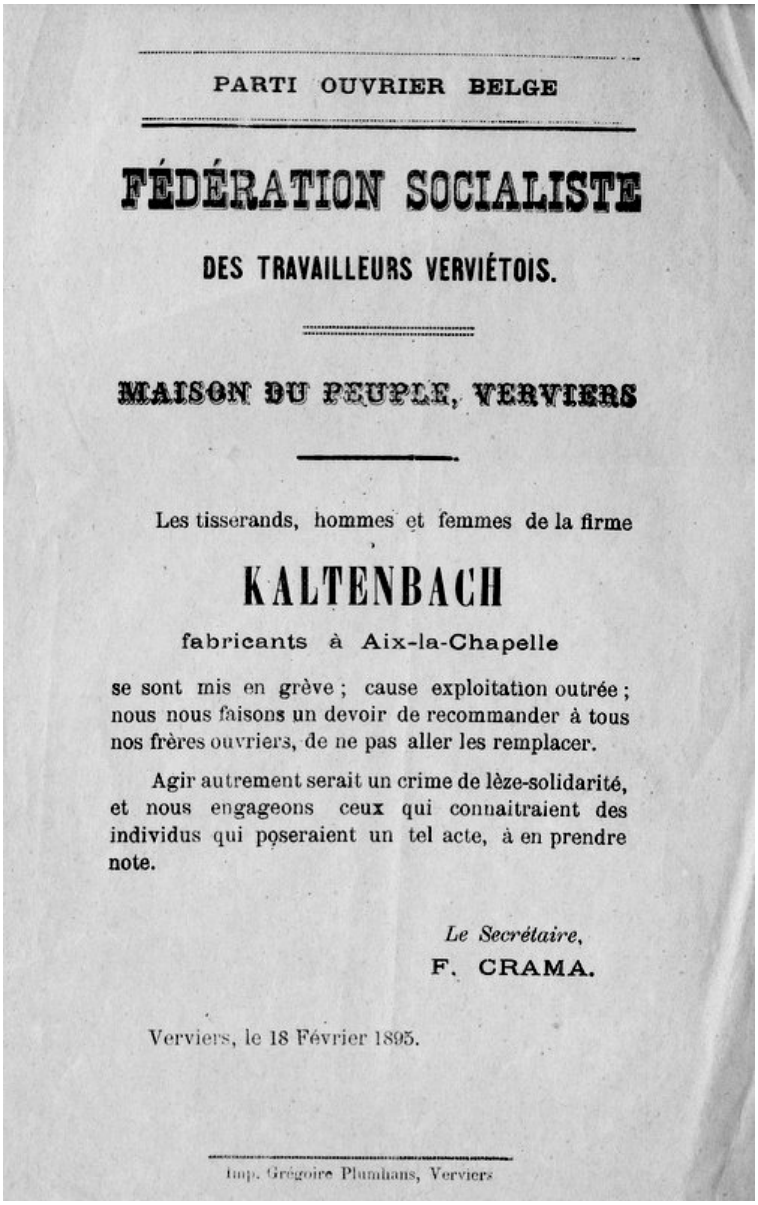
Congrès international de l'A.I.T. Ils en ignorent un des aspects historiques: ce neuvième congrès général de la Première Internationale sera aussi le dernier. Les délégués sont accueillis, pour la plupart, dès le mercredi 5 en fin d'après-midi et se retrouvent à l'hôtel de l'Aigle noir place du Martyr (aujourd'hui « Palais de Zeus » après avoir fonctionné pendant longtemps sous l'enseigne du Charlemagne). On est loin des grands congrès des premières années de l'AIT : les étrangers sont à peine dix ... mais c'est toute la fine fleur anarchiste européenne de l'époque. Le mercredi soir, devant une foule de militants, la soirée d'accueil au local de la cour Sauvage prend la forme d'un concert par la chorale « Les Socialistes réunis de Verviers », prolongé par des chansons révolutionnaires des divers pays représentés, le tout entrecoupé de discours.

Les choses sérieuses commencent le lendemain. Outre neuf étrangers dûment mandatés (Kropotkine, qui voyage clandestinement, n'a pas de voix délibérative), la liste des délégués comprend en tout et pour tout treize Belges, dont. .. douze Verviétois et un délégué de Liège! Il est clair que l'Internationale révolutionnaire ne fait plus recette en dehors de la cité lainière! Lors d'un meeting qui clôture le Congrès international de Verviers, Fluche rappelle ce que l'Internationale a déjà apporté aux travailleurs, et redit sa conviction que le parlementarisme ne pourra jamais affranchir ceux-ci.

Dans la foulée du Congrès verviétois, les représentants de toutes les tendances du mouvement socialiste se retrouvent à Gand pour un Congrès universel autrement représentatif de la diversité et de la richesse des socialismes européens à l'époque. Très vite, la recherche d'une entente entre sociaux-démocrates, très largement majoritaires à Gand, et anarchistes, apparaît impossible et les votes favorables sur l'organisation du prolétariat en parti politique distinct marquent de manière irrémédiable la division du mouvement ouvrier européen entre socialistes et anarchistes. Même si l'appellation subsistera encore quelques années, l'Internationale, telle qu'elle avait survécu à Verviers au moins depuis La Haye en 1872, expire bel et bien en septembre 1877 après son dernier congrès tenu sur les bords de la Vesdre.



Emblème d'une bannière
des anciens de la section verviétoise
de l'Internationale
(collection du PS de Verviers)



PARTI OUVRIER BELGE

FÉDÉRATION SOCIALISTE

DES TRAVAILLEURS VERVIÉTOIS.

MAISON DU PEUPLE, VERVIERS

Les tisserands, hommes et femmes de la firme

KALTENBACH

fabricants à Aix-la-Chapelle

se sont mis en grève ; cause exploitation outrée ; nous nous faisons un devoir de recommander à tous nos frères ouvriers, de ne pas aller les remplacer.

Agir autrement serait un crime de lèze-solidarité, et nous engageons ceux qui connaitraient des individus qui poseraient un tel acte, à en prendre note.

Le Secrétaire,
F. CRAMA.

Verviers, le 18 Février 1895.

Imp. Grégoire Plumhans, Verviers

Tract de 1893 émanant du POB et appelant à la solidarité avec des ouvriers allemands (coll. personnelle)

38

*Les premières années du POB furent marquées par d'intenses rivalités internes. C'est ce que retraçait le troisième chapitre des **Belles heures** de la Fédération socialiste verviétoise, que l'on voyait enfin naître à la fin de celui-ci.*

LES DEBUTS DU POB A VERVIERS (1885-1898)

Les 5 et 6 avril 1885, au Cygne, à Bruxelles, lors du Congrès qui donnera naissance au Parti Ouvrier Belge, les cent douze délégués rassemblés représentent cinquante-neuf groupes, en écrasante majorité bruxellois et flamands. Seuls dix groupes proviennent de Wallonie et, parmi ceux-ci, quatre de Verviers: le cercle politique « En Avant », un syndicat de tisserands, un autre de métallurgistes et enfin une boulangerie coopérative. C'est à la fois peu et beaucoup, car la présence verviétoise à ce Congrès devenu historique est relativement forte compte tenu du nombre total de Wallons présents à cette réunion.

Si des Verviétois sont parmi ceux qui jettent les bases d'un Parti Ouvrier qui s'étendra à l'ensemble du pays (au contraire du Parti Socialiste Belge fondé en 1879 par les seuls militants flamands et bruxellois qui en avaient assez d'attendre le ralliement des Wallons à l'action politique), on le doit au travail accompli depuis le début de la décennie par quelques anciens de l'Internationale, au premier rang desquels Fluche et Joseph Maigray, et à quelques nouvelles figures dont Adolphe Gierkens et Grégoire Plumhans. Ceux-ci avaient tenté de redresser le mouvement ouvrier verviétois après la disparition du *Mirabeau* en mai 1880 : au terme de douze années et cinq mois de parution ininterrompue, longévité tout à fait exceptionnelle pour un journal socialiste dans le contexte de l'époque, l'hebdomadaire ouvrier verviétois avait été réduit au silence par deux amendes judiciaires précipitant un lent déclin amorcé en 1874.

Alors que le mouvement ouvrier est quasi réduit à néant dans la vallée de la Vesdre, Fluche et ses amis créent à la fin de l'année 1881 un nouveau cercle politique, sous le nom de « En Avant ». Quelques semaines plus tard, ils lanceront un nouveau journal, *La Sentinelle* qui paraîtra jusqu'en 1884. Sans nécessairement renier leurs convictions antérieures et notamment, pour certains d'entre eux, leur esprit d'indépendance voire leur réticence pour l'action politique, une poignée d'hommes va rechercher désormais, par delà certaines nuances d'opinion, les conditions d'une nouvelle mobilisation des travailleurs verviétois.

Les voix de la relance seront multiples. Outre le cercle de propagande politique et son journal, les militants socialistes profitent de mouvements sociaux durant le même hiver 81-82 pour tenter de recréer des organisations syndicales : d'une part, une Fédération des Tisserands de la Vallée de la Vesdre, et d'autre part, une Association des Mécaniciens et Métallurgistes de Verviers et environs. Autre champ d'action tout à fait dans la ligne du socialisme plutôt que dans la conception anarchiste du combat: la coopération ; Fluche invite le Gantois Edouard Anseele, orfèvre en la matière, à venir parler à Verviers en 1884. Au terme de sa conférence, 75 auditeurs se font inscrire pour la création d'une « Meunerie et Boulangerie », société coopérative ouvrière qui voit le jour en novembre 1884. Assez rapidement la nouvelle coopérative regroupe quelque 300 familles et produit 7.000 pains par semaine.

Enfin en cette même année 1884, le mouvement ouvrier verviétois à peine renaissant franchit un pas décisif en s'engageant dans le combat politique à l'occasion des élections communales d'octobre. Cette première lutte

électorale se soldera par un échec mais une orientation nouvelle est prise, qui rompt définitivement avec l'abstentionnisme politique cher aux anarchistes. Bref, quelque chose a donc repris vigueur en bord de Vesdre et même un peu plus qu'ailleurs en Wallonie lorsqu'une nouvelle tentative de regroupement de toutes les forces ouvrières belges aboutit à la création du P.O.B. à Pâques 1885.

L'année suivante, les grands mouvements de mars 1886 épargneront la cité lainière alors que partout ailleurs dans le sillon industriel wallon, les grèves et les émeutes incendiaires tirèrent les travailleurs d'un incontestable assoupissement sur le plan militant. Est-ce parce que la classe ouvrière verviétoise, elle, était régulièrement conscientisée par des journaux ou des meetings et avec des hauts et des bas organisée en groupes les plus divers depuis près de vingt ans, que Verviers resta à l'écart de cette bourrasque sociale ? Sans doute en effet. Plus que Liège et tout autre bassin industriel wallon, Verviers, en avance en matière de lutte sociale depuis le début du siècle sur le reste de la Wallonie et du pays, avait pu expérimenter depuis deux décennies les vertus comme les faiblesses des diverses formes d'action ouvrière et, parmi ses travailleurs, il y avait quelques années déjà que les leaders les plus écoutés prônaient désormais l'organisation plus que la révolte.

En cette année 1886, la boulangerie coopérative verviétoise est désormais forte de 1.500 membres et son succès est tel qu'elle emploie un travailleur en la personne de Jean Fraiture dit Defraiteur, son principal dirigeant. Pour la première fois, le mouvement ouvrier verviétois secrète ainsi un emploi en son sein. En 1887, Fluche et Defraiteur tentent ensemble de lancer un nouveau journal socialiste local, *Le Tirailleur verviétois,* pour combattre les catholiques sociaux mais conservateurs qui commencent à s'acharner sur les organisations socialistes renaissantes et tout particulièrement sur la coopérative, compte tenu du succès que celle-ci remporte dans la classe ouvrière.

La disparition rapide du *Tirailleur verviétois,* après quelques semaines, est un signe de la trop faible implantation du P.O.B. dans l'agglomération verviétoise, et pourtant ses militants font le maximum, multipliant les meetings pour susciter l'adhésion aux groupes socialistes.

Le P.O.B. lutte pour la première fois en tant que tel aux élections communales d'octobre 1887 dans plusieurs communes industrielles. A Dison, les trois candidats socialistes obtiennent 46 % des votes au premier tour (alors que l'on est encore loin du suffrage universel) et, s'ils sont battus au second, c'est à cause des voix catholiques venues en appoint aux libéraux. A Ensival par contre, les socialistes ont fait des listes communes avec ces derniers et ils parviennent à faire élire deux des leurs au Conseil : Joseph Maigray, l'ancien de l'Internationale, et Jean Malempré, qui deviendra plus tard député.

Deux élus à Ensival, une victoire ratée de peu à Dison, mais rien à Verviers: les socialistes ne s'y sont pas présentés. C'est que le P.O.B. ne s'y porte pas très bien. Certes, la propagande des catholiques sociaux comme celle des anarchistes ne facilite pas la tâche des militants socialistes verviétois mais un autre élément a sans doute commencé à rebuter certains : une querelle interne est apparue et elle va progressivement déchirer le P.O.B. en deux factions rivales sur le territoire verviétois.

On trouve à l'origine du conflit la décision de la coopérative socialiste, dans un premier temps, d'adjoindre à la boulangerie un débit de boissons. Cette option nouvelle lèse les intérêts personnels de militants qui, comme Fluche ou Gierkens par exemple, se sont établis cafetiers après avoir été victimes du boycott patronal. Puis, dans un second temps, les animateurs de la coopérative décident de créer une autre société qui aura pour objet l'exploitation de locaux pour les réunions ouvrières. Cette fois, la perte risque d'être sèche pour les hommes comme Fluche qui, depuis plusieurs années, louent un local au cercle « En Avant» : Fluche avale difficilement ce qu'il considère comme un geste d'ingratitude à son égard.

Tel semble bien être le point de départ d'une querelle qui va diviser le mouvement ouvrier verviétois durant une dizaine d'années et retarder d'autant l'émergence d'une véritable Fédération socialiste de l'arrondissement de

Verviers englobant tous les groupes de celui-ci.

Après l'exclusion de Fluche et de plusieurs de ses amis de la boulangerie coopérative, suite à des contestations sur la validité des comptes, un pas de plus est franchi lorsque les dirigeants de la coopérative créent un cercle politique entrant en concurrence directe avec le groupe « En Avant », le cercle « Le Devoir ».

La lutte se fera à découvert et sur le terrain électoral lors des élections provinciales du printemps 1890 puis lors des communales d'octobre de cette même année. A ce moment, on retrouve des socialistes sur deux listes différentes à Verviers: certains sur une liste patronnée par Defraiteur et la coopérative, d'autres sur une liste soutenue par Fluche et regroupant des socialistes et des petits commerçants progressistes. Lutte fratricide, dispersion des forces: c'est l'échec assuré. Au total, aucun candidat ouvrier d'aucune des deux listes ne sera élu à Verviers, alors que dans le même temps à Ensival, les socialistes obtiennent 55 % des suffrages, renforcent leur présence au Conseil communal par quatre conseillers supplémentaires et obtiennent ainsi la première majorité socialiste dans l'arrondissement - avant même la généralisation du droit de vote!

Le fossé va continuer à se creuser ensuite. C'est ainsi que la lutte électorale de l'automne 1890 a été l'occasion pour la tendance de Defraiteur d'organiser les divers groupes qui sont basés au local de la coopérative au sein d'une Fédération verviétoise du P.O.B. : on y retrouve la boulangerie, le cercle politique « Le Devoir », la mutualité socialiste et la Jeune Garde Socialiste principalement. La plupart des groupes des autres localités de l'arrondissement par contre n'adhèrent pas à cette Fédération qui est donc purement locale, même si en 1891, lorsqu'elle accueille le septième Congrès annuel du P.O.B., elle compte huit groupes, mais toujours tous verviétois.

Parallèlement, la tendance de Pierre Fluche ne reste pas inactive. Au contraire, au début de l892, le cercle «En Avant» et son leader historique prennent une part active à l'agitation qui gagne le pays pour obtenir la révision constitutionnelle qui doit rendre possible l'octroi du droit de vote. A cette occasion, les militants verviétois de la tendance Fluche parcourent tout l'arrondissement et fédèrent ensuite les divers groupes existants ou qu'ils y ont créés en une organisation rivale de celle de Defraiteur, baptisée la Fédération d'arrondissement du P.O.B. : elle regroupera les organisations socialistes d'Ensival, Hodimont, Pepinster, Xhendelesse, Cornesse, Andrimont, Dison, Herve, Petit-Rechain, Dolhain et Lambermont notamment.

Les militants de la Fédération d'arrondissement seront une fois de plus à la pointe du combat quand le P.O.B. décrétera, au printemps 1893, la grève générale pour le suffrage universel: près des six dixièmes des travailleurs verviétois se croisent les bras, comme ailleurs dans le pays, pour faire pression sur les Parlementaires. Lorsque les dirigeants nationaux du P.O.B. marqueront leur accord sur le vote plural alors que les travailleurs étaient mobilisés depuis des années autour de l'obtention du suffrage universel pur et simple, la confusion sera générale et la reprise du travail particulièrement difficile à obtenir en certains endroits, notamment à Verviers où Fluche tentera d'inciter les ouvriers à continuer la grève. Or, de l'aveu du *Peuple* lui-même, à Verviers, la reprise s'effectuera « avec mécontentement et mauvaise humeur» : en restant fidèle à ses convictions en la matière pendant le conflit, Fluche a sans doute marqué un point décisif aux yeux des ouvriers verviétois.

Les premières élections législatives au suffrage universel «tempéré» par le vote plural (et de surcroît exclusivement réservé aux hommes...) sont fixées pour octobre 1894. Dans la perspective du scrutin législatif, les deux tendances socialistes verviétoises effectuent un premier rapprochement en décembre 1893. C'est le début d'un très lent processus de réunification qui durera cinq ans, avec des hauts et des bas. Lors d'un congrès extraordinaire, une entente est conclue au moyen de la révision des statuts de la Fédération d'arrondissement. Les groupes de la Fédération verviétoise sont intégrés dans celle-ci mais l'unité sera de courte durée puisque, dès décembre de l'année suivante, les groupes de l'ancienne Fédération verviétoise reprendront leur autonomie en payant directement leur cotisation au Conseil général du P.O.B. et non plus à la Fédération d'arrondissement

qui, à nouveau, usurpera son nom bien malgré elle.

Mais d'ici là, le P.O.B. connaît deux grands succès durant l'année 1894. C'est d'abord, le 13 mars, l'inauguration par les socialistes de Defraiteur d'une vaste Maison du Peuple construite rue du Gymnase. Le nouveau local socialiste est en forme d'équerre et il comporte deux étages. Particulièrement soignée, la façade porte à son sommet une statue de la liberté, tandis que des allégories de l'agriculture et de la moisson encadrent un grand balcon pour rappeler la vocation principale de boulangerie coopérative. Les bâtiments couvrent 450 m^2. La Fédération socialiste, les groupes syndicaux, culturels et autres y louent des bureaux. Au dessus du café, la grande salle mesure 15 mètres sur 20, avec une vaste scène et une galerie de trois mètres de large. L'aile du fond de la cour contient le moulin à vapeur, la boulangerie mécanique, la fabrique de pain d'épices, les écuries et les magasins.

L'inauguration rassemble 4.000 personnes et de nombreux orateurs de tout le pays, dont le leader socialiste belge Emile Vandervelde qui déclare: « Il y a quelques jours, je me trouvais à Londres chez Frédéric Engels, le compagnon de Karl Marx. Il me demanda ce que nous devenions en Belgique et me parlant de Verviers, boulevard de l'ancienne Internationale, il voulait savoir si le mouvement n'y avait pas faibli. Je lui ai répondu que nous inaugurions aujourd'hui un palais dans cette ville où l'Internationale avait été si forte ». De fait, la construction de la rue du Gymnase, imposant témoin des œuvres chères à une des tendances du P.O.B., est à la mesure des monuments que feront construire les socialistes bruxellois ou gantois cinq et six ans plus tard : Maison du Peuple de Horta à Bruxelles en 1899, « Onze Huis» du Vooruit gantois en 1900.

Dans leurs locaux tout neufs, les socialistes préparent fiévreusement les premières élections législatives au suffrage plural du mois d'octobre. L'Ensivalois Jean Malempré conduira la liste, suivi par Adolphe Gierkens, par le tisserand disonais Jean Dauvister et par un cultivateur dolhaintois, Thomas Niezette. Le chef historique du mouvement ouvrier vervietois, Pierre Fluche, a refusé d'être candidat. Il ne souhaite pas cautionner par sa personne la liste socialiste alors qu'il est intimement convaincu qu'il vaudrait mieux, pour le progrès de la démocratie, qu'elle soit vaincue! Car, écrit-il alors à Victor Dave, «les ouvriers pourraient alors savoir par expérience que le système plural n'est qu'une farce et toutes les forces démocratiques se trouveraient dans la nécessité de s'unir pour obtenir le pur et simple en montrant les dents bien entendu. S'il n'en est pas ainsi, nous en aurons pour une vingtaine d'années au moins avec le plural... » - ce qui était d'une remarquable clairvoyance.

Le 14 octobre 1894, le scrutin mobilise près de 36.000 électeurs, dont 13.000 disposant de deux ou de trois voix: cette minorité totalise à elle seule plus de 32.000 voix soit près de 60 % des votes face aux 22.700 suffrages des électeurs à une voix ! Au Sénat, ce sont 63 % des votes que les 13.000 électeurs à deux et trois voix détiennent! Malgré cela, les socialistes arrivent en deuxième position, derrière les catholiques certes, mais devant les libéraux et les progressistes. Au second tour, grâce à l'appui des voix libérales, les quatre candidats socialistes l'emportent haut la main le dimanche suivant. Au soir du 21 octobre 1894, alors que 28 députés socialistes ont été élus en Wallonie (dont plusieurs Flamands et Bruxellois), c'est l'euphorie à la Maison du Peuple: deux tisserands, un cafetier et un ouvrier agricole vont occuper à la Chambre les sièges jusqu'ici monopolisés par les grands industriels de la place.

Autant que le vote libéral au second tour, l'unité d'action des socialistes verviétois avait bien sûr contribué à l'élection des quatre députés ouvriers. Malheureusement, les conflits de tendances et de personnes resurgissent très peu de temps après. Dès juillet 1894 d'ailleurs, de nouveaux signes de mésentente étaient apparus lorsque Defraiteur avait cessé de collaborer au journal de la Fédération socialiste. A la fin de l'année, on l'a dit plus haut, les groupes de l'ancienne Fédération verviétoise, menés par Defraiteur, reprenaient leur autonomie. En février 1895, ils franchissaient un pas de plus en faisant paraître un nouvel hebdomadaire socialiste, concurrent direct du journal officiel du Parti. Verviers compte donc alors deux hebdomadaires socialistes: c'est la manifestation la plus évidente de la division du mouvement entre deux tendances.

Que représentent l'une et l'autre? La Fédération d'arrondissement a, à sa tête, les quatre députés et Fluche, et elle comprend une dizaine de groupes à Verviers même et une vingtaine dans le reste de l'arrondissement. La Fédération dissidente rassemble, elle, une quinzaine de groupes seulement, tous verviétois, mais parmi lesquels le plus important est la boulangerie coopérative. La Fédération dissidente est restée à la Maison du Peuple de la rue du Gymnase, propriété de la boulangerie coopérative. Par contre, les groupes de la Fédération d'arrondissement abandonnent celle-ci dès avril 1896 et à partir de septembre 1897 ils disposent même de leur propre local, « Le Peuple », situé en haut de Crapaurue, dans une maison aujourd'hui détruite à l'angle de la rue de Heusy.

L'année 1895 est marquée par plusieurs grands mouvements de grève à Verviers, grève des tisserands contre la généralisation du tissage à deux métiers, grève des rattacheurs, lock-out des filatures, grève des ouvriers du peigné: c'est donc dans un climat social particulièrement tendu que les socialistes s'attellent à partir de l'été à la préparation des premières élections communales au vote plural, qui sont prévues pour novembre 1895. Dès l'été, les dirigeants socialistes en appellent dans tous leurs discours à l'union ouvrière pour le scrutin de novembre, dans l'espoir de constituer une liste démocratique qui rassemblerait tous les progressistes - en ce compris les démocrates chrétiens qui l'année précédente pour les élections législatives, ont fait cause commune avec la droite conservatrice.

Mais l'union électorale, il faut d'abord la réaliser au sein du P.O.B. Une entente au moins de façade est donc recherchée entre les deux tendances socialistes et, en septembre, un Congrès régional détermine les bases d'un accord en reconnaissant l'autonomie des deux Fédérations rivales et en distribuant d'égale manière entre elles les places sur la future liste socialiste à Verviers. Pour favoriser sinon l'entente, au moins en apparence, il est convenu que les deux journaux socialistes concurrents disparaîtront au profit d'un titre unique.

En octobre, les grandes manœuvres se déploient pour mettre en place une liste rassemblant toutes les forces démocratiques verviétoises, à savoir non seulement les deux tendances du P.O.B., mais aussi les libéraux progressistes et une association de petits commerçants. Tous ensemble, ils se présenteront sous le nom de Concentration démocratique, une concentration que les démocrates chrétiens n'ont pas voulu rejoindre, préférant lutter seuls cette fois-ci.

Malgré la défection des démocrates chrétiens, les divisions socialistes étalées au grand jour depuis des années, l'intensité de la propagande anarchiste et l'inéquité du système électoral, le P.O.B. verviétois est convaincu que la Concentration peut emporter une majorité absolue au Conseil communal et enfin gérer la ville avec le souci d'améliorer le quotidien de la classe ouvrière. C'est pour cela que Pierre Fluche a accepté de conduire la liste démocratique et les observateurs ne s'y tromperont pas: pour eux, la lutte se circonscrit entre cette dernière et l'ensemble des forces conservatrices.

La désillusion est amère. La Concentration escomptait la majorité absolue avec treize élus directs, elle en obtient à peine neuf : un commerçant, deux progressistes et six socialiste. Alors qu'à Ensival et à Dison la majorité absolue est acquise, à Verviers les socialistes haranguent les ouvriers pour qu'ils se serrent les coudes afin d'achever dans quatre ans la conquête du pouvoir : on est loin du compte ... De même, les socialistes espéraient deux échevinats au sein d'un collège démocrate de cinq membres mais ce n'est que grâce à une erreur de vote d'un libéral que la Concentration parviendra à faire élire un échevin progressiste, qui sera remplacé par Pierre Fluche à la fin de 1896. Pour le reste, libéraux doctrinaires et catholiques conservateurs ont voté comme un bloc pour le maintien exclusif du pouvoir communal à droite: sur les bancs du Conseil où ils s'asseyent pour la première fois, les conseillers socialistes constatent amèrement une fois de plus que l'alliance des coffres-forts par delà les divergences philosophiques n'est pas qu'une image.

Les dissensions entre socialistes reprendront de plus belle, comme il fallait s'y attendre, après le scrutin de novembre 1895. Chaque tendance publie à nouveau son hebdomadaire. La Fédération d'arrondissement fait

des ouvertures qui sont repoussées et Emile Vandervelde lance en vain des appels au bon sens. Au contraire, les groupes de la Maison du Peuple présentent pour les élections au Conseil de Prud'homme du 28 mai 1897 une liste en compétition avec celle déposée par la Fédération d'arrondissement. La bataille prend l'allure d'une véritable campagne électorale, au terme de laquelle la liste de la Fédération d'arrondissement obtient, sur Verviers-ville, les deux tiers des suffrage environ contre un tiers à celle des groupes de la Maison du Peuple.

Le verdict des travailleurs ne met pourtant pas un terme à la scission et Defraiteur situe maintenant le terrain de la lutte entre les deux tendances sur le plan idéologique: il y voit une lutte «entre coopérateurs et anti-coopérateurs, entre syndicats et groupes politiques» autrement dit, selon lui, entre socialistes désintéressés et politiciens qu'il dénonce de manière de plus en plus hargneuse.

Dans l'espoir de mettre un terme au conflit verviétois avant les élections législatives de mai 1898, le Conseil général du P.O.B. porte la question à l'ordre du jour de son Congrès annuel d'avril 1897. C'est la première phase de la réunification. Lors de ce Congrès, le Parti décide que tous les groupes verviétois devront adhérer à nouveau à la Fédération socialiste de l'arrondissement de Verviers et, par ailleurs, que cette dernière devra réintégrer la Maison du Peuple et faire la propagande de la coopérative. Le compromis est accepté par les deux tendances, mais chacune conserve encore le journal qu'elle publie depuis 1895. .

En mai 1898, pour les législatives, les deux hebdomadaires socialistes feront cause commune, le P.O.B. verviétois réunifié présentant ses trois députés sortant (Malempré, Dauvister et Gierkens) ainsi qu'une candidature «nationale» en la personne de Louis de Brouckère. Mais cette fois l'appui libéral lors du second tour ira aux catholiques, les électeurs socialistes n'ayant pas accordé leurs voix en nombre suffisant au premier tour aux sénateurs libéraux sortants tant et si bien que ceux-ci ont été évincés par les candidats catholiques ! Les libéraux doctrinaires ne leur pardonneront pas ... et le 30 mai 1898, grâce à l'abstention massive ou au vote de rancune des libéraux, les quatre candidats catholiques seront élus à la Chambre, renvoyant Gierkens à son café, Dauvister et Malempré à leur usine. Cette défaite précipitera la recherche d'une entente définitive entre socialistes verviétois. En juillet suivant, en même temps que le non remplacement de son permanent faute de moyens, la Fédération socialiste d'arrondissement décide la disparition simultanée des deux hebdomadaires socialistes jusque là concurrents et leur fusion dans un hebdomadaire unique, *En Avant.*

Le nouveau journal est édité par une société coopérative, la Presse ouvrière, dont divers groupes et une centaine de militants détiennent les actions. Les membres du Comité de rédaction sont désignés par le Conseil fédéral suivant les principes d'équilibre entre ligues ouvrières, syndicats, coopératives et (à partir de février 1899) mutualités. L'année suivante, le cercle politique « Le Devoir », créé jadis pour concurrencer le cercle « En Avant» de Fluche, et la Ligue électorale qui avait succédé à ce dernier, fusionneront pour créer un seul groupe politique socialiste verviétois, au nom évocateur de l'Union Socialiste.

Ainsi qu'on vient de le voir, les premières années du P.O.B. verviétois ont été particulièrement agitées. Des années pendant lesquelles le jeune Parti Ouvrier est accaparé par deux tâches: d'une certaine façon, on pourrait dire que l'une est orientée contre la bourgeoisie, et l'autre vers les travailleurs. En effet, d'une part son objectif politique majeur est d'arracher aux riches le droit de vote dont ils ont le monopole depuis 1830. Et d'autre part, dans le même but mais surtout en vue d'améliorations immédiates, son autre objectif est d'organiser avec méthode les ouvriers au sein d'associations non seulement politiques mais aussi économiques, sociales, et culturelles. Lequel des deux moyens possibles, et évidemment liés, doit-il être privilégié? A Verviers comme dans bien d'autres endroits, sur fond de querelles personnelles, le débat débouchera pendant longtemps sur de graves dissensions que, paradoxalement, la défaite contraindra à surmonter de manière définitive il y a tout juste un siècle.

39

Ma quatrième et dernière contribution au volume collectif paru en 1998 pour le centenaire de la Fédération socialiste verviétoise annonçait déjà implicitement l'ouvrage que je tins à publier huit ans plus tard pour le centenaire du grand lock-out.

1906, L'AVENEMENT DU REGIME SYNDICAL

Les premières années du siècle sont capitales pour le mouvement syndical à Verviers, complètement désorganisé depuis 1896 suite aux échecs des tisserands dans une grève contre le tissage à deux métiers, des métallurgistes dans un conflit chez Houget et des fileurs de laine peignée dans une grève à «La Verviétoise». Le renouveau syndical sera identifié à juste titre à un homme, le socialiste disonais Jean Roggeman, et à une idée, la neutralité syndicale.

Jean Roggeman fonde en janvier 1900 un organe mensuel qu'il baptise *Le Tisserand*. Le journal analyse les causes de l'effondrement syndical et appelle à un réveil. Celui-ci va bel et bien s'effectuer sous son impulsion avec la création de multiples syndicats d'usine, le redressement de la conjoncture économique aidant. En juillet, *Le Tisserand* devient l'organe d'une toute nouvelle Association générale des tisserands, dont les statuts contiennent le principe fondamental de la neutralité syndicale, autrement dit le refus de s'affilier au P.O.B. en tant que syndicat même si la plupart des animateurs du mouvement sont aussi militants socialistes, à commencer par Roggeman. Et lorsqu'en mai 1902, neuf Fédérations de syndicats d'usines fondent ensemble la Confédération syndicale de Verviers, les statuts de celle-ci interdisent même expressément toute discussion politique ou philosophique dans les réunions.

La conception défendue par Roggeman répond à plusieurs exigences: réaliser l'indispensable unité d'action des travailleurs, tenir compte du grand nombre d'ouvriers verviétois affiliés à des mutualités apolitiques, de l'existence d'un courant démocrate chrétien décevant mais dynamique, et plus encore de la persistance d'un foyer anarchiste dont les animateurs se réorientent alors vers l'action syndicale.

La voie préconisée par *Le Tisserand* s'avère être la bonne : très vite, la renaissance syndicale s'étend à toutes les corporations. En même temps que l'Association générale des tisserands qui démarre avec 450 membres, une Fédération de la laine cardée se constitue aussi en juillet 1900 et réunit onze syndicats d'usine dès l'année suivante. Une Fédération de la laine peignée se développe également, elle compte très vite mille membres répartis dans dix des douze usines de la place. En 1901, ces trois Fédérations ainsi que les syndicats d'apprêts et de laveurs de laine, les cimentiers et les ouvriers du bois, reprennent ensemble le journal, qui change en même temps de titre et de périodicité: le premier numéro du *Travail,* bimensuel, paraît le 6 avril 1901. Il devient hebdomadaire en janvier 1902, peu avant de devenir l'organe de la Confédération syndicale créée en juin suivant, qui regroupe près de 2.000 affiliés.

En août 1902, les syndicats fondent une nouvelle coopérative, La Presse ouvrière, pour l'impression et l'exploitation du journal. Roggeman reste directeur et rédacteur en chef. Le gérant de l'imprimerie, Gustave Koenders, fournit régulièrement des articles, de même que Léonard Ohn et, dans une moindre mesure sans doute, l'échevin Pierre Fluche et le député Jean Malempré. La diffusion du *Travail* se développe parallèlement à l'expansion syndicale: le journal paraît trois fois par semaine à partir d'octobre 1904 en diversifiant son contenu

pour mieux séduire le public populaire au-delà des militants convaincus, et il devient quotidien le 2 janvier 1906, en s'attachant les services d'un journaliste à temps plein, Camille Feller.

Parallèlement, le redressement syndical a pris de plus en plus d'ampleur : les effectifs de la Confédération sont passés de 2.000 membres en 1902 à 7.000 en 1905. A côté des caisses de grève et de chômage, des caisses de secours en cas d'invalidité se sont multipliées dans tous les secteurs. Les conflits sociaux sont devenus plus fréquents également, et souvent à l'avantage des grévistes. Salaires en hausse, réduction du temps de travail, répartition de l'ouvrage disponible entre équipes, suppression du travail de nuit, telles sont les avancées sociales arrachées (dans un contexte économique favorable) par les tisserands ou les ouvriers du peigné.

Une nouvelle génération de militants entre vingt et trente ans s'affirme au premier rang des acteurs de ce nouvel essor syndical, dans les pas de Jean Roggeman : Alexandre Duchesne, Isidore Gouvy, Jean Melein, Antoine Veiders, mais aussi Barbe Liégeois et Marguerite Steenhuse pour le textile; Arthur Geelen, François Betsch, Henri Bissot, les frères Nicolas et Hubert Dohogne chez les métallurgistes; Jules Hoen chez les typographes; Léonard Ohn pour le bâtiment.

C'est grâce à ces hommes et femmes, dont beaucoup seront plus tard à la tête de la Fédération socialiste verviétoise, que le mouvement de syndicalisation s'accélère dans tous les corps de métier durant les premiers mois de 1906. En mars, la Confédération syndicale verviétoise englobe plus de 11.000 travailleurs; à l'automne, un maximum est atteint avec 16.275 syndiqués sur un peu plus de 20.000 ouvriers verviétois ! Dans le textile, le taux de syndicalisation est alors de près de 100 %, dans la métallurgie également.

Certains syndicats obtenant d'importants avantages à l'occasion des conflits qu'ils déclenchent, le nombre d'arrêts de travail ne cesse d'augmenter. L'agitation sociale atteint son point culminant en 1906 : vingt-neuf conflits dans le textile et plus de 63.000 journées de grève (en ce compris le grand lock-out), vingt-cinq conflits dans les autres secteurs. Le climat social régnant alors en bord de Vesdre peut se résumer comme suit: il ne se passe pas un mois sans que trois ou quatre secteurs de l'économie verviétoise ne soient simultanément sinon paralysés en tout cas affectés par un conflit social important - que les conditions de travail justifient amplement!

Les patrons de l'agglomération réagissent, bien entendu. D'une part, au printemps 1906, ils se regroupent au sein d'une Fédération de l'Industrie textile: poussés à bout par la multiplication des grèves et des concessions de leur part, il s'agit pour eux de s'organiser pour mieux résister eux aussi collectivement, ce qui est un élément neuf considérable. D'autre part, pour pratiquer le cas échéant cette résistance, ils décident d'introduire entre eux la clause du lock-out, par laquelle ils s'engagent à défendre, par la fermeture de toutes les usines d'un secteur, celui de leurs membres qui serait menacé ou victime d'une grève. Le camp patronal, par ce pacte, se dote aussi d'une arme redoutable: *L'Etoile belge* écrit «qu'au pays de Verviers, l'état de guerre est latent entre les industriels et leurs ouvriers».

Fin février, premier lock-out à Dison, où quarante et une fabriques sont fermées et 1.400 ouvriers privés de travail. Début avril, un conflit à propos du tarif du tissage éclate chez un fabricant verviétois, pour la troisième fois en quelques mois et après trois semaines, les patrons s'apprêtent ici aussi à un lock-out de tous les tissages, susceptible de toucher 2.500 travailleurs. Le 12 avril, c'est la menace d'un lock-out de toute l'industrie textile verviétoise que les patrons agitent pour venir à bout d'une grève qui a éclaté fin février à Dison. Toujours dans le textile, vingt-deux patrons laveurs et carboniseurs (sur vingt-quatre) répondent par le lock-out, le 15 avril, à la grève qui a éclaté chez huit d'entre eux pour obtenir l'instauration d'un minimum salarial.

Durant l'été, des grèves éclatent encore dans une teinturerie, dans un petit atelier de finissage, au conditionnement de laines de Dison, dans les quatre principales filatures de laine peignée (« La Vesdre », « La Lainière », « La Verviétoise » et « L'Ile Adam », occupant chacune environ 400 ouvriers). Le 4 août, les patrons décrètent le lock-out de tous les tissages, qui touche 2.500 ouvriers. Cependant que patrons et syndicats textiles

fourbissent ainsi leurs armes pour le conflit décisif qui ne peut manquer d'éclater tant le climat y conduit, des conflits tout aussi importants agitent aussi les autres secteurs de l'économie verviétoise, parfois pendant plusieurs mois.

Deuxième secteur industriel verviétois après le textile, la métallurgie n'est pas en reste dans cette période d'intense agitation sociale. Le syndicat des métallurgistes a déjà soutenu quatre grèves de novembre 1904 à avril 1906 dont les deux dernières avec succès: une aux Fonderies verviétoises avec sept semaines de lutte à la fin de 1905 pour obtenir le paiement de pièces mal façonnées; l'autre de la part des plombiers zingueurs de vingt-neuf usines, arrachant une augmentation salariale après un mois de grève.

Mais le conflit le plus important en métallurgie éclate en juillet 1906 - décidément, l'été est chaud! - à la fonderie Laoureux à Ensival, dont le directeur entend généraliser le paiement aux pièces et non à l'heure. Les 90 ouvriers arrêtent le travail. Soutenus par Henri Bissot et le Syndicat des ouvriers fondeurs, Ils tiendront bon quatre mois durant grâce à la solidarité syndicale jusqu'à ce qu'en octobre des pourparlers s'engagent qui aboutiront au maintien du principe du salaire horaire.

Tout au long d'un printemps social particulièrement agité, les Verviétois sont aussi confrontés à trois mouvements qui affectent leur vie quotidienne durant plusieurs semaines: la grève des conducteurs de trams, celle des allumeurs de réverbères chargés de l'éclairage public, et celle des employés de magasins pour la fermeture des commerces de détail à 20 heures !

La grève des conducteurs de trams est l'occasion d'émeutes et de boycotts en avril. Le conflit prend un tour aigu dès le début, toute la classe ouvrière se solidarisant contre les non-grévistes : les trams circulent sous les huées et les sifflets, les gendarmes montent sur les voitures, les «jaunes» sont boycottés par leurs voisins et chez leur épicier.

Le trafic est arrêté ensuite dix jours durant, les chauffeurs-mécaniciens de l'usine électrique qui alimente le réseau ayant cessé le travail. Lorsque des trams sont remis en circulation le 25 avril sur une seule ligne, les voitures circulent à vide et des émeutes éclatent lorsqu'elles passent devant les usines au moment de l'entrée ou de la sortie des travailleurs. On procède à des arrestations, mais les manifestations redoublent. Elles ne cesseront plus!

La grève d'un service public que toute la population ouvrière utilisait, l'intransigeance de la Société des Tramways et son recours à des «jaunes», les émeutes violentes dues au conflit suscitèrent plusieurs interpellations au Conseil communal et de vifs incidents entre les élus du P.O.B. et les catholiques.

Le cortège du 1er mai 1906 est placé sous le thème de l'abrogation de l'article 310 du Code pénal, qui a permis les arrestations dans la grève des trams pour réprimer les atteintes à la liberté du travail. Grâce à la mobilisation massive des syndicats, la manifestation remporte malgré la pluie un succès jusque-là jamais atteint à Verviers, avec 14 à 15.000 participants, dont 2.000 seulement parviennent à s'entasser ensuite à la Maison du Peuple pour y entendre De Brouckère.

La bataille décisive sera lancée à la mi-août 1906, quand les patrons des usines Lamboray et Duvivier renvoient leurs ouvriers par manque d'ouvrage, dont un délégué syndical. Nouvelle grève, et nouveau lock-out des lavoirs (après celui d'avril). Après un mois de conflit, décidée à frapper un grand coup pour mettre un terme aux grèves incessantes et restaurer l'autorité patronale, la Fédération patronale du textile vient en aide à l'Association des laveurs en menaçant à nouveau les organisations ouvrières d'un lock-out général du textile. Cette fois, elle met sa menace à exécution le 19 septembre : toutes les usines textiles de l'agglomération sont fermées, près de 16.000 hommes et femmes, les trois-quarts des ouvriers de l'industrie verviétoise, sont privés de travail - du jamais vu dans l'histoire sociale du pays !

Forts de leur pacte, les patrons engagent la bataille avec assurance, persuadés que les ouvriers, encore insuffisamment unis, ne tiendront que quelques jours. Mais les organisations syndicales organisent la résistance en constituant un Comité de défense qui répand dans tout le pays des circulaires et des affiches appelant à la solidarité et le P.O.B. verviétois fait de même, obtenant l'appui du Conseil général du Parti. Un extraordinaire mouvement de solidarité se produit, les dons affluent de partout et, à Verviers même, les ouvriers reçoivent l'aide, par exemple, des milieux commerçants.

Les ouvriers «lock-outés» restent extraordinairement calmes. Pas d'émeutes, pas de violences, mais des cortèges joyeux et pacifiques, des pique-niques, des spectacles, et des promeneurs par milliers dans les rues sous un soleil d'automne radieux. Une atmosphère de fête et d'insouciance qui déconcerte plusieurs semaines durant les observateurs, bref «la force tranquille» avant la lettre, contrastant singulièrement avec les échauffourées diverses du printemps.

Ce qui n'empêche que l'on ressent rapidement les effets de l'absence de revenus dans les familles touchées. C'est alors qu'un militant sérésien, secrétaire de la Fédération provinciale des métallurgistes, imagine d'accueillir les enfants des grévistes au sein des familles de syndiqués dans les autres villes du pays, ce qui ne s'est jamais produit jusque-là. Mis à exécution avec un maximum de mise en scène et de médiatisation, l'exode des enfants est organisé par Jean Mélein. Ce geste de solidarité frappe considérablement l'opinion publique, mais il n'impressionne pas les patrons, qui ont consenti des prolongations extraordinaires de crédits aux firmes les plus faibles pour les aider à résister.

Ce n'est que le 30 octobre, après six semaines de grève et quinze jours de négociations, qu'un accord est conclu entre les Fédérations textiles patronale et ouvrière. Un accord historique qui marque à Verviers, et pour la première fois en Belgique pour un secteur industriel important, l'avènement du régime de la convention collective. Par ce compromis, le patronat réaffirme son autorité exclusive dans les ateliers et se met à l'abri des grèves répétées; en échange, la Fédération syndicale obtient sa reconnaissance par les industriels, le droit pour ses militants d'exercer leur action, la création d'un organisme permanent de conciliation et la garantie d'un taux uniforme et stabilisé des salaires dans la région.

Comme l'écrivait Claude Desama, «à l'échelle de la Belgique, la convention collective signée dans le textile verviétois a une valeur historique réelle, car c'est la première qui ait engagé un secteur industriel entier dans l'ensemble d'une région, le tout impliquant plusieurs millions de personnes (...). A ce titre, la déclaration de principes conçue par les syndicats ouvriers et patronaux du textile verviétois eut un grand retentissement. Les premiers analystes des rapports sociaux en Belgique la considèrent d'ailleurs comme l'annonciatrice de relations nouvelles entre le Capital et le Travail ».

40

Outre un article sur le patrimoine et le thermalisme spadois cosigné avec Jean-Paul Mawet en 2000, et un autre sur l'Archéoforum de Liège cosigné avec André Renson en 2004, ***Les Cahiers de l'Urbanisme*** *ont encore publié, sous ma signature, cette synthèse de la politique de réaffectation du patrimoine industriel à Verviers, dans leur n° spécial consacré en septembre 2004 (n° 51, p. 13-22) à ce thème choisi par Michel Daerden pour les Journées du Patrimoine. Cet article complète en quelque sorte la préface rédigée dix ans plus tôt sur le même sujet pour le premier ouvrage de Catherine Bauwens.*

VERVIERS, PIONNIERE DE LA RECONVERSION D'UN PATRIMOINE INDUSTRIEL

A Verviers, désormais capitale wallonne de l'eau ayant réussi sa reconversion économique, le Centre touristique de la laine et le Parcours de l'eau, l'un et l'autre implantés dans d'anciennes usines textiles réaffectées, aident les plus jeunes Verviétois et les visiteurs extérieurs à se remémorer l'importance du textile dans la vie économique jusqu'il y a une quarantaine d'années, et par conséquent son omniprésence dans le quotidien de tant et tant de familles de la région durant un siècle et demi : en 1846, sur les 18.153 ouvriers occupés dans l'industrie lainière en Belgique, 13.615 travaillaient dans l'arrondissement de Verviers ; et au tournant du siècle, 24 des 27 entreprises de traitement de la laine dans le pays étaient établies à Verviers.

Petit à petit, depuis un quart de siècle, le souhait émis dans les année '80 par l'architecte Emile-José Fettweis dans sa préface à *l'Inventaire du Patrimoine* de Verviers, s'est réalisé d'une certaine façon dans les faits. Soulignant que les usines, les escaliers, ponts, fontaines, kiosques, « tous ces témoins de la ville du siècle dernier méritent la même attention que les beaux édifices de style si l'on veut prendre en compte la valeur d'ensemble du patrimoine architectural », et déplorant à cet égard la trop faible politique de classement à Verviers, E-J. Fettweis plaidait pour des mesures de protection y compris en faveur de certaines fabriques, témoins de l'ancienne industrie lainière.

Comme l'a souligné Christine Schaut en 1996 dans sa remarquable étude comparative sur *Patrimoine et développement urbain*, Verviers se caractérise par une importante architecture civile publique essentiellement du XIXe siècle, date de l'apogée verviétoise, et par un patrimoine industriel de grande qualité architecturale et historique, en partie classé : les usines Simonis et leurs écuries, la fabrique Dethier, l'usine Closset, l'hôtel de Biolley, l'hôtel de Thier, l'usine Bouchoms…, patrimoine industriel mais aussi social, ces usines ayant également donné naissance à des logements populaires. Ainsi en 1808, les industriels de Biolley et Simonis firent construire les maisons ouvrières des Grandes Rames (deux séries de cinq maisons comprennent chacune seize appartements), qui constituent un des premiers exemples européens de logements ouvriers construits par le patronat. On peut encore citer la cour Magnée, située dans la rue de la Chapelle, ensemble de constructions du début du XVIIIe siècle, transformées en habitations populaires.

Durant les années '70, note Christine Schaut, l'habitat ancien et le patrimoine dans le milieu urbain devinrent les parents pauvres de la politique urbaine locale quand ils ne furent pas simplement considérés comme des freins au renouveau de la ville : la politique menée par les autorités sur le cadre bâti du centre de Verviers laissa une large place aux nouveaux ensembles architecturaux monofonctionnels qui ne tenaient pas compte du milieu

dans lequel ils s'inscrivaient (au niveau du gabarit, de la taille des parcelles bâties, des typologies), des axes de circulation et de l'élément minéral. Ce n'est que très progressivement que la réhabilitation du patrimoine commença à s'imposer (1).

Mais auparavant, bien des hérésies urbanistiques avaient été commises dans la volonté effrénée « d'assainir », de moderniser et d'accroître un parc de logements trop restreint, trop ancien et trop dégradé. En 1967, les besoins en logements dans l'agglomération verviétoise avaient été estimés comme suit : dans les dix ans à venir, démolition et reconstruction de 6.050 logements insalubres ; dans les vingt ans à venir, il faudrait renouveler 16.300 logements à assainir et dédoubler 1.250 logements surpeuplés. Enfin, pour suivre l'évolution démographique, il faudrait encore édifier 5.800 autres logements… En bref, il faudrait par an près de 1.750 logements nouveaux dans la région verviétoise, alors que l'on en construisait seulement à l'époque quelque 250 environ par an, soit 2,4 par mille habitants, contre 5,5 dans la moyenne (déjà insuffisante) du pays (2).

C'est dans ce contexte que fut entreprise l'opération dite « Moulin St-Antoine » sur l'ancienne commune de Hodimont. « Lorsque les Verviétois verront l'ensemble (de logements sociaux) bâti par la Régionale en lieu et place des taudis actuels, ils auront plus qu'à moitié compris », avait déclaré le bourgmestre de Verviers de l'époque, Marcel Counson (3). En fait, tout le quartier concerné par cette première opération de rénovation urbaine fut entièrement rasé par la commune, son parcellaire et sa trame détruits pour y construire de nouveau logements dans une série de petits et grands immeubles collectifs ; même l'ancien hôtel de ville repris dans l'inventaire du patrimoine monumental fut détruit ! Seule la maison Closset, rachetée par la ville en 1976, fut sauvée de justesse et réaffectée en logements sociaux par la société de logement social la Régionale verviétoise, mais malheureusement après avoir été retirée du contexte urbain et architectural dans lequel elle avait pris naissance puisque son environnement avait été détruit (4).

Située en bordure de la Vesdre, la Maison Closset est l'un des plus anciens bâtiments industriels conservés à Verviers. Daté de la seconde moitié du XVIIIe siècle puisque construit peu après l'arrivée du fabricant allemand Peltzer à Verviers, ce bâtiment présente un haut volume de quatre niveaux sous toitures, rythmé par des baies classiques, formant un ensemble caractéristique du style Louis XV régional. Fenêtres brisées, toiture éventrée, tel était l'état de l'usine avant rénovation. La Ville, après en avoir fait classer les façades en 1976, la confia à la société de logement social. Suivant les plans des architectes Stenne et Schilling, le bâtiment a été nettoyé, les châssis remplacés et la toiture refaite. Intérieurement, on a implanté, au rez-de-chaussée, trois commerces et neuf appartements aux étages. La distribution des espaces internes s'est faite afin de proposer des logements où les séjours s'ouvrent au Sud, sur la Vesdre. L'organisation des pièces est restée très respectueuse du rythme général des ouvertures. A l'arrière du bâtiment, on a installé une tour comprenant l'ascenseur et l'escalier, rejetant ainsi la circulation à l'extérieur du bâtiment ancien. Cette annexe fonctionnelle, très discrète, ne trompe pas le visiteur, rendant ainsi à la Maison Closset son unité architecturale.

Comme l'écrit Catherine Bauwens, « presqu'incongrue en bordure de ce gâchis architectural et urbanistique, la Maison Closset rénovée témoigne de ce qu'il aurait été possible de faire… mais on ne peut pour autant oublier qu'autour d'elle, un des anciens quartiers de la cité ne méritait pas d'être à demi rasé au nom de conceptions aberrantes de l'aménagement urbain » (5). Le sauvetage de la maison Closset, achevé en 1981, fut pour la société de logement social et son directeur Jean Bertrand en particulier l'occasion d'une prise de conscience et d'un changement de politique puisqu'elle apparaît depuis comme le principal opérateur en matière de réhabilitation du patrimoine industriel et social verviétois (6). Celui-ci doit donc beaucoup à Jean Bertrand. Des exemples comme l'usine Leblanc (en France) ont stimulé son intention de rénover du bâti textile. Au lieu de continuer de construire à l'extérieur, il encouragea le retour à la ville par la rénovation d'anciens bâtiments ou lieux abandonnés.

Aujourd'hui, la Régionale Verviétoise a pu ainsi sauver plusieurs immeubles et assurer la survie partielle d'un patrimoine industriel en péril (7). Peu avant de prendre sa retraite en janvier 1997 pour laisser la place à Gilbert

Schauss qui poursuit sur la même lancée (reconversion en logements sociaux de l'ancien collège Marie-Thérèse à Herve, en cours, ou encore de l'hôtel Bourbon à Spa, en projet), Jean Bertrand avait souligné que sa politique de réaffectation du patrimoine industriel évitait à sa société mais aussi à la collectivité de créer toute une nouvelle infrastructure, bien sûr, mais aussi qu'il voyait dans le sauvetage de ces usines désaffectées une obligation : « parce que ces anciens sites industriels étaient pareils à ces corps sans vie. Autrefois, ils ont fait la fierté de notre ville et aujourd'hui, ils sont un peu sa honte. Il fallait absolument changer le cours des choses en leur redonnant vie. Pour ce faire, la meilleure solution nous apparut d'en faire des logements. Et l'avenir nous a donné raison » (8). Ces anciennes usines n'étaient pas choisies au hasard des opportunités : « Nous choisissons les sites par rapport à la valeur architecturale et la fonctionnalité. Lorsque nous entamons des rénovations, nous connaissons déjà le sort du bâtiment. C'est pourquoi la plupart des sites rénovés par la Région Verviétoise sont divisés en commerces et en habitations sociales qui restent notre priorité » expliquait encore Jean Bertrand (9).

Or les vestiges de l'industrie textile du XIXe siècle se prêtaient particulièrement bien à la réaffectation en logements. Le besoin de lumière pour le travail explique les multiples ouvertures que possèdent ces manufactures. Elles sont nombreuses et occupent généralement une grande partie de la hauteur de chaque niveau. Ce type d'éclairage latéral explique aussi le peu de profondeur des fabriques. Les premières constructions de ce type apparurent à Verviers au tout début du XIXe siècle. Le matériau dominant était la brique. Les robustes poutres, qui constituaient la charpente et formaient la structure, conditionnaient également la profondeur du bâtiment. L'espace intérieur était composé de vastes halls au plancher de bois souvent divisés dans leur longueur par une série de piliers. La bâtisse était la plupart du temps couverte d'une toiture brisée à la Mansart, couverture qui procurait généralement un étage supplémentaire pour le travail.

Toujours bâties verticalement vers le milieu du XIXe siècle, les fabriques vont perdre alors leurs quelques éléments décoratifs pour devenir de simples parallélépipèdes en briques couverts d'un toit à double pente. La fonte fait alors son apparition à l'intérieur de l'usine : de fines colonnes divisent l'espace intérieur et quelques escaliers en colimaçon donnent accès aux étages. Les escaliers principaux se trouvent généralement séparés de la construction. Ils sont alors installés dans une tour accolée au bâtiment, disposition qui permettait une évacuation plus sûre en cas d'incendies, malheureusement assez fréquents dans les usines textiles.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, certains bâtiments industriels vont connaître un regain de décoration suivant le courant éclectique, abondamment illustré dans la construction de maisons privées à Verviers. L'usine n'est plus seulement le bâtiment fonctionnel et utilitaire destiné à abriter la fabrication, elle devient le support d'ornements divers dans la façade. Les ouvertures prennent des formes complexes, flanquées d'une série d'ornements et d'éléments en ressaut qui donnent à l'élévation un relief particulier. La brique devient un élément décoratif qui possède une grande variété de formes et de couleurs. C'est également à cette période que l'on rencontre ces têtes de bélier, symboles de la puissante industrie textile verviétoise. Cette volonté esthétique est à mettre en relation avec la bourgeoisie qui étale ainsi sa prospérité. Une certaine fierté est exprimée dans la façade principale, qui traduit le prestige et l'image de marque de l'entreprise. Réalisée par l'architecte Charles Thirion, l'usine Hauzeur-Gérard, aujourd'hui en voie de classement, illustre très bien cette tendance (10).

La réaffectation de la maison Closset fut immédiatement suivie, en 1982, par deux opérations de démolition - reconstruction dans des communes voisines, sur le site de l'ancienne usine Tiquet à Dison et sur celui des établissements Bodeux à Dolhain. L'exemple Tiquet, sous la conduite de l'architecte Deffet, constitua une expérience très positive d'opération ayant amené à la place d'une usine non récupérable un morceau de trame urbaine avec espaces publics, logements moyens et sociaux et commerces. Au cœur de l'entité disonnaise, ce pôle d'attraction est très bien vécu et a redonné vie au centre urbain. A Dolhain, au bord de la Vesdre, l'architecte Fettweys a su recréer un morceau de quartier dans la continuité de l'existant. A l'initiative de la Régionale Verviétoise toujours, il put sauver comme Deffet à Dison certaines traces du passé industriel et intégrer différents repères du passé (11).

La Régionale verviétoise renoua avec la réaffectation intégrale en entamant ensuite l'opération Wasson, du nom d'une importante usine textile située dans le centre de Dison. Accompagné d'un coron, l'ensemble datait du XIXe siècle et était caractéristique des ensembles industriels de la région. Abandonnée, l'usine se composait de grands bâtiments de filature, de bureaux et de plusieurs annexes. Seuls les bureaux et trois bâtiments principaux pouvaient être réaffectés. L'implantation du site au centre de Dison et non loin de Verviers permettait l'installation de fonctions urbaines comme le logement ou le commerce.

Projet social de grande ampleur et reconversion clairement soucieuse de la perrénité du patrimoine industriel, la rénovation visa cette fois la création de quatre-vingt-neuf logements sociaux et de quatre commerces. Sur la superficie totale de l'usine, quatre bâtiments furent restaurés et mis en valeur pour la création de quarante-neuf logements et de quatre commerces, pour un coût de 135 millions de francs. Les autres bâtiments, démolis, permirent d'une part, l'aménagement aux abords de cours traitées en espaces publics et, d'autre part, la construction de nouvelles ailes reliant les bâtiments anciens, qui furent occupés par leurs locataires dès l'automne 1987. Dans la même optique, le coron contigu aux usines fut transformé et partiellement reconstruit pour y installer quarante logements supplémentaires.

En 1987 toujours, la Régionale put entamer ce qui reste sa plus belle réussite architecturale en matière de réaffectation avec l'opération Simonis, dont les travaux s'achevèrent en 1990. La construction de l'usine Simonis, dite « Au chat », aujourd'hui dénommée Résidence Simonis, remontait au début du XIXe siècle. Cet imposant bâtiment était implanté dans le quartier est de la ville de Verviers, le long de la Vesdre, à l'emplacement d'une ancienne foulerie datant du XVIIIe siècle. En 1801, Jean-François Simonis acquit ce site qui resta la propriété de la famille Simonis pendant plus d'un siècle. C'est dans la foulerie dite « Au chat » que l'anglais William Cockerill et ses deux fils séjournèrent à la fin du XVIIIe siècle pour y concevoir les machines textiles à l'origine de la révolution industrielle à Verviers. Rapidement, l'activité économique s'y développa et les bâtiments de la foulerie se révélèrent insuffisants. L'actuel édifice, le plus ancien encore en place sur le site, fut alors érigé et au fil du temps complété par diverses annexes industrielles.

Au début des années 80, la Ville de Verviers racheta l'ancienne usine, depuis longtemps désaffectée en raison de la crise textile. La Régionale Verviétoise imagina sa reconversion en quarante-deux logements sociaux. Elle conclut un bail emphytéotique avec la Ville et s'attaqua à la réhabilitation. Le bâtiment, superposant cinq niveaux et deux étages habitables dans le toit, permettait dès le départ une réaffectation aisée. Les plateaux offraient une organisation libre de l'espace malgré le nombre important de baies à conserver et la structure interne de poteaux et de poutres. Les architectes Stenne et Schilling ont donc maintenu la composition d'origine de l'usine et, ce faisant, son caractère patrimonial et mémorial. Les façades ont ainsi été intégralement conservées ; la structure intérieure a été adaptée aux nouveaux besoins tout en y préservant certains éléments remarquables.

Le projet initial comprenait la réhabilitation des bâtiments à front de rue. Le manque d'argent et de disponibilité a cependant conduit à leur destruction, tout comme la plupart des annexes industrielles. Cette décision a certes entraîné la perte d'une partie de ce patrimoine industriel. Elle a cependant permis de mettre en valeur la majesté de cet édifice réaffecté et de créer un espace vert rejoignant le parc Marie-Louise et prolongeant la promenade de la Vesdre.

Jean Bertrand voulait aussi prouver que les logements sociaux ne doivent pas forcément être laids : « Je suis intimement convaincu qu'à partir du moment où les habitants d'une maison sont fiers de leur habitation, ils la respectent. Personne ne me croyait. Quand j'ai décidé d'exposer une ancienne machine textile et des draps de billard dans le hall de la résidence Simonis, de nombreuses personnes ont ri. Aujourd'hui, les preuves sont là ! A l'heure qu'il est, nous n'avons pas encore dû effacer le moindre graffiti ou réparer quelque acte de vandalisme que ce soit » (12).

Malheureusement, alors que l'investissement de 96 millions de francs s'achevait, un incendie ravagea le bâtiment en novembre 1988, obligeant à refaire intégralement les 5e et 6e étages ainsi que la toiture – ce qui donna l'occasion au bourgmestre Jean-Marie Raxhon de critiquer assez curieusement (au moment où la Ville s'engageait dans la restauration de l'usine Bettonville pour en faire un Musée de la Laine) ce type de réaffectation : « cet incendie confirme pour moi le caractère aléatoire de telles rénovations. Les vieilles structures du bâtiment (les boiseries notamment) sont inéluctablement imprégnées de graisse et de suint et constituent des matières particulièrement inflammables ». Nul n'est prophète en son pays… !

A l'initiative de la société des Linaigrettes cette fois (aujourd'hui fusionnée avec la Régionale dans la société « Logivesdre ») et de son directeur Michel Wynants, les années '90 virent le sauvetage de la première cité ouvrière construite sur le continent européen, les Grandes Rames. La démolition de celle-ci avait été envisagée en 1981, et contestée à mon initiative par plusieurs personnalités universitaires. C'est en 1994, Robert Collignon étant à la fois Ministre du Patrimoine et du Logement, que les Linaigrettes obtinrent les crédits qui leur manquaient depuis longtemps pour réhabiliter ces dix maisons regroupées en deux vastes bâtiments, que la société avait acquises du CPAS en 1991. Entamés en 1996, les travaux durèrent un peu plus de deux ans et permirent la création d'une cinquantaine de logements pour un coût total avoisinant 167 millions de francs.

Malheureusement, vu l'état intérieur de l'édifice, l'architecte Alain Van der Wynckel devait résumer comme suit la philosophie de l'opération : « tout abattre, sauf les quatre murs ». L'absence de sauvetage d'un appartement-témoin historique de ce haut lieu de la misère verviétoise, et le caractère massif des cages d'escaliers en béton rejetées à l'extérieur des deux édifices, sont discutables et furent discutés, notamment par le grand historien du passé textile verviétois, le professeur Pierre Lebrun. Mais les Grandes Rames sont définitivement sauvées de la disparition et réintégrées dans la vie contemporaine.

A la même époque, toujours grâce au soutien de Robert Collignon qui relança alors la politique du logement social après un moratoire de plusieurs années, la Régionale Verviétoise entamait sur Dison la réaffectation en logements sociaux de l'ancien hospice Saint-Laurent (trente-six appartements pour cent millions de francs) et, à nouveau, d'un bâtiment industriel, l'usine Rodeco. Pour un coût de 52 millions de francs, l'architecte Deffet devait y réaliser dix-sept appartements répartis sur cinq niveaux et comprenant tous un grenier, certains une loggia, d'autres une cour. Mais l'une des originalités de ce bâtiment réside dans le fait que chaque appartement dispose de sa propre entrée, sa façade étant constituée d'un bardage en bois autoclavé. Lorsqu'un résident sort de chez lui, il traverse une coursive aménagée entre les appartements et la façade à rue, comme s'il s'agissait d'un corridor à emprunter avant de sortir, si bien que l'ensemble du bâtiment n'est accessible que par une seule porte. De quoi se prévaloir de toute dégradation et vandalisme, puisqu'en pratique la façade à rue protége celle de l'ensemble des appartements.

C'est encore au milieu des années '90 que fut décidée la réaffectation de l'ancienne usine Bouchoms et sa transformation en trente appartements et quatre studios regroupés, sur ma suggestion, sous le nom « Résidence Guillaume Lekeu », en hommage au compositeur verviétois décédé prématurément en 1894. Construits au début du XIXe siècle et repris à l'*Inventaire du Patrimoine*, les deux bâtiments de cette ancienne foulerie furent acquis par la Régionale à l'été 1995, deux ans après la décision politique de principe. Plusieurs années de vicissitudes administratives allaient encore suivre avant que le chantier ne soit enfin entamé et mené lentement à bien, puisque c'est en novembre 2004 que les logements devaient être opérationnels, au terme d'un investissement estimé dix ans plus tôt à cent millions de francs.

Dans le même temps, non loin de là à Ensival, la réaffectation de l'ancienne feutrerie Feltra-Graux, à l'initiative du promoteur privé Jean-Pol Godefroid, arrive aussi à son terme en cette année 2004. Ici, la réutilisation complète de cet ensemble industriel reconverti en vingt-trois logements (dont plusieurs loft équipés des technologies domotiques) aura coûté quelque 2 millions d'euros. D'autres privés ont fait une part du travail dans la réutilisation du patrimoine industriel : en Gérarchamps ou rue de Limbourg des sociétés ont choisi de

restaurer et de réutiliser à des fins commerciales les rez-de-chaussée d'anciennes usines plutôt que de raser celles-ci (comme on les y aurait sans doute autorisé…) ; la CSC a fait le pari du renouveau du quartier de Hodimont et de la réaffectation d'une usine en optant en 1997 pour le déménagement de ses bureaux dans l'ancienne carderie Despa (rénovée pour un montant de 90 millions de francs pour 1.600 m^2 de bureaux). On doit se féliciter de l'évolution des mentalités et se réjouir que ces exemples ne soient pas, depuis, restés isolés.

Au total, sur les douze bâtisses industrielles verviétoises d'intérêt remarquable dont les potentialités de réaffectation furent analysées par Fabienne Trinon en 1989 (13), sept ont déjà été réaffectées, dont plusieurs en logements – et il en est de même pour deux autres sur Dison. Mais quelques semaines après la publication du volume de Catherine Bauwens que je préfaçai sur le patrimoine industriel verviétois en 1994, intervenait la destruction de l'ancienne usine des Surdents alors que celle-ci venait d'être retenue par la Région wallonne parmi les 113 éléments du patrimoine industriel wallon les plus dignes d'être préservés ! On connaissait le délabrement de plus en plus accentué de cet édifice non protégé. Fallait-il de surcroît, au moment où la presse locale s'est heureusement mais tardivement émue de cette destruction annoncée, tenter de justifier cette démolition certes devenue inévitable en prétendant « que l'on ne pouvait tout sauvegarder et qu'il fallait faire des choix », alors que c'était précisément un des cinq bâtiments verviétois sélectionnés peu auparavant par les spécialistes wallons du patrimoine industriel pour ses qualités architecturales ?

Heureusement, l'heure n'est plus aux destructions massives qui caractérisèrent jadis l'agglomération verviétoise, avec l'éclatement du centre de Dison pour cause d'autoroute, la destruction de la rue du Marteau le long de la Vesdre pour cause de viaduc avorté, l'abandon puis la démolition de la majeure partie de la rue Sécheval, de la moitié de la rue de Hodimont, de l'ancien orphelinat de la rue de Limbourg, de la maison dite de l'Horloge à Mangombroux, pour ne rappeler que quelques exemples hélas fameux. Mais parce qu'ils eurent lieu in extremis, les récents sauvetages de la maison Bauwens et du Manège, l'un et l'autre menacés de démolition, témoignent que, dans la préservation du patrimoine bâti verviétois, la vigilance reste de mise même si le vent a tourné.

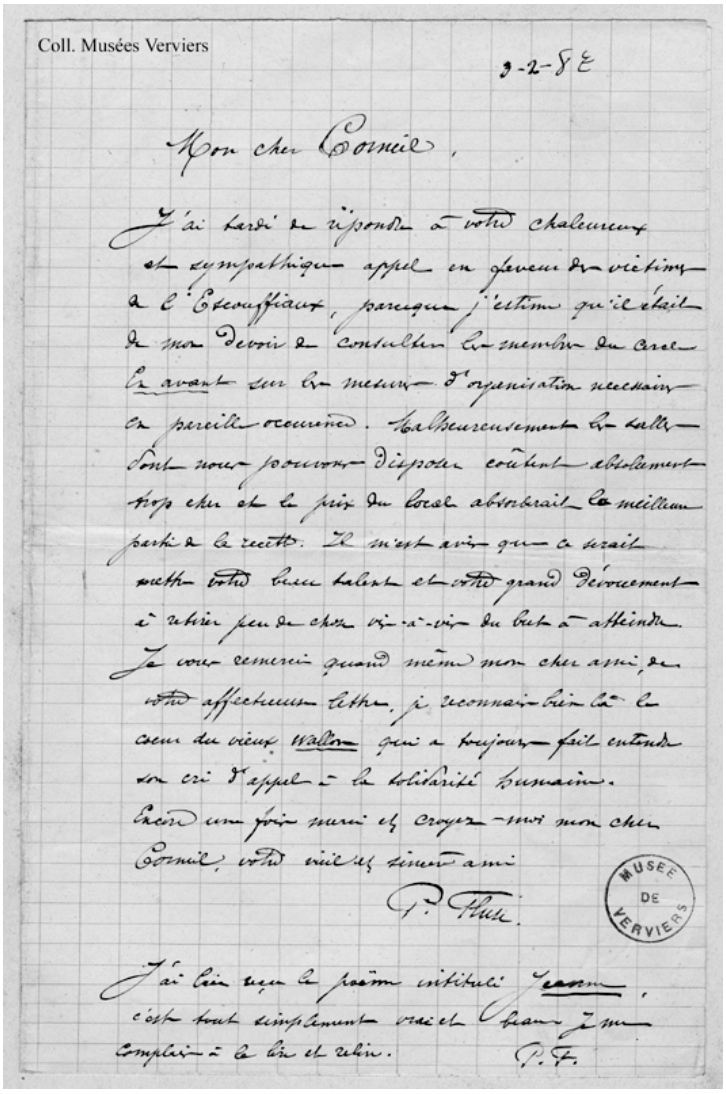
Sans doute faudrait-il souligner davantage aux Verviétois eux-mêmes – en dehors des revues spécialisées ou des visites d'observateurs étrangers (je songe à l'historien cubain Eusebio Leal fin 2002) – que la réaffectation du patrimoine industriel a eu quelque chose d'exemplaire à Verviers après les atermoiements des débuts ? Que les réaffectations de bâtiments industriels anciens en logements (Closset, Simonis, Wasson, Rodeco, Bouchoms, Grandes Rames, Feltra-Graux…) mais aussi en espaces muséaux (Bettonville, Bonvoisin et bientôt Biolley) ou en commerces (Hauzeur-Gérard, Jules Gaye, …) ont été des réaffectations heureuses – parce que, pour conclure avec Christine Schaut à nouveau, « ce qui fait la richesse patrimoniale d'une ville telle que Verviers, c'est moins le caractère strictement esthétique et architectural des bâtiments qui la composent que le témoignage et la mémoire d'une histoire sociale et industrielle qui a radicalement transformé les rapports sociaux, la culture et l'espace de la Wallonie. C'est sans doute en tant que trace et en tant que signe que ce patrimoine doit être réhabilité et réaffecté » (14).

(1) Christine SCHAUT, *Patrimoine et développement urbain*, Namur, 1996, p.52.
(2) « Psychanalyse d'une ville : Verviers » dans *La Maison,* mars 1967, p.92.
(3) *Idem*, p.97.
(4) C. SCHAUT, *op. cit.*, p.53.
(5) C. BAUWENS, *Le patrimoine industriel de la région verviétoise*, Dison, 1994, p.33.
(6) C. SCHAUT, *op. cit.*, p.54.
(7) Emile-José FETTWEYS, « Evolution morphologique du logement social » dans *De l'utopie au réel*, Liège, 1994, p.111.
(8) *Le Jour*, 12-12-1995.
(9) *La Meuse*, 1-9-1994.

(10) *C. BAUWENS, op. cit., p.18 à 22.*
(11) E.-J. FETTWEYS, *op. cit.*, p.112.
(12) *Le Jour*, 12-12-1995.
(13) Fabienne TRINON, *La gestion du patrimoine industriel*, mémoire de licence ULB, 1989.
(14) C. SCHAUT, *op. cit.*, p.56.



L'historien Eusebio Leal (avec le béret), maître d'œuvre de la restauration du centre ancien de la Havane, visite le patrimoine verviétois en octobre 2002



Lettre de Pierre Fluche à Corneil Gomzé, février 1882 (Musées de Verviers, © J. Spitz)

41

La notice ci-dessous fut, jusqu'à présent, ma seule contribution à la ***Nouvelle Biographie nationale*** *(tome 8, 2005, p. 142)*

PIERRE FLUCHE EN 80 LIGNES

Fils et petit-fils d'ouvriers tisserands particulièrement pauvres, né à Hodimont le 22 février 1841, orphelin de père à six ans, il entre à l'usine à l'âge de onze ans, après ses études primaires, et devient à son tour tisserand en 1853. A vingt ans, il complète sa formation professionnelle par un tour de France des villes textiles qui le mène en trois années en Normandie, en Champagne, à Lyon, Saint-Etienne, Albi et Mazamet puis aux Gobelins à Paris, et rentre à Verviers en 1864.

Fluche entame son parcours militant en 1865, en assistant aux meetings organisés dans le quartier dit des Grandes Rames en faveur du suffrage universel par le cercle ouvrier «La Réforme par l'action », animé par un ancien quarante-huitard, le poète wallon Corneil Gomzé. En novembre 1867, ce dernier fonde avec André Larondelle, Roch Germay et Frédéric-Joseph Thiry la Société des Francs-Ouvriers, qui publie aussitôt un mensuel, *Le Mirabeau.* Fluche en est un des premiers adhérents puis le secrétaire, lorsque les Francs-Ouvriers deviennent en avril 1868, suite à des contacts avec César de Paepe et Eugène Hins, la section verviétoise de l'Association internationale des Travailleurs (AIT). Dès ce moment, Fluche se signale par ses talents d'orateur lors d'une série de meetings dans la région, et il prend la parole au nom des Verviétois lors du troisième congrès international de l'AIT en septembre 1868 à Bruxelles. Au début de 1869, il est l'éditeur responsable du *Mirabeau* lorsqu'est fondée la Fédération verviétoise de l'AIT qui regroupe une dizaine de sections locales de l'Internationale et autant de syndicats professionnels. La diffusion du journal ouvrier est telle qu'il peut même devenir hebdomadaire à partir de mars 1870.

Fluche prend une part active dans les nombreux conflits sociaux qui éclatent dans les diverses industries du bassin verviétois (textile et métallurgie, essentiellement) de décembre 1868 à l'été 1871, avec en point d'orgue l'obtention de la journée de dix heures dans la construction mécanique en août de cette année. Son activité militante lui vaut à la même époque son premier renvoi d'une usine et un mois de prison ferme en tant qu'éditeur du *Mirabeau.* Dans les querelles idéologiques et personnelles qui divisent l'Internationale entre marxistes et partisans de Bakounine, il penche, et avec lui la Fédération verviétoise ainsi que la section belge sous l'influence de cette dernière, en faveur du second. C'est ainsi qu'il ne participe guère, en 1870-1871, aux «Réunions ouvrières» organisées par certains militants verviétois pour tenter de nouer, en vain, un premier dialogue social organisé entre patrons et ouvriers; mais c'est sous son impulsion par contre qu'il est mis fin à cette tentative originale en décembre 1871.

Fluche est alors auréolé d'une amorce (toute provisoire) de rôle international puisqu'il est un des rares travailleurs manuels à avoir participé en septembre précédent, avec cinq autres délégués belges, à la Conférence de Londres de l'AIT, qui réunit une vingtaine de dirigeants du mouvement devant lesquels Marx et Engels s'efforcent de reprendre les rênes de l'Internationale. En septembre 1872, Pierre Fluche est encore un des huit délégués belges au Congrès international de l'AIT à La Haye, au cours duquel Marx obtiendra l'expulsion de Bakounine - contre l'avis de la section belge - et, partant, la scission de l'AIT l'année suivante.

La présence du leader verviétois à Londres et à La Haye traduit le poids de la Fédération verviétoise dans la section belge de l'AIT à ce moment, puisqu'elle fournit 63 % des cotisations perçues par celle-ci, qu'elle dispose de son propre hebdomadaire, de son imprimerie, d'un local permanent de réunion, et qu'elle est chargée enfin de la direction de la section belge fin 1873. A partir de ce moment toutefois et durant près de trois ans, Fluche, par ailleurs meurtri par la mort en bas âge de ses deux enfants, doit s'effacer devant la tendance révolutionnaire qui dominera le mouvement ouvrier verviétois jusqu'en 1876, symbolisée par Emile Piette et Pierre Bastin.

Après le reflux de ce courant, Fluche revient en 1877 au premier plan du peu qui subsiste du mouvement verviétois et, sans jamais renoncer complètement à certaines orientations anarchistes, il se rallie très progressivement - à l'image d'un César de Paepe quelques années plus tôt - aux partisans d'un socialisme réformiste basé sur l'action politique et coopérative autant que sur l'organisation syndicale. Un ralliement lent en raison de l'influence persistante chez lui de ses amis et correspondants James Guillaume et Pierre Kropotkine, héritiers spirituels de Bakounine. C'est ainsi qu'en avril 1877 à Gand, dans un des derniers congrès de la moribonde section belge de l'AIT, il s'oppose aux projets des socialistes flamands et bruxellois de créer une «Union ouvrière belge» à vocation électorale; qu'en juin suivant à Bruxelles, où il préside un autre congrès, il combat l'affiliation au Parti socialiste que viennent de fonder des militants flamands; qu'en septembre, il redit ses convictions révolutionnaires devant la poignée de participants au IXe et dernier congrès de la Ire Internationale qui se tient à Verviers.

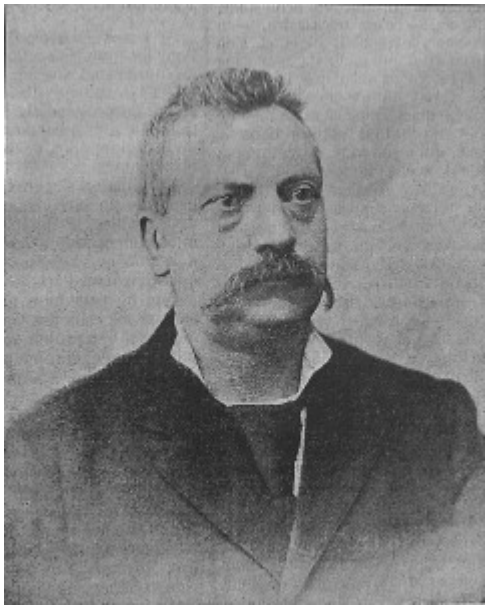
La section verviétoise de l'AIT perd son local en 1879 et son journal en 1880 avant de disparaître totalement. Pierre Fluche, devenu tenancier de bistrot, sera l'âme et le moteur de toutes les tentatives de relance, de diversification et de réorientation du mouvement ouvrier verviétois ensuite: création d'un nouvel organe de presse *(La Sentinelle,* qui sera l'organe du Parti socialiste belge en 1883), d'un cercle politique (En Avant), d'une coopérative, de nouveaux syndicats et - tournant fondamental - participation au scrutin communal de 1884. Le 5 avril 1885, Fluche est un des rares Wallons présents au Cygne à Bruxelles pour la création du Parti ouvrier belge (POB).

Faisant déjà figure d'ancien au sein du jeune parti, Fluche est appelé régulièrement à prendre la parole dans des meetings en Wallonie. A Verviers, il doit faire face dès 1888 à une dissidence qui aboutira à la création d'un second cercle politique puis de deux fédérations socialistes dans l'arrondissement, disposant chacune de leur propre journal et de leur propre Maison du Peuple un certain temps, avant que ne s'opère un lent processus de réunification à la fin du siècle. Fluche est un des protagonistes de cette querelle, tout comme, en 1893, du mouvement qui aboutit à la conquête du suffrage universel masculin. Resté sceptique sur les vertus du parlementarisme, Fluche refuse une place sur la liste socialiste aux élections législatives de 1894, mais il conduit en revanche un cartel progressiste au scrutin communal de 1895, qui lui permet d'obtenir un mandat d'échevin de l'état civil l'année suivante dans une coalition laïque hétéroclite, mandat qu'il conservera jusqu'à sa mort.

Fluche est à l'origine de la création en 1896 de la Commission du Travail, organe communal de conciliation sociale censé intervenir comme médiateur à la demande d'une des parties en cas de conflit - ce qui n'empêchera pas les relations collectives dans le textile verviétois de rester particulièrement tendues. Echaudé par l'échec de la plupart des grèves soutenues depuis trente ans, il prône de plus en plus la conciliation plutôt que le combat jusqu'à ce qu'en 1900, Jean Roggeman lance à Verviers un syndicalisme neutre, indépendant du POB, qui recueille l'adhésion de la quasi-totalité des travailleurs du textile et de la métallurgie et oblige les industriels à se constituer à leur tour en fédération patronale.

L'agitation sociale atteint un point culminant à Verviers en 1906, avec cinquante-quatre conflits et 63.000 journées de grève - dont six semaines de lock-out de l'ensemble du textile verviétois en septembre et octobre. Tout au long de cette année, Fluche soutient l'activisme syndical et il prend la parole en de nombreux endroits du pays pour collecter des fonds en faveur des grévistes durant le grand lock-out. Celui-ci aboutit à la signature de la première convention collective engageant un secteur industriel tout entier à l'échelle de tout un bassin.

Pierre Fluche continue ensuite à mettre ses talents d'orateur au service du POB lors de tous les grands meetings socialistes verviétois jusqu'au 1er mai 1909, où il préside à la réouverture de la Maison du Peuple dont le grand lock-out avait entraîné la faillite en octobre 1906. Après une maladie de quelques semaines, Fluche décède le 5 octobre 1909, veuf - de Marie-Elisabeth Hernay - et sans enfant. Son nom est perpétué par des descendants de son frère aîné et par une rue à Verviers. Une partie de sa correspondance avec le militant Victor Dave est conservée à l'Institut international d'histoire sociale à Amsterdam.



Photographie inédite de Pierre Fluche (collection Michel Bedeur)



JOURNAL

DES

SÉANCES DU CONGRÈS

DU

MARQUISAT DE FRANCHIMONT,

TENU AU VILLAGE DE POLLEUR;

Commencé le 26 Août 1789.

A LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur-Libraire,

M. DCC. LXXXIX.

Première page du Journal des séances du Congrès de Polleur, qui adopta sa propre Déclaration des Droits de l'Homme en 1789 (coll. personnelle)

42

Ce texte encore inédit fut sollicité en 2005 par Anne Morelli, professeur à l'ULB, pour un ouvrage collectif de 25 chapitres retraçant l'histoire des rebelles et des subversifs sur le territoire belge depuis le Moyen-Age. Le volume devait paraître fin 2007 aux éditions Couleur Livres, mais on l'attend toujours.

QUAND VERVIERS ETAIT CAPITALE DE LA REVOLUTION

Tirant en 2002 les conclusions d'un ouvrage collectif sur *Le XIXe siècle verviétois* (1), l'historien Claude Desama, bourgmestre de Verviers, notait que « la question sociale est au centre de la vie de Verviers pendant tout le XIXe siècle. Dès la Révolution liégeoise avec le Congrès de Polleur et la déclaration des droits de l'Homme et des Citoyens, dès la révolution industrielle avec les mouvements de protestation des ouvriers du textile misérables et exploités, Verviers est un foyer d'agitation sociale. Mais c'est surtout dans les trente dernières années du siècle que le mouvement ouvrier va s'organiser après la phase révolutionnaire où Verviers, boulevard de l'Internationale, est une des figures de proue du mouvement internationaliste lancé par Marx en 1864. Partagé entre les tendances réformistes et révolutionnaires voire anarchistes, le mouvement ouvrier fera son unité (à la fin du siècle) autour de Jean Roggeman et deviendra une force avec laquelle les fabricants devront compter. Au terme de conflits successifs de plus en plus longs et de plus en plus durs, patrons et syndicat aboutissent le 30 octobre 1906 à leur accord historique, la première convention collective de l'histoire sociale belge ».

Le spécialiste de l'histoire de la Révolution liégeoise, Philippe Raxhon, a bien souligné dans sa contribution au même ouvrage sur Verviers que si « la Révolution liégeoise fut une révolution pleinement originale qui s'est intégrée dans un grand mouvement de dimension atlantique dont le phare reste français, Verviers fut à la pointe du combat liégeois dans ce contexte-là », avec tout le pays de l'ancien marquisat de Franchimont : « Si Liège fut la capitale et Verviers la ville de province, ses élites révolutionnaires ont agi sur la première comme un aiguillon, et l'on peut considérer que le mouvement révolutionnaire franchimontois et ses personnalités ont constitué l'aile radicale de la Révolution liégeoise, en développant avec les Liégeois des relations de solidarité ou d'hostilité selon les circonstances ».

Ainsi pourrait-on, sinon trouver un fil conducteur, en tous cas tracer une ligne rouge – symbolisée, place du Martyr à Verviers, par la statue du révolutionnaire Chapuis exécuté le 1er janvier 1794 et la dalle commémorative scellée récemment dans le sol en hommage aux pionniers de l'Internationale – une ligne qui conduirait des seize articles de la Déclaration franchimontoise des Droits de l'Homme adoptés le 16 septembre 1789 (qui énonça des règles démocratiques plus pointues que la Déclaration française dont elle s'inspirait) aux vingt paragraphes de la première convention collective conclue en Belgique, cent dix-sept ans plus tard, le 30 octobre 1906.

Témoignant de la position avancée que la cité lainière occupait à bien des égards au XIXe siècle, cette longue histoire politique et sociale verviétoise (dont j'ai analysé de nombreux aspects à deux reprises et à quinze années d'intervalle, via une monographie syndicale(2) en 1982 puis au travers d'une biographie de militant (3) en 1997) fut non seulement caractérisée par des phénomènes épousant et bien souvent précédant avec plus de vigueur ou d'audace chaque étape des mêmes processus à l'échelle nationale, mais elle fut fréquemment

marquée par l'existence, au sein même des divers avatars de la gauche militante, de noyaux plus radicaux encore, rebelles et révolutionnaires à la fois. Ce n'est que de ceux-ci qu'il sera question ici.

LES QUARANTE HUITARDS

Un demi-siècle après la révolution de 1789 et quarante ans après les débuts de la révolution industrielle sur le continent, un corset de fer entrave la masse ouvrière à Verviers et la maintient, résignée et muette, dans une sujétion et dans une misère absolues. Comme le résumait fort bien un journal visétois en 1842, parlant de la cité lainière, « la moitié des habitants, vivant d'un travail journalier, est plongée dans la misère à la moindre stagnation dans le commerce des draps », tandis que « cinq ou six familles possèdent des fortunes colossales, et deux cents autres peuvent passer pour opulentes ».

A la tête de l'aristocratie industrielle et financière locale, la famille Biolley règne sur une bonne partie de la ville et sur des centaines de famille ouvrières. La puissance des richissimes Biolley irrite prodigieusement les esprits les plus à gauche dans la petite bourgeoisie verviétoise. La loge maçonnique « Les Philadelphes », qui fait et défait les listes électorales libérales dans les années 1840, regroupe bon nombre de ces esprits avancés. Or, si Verviers a alors une longueur d'avance sur tout le pays en matière industrielle, celle-ci se reflète également sur le plan des conceptions politiques : lors des élections communales partielles d'octobre 1845, la lutte entre petits bourgeois radicaux et grands bourgeois conservateurs fut telle que le professeur Els Witte, de la VUB, a pu dire que Verviers participait déjà alors à une véritable lutte de classes, un fait unique selon elle dans l'histoire électorale de cette période [(4)].

Cette élection communale suivait de quelques mois la démission du bourgmestre libéral et de plusieurs de ses colistiers, blâmés par la tutelle pour s'être opposés à la création par les Biolley d'un collège de Jésuites, contre lesquels les radicaux avaient suscité des manifestations populaires un an plus tôt. Ces émeutes ouvrières à connotation politique – les premières du genre à Verviers depuis 1830 – ne furent pas sans gravité, on en parla dans la presse jusqu'en Angleterre et en Russie. Le *Times* du 7 octobre 1844 écrivait : « Travellers who have arrived here from Verviers say that the popular excesses which occured there some days ago where much more serious they are representend in Russians journals ».

Le scrutin de 1845 entraîna l'arrivée au sein du Conseil communal des deux leaders du radicalisme verviétois (et la démission simultanée de Biolley et de son beau-frère Simonis). De tous les conseils communaux où ils purent participer en Belgique avant 1848, c'est à Verviers que les radicaux auront le plus d'influence, à un moment privilégié où leurs idées avaient le vent en poupe sur les bords de la Vesdre. Leur organe de presse, le *Journal de Verviers*, s'efforça alors de mieux faire connaître l'état de dénuement de la classe ouvrière verviétoise : il publia le budget-type d'une famille de travailleurs pour démontrer que la misère la menaçait à tout instant. Il déplora l'incapacité du gouvernement à mieux organiser le travail et à amortir les effets de la concurrence illimitée sur les salaires.

Ainsi une poignée de précurseurs, après avoir orchestré les premières émeutes ouvrières anti-patronales dans la cité lainière, développa pour la première fois également des idées socialisantes dans un quotidien local, contribuant grandement à leur diffusion dans une population verviétoise plus sensible que d'autres, à l'époque, aux appels démocratiques.

Lorsqu'en février 1848, l'insurrection chasse le roi Louis-Philippe du trône de France puis instaure la République à Paris et que les démocrates s'enflamment dans toute l'Europe, Verviers n'est pas en reste. Dès début mars, une chanson appelant à un soulèvement circule dans les rues de Verviers, et un placard menaçant est affiché sur quelques murs. Son style chaotique et exalté en trahit l'origine : « A bas les prétendus frères des pauvres ouvriers de Verviers, le Vicomte de Biolley, Jules Grand'Ry et Simonis, et autrement que cela, du sang mais pas

du sang de ces braves familles, l'appui du peuple, mais le sang de l'ouvrier, à demain Messieurs les pères du peuple ». Le texte est mystérieusement signé « a d f g et la suite ». On ne signale cependant aucun incident.

Fin avril, une scission se produit chez les radicaux. Les démocrates constituent un club républicain dont le nom fleure bon 1789 : la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme, provoquant par ricochet quelques semaines plus tard la mise en place d'une Union anti-républicaine qui, à l'instar de ce qui se passe dans les autres villes du pays touchées par le virus républicain, ralliera avec succès les conservateurs de tous poils qui font taire provisoirement leurs divergences idéologiques.

Le club républicain publie un manifeste le 22 mai et tient sa première séance publique le 29. Le Président de la Société est un jeune industriel, Hector Mottet, épaulé par le tout aussi jeune baron Hypollite de Steiger, rentier de son état, et des enseignants communaux qui y perdront leur emploi, Jean Humblet et Joseph Goffin.

La Société des Droits et des Devoirs de l'Homme prend très vite de l'extension et obtient une assise réellement populaire : elle aurait selon la police 650 membres et quelque 2.000 sympathisants à l'hiver '48, et en mars '49, les indicateurs de la Sûreté estiment, plus d'un an après le début du processus révolutionnaire qui a secoué l'Europe, que « Verviers est toujours le point où les républicains sont le plus à craindre ».

Fondé et animé par des bourgeois, le club compte toutefois de nombreux ouvriers dans ses rangs. Afin de les préserver des représailles patronales, il est convenu qu'ils forment entre eux de petits comités de dix à douze hommes qui prennent l'engagement de se réunir par brigade à l'appel des dirigeants de la Société au jour fixé pour l'insurrection belge. Car il est beaucoup question de complot et de soulèvement révolutionnaire au sein du club verviétois tout comme dans les sociétés sœurs de Liège, de Bruxelles et d'ailleurs, avec lesquelles Mottet, de Steiger et Goffin principalement entretiennent des rapports permanents.

Les républicains mettent la Garde civique locale en émoi quant ils organisent, en février 1849, un banquet rassemblant jusqu'à quatre heures du matin 1.300 militants de tout le pays. La nuit s'achève par une réunion des principaux chefs du mouvement, où on décide qu'au jour du soulèvement, dont la date n'est toujours pas fixée, celui-ci sera lancé depuis Verviers. La Société des Droits et des Devoirs de l'Homme occupe décidément une place de choix dans le landernau républicain belge ! Mais les républicains n'en ont plus pour longtemps : après un autre banquet démocrate organisé à la fin mars 1849 à Molenbeek, au Prado, les principaux leaders sont arrêtés. Mottet est appréhendé à Verviers le 16 mai, incarcéré à Bruxelles, inculpé le 21 juillet (comme les autres dirigeants du mouvement) de complot contre la sûreté de l'Etat et traduit devant la Cour d'Assises du Brabant.

Durant son incarcération, Mottet tombe malade et le bruit de son décès imminent court dans les milieux amis. Mais le teinturier verviétois ne marchera pas sur les traces de Chapuis, martyr d'une autre Révolution. Au contraire, alors que les autres leaders sont condamnés à de très lourdes peines de prison et certains à mort, Mottet sera le seul acquitté de tous les accusés de « l'affaire du Prado ». Il rentre à Verviers le 31 août 1849. Boycottée par les industriels locaux, sa teinturerie périclite. Après un bref retour au Conseil communal au début des années '50, Mottet abandonne la politique. Il mourra en 1890, oublié de ses descendants spirituels.

LE BOULEVARD DE L'INTERNATIONALE

Un peu moins de vingt ans après la dispersion du mouvement républicain à Verviers, ce sont les ouvriers tisserands eux-mêmes qui créent, fin 1867, le journal *Le Mirabeau* et le groupe des Francs-Ouvriers qui, sous la direction de Pierre Fluche notamment, s'affiliera à l'Internationale au printemps 1868 avant de se lancer dans une intense campagne de propagande dans toute la région, impressionnant le militant bruxellois Eugène Hins :

« Si nous rencontrions partout la même intelligence et le même courage que chez les Francs-Ouvriers de Verviers. Ces gaillards-là qui sont de simples tisserands travaillant douze heures par jour, se sont fondés d'eux-mêmes, sans aucun secours de notre part, et ont immédiatement publié un journal mensuel (…). Chacun d'eux en prend plusieurs douzaine, et ils vont les répandre jusqu'à plusieurs lieues de la ville (…). Voilà des gaillards qui marchent tout seuls. Vous ne sauriez imaginer le courage et le dévouement de ces gens-là ».

En l'espace de deux ans environ (de décembre 1867 à la fin de 1869) les Francs-Ouvriers réussiront à susciter la création d'une dizaine de sections locales de l'Internationale et d'autant de syndicats professionnels, sans parler de nombreux autres groupes. La Fédération verviétoise de l'Internationale agit aussi sur le plan politique en poursuivant une propagande antimilitariste entamée dès le début des Francs-Ouvriers.

En août 1871, les mécaniciens verviétois obtiennent leur première réduction du temps de travail. Si les efforts des associations du textile pour obtenir le même résultat n'aboutissent pas, en revanche le mouvement des métallos verviétois en faveur des 10 heures fait tache d'huile dans le Hainaut, puis à Bruxelles, et même à Newcastle en Angleterre et à Chemnitz en Prusse. C'est la première fois, et pas la dernière si l'on songe au grand conflit de 1906, que les militants ouvriers verviétois donnent ainsi l'exemple au pays et même au continent industrialisé de la conquête pacifique d'un avantage social par la force du nombre et surtout de l'organisation.

Les ouvriers du bassin de la Vesdre prennent aussi l'initiative en ces mêmes années 1870-1871 de réunions régulières publiques pour discuter, dans une sorte de « café politique » avant la lettre, des grands problèmes de société – initiative qui débouche sur une tentative originale (et aussi vaine que prématurée) de dialogue organisé avec le patronat local.

Alors que Verviers est un des plus solides bastions de l'internationale en Belgique et même en Europe, toute la décennie '70 y sera marquée par un conflit entre modérés et radicaux, ces derniers l'emportant jusqu'aux alentours de 1876. Si Pierre Fluche, à l'instar d'un César De Paepe, se situera entre Marx et Bakounine, tout en penchant longtemps pour le second sous l'influence de ses contacts épistolaires avec le leader jurassien James Guillaume, la tendance dure du mouvement ouvrier verviétois est symbolisée par Pierre Bastin et Emile Piette. Elle domine *Le Mirabeau* lorsque celui-ci écrit en 1872 – après le Congrès de La Haye qui a vu l'éviction de Bakounine de l'AIT, contre l'avis des Verviétois : « que l'Internationale ait donc aussi ses anarchistes et ses autoritaires, la Révolution saura bien reconnaître les siens ».

Plus modérés, les leaders bruxellois de l'Internationale craignent, selon les termes de Désiré Brismée, « que l'exaltation, qui caractérise les ouvriers de ce côté, n'amène une révolution qui, faite avant le temps, ne vienne à avorter ». Brismée admet en 1873 qu'à Verviers « se trouve le vrai courage, mais il y a là à craindre le caractère bouillant des individus que nous avons eu beaucoup de peine à empêcher, il y a quelques temps, de se lancer dans un mouvement révolutionnaire ».

Ce n'est qu'en 1876, dans un climat de débandade généralisé de l'Internationale, que les tenants des thèses anarchistes perdront peu à peu leur ascendant sur le mouvement ouvrier à Verviers. Evincés de la rédaction du *Mirabeau*, Emile Piette (qui en a été le rédacteur en chef bien que brouillé avec l'orthographe), Pierre Bastin, Gérard Gérombou, son épouse, Joseph Demoulin et Olivier Ruwette fondent le 1er novembre 1876 le cercle d'économie sociale *L'Etincelle*. Ainsi structurés, en dehors de l'AIT, en un groupe qui se présente comme le rassemblement des « anarchistes révolutionnaires », ces militants vont tenter en 1877, avec plus ou moins de succès, de reprendre leur mainmise sur la direction du *Mirabeau,* l'année même ou Fluche se repositionne comme un des acteurs du mouvement ouvrier local… ou de ce qu'il en reste.

Les anarchistes reprennent momentanément le dessus à l'automne, lorsque se tient à Verviers, en septembre 1877, le neuvième Congrès de la vieille Internationale. On est loin des grands congrès des premières années de l'AIT, les étrangers sont à peine dix, mais c'est toute la fine fleur anarchiste européenne de l'époque : les

Espagnols Morago et Vinas (qui voyagent tous deux sous de faux noms), les Italiens Andréa Costa et Ernesto Martini, les Français Paul Brousse et Jules Montels, les Suisses allemands Otto Rinke et Emile Werner (arrivés *à pied* de Berne où ils venaient tous deux d'être condamnés à la prison et au bannissement), James Guillaume pour la Fédération jurasienne, et le prince Kropotkine pour des groupes russes.

Ayant déjà séjourné à deux reprises à Verviers, en mars 1872 et janvier 1877, ce dernier appréciait les militants locaux – « ces tisserands en draps étaient l'une des populations les plus symboliques que j'aie jamais rencontrées dans l'ouest de l'Europe » écrira-t-il plus tard (5) – et il eut une certaine emprise sur Fluche avant le ralliement progressif de ce dernier aux thèses socialistes au détriment de ses convictions anarchistes. Ce Congrès international tenu à Verviers fut aussi le dernier de l'AIT, car un autre Congrès socialiste européen réuni dans la foulée à Gand marqua de manière évidente la division irrémédiable du mouvement ouvrier européen entre socialistes et anarchistes et la domination numérique des premiers.

L'ETINCELLE

En juillet 1878, les animateurs du cercle L'Etincelle renoncent définitivement au *Mirabeau* (qui cessera de paraître en 1880) et créent *Le Cri du Peuple.* Bimensuel « socialiste révolutionnaire et antireligieux », le journal va s'attacher à démontrer que la question sociale ne peut être résolue que par la lutte révolutionnaire. Les efforts doivent donc porter non sur des questions politiques, mais sur la préparation de la révolution par la propagande théorique et pratique : *Le Cri du Peuple* prône la réponse à la violence institutionnelle par la violence insurrectionnelle.

Edité par un tisserand ensivalois de 30 ans, Toussaint Malempré, *Le Cri du Peuple* est imprimé clandestinement. Son principal animateur, Piette, a quitté le textile pour s'établir bouquiniste depuis 1875 au moins, et il abrite la rédaction du journal. Celui-ci évolue dans un contexte très difficile. Le mouvement révolutionnaire a été décapité en Europe. Avec Budapest et Zurich, Verviers est encore considéré par le gouvernement impérial allemand comme un des « trois foyers principaux et les plus dangereux de l'Internationale en Europe »(6), mais *Le Cri du Peuple* a toutes les peines du monde à survivre face à l'indifférence ou la lassitude du plus grand nombre des travailleurs verviétois.

Souvent, les anarchistes doivent distribuer gratuitement leur publication, et leurs ressources proviennent moins de la vente que des sacrifices que s'imposent les membres de L'Etincelle et leurs amis de l'extérieur : « Il ne faut pas demander à ceux qui ont faim un abonnement ou 10 cts pour un numéro du *Cri du Peuple,* il faut le donner pour rien, ce que nous faisons » écrit le journal. Une souscription dans les milieux révolutionnaires belges a beau rapporter quelque 323 francs, *Le Cri du Peuple* est à la merci du moindre coup dur.

Or, des poursuites sont engagées contre lui dès janvier 1879 pour incitation à l'illégalité et insulte envers le souverain. Editeur responsable, Malempré est condamné en juin 1879 à trois ans de prison – par défaut, car il s'est exilé avant le procès. L'imprimeur refuse de continuer à se charger du journal, un autre accepte pour un numéro seulement, qui paraît le 22 juin. Ce sera le dernier.

La disparition du *Cri du Peuple* n'entame pas l'énergie du noyau révolutionnaire des bords de Vesdre, qui va bénéficier durant quelques mois d'un contexte un peu plus favorable. Alors que les sociaux-démocrates peinent à s'organiser au niveau national, une importante tendance révolutionnaire se rassemble à Bruxelles à partir de 1879 autour du communard en exil Emmanuel Chauvière, qui suscite la création d'une trentaine de cercles révolutionnaires dans la capitale, regroupés en un « Comité central des cercles réunis ». Parallèlement à ces groupes socialistes révolutionnaires, les anarchistes bruxellois créent une Ligue collectiviste anarchiste dont le principal animateur est un ancien de l'Internationale, Laurent Verrycken. En septembre 1880, une Union

révolutionnaire belge est créée. Elle tient son deuxième congrès en décembre à Verviers : vingt-cinq délégués y représentent une bonne trentaine de groupes.

C'est dans ce climat de regain d'agitation des groupuscules révolutionnaires et anarchistes dans le pays que L'Etincelle entreprend en août 1880 la diffusion d'un nouveau journal, légitimement baptisé *La Persévérance*. Cette fois, Piette, Bastin et Gérombou ont acquis leur propre matériel d'imprimerie. Ils comptent sur les collectes et distribuent gratuitement leur mensuel à tout qui en fait la demande. Les principes des rédacteurs sont intacts : hostiles aux socialistes, ils prônent la reconstitution de l'AIT dans une perspective révolutionnaire et consacrent beaucoup de leur énergie à critiquer les « endormeurs » réformistes et leur journal *La voix de l'ouvrier*, publié à Bruxelles par Louis Bertrand.

Mais la tâche est rude. *La Persévérance* meurt au bout d'un peu plus d'un an d'existence environ, faute de ressources, au lendemain d'un Congrès révolutionnaire international organisé à Londres en juillet 1881 – où l'Etincelle est un des six groupes belges représentés. Cette disparition annonce le déclin irréversible cette fois du groupuscule verviétois, les anarchistes étant poussés à ce moment dans leurs derniers retranchements par les socialistes à Verviers comme ailleurs.

Au milieu des années '80, Emile Piette abandonnera la lutte, en Belgique en tout cas. Il cède sa bouquinerie à Guillaume Davister, qui poursuivra le combat anarchiste avec son frère Jean, ouvrier tisserand. Avec d'autres révolutionnaires dont Gérombou, Piette s'exile en Argentine, où il ouvre à nouveau une librairie et recrée un deuxième cercle L'Etincelle. Son épouse, Marie, rejoint la petite colonie d'anarchistes verviétois exilés à Buenos-Aires en avril 1886. Piette y mourra en 1894, après un bref retour à Verviers.

QUATRE-VINGT-SIX ET SES SUITES

Les anarchistes verviétois n'ont pas joué un rôle dans les émeutes ouvrières de mars 1886 à Liège et en Hainaut, mais leur cercle l'Etincelle n'est pas resté inactif pour autant. Dès le 22 mars au plus tard, il fait circuler des listes de solidarité avec les victimes des fusillades liégeoises et prend contact avec les anarchistes de Liège et de Charleroi. L'Etincelle reçoit aussi la visite des anarchistes bruxellois Paul Gille et Henry Wysmans, qui se sont précipités en province à la nouvelle des troubles : ils y rencontrent le militant allemand Johan Neve qui opère alors à Verviers dans un trafic de propagande anarchiste allemande. Grâce à Neve, la Socialist League de Londres parvient à collecter des fonds au profit des mineurs belges, fonds que le leader de l'Etincelle Jean Davister accompagné de Henry Wysmans ira distribuer aux Borains au mois d'août en même temps que la bonne parole anarchiste [7].

Les anarchistes verviétois espèrent que cette expédition en Hainaut leur permettra d'y créer des groupes mais aussi de se procurer, écrivent-ils dans un courrier dont ils craignaient sans doute l'interception, « du chocolat, chose que nous n'avons pas » : on devine de quel type de bâtons il s'agit… Mais si l'envie d'en découdre ne leur manque pas – ils sont admiratifs devant le « travail de démolition » accompli par les mineurs hennuyers au printemps – les anarchistes verviétois se singulariseront davantage, et longtemps, par la qualité et l'intensité de leur propagande écrite et parlée. Ils collaborent activement aux journaux bruxellois *Ni dieu ni maître* jusqu'en mai 1886 puis *La Liberté* à partir d'octobre, qu'ils prennent totalement en charge à la fin de l'année.

« Le cercle L'Etincelle devient peu à peu un monument dans les milieux révolutionnaires », analyse le spécialiste de l'histoire de l'anarchisme en Belgique, Jan Moulaert [8]. Avec les frères Jean et Guillaume Davister, le drousseur François-Mathieu Fils semble être la troisième figure de proue du cercle à ce moment.

Décidé à faire entendre la voix des anarchistes, Davister fait sensation devant la délégation de la Commission du Travail siégeant à l'Hôtel de Ville de Verviers, le 17 septembre 1886 en fin d'après-midi, avec cette déposition

concise et singulière : « Les anarchistes ne demandent rien à la Commission, qui ne peut rien leur donner ». Sommé de s'expliquer sur cette déclaration incongrue, Davister se lance dans un exposé révolutionnaire – « La Commission d'enquête appartient aux classes qu'il faut supprimer, c'est pourquoi elle est impuissante » - qui lui vaut d'être expulsé.

A partir de décembre 1886, les anarchistes du cercle L'Etincelle se chargent de la publication du bimensuel *La Liberté,* jusque là réalisé à Bruxelles. Ils y critiquent « l'arme enfantine qui a nom bulletin de vote », appellent les ouvriers à se révolter « sans cesse, individuellement, par groupes, tout un pays s'ils le peuvent », dénoncent « les lâches fanfarons du Parti Ouvrier qui ne voient dans la propagande que des lauriers à récolter et des places à prendre ». Outre la rédaction et la diffusion de leur journal, les anarchistes organisent aussi des meetings : le 28 mars 1887 à Dison, le 26 mai suivant à Verviers, où un appel à la révolution est lancé. Pas moins de 1.500 personnes y répondent le lendemain soir en se rassemblant sur la place du Martyr ! Mais Davister, faisant l'objet d'un mandat d'arrêt depuis la veille, a fui et personne ne le remplace pour haranguer la foule, que gendarmes et policiers dispersent sans résistance.

Faute de fonds, L'Etincelle cesse la publication de *La Liberté* en juin 1887. Avec l'aide notamment du Liégeois Cardinal et du Bruxellois Weisman, les frères Davister, épaulés ensuite par Hubert Sevrin d'Ensival, organisent encore des conférences publiques en mars '88 à Dison, en décembre suivant à Ensival et à Pépinster, en février et mars '89 à nouveau à Dison, Ensival et Cornesse, en avril '90 et en mars '91 à Verviers. Ces réunions, d'ailleurs de plus en plus espacées, n'attirent plus grand monde, de 30 à 80 personnes environ. Mais des résultats sont obtenus à Dison, où se crée un Cercle d'études sociales, puis à Ensival et Nessonvaux, où apparaissent aussi des cercles anarchistes, cependant qu'une Jeunesse libertaire voit le jour à Verviers.

Les militants anarchistes ne sont guère nombreux : en 1892, une liste de soixante noms établie par la police pour l'ensemble de la Province en cite seulement quinze habitant l'agglomération verviétoise. On y retrouve Jean et Guillaume Davister, François-Mathieu Fils, Hubert Malempré (le frère de l'éditeur du *Cri du Peuple* en 1879) et Hubert Sevrin, qui supplante peu à peu les frères Davister à la tête de ce petit noyau dur, autour duquel gravitent en permanence une cinquantaine de sympathisants.

Pendant un certain temps, socialistes et anarchistes vont se combattre tout en se tolérant mutuellement ; un meeting contradictoire est même organisé en novembre '87. Puis les choses se gâtent et en 1889, la diffusion des écrits anarchistes est interdite dans les meetings socialistes à Verviers.

LA PROPAGANDE DANS LES ANNEES '90

Les années '92-95 sont celles des premiers attentats anarchistes : au printemps 1892, presque en même temps que Paris où frappe alors Ravachol, la ville de Liège connaît une série d'attentats à la bombe. Leurs auteurs et leurs complices (dont l'ancien membre de la section allemande de l'Internationale à Verviers, Pierre Schlebach) sont lourdement condamnés. La surveillance policière devient alors extrêmement étroite. Il n'y aura pas de bombes à Verviers, certes, mais dans ce contexte difficile pour les révolutionnaires, les Verviétois vont encore s'affirmer parmi les plus opiniâtres pour poursuivre la propagande écrite et les plus radicaux pour approuver ouvertement les attentats.

Le 1er avril 1894, les anarchistes verviétois commencent la publication d'un nouveau bimensuel de combat, *Le Plébéien.* Son but ? Créer des révoltés. Les groupes doivent se former spontanément en vue d'actes de propagande, se désagréger et se reformer suivant les besoins. *Le Plébéien* peut publier quatre numéros sans encombre, en avril et mai 1894. Il y loue la « propagande par le fait », quel que soit l'acte posé par le militant, et

dans cette optique fait l'apologie de l'attentat de Vaillant contre l'Assemblée nationale à Paris en décembre 1893.

Après cette incitation à la violence, la police visite les domiciles de tous les militants soupçonnés de collaborer au journal : un d'eux croit bien faire en détruisant alors tous les exemplaires du cinquième numéro, qui contient un nouvel article de la même veine. C'est ensuite l'imprimeur de la feuille qui, sous la pression des autorités judiciaires, détruit à son tour le numéro six à peine sorti de presse. Les anarchistes dénichent un nouvel imprimeur et lui portent la copie du numéro sept le 26 juin, soit le surlendemain de l'assassinat du Président français Sadi Carnot par l'anarchiste italien Casério : l'imprimeur ne prend pas le risque de publier le journal. Comme un autre organe anarchiste (*L'Idée*) va paraître à Bruxelles, les Verviétois renoncent provisoirement au *Plébéien* après ces trois échecs.

Le Plébéien reparaît en janvier 1895 pour compenser la disparition de *L'Idée*. Il n'a guère varié ni dans ses principes ni dans son admiration pour Ravachol, Vaillant, Casério, mais il prône néanmoins une réorientation de la propagande vers les masses, dans le cadre syndical notamment. Fait nouveau, les rédacteurs sortent de l'anonymat : Hubert Sevrin et Jean Bosson, tous deux d'Ensival, sont les principaux animateurs de la feuille, dirigée par le premier. Le journal paraît régulièrement jusqu'à la fin de l'année, soit vingt-cinq numéros en douze mois : c'est alors la plus importante tribune anarchiste, la seule paraissant en Belgique, dans laquelle les auteurs s'expriment avec une rare violence. Accueillant des textes de Kropotkine, Louise Michel, Jean Grave, *Le Plébéien* a une diffusion nationale et même internationale.

En accord avec les groupes de Liège et de Bruxelles, *Le Plébéien* cède la place en janvier 1896 à *La Débâcle sociale* qui doit être davantage une œuvre collective que verviétoise, bien que toujours sous la direction d'Hubert Sevrin. *La Débâcle* devient même hebdomadaire en mars. Mais dès avril, les magistrats de Verviers inculpent Sevrin pour des articles parus dans les premiers numéros. Certain d'avance de sa condamnation, Sevrin insiste pour que ses compagnons tentent de maintenir le journal en vie après celle-ci. Mais *La Débâcle sociale* est interdite en même temps que Sevrin est condamné, en juin 1896, à quatorze mois de prison pour provocation au meurtre et au pillage. En décembre suivant, Jean Bosson tente bien d'assurer la relève en publiant *La Vérité* mais celle-ci ne tiendra que durant quelques semaines et c'en sera fini ensuite pendant près de dix ans de la dynamique presse anarchiste verviétoise (9).

L'ENJEU SYNDICAL AU DEBUT DU XXE SIECLE

Avec Bruxelles et Liège, Verviers est donc resté dans la dernière décennie du XIXe siècle un des trois grands centres de l'anarchisme en Belgique. On y trouve mention d'une Jeune garde libertaire, d'une troupe théâtrale Les Wallons, d'un groupe Les Ouvriers solidaires, d'une Union des tisserands soutenant financièrement le journal bruxellois *Ni dieu ni maître*. La présence depuis les années '70 d'un courant anarchiste dynamique en bord de Vesdre serait une des explications des relations complexes, au tournant du siècle, entre le POB et le mouvement syndical. C'est en tous cas l'idée de neutralité syndicale par rapport aux partis politiques qui sera au cœur de l'extraordinaire croissance du syndicalisme verviétois entre 1900 et 1906 sous l'influence du socialiste disonais Jean Roggeman.

La conception défendue par Roggeman répondait à plusieurs exigences : réaliser l'indispensable unité d'action des travailleurs en les écartant des conflits internes du POB local, tenir compte du grand nombre d'ouvriers verviétois affiliés à des mutualités apolitiques, de l'existence d'un courant démocrate chrétien décevant mais dynamique, et plus encore de la persistance d'un foyer anarchiste dont les animateurs, après avoir loué le terrorisme au milieu des années '90, se réorientent alors vers l'action sociale. La quasi permanence d'un groupe

anarchiste plutôt « fort en gueule » dans la cité lainière depuis trente ans est un phénomène assez exceptionnel dans le pays et, même si ce groupe joue alors un rôle moins marquant dans le mouvement anarchiste belge, les militants ouvriers verviétois ne peuvent ignorer ses activités, y compris dans les milieux syndicaux. C'est ainsi qu'en février 1898, à l'initiative du syndicat de l'usine « La Vesdre » et de Hubert Sevrin, un congrès de syndicats indépendants s'était réuni à Verviers.

Le mouvement de syndicalisation s'accélère dans tous les corps de métier à Verviers durant les premiers mois de 1906. En mars, la Confédération syndicale verviétoise englobe plus de 11.000 travailleurs ; à l'automne, un maximum est atteint avec 16.275 syndiqués sur un peu plus de 20.000 ouvriers verviétois ! Dans le textile, le taux de syndicalisation est alors de près de 100%, dans la métallurgie également. Certains syndicats obtenant d'importants avantages à l'occasion des conflits qu'ils déclenchent, le nombre d'arrêts de travail ne cesse d'augmenter. L'agitation sociale atteint son point culminant en 1906. En septembre, le patronat décrète le lock-out de toutes les usines textiles. Près de 16.000 travailleurs sont privés de travail durant quelque six semaines, au terme desquelles la première convention collective sectorielle est conclue le 30 octobre 1906.

Les syndicalistes ne parviendront pas à faire accepter ce compromis « historique » par les anarchistes verviétois, dont le groupe Les Iconoclastes est alors animé par deux rattacheurs du cardé, Alfred Vitrier et surtout Joseph Legrand, très connu dans les milieux syndicaux. Ils publient depuis février 1906 un mensuel de propagande, *L'Educateur.* Dès la nouvelle de l'accord du 30 octobre, les anarchistes distribuent un tract dénonçant violemment le compromis accepté par les chefs syndicaux et appelant à continuer le combat : « Ouvriers, vous êtes trahis ! Vos meneurs ont capitulé, vendus ou poltrons… Ne cédez pas, luttez jusqu'à la victoire finale ». Peine perdue, la reprise est générale le 5 novembre : l'audience des anarchistes se révèle ainsi quasi nulle à l'occasion de la fin du grand lock-out.

LA FIN D'UNE EPOQUE

L'éveil syndical de 1906 a donné une ardeur nouvelle aux anarchistes verviétois alors quelque peu en veilleuse depuis la disparition de *La Vérité* en 1897. Hubert Sevrin avait certes repris ses activités militantes après sa sortie de prison à l'été de cette année-là : en septembre, il participait à un meeting organisé contre l'exécution d'anarchistes espagnols. Mais on perd sa trace après 1902, tout comme on n'entend plus parler des frères Davister ou de Jean Bosson.

Les hommes qui animent le cercle Les Iconoclastes et publient *L'Educateur* à partir de février 1906 sont donc de nouveaux venus : autour des rattacheurs Legrand et Vitrier qui semblent être les nouvelles figures de proue du mouvement, les principaux militants révolutionnaires de l'époque sont Franz Vanberg, Jules Chalon, Yvan Moureau, L. Courtois, J. Poncelet, Chalsèche, Léonard, Gohy et un fabricant disonais nommé Francis. Après avoir tenté en vain de pousser les ouvriers à refuser l'accord mettant fin au lock-out, ces anarchistes créeront le 11 novembre 1906 un syndicat libre – c'est-à-dire indépendant de la Confédération dirigée par Roggeman – dont le nom et la devise sont à eux seuls tout un programme : « Plus d'autorité », « Notre ennemi, c'est notre maître ». Un souffle libertaire anime tous les statuts, et notamment par exemple cette disposition interdisant à une délégation de négocier au nom du syndicat, seule l'assemblée générale étant habilitée à le faire et à s'exprimer, uniquement d'ailleurs après des votes par correspondance.

Ce syndicat anarchiste ne rencontre guère de succès toutefois. Quant au mensuel *L'Educateur*, il est victime des mêmes actions de boycottage des imprimeurs et des mêmes poursuites judiciaires que ses devanciers du XIXe siècle, et il disparaît avant la fin de l'année. En août 1907, les anarchistes le font reparaître sous le titre *Le Gueux*. Le nouveau journal s'en prend autant aux syndicats chrétiens, « valets du capitalisme », qu'aux responsables de la Confédération syndicale pour leur « capitulation » d'octobre 1906. Il accuse Roggeman d'avoir tenté de vendre les syndicats neutres au POB : à l'époque de sa candidature à Dison sur la liste

socialiste aux élections communales d'octobre 1907, le leader syndical avait (vainement) soulevé dans *Le Travail* la problématique de l'affiliation des syndicats verviétois au Parti. Selon *Le Gueux*, il s'était ainsi laissé piéger par les dirigeants du POB, « venus tendre leurs filets à Verviers à la faveur du lock-out ».

Le Gueux disparaît après cinq numéros seulement. En fait, il change de titre, de format et de périodicité en janvier 1908 et devient *Le Pamphlétaire*, bimensuel – fameux effort de la part du groupuscule anarchiste ! Comme ses prédécesseurs, *Le Pamphlétaire* consacre l'essentiel de ses colonnes à fustiger les chefs locaux du POB et « la coterie qui gouverne nos moutons syndiqués ». Il cessera de paraître en 1909, mais un dernier bourgeon de cette dernière branche du courant révolutionnaire verviétois devait encore éclore – et succomber rapidement – en 1910 : *Germinal,* hebdomadaire de grand format reposant sur la fortune subite échue par héritage à un jeune anarchiste, qui décidait d'utiliser celle-ci pour installer une imprimerie dans le quartier de la rue des Fabriques.

Le mécène anarchiste se lassera rapidement, s'expatriera et précipitera la fin du journal, mais *Germinal* aura pu publier notamment – outre une prose amère dénonçant l'endormissement de la classe ouvrière par les organisations syndicales et les structures socialistes – des textes de Victor Kibaltchiche, dit Victor Serge, le révolutionnaire russe qui avait passé vers 1897 une partie de son enfance et de son exil familial itinérant dans la cité lainière [(10)]. Une cité qui abrita également, en ces dernières années avant la guerre '14, l'adolescence d'un autre futur acteur de la révolution russe (mais au parcours moins rectiligne), le Français Henri Guilbeaux, alors lui aussi Verviétois d'adoption [(11)].

Rien, dans les souvenirs respectifs de Serge et de Guilbeaux, ne permet bien sûr d'affirmer que leur séjour d'enfance dans un milieu ouvrier verviétois marqué par un demi-siècle de combat démocratique et syndical d'avant-garde influença leurs engagements révolutionnaires ultérieurs. Ceux-ci ne purent en tous cas qu'être nourris par l'environnement urbain, social et politique d'une ville au faîte de sa puissance industrielle, surpeuplée, gorgée d'usines comme de taudis, et déjà désertée par son patronat pour les collines verdoyantes des alentours plus propices à leurs châteaux et à leurs villas.

(1) Freddy JORIS (direction scientifique), *Le XIXe siècle verviétois,* Verviers, CTLM, 2002, 380 p.
(2) Freddy JORIS, *Histoire des métallurgistes verviétois*, Liège, Fondation André Renard, 1982, 242 p.
(3) Freddy JORIS, *Pierre Fluche et le mouvement ouvrier verviétois sous Léopold II*, Tubize, Gamma-Press, 1997, 404 p.
(4) Els WITTE, *Politieke machtstrijd in en om de voornaamste Belgische steden 1830-1848,* Bruxelles, 1973, p.385-387 et 402-403.
(5) Pierre KROPTKINE, *Autour d'une vie,* 2e édition, 1902, p. 294.
(6) Lettre de l'Ambassadeur de Belgique à Berlin à Frère-Orban, Ministre des Affaires Etrangères, 3.12.1878 citée in H. WOUTERS, *Documenten betrefende de geschiedenis des arbeidersbeweging ten tijde van de Iste Internationale,* 3 volumes, 1963-1971, p. 1248.
(7) Lettre de A.Legros à Morin, 8.8.1886, in *Fonds Dave,* à l'Institut International d'Histoire sociale, Amsterdam.
(8) Jan MOULAERT, *Le mouvement anarchiste en Belgique,* Quorum, 1996, p. 75.
(9) Pour la conservation de la presse anarchiste verviétoise, je renvoie à mon étude sur *La presse verviétoise de 1850 à 1914* Louvain-Paris, Nauwelaert, 1982.
(10) Victor Serge, *Mémoires d'un révolutionnaire,* Seuil, 1978, édition de poche (coll. Point), p.9.
(11) Henri Guilbeaux a notamment publié ses mémoires en 1933 sous le titre *Du Kremlin au Cherche-midi* et, en 1914, un roman autobiographique riche de descriptions de Verviers au tournant du siècle : *Joseph Solwaster*.

43

J'ai rencontré Lucien Klinkenberg voici plus de trente ans au sein du groupe d'Amnesty International Verviers. Peu avant sa récente retraite, je l'ai associé à l'équipe des formateurs (occasionnels) du Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu et aux travaux du Conseil scientifique d'Aqualaine. Fin 2007, au terme d'une longue gestation en compagnie de Jacques Spitz, son livre fut, comme on s'y attendait, un véritable chef d'œuvre, pour lequel je jouai encore le rôle de préfacier en y évoquant presqu'en filigrane ***le*** *dossier du moment : quelques semaines après sa parution, les « passéistes » d'aujourd'hui obtenaient, par leur pression, la non-couverture de la Vesdre par un centre commercial, tout comme d'autres avaient empêché, dans les années '70, la réalisation du viaduc urbain devant lui aussi couvrir celle-ci.*

PRÉSERVER LES DECORS INTERIEURS

Il me revient de préfacer ce superbe livre en tant que président du Conseil scientifique d'Aqualaine (l'asbl communale gérant le Centre touristique de la Laine et la Maison de l'Eau), au même titre que le bourgmestre Claude Desama accepta de préfacer les deux premières publications du Conseil scientifique, *Le XIXe siècle verviétois* en 2002 et *Le Patrimoine verviétois* en 2004, ouvrages collectifs l'un et l'autre conçus et dirigés par mes soins. Ces deux livres avaient remporté un beau succès de librairie : le premier parce qu'il offrait une synthèse complète de l'histoire du "siècle d'or" de notre cité, lorsque celle-ci se classait au premier rang des villes industrielles du pays; le deuxième car il présentait de manière attrayante, grâce notamment aux photographies de Philippe Magermans, le riche patrimoine immobilier dont Verviers peut s'enorgueillir.

Ce nouveau volume, indispensable complément du précédent, nous fait pénétrer cette fois derrière les murs pour découvrir les somptueux décors intérieurs que certains bâtiments verviétois, classés ou non, abritent encore ; certains font partie ou ont fait partie de notre décor quotidien : la salle du Grand-Théâtre, le hall de l'Athénée, ou encore, bien sûr, le décor exceptionnel de l'Hôtel de Ville, patrimoine collectif par dessus tous les autres; d'autres sont jalousement préservés des regards par des propriétaires conscients des bijoux dont ils sont bénéficiaires, mais ils ont accepté de les dévoiler; d'autres encore, méconnus, oubliés ou insuffisamment valorisés pourraient demain être détruits, à l'abri des regards, sans que nul ne puisse tirer la sonnette d'alarme à temps, comme certains le firent heureusement hier pour les Grandes Rames, la Grand-Poste, le Manège ou la maison Bauwens : autant d'éléments significatifs du patrimoine local préservés *in extremis* d'une destruction programmée, grâce à l'action déterminée de quelques "passéistes" lucides.

Si les décors intérieurs de qualité, lorsqu'ils sont reconnus et respectés, sont *a priori* moins exposés aux outrages du temps que les murs extérieurs qui les abritent, leur dégradation éventuelle par contre, voire leur disparition irrémédiable du chef d'un propriétaire mal informé ou peu scrupuleux, peut s'accomplir aisément et rapidement sans que nul ne s'en aperçoive à temps. Ce livre faisant pendant au *Patrimoine verviétois* paru voici trois ans a donc également, comme ce dernier, une double vocation : être un vecteur agréable de découverte d'une part, informer pour protéger à titre préventif d'autre part. La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de Wallonie a ouvert voici peu la voie en ce sens, en publiant entre 2003 et 2005 trois magnifiques volumes consacrés aux *Décors intérieurs de Wallonie*. Mais ceux-ci ne portaient que sur une sélection de trente-trois décors exceptionnels seulement (dont celui de notre Hôtel de Ville), hors édifices religieux, et la Commission estimait qu'étendre cette démarche à l'ensemble du patrimoine wallon "permettrait sans aucun doute de révéler quantité de décors remarquables méconnus ou mésestimés" et ainsi "poser les jalons d'une

réflexion à mener, dans un avenir proche pour une meilleure connaissance et une préservation des décors immobiliers d'exception conservés en Wallonie". C'est ce que le Conseil scientifique d'Aqualaine aura tenté à l'échelle verviétoise par le biais de cette publication.

Dans les perspectives qu'ils traçaient en conclusion du troisième volume, le secrétaire permanent et la secrétaire adjointe de la Commission soulignaient - et la remarque vaut également pour l'exercice auquel nous nous sommes livrés dans ce livre - que «le patrimoine n'est pas une matière immuable et bon nombre de décors dignes d'intérêt sont encore méconnus (la qualité d'un ensemble peut apparaître suite à une restauration particulièrement remarquable) voire inconnus (des décors peuvent être mis au jour dans le cadre d'une restauration ou sont ignorés en raison de leur caractère privé)». Plaidant pour qu'"un repérage et une analyse rigoureux des décors de qualité de l'ensemble des monuments classés, voire non classés" soient réalisés, ces auteurs (Pierre Gillissen et Nicole Carpeaux) insistaient sur le caractère d'urgence de cette entreprise : "de façon générale, les décors, d'une extrême fragilité, 'cachés' à l'intérieur des bâtiments, peuvent à tout moment disparaître sans que quiconque en soit informé". Qu'est-il advenu, ces derniers mois, de certains éléments intérieurs de l'ancien hôtel St-Jean rue Xhavée lors des transformations radicales opérées dans le bâtiment par la banque Dexia ? Que reste-t-il du remarquable aménagement intérieur de la villa Groulard tel que révélé dans les pages qui suivent, maintenant que sa réaffectation est en cours ?

Certes, heureusement, des biens sont vendus dont les décors intérieurs bénéficient ensuite d'une restauration soignée effectuée dans les règles de l'art : on songe à la villa Hoffsummer ou à la maison Garsou Angenot, pour ne retenir que deux exemples récents. Mais force est de constater que sur une soixantaine de demeures ou d'anciennes demeures privées verviétoises visitées dans le cadre de la préparation de cet ouvrage, près du tiers sont promises quasi sûrement à des aménagements intérieurs dans un proche avenir. Seule la procédure publique de classement garantit (ou presque) la préservation de ce qui devrait l'être, mais la tendance à tous les niveaux ces dernières années a été à une réduction drastique de ces classements (en réponse, compréhensible mais malheureuse, aux exigences excessives posées par certains fonctionnaires aux propriétaires de monuments), ce qui permet d'avoir les mains libres pour ... le meilleur et pour le pire. Le splendide décor de miroirs du café au rez-de-chaussée de l'ancien Manège a failli être détruit, au début de cette décennie, en même temps que tout le bâtiment du reste, lorsque le précédent propriétaire et les autorités s'opposaient au classement pour permettre la construction d'un immeuble neuf. On ne doit qu'à l'action de l'Institut du Patrimoine d'avoir conçu le compromis permettant le sauvetage que chacun applaudit aujourd'hui.

Ce livre pourra-t-il aider, en les faisant connaître, à protéger de la destruction ou de dégradations irrémédiables certains parmi ces superbes témoins du passé ? Que leurs détenteurs, actuels ou futurs, y puisent des motifs de fierté dans l'immédiat et qu'en temps utiles ils puissent trouver les aides nécessaires, le cas échéant, pour transmettre aux générations futures ces décors intérieurs de qualité, ne serait-ce qu'en évitant de les laisser détruire par de nouveaux "marchands du temple" immobiliers si souvent indifférents au cadre qu'ils investissent, aussi longtemps qu'il ne leur est pas mis de gardes-fous par ceux qui le peuvent. Dans un autre ouvrage paru voici quelques semaines, consacré au bicentenaire de l'Athénée et de ses devanciers, j'évoquais les qualités architecturales du hall sportif édifié voici vingt ans par Bruno Albert face au vieux bâtiment d'Auguste Vivroux, en soulignant qu'il illustrait ce que pouvait être un urbanisme contemporain respectueux d'un centre-ville quand le maître d'ouvrage public pose des exigences de qualité et qu'il confie le travail à des architectes de talent plutôt qu'à de vulgaires bâtisseurs. La remarque peut valoir pour les décors intérieurs: ces mêmes exigences existèrent hier pour la réalisation de tous les intérieurs recensés et illustrés dans ce livre, elles devraient pouvoir exister demain lorsqu'ils doivent faire l'objet de transformations.

Pour mener à bien ce projet éditorial, le Conseil scientifique d'Aqualaine a pu compter sur un orfèvre en la matière en la personne de Lucien Klinkenberg, dont la carrière professionnelle de peintre décorateur, cinquième génération, l'a mené jusqu'il y a peu au contact de bien des décors intérieurs verviétois sur lesquels, bien souvent, il fut appelé à intervenir avec une maîtrise unanimement reconnue. Ce n'est pas un hasard si la dernière restauration accomplie par la maison Klinkenberg, avant l'arrêt de ses activités, fut celle des stucs remarquables du réfectoire des moines de l'ancienne abbaye de Stavelot pour le compte de la Région wallonne et si Lucien Klinkenberg fait partie, depuis, de l'équipe des formateurs du Centre de perfectionnement aux métiers du patrimoine de la Paix-Dieu. Lucien a porté l'ouvrage d'un bout à l'autre de sa réalisation, dressé les premières listes de bâtiments à visiter, contacté leurs occupants et leurs propriétaires, organisé les visites, rédigé les notices, assuré le suivi éditorial. Un comité restreint de collègues du Conseil scientifique l'a secondé ponctuellement: Catherine Bauwens (archéologue, auteur des trois inventaires thématiques du patrimoine verviétois), Marie-Paule Deblanc (conservatrice des Musées communaux), Jacques Wynants (président de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire) et le soussigné.

Mais ce beau livre est aussi celui d'un autre artiste: les magnifiques photographies de Jacques Spitz, attaché aux Musées communaux, en font toute la valeur: c'est parmi 2.400 clichés réalisés au fil des mois par ses soins pour ce seul projet, malgré toutes ses autres tâches professionnelles, que celui-ci a sélectionné les superbes images offertes ici au lecteur. Ainsi s'est établi une nouvelle collaboration fructueuse (après celle entamée autour de la réserve de machines textiles) entre les bénévoles du Conseil scientifique d'Aqualaine, dépendant de l'échevinat du Tourisme, et le personnel des Musées, dépendant de celui de la Culture. Puisse-t-elle se renouveler en d'autres occasions encore: la devise aujourd'hui surréaliste de la Belgique conserve toute sa pertinence. J'ajoute que Mlle Carole Spitz, jeune et prometteuse graphiste, a réalisé la maquette et la mise en page de l'ouvrage, que celui-ci a bénéficié du soutien du Ministre du Patrimoine, enfin que Pascale Schmitz, secrétaire du Conseil scientifique, et Nathalie Weerts, directrice d'Aqualaine, ont orchestré sa diffusion.

En conclusion d'une étude comparative de trois villes wallonnes sur *Patrimoine et développement urbain*, Christine Schaut écrivait en 1996, évoquant Verviers, "le patrimoine, l'amélioration du cadre de vie à partir d'une réhabilitation de l'habitat ancien ne semblent donc pas être perçus par les autorités communales comme un axe, sinon majeur, du moins important du développement de la ville. Les priorités paraissent s'inscrire dans le cadre strict de la politique économique". Depuis, les ouvrages de Catherine Bauwens d'abord, celui du Conseil scientifique ensuite, ont fourni de nouveaux instruments de connaissance et d'action. Plusieurs édifices ont été sauvés, avec et sans classements. La détermination d'un centre ancien protégé est à l'étude. La restauration de trois monuments publics majeurs - hôtel de ville, théâtre et hôtel Biolley - est programmée au prix d'un effort financier communal et régional important. L'interpellante controverse autour de l'aménagement des rives de la Vesdre dans l'hypercentre, option urbanistique capitale s'il en est, ne doit pas occulter ces avancées sur le plan patrimonial. Mais ces dernières ne peuvent non plus empêcher que soit posée la question du devenir de certains décors intérieurs remarquables révélés dans cet ouvrage par la mémoire de Lucien Klinkenberg et l'oeil de Jaques Spitz : autant l'administrateur général de l'IPW sait limiter son action professionnelle aux édifices classés, autant le citoyen et l'historien de Verviers sait que la préservation du patrimoine est un tout, mouvant, et surtout un état d'esprit.



Deux immeubles édifiés par Lejear
au bas de la rue de la Concorde à Verviers

44

En septembre 2008, j'ai publié avec Jacques Barlet un petit volume consacré au Forum de Liège et à son architecte, le Verviétois Jean Lejear, dans la collection des ***Carnets du Patrimoine*** *éditée par l'Institut du Patrimoine wallon. Le Forum de Liège est sans doute le monument classé patrimoine exceptionnel de Wallonie le plus fréquenté par le grand public, et il accueillait dans le second semestre de 2008 trois manifestations hautement symboliques pour l'ensemble du secteur : d'abord le lancement de la XXe édition des Journées du Patrimoine en septembre ; ensuite le dixième anniversaire de la gestion de la salle par une asbl soutenue par les pouvoirs publics ; enfin, en novembre, la XXe soirée des Caïus en hommage aux mécènes du Patrimoine.*

Consacrée à la salle et au bâtiment, la première partie de ce ***Carnet*** *était essentiellement l'œuvre de Jacques Barlet. Pour faire équipe avec ce dynamique fils de la Cité ardente, un rejeton de l'ancienne Cité lainière s'indiquait. Le Forum de Liège est, en effet, l'œuvre de trois Verviétois : Arthur Mathonet, le commanditaire ; Jean Lejear, l'architecte ; Joseph Gérard, l'auteur des décors. Or, la personnalité de Lejear et son œuvre architecturale en dehors du Forum faisaient à peine l'objet de trois lignes dans les articles relatifs à sa principale réalisation. J'assumai la seconde partie du* ***Carnet*** *consacrée à l'architecte du bâtiment. On trouvera ci-après ma partie de ce texte commun, qui regroupe ici les pages consacrées à l'histoire des Verviétois du Forum, mais sans les nombreuses illustrations qui font tout l'intérêt de la publication originale.*

JEAN LEJEAR, ARCHITECTE VERVIETOIS

LES DEBUTS

Quand Jean Lejear décède à Verviers, le 22 décembre 1953 dans sa 82ème année, il est le doyen des architectes de la cité [1]. Il a entamé sa carrière six décennies auparavant, avec la construction de bureaux et de magasin rue des Vieillards, au milieu des années '90, et achevé sa dernière maison en juin 1952 place Burguet[2].

Né en 1873, Lejear est le fils d'un ouvrier maçon, T. Lejear-Herman, qui évoluera progressivement vers le statut d'entrepreneur en une vingtaine d'années [3]. La famille ne compte que deux enfants, Jean et sa sœur Marie, et vit avec quatre autres ménages dans une maison de la rue Saint-Antoine, aux confins de la commune de Hodimont, dans un quartier populaire que les destructions radicales des années '70 abusivement baptisées « rénovation urbaine » bouleverseront irrémédiablement un siècle plus tard.

Sorti de l'Athénée de Verviers en 1888, où il bénéficia encore des cours du préfet Thil Lorrain, Lejear y avait fait ses études en même temps que les futurs professeurs d'Université Laurent Dechesne (économie) et Antoine Grégoire (philologie), l'industriel Emile Tasté-Linon et l'avocat Arthur Detry notamment [4] . Diplômé ensuite de l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège[5], il s'installe comme architecte, dans la maison paternelle, en 1895. Après son mariage avec Maria Kestchgès (la sœur d'un militant socialiste, Emmanuel, qui deviendra le deuxième échevin socialiste verviétois au décès de Pierre Fluche en 1909) [6], le couple demeure d'abord rue David (en 1898) puis il revient place Saucy, non loin de la rue Saint-Antoine, au début du XXème siècle. Bien que le déclin de son extraordinaire industrie textile soit déjà amorcé et que son expansion démographique soit à bout de souffle, la cité lainière est alors au sommet de sa prospérité et compte près de 53.000 habitants (qui ne seront plus que 31.000 lors de la fusion de 1976).

Les dix-huit architectes verviétois de 1895 (à une unité près, le même nombre qu'en 1874) sont vingt-cinq quinze ans plus tard, dont trois architectes de jardin. Aux côtés des deux ténors locaux (Vivroux et Thirion) dont les familles obtiennent la plupart des grandes commandes privées et (surtout pour le second) publiques, les Alphonse Lange (architecte des bains-douches rue Ortmans en 1902), Paul Rensonnet (hôtel des chemins de fer de la rue de la Concorde en 1903), Emile Burguet (achèvement de la gare centrale en 1930 et édification du Grand Bazar en 1939), Albert Duesberg (villa Hoffsummer en 1930), Gustave Mouraux (annexe de la maison Bauwens en 1933) sont alors comme Lejear en début de carrière [7], mais seul ce dernier est également expert sur la place à partir de 1910.

La première intervention de Lejear lui a été commandée par Guillaume-Joseph Dortu, négociant en vins et en denrées coloniales, distillateur du genièvre « L'Epi d'Or » depuis 1861, qui fait construire rue des Vieillards (rebaptisée rue des Alliés après 14-18) des bureaux et des magasins, probablement le long de l'arvô [8] Tchawau, à l'arrière d'un édifice plus ancien, bureaux occupés ensuite jusque dans les années '60 par le commerce de cuivre de Julien Vieillevoye, après le déménagement de la distillerie vers Liège [9] . Dans le même ordre d'idées, Lejear transformera en 1902 pour le constructeur de machines Duesberg-Bosson trois maisons d'habitation en un établissement industriel (disparu) à l'angle des rues Lejeune et du Viaduc dans le quartier de Gérard-Champs.

Fin 1895, c'est dans son quartier natal, plus précisément rue du Moulin (aujourd'hui totalement détruite) que Lejear construit sa première maison et un atelier pour Joseph Hans, entrepreneur en menuiserie. Trois ans plus tard, il édifie en 1898, pour un homonyme marchand de fleurs de son état, une maison d'apparence parfaitement quelconque rue de la Cité (actuel n° 79) dont il transformera le rez-de-chaussée en 1912.

Les premières années du XXe siècle permettent enfin à Lejear d'exprimer un réel talent. Ce sera d'abord, en 1903, dans l'édification de la maison du fabricant Laurent Defooz rue de France (actuel n° 84), nettement plus soignée et dont maints détails (le bow-window noir, les stucs sous la corniche, la pierre taillée du soubassement) sont de qualité. Simultanément, Lejear construit dans la nouvelle rue de la Concorde (aux actuels nos 33-35) tracée en bordure du parc de l'Harmonie une demeure de style néo-classique pour l'entrepreneur Jean Sironval (pour la louer, au départ, au fabricant et négociant en bonneterie Léon Colin). Sironval lui commande ensuite un autre édifice dans le bas de la rue (n° 13) : Lejear entreprendra en même temps que celui-ci la construction d'un bâtiment pour son propre compte sur la parcelle voisine (nos 9-11), louée à un magasin de lingerie au rez-de-chaussée.

Jouxtant un immeuble construit au même moment par Alphonse Lange, le n° 9 de la rue de la Concorde propose, suivant l'analyse de Catherine Bauwens, « de magnifiques garde-corps en fer forgé qui prennent la forme du coup de fouet caractéristique de l'Art Nouveau. Sous les balcons, et autour des ouvertures, d'innombrables éléments floraux dansent et s'entremêlent élégamment. Cette façade tout à fait remarquable, qui – selon Bauwens - ressemble à certains endroits à une haute pâtisserie habillée de crème fraîche délicatement déposée », inspire incontestablement celle de l'immeuble voisin dont les plans sont exécutés à la demande de Jean Sironval. Celui-ci fait alors bâtir trois édifices dans cette artère. Les travaux de construction ont été ici suspendus en septembre 1903, et le Collège de la Ville décidera de poursuivre Lejear et Sironval pour avoir commencé sans autorisation, celle-ci n'étant finalement accordée que le 2 février 1904, après bien des hésitations de l'architecte communal sceptique devant la modernité de ces façades [10].

L'année suivante, c'est pour un employé des télégraphes, Nicolas Delaval, que Lejear édifie une petite maison d'habitation rue du Paradis (n° 13 actuel). Nettement plus sobre, elle comporte cependant des encadrements de fenêtre et un balcon soignés, les masques ornant celui-ci étant peut-être déjà – qui sait ? – de Joseph Gérard, tout comme – pourquoi pas ? – l'ornementation des façades de la rue de la Concorde. On peut émettre la même hypothèse quant à l'intervention du sculpteur pour la décoration très particulière du n° 125 de la rue Simon Lobet, commandée à Lejear en octobre 1908 par Joseph Delhougne, employé. « Sur un schéma assez

classique d'une construction de deux travées élevées sur trois niveaux, viennent se greffer toute une série d'ornements. La travée de gauche est plus large ; elle est ouverte par de larges baies divisées en trois. Au premier étage, une belle loggia finement décorée porte un balcon qui ouvre sur le deuxième étage. Tout ce qui entoure les baies, le soubassement et la corniche est en pierre ; le reste de la façade est couvert de céramique de teinte claire »[11].

« La décoration se concentre autour des diverses ouvertures. Une tête féminine en haut-relief accueille le visiteur au-dessus de la porte d'entrée. Sous les baies du premier étage, de nombreux éléments floraux s'entrelacent et entourent des libellules, symbole de légèreté et d'élévation. Un bas-relief couronne la large ouverture du dernier niveau. Il représente un coq se tenant devant le soleil qui se lève. Ce symbole de fierté (wallonne ?) est-il là par hasard ? Le haut de la façade porte sur la travée principale une sorte de fronton très légèrement cintré entouré de deux têtes de lions. »

« Le motif du rayon se retrouve à plusieurs endroits. Le fer forgé du balcon dessine des rayons qui se répercutent dans le bas-relief où le soleil se lève et, enfin, dans la forme légèrement arrondie du haut de la façade. Les parties en pierre du balcon sont taillées de manière telle que l'on pourrait y voir des figures humaines stylisées. Comme dans certains édifices, des formes décoratives s'agencent et se transforment tout à coup en figures surprenantes suivant l'endroit d'où elles sont observées. On ne sait alors si ces gargouilles se trouvent là volontairement ou si c'est notre imagination qui nous fait lire dans les pierres comme on le ferait dans les nuages… Les éléments d'origines diverses qui ornent la façade participent de la tendance éclectique de la fin du siècle passé, tandis que les entrelacs et les ornements floraux prennent à de nombreux endroits les formes élégantes de l'Art Nouveau » [12].

La même année 1908, Lejear s'est vu confier deux autres réalisations : à la demande du marchand de laines Armand Colard, la reconstruction d'un immeuble incendié au n° 44 de la rue Jardon (actuel siège de l'asbl Grappa), pour lequel il réalise une façade néo-classique épousant celles des constructions contigües signées Thirion, et une maison rue Herla pour Mathieu Knodt, aujourd'hui démolie pour faire place au parking couvert de l'hôpital.

En 1910, Lejear témoigne de sa capacité à s'adapter aux courants décoratifs les plus modernes, comme il l'avait fait rue de la Concorde en 1903-1904 et rue Simon Lobet cinq ans au plus tard, en s'inscrivant alors clairement dans la lignée de l'Art Nouveau floral. Cette fois, pour un certain L. Demoulin encore plus en phase avec les modes sans doute, c'est dans l'esprit de la Sécession viennoise qu'il édifie une habitation au n° 10 de la future rue des Déportés (alors rue de Bruxelles).

On le retrouve non loin de là l'année suivante, rue de Liège, où Lejear bâtit une maison pour la veuve de Toussaint Boxho (l'actuel n° 20). Mais c'est surtout sur l'autre versant des collines entourant la cité lainière qu'il exerce en cette année 1911 : il dessine cinq maisons contigües dans la rue des Prairies (les nos 15 à 23), dont deux maisons jumelles (19 et 21) pour les entrepreneurs Léon et Mathieu Beaupain, qui construiront plus tard pour Lejear le Coliseum, et une, moins soignée (n° 23), pour son propre compte dans la foulée des quatre autres. Quelques dizaines de mètres plus haut, il bâtit la même année une maison à laquelle il donne un léger caractère arabisant rue des Jardins (au n° 27), où il édifiera deux autres immeubles unifamiliaux en 1912 (n° 22) et 1913 (n° 23). Cette année-là, toujours dans le même quartier, Lejear construit avec la même modestie de moyens cinq maisons d'habitations mitoyennes rue Fyon (nos 60 à 68) pour Jean Wilkin.

En centre-ville, Lejear entreprend enfin en 1913 la construction d'une maison rue Coronmeuse (n° 7), qu'il accompagne à nouveau (comme rue de la Concorde et rue des Prairies) d'un bâtiment de rapport qu'il édifie pour son compte au coin des rues Coronmeuse (n° 9) et Ortmans-Hauzeur (56-58).

LES GRANDS PROJETS

Lejear vient d'atteindre la quarantaine quand le pays est envahi en août '14. Outre les revenus qu'il tire de ses constructions, de ses locations et de ses expertises, il enseigne à l'Ecole technique de Verviers. En 1915, c'est à lui que fait appel Gaston Lahaye, le nouveau propriétaire du café des Mille Colonnes rue du Collège (face à la rue Masson), pour transformer son établissement en un cinéma permanent de 320 places au rez-de-chaussée, le Splendid, inauguré en février 1916 (il sera rebaptisé le Marivaux en 1932 et détruit dans les années 70 pour faire place à un disgracieux parking couvert symbolisant bien, avec ses voisins le Sarma et le C-A, le lamentable urbanisme verviétois de cette époque).

Derrière une façade anonyme, le Splendid comprend une salle de vingt mètres de long sur dix de large, dotée de six sorties au rez-de-chaussée et quatre issues aux galeries. Le portail d'entrée a une ouverture de 4 mètres de largeur sur 3,55 mètres de hauteur et Lejear lui a dessiné des pilastres de style Art Nouveau qui contournent une grille en accordéon à deux ouvrants. La cabine de projection est blindée et la sécurité et l'hygiène sont présentées comme les atouts de cette nouvelle salle.[13]

Au lendemain de l'Armistice, Lejear est contacté à la fois par Arthur Mathonet pour édifier, pour le compte de La Comilière, les Coliseum de Charleroi et de Verviers ainsi que le Forum de Liège, et par la Société générale de cinématographie pour bâtir le Louvre à Verviers. Cette salle sera la première à voir le jour [14]. La société commanditaire, qui exploitait également le Variété et le Kursaal à Tournai ainsi que l'Alhambra à Louvain, avait racheté en juin 1919 un bâtiment qui abritait depuis 1894, place du Martyr, le grand magasin du Louvre, mis en liquidation en 1916. Le cinéma édifié à son emplacement par Lejear est inauguré au printemps 1920, le 9 avril. Sa façade monumentale comprend deux terrasses (qui seront fermées par des fenêtres en 1936) ; la salle, construite sur un plancher en béton, compte 900 places et est rafraîchie par des ventilateurs. Exclusivement consacré au cinéma, Le Louvre restera en activité près d'un demi-siècle, jusqu'à la faillite du dernier exploitant en 1968. Sans hésitation dans une ville économiquement sinistrée où le patrimoine ancien est alors le parent pauvre de la politique urbaine, quand il n'est pas considéré comme un frein au renouveau de la ville [15], le Louvre est démoli en mai 1969 pour faire place à un mini-building à appartements de neuf étages dont le gabarit hors norme écrase désormais une place bien saccagée par ailleurs.

Conçu pour le compte de La Comilière, le Coliseum de Charleroi voit le jour en septembre 1921. La paternité de la salle est aujourd'hui attribuée à Lejear sans aucun doute au vu des archives [16], mais ce dernier s'adjoint, essentiellement pour l'intérieur semble-t-il, la collaboration d'un jeune architecte local de 35 ans, Joseph André, appelé à de grandes réalisations à l'avenir (l'Hôtel de Ville et les palais des Beaux-Arts et des Expositions de Charleroi notamment). Il faut croire cependant que Lejear dut se désintéresser de l'achèvement du chantier, sans doute pour suivre de près celui du Forum (entamé en mai 1921), car le Journal de Charleroi ne fait aucune allusion à lui lors de l'inauguration [17]. Seul André est cité comme concepteur, son collaborateur Victor Mathieu apparaissant comme chef du chantier.

Le journaliste souligne la qualité des ferronneries d'art du Carolo Hagenet (dont il ne subsiste qu'un maigre échantillon de nos jours), des menuiseries dues à Leroy (de Gosselies), des staffs sculptés par Jassogne et Papier, des plafonnages réalisés par Evras (de Gilly), bref d'une décoration intérieure de grande qualité dont témoignent encore aujourd'hui les moulures des balcons de la salle et surtout, dans le hall d'entrée, trois superbes sgraffites au-dessus du grand escalier et deux vitraux de part et d'autre de celui-ci, qui mériteraient peut-être protection.

A la fois music-hall et cinéma dans l'entre-deux-guerres puis uniquement cinéma, le Coliseum, situé au cœur de ce qui est devenu peu à peu le «Triangle chaud» de Charleroi, est reconverti en discothèque dans les années '80. Sa décoration intérieure est fortement malmenée alors, puis l'ensemble ne cessera de se dégrader durant dix ans après sa fermeture au milieu des années '90. La Ville le sauve d'une possible destruction en le rachetant

en 2004 et en concédant son exploitation à un partenaire privé par bail emphytéotique. Depuis mai 2005, après avoir procédé aux aménagements nécessaires, ce dernier y relance avec succès des concerts qui permettent au Coliseum de retrouver, régulièrement, sa vocation initiale dans un quartier appelé à connaître lui aussi un renouveau [18].

LE FORUM DE LIEGE

Comme l'exposait Thierry Luthers, dans son ouvrage sur le Forum paru en 1989 lors de la réouverture de la salle, « l'homme à qui le Forum doit son existence se nomme Arthur Mathonet ». C'est un Verviétois avons-nous dit : « son père exploitait une usine de tissage, poursuit Luthers, mais se ruina dans les premières années de 1900 en refusant de moderniser ses installations de métiers à tisser afin d'éviter de mettre ses ouvriers au chômage en transformant son exploitation en une véritable filature moderne. Très tôt donc, Arthur Mathonet – qui était le plus jeune des enfants – fut obligé de travailler. Il commença vers 18 ans comme employé chez un agent de change. Une gestion heureuse de ses économies lui permit très rapidement de devenir le soutien de sa famille. Il avait trois frères et une sœur. L'aîné, Julien, fit une carrière importante d'impresario. Le second, Louis, plus doué manuellement, travailla au départ comme menuisier, et rejoignit ensuite son frère dans la gestion de ses théâtres. Le troisième, Henri, après des déboires dans les affaires de son père, travailla quelque temps comme garçon de café, ensuite il rejoignit également Arthur dans ses affaires » [19].

D'après la minutieuse histoire des cinémas verviétois par Michel Bedeur [20], c'est pourtant Arthur et *Julien* Mathonet qui acquièrent le 1er août 1914 – trois jours avant l'invasion - l'équipement et le droit d'exploitation de la salle du Manège à Verviers. Pouvant accueillir 1.800 spectateurs, cette salle en forme de cirque couvert avait été édifiée en 1892, par Charles Thirion [21], face au Grand-Théâtre construit quasi simultanément par le même architecte. Lorsque le Manège passe dans le giron des frères Mathonet, ces derniers possèdent déjà les Wintergarten Music-hall qu'ils ont créés à Bruxelles, Anvers, Gand et Liège (en août 1908 pour ce dernier) – où on présentait tous les genres de spectacle, comédie, opérette, cinéma, etc… - ainsi que le Kursaal ouvert en mars 1913 dans cette dernière ville [22].

Au lendemain de la guerre, c'est sous le couvert de la Société anonyme pour l'acquisition, la construction et l'exploitation d'immeubles La Comilière, dont il est administrateur-directeur-général, qu'Arthur Mathonet entame des démarches pour créer de vastes salles simultanément à Liège et à Charleroi. Le conseil d'administration de cette société constituée au lendemain de l'Armistice et qui se dit forte d'un capital de trois millions en 1919 et de huit millions l'année suivante est présidé par le chevalier Adrien de Mélotte de Lavaux, diplomate liégeois (1874-1942), fondateur en 1902 de la Société d'Etudes et d'Expansion, créateur en 1912 du Cercle Albert-Elisabeth, club mondain « dissident » de la Société littéraire, la plus ancienne et la plus huppée des sociétés liégeoises [23].

Les trois autres administrateurs sont eux aussi des Liégeois membres de la Littéraire : Léonce Neef, Jean Chaudoir et Gaëtan Carlier. Neef [24], avocat et industriel (1867-1946), est un des trois fils du député libéral liégeois Oscar Neef-Orban, président de la Compagnie internationale des Wagons-lits. Chaudoir, lui, est peut-être lié à la banque du même nom (qui fit faillite en 1929) ou à la famille actionnaire des Usines de Cuivre et Zinc [25]. Quant à Gaëtan Carlier, il pourrait s'agir de Gaëtan Carlier d'Odeigne (1882-1937), dont un parent (?), Georges (1858-1937), était le gendre du parlementaire libéral verviétois Léon d'Andrimont (1836-1905), lui-même frère du bourgmestre libéral de Liège Julien d'Andrimont (1834-1891), dont l'épouse appartenait à la famille des De Melotte de Lamalle [26]. Enfin, MM. Trasenster, Canter et Ledent sont respectivement les commissaires et secrétaire général de La Comilière, qui a son siège social provisoire rue du Mouton-Blanc à Liège en 1919, mais dès 1920 est située à Bruxelles, rue du Palais [27].

La Comilière entreprend en 1919 l'acquisition d'une trentaine d'immeubles situés dans le rectangle formé par les rues Pont d'Avroy, Pot d'Or, Tête-de-Bœuf et Mouton-Blanc, qui nécessite de longues négociations durant

plusieurs années (les premiers contacts datent de la période de guerre) car les difficultés sont multiples : il faut notamment reloger les locataires expropriés, abattre les maisons vouées à la démolition, prévoir l'entassement des matériaux à réemployer et le déblaiement du sous-sol, avant d'entamer la construction de la salle proprement dite. La Comilière a demandé son permis de bâtir le 22 novembre 1920, l'a obtenu le 23 avril 1921 et les entreprises liégeoises Fassotte ont mené le chantier à bon port en 17 mois depuis le 2 mai 1921 si bien que la salle liégeoise est inaugurée le 30 septembre 1922. Le Forum est né.[29]

A Charleroi, les choses pourront être menées un peu plus rapidement. La Comilière acquiert en 1919, rue de Marchienne, l'emplacement d'un ancien théâtre déjà installé par des Liégeois à cet endroit en 1865. Le 11 novembre, elle sollicite de la commune l'autorisation d'y bâtir « une vaste salle-brasserie-variétés » pour y donner du spectacle exclusivement de famille en assurant que « la moralité de nos spectacles ainsi que leur bon marché feront toujours bonne figure pour Charleroi et ses visiteurs ».[29] L'accord est obtenu un mois plus tard et la salle, baptisée Coliseum, ouvre ses portes le 3 septembre 1921, un an avant le Forum de Liège.

C'est l'architecte verviétois Jean Lejear, directeur technique de La Comilière [30], qui a conçu les deux salles. Celle de Charleroi n'offre que 1.150 places contre 3.000 au Forum mais les deux édifices se trouvent des points communs : dans les deux cas, la voûte de la salle ne repose sur aucune colonne ou structure intermédiaire, la décoration, bien que nettement moins somptueuse à Charleroi, est soignée et fait appel à de véritables artistes, les façades principales (en l'occurrence celle rue du Mouton Blanc dans le cas du Forum) présentent un air de famille, même si celle du Coliseum est à peine ornée là où celle de Liège n'offre quasiment plus de surface vierge de décor.

Le choix d'un architecte verviétois par un promoteur verviétois peut se comprendre aisément, mais pourquoi celui-là ? Au lendemain de la guerre, Lejear a alors presqu'un quart de siècle de métier (lui-même fête ses cinquante ans l'année de l'ouverture du Forum), il a assimilé les évolutions architecturales de son temps, mais aussi une certaine expérience du programme architectural d'une salle de ce genre. Sur les douze cinémas verviétois existant à l'Armistice en effet, il n'a certes réalisé, durant l'occupation d'ailleurs, qu'un seul d'entre eux : la transformation, rue du Collège, du café dit des Mille colonnes en un cinéma de 320 places, le Splendid [31], futur Marivaux, inauguré le 12 février 1916. Apparemment, cela suffit pour que Lejear assume ensuite les 1.150 places du Coliseum de Charleroi, les 3.000 du Forum de Liège et, encore avant ceux-ci, les 900 places du Louvre de Verviers.

Edifié en remplacement d'un magasin de confections textiles du même nom pour le compte de la Société générale de cinématographie, qui a son siège à Bruxelles, ce cinéma ouvre ses portes place du Martyr le 9 avril 1920. Sept mois plus tard, La Comilière confie à Lejear le soin d'ériger une salle concurrente, la plus grande de Verviers, mais le Coliseum verviétois ne verra le jour qu'en octobre 1924, le permis, réintroduit fin 1923, n'ayant été obtenu qu'en janvier 1924. Par ses dimensions (35 mètres de long, 20 de large, 26 de hauteur, deux galeries), cette salle se rapproche davantage de celle du Forum et on y retrouve la « patte » de Lejear aussi bien dans la façade principale que, par exemple, dans le cadre de scène [32].

En neuf ans, Jean Lejear a donc conçu et réalisé cinq salles, dont trois dans sa ville natale et trois pour la société d'Arthur Mathonet.

LA COLLABORATION DE JOSEPH GERARD

Jean Lejear avait confié la réalisation du décor exceptionnel du Forum [33] à un concitoyen, le sculpteur et ornemaniste verviétois Joseph Gérard [34]. Fils d'un tailleur de pierre de Dison, dans l'agglomération verviétoise, ce dernier est né en 1873 et, comme Lejaer, il approche de la cinquantaine quand il est appelé à intervenir au Forum. Il s'est formé d'abord sur le tas et dans la petite carrière paternelle rue Pierreuse, avant de partir vivre quelques années dans la dernière décennie du XIXème siècle à Bruxelles, où il a suivi les cours de l'Ecole

professionnelle de tailleur de pierre. Revenu à Dison, il était retourné à Bruxelles autour de 1904, pour travailler comme sculpteur sur les vastes chantiers du Cinquantenaire et du Palais royal, avant de s'installer à Verviers et d'ouvrir un atelier rue de Limbourg, autour de 1907, où il déploie une intense activité de sculpteur et d'ornemaniste au service de la bourgeoisie d'une ville alors au faîte de sa richesse.

Lorsque Lejaer fait appel à lui pour le Forum, Gérard est en pleine heure de gloire. Dans la foulée du premier conflit mondial, il a obtenu la commande de cinq monuments aux morts, qui seront exécutés de juillet 1919 à juillet 1922 (au cimetière de Verviers ainsi qu'à Dison, Petit-Rechain, Stembert et Polleur). A cette même date, la Fédération libre des ouvriers de la laine peignée (un organisme dissident dans le textile) lui commande une suite de huit haut-reliefs et une série de six statues allégoriques pour sa salle de réunion. A partir de 1926, il est chargé de toute l'ornementation intérieure et extérieure de la gare centrale de Verviers (inaugurée en 1930) et réalise notamment plusieurs grandes statues et la frise au sommet du hall. Ce sera son dernier grand ensemble après ceux du Forum et du Peigné. Parallèlement en effet, Joseph Gérard s'est mis à la peinture, a commencé à exposer en 1924 et a rejoint le groupe de peintres des « Intimistes verviétois ». C'est à ce titre que les historiens de l'art wallon le redécouvriront après une longue éclipse, trente ans après sa mort en 1946 [35].

Lejear et Gérard avaient-ils déjà travaillé ensemble ? Tout au plus peut-on observer un certain air de famille entre les masques du cadre de scène et les figures ornant une maison construite par Lejear en 1905 rue du Paradis et une autre édifiée en 1910 rue des Déportés, toutes deux à Verviers. Ce qui est sûr en revanche, c'est que les deux hommes refirent équipe pour la réalisation du Coliseum de Verviers en 1924 et que Gérard y réutilisa des éléments de la décoration du Forum (outre la parenté déjà relevée entre les cadres de scène des deux salles). L'atelier de l'artiste conservait en effet une sculpture de chat réalisée pour le Coliseum verviétois [36], et celle-ci n'est autre que le modèle utilisé pour les deux chats ornant le haut du premier balcon du Forum.

Au Coliseum, selon les souvenirs du fils de Gérard recueillis par Georges Schmits, ce chat servait de pomme d'escalier et une souris descendait le long de la rampe : Joseph Gérard avait déjà utilisé le thème du chat dans cette position d'attente (qui reste la sienne au Forum) pour la décoration intérieure d'au moins deux demeures privées [37], l'une à Dison place du Sablon en 1916 et l'autre à Verviers rue du Parc. Toujours selon Schmits, deux allégories de la musique auraient également été conçues par Gérard pour le Forum et réutilisées au Coliseum, mais nous ne voyons pas à quoi l'une d'elles *(Orphée)* correspond dans la salle liégeoise, d'où elle aurait disparu, tandis que l'autre est peut-être un des reliefs extérieurs rue du Mouton Blanc [38].

La comparaison reste parfaitement possible entre les bas-reliefs à caractère mythologique décorant les gardes-corps des mezzanines du Forum et ceux ornant la salle du Peigné, place du Marché à Verviers : celle-ci a été miraculeusement conservée (sans aucune protection à ce jour) comme entrepôt à l'arrière du magasin Univa qui a pris la place du syndicat et si les statues ont été vendues voici un quart de siècle, les stucs en revanche (comme les peintures d'ailleurs) ont été conservés. Il s'agit de huit longues pièces de près d'un mètre de haut sur près de trois mètres de long, en plâtre peint et patiné vieux bronze. Ici, le cousinage est éclatant entre les « danseuses » du Peigné et les « grâces » du Forum.

LE CLASSEMENT

Miraculeusement conservée, la salle du Forum et le péristyle de l'entrée du Pont d'Avroy sont proposés au classement le 24 octobre 1978 par Jean-Maurice Dehousse, futur bourgmestre de Liège à ce moment ministre de la Culture. Comme le souligne alors Jean-Pierre Grafé en réaction aux réticences initiales du Collège, « le Forum est la dernière grande salle de music-hall du pays. Elle fait partie du patrimoine liégeois et mérite d'être conservée » : une option à laquelle le Collège se rallie quatre mois plus tard lorsqu'il a la certitude que le classement n'empêchera pas la poursuite des activités de l'établissement. Succédant à Dehousse à la Culture, c'est un autre Liégeois, Michel Hansenne, qui mène le dossier à bien jusqu'à l'adoption de l'Arrêté de classement de la Communauté française en date du 24 juillet 1979.

Afin d'empêcher la transformation du cinéma Churchill (faisant partie du complexe du Forum) en un magasin Blokker, le classement de la façade et de la grande cage d'escalier de la rue du Mouton-Blanc intervient à la demande de la Ville dix ans plus tard presque jour pour jour: le 4 juillet 1989, un Arrêté de l'Exécutif de la Région wallonne, pris par le ministre Albert Liénard, complète judicieusement la protection légale entamée depuis 1979. Entre ces deux étapes, deux grands changements étaient intervenus : d'une part, la Communauté française était devenue emphytéote du Forum et en avait entrepris la restauration en 1987, trois ans après sa fermeture ; d'autre part, la loi de réformes institutionnelles du 8 août 1988 avait transféré de la Communauté française vers les Régions la matière des monuments et sites.

LES AUTRES GRANDES REALISATIONS

Jean Lejear achève son chef d'œuvre liégeois, le Forum, fin septembre 1922, un an après l'ouverture du Coliseum de Charleroi. Dix-huit mois plus tard, en mars 1924, il peut enfin entreprendre la construction du Coliseum de Verviers [39], pour lequel La Comilière a sollicité en vain un permis dès novembre 1920 (huit mois après l'ouverture du Louvre), permis qu'elle a réintroduit en décembre 1923 et obtenu en janvier 1924. Inaugurée le 25 octobre 1924 et fonctionnant suivant les mêmes principes que le Forum, la salle est la plus grande de Verviers.

Le bâtiment, entièrement construit en béton armé par les frères Beaupain, comprend un rez-de-chaussée et deux galeries couvrant 1.500 mètres carrés. La salle mesure 35 mètres de long, 20 de large et sa plus grande hauteur est de 26 mètres. Elle contient 2.000 places assises numérotées : 1.100 au rez-de-chaussée, 400 (y compris 100 places de loges sur les côtés) à la première galerie et 500 à la deuxième galerie. Réalisée par Joseph Gérard, la décoration est «cossue et de bon goût», avec «de grands panneaux au fonds rouges ornés de corbeilles fleuries en appliques et délimitées par des moulures en relief décorées en bleu et or». Une guirlande de roses en moulures fait le tour du cadre de scène qui mesure 9 mètres de large et 10,75 de profondeur, y compris le proscenium qui atteint 13,80 mètres de hauteur.

L'éclairage est composé de 1.500 lampes pour un total de 50.000 watts, ce qui a nécessité 15.000 mètres de fils électriques et 9.000 mètres de tubes. La salle est pourvue d'un jeu d'orgue électrique pour les jeux de lumière afin de recevoir toutes les attractions de music-hall. Le plancher est construit en plan incliné assez prononcé pour une vision parfaite et peut être démonté en une seule journée pour pouvoir y organiser des bals. Le buffet-fumoir est situé au premier étage et des vestiaires sont disséminés un peu partout dans les couloirs. A chaque galerie, des portes s'ouvrent directement sur la rue par des escaliers.

Après avoir accueilli sur scène, entre autres, Laurel et Hardy, Fernandel, Tino Rossi, Edith Piaf, Marlène Dietrich, Maurice Chevalier, Bourvil, Josephine Baker, Luis Mariano, Line Renaud, Georges Brassens, Jacques Brel, Henri Salvador, Johnny Halliday puis toutes les autres vedettes de la chanson des années '60, le Coliseum de Verviers connaîtra sa dernière séance de cinéma et sa dernière revue de music-hall en mars 1970. Son propriétaire, l'industriel Félix Simtaine (qui avait acquis le cinéma en 1938 trois ans après la faillite de La Comilière), avait décidé de le détruire en raison de sa rentabilité insuffisante. Finalement, cette grandiose salle est démolie en février 1973 pour faire place, comme le Louvre, à un banal immeuble à appartements.

Le Coliseum de Verviers sera le dernier grand immeuble réalisé par Lejear dans sa ville natale. Arès l'incendie du Manège en 1931, il dépose un projet pour la reconstruction de cette salle circulaire de 1.800 places, projet que certains voudraient fusionner avec celui, concurrent, de Paul Rensonnet. Mais la Société civile du Manège choisit finalement d'édifier sur les lieux des bureaux pour les lainiers (aujourd'hui reconvertis en appartements) et les deux architectes ne pourront collaborer que pour exécuter les fondations en béton [40].

Par contre, le nom de Lejear est encore associé, dans les années '20, à trois grands projets en dehors de Verviers. On peut supposer que la construction de ses trois grandes salles de music-hall, et particulièrement celle du Forum, avait attiré l'attention sur lui. Si bien qu'en 1924, il aurait été [41] l'architecte de la transformation du Palais du Trocadero, un music-hall de la chaussée d'Ixelles à Bruxelles, lorsque celui-ci fut agrandi et rebaptisé Casino (avant de devenir l'actuel cinéma Acropole) [42], et il aurait été chargé de la reconstruction du Westend'Hôtel, un des grands établissements de cette station balnéaire totalement détruite au sortir de la première guerre mondiale, qui fit place en 1972 à l'actuel Westend'Palace.

Ce qui est sûr, c'est que Lejear, à la fin de 1924, secondé par V. Rubbers, est associé à Michel Polak (et son collaborateur Alfred Hoch) pour les plans de l'hôtel Atlanta à Bruxelles – en ce compris la décoration intérieure [43]. L'Atlanta est le premier des trois grands hôtels que Polak édifiera au centre de la capitale dans la foulée du Résidence Palace, le plus prestigieux complexe d'appartements de luxe au cœur de Bruxelles, inauguré en 1927 et aujourd'hui classé [44]. Peut-être la présence au sein du conseil d'administration de la société du Résidence Palace du Verviétois Pierre Forthomme [45], ancien député libéral et ministre sortant de la Défense, ne fut-elle pas étrangère aux contacts entre Polak et Lejear ? Simple hypothèse.

La construction de l'hôtel Atlanta est entamée après l'achèvement du Résidence Palace et l'établissement hôtelier, toujours existant aujourd'hui mais considérablement remanié, ouvre ses portes en 1928. Ce fut le dernier grand projet architectural auquel Jean Lejear participa. A ce moment, l'homme a fait fortune : il a pu acquérir en effet l'ancien château de Limbourg, devenu propriété au siècle précédent de Julien d'Andrimont (le fondateur des charbonnages du Hasard) puis de son fils cadet Léon (parlementaire libéral verviétois) et ensuite du beau-fils de celui-ci, Georges Carlier d'Odeigne. Lejear rachète les lieux après le décès de la veuve de ce dernier (née de Melotte de Lamalle) en avril 1918 et y installe une pergola à la place d'un bâtiment incendié par l'armée allemande en '14, mais il ne reste pas châtelain longtemps. Dans les années '30, comme tant d'autres ayant mal placé leurs fonds, il est victime de la crise financière et se retrouve ruiné. C'est alors qu'il s'installe avec son épouse, sa fille unique et son gendre Antoine Fonsny dans une maison de la place Verte à Verviers, entre la Banque de Bruxelles et la rue de Rome [46].

LES AUTRES REALISATIONS

On a pu relever quinze autres constructions de Lejear sur Verviers-ville durant ses années fastes. Deux sont des bâtiments industriels. C'est d'abord, rue de l'Epargne, en 1919, la reconstruction, après incendie, du tissage de Léon Valenson, qui sera repris ultérieurement par la firme Duesberg-Bosson pour y installer sa fabrique de cuivres industriels [47] , et est occupé actuellement par l'entrepreneur Georges Hennen. C'est ensuite, rue de Dinant, en 1920, la construction d'une fabrique pour Richelle et Coumont, dont Lejear peut quelque peu soigner la façade (et qui abrite aujourd'hui un magasin de meubles à l'enseigne de L'Entrepôt).

En 1926 et 1927, Lejear édifie neuf maisons unifamiliales à un étage, toutes identiques et d'allure modeste mais pour neuf commanditaires différents, rue Jules Henrard, à proximité de la caserne de Verviers. En 1926 toujours, il construit une maison d'habitation du même gabarit au 106, rue des Hougnes puis deux ans plus tard, en 1928, il intervient rue de l'Union, en transformant au n° 2 la villa de H. Krings puis en construisant sur la parcelle contiguë (n° 4) une autre villa dans le même style très vaguement «normand» pour J. Lousberg. L'année suivante enfin, Lejear réintervient au centre ville, pour édifier en 1929 pour son propre compte un immeuble à appartements de quatre étages rue du Pont (nos 4-6), que l'architecte décore de motifs floraux en stuc qui rappellent ceux dont il ornait ses constructions du début du siècle.

Il n'y a ensuite plus de traces de constructions de Lejear sur Verviers avant la fin des années '30, lorsqu'il édifie en 1937 deux petites maisons jointives dans la partie basse de la rue des Hougnes (nos 27 et 29), juste à l'intersection avec l'avenue Mullendorff, ainsi qu'une autre maison non loin de là dans cette artère (n° 105), en sachant tirer parti, surtout pour les deux premières, de la pente raide et de la courbe de la voirie comme il le fit

jadis rues des Jardins et des Prairies. Une maison à l'angle de la rue Carl Grün, démolie depuis pour faire place à l'école communale du même nom, est, en 1938, sa dernière intervention avant l'Occupation.

Jean Lejaer n'édifiera plus que deux habitations sur Verviers après la Seconde guerre mondiale, alors qu'il a largement dépassé la septantaine. En 1946, il signe encore seul les plans d'une maison au bas de l'avenue Mullendorff pour Jules Bourdon (n° 18), où quelques détails d'ornementation sous corniche rappellent ceux d'avant-guerre. Ce n'est plus du tout le cas au n° 2 de la place Burguet, qu'il conçoit en 1952 - à l'âge de 79 ans - avec son associé Prosper Cool pour le compte de Maurice Godard. Ce sera la dernière maison qu'il réalise : épousant judicieusement la courbe de la place, elle ne se distingue guère de ses voisines pour le reste, comme beaucoup d'autres du Lejear de ces années d'ailleurs.

Mais la dernière réalisation de Lejear, quelques semaines avant son décès, a quelque chose de particulièrement émouvant [48]. Avec Prosper Cool, il conçoit en effet à l'entrée du grand hall de l'Athénée, dont il est alors un des plus anciens élèves encore vivants, le Mémorial en hommage aux soixante professeurs, étudiants et anciens élèves décédés à l'occasion du second conflit mondial. Dévoilé le 10 novembre 1953 en présence de l'architecte, c'est un monument d'une élégante simplicité, réalisé par un autre ancien de l'Athénée, l'entrepreneur Léon Beaupain, qui construisait trente ans plus tôt le Coliseum. Louis Gérard, le fils de l'auteur des décors du Forum et du Coliseum, qui avait poursuivi l'entreprise paternelle, a exécuté les bas-reliefs du Mémorial. De part et d'autre de ceux-ci figurent les noms des victimes, dont un nombre impressionnant de jeunes hommes morts pour faits de Résistance et parmi ceux-ci, celui du gendre de Lejear, Antoine Fonsny, disparu dans les camps de concentration avant d'avoir pu être père [49]…

Jean Lejear meurt à son domicile six semaines plus tard, le 22 décembre 1953, et la presse locale salue la personnalité du doyen des architectes verviétois : « Cette nouvelle attriste certainement le monde du bâtiment dont il était resté l'une des personnalités les plus sympathiques, mais aussi un grand nombre de Verviétois, séduits par l'exquise amabilité de ce brave homme qui fut un de nos plus brillants bâtisseurs.»

« Car Jean Lejear était de cette génération où l'on aimait passionnément son métier, et où l'on savait l'exercer plus spirituellement que matériellement. C'était un artiste dans l'acception même de ce mot. Et comme artiste, il avait ce fond un peu bohème qui lui faisait considérer le côté matériel des choses avec un détachement presque total. Il conçut et réalisa des œuvres remarquables, non seulement chez nous, comme le Coliséum, le Louvre, et nombre de bâtisses qui restent encore de petits chefs-d'oeuvre, mais encore au dehors : le Westend' Hôtel, et - en collaboration avec un maître bruxellois - le fameux Hôtel Atlanta, pour ne citer que ceux nous venant d'emblée à l'esprit ».

«Novateur, créateur et aussi apôtre. Durant de longues années, il initia à son magnifique métier toute une génération de bâtisseurs, et ceux qui furent ses élèves en gardent – à quarante années de distance – un souvenir qui ne s'éteint pas. C'est une belle figure verviétoise qui nous quitte après tant d'autres, et la mémoire de l'artiste et de l'homme de cœur restera certainement vivace chez bon nombre de nos concitoyens» [50].

Objectivement, force est de constater que tel n'est plus le cas à un demi-siècle de distance et qu'il n'était pas inutile de rappeler qui était Jean Lejear, architecte, à Liège, d'un joyau de l'Art Déco aujourd'hui classé patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Notes

(1) Avis et articles nécrologiques dans *Le Jour, Le Courrier* et *Le Travail* du 23-12-1957.
(2) Je remercie vivement l'archiviste de la Ville de Verviers, Jean-François Potelle, qui m'a communiqué le relevé détaillé de toutes les constructions réalisées par Lejear sur le territoire de l'ancienne commune de

Verviers (avant la fusion de 1976). Cette liste donne la date de mai 1892 pour la première réalisation de Lejear, mais il n'est installé comme architecte qu'en 1895 et cette date est donc problématique. J'ai croisé les données de cette liste avec celles des annuaires cités dans la note suivante pour tenter d'identifier les professions des commanditaires des premiers travaux de Lejear.
(3) D'après les livres d'adresses verviétoises de 1874 (*Guide de Verviers*), 1887 (*Guide du commerce…*), 1894 (J. LASALLE, *Verviers-Adresses*), 1895 (POLLET, *Guide-Adresses…*), 1909 (*Annuaire verviétois*) et 1910 (*Annuaire verviétois*), consultés à la Bibliothèque communale.
(4) *Notre Trait d'Union* (revue des anciens de l'Athénée), 1953, n° 4, p. 6 et F.HAKIN, *Histoire succinte de l'Athénée de Verviers, Verviers*, 1931, p. 47-48.
(5) *Le Travail*, 23-12-1953.
(6) *Le Travail*, 23-12-1953. Emmanuel Kestchgès (1869-1930) fut élu conseiller communal en 1903 et resta échevin (puis premier échevin) de 1909 à sa mort.
(7) Voir les inventaires de Catherine BAUWENS sur *Le patrimoine civil public* (1996) et *Le patrimoine privé* (1999) *verviétois*, Dison, Fondation Hardy.
(8) Etroit passage bâti menant initialement vers la Vesdre entre les rues des Raines et des Vieillards.
(9) Louis BECKERS et Léonard GARDIER, *Une école. Une rue. Un siècle*, Dison, Pierre de Lune, 2000, p. 111 et 116.
(10) C. BAUWENS, *Patrimoine privé*, p. 130-132. Le même problème de travaux entamés sans permis se produira pour le Forum.
(11) Je reproduis à nouveau textuellement l'analyse de la façade faite par C. BAUWENS, *Patrimoine privé*, p. 157-158.
(12) En mai 2008, des éléments de ces moulures décoratives se sont détachés de cette façade sous le poids des ans (*Le Jour*, 28-5-2008, p. 13).
(13) M. BEDEUR, p. 153.
(14) M. BEDEUR, p. 111 et suivantes.
(15) Christine SCHAUT, *Patrimoine et développement urbain*, Namur, Région wallonne, 1996, p. 52.
(16) Notice d'Anne-Catherine BIOUL dans l'*Inventaire du Patrimoine monumental*, tome 20, p. 93.
(17) Article aimablement communiqué par Mme Chantal Mangeot. L'article signale le nom de toutes les entreprises et artisans locaux ou bruxellois qui ont participé aux travaux, excepté pour ce qui concerne les vitraux et les sgraffites.
(18) Renseignements aimablement communiqués sur place par M. Gil Goorman en mai 2008. Voir le site www.lecoliseum.be.
(19) T. LUTHERS, 1989, p. 7.
(20) Michel BEDEUR et Paolo ZAGAGLIA, *Cinémas verviétois 1896-1993*, Verviers, Editions Irezumi, 1993, p. 147.
(21) Les deux édifices ont été classés au début des années 2000. Dans le cas du Manège, l'IPW empêcha sa destruction en incitant à ne classer que la façade et une faible partie de l'intérieur afin de ne pas compromettre sa réaffectation. Le bâtiment restauré a été inauguré fin 2007.
(22) T. LUTHERS, p. 7 ; M. BEDEUR, p. 45 et 143 ; J.L. LEJAXHE, p. 25, 30, 145, et 148.
(23) Paul VAUTE, *Histoire de la Société littéraire de Liège*, 1979, p. 80 et 98. Dans une notice biographique parue dans le *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois* (t. XVI, 1942, p. 183-197), Pierre DELREE évoque une plaquette publiée par de Mélotte sous l'anagramme d'Etto de Meda et relative au Forum, que Delrée classe parmi les « activités financières » de de Mélotte. Cette plaquette n'était pas disponible à l'Université en 2008.
(24) Notice sur Léonce Neef dans Nicole CAULIER-MATHY, *Le Monde des parlementaires liégeois, 1831-1891*, Bruxelles, Palais des Académies, 1996, p. 596.
(25) Notice sur la famille Chaudoir dans *Biographie nationale*, t. 35, 1970, p. 119-192. Jean Chaudoir est admis à la Littéraire en 1905. Cinq autres Chaudoir y entrent en 1894 (Karl), 1912 (Jacques et Hyacinthe) et 1921 (André, Charles et Pierre).
(26) Voir notices sur Julien et Léon d'Andrimont dans N. CAULIER-MATHY, p. 57 et 66.

(27) Lettre de A. Mathonet au Collège de Charleroi le 11-11-1919 (Archives communales de Charleroi, bâtisses, boite 33), J.L. LEJAXHE, p. 48 et M. BEDEUR, p. 45.
(28) T. LUTHERS, p. 7.
(29) Lettre de A. Mathonet du 11-11-1919. Merci à Mmes Chantal Meugeot (Administration communale) et Marthe Desclée (asbl Espace Environnement) pour leur aide sur ce point.
(30) Il signe avec ce titre le seul plan retrouvé du Forum, pour la façade rue Pont d'Avroy
(31) M. BEDEUR, p. 153.
(32) M. BEDEUR, p. 45 et 111. Comme le Marivaux, le Louvre et le Coliseum verviétois ont été détruits.
(33) Repris à ce titre dans le tome II du superbe ouvrage publié par la Commission sous la coordination de Carole CARPEAUX, *Décors intérieurs en Wallonie*, Liège, 2004.
(34) Concernant ce dernier, voir l'ouvrage de Georges SCHMITS, *J.J.A. Gérard, intimiste verviétois*, Verviers, La Dérive, 1997.
(35) Sur les intimistes verviétois, voir notamment Jacques STIENNON, « Un état de grâce, les intimistes verviétois », dans *De Roger de la Pasture à Paul Delvaux*, Bruxelles, Lefebvre et Gillet, 1988, p. 258 à 264 et Jacques PARISSE, « L'Ecole de Verviers », dans *Un double regard sur 2000 ans d'art wallon*, Tournai, Renaissance du Livre, 2000, p. 406 à 419.
(36) G. SCHMITS, p. 319.
(37) Voir Lucien KLINKENBERG et Jacques SPITZ, *Décors intérieurs verviétois*, Verviers, Aqualaine, 2007, p. 143 et 144.
(38) Rencontré en juin 2008 à Polleur où il vit toujours dans la maison paternelle, le fils de Joseph Gérard, Louis, qui succéda à son père, ne se souvient pas cependant de cette allégorie ni d'ailleurs d'aucun autre des bas-reliefs de la façade du Mouton Blanc.
(39) M.BEDEUR, p. 45 et suivantes, à qui j'emprunte la description de la salle.
(40) M. BEDEUR, p. 151.
(41) Selon les articles parus dans la presse locale à son décès. Je n'ai trouvé aucune confirmation ni pour le Westend'Hôtel ni pour le Casino de Bruxelles.
(42) Merci à Philippe Charlier, Christophe Deschaumes et Françoise Fontaine, à Bruxelles, pour avoir tenté d'éclaircir ce point.
(43) Article sur l'Hôtel Atlanta dans *La technique des travaux* (revue de la société Franki), 5ème année, n° 12, décembre 1929, p. 650 à 658 (communiqué par Philippe Charlier).
(44) Voir Benoît SCHOONBROODT, *Michel Polak. De l'art nouveau à l'art déco*, Bruxelles, 2003, p. 67 à 70.
(45) B. SCHOONBROODT, p. 44.
(46) Un rez-de-chaussée de cette maison double est aujourd'hui occupé par la Maison du TEC dont je fus l'initiateur en 1996, et l'autre abritait jusqu'il y a peu un service de self-banking. Ces renseignements m'ont été fournis lors d'un entretien téléphonique le 17 mars 2008 par M. Philippe Fonsny, petit-neveu par alliance et seul parent de Lejear encore en vie (à 82 ans), qui ne possède hélas aucun document de ce dernier.
(47) Iwan LONGTAIN, *Industries du passé de la région verviétoise*, Dolhain, Hexacordos, 1990, p. 126.
(48) *Notre Trait d'Union* (revue des anciens de l'Athénée), 1953, n° 4, p. 6.
(49) Antoine Fonsny avait une sœur (sans enfant également) et deux frères, Léopold et Philippe ; ce dernier était lui-même père de deux fils, Jacques et Philippe auquel je dois ces détails (cfr. note 46).
(50) *Le Jour*, 23-12-1953.

45

*En même temps que celui sur le Forum (voir texte 44), cinq autres **Carnets** parurent en septembre 2008, dont un sur Limbourg que je tins à préfacer par amitié pour Jean de Hesselle et en soutien à Valérie Dejardin. L'un et l'autre ont dû s'accommoder en effet, au sein de leur parti respectif, des pénibles réalités de la vie politique d'une commune, des réalités avec lesquelles je rompis pour ma part dès novembre 1991 en démissionnant du secrétariat du PS verviétois, quelques semaines avant que je devienne Chef de Cabinet régional.*

LIMBOURG, CHRONIQUE D'UN SAUVETAGE EN COURS

J'ai tenu à préfacer ce Carnet pour saluer, encore plus que la qualité du texte des deux auteurs, le travail accompli jusqu'ici par ces deux personnalités limbourgeoises, à une quinzaine d'années de distance, en faveur du Patrimoine de la vieille cité et tout spécialement pour le sauvetage de son église St-Georges.

Mon ami Jean de Hesselle (aux côtés de qui j'assumai la responsabilité d'Amnesty International Verviers dans les années '70-'80) était échevin en charge (notamment) du Patrimoine en 1992 lorsque je devins pour ma part, le 8 janvier, chef de Cabinet du ministre Robert Collignon, qui allait insuffler un dynamisme exceptionnel et donner des moyens jusque-là jamais atteints à la politique wallonne du Patrimoine durant les années '90.

Dès le 30 juin 1992, Robert Collignon visitait Limbourg où il était accueilli par feu le bourgmestre Sevrin et son échevin. Le ministre se souvenait parfaitement bien avoir découvert Limbourg un quart de siècle plus tôt, alors jeune avocat, en se rendant par une brumeuse fin d'après-midi hivernale à l'ancienne Justice de Paix, qu'il croyait toujours installée à l'époque sur la place. L'église St-Georges, elle, était encore bardée des échafaudages qui la corsetaient depuis des années et elle attendait depuis longtemps la poursuite de travaux de restauration qui tardaient faute de moyens. Pire, certains craignaient des problèmes structurels tels qu'elle en arrive à s'effondrer en contrebas : combien de fois Jean et moi n'avions-nous pas discuté de cette sinistre hypothèse en contemplant depuis sa terrasse, en haut du thier Hillettes, le superbe panorama de l'édifice accroché à l'éperon rocheux ?

Lors de cette visite, Robert Collignon annonça les mesures dont Jean de Hesselle, Jacques Barlet (le président de la Commission des Monuments, Sites et Fouilles) et moi avions discuté six semaines plus tôt en vue de relancer la dynamique de sauvetage du fleuron du patrimoine limbourgeois : la commande d'une étude de photogrammétrie sur l'église afin d'analyser les risques qu'elle courait ; des subsides pour une étude des coûts de l'achèvement de la restauration extérieur ; le lancement de la procédure de classement du vieux Limbourg comme ensemble architectural ; et, *last but not least*, la forte probabilité d'une inscription de cet ensemble sur la liste du patrimoine exceptionnel de la Région.

Peu auparavant en effet, Robert Collignon avait spontanément renoncé au droit qui était jusque là celui du ministre de reconnaître ou non, au coup par coup, la valeur exceptionnelle d'un monument classé en lui accordant à la clé un taux de subsides lui aussi exceptionnel de 95 % (au lieu du taux de base de 60 %). Désormais la liste du patrimoine exceptionnel serait arrêtée tous les trois ans par l'ensemble du Gouvernement sur avis de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. Avec cent vingt et un autres biens, le site de Limbourg apparut d'emblée sur la liste des biens reconnus « patrimoine exceptionnel de Wallonie » le 19 juillet 1993. Quinze ans plus tard, Limbourg est toujours le seul ensemble architectural à figurer sur cette liste,

forte de cent soixante-quatre biens depuis 2006, et à bénéficier ainsi d'une reconnaissance légale exceptionnelle pour ses atouts patrimoniaux, au contraire de beaucoup de « plus beaux villages de Wallonie » notamment.

Si le choix de Limbourg avait fait l'unanimité, ce fut en dépit du fait que la procédure de classement comme ensemble architectural n'était pas encore achevée. Jusque là, seuls douze biens (l'église, les pavés de la place, la pompe, des murs d'enceinte et six maisons) étaient classés. Mais pour procéder à la protection de l'ensemble, il fallut procéder à une enquête auprès de tous les propriétaires concernés mais aussi de tous les habitants dans un large cercle de vision autour du village : ce furent, pour Madame Gislaine Devillers à l'Administration, des mois de travail de bénédictin avant que le ministre puisse procéder au classement le 12 octobre 1994.

La reconnaissance comme site exceptionnel (et non pas en tant que monument) n'entraînait pas ipso facto des aides financières régionales. Il fallut encore que l'échevin du Patrimoine et le Cabinet du ministre unissent leurs efforts pour convaincre du bien-fondé d'accorder 95 % de subsides régionaux aux travaux de restauration de l'église compte tenu du fait que celle-ci était l'élément structurant du site exceptionnel. Cette nouvelle et difficile étape franchie, la restauration de l'extérieur de l'église put enfin reprendre à l'automne 1995.

L'édifice était définitivement sauvé lorsque Jean de Hesselle renonça à son mandat communal en 2000, mais tout était à faire à l'intérieur et la commune restait comme jadis bien démunie face à un pareil défi. Pour ce motif, l'église fut inscrite en septembre 2002 sur la liste des monuments problématiques devant être « épaulés » par l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) dirigé par l'ancien chef de cabinet de Robert Collignon. L'IPW confia le dossier, avec cinq autres biens verviétois d'ailleurs, à un expert extérieur conventionné nommé… Jean de Hesselle.

Début 2004, l'IPW lançait au nom de la commune et de la fabrique d'église un concours d'architecture européen (dont les préparatifs furent particulièrement complexes) qui déboucha en octobre sur la désignation d'un bureau chargé d'une étude de faisabilité afin d'allier dans l'édifice, à l'occasion de sa restauration intérieure (dite « troisième phase »), le maintien du culte et le développement d'activités culturelles et touristique. Les résultats en furent connus à l'été 2005, le taux de 95 % de subsides potentiels fut confirmé l'année suivante par la Région, mais ce n'est que début 2007, à l'initiative de la nouvelle échevine en charge du Patrimoine Valérie Dejardin, que le dossier de la troisième phase fut relancé, la jeune mandataire étant par ailleurs… attachée au service des Publications de l'IPW.

Depuis, la commune a conclu une convention avec le bureau d'architecture auteur de l'étude de faisabilité, pour la restauration intérieure d'abord (les aménagements scénographiques venant dans un deuxième temps), et celui-ci s'est attelé à sa tâche. C'est l'architecte Christophe Londot, du bureau Henri Garcia (auteur notamment de la restauration de la collégiale et d'une partie de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay), qui a désormais la responsabilité du projet.

L'achèvement de la restauration de l'église St-Georges est donc désormais en principe garanti. Le projet a en tous cas convaincu le nouveau ministre du Patrimoine Jean-Claude Marcourt lors de sa visite à Limbourg en septembre 2007, organisée à l'occasion des Journées du Patrimoine, quinze ans après celle du ministre Collignon. Si on ajoute qu'au printemps 2008, une réunion de travail de la commune avec les responsables de l'Administration régionale en charge du Patrimoine a permis de relancer aussi plusieurs dossiers relatifs à l'ensemble architectural lui-même dont l'église n'est qu'un élément, on peut dire qu'avec l'aide de la Région depuis 1992 et de l'IPW depuis 2002, l'avenir du site et de son église semblent assurés de manière irréversible.
Puissent les Limbourgeois, dépositaires de ce patrimoine exceptionnel de Wallonie, et tous les visiteurs extérieurs, apprécier et préserver dès aujourd'hui et plus encore demain le résultat de ces efforts conjoints des autorités locales et régionales, pour transmettre intact aux générations futures le petit joyau que l'Histoire nous a légué ici.

46

Aujourd'hui épuisés, mes deux ouvrages sur ***La presse verviétoise de 1818 à 1914*** *faisaient notamment allusion aux rapports entre presse, franc-maçonnerie et libéralisme, sur la base de l'étude (alors inédite) de De Hagen mais aussi de nombreux documents maçonniques auxquels j'avais pu exceptionnellement avoir accès.*
Ces livres étant devenus rares, il m'a paru intéressant de regrouper et reproduire ici les passages consacrés à cette question en renvoyant à mes deux volumes pour les références bibliographques.

Je ne cache pas en effet ma sympathie personnelle pour le militantisme anticlérical et les engagements politiques des maçons verviétois ***du XIXe siècle*** *alors en butte à la domination de l'Eglise et du parti catholiques sur le pays et les consciences. S'il n'est question ci-après que des partis libéraux verviétois, c'est que les militants du POB ne seront sollicités que très tardivement pour intégrer la maçonnerie locale : le premier socialiste apparaissant parmi les dignitaires de la Loge Le Travail est le bibliothécaire et ancien conseiller communal Henri Angenot en 1909.*

LOGES ET PARTIS LIBERAUX VERVIETOIS AU XIXe SIECLE

La Loge verviétoise des Philadelphes avait été fondée en 1809 par 19 maçons scissionnaires de la Loge l'Indivisible, de Spa. Pendant longtemps, toute discussion politique en fut bannie et il n'y eut guère de frictions avec le clergé local. La Loge comprit d'ailleurs parmi ses fondateurs et ses principaux dignitaires, jusqu'à une époque assez avancée, des membres illustres des familles Biolley et Simonis ; d'un autre côté, le Vénérable de la Loge fit partie du conseil de fabrique de la paroisse Saint-Remacle jusqu'en janvier 1842…

Pendant la période révolutionnaire et les premières années de l'indépendance, les travaux de la Loge furent interrompus, pendant qu'un nouveau temple (détruit en avril 1977) était en construction. Les Philadelphes ne participèrent donc pas à la fondation du Grand-Orient de Belgique. En octobre 1834, la proposition d'un des membres de se rallier à cet organisme fut rejetée : vingt-six frères, dont dix dignitaires, démissionneront alors en bloc. Cette crise fut la première d'une longue série. En 1835, les Philadelphes réaffirmaient leur volonté de s'abstenir de toute discussion politique. Les scissionnaires tenteront en vain de constituer une Loge dénommée les Amis de l'Indépendance.

En janvier 1838, la Fédération Maçonnique belge était fondée, regroupant les Loges de Liège, Verviers, puis Huy. Les causes de la constitution de cette obédience autonome étaient essentiellement politiques. Ces Loges refusaient l'article 135 du règlement du Grand-Orient interdisant de faire de la politique dans les Ateliers.

Enfin, en juin 1839, alors que la Loge, suite aux attaques des évêques, avait vu grossir le nombre de ses affiliés, le Vénérable, estimant que les motifs de la scission de 1834 n'existaient plus par suite de la fin du différend hollando-blege, rappela les scissionnaires. Peu auparavant, les 3 et 6 juin1839, la Loge avait pour la première fois discuté le choix des candidats libéraux pour les législatives prochaines.

A partir de cette période, « la Loge se jette à corps perdu dans la politique. Toutes les élections se préparent, se font au cours des tenues » selon un historien de la maçonnerie locale. Le professeur de la VUB Els Witte a constaté que l'identification entre la franc-maçonnerie et l'anticléricalisme fut complète à Verviers, et reconnue même par ceux qui n'étaient pas membres de la Loge. A cet égard, on peut parler d'un fait unique en Belgique ; dans aucune autre ville, la politisation de la franc-maçonnerie ne fut aussi manifeste ; et nulle part elle ne prit alors de telles proportions.

Les libéraux verviétois s'étaient organisés dès 1836 en créant un Comité d'administration pour les élections libérales, qui fonctionna quelques fois. Il ne s'agissait cependant que d'un comité ; en 1842 par contre fut créée la société de l'Union Constitutionnelle. La Loge prit une part active à la formation de celle-ci, un des premiers avatars de l'actuel MR, qu'elle domina de fait pendant longtemps via les leaders radicaux verviétois, tous ou presque francs-maçons. Ses activités furent assez limitées jusqu'en 1846, époque à laquelle elle reprit vigueur à l'occasion du Congrès libéral. Cependant, comme à Bruxelles et Liège, les divisions entre radicaux et doctrinaires provoquèrent une scission et la création par les « vieux libéraux », le 14 avril 1847, d'une Association libérale.

Fin mai 1848, l'Union Constitutionnelle perd son aile républicaine, lorsque les démocrates l'abandonnent pour créer la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme. Début juin, quelques-uns de ses membres antirépublicains menés par le futur bourgmestre Edouard Herla la quittent à leur tour et jettent les bases d'une Union libérale antirépublicaine qui ralliera les doctrinaires de l'Association libérale et les catholiques. Face à cette coalition conservatrice, l'Union Constitutionnelle subira trois échecs électoraux successifs en 1848.

Au lendemain du coup d'Etat de Bonaparte en France (2 décembre 1851), le leader des radicaux, Joseph Goffin, veut permettre au niveau local un ralliement général « sous un drapeau commun, celui de la défense de notre nationalité ». En janvier 1852, la Loge des Philadelphes - dont faisaient partie Goffin et Herla - avait longuement étudié les possibilités d'un rapprochement libéral. Goffin et Herla étaient d'accord sur ce point, mais les négociations échouèrent devant le refus de la majorité des doctrinaires. Une deuxième tentative eut lieu en mai, en dehors de la Loge cette fois. Le 2, les démocrates républicains qui avaient abandonné en 1848 la société de l'Union Constitutionnelle pour la Société des Droits et des Devoies de l'Homme (le « club républicain ») réintégrèrent la première, à laquelle étaient restés fidèles jusque là une poignée de radicaux plus modérés : l'Union Constitutionnelle fut de ce fait considérablement renforcée. Le 9, le sénateur Laoureux invitait les membres des deux sociétés libérales rivales à une assemblée commune pour envisager la réunification du parti ; cette proposition rencontra l'agrément des membres des deux associations. Le 16 enfin, cette assemblée décida la création d'une société politique unique, l'Alliance nationale et libérale : en firent partie de droit tous les membres des deux sociétés libérales existantes, lesquelles furent donc dissoutes de fait.

L'entente cordiale ne devait pas durer. En juin 1853 déjà, les libéraux des deux tendances se séparaient à nouveau. C'est après la rupture de l'alliance libérale que la Loge des Philadelphes, dominée par les démocrates - Herla l'abandonna d'ailleurs en juillet 1853 -, accorda un subside de 500 francs au journal des libéraux progressistes, sur proposition de Humblet ; certains frères quittèrent la Loge à la suite de cette décision, Loge dont faisaient partie tous les collaborateurs du quotidien progressiste ainsi que le futur bourgmestre (de 1885 à 1891) Simon Lobet.

Le journal des radicaux verviétois prit en 1856 une orientation nettement maçonnique et anticatholique. En février, Goffin y publia toutes les pièces (en principes secrètes) relatives au conflit qui l'opposait alors au Grand-Maître du Grand-Orient de Belgique, lequel avait désavoué un discours prononcé par Goffin à la Loge de Liège dans un sens particulièrement démocratique. La presse catholique exploitant des « extraits choisis » de ce discours, Goffin le publia *in extenso* en brochure. Cette publication fut condamnée par le Grand-Maître

Verhaegen, la Loge de Liège et en général les libéraux doctrinaires ; Goffin obtint en revanche l'appui des Philadephes dans sa campagne solitaire pour tenter de « décatholiciser la Belgique ».

Les circulaires politiques de la fraction que soutenait Goffin émanaient en fait des Philadelphes. Avant un scrutin communal, ceux-ci avaient même décidé de tenter d'évincer du Conseil le bourgmestre Ortmans-Hauzeur. L'influence de la Loge en matière électorale était alors telle que Henri Dardenne, quoique « profane » et déjà conseiller provincial, ne consentait à être candidat au Conseil communal que s'il était assuré de l'appui des Philadelphes, qu'il intégrera d'ailleurs peu après.

En 1857, la reprise du quotidien *L'Union libérale* par Charles Vinche met en évidence une fois de plus les rapports entre presse, politique et franc-maçonnerie dans le parti libéral. En 1856, on l'a vu, un conflit opposait la Loge des Philadelphes au Grand-Orient de Belgique, ce dernier désapprouvant les prises de position *publiques* de Joseph Goffin sur les devoirs que celui-ci attribuait à la maçonnerie dans le mouvement démocratique ; la Loge s'était solidarisée avec Goffin. A l'été 1856, douze des trente-cinq membres des Philadelphes démissionnaient pour protester contre l'attitude de la majorité ; ils créèrent une Loge rivale dite les Amis du Progrès, qui initia au début de 1857 Charles Vinche, imprimeur né à Tournai trente ans plus tôt.

L'Union libérale étant à vendre, Vinche aurait acquis celle-ci avec l'appui de quelques membres de la nouvelle Loge, auxquels il promettait que le journal serait à l'avenir plus « progressiste ». De fait, la profession de foi de la nouvelle rédaction - le 17 août 1857 - était réformatrice, elle désignait comme adversaire unique le parti « rétrograde » (entendons catholique) et ne disait mot des radicaux. Mais Vinche, selon ses adversaires, avait agi en fait comme « homme de paille » pour le compte de deux doctrinaires, Philippe Bède et Ortmans-Hauzeur (ce dernier était bourgmestre depuis 1854). Or début octobre, lorsque commença la campagne pour les élections communales du 27, des articles dirigés dans *L'Union* contre le démocrate Humblet auraient « ouvert les yeux » des Amis du Progrès qui, constatant que le journal demeurait en fait doctrinaire, rompirent avec celui-ci : de fait, le comité de la nouvelle Loge fit publiquement savoir à ce moment qu'il était (désormais, ajouterons-nous) étranger à la rédaction de *L'Union*.

Suivit une nouvelle phase d'apaisement quelques mois plus tard. En 1859, les Loges des Philadelphes (comprenant notamment Humblet) et des Amis du Progrès (à laquelle appartenait toujours Vinche) avaient fusionné. Joseph Goffin, qui avait été cause de la scission en 1856, avait lui quitté les Philadelphes en juin 1858 pour créer sa propre Loge (les Libres Penseurs) en septembre suivant. Il partit pour Seraing en avril 1859, puis s'établit comme imprimeur à Spa en 1863. Dès la fin des années 1850, il y eut donc une amorce de réconciliation entre radicaux et doctrinaires, limitée à ce moment aux maçons, qui devait aboutir à la création en 1864 d'une Association libérale, à laquelle les plus progressistes refusèrent d'adhérer et qui connut sa première scission deux ans plus tard.

En 1867, un véritable parti libéral progressiste était en voie de reconstitution à Verviers, parti résultant de la fusion entre les progressistes qui avaient abandonné l'Association libérale en mai 1866 et ceux qui avaient refusé d'y entrer en mai 1864. Leur organe de presse, *Le Progrès*, bénéficia d'un grand nombre de collaborateurs : Théophile Bost, Mathieu Chatten, Joseph Demoulin, L.Donckier de Donceel, Karl Grün, Jacques Henrion, Henri Lejeune-Vincent, Arnold Lobet, Thil Lorrain, Henri Masson, Charles Mullendorff, Mathieu Nissen, Henri Pirenne, Henri Proumen, Jean Servais, Guillaume Stanislaus, Henri Stappers et Jean Tasté, outre les Humblet, Gilon, Deheselle. A en croire leurs héritiers spirituels de la fin du XIX siècle dans le journal *La Liberté*, cette pléiade de journalistes-amateurs fit du *Progrès* un phare de la presse belge : ce fut « l'époque où la capitale nous citait, nous Verviétois, comme un foyer de lumière politique, où les orateurs bruxellois parlaient de nos journalistes avec admiration ».

L'affrontement entre les deux fractions libérales lors des scrutins et dans les conseils communaux se poursuivait quotidiennement dans leurs organes respectifs. Il eut aussi des répercussions dans la franc-maçonnerie locale, les leaders des deux tendances appartenant à la même Loge. L'entente entre « frères ennemis » ne put être maintenue à ce niveau : les progressistes quittèrent la Loge des Philadelphes au début de 1869 pour fonder celle dite du Travail. Cette scission dans la maçonnerie verviétoise fut durable, contrairement aux précédentes, car ce n'est qu'en 1947 que les deux Loges verviétoises fusionnèrent. Durant deux ans après la scission, les Philadelphes refusèrent tout rapport avec la nouvelle Loge. Les relations s'améliorèrent dès 1871, après le rapprochement entre doctrinaires et progressistes. A partir de 1878 au moins, des rapports plus fraternels s'établirent entre les deux Loges, bien que chacune continuât à correspondre à une des tendances concurrentes du libéralisme politique.

C'est ainsi que lorsque le dernier hebdomadaire du parti progressiste à Verviers vit le jour en mai 1892, sous le titre *La Liberté*, comme organe du Cercle de propagande progressiste reconstitué en 1890 sous la présidence de Simon Gathoye, conseiller provincial et ancien bourgmestre d'Andrimont, puis de Joseph Deru (qui le remplaça à la tête du parti en 1893), les principaux animateurs de celui-ci faisaient tous partie de la Loge Le Travail, dont Gathoye était alors Vénérable. Parmi les autres dignitaires de celle-ci, on notait alors la présence de Lucien Defays, qui sera bien plus tard bourgmestre de Verviers de 1921 à 1946, succédant au maïorat à un membre de la Loge des Philadelphes, Eugène Mullendorff, qui avait, lui, dirigé la cité de 1891 à 1920.

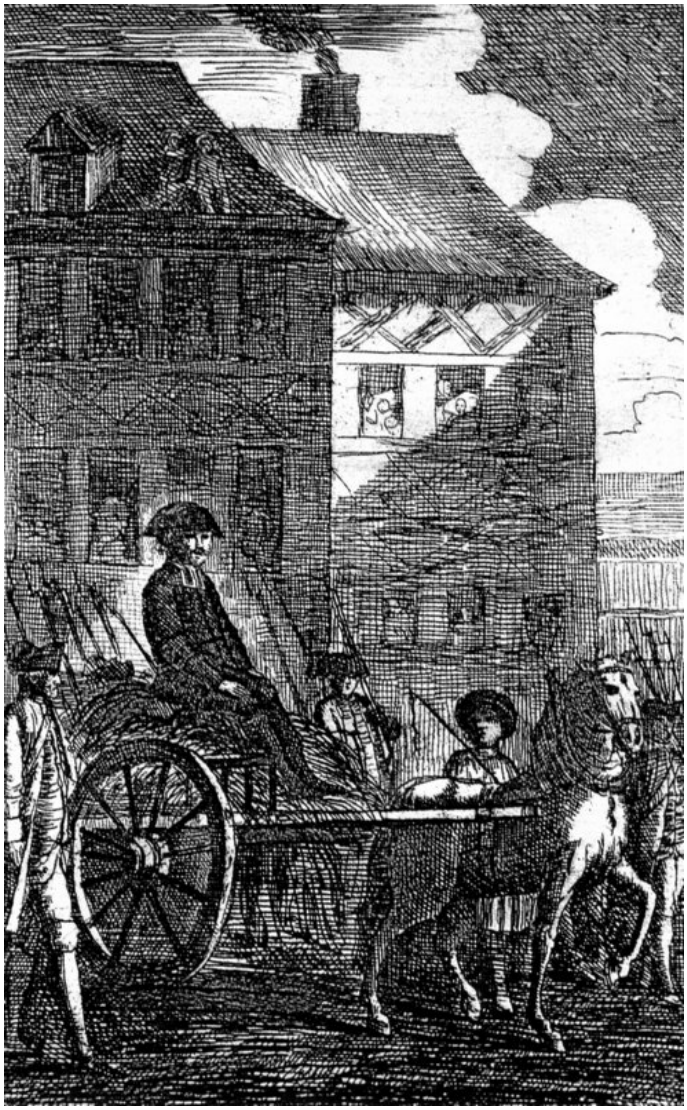


L'ancien local de la Loge des Philadelphes (à l'emplacement de l'actuel C&A) : le plus ancien bâtiment maçonnique du pays fut démoli en 1977 (© Le Jour)

EN GUISE DE DESSERT

Bref, dédaignant d'être le lierre parasite,
Lors même qu'on n'est pas le chêne ou le tilleul,
Ne pas monter bien haut, peut-être, mais tout seul !

Edmond Rostand (1868-1918), ***Cyrano de Bergerac***



L'abbé Pierlot conduit à son supplice en 1786 (Bibliothèque de Verviers)

47

Dans la foulée de la parution de mon ouvrage ***Mourir sur l'échafaud*** *en 2005, j'acceptai le principe d'une conférence sur ce sujet à la demande de mon ami Philippe George, conservateur du Trésor de la Cathédrale de Liège mais aussi animateur des manifestations du cercle « Malmedy, Art et Histoire », qui m'invita à sa tribune avant que ma jeune collaboratrice à l'IPW et future échevine de Limbourg Valérie Dejardin fasse de même. Ce texte résolument en dehors de mes thèmes de prédilection habituels servira ici de dessert.*

LA PEINE DE MORT SOUS L'ANCIEN REGIME

Bien que diplômé de la section d'Histoire de l'Université de Liège voici près de trente ans, je ne suis devenu malgré tout qu'un amateur accaparé par d'autres responsabilités professionnelles intenses et dévoreuses qui ne me permettent guère d'approfondir les études historiques que je mène en marge ou alors, comme c'est le cas pour ce sujet-ci, au prix d'un effort dilué sur le très long terme. J'ajoute encore que mes thèmes de prédilection sont le XIXe siècle, l'histoire de la presse et l'histoire politique et sociale verviétoise ou wallonne et qu'avec « Mourir sur l'échafaud », mais il s'agit d'un fort vieux projet, je suis encore plus en marge de mes chemins habituels.

Mais il reste vrai, je le répète, que je suis historien de formation et je ne cache pas que j'aurais voulu le rester au quotidien. Le destin en a décidé autrement et m'a fait emprunter des chemins divers et variés, mais j'ai toujours tenté de conserver à côté de ceux-ci une activité d'écriture scientifique dont l'avant-dernier produit fut, en 2005, un volume au titre macabre de *Mourir sur l'échafaud,* agrémenté du sous-titre rébarbatif et pointu de *Sensibilité collective face à la mort et attitudes devant les exécutions capitales du bas Moyen-Age à la fin de l'Ancien Régime,* autrement dit 156 pages de sang, de sueur et de larmes.

Ma démarche, entamée en 1975 à l'Université dans le cadre d'un travail d'étudiant et très patiemment approfondie durant trente ans (!), consistait à analyser la façon dont la peine de mort était codifiée, appliquée, subie, observée et commentée sous l'Ancien régime jusque et surtout dans les moindres détails, et de voir quels enseignements on pouvait tirer de cette analyse et de ces détails quant à la sensibilité des contemporains face à la mort d'une manière générale. C'est donc un travail qui se situe davantage du côté de l'histoire des mentalités que de l'histoire pénale et je remercie le docteur en Histoire Julien Maquet, mon colaborateur à l'Institut du Patrimoine wallon, pour m'avoir aidé dans la dernière ligne droite à vérifier si mes analyses étaient correctes eu égard à l'histoire du droit.

Mon étude s'est basée principalement d'une part sur des manuels juridiques et de morale – pour le versant théorique des choses – et d'autre part, pour le versant pratique, sur quelque trois à quatre cents récits d'exécutions que j'ai retrouvés dans des chroniques, des lettres, des journaux intimes, des chansons populaires, des biographies de criminels, la plupart provenant des territoires actuels de la Belgique ou du nord de la France jusque Paris inclus.

L'étude va de la fin du Moyen Age, disons en l'occurrence l'exécution de Jeanne d'Arc en 1431, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, soit un peu plus de trois siècles pour lesquels d'une part on trouve suffisamment de témoignages directs à étudier et pendant lesquels d'autre part l'attitude de la société n'évolue pas vis-à-vis de la peine de mort elle-même. En terme d'histoire des mentalités, c'est la différence fondamentale sur ce thème avec la situation actuelle qui perdure depuis le milieu du XVIIIe siècle. La situation actuelle en effet, c'est que la peine de mort est controversée, au point d'ailleurs d'être interdite dans toute l'Union européenne par exemple, et que cette controverse dure depuis les premiers écrits abolitionnistes dus à Beccaria et à Voltaire dans les années 1760. Mais avant cela, on peut dire pour faire bref que la peine de mort fait tout naturellement partie de la vie quotidienne : personne ne songe à en contester le bien-fondé et cela durant des siècles où il y a, si je puis dire, une pensée non pas dominante mais bel et bien unique sur ce sujet.

Je ne peux évidemment pas développer ici toutes les étapes de l'analyse et résumer tout le processus de démonstration qui constitue la trame de l'ouvrage, dans lequel j'ai d'ailleurs multiplié les citations pour le rendre, si j'ose dire, aussi vivant que possible. Mais je voudrais esquisser les réponses à une série de sept questions pour faire un tour partiel du sujet en abordant un maximum de ses aspects :

1. qui était condamné à mort ?
2. quelles étaient les techniques d'exécution ?
3. qui exécutait ?
4. que devenait le cadavre ?
5. qui aidait le condamné ?
6. comment celui-ci devait-il se comporter en théorie, et qu'en était-il en pratique ?
7. enfin qui assistait aux mises à mort et qu'en disait-on ?

Sept questions que j'aborde selon plusieurs approches dans l'ouvrage mais dont le survol rapide permettra déjà de se faire quelques idées sur le problème.

QUI POUVAIT ETRE CONDAMNE A MORT ?

Tout le monde, en ce sens que la peine de mort était appliquée pour une multitude de délits, une centaine en France, plus encore en Angleterre. La peine de mort punit les crimes sanglants mais encore plus les vols car les lois de l'époque protègent d'abord les biens, elle punit aussi les crimes contre la pensée religieuse unique du pays, et contre la morale sexuelle du temps. Peu importent parfois la gravité des faits ou l'âge des coupables car les juges ont un pouvoir d'appréciation des faits et d'application des peines absolument inouï par rapport à aujourd'hui. Cette sévérité ne choque personne pendant longtemps, même quand on exécute des gens parce qu'ils ont manifesté contre le prix du pain, ou un domestique parce qu'il a tenté de faire chanter son patron, ou encore un gamin de treize ans parce qu'il a volé à l'étalage.

On assiste même à un accroissement des condamnations à mort du XVe au XVIe siècle, à la Renaissance donc, comme si les juges voulaient multiplier les exemples, et ce n'est qu'aux XVIIe - XVIIIe siècles qu'il y a un mouvement à la baisse. Je n'ai pas retrouvé de statistiques concernant nos régions ou le pays de Liège et je n'ai pas tenté d'en dresser – ce serait un bon sujet de recherche je crois – mais à Avignon par exemple, il y eut plus de 600 exécutions tout au long du XVIIe siècle, ce qui fait en moyenne une tous les deux mois, et par contre une trentaine seulement de 1740 à 1789, moins d'une par an. On possède aussi et de manière précise les statistiques de la ville de Malines, qui comptait environ 25.000 habitants sous l'Ancien Régime : de 1370 à 1795, il y eut 675 mises à mort dont 203 au XVe siècle et 255 au XVIe siècle puis cela tombe à 66 au XVIIe siècle et 23 seulement au XVIIIe, époque où il y a donc à Malines en moyenne une exécution tous les quatre ans. Autre

exemple, toujours pour donner des ordres de grandeur, il y avait environ 150 exécutions chaque année en France à la fin du XVIIIe siècle, dont environ un tiers à Paris, ce qui fait quand même en moyenne presque une par semaine dans la capitale.

Ce qu'il faut souligner encore, c'est que personne n'est à l'abri du châtiment suprême, ni les nobles ni le clergé, même si c'est beaucoup plus rare en ce qui concerne cette dernière catégorie et à cet égard j'ai noté au pays de Liège le maintien très tardif de la coutume médiévale qui consistait à dégrader les ecclésiastiques avant de les exécuter, coutume qui a été appliquée pour la dernière fois en 1786 à un curé verviétois, l'abbé Pierlot, coupable d'assassinat et exécuté avec un luxe de supplices successifs assez atroce et heureusement exceptionnel, j'y reviendrai plus loin. On possède une description précise de cette cérémonie de dégradation qui eut lieu à Liège sur les marches de la cathédrale St Lambert.

Bref, compte tenu de la sévérité des lois pénales de l'Ancien Régime, certains historiens ont pu dire que « la prison abritait alors surtout des condamnés à mort en attente d'être exécutés ». Il faut cependant mettre un bémol à cette réalité en soulignant parallèlement que si la justice de l'Ancien régime était extrêmement rigoureuse, elle était aussi, par rapport à notre époque, remarquablement faible. Ce n'est pas le tout de multiplier les cas de peines de mort, encore faut-il pouvoir attraper les délinquants, or les effectifs policiers et les méthodes d'investigation ne sont rien comparés à aujourd'hui si bien que les criminels restent pour la plupart impunis, celui qui se fait prendre expiant en quelque sorte pour tous les autres.

Avant de passer à mon deuxième point, je voudrais souligner que dans nos régions il y eut un moment extrêmement dense en terme de condamnations à mort, lors de la persécution des protestants au XVIe siècle et particulièrement à Limbourg, avec deux temps forts si je puis dire. D'abord dans les années 1530, puisqu'on peut citer en 1532 l'envoi au bûcher de six personnes d'une même famille (le père, la mère, les deux filles et leurs époux), en 1536 l'exécution de cinq anabaptistes, également brûlés, et en 1538 l'exécution de Jan Peet. Un second moment dramatique se situe trente ans plus tard, lorsque les armées du duc d'Albe s'efforcent d'extirper le protestantisme.

Voici comment un contemporain, Jean Crespin, dans son *Histoire des martyrs,* relate les premiers mois de 1567 à Limbourg. Je le cite d'après un article de Colette Demez paru dans *Temps jadis* il y a quelques années :

On brûla six personnes d'une famille honorable, le mari, la femme, leurs deux filles et leurs époux. Ils furent emmenés au dernier supplice à la montagne nommée Rotfeld, à environ une lieue française de Limbourg.
Lorsque la ville fut abandonnée à la sanglante volonté des espagnols, les exécutions s'intensifièrent. Dès le mois de janvier, les commis du Duc d'Albe firent décapiter, en la ville, six bourgeois, dont un nommé Henri Huesch, fils d'un des juges de Limbourg. Aucun des six condamnés ne renia sa foi.

En février, on décapita, pour la même cause, devant la maison de ville, trois bourgeois, dont l'un était Guillaume Frekin, âgé de 70 ans. Leurs corps et leur sang furent exposés aux chiens.

Durant le même mois encore, François Nize et Thomas Tolmont furent brûlés vifs avec un troisième personnage. Lorsque les pauvres gens furent à demi brûlés, les exécuteurs de ces cruautés les firent attacher hors les portes de la ville pour les exposer aux bêtes. On retrouva plusieurs de leurs membres épars.

Jean Van Achen, ayant été appréhendé à Limbourg sur l'accusation d'avoir déchiré une image pieuse, fut mis au gibet. En mars, nombre de prisonniers attendaient de jour en jour le moment d'être conduits à leur dernier supplice.

COMMENT EST-ON MIS Ă MORT ?

Toujours en public, c'est le grand point commun, mais selon des méthodes différentes en fonction de la classe sociale ou de la nature du crime, et avec la possibilité pour le juge de créer des variantes originales au cas par cas. C'est par rapport à cela que la Révolution française a été un progrès en instaurant l'égalité entre tous les condamnés à mort, qui auront tous la tête tranchée vite et bien grâce à la machine à décapiter du docteur Guillotin, qui n'avait fait d'ailleurs que perfectionner un système existant déjà dans certaines villes au Moyen-Age et notamment à Liège mais tombé en désuétude.

Jusqu'à la Révolution par contre la *décapitation* est en principe réservée aux nobles. Elle s'effectue à l'épée ou à la hache, et comme elle est moins fréquente que la pendaison qui est le lot des manants, les bourreaux sont moins expérimentés et les cas de décapitations difficiles sont innombrables. Dans nos régions, la plus exemplaire à cet égard est celle de Chapuis exécuté à Verviers le 1er janvier en 1794, ce qui en fait la dernière victime de l'Ancien Régime : le bourreau ne parvint pas à couper la tête avant d'avoir donné plusieurs coups d'une épée fort pesante appelée « damas », et non d'une hache comme le montre à tort la statue de Chapuis sur la place du Martyr. Les exemples du genre abondent sous l'Ancien Régime.

Pour autant que tout se passe vite et bien par contre, on peut considérer que la décapitation est le degré zéro du supplice, dans lequel il est impossible de réduire ou d'accroître la quantité de souffrance produite et d'humiliation infligée et c'est pourquoi on recourt à la pendaison lorsqu'on veut au contraire que la condamnation soit plus infamante et le supplice plus douloureux et plus spectaculaire. Petit à petit semble-t-il, c'est pour ce motif que la décapitation a été réservée aux nobles et que la pendaison est devenue le lot des autres catégories de délinquants.

La *pendaison* est donc beaucoup plus fréquente et les bourreaux maîtrisent souvent bien les techniques pour mettre à mort vite en jetant le condamné au bout d'une longue corde si bien que le choc lui brise la nuque et qu'il meurt sur le coup, ou au contraire pour le faire mourir lentement si le juge à ordonné qu'on le pende haut et court afin qu'il s'étouffe peu à peu en se débattant, d'où vient l'expression *la danse des pendus*.

Par parenthèse, je dois faire observer que le fait que le juge puisse décider un adoucissement du supplice est une constante qui se retrouve dans toute l'histoire de la peine de mort sous l'Ancien Régime, où le pouvoir arbitraire des juges est énorme. Ils peuvent choisir librement de prononcer ou non la mort, de gracier ou non le condamné en convertissant sa peine en bannissement, de décréter ou non des adoucissements ou au contraire des souffrances supplémentaires, ils choisissent l'heure, le lieu et tous les détails du supplice, ce qu'il advient ensuite du cadavre ou des restes calcinés ou découpés, et cela pour tous les types de supplices.

Les hérétiques, les sorcières, les homosexuels subissent eux le *bûcher*, troisième grande technique en vigueur. Julien Maquet me faisait part récemment du cas d'un homme brûlé à Liège par la population elle-même, qui n'avait pas attendu la justice pour s'emparer de six hérétiques, les faire avouer, les condamner et en brûler un, vivant, avant que les autorités ne parviennent à intervenir. A priori le feu est évidemment le supplice le plus atroce à endurer mais la plupart du temps, on enduit le supplicié de matières inflammables pour qu'il s'embrase plus vite, on l'entoure de bois jusqu'au visage voire totalement pour qu'il meure étouffé, on choisit du bois bien vert qui fait beaucoup de fumée, voire même on l'étrangle une fois que le feu a pris, mais tout cela dépend encore une fois des instructions du juge ou, dans le cas des procès pour hérésie, du zèle de l'inquisiteur.

Voici à cet égard ce qu'écrit dans ses mémoires un inquisiteur espagnol qui venait d'obtenir la conversion d'un juif avant que l'on n'allume le bûcher :

Empli du désir que l'âme qui venait de donner tant de signes de conversion ne soit pas perdue… je donnai l'ordre d'étrangler immédiatement le condamné.

Il arrivait aussi que le condamné échappe au bûcher et soit exécuté d'une autre manière s'il abjurait. C'est le cas du protestant Jan Peet, qui fut arrêté à Limbourg en 1538 à la Pentecôte et exécuté en août. Il accepta de retourner au catholicisme et obtint d'être non pas brûlé mais décapité puis enterré au cimetière bénit au pied de l'église.

Pour les crimes plus communs, comme la pendaison ne suffisait pas à effrayer les délinquants ni les spectateurs, les juges eurent recours de plus en plus souvent à partir du XVIe siècle au supplice de *la roue* , qui se déroulait en deux temps : d'abord la dislocation des membres à coups de barre de fer sur une grande roue, puis la lente expiration du corps disloqué sur une plus petite roue ou sur un moyeu de roue avec les membres repliés sous le tronc. Un exemple local, à Limbourg une fois encore, est l'exécution en juin 1751 de deux assassins d'un brigadier forestier, qui furent roués puis décapités et leurs têtes exposées ensuite au bout d'une pique. Si le juge n'ordonnait pas l'étranglement du condamné pour abréger le supplice, les plus résistants pouvaient tenir plus de douze heures de souffrance avant d'expier.

Au passage, je dois signaler que le juge peut décider d'adoucir ou d'abréger un supplice, mais il peut aussi à l'inverse ordonner des tortures et des humiliations supplémentaires lorsqu'il veut particulièrement frapper les esprits en raison de la nature du crime ou du condamné. Dans nos régions, il y eut deux exemples relativement célèbres à la fin de l'Ancien régime, c'est en 1779 à Visé l'exécution pour assassinat d'un bourgeois nommé Sartorius et en 1786 à Liège celle d'un curé verviétois, l'abbé Pierlot. Dans les deux cas, le condamné avait été mené au supplice en étant tiré sur une claie, lors de deux ou trois haltes le long du parcours on l'avait tenaillé d'abord aux bras, puis aux épaules et enfin aux seins avant de lui faire endurer le supplice de la roue, et je rappelle que l'abbé Pierlot avait en outre subi la dégradation de son état ecclésiastique au pied de la cathédrale St-Lambert.

Je passe *l'écartèlement* qui était réservé aux crimes contre la personne du roi, *l'enfouissement* des femmes qui s'est pratiqué dans nos régions jusqu'au XVIe siècle, la *mort par noyade*, également en vogue pour les femmes jusqu'au XVIe siècle, *l'ébouillantement* des faux monnayeurs qui étaient jetés dans une cuve pleine d'huile et d'eau bouillante, *l'estrapade* qui était une méthode de torture lente mais qui fut parfois utilisée pour mettre à mort des criminels, méthode qui consistait à disloquer le condamné en le précipitant d'une grande hauteur avec les membres attachés.

Comme on peut le constater dans le livre, on a conservé une riche iconographie de ces divers modes de supplices et je signale au passage que bon nombre de ces illustrations ont été retrouvées à ma demande par Julien Maquet dans les riches collections de gravures de l'abbaye du Val-Dieu qui sont désormais en dépôt au Trésor de la Cathédrale de Liège.

QUI EXECUTE ?

En principe et la plupart du temps, c'est le bourreau, quand il y en a un dans la région ou la cité et s'il n'y en a pas ou qu'il est occupé ailleurs, ça peut être une personne commise d'office, souvent le boucher, mais la plupart du temps on fait appel au bourreau le plus proche si je puis dire pour autant qu'il soit disponible. Dans notre

région, il ne devait pas y avoir de bourreau local puisqu'en 1538, c'est le valet du bourreau de Liège qui vient exécuter Jan Peet à Limbourg tout comme deux siècles plus tard, en 1751, ainsi que me l'a rappelé M. Cornet de Verviers, c'est au bourreau d'Aix-la-Chapelle que l'on fait appel pour rouer les deux assassins du brigadier forestier. Jules Peuteman a retrouvé jadis les prénoms de deux bourreaux qui officièrent à Soiron, maîtres Lambert et François, mais sans autre précision.

Cela dit, dans les villes où il y a un exécuteur permanent, on est bourreau de père en fils bien souvent, là où il y a de l'ouvrage, et à cet égard M. Cornet encore a attiré mon attention sur une enquête que menèrent jadis jusque chez nous des Français descendants de bourreaux, il y a dix ans, ainsi que sur la famille Hamel, qui se transmettait de père en fils la charge de bourreau à Liège, jusqu'au début de l'époque contemporaine puisqu'à Georges (décédé en 1797) succéda François (décédé en 1846) auquel son fils François junior succéda à son tour jusqu'à son décès en 1895.

Au Moyen-Age le bourreau fait aussi fonction d'éboueur, d'exécuteur des basses œuvres. La profession est donc stable mais aussi très mal vue, surtout à partir du moment où la répression des hérétiques enverra au bûcher bon nombre de braves gens innocents de tout crime. Le bourreau est un personnage haï, mis au ban de la société par les classes populaires qui sont les plus menacées, il est obligé bien souvent de vivre hors les murs ou, comme à Paris, de loger au pied du gibet. On le craint et on le défie en même temps. Je vous lis une ordonnance savoureuse du Prince-Evêque de Liège Georges-Louis de Berghe en 1732 :

Son Altesse étant informée que la populace et jeunesse de Liège viennent jusqu'à un tel excès d'insolence que d'oser, pendant les exécutions qui se font des criminels, jeter des poires, pommes, navets et autres choses semblables sur l'exécuteur, défend très sérieusement ces sortes d'insultes, à peine de châtiments arbitraires, et ordonne aux parents de veiller à ce que leurs enfants ne tombent dans le cas de cette défense.

Mon ami Philippe George m'a fait parvenir un long article paru voici un an sur la justice à Metz du XIe au XVIIe siècle. L'auteur y montre que la fonction de bourreau était assumée au début par des personnes désignée par les juges et qui ne restaient jamais fort longtemps dans cet office, et bien souvent il s'agissait de brigands qui étaient condamnés à devenir exécuteur. Puis progressivement la charge de bourreau est devenue un poste fixe, en même temps que l'on distingua peu à peu aussi entre exécuteur des hautes œuvres de justice et exécuteur des basses œuvres d'éboueur, de puisatier, etc. Enfin le métier est à la longue quasi héréditaire ou en tous cas familial.

Le bourreau recevait un salaire fixe dans les villes où il n'y avait pas assez d'exécutions pour qu'il puisse se contenter de n'être payé qu'à l'acte. Chaque exécution faisait l'objet d'une véritable facturation souvent détaillée, le bourreau demandant trois fois plus pour brûler que pour pendre ou décapiter, vu les frais de bois surtout auquel il fallait faire face. A ce propos on cite le cas d'un bourreau de Metz qui avait voulu faire des économies sur la quantité de bois utilisée pour le bûcher d'une jeune infanticide au point que celle-ci n'avait eu que le bas du corps brûlé à petit feu dans une souffrance atroce avant d'être achevée, ce qui avait valu à ce bourreau de gros ennuis avec les autorités – comme quoi ce n'est pas d'aujourd'hui que des artisans indélicats tentent de tromper leurs clients sur les quantités facturées.

On peut dire aussi qu'avec l'institutionnalisation progressive de la fonction de bourreau, des usages médiévaux anciens qui y étaient liés ont disparu, principalement le droit de havage, c'est-à-dire le droit de grappiller librement sur les étals des marchands, un droit qui fut peu à peu inclus dans les émoluments fixes payés à l'exécuteur. Celui-ci se fait aussi quelques à-côtés, en pouvant revendre les habits du mort, en monnayant de la graisse de cadavre ou de la corde de pendu aux superstitieux, en mettant ses connaissances techniques à profit pour opérer clandestinement des blessés ou des malades ce qui lui vaut des procès de la part de la corporation

des médecins et chirurgiens, ou encore en revendant à ces derniers, tout aussi clandestinement, des cadavres de suppliciés.

Dans ce métier comme dans tant d'autres, les mœurs de la province ne sont pas toujours transposables dans la capitale, où la quantité doit parfois primer sur la qualité : c'est ainsi qu'à Liège le bourreau est invité à prêter serment de bien s'acquitter de sa tâche avant chaque exécution, alors qu'il arrivait à son collègue parisien – au Moyen-Age en tous cas – de devoir occire plusieurs dizaines de ses concitoyens dans une même journée : un témoin a compté au printemps 1431 qu' en une semaine, on pendit au gibet de Paris 62 larrons, 32 le lundi et 30 le vendredi.

Les auteurs sont peu prolixes sur les habits du bourreau lui-même si ce n'est qu'il y avait un certain apparat. A Abbeville au Moyen-Age, il portait, ainsi que ses aides, les armoiries de la ville et officiait en gants blancs ce qui est assez surprenant car on peut aisément deviner que la mise à mort – surtout par le bûcher, par la roue ou, plus certainement encore, par décapitation – devait s'accompagner tantôt de fumées, tantôt d'éclats de sang peu compatibles avec une tenue immaculée. Il est extrêmement rare cependant que le bourreau prenne soin d'éviter les éclaboussures et de patauger dans le sang, comme le remarque un chroniqueur parisien en 1608 :

Aussitôt que le bourreau lui eût tranché la tête, il prit un entonnoir et en vida tout le sang dans une bouteille : si bien qu'il en demeura fort peu de répandu sur l'échafaud. Ce qu'on disait n'avoir point accoutumé de se faire.

UNE FOIS L'EXECUTION ACHEVEE, QU'ADVIENT-IL DU CADAVRE ?

En dehors bien sûr de l'enfouissement, de la noyade et surtout du bûcher où la question ne se pose pas, jusqu'à la fin du Moyen-Age, la règle est l'exposition du cadavre sur le gibet pendant un temps pouvant varier de quelques semaines à quelques années, en fonction de ce que décide le juge, puis l'enterrement des restes dans un endroit spécial en dehors du cimetière bénit, le cadavre étant donc rejeté de la communauté des chrétiens. Toutes les grosses villes étaient fières de leur gibet qui témoignait de la sévérité de la justice à l'entrée de leur territoire. Le gibet, cela peut être un simple « arbre aux pendus » à l'entrée de la cité comme au thier du gibet qui se trouve à l'entrée de Theux au pied de la côte d'Oneux mais à Paris, le gibet de Montfaucon était un monument haut de 15 mètres, comprenant 16 piliers reliés par trois étages de poutres, où on pouvait suspendre des dizaines de cadavres. Grand adversaire de la peine de mort, Victor Hugo a fait plusieurs descriptions de ce gibet avec sa fougue exceptionnelle, notamment celle-ci où il écrit que si on veut vraiment maintenir l'exécution capitale pour faire des exemples, alors il faut revenir au passé et rétablir Maufoncon :

Rendez-nous Montfaucon, ses seize piliers de pierre, ses brutes assises, ses caves à ossements, ses poutres, ses crocs, ses chaînes, ses brochettes de squelettes, son éminence de plâtre tachetée de corbeaux, ses potences succursales, et l'odeur de cadavre que par le vent du nord-est il répand à larges bouffées sur tout le faubourg du Temple. Rendez-nous dans sa permanence et dans sa puissance ce gigantesque appentis du bourreau de Paris. A la bonne heure ! Voilà de l'exemple en grand. Voilà de la peine de mort bien comprise.

Mais Montfaucon était aussi un lieu où les jeunes marginaux se retrouvaient à l'abri des regards. Voici un extrait d'un poème de François Villon, moins connu que *La balade des pendus*, et intitulé *La repue faite auprès de Montfaucon.* C'est un texte assez explicite sur ce que les garçons et les filles de mauvaise vie pouvaient faire à cet endroit :

Tous parlèrent du bas-mestier
Que fut conclud, par leur façon,
Qu'ils iraient ce soir là coucher
Près le gibet de Montfaucon
Et auraient pour provision
Un pâté de façon subtile
Et mèneraient en conclusion
Avec eux chacun une fille

(…)
Et allèrent vers Montfaucon
Où estoit toute l'assemblée
Filles y avait à foison
Faisant chaire démesurée

Cela dit ce poème ne doit pas induire en erreur, car tout le monde n'avait pas le tempérament de Villon et s'il est vrai que la présence de cadavres exposés sur les gibets ou aux portes des villes entretenait une familiarité avec la mort, ils étaient néanmoins effrayants pour la plupart des gens. En témoigne par exemple un autre texte du XVe siècle, extrait d'une chronique parisienne où l'auteur décrit les souffrances d'une jeune femme que deux brigands avaient attachée au tronc d'un arbre servant de gibet :

Il y avait au dessus d'elle quatre-vingt à cent hommes pendus, les uns bas, les autres haut ; les bas aucune fois, quand le vent les faisait brandiller, touchaient à sa teste, qui tant lui faisaient de fraour qu'elle ne se pouvait soutenir sur pieds... Et quand il lui souvenait de l'horrible lieu où elle estoit, qui tant estoit espouvantable à humaine nature, elle recommançait sa douleur… Si criait tant fort et longuement que de la cité la pouvait-on bien ouyr, mais il n'y avait nul qui l'eut osé oster d'où elle estait.

Dans certains cas, on punissait le cadavre lui-même à défaut d'avoir pu s'en prendre à un vivant, notamment dans les persécutions religieuses, et à cet égard je voudrais rappeler le cas d'un célèbre anabaptiste hollandais dont le souvenir devrait m'être cher puisqu'il s'appelait David Joris. Il était mort en paix à Bâle en 1556 sous une fausse identité mais le secret de celle-ci fut percé trois ans plus tard et son cadavre fut alors jugé et condamné. Voilà comment un contemporain a relaté cette exécution d'un mort :

Sur la place des Franciscains on apporta dans une bière le cadavre qu'on avait exhumé. Devant le lieu ordinaire des exécutions, un bûcher était préparé ; le bourreau y posa le cercueil, l'effondra et le mort parut au jour ; il était revêtu d'un habit de camelot et coiffé d'un bonnet pointu de velours garni d'écarlate. L'exécuteur dressa le cadavre reconnaissable encore et assez bien conservé ; les orbites étaient vides et les paupières fermées. A côté, l'on plaça ses livres, puis le feu réduisit tout en cendres.

En dehors de ces cas de fanatisme extrême, il est important pour l'évolution des mentalités de noter qu'en dehors des procès religieux, à partir du XVIe et encore plus du XVIIe siècle, les juges ont de plus en plus souvent autorisé l'enterrement des condamnés, et de plus en plus souvent aussi au cimetière bénit, mais il faut souligner que cela n'a jamais été un *droit* pour ceux-ci même s'ils s'étaient confessés. Le principe de base qui a toujours subsisté sous l'Ancien Régime était qu'il devait théoriquement y avoir une punition du cadavre après la punition du criminel, même si on dérogea de plus en plus systématiquement à cette règle.

Par parenthèse, s'il y a des médecins qui me lisent, je rappelle que leurs devanciers dans la carrière, à commencer par Vésale, ont longtemps appris l'anatomie sur des cadavres de condamnés qu'ils allaient décrocher ou déterrer en cachette après l'exécution avec ou sans l'accord du bourreau, ou qu'ils obtenaient des juges quand ceux-ci étaient épris de recherche scientifique – c'est ainsi que Vésale, lorsqu'il était en Italie, avait obtenu du juge de Padoue que celui-ci fixe les dates d'exécution en fonction de ses propres besoins en cadavres, afin que son approvisionnement en matériel humain d'expérimentation soit régulier !

AVANT L'EXECUTION, QUI AIDAIT LES CONDAMNES ?

Dans les grandes villes, notamment à Liège, il existait des confréries humanitaires, les ancêtres des actuels visiteurs de prison, qui préparaient et épaulaient les condamnés à mort jusqu'au moment du supplice, en leur distribuant notamment des manuels pour se préparer à bien mourir mais aussi du vin afin qu'ils soient un peu moins conscients, au point que les autorités devaient régulièrement rappeler qu'il était interdit de sôuler les condamnés par charité car ceux-ci devaient rester conscients pour subir leur supplice correctement. Tout comme aujourd'hui on peut déduire fiscalement les dons effectués à la Croix-Rouge, à l'époque les membres de ces Confréries obtenaient des indulgences, autrement dit des journées de réduction sur leur durée de séjour probable au purgatoire.

Pendant très longtemps, l'octroi de la confession, de l'absolution et de la communion aux criminels condamnés à mort a fait l'objet de discussions, car ces divers sacrements leur étaient refusés au Moyen-Age. C'est un débat qui a duré plusieurs siècles, davantage en France d'ailleurs que dans les pays germaniques où on a été plus ouverts à cet égard. C'est ainsi qu'en France, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, on a persisté à refuser au condamné la possibilité de communier, même s'il s'était sincèrement confessé et repenti.

A partir du moment où les condamnés à mort ont pu obtenir le droit de se confesser, ce qui donc ne fut le cas qu'à la fin du Moyen-Age et après beaucoup de débats, ils ont pu bénéficier de l'assistance d'un homme d'église jusque sur l'échafaud. Ces confesseurs accompagnaient le supplicié jusque dans leurs ultimes minutes de vie et la façon dont ils s'acquittaient de leur tâche était observée par l'assistance autant que le comportement du condamné lui-même. Dans les cas de mise à mort pour hérésie, la présence du confesseur lors de l'exécution donnait fréquemment lieu à des incidents avec le condamné. Dans le cas de Limbourg, quand les persécutions religieuses ont atteint leur paroxysme au XVIe siècle, on allait chercher fréquemment des moines de Liège, des frères mineurs, pour qu'ils tentent de convertir in extremis les condamnés. Ce fut le cas en 1538 pour Jan Peet et pour les cinq anabaptistes de 1536.

Par parenthèse, comme les condamnés pouvaient faire des aveux à leurs juges jusqu'au tout dernier moment avant l'exécution, ceux-ci prirent l'habitude à Paris au XVIIIe siècle de demander systématiquement pour pouvoir faire d'ultimes déclarations à l'hôtel de Ville avant de monter sur l'échafaud qui se trouvait place de Grève. Ils y restaient ensuite parfois plusieurs heures pour retarder le moment fatal, ce qui agaçait évidemment le public tout comme le bourreau et le confesseur qui s'impatientaient. Mais même sans cela, dans le cas de supplices particulièrement atroces comme la roue ou l'écartèlement, le devoir d'assistance des confesseurs pouvait se prolonger parfois des heures durant en fonction du degré de résistance du condamné. Un seul exemple parmi beaucoup d'autres, celui d'un jeune voleur de 17 ans roué à Paris en décembre 1742 :

C'était un garçon si robuste et même très résolu qui est resté vingt-deux heures vif sur la roue. On a relayé des confesseurs pendant la nuit, d'autant que la place sur un échafaud est un peu froide.

On dispose de beaucoup de récits soulignant la présence charitable du confesseur aux côtés du condamné, le fait que bien souvent tous deux prient ensemble, ou encore que la foule accompagne parfois le supplicié dans ses prières ou en chantant. Mais cela ne doit pas pour autant être généralisé comme Victor Hugo le fera plus tard en laissant croire qu'avant la guillotine tout était mis en œuvre pour aider le condamné à aller au Paradis. Voilà comment le grand Hugo dérape avec lyrisme dans la postface de *Claude Gueux*, un de ses pamphlets contre la peine de mort :

Autrefois du moins, quelque foi circulait dans le peuple ; au moment suprême, le souffle religieux qui était dans l'air pouvait amollir le plus endurci ; un patient était en même temps un pénitent ; la religion lui ouvrait un monde au moment où la société lui en fermait un autre ; toute âme avait conscience de Dieu ; l'échafaud n'était qu'une frontière du ciel.

L'expression est superbe, mais je ferai deux remarques à ce propos. D'abord, la plupart du temps et surtout lorsque le supplice était cruel, la réalité était bien éloignée d'une espèce de communion populaire autour d'un criminel repenti expiant de façon exemplaire. Voici le témoignage d'un juriste français de la fin du XVIII[e] :

Il n'est pas de coupable attaché sur la roue qui ne meure en accusant le ciel de la misère qui l'a conduit au crime, en reprochant à ses juges leur barbarie, en maudissant le ministère des autels qui les accompagne, en blasphémant le Dieu dont il est l'organe.

Ma deuxième remarque porte sur l'attitude du pouvoir judiciaire et de la religion à l'égard des condamnés. On a vu que ceux-ci par exemple n'ont jamais eu *droit* à la communion ni non plus à être automatiquement enterré au cimetière paroissial, or tout cela avait énormément d'importance à l'époque, et c'est un signe que les autorités civiles et religieuses ont toujours hésité à donner au condamné à mort trop de garanties pour l'avenir en lui certifiant que son salut était assuré dans l'au-delà indépendamment des crimes qu'il avait commis mais aussi et surtout indépendamment de son attitude pendant l'exécution. En fait, celle-ci était sensée avoir une importance capitale pour le devenir de l'âme du condamné.

QUEL EST LE COMPORTEMENT DES CONDAMNES ?

L'évolution de l'attitude des autorités et des témoins à l'égard de la mort des condamnés a toujours assez bien épousé l'évolution des mentalités à l'égard de la mort elle-même. On peut distinguer trois phases dans ce processus. On commence à accorder plus d'importance à la façon de mourir tout *à la fin du Moyen-Age et à la Renaissance*, et c'est aussi à cette époque que l'on commence à estimer qu'il faudrait donc permettre aux condamnés à mort de bénéficier eux aussi de la confession, voire de la communion, pour qu'ils aient quand même une chance d'accéder un jour au Paradis malgré les crimes qu'ils ont commis. Alors qu'auparavant, le refus des sacrements et de l'enterrement chrétien signifiait bien qu'on les condamnait non seulement ici-bas mais qu'on pensait qu'ils l'étaient à coup sûr dans l'au-delà.

La société du XVII[e] siècle va beaucoup plus loin dans l'importance accordée au moment de la mort : il y a alors une espèce de sacralisation et de théâtralisation des derniers instants, qui deviennent un événement majeur que le chrétien doit tenter de réussir en toute connaissance de cause, et qui lui permet s'il meurt dans les règles d'accéder quasi directement au Paradis. C'est l'époque où on publie des manuels sur l'art de bien mourir. Or, on retrouve ce schéma de pensée dans les conseils qui sont donnés aux criminels condamnés à mort : on les exhorte plus que tout autre chose à être humbles et dignes pendant le supplice, et c'est tout juste si on ne leur garantit pas qu'ils bénéficient dans ce cas d'un aller direct pour le Paradis. Cela en arrivera à ce que le chanoine liégeois Moreau par exemple, dans ses écrits pour les membres de la Confrérie de charité de Liège, paraisse presque jaloux des condamnés à mort. Voilà ce qu'il écrit à ce sujet en 1687 :

La mort publique des grands criminels n'est pas si malheureuse que l'on pense. Elle a mis une infinité d'hommes en Paradis. On leur donne pour ce sujet des hommes de piété qui par leurs prières et celles qu'on leur procure ailleurs, attirent sur ces pêcheurs les grâces du ciel, et la rémission de leurs péchés. Quel bonheur, quelle grâce infinie n'est-ce pas à un criminel, dont les méchantes actions ont mérité tant de fois l'enfer, de trouver le Paradis par une conversion de peu de jours, ou de peu de semaines ?

M. Cornet m'a signalé que le chroniqueur Idon d'Ensival, à la même époque, faisait suivre chaque mention d'une exécution par la mention « requiescat in pace », ce qui traduit bien une sorte d'absolution implicite du supplicié. Le discours qui se développe dans ce sens tout au long du XVIIe siècle va peu à peu exaspérer d'autres moralistes qui estiment que cette façon d'accorder une telle importance à la façon de mourir sur l'échafaud peut avoir comme effet pervers d'encourager les délinquants à mener une vie de crimes et de vices sans souci de leur salut puisqu'on leur assure qu'une attitude correcte lors de l'exécution effacera tous leurs péchés en quelques heures, ce qui a de quoi rendre jaloux en effet les modèles de vertu et les dames patronnesses.

On assiste dès lors à une *réaction au XVIIIe siècle,* parallèlement à une évolution de la société où on insiste davantage sur l'importance d'avoir mené une vie correcte que sur le fait d'avoir bien réussi sa mort. Pour les condamnés à mort, du coup, on réclame davantage une conversion en profondeur, un repentir sincère du criminel pour qu'il obtienne son ticket pour l'au-delà. Et ce ne sera plus un direct pour le Paradis mais seulement un omnibus avec halte prolongée au Purgatoire. On souligne le fait que l'attitude pendant les tout derniers instants sur l'échafaud ne suffit pas, qu'il faut manifester très tôt des regrets et un changement de comportement.

Ce changement de ton est très marquant dans les chansons populaires ou dans les petits ouvrages de morale que l'on donne aux condamnés à mort pour se préparer à l'exécution : à la fin de l'Ancien Régime, ces écrits d'un genre très particulier accordent beaucoup plus de place au récit des derniers jours du condamné depuis son arrestation jusqu'à son exécution, sur son acceptation de son sort, sur son attitude charitable avec ses geôliers et ses visiteurs, et ils ne font plus la part belle à la façon dont il se tient face au bourreau et face à la foule pendant le supplice lui-même, dont le récit occupe d'ailleurs beaucoup moins de place qu'avant.

QUI ASSISTE AUX EXECUTIONS ?

Réponse : tout le monde, toutes classes sociales et tous niveaux d'éducation confondus, et toujours du beau monde quand il s'agit d'un criminel fameux ou titré. Tout se passe comme pour un spectacle de rue aujourd'hui, et avec encore plus de succès d'ailleurs puisqu'à l'époque les distractions sont plus rares. Dans son célèbre roman *Le parfum*, quand se prépare l'exécution de Grenouille, Patrick Süskind a très exactement décrit cet engouement général. C'est qu'on a énormément de témoignages en ce sens. Par exemple lors de l'exécution du comte de Lally à la fin du XVIIIe siècle :

On ne souffrit qu'aucun carrosse, même bourgeois, traversa la Grève, pour éviter les accidents, attendu la grande quantité de peuple. Toutes les croisées de la Grève avaient été louées à des prix fous, on avait découvert les toits de plusieurs maisons pour construire des échafauds et l'on voyait des hommes jusque sur les souches des cheminées.

Les milliers de personnes qui assistent aux exécutions observent toujours, et c'est immuable tout au long de la période, comment le condamné se comporte et si son attitude permet de penser qu'il a une chance d'entrer au Paradis ou au contraire qu'il est déjà aux mains de Satan. Cela persiste, en tous cas dans les classes populaires, même au XVIIIe siècle quand les mentalités des classes cultivées ont commencé à évoluer par rapport à la mort. Tout le monde observe très attentivement comment les suppliciés jouent avec leur âme. C'est ce qui ressort des journaux intimes et des correspondances de personnes cultivées.

Après l'exécution d'un criminel, la mort du condamné fait ensuite l'objet de complaintes chantées dans les rues et achetées par la populace, mais aussi de bons mots ou de mauvais poèmes dans la bonne société. Voilà le sonnet ironique et cruel que composa le poète Le Petit après l'exécution d'un certain Chausson coupable d'homosexualité ; on y retrouve tous les détails d'une exécution standard si je puis dire, excepté la finale :

Amis, on a brûlé le malheureux Chausson,
Ce coquin si fameux à la tête frisée ;
Sa vertu par sa mort s'est immortalisée,
Jamais on n'expira de plus noble façon.

Il chanta d'un air gai la lugubre chanson,
Il vêtit sans pâlir la chemise empesée,
Et, du bûcher ardent de la pile embrasée,
Il regarda la mort sans crainte et sans frisson.

En vain son confesseur lui prêchait dans la flamme,
Le crucifix en main de songer à son âme ;
Couché sous le poteau, quand le feu l'eût vaincu,

L'infâme vers le ciel tourna sa croupe immonde ;
Et pour mourir enfin comme il avait vécu,
Il montra, le vilain, son cul à tout le monde.

J'ajoute que l'auteur de ces vers licencieux fut lui-même brûlé quelques mois plus tard en place de Grève pour un écrit jugé impie, ce qui lui valut à son tour d'être mis en vers, mais lui bénéficia du talent de l'illustre Boileau dans son célèbre *Art poétique*. Ce sera ma dernière citation :

Toutefois, n'allez pas, goguenard dangereux,
Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux.
A la fin, tous ces jeux, que l'athéisme élève,
Conduisent tristement le plaisant à la Grève.

Après ces vers issus de la plume d'un poète immortel, je me suis hasardé à conclure moi aussi à la mode du Grand Siècle, avec moins de talent bien sûr mais pour terminer à mon tour sur une note plus légère que le thème de cette contribution :

Voilà, Messieurs,
Et vous aussi Mesdames,
Comment j'espère
Vous avoir détendu
Tout en vous informant
Sur un sujet scabreux.

Et si, parbleu,
Ayant ouï ces drames,
Vous souhaitiez me plaire,
Si vous fûtes émus
Sachez qu'en me lisant
Vous me feriez heureux.

MIGNARDISE AMICALE

Le chemin de l'excès
mène au palais de la sagesse.

William Blake (1757-1827)



Une des initiatives de J.J. Messiaen : de 1999 à 2001, la relance des « Grosses Tiesses » au 15 août à Liège. Messiaen est Monsieur Loyal, son épouse et sa fille sont à ses côtés, Cyrielle et moi à droite de la photo

48

Comme annoncé dans le commentaire de l'apéritif, j'ai exhumé pour clore ce volume la contribution que je donnai au recueil réalisé en 1991 par Jean-Jacques Messiaen : une préface un tantinet hermétique hors contexte pour des textes qui l'étaient aussi, mais dont j'avais tenté de soigner le verbe pour faire honneur à ces derniers. Jean-Jacques me rendit la pareille, six ans plus tard, en signant (de son seul prénom en toute modestie) l'introduction de mon ***Pierre Fluche****, dont il fut le véritable éditeur. Merci, Johnny Bersou…*

A MESSIAEN

Et bien, Messiaen, on s'*illusionne d'errances* ? Pour fuir *ce mal d'être qui parfois flirte avec l'angoisse*, toi tu prends tes distances, géographiquement. Tu t'en vas bien loin chercher « autre chose », et trouver la même chose. Mais ta *navette matinale* et ce *tourbillon qui détruit l'intelligence*, qui te nourrit aussi, ils te collent encore à la peau. Alors, à la *foule des ratiocineurs*, tu marques tes distances, publiquement, juste ce qu'il faut publiquement, un zeste de panache en prime, par un *putsch d'esprit* commis en toute liberté. C'est une réponse. Il en est d'autres, et j'ai aussi à ma table des compagnons bâtisseurs engagés dans le siècle. Qu'importe, à ce tournant de nos âges ? Répondre, autant que les réponses.

Un lecteur prévenu en vaut deux, laisse-moi doubler ton audience : les eaux porteuses de ta petite flottille littéraire sont quelque peu troubles à l'œil non averti. Lieux et moments se télescopent savamment, jouent à cache-cache même, et de ton propre aveu tardif *cette mémoire pêle-mêle et nonchalante bercée par le jeu subtil des superpositions temporelles* a de quoi déconcerter en effet.

J'ignore, ainsi était-ce convenu, comment Zeyen et Nihoul parlant sans phrases ont illustré tes zakouski imprimés. Je les ai pour ma part goûtés tels quels sur leur plateau de papier. Fil conducteur ? Résumons-nous : Liège, le voyage, une demi-vie. Presque par gentillesse, le recueil débute sur les souvenirs d'enfance. Que de routes ensuite entre ce qui n'est plus, pudiquement, que la *destination que l'on avait coutume d'appeler le Sud*, et la lumineuse évocation de Venise qui ouvre le dernier texte ici livré.

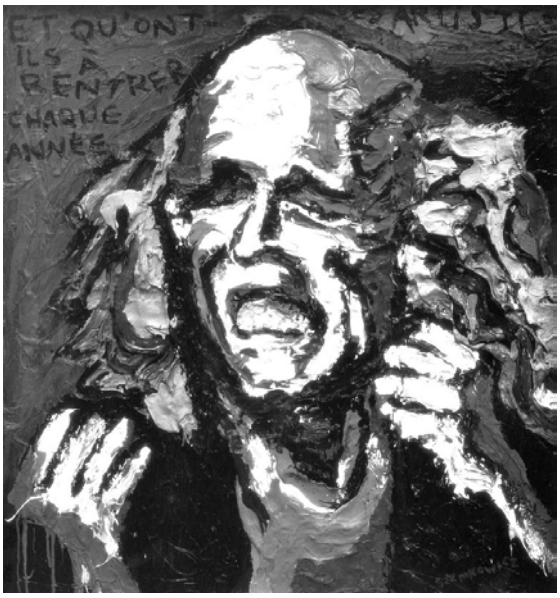
De l'un à l'autre, c'est Outremeuse et ton voisin explosant contre les *essences de suffisance* dans ces toiles qui titillèrent les premières ta plume, c'est la *liberté empaillée* observée jadis en Pologne, les souvenirs de New-York et les rêveries érotiques de tes trains quotidiens entremêlés – art et démon -, Bruxelles où les chiffres tiennent lieu de partition à nos chagrins. Et qu'importe après tout où se niche Kirobasi la Turque si un autre après toi vibre à son contact.

Dékuji, je l'aime bien ce texte. Peut-être parce qu'à treize ans aussi, mais non depuis Madrid, j'ai entendu les chars entrer à Prague dans l'indifférence de moniteurs boutonneux et que sans être dans la foule qui saluait Havel au sortir du cauchemar, j'en sortais pourtant en secret avec elle. D'autres se sont invités sous des caméras complaisantes là où on ne les attendait plus. C'est vrai qu'ils terniraient l'inaltérable.

Exercice littéraire nostalgique d'un cheminement sans doute trop peu permis, *Song for Jack* évoque encore l'Amérique. Et c'est la Chine enfin, ce peuple *blotti dans sa pudeur hautaine*, puis surtout ce désir de ne pas replonger trop vite ici, dans *l'air de l'abominable répétition, les déplaisantes concessions, les fabuleux compromis conditionnant notre survie*. Rideau sur ce constat terrible et apaisant: *pourtant là rien n'était mieux, au contraire.*

La boucle est bouclée, le bus attend, embarquez. Concession bienvenue aux amis qui le lisent, au *Palais de la Vérité* Messiaen expose posément ce qu'il en est de l'entreprise et de l'outil. Spots. Faussement étonnée sous son prénom de circonstance, sa compagne de voyage et de vie doit sourire, à l'instant. Elle est là, je l'ai trouvée en filigrane un peu partout. Cher Jean-Jacques, la réponse, c'est aussi la tendresse d'une épouse, cet océan de pureté et de joies préservé sur la colline, tout ce que nous construisons en nos murs. Aussi ne m'en voudras-tu pas si je prends ma liberté de préfacier d'occasion pour dédier en ton nom tes mignardises à Chantal.

Rassures-toi, vieux, si besoin est : tu l'as drôlement libérée, cette écriture *toujours en garde à vue, épiée, blottie dans les replis de l'ensablement quotidien*. Merci de m'avoir associé avec Nihoul, Zeyen et quelques autres à ton jeu. Merci surtout de nous offrir, ainsi parlait le grand Léo, quelque chose de propre, de fraternel, d'insoumis ... de "comme ça pour le plaisir"!



Léo Ferré vu par Szymkowicz (collection IPW, Namur)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION---------- p.5

APERITIF…AMER

1. Egoïsme ---------- p.13

MISE EN BOUCHE ÉPICÉE

2. Opération coup de poing : quand nos gendarmes répètent « Etat de siège » ----------p.17

PREMIERE PARTIE : CUISINE BELGE

3. Pierre Brachet, martyr de la guerre d'Espagne ---------- p.23

4. Prophètes et précurseurs du Parti Ouvrier Belge ---------- p.25

5. Les socialistes et le Congo belge ---------- p.43

6. Les débuts du socialisme en Thudinie ---------- p.51

7. 100 ans de socialisme belge ---------- p.55

8. Pour une histoire socialiste et wallonne du socialisme wallon…---------- p. 67

9. 1927 – 1935 : le P.O.B. dans l'opposition ---------- p. 71

10. Les Congrès socialistes wallons de 1967 ---------- p.77

11. Innovation et tradition dans le rituel de crise (octobre 87 - mai 88) ---------- p.81

12. L'épargne socialiste à Bruxelles avant 1914 ---------- p.87

13. La rénovation urbaine en Wallonie dans les années '80 ---------- p.99

14. Hommage aux prisonniers de guerre ---------- p.105

15. Le TEC Liège-Verviers face au défi de la congestion urbaine ---------- p.109

16. Les projets fédéralistes wallons de 1898 à 1970 ---------- p.117

17. La réaffectation du Patrimoine religieux ---------- p.121

18. Patrimoine et tourisme: quelques éléments de l'équation ---------- p.131

19. La difficile naissance du village de l'Eau d'Heure ---------- p.139

20. Une approche économique et sociale du Patrimoine wallon p.149

21. La réaffectation du Patrimoine industriel en Wallonie p.157

22. Le temps des rencontres p.163

23. Vingt ans : l'année des bilans p.165

TROU NORMAND FAGNARD

24. Les perles de l'Est, invitations au voyage..... p.177

DEUXIEME PARTIE : PLATS DU TERROIR

25. Les débuts d'Amnesty verviers p.181

26. Quand Verviers se voulait française p.185

27. Hubert et Pierre Bastin, militants de l'Internationale p.187

28. De Marie Mineur à Germaine Copée p.189

29. Les luttes syndicales des métallurgistes verviétois de 1868 à 1982 ..... p.193

30. Du Journal de Verviers au journal Le Jour p.217

31. Frédéric-Joseph Thiry (1843-1923) dit Thirybûse p.225

32. Dans les pierres des usines, notre mémoire p.241

33. Les édifices publics, héritage collectif p.245

34. Région wallonne et Fondation Hardy au service du Patrimoine verviétois p.249

35. Autour du kiosque p.257

36. Les précurseurs du socialisme verviétois p.263

37. Verviers, boulevard de l'Internationale p.269

38. Les débuts du POB à Verviers (1885-1898) p.277

39. 1906, l'avènement du régime syndical p.283

40. Verviers, pionnière de la reconversion d'un patrimoine industriel p.287

41. Pierre Fluche en 80 lignes p.295

42. Quand Verviers était capitale de la révolution p.299

43. Préserver les décors intérieurs p.309

44. Jean Lejear, architecte verviétois p.313

45 Limbourg, chronique d'un sauvetage en cours p.325

46. Loges et partis libéraux verviétois au XIXe siècle p.327

EN GUISE DE DESSERT

47. La peine de mort sous l'Ancien Régime p.333

MIGNARDISE AMICALE

48. A Messiaen p.347

Achevé d'imprimer en novembre 2008
sur les presses de l'imprimerie Bietlot à Gilly (Wallonie)